LIBRARY OF PRINCETON
OCT 14 1912
THEOLOGICAL SEMINARY

Division PJ1025
Section .B58
v. 27

Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Princeton Theological Seminary Library

https://archive.org/details/bibliothequeegyp27masp

707

BIBLIOTHÈQUE

ÉGYPTOLOGIQUE

TOME VINGT-SEPTIÈME

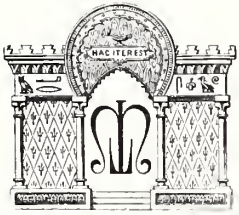

CHALON-SUR-SAONE
IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE DE É. BERTRAND

LIBRARY OF PRI
MAR 22 1
THEOLOGICAL S

BIBLIOTHÈQUE ÉGYPTOLOGIQUE

CONTENANT LES

ŒUVRES DES ÉGYPTOLOGUES FRANÇAIS

dispersées dans divers Recueils
et qui n'ont pas encore été réunies jusqu'à ce jour

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

Membre de l'Institut
Directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études
Professeur au Collège de France

TOME VINGT-SEPTIÈME

G. MASPERO

ÉTUDES DE MYTHOLOGIE ET D'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES

V

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1911

ÉTUDES

DE

MYTHOLOGIE ET D'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES

V

CHALON-SUR-SAONE
IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE DE E. BERTRAND

ÉTUDES

DE

MYTHOLOGIE ET D'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES

PAR

G. MASPERO

Membre de l'Institut
Directeur d'études à l'École pratique des Hautes Etudes
Professeur au Collège de France

TOME CINQUIÈME

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1911

FRAGMENTS D'UNE ÉTUDE

SUR

LA GÉOGRAPHIE ÉGYPTIENNE

DE LA SYRIE

J'ai réuni sous ce titre les études préliminaires et les fragments d'un livre que je comptais écrire sur la Géographie de la Syrie antique d'après les documents égyptiens et assyriens. Dispersés dans les journaux où ils parurent, ils sont à peu près perdus pour la génération actuelle : rassemblés ici, ils lui serviront peut-être (Janvier 1911).

§ 1

La Syrie avant l'invasion des Hébreux, d'après les monuments égyptiens. Conférence faite à la Société des Études juives le 26 mars 1887[1].

Présidence de M. Zadoc Kahn, Président

M. le Président ouvre la séance en ces termes :

Mesdames et Messieurs,

Il y a quelques semaines, la Société des Études juives vous a fait faire un voyage en Galicie; ce soir, nous vous

1. Extrait de la *Revue des Études juives*, t.XIV.

convions à un voyage un peu plus lointain, à un voyage en Égypte, sous la conduite d'un guide excellent, que vous pouvez suivre en toute confiance.

M. Maspero connaît l'Égypte et ses monuments comme s'il les avait faits. Il semble avoir dérobé aux magiciens de la vieille Égypte, dont notre Bible vante l'habileté, l'art de deviner les secrets les mieux gardés, et de faire rendre à la terre des trésors qu'elle cache depuis des milliers d'années. Il a ainsi continué et complété avec éclat l'œuvre brillamment commencée par d'illustres prédécesseurs, ajouté au renom scientifique de la France et procuré à notre pays une gloire qui ne coûte pas aussi cher, sous aucun rapport, que d'autres gloires, mais qui n'en vaut pas moins pour cela.

Messieurs, je ne me donnerai pas le ridicule de faire l'éloge de M. Maspero, de ses travaux et de ses découvertes. Un savant comme lui, dont la réputation est universelle, n'a que faire de compliments venant d'un profane comme moi. Je me borne donc simplement à lui exprimer, au nom de la Société des Études juives, au nom du Conseil de direction de cette Société, nos chaleureux remerciements pour l'accueil aimable qu'il a bien voulu faire à notre invitation ; puis, à lui assurer que nous conserverons de cette réunion un souvenir reconnaissant, et je me permets d'ajouter, une promesse pour l'avenir.

M. Maspero répond :

Mesdames, Messieurs,

Le voyage auquel vous avez été conviés par votre vénérable président est de ceux que vous n'auriez pu entreprendre au commencement du siècle, avec aussi grande assurance d'y réussir que nous avons aujourd'hui. La Bible traite

avant tout de ce qui regarde le peuple hébreu, ses variations religieuses, ses fortunes diverses. Lorsque les chances de l'histoire l'obligent à mentionner les tribus syriennes avec lesquelles les Juges et les Rois sont entrés en rapport, elle le fait sèchement et comme à regret : on avait eu trop souvent à se plaindre d'elles pour que le sujet fût agréable, et d'ailleurs on les connaissait assez bien pour qu'il ne fût pas nécessaire de décrire à grand détail leurs mœurs et leurs religions. Les siècles écoulés, la plupart d'entre elles disparurent, celles qui subsistaient perdirent le souvenir de leur passé ou n'en conservèrent qu'une mémoire confuse, mêlée de récits fabuleux ; il ne leur resta bientôt plus que des traditions recueillies de seconde main par les Grecs, ou des renseignements épars dans le Pentateuque, dans le livre des Juges, dans les livres des Rois, et Dieu sait si les écrivains modernes en ont regretté souvent la brièveté. La renaissance de l'antiquité égyptienne et le déchiffrement des hiéroglyphes ont mis à notre disposition des documents nouveaux. Du jour que Champollion lut, sur un mur du temple d'Amon à Karnak, le nom du Pharaon Shishaq et des villes de Juda enlevées à Roboam, les savants s'ingénièrent à réunir, à interpréter, à commenter les passages d'inscriptions, les scènes d'offrandes, les tableaux de sièges et de batailles, où ils croyaient reconnaître un peuple syrien ou une divinité syrienne. Le premier enthousiasme les emporta si loin qu'ils déchiffrèrent, sur des papyrus du temps de Ramsès II, le nom des Hébreux esclaves et condamnés à mouler la brique[1], un récit égyptien de l'Exode, ou, du moins, les impressions d'un scribe sur les circonstances merveilleuses qui accompagnèrent cet événement[2], des détails

1. Chabas, *Les Hébreux en Égypte*, dans les *Mélanges égyptologiques*, t. I, p. 42, 51 ; *Ramsès et Pithom*, dans les *Mélanges égyptologiques*, t. II, p. 108-165 ; *Recherches pour servir à l'histoire de la XIXe dynastie et spécialement à celle des temps de l'Exode*, p. 99 sqq.

2. Heath, *The Exodus Papyri*, Londres, 1855, in-8°.

inédits sur la vie de Moïse au désert et sur les stèles à double entente qu'il aurait dressées dans un temple païen[1]. Aucune de ces découvertes n'a tenu devant la critique. Ce n'est pas le peuple hébreu lui-même que les monuments égyptiens nous apprennent à mieux connaître : c'est le pays qu'il habita, sa population, ses villes, ses religions, ce sont les tribus au milieu desquelles il vint s'établir quand il quitta le désert d'Arabie, et contre lesquelles il lutta péniblement, sans réussir à conserver son indépendance.

Les relations commencèrent de bonne heure entre l'Égypte et la Syrie. Les deux pays étaient si voisins l'un de l'autre, ils avaient tant de produits et de richesses à échanger, qu'un courant de commerce et d'invasions réciproques s'établit naturellement entre eux, dès le temps des premières dynasties. Si haut que nous remontions dans le passé, nous voyons les Pharaons franchir l'isthme étroit qui les séparait de l'Asie. Ils n'allaient pas d'abord bien loin : les mines de cuivre et de turquoise du Sinaï les arrêtaient en route. Ils y établirent de véritables colonies, groupées sur le versant occidental de la péninsule sinaïtique, autour de lacs artificiels où venait s'accumuler l'eau des pluies et des sources. Les Bédouins épars dans le voisinage se constituaient parfois conducteurs de caravanes, et ils allaient chercher au-delà du désert les produits de la Syrie et de la Chaldée, qu'ils apportaient ensuite aux bords du Nil. Parfois, l'instinct sauvage reprenait le dessus : ils saisissaient la première occasion favorable et se ruaient sur les bourgs des mineurs. Pharaon accourait avec ses bandes aguerries et leur infligeait de rudes leçons : Snofrou, Khéops, les princes de la

1. Lauth, *Moses der Hebräer, nach zwei ägyptischen Papyrus-Urkunden in hieratischer Schriftart*, Munich, 1868, in-8°; *Moses Hosarsyphos-Salihus*, Levites-Aharon frater, Ziphorah-Deboriah conjux, Miriam-Bellet soror, Elisheba-Elizebat fratria, ex monumento Inferioris Ægypti per ipsum Mosim abhinc annos MMMDC dedicato nunc primum in lucem protraxit, Fr.-J. Lauth, Strasbourg, 1879, gr. in-8°.

Ve dynastie, ceux de la XIIe ont gravé, sur les rochers de l'Ouady-Magharah et des vallées environnantes, des tableaux commémoratifs de ces victoires. La vie des nomades nous est connue en détails par un roman écrit vers le XXe siècle avant notre ère. C'est un genre d'ouvrage qu'on ne s'attend guère à rencontrer si tôt; mais les Égyptiens d'autrefois aimaient les histoires autant pour le moins que les Égyptiens d'à présent, et une bonne partie de leur littérature pourrait figurer sans désavantage au recueil des *Mille et une Nuits*. Le conte dont je parle a pour héros un grand seigneur du nom de Sinouhit. Obligé de fuir le camp d'Ousirtasen Ier, il se sauve au désert, seul et sans armes. « Alors » la soif s'abattit et s'élança sur moi : je râlai, mon gosier se » contracta, je me disais déjà : « C'est le goût de la mort » ; » mais je relevai mon cœur, je rassemblai mes forces, j'en- » tendais la voix lointaine des troupeaux. » Un berger le recueille, lui verse de l'eau et du lait : de tribu en tribu, il arrive au pays d'Édima (Édom), il gagne la faveur du sheikh Amanshi, qui lui donne en mariage l'aînée de ses filles, et il s'acquiert par ses exploits la renommée et les richesses d'un grand chef de guerre. Tant de fortune n'était pas sans soulever la jalousie des indigènes. « Un brave vint me défier » dans ma tente; c'était un héros qui n'avait pas de seconds, » car il les avait tous écrasés. Il disait : « Que Sinouhit se » batte avec moi, car il ne m'a pas encore vaincu » ; et il se » flattait de prendre mes bestiaux à l'intention de sa tribu. » Sinouhit accepte donc le défi et il se prépare à la lutte. « Je » bandai mon arc, je dégageai mes flèches, je donnai du » jeu à mon poignard, je fourbis mes armes. A l'aube, le » pays de Tonou accourut; il avait réuni ses tribus, con- » voqué tous les pays étrangers qui dépendaient de lui, il » désirait ce combat. Chaque cœur brûlait pour moi, hommes » et femmes poussaient des « Ah ! », car tout cœur était » anxieux à mon sujet, et ils disaient : « Est-ce que c'est » un autre brave qui va combattre avec lui ? Voici, l'ad-

» versaire a un bouclier, une hache d'armes, une brassée de » javelines. » Sitôt que je fus sorti et qu'il eut paru, je dé- » tournai de moi ses traits. Comme pas un seul ne portait, » il fondit sur moi, et alors je déchargeai mon arc contre » lui. Quand mon trait s'enfonça dans son cou, il s'écria, il » s'abattit sur le nez ; je lui fis tomber sa lance, je poussai » mon cri de victoire sur son dos[1]. » Les Madianites et les Amalécites, que les enfants d'Israël rencontrèrent au désert, devaient ressembler singulièrement aux amis de Sinouhit. Descendez le cours des âges, prenez les romans arabes, celui d'Antar ou celui d'Abou-Zeit, et vous y trouverez les incidents et les mœurs décrites dans le conte égyptien : l'exilé qui arrive à la cour d'un sheikh puissant et finit par épouser sa fille, la provocation, la lutte. De nos jours encore, les choses se passent à peu près de même. Ces aventures, vues de loin, ont un air de grandeur et de poésie qui séduit l'Européen, et, l'imagination aidant, le transporte dans un monde d'apparence plus héroïque et plus noble que le nôtre. Qui veut conserver cette impression fera bien de ne pas regarder de trop près les choses et les hommes du désert. Le héros est brave, si l'on veut, mais féroce et traître : il ne vit que pour la bataille et le pillage, pour le pillage surtout. L'héroïne traverse quelquefois, dans sa première jeunesse, une période de beauté éclatante, mais elle se flétrit bientôt et se change en une mégère criarde, stupide et malpropre. Que voulez-vous ? Le sol est pauvre, la vie est dure et précaire, les conditions d'existence n'ont point changé depuis les temps les plus anciens : au fusil et à l'islam près, le Bédouin de nos jours est le même que le Bédouin de Sinouhit.

Des siècles s'écoulèrent avant que les Pharaons songeassent à lancer leurs armées au delà du Sinaï ; enfin, vers le XVIIe siècle avant l'ère chrétienne, les princes de la

1. Maspero, *Les Contes populaires de l'Égypte ancienne,* (1re édit.), p. 106-115.

XVIIIe dynastie, après avoir chassé les Hyksôs du Delta, les poursuivirent en Syrie. Thoutmôs Ier poussa des reconnaissances jusqu'à l'Euphrate ; son fils, Thoutmôs III, plaça la contrée entière sous la suzeraineté de l'Égypte. Il ne faut point se représenter une conquête analogue à la conquête romaine, ni un empire organisé comme le fut plus tard celui des Césars, mais des courses rapides, des razzias perpétuelles entremêlées de quelques grandes batailles, des sièges, des escarmouches, des pillages de villes. Les bandes égyptiennes, bien disciplinées et vigoureusement commandées, n'avaient pas trop de peine à triompher en rase campagne, mais le pays était couvert d'innombrables forteresses qu'elles s'usaient à prendre d'année en année. Chacune d'elles avait son chef, indépendant du voisin et tributaire de Pharaon, mais tributaire mécontent et toujours prêt à la révolte. Il ne se passait guère de mois que l'un d'eux ne refusât de payer le tribut ; Pharaon accourait, le détrônait, le tuait quelquefois et le remplaçait par son fils. Le fils recommençait bientôt, et son fils après lui, sans que l'insuccès de ces rébellions les empêchât de se reproduire à la première occasion. Çà et là, quelques garnisons égyptiennes établies à demeure, à Raphia, à Gaza, peut-être à Mageddo, surveillaient les routes stratégiques les plus importantes. Chaque changement de règne, chaque révolution de palais, chaque minorité à Thèbes entraînait en Syrie un soulèvement général étouffé plus ou moins promptement. De Thoutmôs III à Amenhotpou II, d'Amenhotpou II à Khouniaton, à Harmhabi, à Séti Ier, à Ramsès II, à Ramsès III, la lutte se perpétua pendant près de six siècles, jusqu'au jour où l'Égypte, épuisée par ses victoires mêmes, renonça aux guerres extérieures et rentra dans ses anciennes limites. Les monuments sont sobres de noms qu'on puisse appliquer aux peuples qui habitaient alors entre le désert et l'Euphrate. Les Égyptiens avaient pour leurs ennemis un mépris bien caractérisé ; ils ne parlaient jamais d'eux sans les gratifier

d'une épithète ignominieuse, le *vil*, l'*abattu*. Ils les partageaient en deux grandes classes : les nomades, qu'ils appelaient *Sittiou*, les archers, ou *Shosou*, les pillards, les sédentaires qu'ils qualifiaient de *Montiou*, les laboureurs. Tous ensemble formaient la race des Amous[1] et habitaient le *Routonou*, divisé en deux régions, le Routonou supérieur et le Routonou inférieur. Kharou parait s'être appliqué à la côte entière, Kafi à la Phénicie méridionale, Zahi à la Phénicie septentrionale, Asi à l'île de Chypre, Khiti au littoral cilicien. Les nombreuses peuplades qui se partageaient ce vaste territoire ne sont dénombrées nulle part; les textes nous apprennent seulement, comme par hasard, que des Amorrhéens dominaient dans la vallée moyenne de l'Oronte et que les Khiti étaient maîtres du Naharanna, le pays des deux rivières, entre l'Oronte et l'Euphrate. Nous sommes mieux renseignés sur les villes, grâce à la vanité de Thoutmôs III et de Ramsès II. Gaza, Ascalon, Guérar, Guézer, Lôd, Ono, Joppé, Mageddo existaient déjà. Damas, à l'est, commandait le désert; Qodshou, la sainte, barrait la vallée de l'Oronte; les cités phéniciennes, Ako, Tyr, Sidon, Gebel, Simyre, Arad étaient actives et populeuses; Karkemish, Alep, Batna sont mentionnées à plusieurs reprises, et, bien loin vers l'est, la grande silhouette de Babylone se dessine vaguement à l'horizon. Tout ce que nous entrevoyons à travers les lacunes de l'histoire nous donne l'idée d'une population nombreuse, turbulente et riche. La langue, autant qu'on peut en juger par les noms d'hommes et de lieux qui sont parvenus jusqu'à nous, est un rameau détaché du tronc sémitique, plus voisine du phénicien au sud, de l'assyrien au nord. Le type des personnages représentés sur les monuments est également sémitique. Les Philistins font exception à cette règle; mais ils n'apparurent que sur le tard, et ne s'établirent en Syrie qu'au temps de Ramsès III. Quant

1. Cf. עם, *populus*.

aux Khiti, s'ils étaient de race mixte à l'origine, l'élément sémitique l'emporta chez eux promptement. Les noms de leurs rois, Khitisarou, Morousarou, *le dieu Khiti est roi, le dieu Môrou est roi*, sont purement sémitiques, et il n'y en a guère parmi eux de particuliers qu'on ne puisse ramener à la même origine.

L'unité de religion répondait à l'unité de race : les mêmes dieux et les mêmes déesses étaient adorés d'un bout du pays à l'autre. Plusieurs d'entre eux nous sont connus surtout par les noms d'hommes ou de villes; ainsi Ilou (El), Morou, Khiti et Khaloupou, les héros éponymes du pays de Khiti et de la ville d'Alep. D'autres avaient été adoptés par les Égyptiens et recevaient un culte public à Memphis ou à Thèbes, Baal, Astarté, Anati, Reshphou. Les seules représentations que nous possédions de leur figure, pour les époques les plus anciennes, ont été découvertes sur des stèles hiéroglyphiques. Reshphou et Baal sont des dieux belliqueux; debout, le casque en tête, ils brandissent la lance et le bouclier. Astarté et Anati, les deux déesses « qui » conçoivent sans cesse et jamais n'enfantent », ne sont pas toujours guerrières. L'Astarté de Qodshou, la ville sainte des Amorrhéens et des Khiti, était une maitresse d'amour et de volupté; on la voit, au cintre des stèles, nue, la fleur à la main, droite sur un lion passant. Chaque cité avait son couple, son ménage de divinités, « ses dieux combattants et » ses dieux femmes », dont beaucoup sont énumérés à la fin du traité conclu entre Ramsès II et le prince de Khiti. Les documents sont rares, les renseignements qu'ils fournissent maigres et incomplets : ils suffisent pourtant à nous montrer que les Hébreux, en arrivant dans la Syrie, y trouvèrent florissants les mêmes pratiques et les mêmes cultes contre lesquels les plus éloquents de leurs prophètes durent plus tard élever si souvent la voix. Les Astartés phéniciennes avaient essayé leurs séductions sur les conquérants égyptiens avant de les exercer sur les enfants d'Israël, et

Pharaon n'avait pas cru se déshonorer en se comparant au dieu des nations vaincues, « à Baal dans sa fureur ». Les Syriens, de leur côté, ne se firent pas faute d'emprunter à leurs vainqueurs quelques-unes de leurs divinités. Osiris et son ministre Thot obtinrent droit de cité en Phénicie, et leur légende se méla de façon tellement intime à la légende de Byblos, qu'il est impossible de l'en détacher aujourd'hui. Cet échange de dieux ne s'opéra pas sans qu'il y eût entre les deux races échange d'idées et de mots. Les idées, nous ne pouvons guère en suivre la trace, et c'est fâcheux; il aurait été curieux de connaître quelle part revient à la pensée égyptienne dans le développement de certains mythes phéniciens qui se répandirent chez les Grecs, et par les Grecs, dans le reste de l'humanité. Les mots se laissent surprendre plus aisément. Il s'en glissa un grand nombre dans la langue qu'on parlait à la cour des Pharaons thébains; certains manuscrits de l'époque des Ramessides en sont tellement remplis qu'on est presque tenté de les croire écrits par des gens d'origine syrienne. Je ne doute pas qu'il en fût de même à la cour des princes phéniciens et des rois de Khiti, et qu'on trouvât dans les ouvrages de leurs scribes beaucoup de mots empruntés à l'égyptien; mais ces ouvrages, où sont-ils aujourd'hui? Tout ce qu'on en peut dire, c'est qu'ils étaient rédigés en deux systèmes d'écriture différente. Celui dont se servaient surtout les Khiti et les peuples de la Syrie du Nord soumis à leur domination est encore mal connu; les rares inscriptions qui nous en ont été conservées nous montrent des hiéroglyphes qui ne ressemblent en rien aux hiéroglyphes de l'Égypte. L'autre, en usage chez les Phéniciens, dérive, au contraire, de l'écriture égyptienne et a donné naissance à presque tous les alphabets connus du monde entier. Le prince de Khiti avait auprès de sa personne un historiographe chargé de rédiger le récit de ses exploits. Nous rencontrons dans un traité de médecine égyptienne des recettes empruntées à un écrivain de Byblos, et nous

savons qu'il y avait dans les sanctuaires de Phénicie des livres de théologie. Chose curieuse, le seul monument de cette époque ancienne qu'on puisse attribuer avec quelque certitude à un scribe syrien est un instrument diplomatique, le traité conclu entre Ramsès II et Khitisarou, prince de Khiti, encore ne nous est-il parvenu qu'en traduction égyptienne. Le reste a péri sans retour.

La culture intellectuelle paraît avoir été l'apanage des deux peuples principaux, Phéniciens et Khiti : la civilisation matérielle était à peu près égale sur tous les points du pays. — Sans doute, aucun des objets qu'on fabriquait alors à Damas, à Tyr, à Alep, à Karkémish, ne nous a été conservé directement; mais les registres des administrations égyptiennes nous fournissent de longues listes d'objets importés de Syrie au bord du Nil, et les tableaux des temples et des tombeaux nous montrent les figures d'une partie de ces objets et le costume des gens qui les apportaient au vainqueur. Ce sont d'abord les produits naturels du sol. L'Égypte est peu boisée; le Liban lui envoyait ses bois d'ornement et de construction, le cyprès, le cèdre, le chêne, le sapin. Alep avait ses marais salants, Tyr ses pêcheries, la Phénicie entière ses vins rouges et dorés, ses toiles, ses lainages. L'orfèvrerie et la bijouterie, l'art du potier et de l'émailleur étaient très avancés et produisaient de véritables chefs-d'œuvre. De nos jours, la frappe des monnaies absorbe une quantité de métaux précieux considérable. Les anciens peuples d'Orient, qui ne connaissaient point l'usage de la monnaie et procédaient par voie d'échange dans leurs relations commerciales, employaient l'or, l'argent et le vermeil à des travaux que nous ne pratiquons plus guère aujourd'hui. Au lieu de les garder en lingots, ils les transformaient en vases de figures variées et de dimensions extravagantes. C'étaient des surtouts de table représentant des bois de palmiers, des chasses à la girafe et au singe, de larges coupes ciselées, prototypes de ces coupes en argent de travail phé-

nicien qu'on découvre dans beaucoup de localités lointaines du monde antique, des cratères portés sur les épaules d'esclaves ou de prisonniers. On les voit représentés à côté des vases de fabrication égyptienne, dans les tombes thébaines de la XVIIIe dynastie, et ils ne leur cèdent en rien, ni pour l'élégance du galbe, ni pour la richesse de l'ornementation, ni pour la délicatesse du dessin. Les gens qui en ont conçu l'idée et les ont exécutés étaient des artistes aussi habiles et aussi raffinés que les orfèvres de Thèbes et de Memphis. Une telle profusion d'argenterie suppose, au moins chez les classes supérieures, des habitudes de luxe général. Mobilier, tentures, maisons, jardins, tout le matériel de la vie journalière nous est malheureusement peu connu. Quelques fauteuils sculptés, quelques coussins brodés et peints, portés en pompe dans les processions triomphales, ont des formes identiques à celles des fauteuils et des coussins égyptiens. Le costume des nobles et des princes est incontestablement plus somptueux que celui des officiers qui entouraient Pharaon. Le pagne est rayé, brodé, bordé de franges multicolores, les robes longues sont décorées d'enroulements, de feuillages, de figures humaines, et s'allument de teintes vives. Les Phéniciens péchaient déjà la pourpre et connaissaient le secret d'en extraire ces tons éclatants que l'antiquité entière admira. En cela, du moins, les Syriens étaient les rivaux et peut-être les maîtres des Égyptiens.

Le commerce entre les deux nations se faisait principalement par caravanes nombreuses, mais il n'était pas rare de rencontrer des marchands isolés ou voyageant par petites troupes. On entretient, en général, des idées assez fausses sur la prétendue immobilité des nations anciennes et notamment des Égyptiens. Loin d'être casaniers, les gens d'autrefois recherchaient les aventures autant et plus peut-être que nos contemporains. Les fellahs sont sans cesse en mouvements, aux bord du Nil, et l'Égypte actuelle est envahie par les domestiques et par les drogmans syriens. Les Thé-

bains de la XVIIIe dynastie et des dynasties suivantes enseignaient les dialectes cananéens à leurs enfants, et cette éducation les préparait, soit au service officiel, soit au commerce lointain. Sans doute, les dangers qui les attendaient dans leurs courses étaient des plus sérieux. Entre la frontière d'Égypte et Gaza, les Sittiou étaient toujours prêts au pillage. La route était à peu près sûre entre Gaza et Joppé, mais entre Joppé, Ako et Mageddo s'étendait une immense forêt dont les croisés de Richard Cœur-de-Lion traversèrent l'épaisseur, avant d'arriver au champ de bataille d'Arsouf. On cheminait sous bois, l'arc prêt à jouer, et le danger redoublait à franchir les défilés du Carmel. « Toi cependant, tu es seul, sans guide, sans troupe à ta suite, et tu » ne trouves pas de montagnard qui t'indique la direction » que tu dois prendre; aussi l'angoisse s'empare de toi, » tes cheveux se dressent sur ta tête, ton âme passe tout » entière dans ta main, car la route est pleine de roches et » de galets, sans passage frayé, obstruée de houx, de ronces, » d'aloès, le précipice d'un côté, la montagne abrupte de » l'autre. Tandis que tu chemines, ton char cahote sans » cesse, ton cheval s'ébroue au moindre choc; s'il se jette » brusquement de côté, ton timon est jeté avec lui, les rênes » sont arrachées violemment de ta main et on tombe; si, » tandis que tu pousses droit devant toi, le cheval arrache » le timon au plus étroit du sentier, il n'y a pas moyen de » le rattacher, et tu ne peux le rajuster, le joug reste en sa » place, et le cheval s'alourdit à le porter. Ton cœur se » lasse enfin, tu te mets à galoper, mais le ciel est sans » nuage, tu as soif, l'ennemi est derrière toi, tu as peur, et » dès qu'une branche épineuse d'acacia te happe au passage, tu te jettes de côté, ton cheval se blesse, tu es précipité à terre, et tu te meurtris à grand douleur[1]. » Au passage du Liban, les Bédouins sont en embuscade; les

1. *Papyrus Anastasi n° 1*, pl. XXIII, l. 7; pl. XXV, l. 2.

hyènes et les ours rôdent autour du campement pour enlever les chevaux. Aucun de ces périls ne rebutait le voyageur : les marchandises cahotées, menacées, défendues jour après jour, finissaient par arriver à destination. La voie de mer, plus difficile encore si l'on songe à ce qu'étaient les bateaux de l'époque, n'était pas moins fréquentée. Les flottes chargées des denrées de l'Égypte cinglaient vers les ports de Syrie, et les escadres phéniciennes, remontant le Nil, venaient aborder à Tanis et dans d'autres villes du Delta, peut-être à Memphis. C'était un va-et-vient perpétuel. Les produits de l'Asie centrale, ceux mêmes de l'Europe boréale, l'ambre et l'étain, passaient de main en main jusque dans les bazars des cités syriennes et de là s'embarquaient pour l'Égypte. Le pays de Canaan était comme un vaste entrepôt où l'Afrique se rencontrait avec l'Europe et l'Asie. Riche par le sol même, il augmentait encore sa richesse par l'habileté de ses artisans et la hardiesse de ses matelots. Comment s'étonner s'il suffit aux pillages réguliers que l'Égypte lui infligea pendant des siècles?

Son organisation militaire n'était pas, en effet, à la hauteur de son industrie, et ne lui permettait pas de défendre efficacement ce qu'il savait si bien gagner. Non que la vaillance ou l'esprit militaire lui fissent défaut : ses peuples étaient toujours en guerre l'un contre l'autre, et, par conséquent, ils s'entendaient aussi bien que personne au maniement des armes. Mais l'émiettement de leurs forces les condamnait à la défaite en présence de l'étranger. En vain les chefs, oubliant leurs discordes pour un moment, se liguaient afin de résister à l'ennemi commun : leurs contingents, sans cohésion, sans unité de commandement, ne tenaient pas devant les régiments compacts et bien dirigés des Égyptiens, même inférieurs en nombre. Les Khiti seuls pouvaient mettre en ligne des masses profondes : ils balancèrent plus d'une fois la victoire, et ils obligèrent Ramsès II à les traiter d'égal à égaux. S'ils étaient parvenus à rallier autour d'eux

toutes les tribus du Nord et du Centre et à former un empire puissant, peut-être la Syrie aurait-elle été en état de conserver son indépendance contre l'Égypte d'abord et, plus tard, contre l'Assyrie. Ils n'y réussirent pas, non plus que les princes d'Israël ou les rois de Damas, et la Syrie, divisée contre elle-même, fut, dès lors, ce qu'elle est toujours restée depuis, une proie que l'Afrique disputa à l'Asie.

Ceci n'est qu'une esquisse jetée à grands traits : le temps m'aurait manqué pour la préciser davantage et pour en faire ressortir le détail. J'espère pourtant l'avoir tracée assez nette pour vous indiquer ce que les monuments égyptiens peuvent apporter de renseignements nouveaux aux historiens de la race juive. Grâce à eux, les peuples aux dépens desquels les enfants d'Israël se conquirent une patrie, revivent à nos yeux : nous voyons leurs traits, leurs costumes, leurs armes, nous apprenons à connaître leurs religions et leurs mœurs, nous commençons à comprendre quelle part leur revient dans le développement du peuple hébreu, et, par l'intermédiaire du peuple hébreu, dans le développement de nos civilisations.

§ 2

Sur un groupe de villes énumérées dans la liste de Thoutmôs III[1]

Dans la liste des conquêtes de Thoutmôs III, on rencontre le groupe de villes suivant : 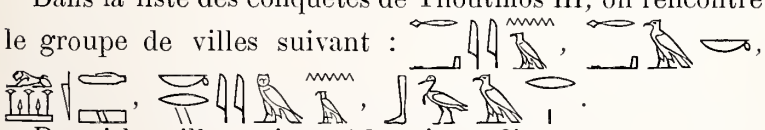 .

Parmi les villes qui précèdent immédiatement, on trouve

1. Publié dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Alterthumskunde*, 1879, t. XVII, p. 54-55.

, תענך, Θαναάχ, et , יבלעם, Ἰεβλαάμ, dont la position est déterminée exactement; parmi celles qui suivent, , אנחרת, Ἀναχαρέθ, d'Issachar. De plus, on sait par d'autres témoignages que est עכו, Ἄκχω. Les villes non encore identifiées de ce groupe appartiennent donc, selon toute vraisemblance, à la même région.

La première est évidemment le mot עין, qui entre dans la composition du nom , par exemple; cf. שאה, שוא, *strepuit, fragorem edidit;* — Niph. *strepuit,*

tumultuatus est fluctus aquarum, d'où le sens de *fontaine bruissante* pour le nom géographique. Peut-être est-ce

el-Aïn que la carte de Menke place entre Nazareth et el-Khaladiyéh, sur un des Ouadis qui débouchent dans le Ouadi-'l-Bedaouï, affluent du Kishon.

La seconde est composée de deux mots sémitiques ראש קדש, dont le premier a passé en égyptien avec son sens de tête, sommet de montagne, sous la forme (*Papyrus Anastasi n° 1*, pl. XXI, 1, 5; cf. Chabas, *Le Voyage d'un Égyptien*, p. 181-182), et le second se retrouve dans le nom des diverses Qodshou que citent les monuments. C'est un sommet saint ou, puisque nous sommes en territoire phénicien, un cap saint.

La troisième 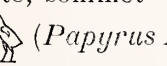 a été identifiée avec le mont Carmel et la ville de Carmel. Son nom répond lettre à lettre à celui de la station romaine Kalamôn (Clermont-Ganneau, *Observations sur quelques points des côtes de la Phénicie et de la Palestine*, 1875, p. 9 sqq.), et à celui de la ville moderne de Kalimoun.

La quatrième 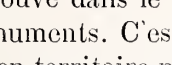 , באר, « le puits », est probablement Bir-el-Kénisch, où il y a des ruines, dans les environs de Kalimoun et de el-Tiréh.

En résumé, dans ce groupe, nous avons au moins deux noms dont la localisation est certaine : Akko et Kalimana et, entre les deux, un Rosh-Qodsh, dont il s'agit de déterminer l'emplacement.

Rosh-Qodsh est une ville de nom analogue aux villes en Rus- initial de la colonisation phénicienne, Ruspina, Ruscinona, Rusicade, Rusazus, Rusuppisir, Rusucurru, Rusubiccari, etc. Toutes ces villes sont des villes maritimes placées sur un cap, ou à proximité d'un cap. Si Rosh-Qodsh est une ville maritime, — et son intercalation entre Akko et Kalimana semble le prouver de même que la formation de son nom, — je ne vois qu'un point de la côte qui puisse répondre à la position que semble indiquer le texte égyp-

tien, celui de l'ancienne *Sycaminos,* aujourd'hui *Haïfa.* Le voisinage du Carmel, montagne sacrée (Baudissin, *Studien zur Semit. Religionsgeschichte,* t. II, 234), explique suffisamment pourquoi la ville située sur le cap formé par le Carmel s'appelait *Rosh-Qodsh.*

§ 2ª

Sur le nom d'un roi de Dor[1]

Le roi de Dor, *Bdl,* mentionné au *Papyrus Golénischeff* (Max Müller, *Asien und Europa,* p. 389), porte un nom qui parait formé de בר pour עבר et de אל, « serviteur de El ». La vocalisation phénicienne dans les mots de ce type est *Bod,* Βοδόστωρ, Οὐοδόστωρ, בדעשתרת, Bodm*ilkart,* Βουμιλχάρ, Βομιλχάς, בדמלקרת, Bod*tanit,* בדתנת, Bod*baal,* בדבעל, Bod*eshmoun,* בדאשמן, qui correspond à celle de l'assyrien Boud*îlou,* Poud*îlou,* si ce nom, comme je crois, appartient à cette série : elle ne correspond pas à l'orthographe égyptienne où 𓃭 est soit Baï-bï-bê, soit ba. Celle-ci, au contraire, rappelle les rares noms hébreux où l'on rencontre le même procédé de formation בֵּדְיָה Βαδαία pour עֲבֶדְיָה Ἀβδίας, peut-être בְּדָן Bedân pour עַבְדָן Abdôn. La prononciation Bad*îla(ou),* Baîd*îlaou*-Bêd*îlou,* que l'orthographe égyptienne semble indiquer, rendrait donc l'articulation cananéenne plutôt que la phénicienne. Pour 𓇳, au milieu d'un mot, = אל, comparer Lepsius, *Denkm.,* III, pl. 129, et *Liste de Thoutmosis III,* nº 110[2].

1. Publié dans le *Recueil de Travaux,* t. XX, p. 120.
2. Cf. p. 45, 78-79, du présent volume.

§ 3

Entre Joppé et Mageddo[1]

En examinant les listes géographiques du Nouvel Empire, on reconnaît assez promptement que la région triangulaire comprise entre la Méditerranée de Joppé à Dor vers l'Ouest, le Carmel au Nord, les monts d'Éphraïm à l'Est, n'a fourni, pour ainsi dire, aucun nom de ville aux conquérants égyptiens. Un coup d'œil jeté sur la carte nous montre qu'aujourd'hui encore elle n'est pas très populeuse, et qu'elle ne renferme qu'un nombre assez restreint de bourgades insignifiantes ; mais l'aspect du pays était-il, à l'époque des Pharaons, ce qu'il est de nos jours, ou ne devons-nous attribuer qu'à un défaut de critique l'impossibilité où nous sommes d'y placer quelques noms ?

Le littoral proprement dit n'a pas dû changer beaucoup depuis l'antiquité. Le courant est trop fort, le long de la côte, pour avoir permis aux rivières paresseuses et troubles qui descendent des monts d'Éphraïm de former des plages d'alluvion à leurs embouchures. Les bancs de sable que le flux y apporte empêchent en partie l'écoulement des eaux et les obligent à s'épandre derrière les dunes en marais et en étangs profonds. Çà et là pourtant, il semble que de petites îles aient été rattachées au continent[2], et des ports jadis célèbres ont été comblés par le travail des flots[3]. Derrière la ligne des landes, entre le Nahr-Kaisariyéh et le

1. Extrait des *Études dédiées à M. le professeur Leemans*, 1885, tirage à part in-f° à vingt-cinq exemplaires.

2. Celui de Dor et celui de Césarée, par exemple.

3. La petite presqu'île sur laquelle s'élèvent les ruines d'Athlit serait, selon la tradition, une île réunie au continent (Guérin, *Samarie*, t. II, p. 290.)

Nahr-el-Qassab s'étend une plaine boisée : « Cessant de fouler un sol noir et limoneux, j'entre, par une légère montée, dans une forêt de chênes clairsemés, qui croissent sur un terrain rougeâtre et sablonneux. Ils appartiennent presque tous à l'espèce que les botanistes désignent sous le nom de *quercus cerris* et *quercus crinita*. Les feuilles sont plus lisses et moins dentelées que celles de nos chênes communs; elles sont chargées de ces tubercules appelés *noix de galle;* la capsule des glands est généralement de grandes dimensions. La tige de la plupart de ces arbres est noueuse et d'une venue peu droite; quelques-uns atteignent une dizaine de mètres de hauteur, mais beaucoup d'autres sont plus petits et ne s'élèvent guère au-dessus de la taille des hautes broussailles. Cette forêt est le reste de celle qui, à l'époque des Croisades, est désignée sous le nom de forêt d'Arsouf, parce qu'elle se prolongeait vers le Sud, jusque dans les environs de cette ville[1]. » Le peu qui en subsiste aujourd'hui n'arrêterait pas une armée, mais au XIIe siècle elle était assez épaisse pour retarder la marche de Richard Cœur de Lion. Le roi d'Angleterre, après s'être reposé deux jours auprès de la *Rivière Salée*[2], s'engagea le vendredi matin dans la forêt d'Arsur et arriva le soir à grand'peine jusqu'au ruisseau de Rochetaillie. Si nous passons du XIIe siècle de notre ère aux premières années de l'Empire romain, nous constaterons, grâce au témoignage de Strabon, l'existence de la même forêt. « Après Akè, vient la Tour de Straton avec une rade; entre les deux, le Carmel et des villes dont le nom seul subsiste, Sycaminôn, le bourg des Bouviers, celui des Crocodiles et d'autres semblables, puis une grande

1. Voir Guérin, *Description de la Palestine, Samarie*, t. II, p. 388; cf. Conder, *Mediæval Topography of Palestina*, dans le *Palestine Exploration Fund, Quarterly Statements*, 1875, p. 91-92.

2. Aujourd'hui le Nahr Iskandérounéh.

chênaie, puis Joppé[1]. » L'étendue de cette forêt était assez considérable pour que le traducteur grec d'Isaïe employât δρυμός à traduire שָׁרוֹן, bien que le sens radical des deux mots fût absolument différent[2]. Elle était infestée de brigands, comme le Carmel lui-même[3], et elle ne commença probablement à s'éclaircir qu'après qu'Hérode eût fondé Césarée sur l'emplacement de la Tour de Straton. Je crois qu'on peut admettre, sans risquer de se tromper beaucoup, qu'elle existait déjà aux temps pharaoniques, mais plus dense et plus vaste. Les Bédouins pillards qu'un texte égyptien mentionne entre Mageddo et Joppé[4] devaient y trouver un asile assuré, comme les brigands phéniciens ou juifs de l'époque d'Auguste.

La description que nous fait le même document de la route qui reliait les deux villes est de nature à nous confirmer dans l'impression que nous donnent les écrivains d'âge récent. Le scribe du *Papyrus Anastasi n° 1*, après avoir promené son héros à travers la Syrie, le reconduit vers le Sud pour l'exposer à de nouvelles misères. « Je [te] ferai connaître, lui dit-il, le chemin qui passe par Magidi[5], car toi, tu es un héros habile aux œuvres de vaillance, trouve-t-on un héros qui charge comme toi à la tête des soldats, un seigneur qui, mieux que toi, lance la flèche? Te voilà donc sur le bord d'un gouffre profond de deux

1. Strabon, liv. XVI, c. II, § 28.

2. *Isaïe*, XLV, 10 : ἐν τῷ δρυμῷ. Le même nom δρυμοί est appliqué par Josèphe (*Arch.*, XIV, 18, 2) à une partie du pays situé au pied du Carmel, celle-là même probablement où l'on trouve aujourd'hui le puits de Driméh درمه بير (Guérin, *Samarie*, t. II, p. 309.)

3. Strabon, liv. XVI, c. II, § 28.

4. *Papyrus Anastasi n° 1*, pl. XXIII, l. 7.

5. 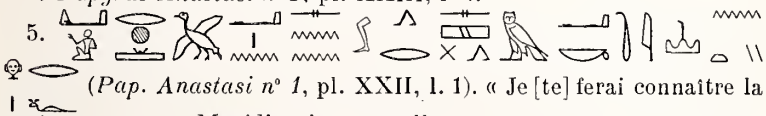
(*Pap. Anastasi n° 1*, pl. XXII, l. 1). « Je [te] ferai connaître la route pour passer Magidi qui est sur elle. »

mille coudées, plein de roches et de galets; tu chemines, tenant l'arc et brandissant le fer de la main gauche, tu le montres aux chefs excellents et tu obliges leurs yeux à se baisser devant ta main[1]. Tu es destructeur (?) comme El, ô cher héros![2] Tu [te] fais un nom, héros, maître des chevaliers d'Égypte; devienne ton nom comme celui de Kazarti, chef du pays d'Asarou alors que les hyènes le rencontrèrent au milieu des baumiers, sur le chemin creux, terribles comme les Bédouins qui se cachent sous les taillis, longues quelques-unes de quatre à cinq coudées et le corps semblable au sanglier (?)[3], d'aspect féroce, impitoyables, sourdes aux prières. » Toi cependant tu es seul, sans guide, sans troupe à ta suite, et tu ne trouves pas le montagnard[4] qui t'indique la direction que tu dois prendre[5], aussi l'angoisse s'empare de toi, tes cheveux se dressent

1. 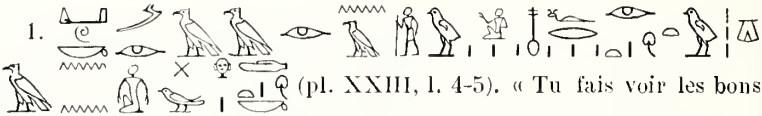 (pl. XXIII, l. 4-5). « Tu fais voir les bons chefs, leurs yeux s'affaisser sous ta main. »

2. Voir Erman, *Zeitschrift*, 1877, p. 36. Il me semble que le premier mot doit se rattacher à une racine comme אבד, *amissus est, periit, interiit*, Pi. אִבֵּד, *perire fecit, perdidit, delevit.*

3. 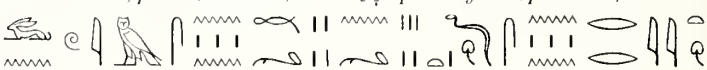 (pl. XXIII, l. 8).

4. La lecture *ari-el* que Brugsch propose pour 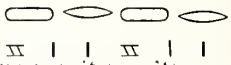 (*Geschichte Ægyptens*, p. 558, note) ne me paraît pas être satisfaisante. Je rapprocherai plutôt ce mot de אָרְרִי, plus souvent écrit הָרָרִי ou הָרָדִי, *incola regionis montanæ vel ephraimiticæ vel judeæ.* Le déterminatif de l'égyptien paraît montrer que le scribe connaissait le sens *exsecratus est, abhorruit*, du verbe אָרַר.

5.

sur ta tête, ton âme passe tout entière dans ta main[1], car la route est pleine de roches et de galets, sans passage frayé, obstruée[2] de houx, de ronces[3], d'aloès[4], de Souliers de chien[5], le précipice d'un côté, la montagne abrupte de l'autre. Tandis que tu y chemines[6], ton char cahote sans cesse et ton cheval s'effraie du [moindre] choc[7] : s'il se jette de côté[8], ton timon est jeté [avec lui], les rênes sont arrachées violemment, et on tombe ; si tandis que tu pousses droit devant toi, le cheval arrache le timon au plus étroit du sentier[9], il n'y a pas moyen de le rattacher, et tu ne peux le rajuster, le joug reste en sa place

(pl. XXIII, l. 9; pl. XXIV, l. 1), « la direction tu décides de cheminer pour toi ».

1. (pl. XXIV, l. 2). « Ton âme se pose sur ta main. » Le héros conduit un char : le membre de phrase signifie seulement qu'il met toute son âme à le bien conduire.

2. Lit. : « plantée de ..... ».

3. , קוֹצ *spinæ, vepres.*

4. .

5. Peut-être l'une des plantes épineuses, appelées encore aujourd'hui par les Arabes d'Égypte et de Syrie كليه et ام الكلب.

6. du texte est sûrement une forme incomplète de l'expression fréquente *à sa place, en son temps.*

7. .

8. me paraît être une locution analogue à *se jeter au dehors.*

9. « Tu passes ton chemin , le cheval à couper le timon sur le défilé », etc. Le timon était rattaché au corps du char par des lanières de cuir entrecroisées, d'où l'expression employée en cet endroit.

et le cheval s'alourdit à le porter. Ton cœur se lasse enfin, tu te mets à galoper, mais le ciel est sans nuage, tu as soif, l'ennemi est derrière toi, tu as peur et dès qu'une branche épineuse d'acacia te happe au passage, tu te jettes de l'autre côté [de la route], ton cheval se blesse sur l'heure, tu es précipité à terre et tu te meurtris à grand douleur[1]. Entrant à Joppé, tu y rencontres un verger fleuri en sa saison, tu fais un trou dans la haie pour y aller manger, etc. » La fin du récit raconte une mésaventure amoureuse et ne nous fournit aucun renseignement nouveau sur le point qui nous intéresse. M. Conder est, à ma connaissance, le seul savant qui ait essayé de porter l'itinéraire du scribe égyptien sur la carte. Il suppose que le héros de l'histoire, sorti de Mageddo, se dirige vers le Sud, « et, marchant par Engannim (Jénin), débouche sur la route par laquelle les Madianites descendaient en Égypte au temps de Joseph et qui passe par Dothan (*Genèse*, XXXVII, 17). Poussant à travers la plaine de Ramléh, il devait nécessairement arriver à un défilé court mais difficile, appelé Ouady-Mussin, celui-là même probablement où son chariot se brisa, et là, entrant dans la plaine de Sharon, il rejoignit la grand'route qui mène à Joppé, à vingt-cinq milles seulement de cette ville[2]. » M. Conder suppose que le défilé mentionné dans le *Papyrus Anastasi n° 1* est situé à mi-chemin entre Maggedo et Joppé : en rapprochant le texte du temps de Ramsès II du récit de la première guerre de Thoutmôs III, on est amené à reconnaître que le défilé était situé presque au

1. Lit. : « Tu te donnes sur l'autre côté, tu trouves le gisement à terre, tu vois le goût de tes douleurs. » 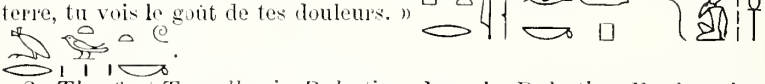

2. *The first Traveller in Palestine*, dans le *Palestine Exploration Fund, Quarterly Statements*, 1876, p. 84-85. Plus tard, il a essayé de montrer que Mageddo devait être placée à Mujeddah et non à Lejjun.

sortir de la ville. Thoutmôs III, apprenant la concentration des forces syriennes sous Mageddo, tient conseil à Iouhmou (El-Khéimèh), et demande à ses généraux quel chemin il suivra pour aborder l'ennemi. « Ils dirent en face de Sa Majesté : Pourquoi irions-[nous sur] ce [che]min qui va toujours en se rétrécissant quand on [vient nous] dire : L'ennemi est là qui se tient pour défendre [ce che]min contre une multitude » ? Ne faut-il pas que les chevaux et les hommes y passent un à un, [et alors] est-ce que notre avant-garde pourra livrer bataille, tandis que les gens de l'arrière-garde seront encore à ʿArouna qui ne combattront point ? Or, il reste [deux autres che]mins : un chemin voici qu'il nous [conduira à l'est de] Tâanaq, l'autre [voici qu']il [nous con]duira au nord de Zifti et nous déboucherons au nord de Magidi. Que notre vaillant maître prenne celui des deux qui lui plaira, [mais qu'il] ne nous mène point sur [ce] chemin douteux, où sont nos éclaireurs. » Thoutmôs III rejette leur avis avec indignation, s'engage dans le défilé d'Arouna, et débouche dans la plaine de manière à avoir une de ses ailes à Tâanaqi, l'autre au sud de Magidi, position qui ne se comprend que s'il a suivi le Ouady-'Ar'arah et franchi le Carmel au col d'Oumm-el-Fahm[1]. Les deux autres routes doivent être, la première celle qui passe par Jénin, la seconde l'une des voies qui franchissent le Carmel entre Zebdéh et Bourkin. Il me parait que les deux textes se complètent l'un par l'autre : où Thoutmôs III donne une description stratégique, le scribe de Ramsès II donne une description poétique. En résumé le héros a suivi, probablement sans grands écarts, le chemin qui va encore de Lejjoun à Jaffa par le Ouady-'Ararah, Kerkour, Kakôn, Kalkiliéh, Bir-Adas et Sârôna.

1. Voir dans le *Recueil de Travaux*, t. II, p. 51 sqq. [= t. IV, p. 208 sqq. de ces *Mélanges*], la restitution du texte hiéroglyphique. C'est par erreur que j'ai mis là « à l'ouest de Tâanaq » et non pas, comme ici, « à l'est ».

Cela dit, la question que je me posais au début reçoit une réponse satisfaisante. Le pays était alors à peu de chose près ce qu'il était à l'époque romaine, ce qu'il est aujourd'hui. La forêt signalée par Strabon couvrait les parties voisines de la mer et servait d'asile aux Shasou. La configuration du Carmel et l'étroitesse des cols qui le traversent rendaient les communications entre la plaine d'Esdraélon et les plaines situées au sud de la montagne, entre les collines d'Éphraïm et la Méditerranée, difficiles pour de simples voyageurs, même pour des armées. Le pays était donc peu connu des étrangers et les rares bourgades qu'il renfermait, défendues par la nature contre les opérations militaires, n'avaient aucun titre à figurer sur les listes de conquêtes égyptiennes.

Louxor, le 2 Mars 1885.

§ 4

Analyse de la liste géographique de Thoutmôs III à Karnak[1]

Le récit de la campagne contre Mageddo n'aurait pas été complet si Thoutmôs III n'y avait joint l'énumération des villes qu'il avait enlevées de force ou qui s'étaient soumises volontairement après la victoire. Il fit donc graver sur deux pylônes de Karnak (VI et VII) trois longues listes de noms géographiques[2]. La première contenait :

1. Publiée dans la *Zeitschrift für Altägyptische Sprache und Alterthumskunde*, 1881, t. XIX, p. 119-131.
2. Mariette, *Karnak*, pl. XVII, XXVIII, 27.

. Elle fut analysée par M. de Rougé[1], peu de temps après la découverte. Les deux autres listes ne sont guère que des copies légèrement modifiées de la première : elles ont été publiées *in extenso*, et commentées par M. Mariette lui-même dans un ouvrage spécial[2]. Je vais, en m'aidant des travaux de mes devanciers, examiner l'un après l'autre, les cent-dix-neuf noms que nous fournissent les trois listes.

1° 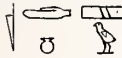 *Qodshou*, קדש. M. Mariette ne croit pas que nous ayons ici la Qodshou de l'Oronte, dont la situation a été si heureusement définie par Brugsch[3] : il préférerait la Kadesh de Nephtali. « Aucune position ne nous paraît mieux » convenir à la ville qui fut le centre de la confédération » des peuples que Thoutmès III eut à combattre. Environ- » née de murailles comme elle l'était, elle commandait, » mieux que Megiddo encore, les défilés qui sont la clé de » la route du Liban. Au contraire, la Qodshou de l'Oronte » nous semble trop au nord et en dehors de la zone géogra- » phique qu'embrassent les listes de Karnak[4]. » Je ne vois pas que la Qodshou de l'Oronte soit sensiblement plus en dehors de la zone géographique en question que Damas et Beyrout dont M. Mariette admet la présence dans nos listes : l'argument de l'éloignement ne me semble donc pas être de grand poids. Au contraire, le rapprochement de Qodshou et de Magiddi s'explique par le fait que le prince de Qodshou et le prince de Magiddi étaient les chefs de la Confédération syrienne et devaient naturellement être en tête de la liste.

1. *Études sur divers Monuments du règne de Thoutmès III*, 1861.
2. *Les Listes géographiques des Pylônes de Karnak comprenant la Palestine*, Le Caire, 1875, texte in-4° et atlas in-folio.
3. Brugsch, *Geographische Inschriften*, t. II, p. 21.
4. Mariette, *l. laud.*, p. 12-13.

Les listes et le récit de la campagne ne sont pas du reste les seuls documents où il est question de Qodshou : elle est mentionnée dans les Annales et dans l'inscription d'Amonemhib. Dans la campagne de l'an XXX, Thoutmôs, après avoir pris et pillé Qodshou, prend les villes de Simyra et d'Arad[1]. Si Qodshou était réellement Kadesh de Nephtali, on ne comprendrait guère le rapprochement des trois villes ; si Qodshou est la Qodshou de l'Oronte, la marche du roi est bien ce qu'elle doit être. Qodshou de l'Oronte est en effet à peu près à la hauteur d'Arad et de Simyra, et l'on comprend aisément que le roi d'Égypte, après avoir pillé la capitale du prince syrien, se soit porté sur la gauche pour aller mettre à la raison les rebelles de la côte phénicienne. Je ne crois donc pas qu'il y ait lieu de distinguer entre la Qodshou de Thoutmôs III et celle de Ramsès II : je considère le n° 1 de la liste de Karnak comme étant la Qodshou de l'Oronte.

2° . מְגִדּוֹ. *Magiddi.*

3° *Khaai.* M. de Rougé avait indiqué, mais pour la repousser, l'identification avec la ville de הָעַי, Γαί, ἡ Γαί. M. Mariette l'a adoptée et il admet la transcription de ע par . Cette transcription est impossible en soi, et l'identification du nom égyptien avec העי est d'autant moins excusable que transcrit littéralement nous donne un mot hébreu חַוָּה, *vicus, pagus.* Situation inconnue.

4° *Git-Sounà,* *Gi-Sounà,* *Gi-thouna.* M. Brugsch propose Kishion, קִשְׁיוֹן[2] ; mais je ne vois pas pourquoi les Égyptiens, qui avaient l'articulation שׁ des Sémites, auraient transcrit שׁ dans Kishion par *th-sou,* *sou,* ou *thou.* M. Ma-

1. *Annales*, l. 7.
2. *La sortie des Hébreux d'Égypte*, p. 44.

riette propose גת, Gath des Philistins, par retranchement de la finale de l'égyptien et par transcription de , et en ת. « Le ת hébreu est en effet rendu dans le » texte égyptien avec une exactitude d'autant plus grande » qu'on voit par les variantes = = l'em- » barras dans lequel le scribe égyptien s'est trouvé en pré- » sence de cette lettre[1]. » Les scribes égyptiens ont eu souvent à rendre le ת et ils n'ont jamais éprouvé l'embarras qu'on leur suppose ; ils ont toujours mis ou pour ת, jamais une combinaison comme , ou la sifflante . Le texte égyptien, transcrit lettre à lettre, nous donne soit כיתסון soit גיתסון, et M. de Rougé, tout en rapprochant le mot de גְּדִיש, *tumulus*, ne voyait rien dans la Bible qui pût lui être comparé.

Les variantes *Git-Souna*, *Gisouna*, et *Githouna*, sont faciles à expliquer. La combinaison *ths* est malaisée à prononcer et s'affaiblit naturellement soit en *s* soit en *th*. D'autre part le répond plus souvent au ג qu'au ק ou au כ. Je pense donc que nous avons ici affaire à un nom propre composé גִּת־סוֹן ou גִּת־שׁוֹן analogue à גַּת־הַחֵפֶר, nom d'une ville de Zabulon, ou à גַּת־רִמּוֹן, nom d'une ville lévitique de Dan et de Manassé. Souna ou Souana rappelle immédiatement la שִׂיאוֹן, *Seon, Soen,* la Sion d'Issachar, qui était située au pied du Thabor. Je ne sais pas si גִּת־שׁוֹן peut être identique à שִׂיאוֹן comme גַּת־רִמּוֹן paraît l'être à רִמּוֹן : mais la position de *Soen, Seon, Sion* dans Issachar, au pied du Thabor, répond assez bien à ce que nous pouvons attendre du voisinage de Magiddi. Pour *s* = *sh*, voir les noms comme Kisouna, Astartou, etc. : nous sommes dans la région où la substitution de la sifflante à la chuintante est un fait dialectal d'occurrence fréquente.

1. Mariette. *op. laud.*, p. 13-14.

5° *An-Shaouï*. M. de Rougé rapproche ce mot de עֹנֶשׁ, *mulcta*. Je pense que doit être ici le mot עַיִן, *fons*, et une forme apparentée à la racine שָׁאָה, שׁוּא, *strepuit, planus, æquus fuit*, si bien que *En-Shaouï* signifierait ou à peu près *la fontaine bruyante* ou *la fontaine de la plaine*. Situation inconnue.

6° *Dibkhou*. Mariette voit dans תַּפּוּחַ de Juda une *transcription suffisamment exacte du Tebkhu* ou *Tabukh des listes égyptiennes* et n'admet pas qu'on rapproche cette ville de la , voisine de Qodshou, que cite le *Papyrus Anastasi n° 1*. M. de Rougé, au contraire, recommande ce rapprochement et voit dans notre ville la טִבְחַת de la Bible, ainsi que la racine טָבַח, *mactare*. L'orthographe par initial répond à la variante chaldéenne דְּבַח de la racine en question. Situation inconnue.

7°, 8° La troisième liste donne où les deux autres donnent . La leçon me paraît venir d'une transcription fautive de l'original hiératique des listes. Il est possible en effet qu'une forme très cursive *Bamâï* ait été interprétée *Kamâti*. De toute manière *Bamâï* et *Kamâti* donnent le même sens : ou serait בָּמָה, plur. בָּמוֹת, *locus excelsus, fana*, etc., et se rattacherait à la racine קוּם, *surgere*. M. de Rougé voudrait voir dans cette localité la קָמוֹן Kamôn de Giléad. J'en considère la situation comme étant inconnue.

9° *Touthina, Toudina, Douthina, Doudina*. Selon M. de Rougé, transcription exacte de דְּתָן ; selon M. Mariette, par addition de *i* initial et par soustraction de *na* final יוֹטָה, Ἰεττάν de la tribu de Juda. Le nom rappelle plutôt דֹּתָן, דֹּתָן de Samarie, aujourd'hui Tell-Dotham.

10° *Robina, Lobina*. Selon MM. de Rougé et Mariette, לִבְנָה de Juda. Il y avait au nord de Silo une autre ville de לְבוֹנָה.

11° *Karti-Nit'na*. M. de Rougé, qui n'avait à sa disposition qu'une copie fautive , avait reconnu dans cette ville, soit קִרְיַת־סַנְסַנָּה soit קִרְיַת־סַנָּה. M. Mariette admet un renversement *Net'naou* pour *T'ennaou* et une transcription impossible de ס par un צ égyptien. « Peut-être demandera-t-on pour quel » motif le scribe égyptien chargé de la transcription de ce » nom lui a fait subir une déformation qui, en définitive, » le rend méconnaissable. L'esprit égyptien, porté aux in- » génieuses assimilations, se retrouve là. Notons en effet » que *Kiriath-Sannah* veut dire la *Ville des palmiers ;* » mais notons aussi que *Keret-net'-na-u* veut dire la *Ville* » *des arbres Net'* , *Net'* étant d'ailleurs un nom » d'arbre inconnu. En renversant la syllabe *net'*, le » scribe a donc réussi à faire avoir en égyptien au mot » qu'il voulait transcrire, à peu près le même sens et le » même son qu'il avait en hébreu[1]. » Le mot est la transcription exacte de נִצָּן, *fleur*. Je ne sais pas si le pluriel en égyptien indique ici un pluriel sémitique, auquel cas on aurait קִרְיַת־נִצָּנִים. Je crois plutôt que, si l'original sémitique avait cette terminaison ־ים, le scribe égyptien l'aurait rendue par ou comme il a fait ailleurs. Nous avons donc ici une קִרְיַת־נִצָּן, une *Ville de la fleur*, analogue à קִרְיַת־יְעָרִים, *la Ville des forêts*, etc., pour la forme grammaticale. Situation inconnue.

12° *Maroma* est le mot מָרוֹם, *locus excelsus, editus*. C'est probablement la localité qui est com-

1. Mariette, *op. laud.*, p. 16-17.

prise dans l'expression מֵי מְרוֹם, et que Robinson a retrouvée à deux heures au nord-ouest de Safed, avec son nom antique *Meiroum* ou *Méroun*.

Les onze noms que je viens d'étudier de Magiddi jusqu'à Mérom forment une série dont l'emplacement a été cherché sur divers points du territoire palestinien. M. Mariette, trompé par des identifications erronées, a cru pouvoir placer les n°s 4-11 dans le sud du pays; comme ni , ni , ne peuvent être Gath et Kiriath-Sensenah, je pense qu'on peut dès à présent renoncer à l'idée de chercher l'équivalent de cette série parmi les noms de la tribu de Juda. Les seules localités dont la position soit connue, Magiddi et Mérom, sont en Galilée; il y a donc chance pour qu'une partie des localités énumérées entre elles soient situées également en Galilée. Cela paraît vraisemblable pour Git-Souana. Si Doutina est vraiment Dothaïn, il est permis de supposer que Lobina est la Lébonah de Samarie, aujourd'hui Loubban. Les autres localités ne me rappellent aucun nom ancien ou moderne : je ne m'obstinerai donc pas à leur chercher des analogues dans la Bible au prix d'interversions ou de modifications dans la valeur des lettres. La Bible n'a jamais eu la prétention de nous donner un tableau géographique complet de la Palestine, et les données des monuments égyptiens ne doivent pas nécessairement concorder toujours avec les données qu'elle nous fournit. Telle ville qui ne figure pas au *Livre des Juges* peut se rencontrer dans les listes de Karnak; tel bourg, jugé trop insignifiant pour être compris dans le catalogue des bourgs assignés à chaque tribu, a été considéré assez bon pour faire nombre dans l'énumération des conquêtes de Thoutmôs III. Des recherches approfondies nous permettront probablement de retrouver quelques-uns des noms de ces localités obscures encore vivants aujourd'hui : il faudra nous résigner à ignorer toujours la situation véritable du plus grand nombre.

13° *Dimasqou*, 14° *Adira*, 15° *Aoubila* sont bien, comme l'a montré M. de Rougé, Damas, אֶדְרְעִי, Ἄδρα, Ἄδαρα, Édréï, et אָבֵל l'Abyla située près d'Édréï.

16° *Hamatou*. Non pas, comme le veut de Rougé, Hamath la Grande, mais l'Hamath située sur le Yarmouk, et qui servait de station thermale à la grande ville de Gadara. Le voisinage d'Édréï et d'Abyla prouve que Mariette a eu raison de proposer cette assimilation.

17° *Akidou*, ou avec la valeur *ia*, *iou*, de , Jakidou. Se rattache probablement à la racine יָקַד, *arsit*, *exarsit*, qui entre dans le nom de la ville, יָקְדְעָם de Juda.

18° *Shamânaou* : la seconde liste a oublié et donne *Shamâa*. Le nom , qui tient le trente-cinquième rang, paraît être le même mot au singulier. M Mariette propose la Σαμουλίς de Ptolémée, voisine de Damas : M. de Rougé (p. 51, n° 34) rapproche la forme égyptienne des termes שֶׁמֶן et שְׁמָנִים « la graisse », que la *Genèse* applique à la désignation générale des terres productives, et de l'arabe سمنان et سامان qui a servi à nommer diverses localités, entre lesquelles notre choix n'est pas fixé ici par quelque circonstance déterminante.

19° *Beérotou*, בְּאֵרוֹת, pluriel de בְּאֵר, ne peut être ni la Beéroth de Benjamin, ni, comme le veut Mariette, la Béryte de Syrie. L'ensemble de la liste nous oblige à placer cette ville dans la région que traverse le Jourdain à sa sortie du lac de Tibériade.

20° *Mat'ana*, מָדוֹן, selon Mariette, mais je ne connais pas un exemple certain de pour ד. Tel qu'il est, le nom égyptien est une transcription exacte soit de מָזוֹן, *cibus*, soit de מִזְוָן, pl. מִזְוָנִים, *pastus*, *pinguis* de la racine זון,

alere. Je ne connais aucune localité qui porte ce nom, mais, à en juger d'après la position du numéro suivant, je pense que Mat'ana devait se trouver dans les environs du lac de Tibériade.

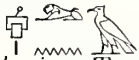

21° *Sarona*. La transcription exacte serait סִרְיוֹן, שִׂרְיוֹן, *lorica*. Toutefois la sifflante peut être, ici comme dans Dimasqou, Astartou, Kasouna, etc., une particularité dialectale, et alors Sarona serait le שָׁרוֹן d'Isaïe (XXXIII, 9) dont Eusèbe dit qu'il était ἡ ἀπὸ τοῦ ὄρους Θαβὼρ ἐπὶ τὴν Τιβεριάδα λίμνην χώρα. On trouve encore aujourd'hui, dans la région indiquée par Eusèbe, un village de Sarounéh (Guérin, *Galilée*, t. I, p. 267), qui possède quelques débris antiques et pourrait être la Sarona des listes.

22° *Tobi*. C'est la racine טוֹב, *bonus*, dont une autre forme se rencontre au n° 205 de la liste. Je ne pense pas qu'il s'agisse ici du pays de Tôb, mais de l'une des nombreuses localités de la Galilée qui pouvaient s'appeler *la bonne*. Il y a justement au sud et pas bien loin de Sarounéh un village de Oumm-et-Taybéh (Guérin, *Galilée*, t. I, p. 126-127), que Guérin identifie avec En-hadda : ce pourrait être la Tobi des listes.

23° , *Bit'ana*, d'après Mariette, בֶּטֶן, Βατναί d'Asher, mais répond à צ ou à ז, jamais à ט. Le mot hébraïque le plus voisin est בִּזְיוֹן, *contemptus*, de בָּזָה, *contempsit*, qui entre dans le nom d'une ville de Juda בִּזְיוֹתְיָה. Peut-être vaudrait-il mieux rapprocher Bat'ana de la racine בֹּץ, כִּצָּה, *cœnum, palus*. De toute façon, la ville devait être dans le massif qui sépare la plaine d'Esdraëlon de la vallée du Jourdain, sans qu'il soit facile d'en déterminer la position exacte.

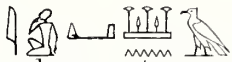

24° *Amashna*. Faut-il décomposer ce nom en deux mots אֵמ־שָׁנָה ou אֵם־אַשְׁנָה, ou bien y voir un seul mot dérivé d'une racine que je ne puis reconnaître ? La ville

même était bien certainement en Galilée ainsi que la suivante, n° 25, *Masakha* (F. de Rougé, מַסָּח, *amotio*, de la racine נָסַח, *evellit, amovit*), dont la situation est inconnue, et le n° 26, *Qaanau*, la קָנָה d'Asher qui est identifiée depuis longtemps.

27° *Aâlouna*, dont la position sera déterminée plus tard.

28° *Astirtou* avec ס dialectale pour שׁ, comme M. de Rougé l'a vu, עַשְׁתָּרוֹת, *Tell-Astérah* ou *Ashéréh*.

29° *Ono-Rephaa*. M. de Rougé soupçonne « *An* initial de n'être qu'un accident grammatical » (peut-être une forme de l'arabe ال, *al*). Si cette vue se » confirmait, il nous resterait ici le radical *rpa*, רפא, qui a » fourni le célèbre nom des רְפָאִים. » Selon M. Mariette, le nom de Ῥαφείων, la *Raphana* de Pline, se cache sous cette forme.

L'hypothèse de M. de Rougé est correcte pour la seconde partie du mot; répond très exactement à la transcription רפא, mais ne saurait être l'équivalent de l'article ال, *al*. Le même élément se retrouve dans plusieurs noms , *Ono-Gas*, , , etc.; et M. de Sauley a déjà reconnu dans le premier de ces mots le terme , אונו, de la racine און, *robur, vis*, dont la forme pleine est en hiéroglyphes : on a ici Ono-Réphah, comme on a Ono-Gas, Ono-Banim (אונו־בָנִים, III égyptien répondant à ים hébraïque), Ono-...nsou. Le voisinage d'Asthoret-Karnaïm me fait penser que M. Mariette a eu raison d'identifier la ville ainsi nommée avec la Raphôn, Raphiôn, Raphana de la Décapole,

peut-être *Er-râféh* sur le Ouady-Hrêr, presque à mi-chemin entre Dérât (Édré-i) et Es-Sanaméïn.

30° *Makato* n'est ni la Makédah de Juda, comme le veut M. de Rougé, ni, comme le veut M. Mariette, הַמַּעֲכָתִי, ὁ Μαχαθεί, qui n'est pas un nom de ville, mais l'ethnique de מַעֲכָה. D'après l'ensemble du contexte, ce serait plutôt la Μακέδ (vulg. *Mageth*) du premier *Livre des Macchabées*, une des villes fortes de Giléad où les Juifs étaient menacés par Timothée, et qui furent délivrées par Judas Macchabée (*I Macch.*, v, 26, 36). C'est probablement le village de Moukatta, que M. de Saulcy nous indique (*Dictionnaire topographique abrégé de la Terre Sainte*, p. 216, s. v. *Mageth*), au sud d'Aphek, non loin du Yarmouk.

Les nos 31, *Louisa*, et 32°, *Hout'ar*, ont été assimilés à לִישׁ, לַיְשָׁה et חָצוֹר. Le nom suivant *Pahir, Phahir, Pahil, Phahil*, a été rapproché de בֵּית־פְּעוֹר (Brugsch, *Géogr. Insc.*, t. II, p. 41), mais je ne connais aucun exemple certain de répondant à ע. Le mot ne saurait se comparer, comme l'a vu M. de Rougé, qu'au chaldéen פֶּחָר, *figulus*. La ville, qui avait quelque importance, était en Galilée entre Hazor et Kinnéreth d'après notre liste, entre *Ako*, *T'amâï*, d'une part, *Beithshâr* et de l'autre, selon la liste de Ramsès II.

34° *Kinnarotou*, כִּנֶּרֶת.

35° *Shemâna*, position inconnue, cf. n° 18.

36° *Adimim* : MM. de Rougé et Mariette אֲדָמִי ou אֲדָמָה de Nephtali. Le nom est au pluriel comme dans celui de la מַעֲלֶה אֲדֻמִּים προσβάσις Ἀδαμμίν, *descensus Adummim* de Benjamin (*Josué*, xv, 7; xviii, 7). Cela n'empêcherait pas cependant l'identification avec la ville de Naphtali, dont

le site est inconnu, mais qui est nommée à côté de Kinnéret comme dans notre liste.

Les quatre localités suivantes, 37° *Qasouna*, 38° *Shanamâ*, 39° *Maschal*, et 40° *Akseph*, sont, de l'aveu général, כִּשְׁיוֹן, et שׁוּנֵם d'Issashar, מִשְׁאָל et אַכְשָׁף d'Asher.

41° *Gébâ-Souân* se compose de l'élément גֶּבַע, *collis*, et d'un radical סוֹעַן, dont je ne vois pas l'équivalent exact. La plupart des noms des villes où entre גֶּבַע, גִּבְעַתשָׁאוּל, גִּבְעַתבשָׂדֶה, etc., perdent d'ordinaire la seconde partie pour ne garder que le terme commun. Je crois donc que la Gaba-Souân de nos listes peut répondre à l'une des גֶּבַע de Galilée, à la *Jebâta* située à l'est de Nazareth dans la plaine d'Esdraëlon, ou plutôt à la Γαβὰ πόλις ἱππέων (Josèphe, *Bell. Jud.*, 2, 18, 1; 3, 3, 1), aujourd'hui Sheikh-Abréik (Guérin, *Galilée*, t. II, p. 395-397).

42° *Taânak* et 43° *Jebleâm* répondent fort exactement à תַּעֲנָךְ, *Ta'annouk* et יִבְלְעָם, aujourd'hui probablement *Djélaméh* au nord de Djénin.

Le n° 44 se présente sous deux formes distinctes et . La première se transcrit littéralement גַּנּוֹת־אַסְנָה *les jardins d'Asnab*, אַסְנָה étant un nom d'homme (*Esdras*, II, 50). D'après Mariette, la seconde « serait une erreur du lapicide, si l'on ne veut pas admettre la chute volontaire de l'*n*. » Je ne puis m'empêcher de remarquer que cette forme soi-disant erronée, transcrite en caractères hébraïques, donne un nom correct גַּי־אַסְנָה, *la vallée d'Asnah*. Peut-être les deux noms servaient-ils à désigner la même localité ; peut-être l'inconnu Asnah avait-il donné son nom à deux bourgs voisins l'un de l'autre. La première forme Ganôt-Asnah pourrait bien n'être qu'une variante nouvelle du nom de localité qui s'ap-

pelle tantôt En-gannim, tantôt Bet hag-gan et, dans Josèphe, Γιναία, aujourd'hui Djénin.

45° *Loutiou-Araka* est formé de deux mots, לוט, לָאַט, *abscondere*, לוּט, *operimentum, velum*, etc., et عرق, *caverne*. Les localités dans le nom desquelles entre ce dernier élément ne manquent pas en Palestine. D'après le contexte, on pourrait placer Loutiou-Araka à العرقا, *El-Araka*, sur le versant septentrional du Carmel, entre Ta'anak et Engannim (Guérin, *Samarie*, t. II, p. 224).

Le nom de (n° 46), *Aina* עין, est trop commun pour prêter à un rapprochement certain en l'absence de toute indication précise. J'avais proposé le village de *El-Aïn*, à quelque distance à l'ouest de Nazareth (*Zeitschrift*, 1879, p. 54[1]); peut-être faut-il rapprocher encore davantage le site en question de celui de (n° 47) *Aqo*. J'ai montré déjà (*Zeitschrift*, 1879, p. 54-55) que les noms suivants *Ros-Qodshou*, *Kalimona*, et *Bir* répondaient très certainement à Haïfa, Kalamon et Bir-el-Kéniséh[2]. M. de Rougé pensait que ce dernier nom n'était pas correct : « Le graveur égyp-» tien avait eu en main une liste où les mots *Bar-shemesh*, » *Atouma*, étaient écrits à la suite l'un de l'autre, et il aura » mal fait sa coupure. » M. de Rougé proposait donc de dire *Bir-shemesh*, *Atouma*. La grande inscription d'Aménophis II (*Zeitschrift*, 1879, p. 56[3]), où parait le même nom de lieu, ne me permet d'accepter cette conjecture; le composé *Shemshe-Édouma* y est donné comme étant le nom d'une

1. Voir plus haut, p. 16-17 du présent volume.
2. Voir plus haut, p. 15-18 du présent volume.
3. Voir t. IV, p. 197, 200 de ces *Œuvres diverses*.

localité. Les deux mots transcrits littéralement forment d'ailleurs un nom convenable שֶׁמֶשׁ־אֶרוֹם.

Les trois villes suivantes, 52° *Anou-kherotou*, 53° *Ophra*, 54° *Ophra*, sont citées toutes trois dans le texte biblique. La première est אֲנָחֲרָת d'Issashar, qui s'élevait peut-être sur l'emplacement d'Ennahourah, sur les pentes occidentales du Djebel-Dahy. La seconde et la troisième sont Ophrah, עָפְרָה de Manassé, près de Sichem, et Ophrah de Benjamin, probablement Et-Taiybéh à cinq milles à l'est de Béthel.

A partir de cet endroit, il semble bien que le rédacteur des listes quitte la Palestine septentrionale pour entrer dans la partie méridionale du pays. Les quatre villes de (n° 55) *Khashbou*, (n° 56) *Ti-souroti*, (n° 57) *Negebou*, (n° 58) *Ashou-shekhoun* ne se présentent pas à nous dans des conditions très favorables à l'identification. La première serait, selon M. de Rougé appuyé par M. Mariette, la ville de חֶשְׁבּוֹן *Hesbân*, au delà du Jourdain, la capitale de Sihon, roi des Amorrhéens : le scribe égyptien aurait laissé tomber la finale répondant à ן du nom hébreu. J'ai cité un exemple d'une abréviation de ce genre dans pour , nom antique de la Byblos phénicienne (*Recueil de Travaux*, t. II), l'identification de Khashbou avec Kheshbôn est donc possible. Si on l'admet, il faut conclure qu'une au moins ou deux des villes qui suivent, l'avoisinaient et doivent être cherchées dans le pays de Moab ou d'Ammon. n'est certainement pas עֲטָרוֹת, car il ne renferme point le ע et le ט du nom hébreu, et il contient en échange un *ti, di* initial et un *sou* que עֲטָרוֹת ne présente point. Si le pouvait être pris pour une variante dialectale, comme

dans les noms géographiques du Nord, serait l'équivalent exact de תְּשׁוּרוֹת, pluriel de תְּשׁוּרָה, *munus, donum :* sinon il faut y chercher un pluriel féminin d'un nom en ת initial dérivé d'une racine telle que סִרָה, סִלָּה, etc. Je ne vois à rapprocher de lui, dans l'onomatologie présente, que le bourg de Téyasir, sur la rive droite du Jourdain, encore ce nom est-il écrit ailleurs Tell'Asir. 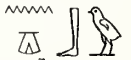 נֶגֶב, n'est pas assez significatif pour que je me hasarde à en rechercher la position. *Ashou-Shekhoun* est une faute de scribe pour Ashoukhon, au jugement de M. de Rougé ; M. Mariette admet l'hypothèse de M. de Rougé et pense qu' « avec le retranchement de l'*a* initial, on retrouve » dans ce nom *Schihon*, le Gebel-Schihân des cartes, ville » située dans la Pérée et à l'orient de la mer Morte ». Je crois que la leçon des listes est correcte et que nous devons reconnaître dans un composé de אֵשׁ, *cum suff.* אִשּׁוֹ, *ignis* et de la racine שָׁחַן, *incaluit*, d'où שְׁחִין, *pustula ardens, ulcus, lepra,* soit אִשּׁוֹ־שָׁחַן. Le nom de Shikhân, Shihân, se rencontre plusieurs fois dans l'onomatologie de la région transjordanienne : outre Djébel-Shihân de Moab, on a Tell-Shihân dans le Ledjah, et Shihân dans le pays de Belkâ, au nord d'Es-Salt. Si le rapprochement d'Ashou-Shekhoun avec un *Shihân* quelconque est admissible, la position présumée de Tisourôti s'accorderait mieux avec celle de Shihân au nord d'Es-Salt qu'avec celle des deux autres. Toutefois la position du groupe entier est tellement douteuse que chacune des identifications proposées doit n'être reçue qu'avec réserve.

Le n° 59 *Ronama, Lonama,* semble renfermer un pluriel d'un substantif tel que לֵנִים de לוּן, mais je ne saurais décider s'il convient de le rattacher au groupe précédent ou de le placer dans le voisinage de 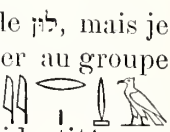 (n° 60) *Jerza,* dont M. de Rougé a reconnu l'identité avec

يرزه *Jerza,* petit village de la plaine de Gaza. Le nom de Jerza nous transporte sur la côte méridionale du pays, et ce sera désormais dans la Judée ou dans la plaine Philistine que nous devrons chercher les équivalents modernes de nos noms géographiques. Dès maintenant, les identifications deviendront moins fréquentes et moins sûres qu'elles ne l'étaient dans la première partie de la liste. Au temps de Thoutmôs III, comme plus tard, au temps de Sheshonq, il semble que les armées égyptiennes aient laissé de côté le massif de Juda, et se soient bornées à razzier les villages situés au sud sur la frontière du désert, à l'ouest sur les confins de la Shephéla, au nord dans les collines d'Éphraïm. C'est du moins ce que permettent de soupçonner les quelques noms anciens que nous pouvons retrouver encore sur la carte du pays.

61° *Mâikhasa* n'est ni la מַקֵּץ de Dan, comme le veut Mariette, — le nom égyptien ne renferme ni ק ni צ, — ni le village de مقس, Makès et le Ouady-Makès, le ⲕ égyptien ne répondant jamais au ق arabe; c'est la transcription exacte de l'hébreu מַחֲסֶה, *refugium,* peut-être aujourd'hui le مخسن, *Moukhasín* ou خربة دير مَحسَن, *Khirbet Deir-Makhsen* (Guérin, *Judée,* t. II, p. 32-33) de la plaine Philistine.

62° *Jopou* est Joppé, et 63° *Ganôth, les jardins* qui environnent Joppé et qui devaient avoir laissé leur nom à un village de la banlieue. 64° *Loudn* et 65° *Ono,* ont été identifiés à raison avec Lydda et Ono; 66° *Aphoukni* serait l'*Aphikêh* de Juda, dont on ne connaît pas la position, et 67° *Saka,* la שׂוֹכָה ou שׂוֹכוֹ de la Bible.

Le n° 68 *Jouhmâ* est nommé dans le récit de la campagne, et M. de Saulcy a donné de fort bonnes

raisons pour l'identifier avec *El-Kheïnéh*. Les deux noms suivants : 69° *Khabit'a* ou *Khabit'na*, et 70° *Ganôth* étaient bien certainement compris dans les limites de la plaine Philistine, placés qu'ils sont entre Jouhmá et 71° מִגְדָּל, *Migdol*, le *Migdol-Gad* de l'Écriture, aujourd'hui *El-Medjdel*, mais la position ne m'en est pas connue. Le nom moderne d'*El-Bataniéh* (Guérin, *Judée*, t. III, p. 80-81) répond à la forme antique de 72° *Apouten*, cf. *chald.* אַפְּדָן, *palatium*. Tout ce que je puis dire du (n° 73) *Shabtouna* qui vient après, c'est qu'il n'a rien de commun avec le Shabtouna nommé dans le poème de Pentaour ; M. de Rougé voit dans ce nom assez commun l'équivalent de שַׁבָּתוֹן, *sabbatum magnum et solemne*. Le n° 74 *Diaï* ne me rappelle ni racine sémitique, ni désignation géographique connues. La transcription exacte de 75° *Naoûn* donne le nom d'homme נוּן ; si, comme la chose est possible, le syllabique *oun* peut parfois renfermer un ع, le village moderne de نعانه *Na'anéh* répond assez bien comme site à la position indiquée pour Naoûn dans le voisinage de (n° 76) חֲדִיד, Ἀδιδά, Ἀδαθά, *El-Haditéh* à l'est de Lydda et de Migdol.

Tous ceux de ces noms dont nous trouvons l'analogue sur le terrain sont concentrés entre Gaza et Joppé d'une part, la mer et le massif de Juda de l'autre. Ceux que je reconnais dans le groupe suivant (n°s 77-103) sont de préférence dans la partie sud de Juda et dans Siméon : n° 80 *Gerara* גְּרַר, *Oumm-el-Gérar* dans les pays des Philistins, 86° *Aïni*, עַיִן, de Siméon, 82° *Robba*, la רַבָּה *Rabbah* de Juda, dont la situation est inconnue, 87°

Rohobou, une רְחֹב qui pourrait être la *Rouhaibéh* du *Wady-Rouhaibéh,* au sud de Bir-es-Sébâ. Des autres je ne puis que donner l'équivalent hébreu, sans aucun renseignement sur la position géographique.

77° *Har,* הר, *mons, tractus montanus :* הַהַר était le nom d'un district montagneux de Juda.

78° *J^e^shouph-el,* יְשׁוֹפ־אֵל, de la racine שׁוּף, *insidiari, invadere.* Site inconnu.

79° *Rogat'a,* רֹגֶז, *commotio,* de la racine רגז, *contremuit, trepidavit.* Site inconnu, mais n'est certainement pas צִיקְלָג comme le voudrait Mariette ; le ג final manque et l'ordre des lettres serait complètement perverti.

80° *Har-el,* הר־אֵל, site inconnu. L'identification avec עֲרֹעֵא proposée par Mariette est inadmissible : ע ne répond ni à ni à .

83° *Noumâïna* peut être la forme duelle d'un mot dérivé de la racine נום. Site inconnu.

84° *Neâmana,* נַעֲמָן, *jucunditas, amœnitas,* de נָעֵם : une ville de la tribu de Juda portait un nom presque identique נַעְמָה. Site inconnu.

85° *Maromâm* est, lettre à lettre, un pluriel מְרוֹמִים de la racine רום. Il ne saurait être la ville de מַמְרֵא, Membré. Site inconnu.

88° *Agal* ou *Agar,* de אגל, *confluxit* ou de אָגַר, *collegit, congessit.*

89° *Higarim,* הַגֵּרִים, *fugitivi.* Site inconnu.

90° *Aoubil,* 92° et 99° sont trois *Abyla* de site inconnu.

91° *Atourâ*, d'après Mariette *Adoraîm* אֲדוֹרַיִם de Juda. Le mot peut être, soit composé de deux mots *Atour* et l'épithète égyptienne , *Atour la Grande*, soit rattaché à une racine en ע final, telle que דְּרַע, אֶדְרָע, *brachium*. Site inconnu.

93° un *Ganôth* de plus. Site inconnu.

94° *Magrapout*, מֶגְרָפוֹת, pluriel de מֶגְרָפָה, *gleba*, de la racine גָּרַף, ne saurait être le בֵּית־הַמַּרְכָּבוֹת de Juda, l'égyptien ayant la transcription exacte de מַרְכָּבוֹת. Site inconnu.

95° *Aïna* est remplacée dans deux des listes par 96° *Karman* ou *Kalman* : les deux localités sont aussi inconnues l'une que l'autre. Je ne suis pas convaincu que l'on puisse substituer un égyptien à un ל sémitique, et voir dans le second une variante du nom de Carmel, ville de Juda ; Karmân me semble dépendant, voir de la racine כֶּרֶם, *ager cultus*, *vinea*, *olivetum*. Quant à *Aïna* c'est un עֵין de plus à joindre à ceux que les listes égyptiennes nous font connaître dans la Palestine.

97° *Bit-ia*. Faut-il lire בֵּית־יָה, *maison de Jahou ?* est un équivalent possible du nom divin יָה final. Site inconnu.

98° *Dipounou* : peut-être דִּיבוֹן de Juda, bien que la transcription ב = □ ne me paraisse pas prouvée.

100° *Jérotou* ou *Jérodou*, יֶרֶד, *descensus*. Site inconnu.

101° *Hour-Kour* est évidemment composé de deux mots. M. de Rougé propose חוּר־קֹר, *la caverne du froid* : d'autres racines que קָרַר prêtent au rapprochement

קוּר, *fodere*, קָרָה, etc. Je ne sais pas si l'on est autorisé à rapprocher de , ville des Rotennou mentionnée dans le récit de la campagne ; les deux noms ne diffèrent que par l'intercalation de *n*. הֹרוֹן est un doublet de חוֹר et peut former variante avec ce dernier dans un nom de ville. Site inconnu.

102° *Jaqoub-el* est transcrit fort exactement par יַעֲקֹב־אֵל. Site inconnu.

103° *Gapouto* ou *Kapouto*, semble répondre à un pluriel גּוֹפוֹת, de la racine גּוּף, *cavus fuit, clausit*. Site inconnu. Toutes ces villes devaient se trouver sur la lisière nord-ouest du massif de Juda, car le n° 154 *Gazir* est la גֶּזֶר des Philistins, aujourd'hui Tell-Djézer.

105° *Rabbitou* et 106° *Maklotou*, מִקְלָט, *asile* et 107° *Ameqou*, עֵמֶק, occupaient un site inconnu ; 108° *Sarti* (cf. סִירוֹת de סִיר, *olla*) peut répondre au village moderne de سرتا (Guérin, *Samarie*, t. II, p. 146), *Sarta* et 109° *Beérotou* est assez probablement le Béeroth de Benjamin, *El-Bîreh*.

110° *Bit-Shaïr*, *Bit-Shaïl*, a été identifié avec בֵּית־שְׁאָן Seythopolis d'une part, avec שִׁילֹה d'Éphraïm de l'autre : aucune de ces identifications n'est satisfaisante. M. de Rougé transcrit בֵּית־שָׁאוּל et la transcription est en effet fort exacte, si l'on accepte ici la valeur ל = . Au cas où l'on préférerait la valeur ר, on pourrait avoir שׁוֹר, *bos, grex boum*, ou שׁוּר, *murus*, בֵּית־שׁוּר. La ville était certainement importante, car on la trouve mentionnée dans plusieurs textes d'époque différente. Le

voisinage de Béeroth indique le pays d'Éphraïm ou le nord de Juda : Beit-Sira بيت سيرا (Guérin, *Judée*, t. I, p. 338) répondrait assez bien au nom et à la position du bourg antique.

111° *Bit-Anati* est une בֵּית־עֲנָת : l'identification de avec עֲנָת est assurée, malgré la substitution de à ע, par de nombreux exemples du nom de la déesse Anata. La position en est inconnue à moins qu'on ne reconnaisse dans le nom primitif de la ville עֲנָתוֹת de Benjamin : le voisinage des deux numéros suivants peut donner un semblant de vraisemblance à cette hypothèse.

112° *Khalkotou* est l'hébreu חֶלְקוֹת, *loca lubrica*, qui sert de nom à une ville lévitique de la tribu d'Asher. Cette localité est trop éloignée pour que l'on puisse songer à elle. Il y avait au contraire, près de Gibéa, un endroit nommé חֶלְקַת הַצֻּרִים, μερὶς τῶν ἐπιβούλων, où les gens de Joab et d'Abner en vinrent aux mains. Le voisinage de Gibéa me porte à rapprocher cette indication topographique du nom Khalkotou.

114° *Gabaou*, גִּבְעָה ou גֶּבַע (*Juges*, xx, 10) de Benjamin.

113° *Aïn-Gan-âmou* a été transcrit par Mariette, עֵין גַּנִּים, mais cette transcription ne tient pas compte de , ע radical. Les signes hiéroglyphiques donnent lettre pour lettre עֵין־גַּן־עַם. Je ne connais pas de bourg ainsi nommé : c'était probablement une localité située aux environs de Gibéah.

155° *T'éror*, probablement la צְרֵרָה des *Juges* (vii, 22), nommée dans l'histoire de Gédéon. Site inconnu.

116° *T'avot'a* peut se rapporter soit à צוּף,

effluere, soit à צָפָה, *prospectavit*. Le nom de זִיף, proposé par Mariette, ne rend compte que des deux premières lettres du mot. Site inconnu.

117° *Bir-qina*, בְּאֵר קִינָה. Il y a deux villages de nom analogue : l'un Bourkin, à quelques lieues au sud-ouest de Djenin et au nord de Tell-Dôthân, l'autre Broukîn au nord de Tibnéh dans le massif d'Éphraïm. La place du nom égyptien dans le voisinage de Gibéah me porte à croire que c'est du second qu'il s'agit.

118° *Houm*... Nom mutilé.

119° *Akmos*, qui n'est certainement pas Mikmash, vient peut-être de la racine כָּמַשׁ, *recondidit, abscondidit*. Site inconnu.

On voit que je suis arrivé pour la liste de Thoutmôs III à des résultats analogues à ceux que m'a donnés l'examen de la liste de Sheshonq. Une bonne moitié des noms n'a pas été identifiée, et la plupart des identifications les plus importantes proposées par M. Brugsch et M. Mariette ont disparu. Cela tient à la méthode que j'ai cru devoir suivre. M. Brugsch et M. Mariette ont admis que le scribe égyptien n'avait pas toujours saisi exactement le son des noms étrangers, qu'il avait interverti des lettres ou des syllabes entières, supprimé des finales, ajouté des lettres superflues, échangé certaines articulations pour d'autres plus voisines. Cette manière de procéder ne laisse pas que d'être dangereuse, et, avant de conclure à l'erreur, il m'a paru indispensable de prendre toutes les précautions nécessaires pour reconnaître si la forme de chaque terme est bien ce que nous devons attendre d'un mot appartenant à l'hébreu ou à une autre langue sémitique. J'ai donc transcrit les noms lettre à lettre, m'astreignant à mettre au lieu et place de chaque lettre égyptienne la lettre sémitique qui lui correspond exactement. Le ⊏ a toujours été pour moi ه ou ה, jamais ח, خ, ح ou ע ; le

 ou le ע; le ס ou שׂ, sauf dans les cas où une prononciation dialectale bien certaine nous montre la substitution de ס ou de שׂ à שׁ, etc. Je ne me suis jamais permis aucune interversion de lettres, ni aucune suppression. Enfin toutes les fois que le mot égyptien transcrit de la sorte en caractère hébreux m'a fourni une forme sémitique correcte, j'ai admis que la forme égyptienne était la reproduction exacte de la forme sémitique entendue par les scribes de Thoutmôs III, et j'ai tenu le nom pour légitime. En examinant la liste on verra que presque toujours le nom géographique correspond à une expression hébraïque connue, sinon à un nom géographique, et l'exactitude presque absolue de l'orthographe égyptienne m'a porté à croire que les listes n'avaient pas été rédigées à l'oreille, comme on le suppose généralement, mais que les scribes qui les ont dressées avaient eu à leur disposition des originaux rédigés en une écriture sémitique qu'ils ont transcrite lettre pour lettre en caractères égyptiens. L'idée surprendra bien des gens; mais elle sera facilement admise par ceux des égyptologues qui n'ont pas oublié qu'au dire des monuments égyptiens, certains peuples de la Syrie avaient des scribes, partant un système d'écriture, et qu'en Égypte même il y avait, soit par le fait de la domination des Hyksos, soit par suite des guerres de conquête, nombre de scribes d'origine sémite et versés également dans les langues de la Syrie et de l'Égypte. On conçoit qu'avec de pareilles facilités, les Pharaons aient trouvé le moyen de dresser des listes de noms géographiques corrects.

Boulaq, le 6 décembre 1881.

§ 5

Première analyse des noms de la liste de Sheshonq à Karnak[1]

La liste des conquêtes de Sheshonq n'a été étudiée d'une manière suivie que par Brugsch, dans le second volume de ses *Geographische Inschriften*[2]. Depuis lors, on s'est borné à reproduire, presque sans les discuter, les résultats auxquels il était arrivé : les modifications assez peu nombreuses, qui ont été admises jusqu'à présent, sont dues à M. Blau dans un article du Journal Asiatique allemand, à M. de Rougé dans son étude sur l'origine de l'alphabet phénicien, à M. Brugsch lui-même dans la seconde édition de son Histoire[3].

M. Brugsch a fort bien vu que les neuf premiers cartouches renferment seulement l'énumération ordinaire des noms collectifs par lesquels les Égyptiens désignaient les peuples qu'ils supposaient être soumis à leur domination[4]. Il me semble que le cartouche n° 10 mutilé et commençant par devrait être ajouté à cette liste, sans que je puisse dire ce qu'il représentait.

A partir du n° 11 commençaient les noms propres à la Syrie. Le texte les donne dans l'ordre suivant : ( ) Gà ....., ( ) ....., Rabbit, Taanak, Shounem, Beth-Sheanr, Rohob, Hapharaïm, ( )

1. Publié dans la *Zeitschrift für Altægyptische Sprache und Alterthumskunde*, 1880, t. XVIII, p. 44-49.

2. Brugsch, *Geographische Inschriften*, t. II, p. 56-71.

3. Brugsch, *Geschichte Ægyptens*, p. 661-663 ; trad. angl., t. II, p. 208-209.

4. Brugsch, *Geographische Inschriften*, t. II, p. 70-71.

....., Shaouadi[1], Mahanaïm, Gibéon, Beth-horon. Les treize premiers noms jusqu'à Gibéon sont empruntés à la géographie du royaume d'Israël, et M. Brugsch a cru pouvoir en conclure que Sheshonq, outre les villes de Juda dont il combattait le roi, avait occupé et pillé les villes dépendantes du roi d'Israël. Je crois que cette conclusion est un peu forcée. Sheshonq, héritier des Pharaons qui avaient possédé la Syrie entière, se considérait non pas comme l'allié de Jéroboam, mais comme son maître. Il devait donc tout naturellement inscrire les villes d'Israël dans la liste de ses conquêtes, bien qu'il n'eût pas eu besoin d'emprunter la force des armes pour les réduire. Le récit de la Bible présente le point de vue juif de la question, comme le mur de Karnak nous fait connaître le point de vue égyptien. Tandis que le chroniqueur juif, considérant Jéroboam et Sheshonq comme alliés, n'attribue au Pharaon que la conquête du royaume de Juda, le scribe égyptien, considérant Jéroboam et Roboam comme des vassaux de l'Égypte à titres divers, inscrit dans un même tableau les cités des deux roitelets syriens.

Cette considération nous permet, je crois, de compléter presque à coup sûr les lacunes de la liste des villes d'Israël. me paraît être le nom de , Gaza, la grande cité philistine, qui autrement manquerait à la liste. Le nom qui vient ensuite, et qui est entièrement effacé, me semble avoir été 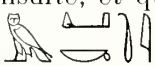 Mageddo. Champollion puis, après lui, Brugsch, ont préféré reconnaître cette ville dans le cartouche n° 27 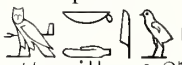 . J'objecterai à cette identification que cette ville n° 27 se trouve à côté d'Aïalon, c'est-à-dire dans la liste des villes de Juda, et doit par conséquent répondre à la ville cananéenne de Makédah. Au contraire la série de Ga[za, Mageddo], Rabbit,

1. La lacune ne pouvait renfermer, comme Brugsch l'a bien vu, que le déterminatif .

Taanak, Shounem, est parfaitement logique : elle nous donne le point de départ des armées égyptiennes, Gaza, leur point d'arrivée dans la plaine de Iezréel, Mageddo, et les villes d'Israël voisines de Mageddo. Peut-être le n° 20 qui est complètement détruit renfermait-il le nom de Thirza, la capitale de Jéroboam.

Brugsch identifie la ville n° 19 à la ville d'Adoullam. Il lit le nom égyptien avec une finale , au lieu de la finale que donnent Rosellini, Lepsius et Champollion. J'objecterai 1° que le nom d'Adoullam est écrit עֲדֻלָּם avec un ע, tandis que le scribe égyptien a transcrit un nom commençant par un א ; 2° que nous sommes au nord de la Palestine et non pas dans Juda. Nous avons affaire à une ville אדרמם ou אדלמם Adramim ou Adulmim qui nous est inconnue par ailleurs, et se trouvait dans le royaume d'Israël ainsi que Shaouadi, aujourd'hui peut-être Souêda, sur le Ouady-Djémel, et Mahanaïm : avec Gibéon et Bethhoron commencent les villes de Juda.

Le n° 25 a été lu par Brugsch et par de Rougé , et identifié avec Qédémoth. Je ne crois pas de toute manière qu'il soit possible de songer au Qédémoth de la Pérée : la ville de notre liste est intercalée entre Beth-horon et Aïalon. En outre, Champollion a lu , et ce qui prouve bien que, dans son esprit, le mot se terminait , non , c'est l'identification עִיטָם qu'il a mise sous le cartouche[1]. Nous avons en réalité une ville גדתם et non קרמת. Je ne connais pas dans ces parages de ville de ce nom, mais la substitution du ג à ע dans les transcriptions égyptiennes est bien prouvée par la transcription de Gaza, et est assez naturelle pour que Champollion ait songé à la ville

1. *Notices manuscrites*, t. II, p. 113 sqq.

d'Étham עֵיטָם. Le ⊿, qui a déjà servi à rendre le ג de Gibéon, peut bien avoir servi ici à rendre le son ʿ de ע, auquel cas nous aurions la ville de עֲדִיתָיִם Aditaïm (*Josué*, xv, 36), qui était dans la plaine, quelque part vers Lydda, c'est-à-dire dans la même région où la liste de Sheshonq place Gadithaïm.

Champollion avait déjà reconnu l'identité du n° 26 avec Aïalon. Il identifie le n° 27 avec Mageddo, comme fait après lui Brugsch : l'ordre géographique nous force à reconnaître ici Makédah, ville royale des Cananéens. Avec cette ville, cessent presque complètement les identifications certaines qu'on peut faire des noms de la liste de Sheshonq. *Adir* ne saurait être le nom אֹדֶר (*Josué*, xv, 3) qui nous mène trop loin au sud dans le désert ; Brugsch a du reste fait remarquer avec justice que c'est exactement אַדִּיר, *amplus, potens*, etc. Joudehamalik est peut-être le Jéhoud de Dan. Brugsch a voulu reconnaître dans Églon, ce qui n'est pas possible : je ne vois pas comment עֶגְלוֹן pourrait devenir en égyptien עלן. D'ailleurs nous donne exactement עֵרָן qui est le nom d'un fils de Juda, appelé aussi עֵר : c'est donc une forme parfaitement légitime, et qu'on ne peut modifier pour l'identifier à un nom géographique connu.

N° 33 . Brugsch corrige et identifie avec בִּלְעָם variante de יִבְלְעָם (*Josué*, XVII, 11). Je ne puis admettre cette identification : 1° Jibléam était dans Manassé et non pas en Juda ; 2° le nom transcrit exactement se trouve à sa place, derrière Taanak, dans la liste de Thoutmôs III ; 3° même en conservant la lecture finale de Brugsch, il est impossible de croire que le scribe

1. Mariette, *Les Listes géographiques des pylônes de Karnak*, p. 26, n. 43.

égyptien ait transcrit בֹּלֶם, un nom בִּלְעָם qui renferme un ע; 4° comme plus haut pour le n° 19, il y a [illegible] et non [illegible] dans Champollion, ce qui concorde avec la copie de Lepsius. בְּרוֹמִים nous donne un pluriel dérivé d'une racine בָּרַם, *contersit*, [illegible]. Je ne sais où mettre la ville de Biromim.

N° 34, [illegible] est un nom composé que Brugsch, transcrivant צַד פְּתוּאֵל, rapprocherait soit de Bethuel (*Josué*, XIX, 4), près d'Hébron, soit d'un dérivé de la racine פָּתַל. — La seconde partie du mot pourrait représenter un nom identique à celui du פְּתוֹר de Mésopotamie, qui était la patrie de Biléam ; mais je ne sais où placer la ville de Sheshonq. On la retrouve mentionnée près d'Adoraïm sous la forme [illegible] dans le *Papyrus Anastasi n° 1*, pl. XXII, l. 3, avec chute de [illegible].

N° 36, Brugsch donne [illegible], Lepsius et Champollion [illegible]. Si on admet [illegible] = ל, on a בֵּית עוֹלָמִים ou בֵּית עֲלוּמִים ; si on admet [illegible] = ר, on a בֵּית עָרוּמִים. Je ne sais pas où mettre Beth-Olamim ou Beth-Aromim, non plus que la ville suivante [illegible], qui paraît être la transcription de כְּבָר ; tout ce qu'on peut dire c'est que les n°s 31-37, placés entre Aialon et Shoko de Juda, devaient longer la frontière juive, partie sur la lisière de la plaine Philistine, partie dans la montagne. Peut-être une exploration exacte du pays permettrait-elle d'en relever la trace et de retrouver des noms encore subsistants : pour le moment, je ne vois rien qui permette de les identifier.

Shoko (38) est suivi de [illegible], où Brugsch reconnaît בֵּית הַכּוּחַ de Juda. J'avoue que l'absence d'un [illegible], répondant au ח du mot hébreu, me paraît être un obstacle insurmontable à cette identification. Le mot [illegible]

semble répondre à תֹּף, tambour, et la ville *Beth-Toph* de Sheshonq me parait être identique au du *Papyrus Anastasi n° 1*, qui était près de Kiriath-Énab (pl. XXII, l. 4), sans que je puisse lui trouver une place certaine, non plus qu'à l'*Abileh* du n° 40.

Du n° 41 au n° 62, la plupart des cartouches sont mutilés ou entièrement détruits. J'observerai seulement que le n° 55 lu Édom, par Brugsch, est écrit par Champollion. Cette lecture nous donne une transcription אֶשְׁמָא ou אֲשִׁמָא, et une ville qui n'a pas de correspondant connu dans la topographie biblique. Le n° 57, qui est orthographié dans Rosellini, dans Lepsius, dans Brugsch, trouve sa vraie forme dans Champollion : c'est un *Migdol*, probablement *Migdol-Gad* (auj. *El-Medjdel*), si le n° 58 , est bien خربة يارزه le Khirbet-Jarzéh de la plaine Philistine.

La partie de la liste qui s'étend du n° 63 jusqu'à la fin, présente un caractère tout spécial et qu'on ne me semble pas avoir suffisamment reconnu jusqu'à présent. Trois noms communs, dont deux ont été signalés par Brugsch dans la traduction de la liste qu'il a donnée au second volume de son Histoire, y jouent un grand rôle : , et . Quelquefois précédés de l'article égyptien, ils forment la première partie d'un nom, dont la seconde partie se trouve dans un cartouche suivant, tantôt sans liaison grammaticale, tantôt reliée au nom même par la préposition . , orthographié n° 69, n° 75, n° 92, etc., et une fois au duel ou au pluriel

n° 105, a été fort bien identifié par Brugsch avec حَجَرٌ la pierre, et avec נֶגֶב, le midi, à moins qu'on n'y veuille voir le نَقْبٌ *passe* des Arabes, si fréquent comme appellation topographique dans ces contrées. Quant à , où Brugsch avait proposé de reconnaître שְׁפֵלָה la plaine, — ce qui est impossible, répondant à ב et non à פ, — et dont il n'a pas vu la nature, c'est שְׁבֹלֶת f., *fluxus aquæ, flumen*, « un torrent » ou peut-être une forme apparentée à שְׁבִיל, שְׁבוּל, *chemin, sentier*. A ces mots se joignent plus rarement עֵמֶק, la vallée, et , qui me paraît être un mot égyptien précédé de l'article féminin et signifier les canaux. La liste ainsi analysée donne :

N° 63, , comme Brugsch l'a vu, עָצָם de Siméon (*Josué*, XIX, 3).

Nos 65-67, « la roche et la vallée de Beth-Osha ». me paraît être la même chose que avec le changement de *v* en *w*. serait alors la racine אֵשׁ, *ignis*, אִשֶּׁה, sacrifice par le feu. Je ne sais où placer cette localité.

N° 68, , Brugsch *Aroer?* ce qui est impossible, l'égyptien ne donnant pas l'équivalent des deux ע de עָרֹעֵר ; le nom paraît être une transcription d'un nom אֵל־הָלַל, de la racine הָלַל *luxit, splenduit*.

Nos 69-70, « le rocher de Mibiraïm ».

Nos 71-72, « le

torrent de Gabri ». est évidemment גֶּבֶר, *vir*, *homo*, ou גְּבִיר, *herus*, etc., ou l'un quelconque des dérivés de la racine גָּבַר. Peut-être la Bétogabra de l'époque romaine, aujourd'hui Bêt-Djibrin, nous donne-t-elle l'emplacement de cette localité. Ici intervient entre Shibboleth et Gabri.

Nos 73-74, « le torrent de Ouarakiti ». Comme Brugsch l'a vu, est une forme de בְּרָכָה, dans laquelle est devenu, comme il arrive, . Je ne crois pas que עֵמֶק בְּרָכָה (*II Chron.*, 20, 26; Κοιλὰς εὐλογίας, Josèphe, *Arch.*, 9, 1, 3) soit identique à notre « torrent des bénédictions », si les numéros précédents sont vraiment près de Bêt-Djibrin.

Nos 75-76, « la pierre d'*Azai* » avec de liaison.

Les nos 77-80 ou sont mutilés ou ne me suggèrent rien. Viennent ensuite : n° 81, Gana « le jardin », nos 82-83, « le sud » ou « la passe d'*Azi-hout* ». Le est déterminatif de , considéré comme le verbe égyptien *voler*, *piller ;* cf. עָזַז, *firmus fuit*, עַז, *robustus*, etc.

Nos 84-86, « la fosse (?) et le rocher de Shnaïa ». Inconnu.

Nos 88-89, « le sud » ou « la passe de Ouahet-Ouarak ». parait, comme au n° 74, être l'hébreu בְּרָכָה.

Nos 90-91, « le sud » ou « la passe de Ashahiti ». Inconnu.

Nos 92-93, « la pierre de Haninia ». La place du nom dans la liste ne permet guère de songer au Hanini des environs de Jérusalem.

Nos 94-95, « la pierre d'Argad ».

N° 96, est probablement la même ville que la d'*Anastasi n° 1*, pl. XXII, l. 1. Je ne connais aucune ville de Juda qui réponde à ce nom.

N° 97, , même nom qu'au n° 93. Il semblerait donc que « le rocher de Haninia », « le rocher d'Argad » et Midamim, fussent resserrés dans un espace assez étroit près de la ville de Hanini.

N° 98, est « la grande Midra » et le n° 111 « la petite Midra ». Je ne saurais dire si l'une de ces villes est en rapport avec le Djebel-Mâdera.

Nos 99-100, « la pierre de Tel-Zan » : position inconnue ainsi que celle des nos 101-104. Les quatre numéros suivants se rapportent à une seule ville, Arad de Juda, mais les nos 105-106 sont « les rochers d'Arad » et les nos 107-108, רַבַּת עֲרָד « Rabbath-Arad ». Au delà je ne distingue plus rien.

On voit que, pour une bonne partie de la liste, j'arrive à des résultats purement négatifs. L'intérêt de cette étude est tout entier dans ce fait, qu'au lieu d'avoir comme autrefois cent vingt-six noms divers à retrouver sur le terrain, on devra désormais n'en plus chercher qu'un nombre moindre. Il semble que Sheshonq, ayant résolu de mettre sur la muraille de Karnak une liste aussi considérable que celles

de Thoutmôs III et de Ramsès II, ait divisé, de parti pris, en plusieurs cartouches, des noms qui auraient pu être renfermés avec avantage en un seul. On remarquera qu'en fait, aucune des places importantes de l'intérieur de Juda ne figure. Peut-être les noms s'en trouvaient-ils dans les parties détruites; il est curieux cependant de noter que, partout où nous pouvons identifier avec quelque certitude, la localité reconnue se trouve sur la frontière. N'y aurait-il pas lieu de se demander si toutes ces localités connues ou inconnues qui commencent par Gibéon, Bethhoron, continuent par Aïalon, Makéda, Shoko, peut-être par Betogabra, et vont à Arad ne marqueraient pas le tracé de la frontière du royaume de Juda tel qu'il était sous Roboam ? Sheshonq, pour mieux montrer sa conquête, aurait inscrit sur la muraille de Karnak les limites de l'état vaincu. Cette hypothèse expliquerait la présence de ces nombreuses « pierres », « passes », « torrents », qui ne devaient pas former tous des noms de villes, mais désigner des accidents de terrain, tels que ceux qu'on relève lorsque, dans un traité de paix, on règle la délimitation d'un territoire.

Comme étude de philologie sémitique, ce texte présenterait plus d'une particularité curieuse. Je me contenterai de signaler ce fait que la terminaison ה des mots hébreux, dans leur forme actuelle, correspond presque partout à . soit א dans l'orthographe du scribe égyptien. La transcription exacte du n° 63 serait עָצְמָא = עֶצְמָה, celle du n° 67 אשָׁא = אִשֵּׁה, celle des n°s 106 et 108 עֲרָדָא, etc. Il sera facile, en parcourant la liste, de compléter le nombre des exemples. Les listes de Thoutmôs III, qui sont antérieures d'au moins six siècles, ne présentent que peu d'exemples de cette terminaison.

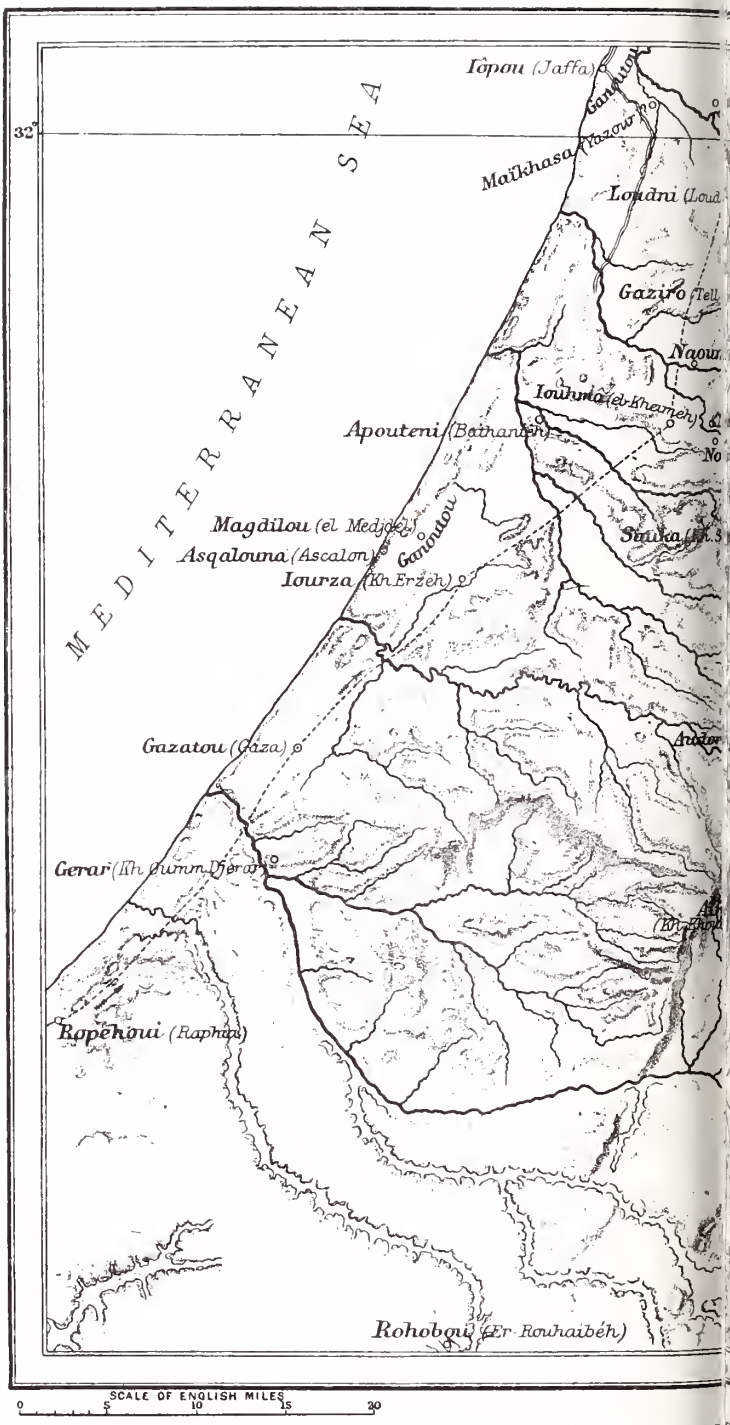

MAP TO ACCOMPANY A PAPER PREPAR

March of the Egyptian Army.

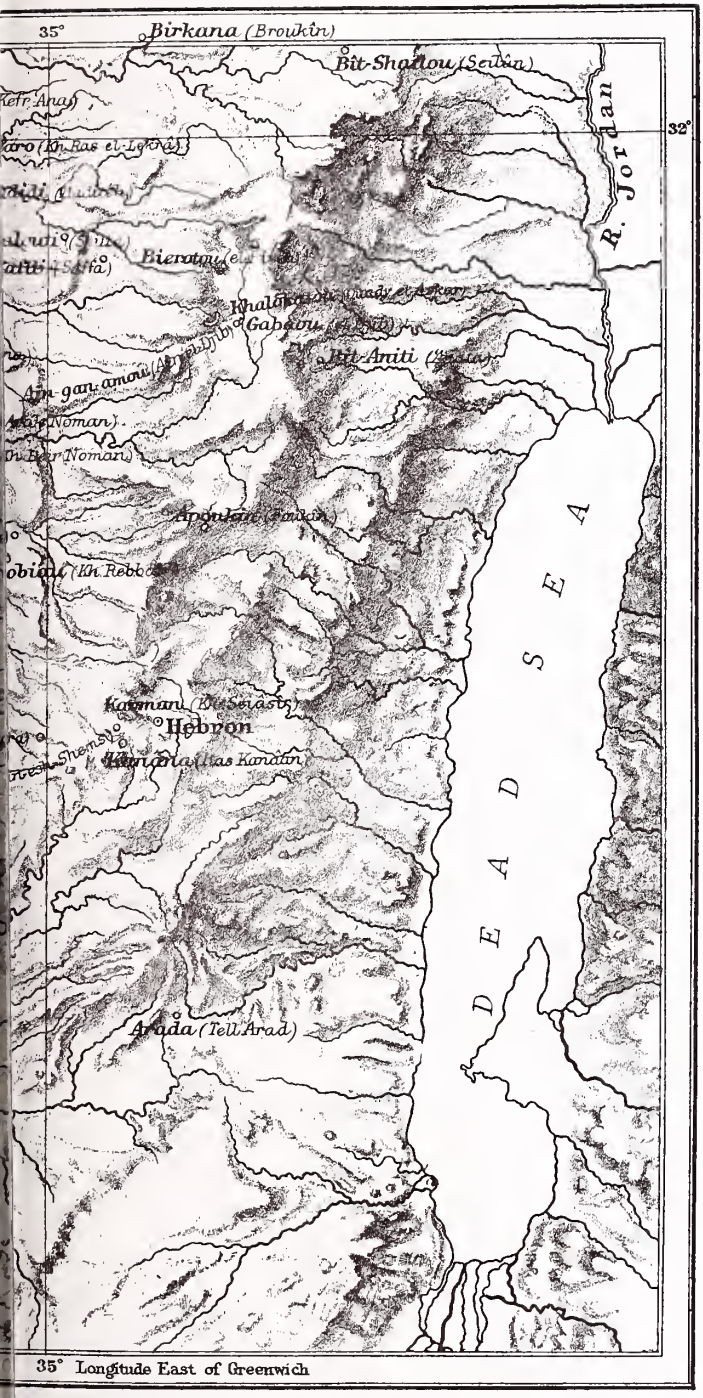

MASPERO FOR THE VICTORIA INSTITUTE.

§ 6

Sur les noms de la liste de Thoutmôs III qu'on peut rapporter à la Judée[1]

Les cinquante-neuf premiers noms de la liste de Thoutmôs III se rapportent à la Galilée, au moins pour la plupart. Avec le n° 60 commence l'énumération de localités qu'on peut attribuer à la Judée. Le premier groupe, de (n° 60) Iarza à (n° 68) Iouhmâ, comprend six noms qui ont été identifiés d'une manière à peu près certaine : , Iarza avec Ierzah يرزا, Kharbét-Iarzéh خربة يارزة, de Guérin, Kharbét-Erzéh de la carte anglaise, par Guillaume Rey[2] et par E. de Rougé[3], (n° 62), Iapou, Iopou, avec Joppé, (n° 64), Loudni, avec לד, Loud, Louddah, par Mariette[4], (n° 65), Aunau et (n° 68), Iouhmâ, avec אונו, Ono, aujourd'hui Kefr-'Ana, et El-Khéïméh, الخيمة, par F. de Saulcy[5], Sauka (n° 67), avec Shokoh de Juda par

1. Extrait des *Memoirs of the Victoria Institute*, 1889, t. XXII, p. 53-75.

2. *Étude topographique de la tribu de Juda*, p. 121.

3. *Étude sur divers Monuments du règne de Thoutmès III*, p. 54.

4. *Les Listes géographiques des pylônes de Karnak*, p. 32. Le *n*, final, qu'on trouve à la fin de ce mot et de plusieurs autres noms géographiques transcrits par les Égyptiens, me paraît être le suffixe de l'ethnique : Loud, la ville de Loud, Loudn[i], l'habitant de Loud, le Loudien.

5. *Lettre à M. Chabas*, dans les *Mélanges d'Archéologie égyptienne et assyrienne*, t. I, p. 88-99, pour la discussion de la valeur du groupe dans *Ono*-gasa, et p. 122-123, pour Iouh-

Mariette, qui nia toutefois l'identité de ce nom avec celui de Shauka qu'on trouve dans la liste de Sheshonq[1]. Je crois, quant à moi, que les deux noms ne font qu'un. La présence de *s*, au commencement de l'un, et de *sh*, au commencement de l'autre, loin d'être un obstacle, n'est qu'une confirmation d'un fait intéressant pour l'histoire de la région. Sous Thoutmôs III et sous les Ramessides, la sifflante prédomine dans les mots comme Astarté, Ascalon, Dimasqou, Sauka ; si on trouve, sous Sheshonq, une chuintante à Shauka, c'est que, dans l'intervalle, les Judéens avaient envahi la contrée et avaient imposé leur prononciation grasse, *Sh*oko pour *S*oko, *Ash*qalon pour *A*scalon, *Ash*toreth pour Astarté. Il y a une notion de linguistique à tirer de l'orthographe double des monuments égyptiens, non pas une différence de site géographique.

Les six noms connus nous transportent, soit sur la lisière de la plaine Philistine, soit dans cette plaine même. Je chercherai donc dans la même région les trois localités de site encore incertain : (n° 61), Mâïkhasa, (n° 63) Ganoutou, et (n° 66), Apouken, Apoukni. M. de Rougé[2] a montré que le premier est la transcription exacte de מַחֲסֶה, *refugium*, de la racine חָסָה, *fugit, confugit*, ce qui nous permet d'écarter sans rémission un rapprochement avec la ville de מָקֵץ, Makkaz, proposé par Mariette[3]. La place que Mâïkhasa occupe immédiate-

mâ. Le sens d'Ôno une fois reconnu par M. de Saulcy dans les composés, Mariette n'eut plus qu'à l'appliquer au groupe isolé, quand il le découvrit en 1875 (*Les Listes géographiques*, p. 32).

1. *Les Listes géographiques*, p. 33.

2. *Etudes sur divers Monuments*, p. 54-55.

3. *Les Listes géographiques*, p. 32. M. de Rougé avait repoussé virtuellement cette identification, en n'admettant point que le bourg égyptien Mâïkhasa pût être comparé au village moderne de مقس Makass, le

ment avant Joppé semble indiquer un site voisin de cette ville, mais aucune carte, aucun récit de voyage ne me fournit un nom que j'ose rapprocher du nom antique[1]. A défaut d'autre renseignement, la signification de *refuge* qu'avait Mâïkhasa, m'inspire une hypothèse que je donne pour ce qu'elle vaut. Joppé était le seul port de la côte. Le commerce de la Syrie méridionale y passait en grande partie, et plusieurs routes y aboutissaient qui y conduisaient les produits des montagnes de Juda et d'Éphraïm. Ces richesses devaient être une tentation perpétuelle pour les populations nomades de ce temps-là, comme les bandes de pèlerins chrétiens l'étaient pour les Bédouins des siècles passés. Les maîtres musulmans du pays avaient jalonné le chemin qui va de Jaffa à Jérusalem de tours de garde pour la protection des marchands et des dévots. Le mot Mâïkhasa מַחֲסֶה pouvait désigner un *refuge* établi de très haute antiquité dans le voisinage de Jaffa, à l'usage des voyageurs, et autour duquel un village se serait formé. Si cette hypothèse est exacte, il faudra chercher l'emplacement aux confins de la banlieue de Joppé, sur l'une des routes qui conduisent au nord-est ou au sud-est. Comme les Égyptiens de Thoutmôs III venaient de Gaza par Iarza, c'est sur la route du sud-est qu'il convient de le placer. Le site de Yazour, auprès duquel s'élève encore la première tour de garde moderne, et qui est vide, depuis que M. Clermont-Ganneau en a banni Guézer, me paraît répondre aux conditions que j'ai indiquées, et je proposerai sous toutes réserves d'y installer

خ de l'égyptien n'ayant aucun rapport avec le ق de l'arabe. L'objection qu'il fait à Makass est d'autant plus valable contre Makkaz qu'à l'impossibilité de rapprocher le ק de se joint la difficulté de retrouver le ס de l'égyptien dans le ץ du nom hébreu.

1. Le site de Mouhassîn ou Kharbét-Déir-Mahsen, que j'avais proposé (*Zeitschrift*, 1881, p. 127; cf. p. 41 du présent volume), d'après Guérin (*Judée*, t. II, p. 32-33), nous transporte trop loin de Joppé.

Mâïkhasa. Le n° 63, Ganoutou, ne me semble pas désigner nécessairement une bourgade. On rencontre le même mot deux fois encore dans notre liste, au n° 70 entre Khabizana et Magdilou, au n° 93 entre Audor-âa (n° 91) et Mâkarpout (n° 94). J'ai déjà eu l'occasion de montrer, à propos de la liste de Sheshonq, que les scribes égyptiens ont joint, aux noms propres de villes qu'ils connaissaient dans le pays situé entre la plaine Philistine et la mer Morte, des noms communs empruntés aux idiomes indigènes et désignant des accidents de terrain[1]. Dans une région aussi mal arrosée, des vergers et des prairies bien entretenues sont une singularité, une modification inattendue du paysage, qu'on remarque et qu'on n'oublie plus jamais. Je ne serais donc pas étonné si l'on venait à prouver que les noms de Ganoutou, גַּנּוֹת « les jardins », et de Aubilou, אָבֵל « la prairie », qui se présentent souvent dans le reste de notre liste, ne désignent pas toujours un bourg, mais un ensemble de jardins ou de prairies dont la ville nommée immédiatement auparavant était entourée. La chose est d'autant plus vraisemblable ici que les jardins de Jaffa, célèbres aujourd'hui dans toute la Palestine, existaient déjà au temps des Égyptiens, comme le prouve un passage du *Papyrus Anastasi n° 1*[2]. Le groupe formé par les n°s 61-63 se composerait alors de Mâïkhasa, le refuge qui commandait la route de Loud, de la ville de Joppé même et de ses jardins[3].

Le n° 66, Apouken, Apoukin, est pris entre

1. Dans la *Zeitschrift*, 1880, p. 47 [; cf. p. 54-55, 58 du présent volume].
2. Pl. XXV, l. 2-4. Cf. Chabas, *Le Voyage d'un Égyptien*, p. 250 sq.
3. Le Talmud mentionne de même des גנות חצריפין jardins de Zeriphîn qui étaient peut-être situés dans le voisinage de Loud (Neubauer, *Géographie du Talmud*, p. 81).

Ono et Shoko. M. Mariette l'a rapproché dès le début de l'Aphékah אֲפֵקָה de Juda[1] et son hypothèse a été généralement admise[2]. Il peut en être en effet d'[illegible] Apoukni, ce qui en est de [illegible] Loudni, où le [illegible] *n* final me paraît être l'ethnique. Ici pourtant je pense que le [illegible] *n* exista réellement dans le nom même de la bourgade, car on trouve sur la carte moderne un village de فوكين Foukîn[3], qui répond à Apouken, de la même manière que Fîk répond à Aphek. Comme Foukîn n'est pas très éloigné de Kharbét-Shouwéïkéh, où l'on reconnaît Shoko, j'admets volontiers qu'il répond à Apouken[4].

Le second groupe s'étend du n° 69 au n° 76, et contient beaucoup plus d'éléments indéterminés que n'en renfermait le premier. Sur huit noms, deux seulement, ceux de [illegible] (n° 71) Magdilou, et de [illegible] (n° 76) Houditi, sont identifiés certainement, le premier, comme le [illegible] Magadilou de la liste de Sheshonq[5], avec מִגְדַּל־גָּד Migdal-Gad de la tribu de Juda, aujourd'hui

1. *Les Listes géographiques*, p. 33.

2. Cf. Conder, dans les *Quarterly Statements* du *Palestine Exploration Fund*, 1876, p. 142.

3. Guérin, *Judée*, t. III, p. 321, qui mentionne le village et l'Ouady. La carte anglaise et Conder (*Q. St.*, 1883, p. 180) ne connaissent que l'Ouady.

4. Il serait assez séduisant d'identifier, comme le fait Conder (*Q. St.*, 1883, p. 180-181), Foukîn, et par conséquent Apouken, Aphoukîn, avec le Pekiin du Talmud (Reland, *Palæstina*, p. 621-622; Neubauer, *Géographie du Talmud*, p. 81). Malheureusement, כפר פקיעין Kefer Pekiin, ou בקיעין Bekiin, renferme un ע que n'a pas Aphoukîn, et la position que lui assigne le Talmud est diamétralement opposée à celle de Foukîn. Il est dit en effet de deux rabbins qui vivaient à Yabnéh, qu'ils se rendaient à Lod par Pekiin. Yabnéh et par conséquent Pekiin est au sud-ouest de Lod, tandis que Foukîn est au sud-est.

5. Sur la lecture de ce nom dans la liste de Sheshonq, voir *Recueil*, t. VII, p. 100.

El-Medjdel[1] ; le second, Houditi, avec חָדִיד Hadid de Benjamin[2], aujourd'hui El-Haditéh ou peut-être Kharbét-Hadid de la carte anglaise, près du Deir-Eyoub, dans le voisinage d'Amwâs. Les six autres noms se divisent en deux groupes inégaux, dont le premier ne comprend que (n° 69) Khabizana et (n° 70) Ganathou. Le rapprochement de Khabizana avec כְּזִיב Kézib de Juda, que Mariette a proposé[3], a l'inconvénient d'exiger une interversion des éléments *b* et *za*, ainsi qu'une transcription impossible de כ par *Kha*. Le nom lui-même n'a point d'analogue en hébreu, à moins qu'on admette qu'il vienne de חָמַץ *acer fuit, acidus fuit*, חָמִיץ *salsus*, par une substitution du *b* à מ *m*, qui n'est pas sans exemple. Il a plus d'affinité avec l'arabe, où les racines comme خَبَضَ, خَبَزَ, حَبَصَ, peuvent indifféremment donner une transcription égyptienne Khabiza[na]. Le nom est donc d'origine sémitique, mais je ne trouve, ni dans les environs d'El-Khéïméh, ni dans ceux d'El-Medjdel, aucun site qui lui convienne. Pour le Ganoutou, qui précède Magadilou, je proposerai une solution du même genre que celle que j'ai proposée déjà pour le Ganoutou qui suit Joppé. El-Medjdel est aujourd'hui encore, comme Jaffa, une bourgade renommée pour la beauté de ses jardins[4]. De même que j'identifie le

1. Cf. Guillaume Rey, *Étude historique et topographique de la tribu de Juda*, p. 120 ; Guérin, *Judée*, t. II, p. 130-132.

2. L'identification des deux noms égyptiens appartient à Mariette, *Les Listes géographiques*, p. 33-34.

3. *Les Listes géographiques*, p. 33-34.

4. « A dix heures quarante minutes, nous entrons dans les belles plantations d'oliviers de Medjdel. Laissant ce bourg à notre gauche, nous prenons la route de Hamaméh (bourgade située à vingt minutes au nord d'El-Medjdel)..... Les jardins de Hamaméh sont de la plus grande fertilité. Séparés par des haies de gigantesques cactus, ils sont plantés d'oliviers, de figuiers, de grenadiers, de mûriers et d'abricotiers. Çà et

Ganoutou du n° 63 avec les jardins de Joppé, j'identifierai le Ganoutou du n° 70 avec les jardins d'El-Medjdel, de Hamaméh et de Djoura[1], c'est-à-dire avec la banlieue d'Ascalon. Ascalon elle-même ne paraît pas, soit que les bandes égyptiennes ne l'aient pas prise, soit plutôt qu'elle fût, comme Gaza, occupée, dès avant le commencement de la campagne, par une garnison égyptienne.

Les quatre noms compris entre Magdilou et Houdidi sont : (n° 72) Apoudeni ou Apouteni, (n° 73) Shabtouna, (n° 74) Diaïou, Diyaï, (n° 75) Naounou. Reland cite un nom d'Apadno[2], Apadanos, qui ressemble singulièrement à Apoudeni, Apouteni. C'était une localité située non loin de Jérusalem, près de Nicopolis-Emmaüs, mais la forme du mot, emprunté au persan Apadâna, indique une époque plus récente que celle où nous transportent les listes de Thoutmôs III. Si on admet que le voisinage des deux noms de Magadilou et d'Apouteni sur la liste indique le voisinage des deux localités, la carte anglaise nous fournira plusieurs noms convenables, un Kharbét-Fatouméh qui est un peu au sud de Yebnah, et surtout deux Bouthanî البطانى, la Bathaniéh orientale البطانية الشرقية et la Bathaniéh occidentale البطانية الغربية, qui

là aussi s'élèvent de sveltes palmiers et de gros sycomores... A une heure dix minutes, nous longeons, vers le sud-sud-ouest, au sortir de Hamaméh, les dunes du rivage. Les jardins bordent la lisière de ces dunes. Au delà de ces vergers, nous traversons de beaux champs de blé, près des plantations d'oliviers et d'autres jardins appartenant à El-Medjdel. A midi, nous faisons halte dans le bourg..... Les jardins d'El-Medjdel environnent ce bourg d'une ceinture verdoyante. Le sol de ces jardins est sablonneux, mais néanmoins très fertile. Ils sont remplis de figuiers, de grenadiers, d'oliviers, de mûriers et de citronniers, que dominent de distance en distance d'énormes sycomores et d'élégants palmiers. » — Guérin, *Judée*, t. II, p. 129-131.

1. Guérin, *Judée*, t. II, p. 134-135.
2. Reland, *Palæstina*, p. 571.

sont situées à peu de distance au nord d'El-Medjdel, et possèdent toutes deux quelques débris antiques[1]. La Bathaniéh occidentale est plus considérable que l'autre et plus proche de la route des invasions. J'y placerai provisoirement Apouteni. Shabtouna est bien, comme Rougé l'a dit le premier[2], un dérivé de la racine שָׁבַת, *quievit, feriatus est,* et s'appliquait à plusieurs localités : les textes de Ramsès II signalent une seconde Shabtouna dans la vallée de l'Oronte, à peu de distance de Qodshou. Shebtîn et Kharbét-Shebtîn, près de l'Ouady-Natouf, nous ramènent assez près de Houditi pour convenir à notre Shabtouna. Pour Diyaï ou Tiaï, je ne vois aucune étymologie convenable dans l'hébreu, ni aucun emplacement possible sur la carte moderne. Il n'en est pas de même de Naounou. Mariette avait proposé pour ce dernier endroit un rapprochement avec le nom hébreu de נַעֲמָה Νωμάν, qu'il avait fini par rejeter, faute de trouver dans l'égyptien le ע du nom sémitique[3]. J'avais songé de mon côté au bourg moderne de Naâméh[4], et je vois que M. Conder met les trois noms de Naounou, Naâmah, et Naâméh sur la même ligne[5]. Diverses raisons ne me permettent plus de soutenir cette opinion. En premier lieu, si le nom sémitique avait renfermé un ע comme seconde radicale, les Égyptiens l'auraient rendu par *Naânou*, qui aurait correspondu exactement à l'original de Naâméh, ou plutôt par le mot , Naânou, *gracieux, joli,* qui sonnait de même. L'orthographe qu'ils ont adoptée prouve au contraire

1. Guérin, *Judée,* t. III, p. 80 81.
2. *Sur divers Monuments du règne de Thoutmès III*, p. 55.
3. Mariette, *Les Listes géographiques*, p. 35.
4. *Notes sur différents points de Grammaire et d'Histoire*, dans la *Zeitschrift*, 1881, p. 128[; cf. p. 42 du présent volume].
5. Telle est du moins son opinion dans le *Handbook to the Bible*, qu'il a publié en 1882 avec son frère, p. 248.

qu'ils voulaient exprimer une vocalisation *Naounou* ou *Naouonou*, sans ע. Elle se compose en effet de l'article pluriel *Na*, et du mot *ounou, ouonou, ouvrir*, si bien que l'ensemble a l'air de former un membre de phrase purement égyptien *Na-ounou, les ouvertures*. Ce calembour graphique nous est un sûr garant : 1° que le nom sémitique ne renfermait point de ע ; 2° qu'il sonnait Naounou, Naoun. L'identification avec Naâmah et Naânéh, me paraît donc manquer de fondement. Je préférerai le Kharbét-Nina de la carte anglaise, qui est situé sur le Ouady-Serar au sud de Naânéh, et nous ramène, comme cette dernière, dans la direction d'El-Haditéh, le Houdidi de notre liste.

La section qui s'étend du n° 77, Haro, au n° 104, Gaziro, est celle qui présente le plus de difficultés au géographe. D'espace en espace, on y relève quelques noms, dont l'identité se laisse reconnaître au premier coup d'œil, n° 80, , גְּרָר, Gérar, Oumm-Djérar[1], n° 82, , Robiau רַבָּה, Rabbah de Juda[2], n° 86, , עַיִן, Aïni, la ville lévitique du territoire de Siméon[3], n° 104, , גֶּזֶר, Gezer[4]. Trois de ces localités se trouvent au sud et au sud-est de Gaza, dans le désert de Juda et de Siméon ; la dernière nous ramène vers le nord, sur la route de Joppé à Jérusalem. Il sera malaisé de reconnaître l'endroit précis où le scribe égyptien a changé de région.

Les trois noms qui précèdent celui de Gérar peuvent se

1. Mariette, *Les Listes géographiques*, p. 36.
2. E. de Rougé, *Sur divers Monuments*, p. 57.
3. Mariette, *Les Listes géographiques*, p. 38.
4. Maspero, *Notes*, dans la *Zeitschrift*, 1881, p. 129[; cf. p. 45 du présent volume].

rattacher indifféremment soit à Houdidi-el-Haditéh, soit à Oumm-Djérar. L'un d'eux, celui de 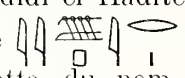 (n° 78) Ioushep-îlou, rapproché par Mariette du nom de שָׁפִיר, Shaphir[1], puis transcrit plus exactement יֹשׁוּפְ־אֵל, Ieshouph-el, Ioushep-el[2], a été l'objet d'une étude fort ingénieuse de la part de M. Groff[3]. L'hypothèse de M. Mariette ne tient pas devant la critique : le terme שָׁפִיר, d'où dérive le nom de la ville de Shaphir, signifie *beau, joli* et n'a rien de commun avec le nom théophore de *Ioshep-el, Ioshep-îlou*. M. Groff propose de reconnaître dans ce nom et dans un autre, qu'il rencontre plus loin au n° 102, « l'antique et vraie pronon-
» ciation du nom de Joseph sous la forme Iosheph-el, aussi
» bien que celle du nom de Jacob sous la forme Iakôb-el.....
» Nous avons donc ici sous la forme des noms de tribus de
» Iakob-aal et Joseph-al, c'est-à-dire des familles de Jacob
» et Joseph, la plus ancienne mention des personnages bi-
» bliques, sur un monument original gravé à cette époque
» reculée. » L'idée de M. Groff a quelque chose de très séduisant : un seul fait m'empêche de l'adopter. Les listes de Thoutmôs III ne renferment, en fait de noms bien identifiés, que des noms de villes, Magido, Lais, Hazor, Taanak, Ako, Joppé, et aucun nom de tribus : les noms qui échappent à cette règle, comme Ganoutou, Aubilou, sont appliqués à des cantons de peu d'étendue, et non à des populations. Les autres listes égyptiennes présentent la même particularité, et, quand les noms de peuples comme Routonou, Khiti, y figurent, c'est au commencement de chacune d'elles, comme titres du chapitre, et non pas dans le corps du chapitre lui-même. Ioushep-ilou, Iakôb-îlou, repré-

1. Mariette, *Les Listes géographiques*, p. 36.

2. Maspero, *Notes*, dans la *Zeitschrift*, 1881, p. 128[; cf. p. 43 du présent volume].

3. Groff, *Lettre à M. Révillout sur le nom de Jacob et de Joseph en égyptien*, dans la *Revue égyptologique*, t. IV, p. 85 sqq. (cf. p. 146 sqq.).

sentent donc, d'après l'analogie, soit des villages compacts, soit des cantons de peu d'étendue formant ce qu'on appelle aujourd'hui encore en Orient un *beled*, c'est-à-dire un ensemble de maisons ou de huttes, disséminées par petits groupes mais relevant d'un même chef ou des mêmes chefs. Est-ce à dire pour cela que ces noms soient entièrement étrangers aux deux patriarches hébreux? Les écrivains qui ont recueilli l'histoire primitive de la Judée ont trouvé les récits relatifs à Jacob et à Joseph disséminés à la surface du territoire, et ont dû souvent les localiser en se servant des assonances que certains noms géographiques présentaient avec les noms des patriarches. La ville de Gérar et l'Ouady-Gérar jouent un grand rôle dans l'histoire d'Abraham et d'Isaac; les localités Ioshep-ilou, Iakôb-ilou peuvent avoir été rattachées de même au nom de Jacob et à celui de Joseph, par quelque tradition aujourd'hui perdue. La proximité de Ioshep-ilou et de Gérar dans la liste m'engage à chercher l'emplacement de Ioshep-ilou dans ce Ouady-Gérar où résidèrent Abraham et Isaac. Aucune des cartes dressées jusqu'à ce jour ne donne rien qu'on puisse faire servir à l'identification; mais le pays a été, somme toute, peu exploré, et il est fort possible que des recherches plus minutieuses révèlent l'existence d'un tell ou d'une ruine, qui porte encore un nom dérivé du nom cananéen dont les monuments égyptiens nous ont appris l'existence.

Le nom (n° 77) Harou, הַר « la montagne », est trop vague pour que j'espère en retrouver aujourd'hui la trace. La seule chose qu'on puisse en dire, c'est qu'il nous reporte vers le désert, c'est-à-dire vers Gérar plutôt que vers El-Haditéh. (n° 79) Rogaza ne saurait être ni Ziklag צִיקְלַג, comme le pense Mariette[1], ni Lakish, comme le voudrait Conder[2] : le nom a été exactement trans-

1. Mariette, *Les Listes géographiques*, p. 36.
2. *Pal. Expl. Fund*, 1876, p. 143.

crit par le scribe, ainsi que le prouve le terme רגז, *commotio*[1], et nous n'avons pas le droit d'y rien changer pour obtenir une identification hasardeuse. La localité ne devait pas être bien loin de Gérar, non plus que (n° 81), Har-ilou, הַר־אֵל, *la montagne du dieu Ilou, El*. Celle-ci prend un intérêt particulier, si l'on considère que les prophètes hébreux mettaient volontiers dans le désert montagneux du sud la résidence de Dieu. La présence du nom divin Ilou, El, dans trois noms rapprochés l'un de l'autre, montre probablement que les habitants de ce canton méridional donnaient, comme les Giblites, le titre de Ilou, El, à une de leurs principales divinités.

Avec Robiau (n° 82), nous rentrons sur un terrain moins incertain. Si Robiau, la Rabbah de Juda, est حربة ربّا Kharbét-Rebbah[2], (n° 84) Nâmana peut avoir donné son nom au Déir-Namân de la carte anglaise, qui n'est pas très éloigné de Kharbét-Rebbah. Le n° 83, Noumâna, forme une allitération évidente avec Nâmana : c'est presque le même fait que j'ai remarqué ailleurs à propos des deux Apoulo, Apouro de Galilée. La carte porte en face l'un de l'autre ʿArak-Namân et Déir-Namân. Arak-Namân n'est séparé du couvent de Namân, Déir-Namân que par un ravin assez profond. Faut-il voir dans l'un de ces noms le Noumâna de notre liste, dans l'autre le Nâmana? Maromam (n° 85), מְרוֹמִים, n'est pas Mambré מַמְרֵא, comme le voudrait Mariette[3] : c'est tout

1. E. de Rougé, *Sur divers Monuments*, p. 56, qui ne propose l'identification avec Lakish que pour la repousser aussitôt.

2. Guérin, *Judée*, t. III, p. 333-337 ; Conder, dans le *Pal. Expl. Fund.*, 1876, p. 151, rapproche Kharbét-Rebbah de la Rebbô d'époque chrétienne (Reland, *Palæstina*, p. 968).

3. *Les Listes géographiques*, p. 37-38. L'identification proposée par

ce que j'en puis dire. Le voisinage de 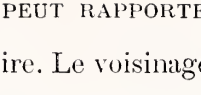 Aïni (n° 86), qui est Aïn de Siméon, nous ramène certainement au sud, mais le site de Aïn elle-même est contesté[1]. Je suis porté à le placer à Kharbét-Khouïelféh, خربة خويلفة. Aïn est en effet si près de Rimmon, qu'au retour de la captivité, le livre de Néhémie réunit les deux villages dans une même expression, En-Rimmon. Or, Rimmon est évidemment Oumm-er-Roumamin, خربة ام الرمّامين[2]. Il s'agit donc de trouver, dans les environs d'Oumm-er-Roumamin, un emplacement antique voisin d'une fontaine assez abondante pour justifier le nom de Aïn. Les ruines de Khouïelféh sont à une demi-heure environ au nord d'Oumm-er-Roumamin, et « recou-
» vrent les pentes et le sommet d'une colline. Ce sont celles
» d'une petite ville, dont il ne reste plus que des citernes,
» des silos, les vestiges de nombreuses habitations et ceux
» d'un édifice qui, à l'époque chrétienne, avant l'invasion de
» l'islamisme, était probablement une église..... A une
» faible distance, vers l'ouest, des ruines de cette petite
» ville, est situé dans une vallée un puits antique dont l'eau
» est très abondante : il est appelé بير الخويلفة Bir el-Khouïel-
» féh..... Un peu au nord de ce puits, j'examine les restes

Conder (*Palestine before Joshua*, dans les *Quart. Stat.*, 1876, p. 143), avec En-Rimmon de Siméon, aujourd'hui Oumm-er-Roumamîn, a également le tort de substituer un mot hébreu signifiant *grenade* à un autre mot hébreu dérivé de la racine רום ou d'une racine analogue.

1. On a voulu voir dans ce nom de Aïn (*Josué*, xv, 32, xix, 7, xxi, 16; *I Chron.*, iv, 32) une abréviation du nom de En-Rimmon (*Néhémie*, xi, 29). La liste égyptienne montre que les localités appelées simplement Aïn, la source, étaient fréquentes dans ces régions. S'il fallait corriger le texte des livres bibliques, ce ne serait donc pas le passage de Josué et des Chroniques que je modifierais d'après Néhémie, ce serait Néhémie que je modifierais (« à Aïn, à Rimmon, à Zorah, à Iarmouth »), d'après Josué et les Chroniques.

2. Van den Velde, *Memoir to accompany the Map of the Holy Land*, p. 344.

» d'un village antique appelé خربة متاع خويلفة Kharbét-
» mtâa-Khouïelféh. Le groupe de maisons dépendait pro-
» bablement, comme son nom actuel l'indique encore, de la
» ville voisine, dont Kharbét-Khouïelféh nous offre les dé-
» bris[1]. » L'ensemble de ruines qui existent autour de cette citerne pourrait répondre à l'Aïn des textes hébreux, Aïni de la liste égyptienne.

Rohobou (n° 87) est-elle Rehoboth רְחֹבוֹת d'Isaac? Avant de rien décider à ce sujet, il faut examiner la direction que prend la liste avec les cartouches suivants, c'est-à-dire fixer sur le sol un au moins des sites énumérés. Le plus important était probablement celui du n° 91, Audor, Autor-âa, car on le retrouve sur la liste de Sheshonq avec l'orthographe Ador-âa (n° 98). M. Brugsch a montré que le signe pouvait prendre, au moins à partir de la XIXe dynastie, la valeur *a*, *aa*, [2]. C'est, je crois, à la suite de la confusion de deux signes, et , dont le second a en effet la valeur , *a*, *aâ*, *aï*, et qui revêtaient une forme identique en hiératique : la plupart des mots où se présente avec cette valeur, ont en effet une variante en . Quoi qu'il en soit de cette explication, le fait est là, et l'orthographe est, à l'époque de Sheshonq, une variante parfaitement légitime de . Que le mot *âa*, *grand*, soit ici une épithète égyptienne, probablement la traduction d'une épithète sémitique de même sens, on n'en saurait douter, quand on voit au n° 117 de la liste de Sheshonq *Adora la petite*, où l'épithète est évidemment amenée par le du

1. Guérin, *Judée*, t. III, p. 352, 357.

2. Dans la *Zeitschrift*, 1874, p. 143, et dans le *Supplément au Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 26-29.

n° 98. L'orthographe de la liste de Thoutmôs III [hieroglyphs] ne doit donc pas s'expliquer, comme j'avais cru pouvoir le faire, par un thème en ע final, tel que דֵּרָע, אֶדְרָע, *brachium*[1], mais se traduit par *Audor, Autor la grande*. La liste de Sheshonq ne nous donne aucun renseignement assez précis pour l'identification d'Audor : elle nous prouve, d'abord que les deux Audor étaient séparées par dix-neuf noms, parmi lesquels un seul est connu, celui d'Arad de Juda [hieroglyphs] (n°s 104-108), ensuite, qu'Audor-la-grande, après avoir été importante au temps de Thoutmôs III, était restée importante au temps de Sheshonq. Cette considération m'engage à proposer d'y reconnaitre l'Adoraïm אֲדוֹרַיִם de la Bible, comme Mariette[2]. L'absence de la terminaison plurielle ou duelle dans la transcription égyptienne m'inspire bien quelques scrupules : ils sont diminués par ce fait qu'elle manque également dans les transcriptions grecques. Les Septante ont Ἀδωραί, Josèphe Ἄδωρα, Ἀδώρεος, une fois seulement Ἀδωραίμ[3] : les deux transcriptions égyptiennes pourraient bien prouver que la chute de יִם était un fait très ancien de prononciation locale. Le village de Doura, à l'ouest d'El-Khalil (Hébron), répond aujourd'hui à l'Adora-Adoraïm de l'antiquité hébraïque, à l'Audora-la-grande de l'antiquité égyptienne. Il faut chercher sans doute dans le voisinage immédiat [hieroglyphs] (n° 89) Higarim (cf. הַגְּרִים, *fugitivi*), [hieroglyphs] (n° 88), Agar ou Akaro. Je considère que Higarim n'a rien de commun qu'une très vague assonance avec עֶגְלוֹן Églon[4] de Juda, et ne répond à aucun nom connu sur la

1. Maspero, *Notes sur quelques points de Grammaire et d'Histoire*, dans la *Zeitschrift*, 1881, p. 129[; cf. p. 44 du présent volume].

2. Mariette, *Les Listes géographiques*, p. 39.

3. G. Böttger, *Lexicon zu den Schriften des Flavius Josephus*, p. 12.

4. Mariette, *Les Listes géographiques*, p. 28. Je n'ai jamais rencontré un mot où le ע sémitique répondît authentiquement au [hieroglyph], ה, égyptien.

carte ; quant à Akaro ou Agaro, c'est probablement le Tell-Akra de la carte anglaise, sur le Ouady-Djézaïr, à quelque distance à l'ouest de Doura-Audor la Grande. Si donc Rohobou est la Rehoboth d'Isaac, aujourd'hui Er-Rouhaibéh, comme on l'admet généralement, il faudra admettre que, après avoir poussé une pointe vers le sud, dans le désert, la liste revenait vers le nord avec Akaro-Akra ; ce sera dans le massif montagneux de la tribu de Juda que nous devrons chercher la plupart des numéros à partir d'Adora. Remarquons d'abord que les n°s 95, Aïn et 96, 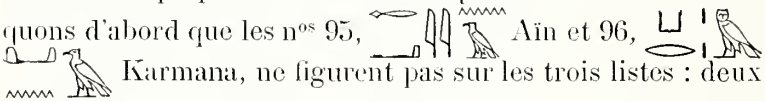 Karmana, ne figurent pas sur les trois listes : deux d'entre elles ont Karmana, une seule Aïna. On a le droit d'en conclure, soit que les deux noms désignaient une même localité, soit qu'ils s'appliquaient à deux localités différentes, mais si rapprochées qu'on pouvait les prendre l'une pour l'autre. Le premier mouvement est de combiner les deux termes en une seule appellation Aïn-Karman, et d'identifier le tout avec Aïn-Kerim, à l'ouest de Jérusalem. Mais la mention d'une nouvelle Abilou (n° 99) nous ramène plus au sud, dans une contrée analogue à celle où la liste signale les autres Abilou. De plus, le nom de Karmana se rattache évidemment à כֶּרֶם, *vigne*, *vignoble*, et suppose un mot כרמן qui serait parfaitement régulier ; rapproché de Doura-Audor, il nous invite à chercher un site au milieu des vignobles qui enveloppent Hébron de toute part. Les bourgs ne manquent pas dont le nom se prête à l'identification. El-Kermel répond à la Carmel de Juda כַּרְמֶל. Kharbét-Kerma, خربة كرما, ne présente aucune trace de sources et n'avait que des citernes[1]. Au contraire, on trouve, à l'ouest-sud-ouest d'Hébron, un ensemble de localités qui paraissent répondre aux conditions qu'indique le double nom de Aïna et de Karmana. En partant du Ras Kanâan, la Kanâna de Séti, comme

1. Guérin, *Judée*, t. III, p. 370-371.

l'a montré M. Conder, on parcourt une série de vallées, l'Oued-el-Djouz واد الجوز, l'Oued-Abou-Roummân واد ابو رمّان, l'Oued-el-Menchâr, واد المنشار, très fertiles et très bien cultivées. « La vigne principalement y abonde et prospère » merveilleusement. Elle s'enguirlande autour de tous les » arbres et y forme de capricieux festons. Les grappes » encore vertes sont très longues et chargées d'énormes » grains, qui doivent grossir bien davantage en mûrissant » ..... A neuf heures vingt-cinq minutes, notre direction » incline vers le nord-ouest. A neuf heures quarante-cinq » minutes, une autre belle vallée appelée Oued-el-Kerm » واد الكرم, à cause de ses superbes vignobles, étale à notre » droite sa verdoyante parure de pampres gigantesques et » d'arbres fruitiers. Les murs des nombreux enclos qu'elle » renferme sont entretenus partout avec soin..... A dix » heures, nous arrivons à la source dite A'în-ech-Chems » عين الشمس, que recouvre une voûte cintrée d'apparence » antique. On y descend par plusieurs degrés. A une faible » distance de cette source, j'observe un ancien pressoir à vin, » aux trois quarts comblé, qui se composait de deux bassins » taillés dans le roc. En me dirigeant de là droit vers le sud, » je rencontre bientôt deux belles citernes creusées dans le » roc..... A côté se trouve un second pressoir, analogue à » celui que je viens de signaler. Plus loin, dans la même » direction et au milieu de riches vignobles, un troisième » pressoir antique, beaucoup plus remarquable que les deux » autres, attire mon attention..... L'emplacement qu'ils » occupent s'appelle Kharbét-Sérasir خربة سراسير ; on le dé- » signe également sous le nom de Kharbét-Daouïrbân » خربة دويربان, et il ne renferme d'autres ruines que celles de » petites habitations ou tours éparses au milieu des vignes. » Une haute colline très abrupte vers le sud-ouest, et peu » distante, porte de même la dénomination de Daouïrbân.

» Si une ville s'est élevée jadis en ce lieu, elle a été presque » entièrement effacée du sol, à part quelques tombeaux » creusés dans le roc et divers amas de pierres qui peuvent » provenir de constructions démolies[1]. » On a voulu y placer le Débir de Juda דְּבִר, mais cette opinion n'a pas été admise. Il me semble, quant à moi, que Kharbêt-Sérasir répond assez bien aux conditions spéciales de notre liste. L'Aïn-esh-Shems est le Aïna, Kharbêt-Sérasir le Karmana dont le nom serait resté à l'Oued-el-Karm. La source (Aïna) et le vignoble (Karmana) sont assez rapprochés pour qu'on ait pu appeler la localité indifféremment Aïna, ou Karmana, ou Aïn-Karman. L'hypothèse est si séduisante que je ne puis m'empêcher de la donner.

Cela posé, je chercherai le site des trois numéros précédents dans la même région, entre Doura et Hébron. Et d'abord, je dois faire observer que toute la série des noms est significative d'une terre bien cultivée, car on a coup sur coup, *la prairie*, אֲבֵל, des *jardins* גַּנּוֹת, des *mottes* מְגֻרְפוֹת (de מְגֻרָפָה, *gleba terræ*), une *source* , un *vignoble* . C'est, je crois, une preuve que nous sommes dans un territoire très riche, et le nom d'Adora-Doura indique le canton d'Hébron, le plus fertile de toute cette région. De l'ordre dans lequel ces localités sont énumérées on peut conclure que les trois premières sont entre Doura et Kharbêt-Sérasir : malheureusement elles n'ont laissé aucune trace sur le sol moderne. Les noms qui suivent celui de Karmana ne sont pas plus faciles à identifier. La présence d'une nouvelle Aubilou (n° 99) me fait croire que nous ne nous éloignons pas de la région centrale de Juda, et cette conjecture est confirmée par la présence de Tapounou (n° 98).

1. Guérin, *Judée*, t. III, p. 260-261, 264.

Ce dernier mot correspond en effet lettre à lettre au Théphôn, qui est mentionné parmi les villes fortifiées par Juda Maechabée[1], et, bien que nous ne puissions identifier cette ville[2], on s'accorde assez généralement à la placer dans les parages où nous nous sommes tenus jusqu'à présent. Les autres villes Bitia (n° 97), Ierdou (n° 100), Har-karo (n° 101), Iâkôb-îlou (n° 102), Kapouto (n° 103), ne m'inspirent aucun rapprochement sérieux, et je ne puis rien ajouter à ce que j'en ai déjà dit il y a quelques années[3].

Du n° 104 au n° 119, la liste nous transporte sur les confins de la Judée et de la Samarie. (n° 104), Gaziro est Gézer[4], Tell-Djézer; puis viennent, à peu d'intervalle l'une de l'autre, Biérôtou (n° 109), la Béêroth בְּאֵרוֹת de Benjamin, aujourd'hui El-Biréh, et (n° 114), Gébâou, Gébâ גֶּבַע ou Gibéah גִּבְעָה de Benjamin. La direction est suffisamment indiquée par ces trois jalons posés d'espace en espace. Rabbitou (n° 105), Make-

1. E. de Rougé, *Sur divers Monuments*, p. 58. L'identification que j'avais proposée avec Dimôn de Juda tombe par ce fait que, jamais à ma connaissance, un □ *p* égyptien ne transcrit un ב hébraïque : Dimôn-Dibôn ne saurait répondre à Tipounou, Dipounou.

2. L'identification ordinaire de Théphôn avec Tappuakh a le tort de ne pas tenir compte du ח final. C'est pour la même raison que le rapprochement de Mariette (*Listes géographiques*, p. 40) entre Tipounou et Tappouakh me paraît être inadmissible.

3. *Notes*, dans la *Zeitschrift*, 1881, p. 129[, et p. 44-45 du présent volume]; cf. E. de Rougé, *Sur divers Monuments*, p. 58-59.

4. La transcription du ז par le , , égyptien est prouvée, entre autres, par l'orthographe Gazatou du nom de Gaza עַזָּה, ethn. עַזָּתִי.

rotou, Makelotou (nº 106), 'Amekou (nº 107), me paraissent devoir être cherchées dans les environs de Gézer. Tous ces noms sont très réguliers de forme, רַבַּת, מקרות de מִקְרָא ou מְקֵרָה si le ⬭ égyptien répond à ר sémitique, מִקְלָט s'il répond à ל, et עֵמֶק : aucun d'eux n'a subsisté. (nº 108), Sarouti, Saroudi, Salouti, Saloudi, peut être l'original du nom de Σιλαθά, que les Septante substituent à יִתְלָה *Iethlah*, dans l'énumération des villes de Dan, et que M. Tyrwhitt Drake plaçait à Shilta, un peu au nord-ouest de Bethoron le Bas[1]. Entre Biérôtou (nº 109) et Gébàou (nº 114) la liste place de nouveau quatre noms. Le premier (nº 110), Bit-Shaîro, Bitshaîlou, est celui d'une ville assez importante[2] : on le retrouve avec l'orthographe dans le *Papyrus Anastasi nº 1*, pl. XXII, l. 8, et avec l'orthographe à Gournah, sous Sèti Ier[3]. L'identification avec בֵּית־שְׁאָן, Beth-Shéan, Scythopolis, qui a été défendue surtout par Chabas[4], suppose un changement de ן en ר qui n'est pas très admissible dans la transcription égyptienne[5]. Brugsch, d'autre part, a mis en avant une lecture בֵּית שְׁאֹל Beth-Shéol que M. de Rougé n'a pas hésité à adopter[6]. Les variantes du nom prouvent que c'est bien un ל et non un ר final que les Égyptiens entendaient : ils ont écrit en effet au *Papyrus Anastasi* avec la même

1. *Quarterly Statements*, 1873, p. 101.
2. Les passages relatifs à cette ville ont été réunis pour la première fois par Brugsch, *Geogr. Inschriften*, t. II, p. 40-41, 49-50.
3. Lepsius, *Denkm.*, III, pl. 131 *a*.
4. *Voyage d'un Égyptien*, p. 203-205.
5. E. de Rougé, *Sur divers Monuments*, p. 60.
6. Brugsch, *Geogr. Ins.*, II, p. 40-41, 49-50; E. de Rougé, *Sur divers Monuments*, p. 60.

terminaison 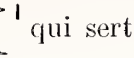 qui sert partout ailleurs à écrire le nom de אֵל, *îlou*. C'est donc Bit-Shaîlou qu'on doit lire et non Bith-Shaîrou. Les documents ne nous fournissent pas malheureusement de renseignements très précis sur cette ville. Le *Papyrus Anastasi n° 1* la nomme avec une bourgade de 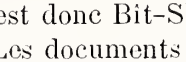 Diroka-îlou ou Diloka-îlou[1], et semble établir un rapport entre ces deux localités et les gués du Jourdain; mais le paragraphe du papyrus où on lit cette mention renferme des noms du Nord et du Midi, et la place qu'occupent Bit-Shaîlou et Diroka-îlou dans l'énumération n'indique rien, si ce n'est qu'elles étaient situées entre la Judée et la Galilée. Le seul fait qui reste acquis, c'est que Bit-Shaîlou était une ville importante. Je serai donc porté à admettre comme très vraisemblable l'opinion de Mariette, d'après laquelle ce serait שִׁילֹה Shiloh, la ville d'Éphraïm[2]. Bêth-Shilo בֵּית־שִׁילֹה, *la maison du repos*, aurait perdu son בֵּית initial, comme Ἀρβηλα de בֵּית־אַרְבֵאל Beth-Arbel, בַּעַל מְעוֹן Baal-Meon de בֵּית בַּעַל מְעוֹן Beth-Baal-Meon, גִּלְגָּל Gilgal à côté de בֵּית גִּלְגָּל Beth-Gilgal, et toutes les autres villes du même genre dont le בֵּית *Beth* initial est tombé.

Le n° 111 se présente à nous avec deux orthographes différentes : il est écrit 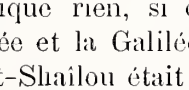 *Bît-Anati* sur deux des

1. Chabas (*Voyage d'un Égyptien*, p. 205) proposait de renverser l'ordre des signes et de lire Kiriath-El, *Civitas Dei*. Cette inversion est d'autant moins nécessaire que 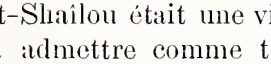 est la transcription possible de deux racines très usitées, דָּלַק, *arsit, flagravit*, ou דָּרַךְ, *pedibus calcavit*, דֶּרֶךְ, *itio, iter*. Les deux racines forment des noms qui ont un sens très convenable דֶּרֶךְ־אֵל ou דָּלַק־אֵל Derek-el, ou Dalak-el. L'orthographe 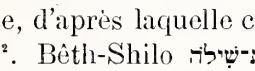 Diroka [Diloka]-îlou est donc parfaitement légitime et ne doit pas être changée.

2. Mariette, *Les Listes géographiques*, p. 42.

listes, *Bît-Baniti* sur la troisième[1]. Bît-Anati signifie la ville de la déesse Anati, Anata, et la transcription égyptienne du nom de la déesse Anati par un א initial est conforme à l'orthographe phénicienne, où l'on écrivait אנת aussi bien que ענת[2]. D'autre part, je ne suis pas convaincu absolument que la variante Bît-Baniti soit une faute de copie accidentelle. La déesse Anati-Anaïtis avait son cortège de prostituées sacrées, comme toutes les déesses cananéennes, et le nom de Bît-Baniti בֵּית־בָּנוֹת, la Maison des filles, s'appliquerait bien à son temple ou à une ville consacrée à son culte. Les scribes égyptiens savaient les langues qu'on parlait en Syrie, et la variante de la troisième liste est probablement due à quelqu'un d'entre eux qui avait l'expérience personnelle des religions sémitiques. Les Bît-Anati ne devaient pas être rares au pays de Caanan : la Bible n'en mentionne que deux, בֵּית־עֲנוֹת Beth-ânoth en Juda, בֵּית־עֲנָת Beth-ânat en Nephtali, encore sont-elles toutes deux trop éloignées pour qu'on puisse y reconnaître notre Bît-Anati. La ville lévitique de עֲנָתוֹת Anathôth, aujourd'hui ʿAnata عنتا, peut être une ancienne Bît-Anati. Les Juifs avaient en effet modifié, par horreur de l'idolâtrie, les noms où entrait la divinité Anati, de manière à leur donner un sens dérivé de la racine עָנָה. Toutefois Anathôth est sur le versant du Jourdain, à quelques milles au nord de Jérusalem, dans un canton où il n'est pas certain que les Égyptiens aient jamais pénétré : je ne propose donc l'identification que sous toute réserve. Les trois numéros suivants Khalokatou (n° 112), Aïn-Gan-âmou (n° 113) et Gabâou (n° 114) forment un ensemble

1. *Recueil de Travaux*, t. VIII, p. 96.

2. Cf. dans une inscription carthaginoise de la Bibliothèque nationale Bet-Anat, avec ענת, le temple d'Anat (Berger, *L'Exposition de la Cour Caulaincourt au Louvre*, p. 11).

analogue à ceux que j'ai déjà signalés autour de Jaffa et de Dourah par exemple. Gabâou est גִּבְעָה Gibéah, aujourd'hui El-Djîb, de préférence à Gébâ גֶּבַע, et cela me paraît résulter du voisinage même de Khalokatou. J'ai déjà appelé à ce propos l'attention des égyptologues sur le passage de la Bible où il est dit, que les gens de Joab et d'Abner en vinrent aux mains auprès de Gibéah, à l'endroit appelé חֶלְקַת הַצֻּרִים Khelkath-Ha-zurim[1]. Le Khalokatou de notre liste est, à mes yeux, identique à ce Khelkath, auquel l'épisode des guerres davidiennes ajouta le qualificatif *Ha-zurim*. M. Tyrwhit Drake pense, avec beaucoup de raison, que le Ouady-el-Askar, au nord du village d'El-Djîb, représente Khelkath-Ha-zurim, et est une traduction ou une réminiscence du nom hébreu[2]. 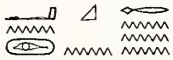 עֵין־גַּנִּים. En-gan-âmou est dans ce cas la source d'El-Djîb عين الجيب.

Les cinq noms qui terminent la liste sont Zeraro (n° 115), Zafti ou Zafidi[3] (n° 116), 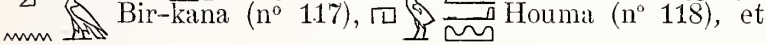 Bir-kana (n° 117), 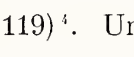 Houma (n° 118), et Aktomas (n° 119)[4]. Un seul d'entre eux répond à un nom connu : Bir-kana paraît être Broukin, dans le massif d'Ephraïm. Il semblerait, d'après cela, que nous remontons vers le nord, pour aller rejoindre la partie de la liste qui a trait à la Galilée. Cette impression est confirmée de prime abord, par la présence de Zafiti ou Zafidi qui pourrait être une variante du Zafiti ou

1. *Zeitschrift*, 1881, p. 130[; cf. p. 46 du présent volume].
2. *Pal. Expl. F.*, *Quart. Stat.*, 1873, p. 101.
3. Le 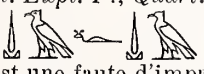 Zafza de Mariette (*Les Listes géographiques*, p. 43), est une faute d'impression (cf. *Recueil*, t. VII, p. 94).
4. Pour ces deux noms que Mariette donne incomplets (*Les Listes géographiques*, p. 43), voir *Recueil*, t. VII, p. 94, 97.

Zafidi, qui est nommé dans le récit de la campagne. Toutefois, ce dernier Zafidi était bien certainement dans la plaine de Mageddo, et il me paraît peu vraisemblable que le rédacteur de la liste, s'il avait voulu le mentionner, ne l'eût pas enregistré parmi les nombreuses villes qu'il avait déjà énumérées au début. Je crois d'autant plus prudent d'admettre l'existence d'une seconde Zafiti, que le mot צִפִּת, *specula,* dont et sont la transcription exacte, a dû être appliqué à bien des endroits différents. Le nom de Saffa صفا, que M. de Rougé avait déjà comparé à celui de la première Safiti[1], répond très exactement à צִפִּת au point de vue philologique. Au point de vue géographique, il n'est pas trop éloigné de Broukîn. J'admets donc jusqu'à nouvel ordre qu'il représente Zafiti de la liste. Cette hypothèse reçoit quelque appui du nom de 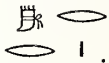 Zeraro qui précède immédiatement. L'hébreu צֹר, צְרוֹר, qui en est le prototype, signifie *caillou,* et a pour équivalent le mot populaire صرر dans l'arabe de Palestine[2]. Or, à quelque distance de Saffa, l'Ouady qui passe au nord de Loudd prend le nom de Ouady-Sérar[3]. Peut-être le rapprochement de Zafiti permet-il de supposer que le nom de Sérar que prend le Ouady vient, non pas des galets qui encombrent son lit, comme le lit de tous les torrents de Judée, mais de la ville de Zeraro, Zerour, qui se serait élevée quelque part dans le voisinage. Le seul site qui, de ce côté, paraisse avoir convenu à une ville, est celui que Guérin décrit sous le nom de Kharbét Ras-el-Lekrâ خربة راس اللقرع, « une colline, » âpre et rocheuse, entourée de ravins de trois côtés et

1. E. de Rougé, *Sur divers Monuments,* p. 38.
2. *Pal. Expl. F., Q. St.*, 1877, p. 181.
3. *Pal. Expl. F., Q. St.*, 1878, p. 116 : « The vale is called Wady Sŭrar (a Hebrew word, meaning *pebbles*), and is the ancient Valley of Sorek. »

» difficilement accessible. Elle était en outre environnée, » dans sa partie supérieure, d'un mur d'enceinte dont le » pourtour, d'environ huit cent mètres, n'est plus indiqué » actuellement que par des tas de matériaux, la plupart » de petites dimensions. Au centre, s'élève un amas énorme » de matériaux semblables, restes de constructions renver- » sées de fond en comble[1]. » C'est là, à la hauteur de l'endroit où le Ouady-en-Nâtouf commence à prendre le nom de Ouady-Sérar, que je serais disposé à placer Zeraro. Quant à Houmâ et Aktomas, je n'en puis rien dire, sinon que l'identification d'Aktomas avec Mikmash[2] est invraisemblable à tous les points de vue.

Les noms compris dans la seconde partie de la liste se rapportent, comme on voit, aux régions de la Syrie méridionale comprises entre la Méditerranée à l'ouest, la crête du massif de Juda à l'est, la vallée de Bershéba au sud, celle du Nahr-el-Audja au nord, encore le point le plus septentrional, celui de Broukîn, est-il situé à peu près sur la même ligne que Jaffa : Rohobou seule sort de ces limites, s'il est bien prouvé que Rohobou soit la Réhoboth d'Isaac, et que Réhoboth soit Er-Rouhaïbéh. La raison pour laquelle Thoutmôs III s'est enfermé dans ce canton étroit est assez simple, et me paraît ressortir de l'étude des faits mêmes qui signalèrent sa campagne de l'an XXIII. J'ai déjà montré que le séjour assez long des Égyptiens devant Magidi expliquait pourquoi le plus grand nombre des premiers noms doivent être attribués à des villages, même peu importants, du pays environnant[3]. J'invoquerai une raison analogue pour justifier la composition de la portion de la liste relative à la Judée. Le bulletin de la guerre débute par nous dire que l'armée égyptienne était à Gaza, établie depuis quelque temps sans doute : elle y célèbre la fête du roi, puis elle se met

1. Guérin, *Samarie*, t. II, p. 69.
2. Mariette, *Les Listes géographiques*, p. 44.
3. Cf. plus loin le chapitre relatif à la Galilée.

en marche assez lentement, jusqu'au moment où, arrivé à Iouhmâ (El-Kheïméh), Thoutmôs III arrête définitivement son plan d'action et se lance rapidement sur l'ennemi campé dans la plaine d'Esdraëlon. Or, si nous examinons la liste, nous y rencontrons d'abord, de Iarza (n° 60) à El-Haditéh (n° 76), un groupe de villes et de villages situés au nord de Gaza, sur la côte, dans la Shéphéla et sur la lisière orientale de la Shéphéla, à droite et à gauche de la route que parcourut l'armée égyptienne de Gaza à Iouhmâ. La marche est lente, l'ennemi est loin encore; les Égyptiens envoient sur les flancs de la colonne principale des bandes d'éclaireurs ou de pillards, qui mettent à la rançon les villes et les villages, en ayant soin pourtant de ne pas s'écarter dans la vallée du Jourdain trop loin du gros de l'armée. Le second groupe, de Har (n° 77) à Gapouta (n° 103), nous mène de Gérar, par les larges Ouadys qui débouchent au sud de Gaza, d'abord dans les environs de Bershéba et de Réhoboth, puis dans la vallée centrale de Juda, à Dora et dans le canton d'Hébron. La fertilité de ce territoire devait être une tentation perpétuelle pour les Égyptiens, et nous voyons la première campagne de Séti Ier aboutir à quelques lieues au sud d'Hébron, à Ras-el-Kanaan. Il n'y a rien d'étonnant que les troupes, concentrées à Gaza et oisives dans leurs cantonnements, aient été attirées vers ces vallées fertiles, et les vingt-six noms qui forment cette section de la liste témoignent du succès de leur entreprise L'aspect extérieur de ces noms, comparé à l'aspect de ceux qu'on trouve sur la liste de Sheshonq, nous montre que le pays ne devait pas différer beaucoup de ce qu'il est aujourd'hui : la nature du sol se répète dans la nomenclature des lieux, et les collines (Har, Harilou), les prairies (Aubilou), les jardins (Ganotou), les vignobles (Karmana), les sources, y jouent un grand rôle. Dans la troisième section de la liste, de Gézer (n° 104) à Broukin (n° 117), je retrouve la trace des dernières razzias faites pendant la halte de Iouhmâ. Les bandes égyptiennes remon-

tent par les Ouadys jusqu'aux villes qui appartinrent plus tard aux tribus de Benjamin et d'Éphraïm. Puis, vient la marche rapide sur Mageddo, et l'armée égyptienne, réunie sous les ordres du roi, s'avance, en une seule masse, le long de la grande route, à travers les forêts et les défilés que j'ai décrits ailleurs d'après les documents égyptiens et classiques[1]. Cette manière d'envisager les choses nous explique, et la composition de la liste, et les lacunes qu'elle présente. La plus grosse correspond aux marches forcées à travers la Samarie, pendant lesquelles l'armée, sans cesse sur le qui-vive, et pressée d'arriver aux défilés, avant que l'ennemi, prévenu de son approche, eût songé à les occuper, ne détachait aucune bande à droite ou à gauche, et n'avait point le temps de rançonner les populations. Les deux groupes compacts du Nord et du Midi correspondent aux séjours prolongés qu'elle fit, avant l'action, autour de Gaza, après l'action et pendant le siège, autour de Mageddo. Dans l'énumération de ce groupe septentrional, je serai même disposé à distinguer deux sortes de villes : celles qui ont été pillées réellement, dans la plaine d'Esdraëlon et dans les cantons voisins, celles qui, situées à distance, ont fait leur soumission, et se sont rachetées avant qu'un soldat égyptien eût paru sous leurs murs. De ce nombre est certainement Qodshou et probablement Damas : leurs contingents une fois battus et leurs chefs pris dans Mageddo, elles n'attendirent pas l'arrivée du vainqueur, et se soumirent. Thoutmôs III n'alla pas, cette année-là, plus loin que Mageddo, et, si les listes qu'on a dressées pour lui de ses conquêtes portent les noms de Qodshou, d'Ashtarôth, de Damas, des villes du Haourân, c'est qu'elles surent éviter, par un tribut volontaire, la présence dangereuse du Pharaon et de ses bandes pillardes.

Paris, le 6 août 1886.

1. Entre *Joppé et Mageddo*, in-4°, 1886[; cf. p. 19-26 du présent volume].

§ 7

La liste de Sheshonq à Karnak[1]

La liste que Sheshonq Ier a fait graver des villes qu'il avait ou prétendait avoir prises, pendant sa campagne contre Roboam, a été souvent étudiée par les égyptologues. Champollion le Jeune[2] et Osburn[3] en tirèrent tout le parti qu'il était possible à une époque où, ni le mécanisme de l'écriture hiéroglyphique, ni la géographie de la Palestine n'étaient encore bien connus. Brugsch en donna plus tard une analyse complète[4], qui permit à Blau d'en proposer une interprétation plus sérieuse que toutes celles qu'on avait faites jusqu'alors[5]. Le commentaire de Blau, modifié par Brugsch dans la seconde édition de son *Histoire d'Égypte*[6], est resté depuis lors presque classique dans la science, et la plupart des identifications auxquelles il s'était arrêté ont été admises sans discussion par les archéologues et par les géographes[7]. Un premier examen, fait en 1880, m'avait montré pourtant que Blau avait pris trop de libertés avec la

1. Extrait des *Memoirs* du Victoria Institute, 1894, t. XXVII, p. 63-122 ; tirage à part in-8° à cinquante exemplaires.

2. Champollion, *Lettres écrites d'Égypte*, p. 99-100, *Grammaire égyptienne*, p. 160, et *Monuments, Texte*, t. II, p. 114.

3. Osburn, *Egypt, her Testimony to the Truth*, p. 158-162.

4. Brugsch, *Geogr. Ins.*, t. II, p. 56-71.

5. Blau, *Sisaqs Zug gegen Juda aus dem Denkmale bei Karnak erläutert*, dans la *Zeitschrift der deutscher Morgenländischen Gesellschaft*, t. XV, p. 233 sqq.

6. Brugsch, *Geschichte Ægyptens*, p. 660-663.

7. C'est au mémoire de Blau que Mariette a emprunté cette étrange hypothèse de corps d'armée égyptiens, manœuvrant comme feraient des corps d'armée modernes (*Les Listes des Pylônes de Karnak*, p. 46-48).

35°
32°
32°
MEDITERRANEAN SEA
R. Jordan
Bît-Shaïnla Bît-Shaïlla (Seilûn)
Iaoud-ha-malouk (el-Yahoudiyéh)
Haianîm (Kh. Hannouvah)
Adirou (Kh. Dêiran)
Qadoutim (Kh. Bêt-Nâshef)
Bît-haouaroun
O. Selmân
Mâkidau (el-Moghâr)
Aialoun (Yalo)
Gabaouna (el-Dâb)
Zaïdi-poutil (Seîdoun)
Qagila (Kh. Kîla)
Iaouhama (el-Theiméh)
Âlouna (Kh. Ouady Âlîn)
Zaloumîm Hammâméh)
Magdilou (el Medjdel)
Shaouka (Kh. Shouweikeh)
Bît-Toupou (Bêtr Doubbân)
Iourza (Kh. Erzéh)
Pouloukiti (Faloudja)
Adouma (Bêt Timéh)
EA

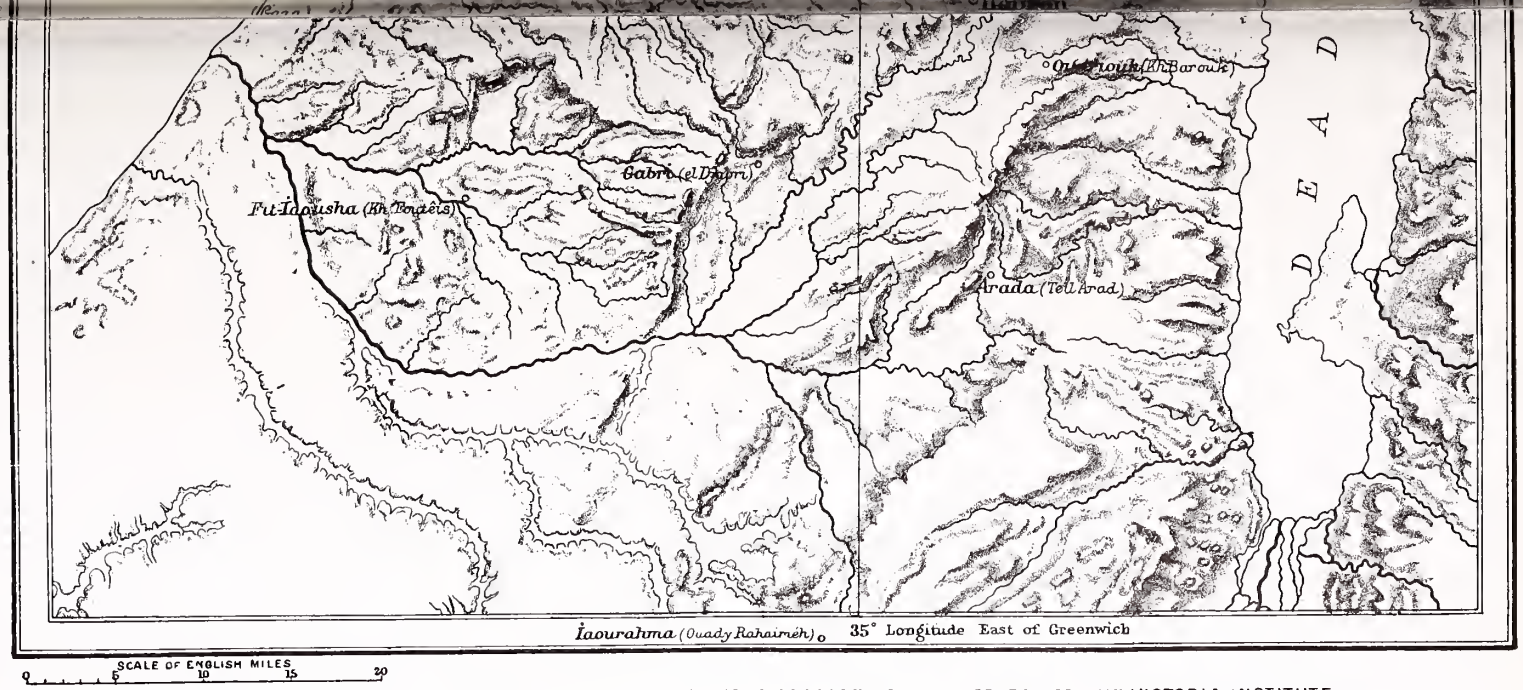

MAP TO ACCOMPANY A PAPER, ON THE LIST AT SHESHONQ, PREPARED BY M. MASPERO FOR THE VICTORIA INSTITUTE.

forme extérieure des noms, et n'avait obtenu beaucoup de rapprochements qu'au prix d'inversions et d'altérations trop nombreuses pour être légitimes : je me suis efforcé alors de prouver que les lettres égyptiennes, transcrites rigoureusement en lettres hébraïques, donnent presque partout des formes régulières de l'hébreu, et par conséquent n'exigent ni changements ni corrections[1]. J'ai voulu, dans le présent article, rassembler, après dix ans bientôt de recherches nouvelles, les résultats partiels auxquels je suis parvenu, et les soumettre, sous bénéfice d'inventaire, à la critique de mes confrères en égyptologie. J'ai établi le texte par la comparaison de toutes les copies publiées depuis le commencement du siècle et par la collation de la copie de Champollion avec ce qui subsiste encore de l'original sur la muraille de Karnak[2].

Les dix premiers cartouches étaient remplis par les formules générales qu'on rencontre au début de plusieurs listes géographiques. Bien qu'un certain nombre d'entre eux soient détruits complètement, on peut les rétablir presque à coup sûr : (n° 1) 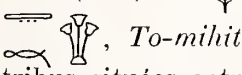 , *To-qimâïti*, le pays du Midi ; (n° 2) 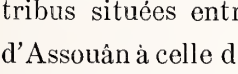 , *To-mihiti*, le pays du Nord ; (n° 3) 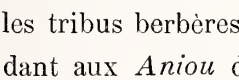 , les tribus situées entre le Nil et la mer Rouge, de la hauteur d'Assouân à celle de Siout ; (n° 4) 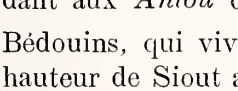 , les *Tahonou*, les tribus berbères au delà des Oasis de Thébaïde, en pendant aux *Aniou* du cartouche précédent ; (n° 5) , les Bédouins, qui vivent entre le Nil et la mer Rouge, de la hauteur de Siout aux environs de l'Ouady Toumilât ; (n° 6) 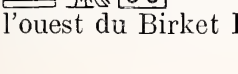 les tribus Berbères qui occupent les Oasis à l'ouest du Birket Kéroun, parallèlement aux Bédouins Pit-

1. Maspero, *Notes sur différents points de Grammaire et d'Histoire*, dans la *Zeitschrift*, 1880, p. 44-49 [; cf. p. 49-58 du présent volume].

2. Maspero, *Révision des Listes géographiques de Thoutmôs III*, dans le *Recueil de Travaux*, t. VIII, p. 100-101.

tiou; (n° 7) , les *Montiou*, les Bédouins de l'Arabie Pétrée entre l'Égypte et la Syrie; (n° 8) les , *Paditiou*, nomades de Syrie entre les Montiou et les frontières du Naharanna[1]; enfin les (n° 9) *Haïounivou* de l'Asie Mineure et des iles de la Méditerranée. Le dernier cartouche, (n° 10) est le seul que je ne me rappelle pas avoir rencontré ailleurs. Peut-être faut-il le restituer , *copie des Asiatiques*, en considérant ces mots comme une sorte de titre qui s'appliquerait à l'ensemble des noms qui suivent : ce n'est toutefois qu'une simple conjecture. Les treize cartouches qui viennent ensuite ne présentent pas non plus de grandes difficultés d'interprétation. Je me bornerai à les énumérer, avec les restitutions que j'ai cru pouvoir y joindre en 1880, et auxquelles je ne vois rien à changer pour le moment : (n° 11) *Gazatou*, Gaza; [n° 12 Magidi, Mageddo]; (n° 13) *Rabbati*, רַבִּית d'Issachar; (n° 14) *Taânaqou*, תַּעֲנָךְ; (n° 15) *Shaunamâ*, שׁוּנֶם d'Issachar[2]; (n° 16) , *Bît-Shaïnla*, *Bît-Shâilla*, où il m'a semblé reconnaitre le Shiloh שִׁילֹה d'Éphraïm[3]; (n° 17)

1. Sur ces peuples voir J. de Rougé, *Textes géographiques du temple d'Edfou* (*Haute-Égypte*), extrait de la *Revue archéologique*, 1865, p. 12-16.

2. L'identification a été proposée pour la première fois par Osburn, *Egypt*, p. 158.

3. *Sur les Noms géographiques de la liste de Thoutmôs III qu'on peut rapporter à la Judée*, dans les *Transactions* du *Victoria Institute*, t. XXII, p. 69-70[; cf. p. 78-79 du présent volume].

, *Rouhaïba* רְחֹב, aujourd'hui Réhab[1] au sud de Beisan; (n° 18) *Hapourouma,* חֲפָרַיִם d'Issachar; (n° 19) *Adoulmim* אדלמים, que ni l'orthographe hiéroglyphique ni la position qu'elle occupe dans la liste ne permettent d'identifier avec l'Odollam עֲדֻלָּם de Juda. Le n° 20, qui est entièrement mutilé, renfermait peut-être le nom de Sichem, une des capitales d'Israël sous Jéroboam Ier. Le n° 21, *Shaouadi*, est sans doute *Souéda* (Kharbét-es-Suweidéh de la carte anglaise), à peu de distance de la rive droite du Jourdain[2]. Les numéros suivants représentent Mahanaïm מָחֲנַיִם au delà du Jourdain[3], et Gabaon גִּבְעוֹן de Benjamin[4]. La présence sur la liste de villes appartenant à Jéroboam, ne prouve pas que les armées égyptiennes aient pénétré en Galilée ou franchi le Jourdain. Le roi d'Israël, en implorant l'aide de Sheshonq contre son rival, avait fait par là même acte de vasselage vis-à-vis de l'Égypte : cela suffisait pour que ses villes figurassent à Karnak parmi les cités soumises au cours de la campagne.

Pour déterminer le site des localités qui se présentent au delà de Gabaon, j'emploierai le procédé qui m'a servi

1. Cf. Eusèbe, *Onomasticon :* καί ἐστι Ῥοὼβ κώμη ἀπὸ δ' σημείου Σκυθοπόλεως, ἣν δὲ Λευίταις ἀφωρισμένη (édit. Parthey, p. 316).

2. Le déterminatif est encore très visible sur l'original et complète le mot (Maspero, *Recueil de Travaux*, t. VII, p. 100). Blau (*l. l.*, p. 237) restituait qu'il identifiait avec عرق السودان Arak es-Soudan, ou السويدان es-Souéidan de Robinson (*Palestina*, III, p. 867, II, p. 657).

3. Champollion, *Grammaire égyptienne*, p. 160, *Monuments*, *Texte*, t. II, p. 114; Rosellini, *Mon. St.*, t. IV, p. 157.

4. Brugsch, *Geographische Inschriften*, t. II, p. 61.

déjà à propos des listes de Thoutmôs III : je diviserai la liste en sections comprises chacune entre deux villes connues, et dont la position sur le terrain aura été indiquée de façon sinon certaine, du moins vraisemblable, par les explorateurs récents. De Gabaon à la lacune du n° 30, le scribe égyptien a suivi la ligne de places ou de postes fortifiés qui couvraient la frontière septentrionale du royaume de Juda. (N° 24) *Bît-haouaroun* est la Bethoron בֵּית־חֹרוֹן d'Ephraim[1], (n° 26) *Aiaouloun*, l'Aialon אַיְלוֹן de Dan[2] (n° 27) *Mâkidau*, מַקֵּדָה[3] c'est-à-dire Bêt-Our, Yalo, et Magharah مغارة El-Moghâr[4], à quelque distance au sud-est d'Yebnah. Cet ensemble de positions certaines nous permet de rejeter *à priori* les identifications proposées pour (n° 25) *Qadoutim*, par Champollion avec עִיטָם Étham de Juda[5], par Brugsch et par Rougé avec קְדֵמוֹת Kedemôth de Ruben[6]. Blau pense à la ville d'Adithaïm עֲדִיתַיִם, qui devait

1. Champollion, *Grammaire*, p. 160, *Monuments, Texte*, t. II, p. 114; Rosellini, *Mon. Stor.*, t. IV, p. 157.

2. Champollion, *Monuments*, *Texte*, t. II, p. 114; Brugsch, *G. Ins.*, t. II, p. 62.

3. Champollion (*Mon.*, *Texte*, t. II, p. 114, et *Grammaire*, p. 160), Rosellini (*Mon. St.*, t. IV, p. 157-158), Osburn, *Egypt, Her Testimony to the Truth*, p. 160), Brugsch (*G. Ins.*, t. II, p. 62), E. de Rougé (*Mémoire sur l'Origine*, p. 53), ont voulu reconnaître ici Mageddo; Blau (*op. l.*, p. 237-238) a fait observer que Mageddo serait ici hors de sa place et a proposé Makkédah, ce que j'ai accepté (*Zeitschrift*, 1880, p. 45; cf. p. 52 du présent volume).

4. Le site d'El-Moghâr, proposé pour Makkédah par MM. Warren (*Palestine Exploration Fund Quart. Stat.*, 1875, p. 181) et Conder (*Quart. Stat.*, 1875. 165-167), est le plus vraisemblable de tous ceux auxquels on a songé jusqu'à présent.

5. Champollion, *Mon.*, *Texte*, t. II, p. 114.

6. Brugsch, *Geogr. Insc.*, t. II, p. 61; E. de Rougé, *Mémoire sur l'Origine*, p. 53, 91.

être quelque part dans le voisinage, et j'avais cru d'abord pouvoir accepter cette identification : la transcription ⊿ Q du ע peut se justifier en effet par l'exemple de [hieroglyphs] *Qazatou*, Gaza, עַזָּה[1]. Il faut remarquer toutefois que, dans les noms où le ע hébraïque tend à la prononciation du غ arabe, les versions grecques et la Vulgate ont ordinairement un γ, g, Γάζα, Γαί, Ἀγγαί = עַי, חָעַי, Γαδὲρ = מִגְדַּל־עֶדֶר, Βεθφογόρ = בֵּית־פְּעוֹר, etc. ; or עֲדִיתַיִם n'est jamais transcrit Γαδιθαίμ, mais Ἀδιθαίμ, ce qui semble montrer que, dans ce mot, la lettre initiale est un ע pur sans tendance au غ, et me porte à rejeter l'équivalence de עֲדִיתַיִם Adithaïm avec ⊿ [hieroglyphs] *Qadoutim*. Le groupe hiéroglyphique, transcrit en lettres hébraïques, nous donne d'ailleurs une forme גְּדוּדִים de גְּדוּד, *incisio*, *sulcus*, *turma*, *agmen militum*, qui nous oblige à le considérer comme ayant été noté correctement par le scribe et par les sculpteurs de Karnak. L'équivalent moderne de ce nom serait, avec chute de la finale plurielle יִם et substitution du خ au ג, un mot *Djedîd* ou *Djédoud*, qui se serait confondu infailliblement avec l'adjectif جديد *neuf*, *nouveau :* les *Djoudèïdèh* qu'on rencontre en plusieurs endroits de nos cartes, sont trop éloignées d'Aïalon et de Bethoron pour qu'on ait le droit de les rapprocher de notre *Qadoutim*, *Qadoudim*. Cette localité devait se trouver entre Bêt-Our et Yalo, probablement vers le point où la route qui réunit ces deux bourgs franchit le Ouady-Selmân, et de façon à barrer dans la plaine le chemin de Jérusalem ; la carte anglaise porte en cet endroit un Kharbèt Bêt-Nashef خربة بيت ناشف qui pourrait être *Qadoutim*, Qadoutim.

[hieroglyphs] (n° 28) *Adirou, Adilou,* et [hieroglyphs]

1. Blau, *Sisaqs Zug*, dans la *Z. d. d. M.*, t. XV, p. 257 ; Maspero, dans la *Zeitschrift*, 1880, p. 45[; cf. p. 52 du présent volume].

Iaoudhamalouk (n° 29) ont été l'objet d'hypothèses variées et contradictoires. Comme la direction dans laquelle on a chance de rencontrer Adirou dépend de celle dans laquelle on trouvera Iaoudhamalouk, je m'inquiéterai d'abord de ce dernier nom. Champollion y avait vu l'image du royaume de Juda[1], Rosellini celle du roi de Juda[2]. E. de Rougé persista jusqu'à la fin à tenir l'opinion des premiers égyptologues comme vraisemblable, sinon comme certaine[3]. Brugsch, au contraire, estima qu'on avait ici une simple bourgade dont l'équivalent moderne serait un Yahoudiyéh, el-Yahoudiyéh, soit celui des environs de Tibnin, soit celui des environs de Jaffa[4]. Blau se rangea à l'avis de Brugsch, et ajouta que notre localité, étant située au voisinage de Makkédah, se confondait nécessairement avec le יְהוּד Iehoud de Dan, c'est-à-dire avec el-Yahoudiyéh voisin de Jaffa[5] : Iaoudhamalouk aurait été la forme pleine, Iehoud une forme abrégée. Dans ces derniers temps, M. Max Müller a entrepris de démontrer que l'égyptien 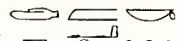 ne contient pas le nom de Juda : on devrait, dit-il, retrouver dans l'égyptien le premier ה de יְהוּדָה et avoir au lieu de . Il pense que le terme initial du nom est יָד *la main*, et que l'ensemble correspond à

1. Champollion, *Lettres écrites d'Égypte*, p. 99.

2. Rosellini, après avoir adopté l'opinion de Champollion (*Mon. Stor.*, t. II, p. 79-80), fut amené par des scrupules philologiques à la modifier, et à voir dans le nom de notre localité la mention du roi de Juda (*Mon. Stor.*, t. IV, p. 158-159).

3. E. de Rougé, *Mémoire sur l'Origine égyptienne de l'alphabet phénicien*, p. 53, *Leçons de M. de Rougé*, dans les *Mélanges*, t. II, p. 274, note 9. M. de Rougé, ou M. Robiou qui a publié les *Leçons*, attribuait à Champollion la traduction de Rosellini, et revenait au sens de *royaume*, qui est précisément celui que Champollion avait proposé.

4. Brugsch, *Geogr. Ins.*, t. II, p. 62-63.

5. Blau, *Sisaqs Zug*, dans la *Z. d. d. M.*, t. XV, p. 238.

יַד־הַמֶּלֶךְ *Iad-hammelek* : la ville Idhammelek n'aurait plus rien de commun avec Iehoud de Dan[1]. Malgré la très grande estime que j'ai pour M. Max Müller (de Nüremberg), et bien que M. Le Page Renouf lui ait prêté l'appui de son autorité, je ne pense pas que l'objection qu'il élève contre la lecture de Brugsch soit insurmontable. Le mot [hieroglyphs] renferme un élément génant, l'*ou* [hieroglyph] qui suit les deux plumes [hieroglyph] et qui n'a pas de raison d'être, si on admet la lecture יָד : aussi MM. Müller et Le Page Renouf ont-ils essayé de se tirer d'affaire en expliquant qu'il ne fallait pas en tenir compte. Je pense au contraire qu'il ne faut jamais le négliger, ni dans le cas présent, ni dans les autres cas où il se rencontre. Le signe [hieroglyph], commençant un mot, paraît avoir eu toujours un *a* pour voyelle inhérente, et cet *a*, diphthongué avec un *ou*, qui tantôt est exprimé, tantôt est supprimé dans l'écriture, a donné dans le copte tantôt un ⲁ ou un ⲉ, tantôt un ⲟ, ⲱ : [hieroglyphs], [hieroglyphs], *iaoumâ*, יָם, la mer, ⲓⲁⲙ, *B.*, ⲓⲟⲙ, *T.M.*, [hieroglyphs], [hieroglyphs], *iaourou*, le fleuve, ⲓⲉⲣⲟ, *T.*, ⲓⲁⲣⲟ, *M.*, etc. Je lis donc [hieroglyphs] *Iaoud*, non *Ioud*, et je pense que l'hiatus de l'*a* sur l'*ou* rend l'aspirée très faible de ה entre deux voyelles, de la même manière qu'il fait dans la transcription *Iaoudaï* des textes assyriens. [hieroglyphs] *Iaoud* formerait ainsi la transition entre la forme pleine יְהוּדָה de l'hébreu classique et la forme réduite Ἰουδάς des Grecs. Je conserverai, jusqu'à nouvel ordre, la lecture Iaoud-ha-malouk,

1. Max Müller, *The supposed name of Judah in the list of Seshonq*, dans les *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, t. X, p. 81-83 ; à la suite de ce mémoire, on trouve (p. 83-86) des *Remarks* dans lesquelles M. Le Page Renouf approuve les conclusions de M. Max Müller.

Iehoud-ham-melek, et l'identification avec Iehoud de Dan, El-Yâhoudîyéh. Le n° 28 *Adirou*, placé entre cette localité et Makkédah, doit donc avoir eu sa place marquée dans la plaine entre El-Yâhoudiyéh et Môghar. Blau prétend y reconnaître une mauvaise interprétation égyptienne de לד, car, dit-il, une ville de l'importance de Lydda ne saurait manquer à la liste de Sheshonq[1]. Brugsch avait fait observer très justement que rend lettre pour lettre un dérivé de la racine אָדַר, *amplus fuit*, sans doute אַדִּיר, *amplus*, *potens*[2]. Ce nom *Addirou*, *Addir*, présente une consonance si proche de celle de l'arabe الدير *al-déir*, *ed-déir*, qu'il a dû se confondre avec l'un des nombreux *déir* qui figurent sur nos cartes modernes. Donné la position qu'il occupe sur la liste. je suis tenté de le reconnaître dans le خربة ديران Kharbét-Déirân que la carte anglaise signale à quelque distance au nord d'El-Môghâr.

Le cartouche n° 30 est détruit à l'exception du signe qui ne nous apprend rien. La série qui recommence au delà, et qui est interrompue après le n° 40 par une longue lacune, nous offre vers la fin un nom (n° 38) *Shaouka*, qui est écrit *Saouka* sur la liste de Thoutmôs III (n° 69) : c'est la Shokoh de la plaine judéenne, aujourd'hui Kharbét-Shouwêikéh[3]. Les noms compris entre Iaoud-ha-malouk et Shaouka doivent donc s'échelonner plus ou moins régulièrement entre El-Yahoudiyéh et Kharbét-Shouwêikéh. De plus le n° 35, qui est mutilé se laisse rétablir avec certitude en *Iaouhama*, qui est le (n° 68)

1. Blau, *Sisaqs Zug*, dans la *Z. d. d. M.*, t. XV, p. 231.
2. Brugsch, *Geogr. Ins.*, t. II, p. 62.
3. *Ibid.*, p. 64.

Iouhamâ, Iaouhmâ, des campagnes de Thoutmôs III : or, Iaouhama est, comme l'a montré Saulcy[1], El-Khéiméh الخيمة. Cette restitution nous permet de diviser la série en deux sections, une de quatre noms de Iaoud-hamalouk à Iaouhama, une de cinq de Iaouhama à Shaouka et au delà. Les quatre noms qui composent la première section ne sont pas malheureusement d'une identification aisée. Le n° 31 *Haianim, Hianim* se présente à nous comme une forme plurielle חִנִּים d'un mot dérivé de la racine חָנַן *propitius fuit, favit alicui;* il est identique pour la signification au בֵּית־חָנָן de Dan ou Juda, et je suis disposé à le rapprocher du Kharbét-Hannounâh خربة خنونة, situé dans les collines à l'est d'El-Yahoudiyéh[2], et auprès duquel la carte anglaise marque des ruines[3]. Le nom suivant (n° 32) *Alana, Alouna* se transcrit en lettres hébraïques עלן, ערן, et, par conséquent, ne saurait être ni l'Élon אילון de Dan, ni Églon עֶגְלוֹן, comme le voudraient Brugsch[4] et Blau[5] : nous avons ici une localité portant le même nom que la de Thoutmôs III, où j'ai reconnu une variante de l'hébreu עֶלְיוֹן, *superior, suprema, summus.* La nomenclature contemporaine nous donne plusieurs علين Alîn, dont l'orthographe s'accorde parfaitement avec celle de notre ville. La seule dont le site puisse à la rigueur nous convenir

1. F. de Saulcy, *Lettre à M. Chabas*, dans les *Mélanges d'Archéologie égyptienne*, t. I, p. 122-123.

2. Guérin, *Samarie*, t. II, p. 74.

3. Osburn, *Egypt, her Testimony*, p. 160, a rapproché Haianim de גַּי הִנֹּם la vallée de Hinnom. Sans parler des difficultés topographiques que présente cette identification, ح ne répond jamais au ה hébraïque.

4. Brugsch, *Geogr. Ins.*, t. II. p. 63.

5. Blau, *Sisaqs Zug*, dans la *Z. d. d. M.*, t. XV, p. 235.

est celle que la carte anglaise appelle Kharbét-Ouady-Alîn خربة وادى عاين, et qui est au nord de Shouwêikéh, près d'Aïn-Shems, où l'on place ordinairement la Beth-Shemesh de Juda : toutefois le saut serait trop grand entre Kharbét-Hannounah et Kharbét-Ouady-Alin pour que j'ose rien affirmer à cet égard. Brugsch lit *Biloma* le n° 33 et l'identifie à בִּלְעָם Biléam de Manasséh, malgré l'absence de ע dans la transcription égyptienne[1]. De fait Champollion, Rosellini et Lepsius donnent tous *Biromam, Bilomam,* et c'est la leçon qu'on déchiffre encore sur la muraille. *Biroumim* ou *Biloumim,* est en effet le pluriel régulier d'un mot provenant, soit de la racine בָּלַם *constrinxit, clausit*, soit de la racine בָּרַם *fremuit :* בְּרוּמִים, qui marque le nom d'une sorte d'étoffe brodée, le reproduit lettre pour lettre. Je ne trouve malheureusement, sur aucune carte, aucun nom moderne qui rappelle celui de Biroumim ou Biloumim. (n° 34) *Zaïdipoutir* ou *Zadipoudil* nous est connu au *Papyrus Anastasi n° 1,* sous la forme *Zidipouti* ou *Zaïdipouti*, avec chute de R, L, finale[2]. Le nom est évidemment formé de deux mots. Le premier se rattache à la racine צוּד, *venari*, et, d'après la vocalisation en \\ de l'égyptien, répond plus particulièrement à צַיִד *venatio, fera venando capta, cibus, commeatus :* c'est la même origine que celle de la Sidon צִידוֹן des Phéniciens. Le second nom peut être comparé à diverses racines, פָּדַר d'où פֶּדֶר *adeps,* פָּטַר *fidit,* פָּתַל *contorsit, nevit,* פָּתַר *interpretatus est somnium,* entre lesquelles je laisse au lecteur le soin de choisir ce qui

1. Brugsch, *Geogr. Ins.*, t. II, p. 64.

2. *Papyrus Anastasi n° 1,* pl. XXII, l. 5; Chabas, *Voyage d'un Égyptien*, p. 199, a songé le premier à comparer le nom de la liste de Sheshonq à celui du *Papyrus Anastasi.* Il ne propose aucune identification.

lui conviendra le mieux. Ces noms composés s'abrègent de toute manière : si l'on admet que le second terme *poutir* soit tombé, le premier, ou *Zaïdi*, rappelle aussitôt le bourg de صيدون Saïdoun, Sîdoun, qui est situé un peu au sud de Tell-Djézer, et au nord de Khéïméh. Guérin y signale quelques débris qui lui font supposer en cet endroit l'existence « d'une antique bourgade, que l'his- » toire ne mentionne pas, et qui, à la différence de la » grande ville de Sidon, son homonyme, est demeurée » toujours obscure et probablement sans importance »[1]. L'emplacement de Saïdoun convient à la position que Zaïdi-poutir occupe auprès de Iaouhamâ.

Brugsch lisait pour le n° 36 *Bît-âlemat*, et proposait d'y reconnaître עַלֶּמֶת *Allemet*, עַלְמוֹן *Almôn* de Benjamin[2], aujourd'hui ʿAlmît au nord-est de Jérusalem. La lecture et l'identification ont été acceptées par Rougé[3]. Blau de son côté préfère transcrire בית-עָלָם Bêth-Olam[4], et se déclare pour la Beit-alam بيت علام de Robinson[5]. Comme les copies de Champollion, de Rosellini et de Lepsius portent Bi-âlamim, j'avais cru pouvoir repousser les deux hypothèses[6]. L'examen du mur de Karnak m'a montré qu'il fallait écrire *Bîto-Loumim* ou *Bîto-Roumim* avec un ת et non pas un ע[7]. On ne peut songer à une lecture Bît-Toloumîm ou

1. Guérin, *La Judée*, t. II, p. 33.
2. Brugsch, *Geogr. Ins.*, t. II, p. 64.
3. E. de Rougé, *Mémoire sur l'Origine de l'alphabet phénicien*, p. 95.
4. Blau, *Sisaqs Zug*, dans la *Z. d. d. M.*, t. XV, p. 238.
5. Robinson, *Biblical Researches in Palestine*, t. II, p. 403; cf. Guérin, *Judée*, t. II, p. 369.
6. Maspero, dans la *Zeitschrift*, 1880, p. 46[; cf. p. 53 du présent volume].
7. Maspero, dans le *Recueil*, t. VII, p. 100.

Bît-Touroumîm qui nous donnerait un nom équivalent soit à la Télem טֶלֶם ou טְלָאִים Télaïm de Juda, soit au Tolmah خربة بيت طلمة des cartes modernes[1]. ▽ est ici une variante de la finale), ▭, *ti, t* de 𓅱𓄿𓅱 *Bît,* et indique une vocalisation en *o* analogue à celle que la prononciation *Bethogabra, Betogabris,* nous révèle. La seconde partie du nom 𓅱𓄿𓅱 *roumam, loumam,* ou *roumim, loumim,* peut être soit un mot singulier comme רוֹמָם *elatio,* soit un pluriel, רֵמִים de רֵאֵם *bubalus,* ou d'un dérivé de la racine רוּם, *altus fuit. Bît-roumim* est un nom correct, mais que je ne sais où placer sur le terrain. 𓅱𓄿𓅱𓂋𓅱𓂋𓅱𓂋𓅱𓂋 (n° 37) *Qaqali, Qaqari,* est pour Blau[2] la קְעִילָה Kéilah de Juda, qu'on identifie avec la Kharbét-Kîla de l'Ouady-Souwéidéh, à l'est de Beit-Djibrîn. Le rapprochement de *Qaqali, Qagali* avec Kéilah me paraît être légitime, car la transcription *Kegila* de la Vulgate montre que le ע avait dans ce nom la tendance au غ; il pouvait être rendu par ⊿ en égyptien, comme le ע de Gaza l'est par 𓄿. Si l'on trouvait que le site de Kéilah est trop au sud, on pourrait songer à une autre Kharbét-Kîla, que la carte anglaise signale à l'ouest d'Eshouâ, et dont l'emplacement au nord de Shouwéikéh et à l'est de Khéiméh est en accord suffisant avec la position de Qagali entre Iahouhamâ et Shaouka. Les deux noms qui succèdent à celui de Shaouka, (n° 39) 𓅱𓄿𓅱𓂋𓅱𓂋𓅱𓂋𓅱𓂋 *Bît-tioupou, Bît-toupou,* et (n° 40) 𓅱𓄿𓅱𓂋𓅱𓂋𓅱𓂋𓅱𓂋 *Abila,* ont déjà été signalés sur la liste de Thoutmôs III avec l'orthographe (n° 98) 𓅱𓄿𓅱𓂋𓅱𓂋𓅱𓂋𓅱𓂋 *Tioupounou, Tipounou,* et (n° 99) 𓅱𓄿𓅱𓂋𓅱𓂋𓅱𓂋𓅱𓂋 *Aoubilou,*

1. Guérin, *Judée,* t. I, p. 256.
2. Blau, *Sisaqs Zug,* dans la *Z. d. d. M.,* t. XV, p. 238.

dans le même ordre où les a rangés le scribe de Sheshonq. Le retranchement ou l'addition de בֵּית־ est un fait trop fréquent dans la nomenclature juive pour nous étonner ici, et la finale *nou* se rencontre dans *Loudni*, par exemple, pour *Loud*. J'ai rejeté déjà la conjecture de Brugsch, *Bit-Tipounou* = Beth-Tappouah, בֵּית־תַּפּוּחַ[1]. Blau ne l'avait admise qu'après que Brugsch lui eut assuré avoir retrouvé sur la pierre l'équivalent du ח final[2]. J'ai constaté que ce ח n'existait pas réellement et que le mur portait , non ou , et l'absence de cette lettre suffit pour rendre la comparaison impossible entre les deux noms. Le rapprochement avec *Téphôn*, *Tophôn* du premier livre des Machabées, IX, 50, n'est admissible qu'à la condition que cette Téphôn inconnue ne soit pas une forme grécisée de Beth-Tappouakh, Tappouakh[3]. Si le nom de دير دبّان Dêir-Doubbân[4] pouvait être considéré comme provenant d'un caprice d'étymologie populaire, qui aurait substitué le mot دبّان à un nom ancien, *Bît-Toupou*, *Toupounou* pourrait avoir occupé le site que les fellahs appellent de la sorte. L'Abila du n° 40 a disparu.

1. Maspero, *Sur les Noms de la liste de Thoutmôs III qu'on peut rapporter à la Judèe*, dans les *Transactions* du *Victoria Institute*, t. XXII, p. 167-168[; cf. p. 76-77 du présent volume].

2. Blau, *Sisaqs Zug*, dans la *Z. d. d. M.*, t. XV, p. 238. « Das schliessende *h'* nach Brugsch's mündlicher Mittheilung wirklich von ihm nachträglich auf dem Steine gefunden worden ist. »

3. *Machabées*, I, IX, 50. De même pour le nom de Καφαρτόφα que Rufin paraît avoir lu dans Josèphe (*de Bello*, V, 4) au lieu de Καφαρτόβα (Reland, *Palæstina*, t. II, p. 692). Neubauer (*Géographie du Talmud*, p. 112) tend à y reconnaître Tappouakh, ce qui m'empêche de le rapprocher de notre *Bit-Toupou*.

4. Robinson, *Biblical Researches*, t. II, p. 2-354, 421, qui incline à reconnaître en cet endroit le site de Gath-Rimmon ; cf. Guérin, *Judèe*, t. II, p. 104-106.

La grande lacune qu'on remarque après Abila ne compte pas moins de douze cartouches, dont deux seulement prêtent à restitution. Brugsch avait d'abord complété (n° 46) en *Bît-T'abouti* בית־צבאות[1]; Blau songea ensuite à rétablir *Bit-T'abiro* qu'il affirma être בֵּית־צוּר Beth-Zour de Juda[2]. Toutefois, si l'on a parfois un *oua* où l'hébreu met un ב, on n'a jamais un pour un ו hébreu, et בֵּית־צוּר serait transcrit , non . Les copies de Champollion, de Rosellini et de Lepsius diffèrent légèrement de celle de Brugsch, et j'ai pu vérifier moi-même que le texte original porte [3]. La seule restauration possible est celle d'un M diversement écrit et diversement vocalisé, soit , soit *Bit-Zabima*. Le mot *Zabima* est un pluriel régulier, pouvant venir soit de זְאֵב *loup*, בֵּית־זְאֵבִים Beth-Zébîm, *la maison des loups*, soit même de צָבוּעַ *hyène*, בֵּית־צְבֹעִים Beth-Zéboïm, *la maison des hyènes :* la tribu de Benjamin possédait de même une vallée des hyènes גֵּי הַצְּבֹעִים. Le n° 47 se présente sous la forme où il ne manque qu'un signe long entre le et l'aigle . En rétablissant on aurait l'équivalent de כּוֹכָב *stella*, mais cette restitution, si séduisante qu'elle soit, est invraisemblable ; le n'est jamais suivi

1. Brugsch, *Geogr. Ins.*, t. II, p. 65.
2. Blau, *Sisaqs Zug*, dans la *Z. d. d. M.*, t. XV, p. 238-239. Au témoignage de Blau, Brugsch aurait adopté l'identification avec Beth-Zour.
3. Maspero, dans le *Recueil*, t. VII, p. 100.

de dans notre liste, et la finale y est au contraire si fréquente que la lecture *Koka* s'impose à nous. Le nom répond à l'hébreu גַּג, גַּגָּה, *tectum, superficies altaris,* et s'appliquerait fort bien à un village situé en terrasse sur le sommet d'une colline. Je ne ferai aucune conjecture sur l'emplacement de ces deux localités; la lacune qui les enveloppe est trop grande pour qu'on puisse déterminer même la direction dans laquelle on doit les chercher. La liste reprend avec le n° 52 et continue, non sans mutilations, jusqu'au n° 58. Les deux derniers n°s 57 et 58 ont légèrement souffert, mais se rétablissent avec certitude : le n° 58 est *Magdilou*[1], et le n° 59 Iarza[2]. Les deux noms figuraient déjà sur les listes de Thoutmôs III, Magdilou (n° 71) et (n° 60), et sont aujourd'hui El-Medjdel et Kharbét-Ierzah. Il y a donc grand chance pour qu'une partie au moins des noms qui précèdent immédiatement ces deux-là aient appartenu à des localités voisines de Kharbét-Ierzah et d'El-Medjdel. Le n° 56 Adi-

1. Champollion (*Monuments*, *Texte*, t. II, p. 116) porte , Rosellini (*M. St.*, pl. CXLVIII), , Lepsius (*Denkm.*, III, pl. CCLII), Brugsch (*Geogr. Ins.*, t. II, pl. XXIV), . J'avais reconstitué de toutes ces copies la lecture (*Zeitschrift*, 1880, p. 46; cf. p. 54 du présent volume); la muraille de Karnak porte (Maspero, dans le *Recueil*, t. VII, p. 100), qui prouve que la restitution était exacte.

2. La restitution Ierza, que j'avais proposée en 1880 (*Zeitschrift*, 1880, p. 46; cf. p. 54 du présent volume), a été confirmée par l'examen du texte original (*Recueil*, t. VII, p. 100).

ma[1] a été identifié par Brugsch avec le pays d'Édom, ce à quoi Rougé ne répugne pas[2]. Le rapprochement, irréprochable au point de vue philologique, tombe de lui-même quand on se rappelle que nos listes ne contiennent pas des noms de pays étendus, mais simplement la désignation d'accidents de terrain, de villes ou de villages. *Adouma* doit donc indiquer ici un bourg qui s'appelle אֲדֻמָּה *la rouge* ou אֲדָמָה *le champ*, comme une des bourgades de la tribu de Naphtali, ou comme une des cinq villes maudites אֲדָמָה. Le seul nom moderne qui puisse être mis à côté d'Adouma, est celui de Bêit-Timéh بيت طيمة, gros village situé à l'est de Ierzah, et où Guérin signale l'existence de ruines romaines ou byzantines[3] : le site en conviendrait fort bien à la position relative des noms dans la liste et l'orthographe moderne peut à la rigueur se déduire de l'orthographe ancienne. Le n° 58, Zaloumim, est un pluriel du mot צֶלֶם *umbra*, mais ne peut être identique à la station צַלְמֹנָה Zalmonah de l'itinéraire des Hébreux dans le désert, comme le voudrait Brugsch[4] : le voisinage de noms comme Migdol et Ierzah ne nous autorise pas à descendre si loin dans le sud, en cet endroit de notre liste. On ne trouve plus sur le terrain aucun nom qui rappelle celui de Zaloumim, mais le mot lui-même est expressif, et peut rappeler les ombrages des jardins qui entourent El-Medjdel : un site comme celui du village de Hammâméh حمامة conviendrait au peu que nous devinons de

1. Champollion (*Monuments*, *Texte*, t. II, p. 116) lisait (cf. *Zeitschrift*, 1880, p. 46, et p. 54 du présent volume) : la muraille porte réellement *Adima*, par un , comme Brugsch le disait (*Geogr. Ins.*, t. II, pl. XXIV).

2. Brugsch, *Geogr. Ins.*, t. II, p. 66-67 ; E. de Rougé, *Mémoire sur l'Origine de l'alphabet phénicien*, p. 53.

3. Guérin, *Judée*, t. II, p. 127-128.

4. Brugsch, *Geogr. Ins.*, t. II, p. 67.

Zaloumim, Zélémim. Les trois numéros qui précèdent ne devaient pas être situés bien loin d'El-Medjdel. Noup-ilou (n° 53) est composé de la finale אֵל, El, *Dieu*, et d'un dérivé de la racine נוּף, *agitavit*, ou נוֹף, *eminentia*, נָפָה, *locus editus*. La ville de נְבַלָּט Neballat, Beit-Nebâla, dans la tribu de Benjamin, que Blau reconnaît ici, ne répond à נוּפְאֵל Nouph-îlou, ni par l'orthographe ni par la position[1] : je ne vois d'ailleurs, entre Shouéikéh et El-Medjdel, aucun nom qui semble provenir du nom antique et qui se prête à lui être assimilé. (n° 54) Dishati, Doushati, est, malgré sa tournure exotique, un nom sémitique. C'est une forme féminine, dérivée de la racine דוּשׁ, דוֹשׁ, דִּישׁ, *terere, conterere, triturare frumentum ;* mais cela dit, je ne vois aucun moyen de placer la ville sur le terrain. Le n° 55 est non seulement difficile à localiser, mais difficile à déchiffrer. Je le lis comme Champollion[2]. Il renferme l'article masculin égyptien *pa,* dont nous avons nombre d'exemples dans , *Pa Haqala,* *Pa âmaqou,* *Pa nagabou.* Le signe suivant est bien le signe *oirou,* le Grand, le chef, qui se rencontre presque aussi souvent sans son final qu'avec son dans les textes hiéroglyphiques. transcrit en hébreu nous donne גִּתּוֹת pluriel du mot גַּת *torcular*. Osburn a proposé de traduire le tout par *Le prince des Gadites*[3], et en effet aucune raison philologique ne s'oppose

1. Blau, *Sisaqs Zug*, dans la *Z. d. d. M.*, t. XV, p. 240. Brugsch, après avoir reconnu l'étymologie réelle (*Geogr. Ins.*, t. II, p. 65), tendait à reconnaître dans Noup-îlou un équivalent de פְּנוּאֵל Pnouel, ce qui ne répond ni à l'orthographe du nom, ni à la place qu'il occupe sur la liste de Sheshonq.

2. Champollion, *Monuments*, *Texte,* t. II, p. 116.

3. Osburn, *Egypt*, *her Testimony to the Truth*, p. 162.

à ce qu'on traduise comme lui les deux premiers mots; seulement le dernier ne désigne certainement pas les gens de Gad qui n'ont rien à voir en cet endroit. Il serait très agréable de traduire le chef de Gath en toute sécurité, mais il ne me semble pas que *Kitout* puisse être גַּת. Cette interprétation ne nous tire pas, comme on voit, de nos difficultés; elle a même l'inconvénient de soulever une objection très forte. Les chefs des pays vaincus ne figurent jamais dans les listes : le cartouche n° 54 de Sheshonq serait un cas unique dans l'archéologie égyptienne, s'il fallait le prendre pour ce qu'Osburn a vu en lui. Mon impression est donc que nous ne devons pas ici diviser le groupe : il faut le considérer comme formant un seul mot *Pouroukit, Paouroukit,* que le scribe s'est amusé à écrire avec des éléments donnant en égyptien un sens qui n'a rien de commun avec la signification originale en hébreu. Il a transcrit la première syllabe *Pour* , *paourou* le chef, au lieu de par exemple; il a choisi pour la seconde, *kit,* le terme qui est une variante graphique de *kiti,* qui signifie *autre,* et le nom *Pouroukit* s'est trouvé analysé en une phrase égyptienne plus ou moins correcte qui veut dire *l'autre chef.* *Pouroukiti, Pouloukiti* est pour moi le mot פְּלַגּוֹת de פְּלַגָּה, פֶּלֶג *rivus,* en arabe فَلْجٌ, فَلَجٌ. Nous avons en effet dans le canton d'El-Medjdel un bourg de فالوجا Faloudja[1], الفالوجى[2] El-Faloudjy, qui, pour le nom et la position, me paraît convenir à notre Pouloukiti.

Une nouvelle lacune de quatre cartouches interrompt de nouveau la série. Le n° 64 ... *papen,* a été

1. Guérin, *Judée*, t. II, p. 124.
2. Robinson, *Biblical Researches in Palestine*, t. II, p. 421, t. III, *App.*, p. 209.

complété par Blau[1] en ʿAapen, עָפְנִי Ophni, Gophnah : la restitution ne tient pas compte de la syllabe médiale *pa*, et ne se défend pas, mais je ne sais, non plus que Brugsch[2], comment rétablir le groupe. Par bonheur, le n° 65 nous fournit une indication précieuse. Brugsch a reconnu que *Aazama*[3] répondait soit à l'Azem עֲצֶם de Juda, attribuée ensuite à Siméon[4], soit à עַצְמוֹן l'Azmon, qui marque la limite méridionale du territoire juif[5]. Son opinion fut rejetée par Blau, qui préfère Étham עיטם[6], mais Rougé[7] se prononça pour Azem, qui répond en effet plus exactement qu'Azmôn à l'orthographe hiéroglyphique. L'identité des deux villes est certaine, mais la position d'Azem est tenue pour indécise par la plupart des auteurs qui se sont occupés de la Bible. La façon dont le texte de Sheshonq introduit Azama à peu de distance de Migdol-Gad (El-Medjdel) et d'Iourza (Kh. Ierzah), nous oblige à écarter les hypothèses de ceux d'entre eux qui placent Azem très loin vers le sud, celle de Wilson, par exemple, qui ne veut reconnaître qu'une seule localité dans les noms Ijim et Azem du livre de Josué, et la met à El-Aujéh dans le territoire des Arabes Azâziméh. Il est probable que cette ville devait se trouver dans la partie la plus septentrionale de Siméon, entre le Ouady-el-Hési et le Ouady-esh-Shériâh, plus près du premier que du second, puisque la liste égyptienne n'intercale que cinq cartouches entre Iourza et Azama. La place précise en est d'autant plus malaisée à déterminer que, pour rencontrer une ville dont l'emplacement ne prête

1. Blau, *Sisaqs Zug*, dans la *Z. d. d. M.*, t. XI, p. 241.
2. Brugsch, *Geogr. Ins.*, t. II, p. 67.
3. *Ibid.*, p. 68.
4. *Josué*, xv, 29; xix, 3.
5. *Nombres*, xxxiv, 4; *Josué*, xv, 4.
6. Blau, *Sisaqs Zug*, dans la *Z. d. d. M.*, XV, p. 241.
7. E. de Rougé, *Mémoire sur l'Origine de l'alphabet phénicien*, p. 77, 95.

sujet à aucun doute, nous devons descendre à plus de quarante cartouches plus bas, à l'Arad (nº 108) cananéenne. Là du moins nous nous retrouvons un moment sur un terrain solide : עָרָד Arad est le Tell-Arad de nos cartes modernes[1]. Si nous réfléchissons que notre liste consiste en plusieurs séries de noms représentant des sites peu éloignés l'un de l'autre, nous serons portés à croire que ces quarante et quelques cartouches, de valeur indéterminée pour l'instant, doivent être disséminés, de façon plus ou moins régulière, sur le pays qui s'étend des environs de Ierzah jusqu'à ceux d'Arad. La présence, dans les sections précédentes, de plusieurs localités sises assez près l'une de l'autre au nord de l'Ouady-el-Hésy, me porte à penser que les premiers au moins de ces quarante cartouches doivent être recherchés, soit sur le cours même de cet Ouady, soit dans le massif de collines qui longe sa rive méridionale. D'autre part, l'absence de noms tels que Gérar et Ber-Shéba semble prouver que l'aire géographique de la liste ne s'étend pas très loin vers le sud. Le canton à explorer n'est donc pas aussi considérable qu'on serait tenté de le croire au premier abord : malheureusement il est dans une partie encore imparfaitement connue malgré les beaux travaux du *Palestine Exploration Fund,* et les cartes y laissent subsister des espaces presque entièrement vides de noms ou d'indications topographiques. Les identifications y ont donc un caractère d'incertitude plus grand encore que celui qu'elles présentent dans les régions étudiées précédemment.

A bien considérer les choses, les quarante et quelques cartouches sont loin de représenter autant de localités indépendantes. Beaucoup d'entre eux contiennent, comme l'a vu Brugsch, des noms communs qui servent à désigner des accidents de terrain. Ces mots, précédés quelquefois d'un article masculin *pa* ou féminin *ta*, forment la pre-

1. Brugsch, *Geogr. Ins.*, t. II, p. 70.

mière partie d'un nom, dont la seconde partie est inscrite dans un autre cartouche, avec ou sans intervention de la préposition égyptienne ⟿ *n*. Le plus fréquemment employé de ces mots est, avec des orthographes diverses, (n° 71) *Houqra*, (n° 77) *Haqra*, (n° 94) *Hagri*, une fois même au pluriel ou au duel (n° 107) *Haqrima*, *Haqraïma*. Brugsch y a vu le mot arabe حَجَر *pierre*[1], et j'ai adopté son interprétation[2]. Elle soulève une objection des plus graves : حجر est arabe, et nous sommes en pays hébreu. Le seul équivalent légitime du mot égyptien serait חגרא, qui se trouve dans quelques passages géographiques du Talmud, et auquel on attribue le sens *enceinte*, *mur*, de la racine חָגַר *cinxit*[3]. On pourrait entendre ce mot de ces grandes enceintes de pierre, dont beaucoup subsistent encore dans l'Arabie Pétrée, et dont on a retrouvé plus d'un vestige dans les parties du pays où la liste de Sheshonq nous conduit[4]. Le second mot *nagabou* est comparé par Brugsch soit au נֶגֶב *Negeb*, hébreu, soit au نَقْب *nakb*, ou passe des Arabes. La même objection qui a été soulevée contre حجر vaut également contre نقب, et c'est réellement נֶגֶב qui seul peut répondre au terme égyptien. *âmaqou* est עֵמֶק la vallée ; *ta shodinaou* est un terme égyptien qui semble signifier *les canaux*, *les fossés*. Quant à *Shabbalout*, où Brugsch

1. Brugsch, *Geschichte Ægyptens*, p. 661-662.
2. Maspero, dans la *Zeitschrift*, 1880, p. 47[; cf. p. 54-55 du présent volume].
3. H. Hildesheimer, *Beiträge zur Geographie Palästinas*, p. 67 sqq.
4. En voir une description très claire dans Palmer, *The Desert of the Exodus*, t. II, p. 320 sqq.

avait cru reconnaître שְׁפֵלָה *la plaine*, — ce qui est impossible, [illegible] répondant à ב, jamais à פ, — c'est שִׁבֹּלֶת *fluxus aquæ, flumen,* un torrent[1]. Tous ces mots sont en accord parfait avec la nature du pays où étaient placées les localités qu'ils servent à désigner : de même que les noms que les listes de Thoutmôs III nous font connaître, Abilou, Karmana, Ganotou, nous montrent la fertilité du territoire central de Juda[2], ceux de la liste de Sheshonq témoignent de ce qu'était le territoire de Siméon.

Du moment qu'on tient compte des observations qui précèdent, le nombre des sites à chercher se restreint sensiblement : du n° 65 au n° 110 il tombe à trente sur quarante-cinq cartouches[3]. Les voici dans l'ordre même où Sheshonq nous les a livrés. (N°s 65-66) [illegible] הָעֲמָק עֲצָם, la Vallée d'Azama, c'est-à-dire probablement la vallée où était situé le bourg d'Azama et le bourg lui-même : site inconnu. (N° 67) [illegible] *Anara* ou *Anala*, non *Anali* ou *Anari*, car la façon dont [illegible] est gravée me fait croire que le sculpteur, ne s'étant pas réservé une place suffisante pour le [illegible] final, s'est contenté d'insérer [illegible] devant [illegible]. Ce nom est d'ailleurs un de ceux — ils sont assez rares — dont je ne retrouve pas l'équivalent sémitique : peut-être contient-il une faute et devrions nous lire *Alouna,* qui nous donnerait une forme régulière אֵלוֹן,

1. Maspero, dans la *Zeitschrift*, 1880, p. 47[; cf. p. 55 du présent volume].

2. Voir quelques observations à ce sujet dans les *Transactions of the Victoria Institute*, t. XXII, p. 67 et 74[; cf. p. 76 et 84 du présent volume].

3. A partir de ce moment je ne citerai plus Blau que rarement : comme il prenait chaque cartouche pour un nom complet, la répétition perpétuelle des mots dont je viens de parler l'a induit en presque autant d'erreurs qu'il reste de cartouches dans la fin de notre liste.

quercus. De toute façon le site reste inconnu. (Nos 68-69) *Pa ha-gra-fît-iaousha*. Le nom présente une particularité assez curieuse. y est pour par substitution du , *v, f,* au ב : nous verrons plus loin que le ב est transcrit *oua* dans plusieurs mots. Ces variantes ne sont pas dues au caprice du scribe égyptien : je pense qu'elles nous révèlent un fait de phonétique nouveau. Il semblerait, d'après elles, que, dans l'hébreu des gens de Siméon, le ב était affaibli en *v, f,* au moins dans certains cas. *Fît-iaousha* est donc la transcription exacte d'un בֵּית־יוֹשָׁה *Bêth-Ioshah,* dont le premier élément est légèrement défiguré par une prononciation *Vît, Fît,* pour *Bît.* Le terme joint à בֵּית־ n'est pas, comme je l'avais cru, אֵשׁ *feu :* la coupe *Fîti aousha*[1] que suppose cette identification n'est pas admissible dans notre liste, où est toujours écrit sans final. Je coupe *Fît Iousha,* et je prend Iaousha pour la transcription de יוֹשָׁה Iôshah. Ce nom désigne, dans le premier livre des Chroniques[2], un des chefs Siméonites qui, au temps d'Ézéchias, émigrèrent à l'orient de la ville de Guédor, cherchant des pâturages pour leurs troupeaux. Quelle que soit la valeur du renseignement fourni par les Chroniques, il nous montre du moins que le nom de Iaousha était usité dans la tribu de Siméon, et il confirme la légitimité de la transcription בֵּית־יוֹשָׁה Bêth-Iôshah que j'ai adoptée pour *Fît-Iaousha.* Pour retrouver dans la nomenclature actuelle un équivalent de cette localité, il convient de ne pas oublier que le phénomène dialectal saisi par l'oreille des

1. Maspero, dans la *Zeitschrift*, 1880, p. 47 [; cf. p. 55 du présent volume].
2. *I Chroniques,* IV, 35.

contemporains de Sheshonq a dû se perpétuer chez toutes les populations qui se sont succédé dans ces parages : un nom, une fois pris dans une prononciation, passe avec cette prononciation aux générations différentes qui ont à s'en servir journellement. L'équivalent arabe du בֵּית- initial doit donc être quelque chose d'analogue à l'égyptien *vît, fît*, soit فيت ou فت. Je trouve en effet, un peu au sud de l'Oued-esh-Sheriah, un oued et une ruine que Guérin appelle واد فتيس Oued-Ftis et خربة واد الفتيس Kharbét Oued-el-Ftîs[1], et que la carte anglaise orthographie Kharbét-Futêis. فتيب renferme tous les éléments de : فت y est la contre-partie de = בֵּית et يس répond à יוֹשׁה par cette substitution du س au שׁ qui est si fréquente dans le passage à l'arabe des noms hébreux. L'identification de Fit-Iaousha avec Kharbét-Foutéis, Fatéis ou Ftis confirme l'opinion que j'exprimais plus haut au sujet d'Azama, et m'encourage de plus en plus à chercher cette ville entre l'Ouady-el-Hésy et l'Oued-esh-Shériah, à peu près sur une ligne menée de Kharbét-Foutéis à El-Medjdel ou à Kharbét-Ierzah.

C'est également dans le voisinage de Kharbét-Foutéis qu'il conviendrait de classer les bourgs qui suivent, si les cartes n'étaient d'une pauvreté désespérante. *Arou-haloul*, *Alou-haloul*, est un de ces noms où Rougé voudrait rencontrer l'article arabe ال[2]; j'ai déjà dit plus haut[3], combien il était difficile d'admettre dans notre liste la présence de formes arabes et je n'insiste pas. Je pense que nous avons ici un de ces noms אֶל־הָלַל *El-halal*, où entrent et le mot אל *dieu*, et la racine הָלַל *luxit, splenduit*. Le site m'en

1. Guérin, *Judée*, t. II, p. 287.
2. E. de Rougé, *Mémoire sur l'Origine de l'alphabet phénicien*, p. 90.
3. Voir plus haut, p.[107 du présent volume].

est inconnu. (nos 71-72) *Pa hougra abilama* contient un pluriel אֲבֵלִים de אָבֵל *pré, prairie :* le tout se traduirait l'*Enceinte des Prés*, et désigne un site inconnu. *Shabbalout ni Gabri* (nos 73-74) signifie littéralement *le fleuve du Héros*, car *Gabri* est la transcription exacte de גֶּבֶר *vir, miles*. Blau avait identifié le second cartouche à Bétogabris, qui est aujourd'hui Beit-Djibrîn[1], et je m'étais rangé à son avis[2], mais Beit-Djibrîn est trop éloignée du pays où le voisinage de Kharbét-Foutéis nous oblige à rester, pour qu'il soit permis de persister dans cette opinion, J'avais songé un moment à Azion-Gaber עֶצְיוֹן־גֶּבֶר, mais cette ville est trop loin vers le sud. Je chercherai plutôt notre bourgade de Gabri et son *fleuve* dans le voisinage d'el-Djabri الجبرى, un peu à l'est d'Oumm-er-Roumamin. El-Djabri est en effet l'équivalent arabe de l'hébreu גֶּבֶר. *Le torrent du Héros* est suivi du *Torrent des Bénédictions* (nos 75-76) *Shabbalout-Ouarakit* où l'hébreu בְּרָכָה, בְּרֵכַת, pluriel בְּרֵכוֹת, a son ב transcrit *Oua*, selon la prononciation dialectale que j'ai indiquée plus haut[3]. Cette localité est certainement différente de la Vallée de Bénédiction עֵמֶק בְּרָכָה des Chroniques[4], mais le site en est incertain. *Pa haqra n-Azai* (nos 77-78) renferme le *n* de liaison que nous avons déjà eu dans

1. Blau, *Sisaqs Zug*, dans la *Z. d. d. M.*, t. XV, p. 23. Il lisait le nom *Ngbarij*, « wobei das N, entweder bloss lautlicher Vorschlag ist, oder graphisch richtiger am Ende der Cartouche zu stellen sein wird »

2. Maspero, dans la *Zeitschrift*, 1880, p. 47[cf. p. 55-56 du présent volume].

3. Voir plus haut, p.[109 du present volume].

4. *II Chroniques*, xx, 26, cf. dans Josèphe, *Arch.*, ix, 1, 3.

Shabbalout ni-gabri ; le déterminatif de la flamme tient au sens du mot égyptien et non à celui du mot sémitique, car *âzaï* se rattache soit à עֵז *capra,* soit à עוֹז, עֹז, *robur, potentia, fortitudo.* Site inconnu. (n° 79) *Adidima,* selon la copie de Brugsch[1], peut se rattacher à la racine עָדָה *induit ornatum, ornavit se :* ce serait alors une forme analogue à celle de אֲדִיתַיִם *Aditaïm* (duplex ornatus) qui désigne une ville de Juda. Je n'en vois pas le site. *Zapaqa* (n° 80) est la transcription qu'on admet depuis que Brugsch l'a proposée, bien qu'elle ne présente aucun rapport avec aucune racine connue de l'hébreu. Peut-être serait-il permis de diviser le mot en deux : la première partie serait un dérivé de la racine צָפָה *speculatus est, prospectavit,* et la seconde rendrait גַּיְא *vallis,* mais tout cela est trop incertain pour que je m'y arrête. Les deux noms qui suivent sont mutilés sans ressource, mais le n° 83 *Ganat* nous rend un terme connu גַּנָּה *hortus ;* c'est peut-être le Kharbét-Jenneta خربة جنّتا, qui est situé à quelque distance au sud-ouest d'el-Daouaiméh. En ce cas les localités intermédiaires entre Shoubbalout-ni-Gabri et Ganat devraient être cherchées, partie dans la vallée de l'Oued-en-Nas, partie dans celle de l'Oued-el-Djézaïr, du Sud au Nord. (nos 84-85) *pa nagabou âzahout* nous fournit un nouvel exemple d'un nom que le scribe a défiguré, en lui donnant une orthographe qui le rapproche d'un mot égyptien : il a décomposé *Azahout* en deux termes dont le premier est devenu pour lui le verbe *piller, voler.* Comme il n'y a point de racine עזח ou עצח, je suis tenté de voir ici encore un composé dont le premier membre serait עוֹז, עֹז *robur, fortitudo.* Les noms

1. Brugsch, *Geogr. Ins.*, t. II, pl. XXIV, n° 79.

qui succèdent à celui-là ne se prêtent pas plus que lui à une identification raisonnable, et il me suffira de les énumérer.

(Nos 86-88) , *ta shodinaou pa hagali Shanaïa*, qui doit se traduire *les canaux et l'enceinte de Shanaïa :* Shanaïa est probablement un dérivé de la racine שׁוּן, שָׁאַן *quievit.*

(No 89) *Haqa* se rattache à הָגָה *murmuravit, susurravit.*

(Nos 90-91) *Pa nagabou ouaha-ouarouk*, la lande d'Ouahaouarouk. *Ouarouk* est ici une forme dialectale pour *Barouk*, ainsi qu'on l'a vu plus haut : le ם qui précède pourrait être l'article הָ, mais je ne vois pas à quoi répondrait *oua.*

(Nos 92-93) la lande d'Ashahati. *Ashahati*, avec les déterminatifs , est un dérivé de שׁוּחָה, שְׁחוּה, שִׁיחָה, *fovea.*

(Nos 94-95) , l'enceinte de Haninia, n'est certainement pas le Beit-Hanina des environs de Jérusalem[1] : c'est une localité de Siméon ou des cantons méridionaux de Juda. Haninia dérive d'une forme de חָנַן et paraît répondre à חֲנַנְיָה. Le nom revient au no 99 Hananii : il y avait donc, non loin l'une de l'autre, une *(Hagari)* enceinte de Haninia et une ville du même nom, comme nous aurons plus loin les enceintes d'Arad et la ville d'Arad (nos 108-111). Entre ces deux endroits ou à côté d'eux on rencontrait (no 96)

1. Brugsch, *Geogr. Ins.*, t. II, p. 69.

Alagad, Alougad, et (n° 97) *Adimaïm.* Le premier nom renferme peut-être גד, גָּדַד, *incidit, irrupit,* אֶל־גַּד; le second se rattache à אָדֹם, *ruber, rufus.* Tous ces endroits étaient assez près de Doura, car le n° 100 est Adora le Grand, qui est identique à Adoraïm et à Dourah[1].

(Nos 101-102) l'Enceinte de Toul-Zan; Brugsch lit *Toul-Ouan,* qui, avec le *oua* pour ב, équivaudrait à Toul-Ban, Ban étant peut-être בֵּן *filius*[2]. Le signe douteux a entièrement disparu aujourd'hui, comme j'ai eu l'occasion de le constater à Karnak : il n'est donc plus possible de savoir quelle était la véritable lecture.

(N° 103) *Haideba* vient de la racine חָצַב *cecidit lignum,* qui sous la forme חָטַב signifie *cecidit, excidit lapides :* l'orthographe égyptienne suppose une variante חָדַב que l'hébreu n'a pas conservée. *Haideba* חִדְבָה pourrait signifier un endroit où on taille la pierre, une carrière; comme ce mot revient plus bas (n° 105), on doit peut-être y reconnaitre un nom commun comme *nagabou, Hagara,* qu'il faut réunir au cartouche suivant. (*sic*) (nos 103-104) *Haideba-Sharounram* et (nos 105-106) *Haideba-Diouati* seraient alors les carrières de Sharounram et de Diouati. Le

1. Maspero, *Sur les Noms de la liste de Thoutmôs III qu'on peut rapporter à la Judée,* dans le *Victoria Institute,* t. XII, p. 63-65 [; cf. p. 72-73 du présent volume].

2. Brugsch, *Geogr. Ins.,* t. II, pl. XXIV, n° 102.

premier nom Sharounram semble de prime abord être étranger aux langues sémitiques; mais la combinaison , , , *nr* de l'égyptien n'a, au moins dans les transcriptions de noms étrangers, d'autre valeur que celle d'une *r* ou d'une *l* prononcée fortement. *Sharounram* est donc un dérivé soit de la racine שָׁלַל *traxit, extraxit, spoliavit,* soit de la racine שָׁרַר *torsit, firmus, durus fuit, oppressit.* La terminaison *am* pourrait répondre à ים du pluriel; mais cette flexion est écrite presque toujours dans notre liste avec une voyelle finale *mâ,* et sans . Je pense plutôt qu'il y a ici une faute de graveur et qu'on doit lire au lieu de : on aurait alors à faire à un nom שלרה, שרלה. *Diouati,* dérivé de la racine דוד *amavit,* d'où le nom du roi David, ou de la racine דָּוָה *languit, ægrotus fuit.* Aucune de ces localités n'a laissé de traces reconnaissables aujourd'hui.

On s'étonnera peut-être de me voir indiquer avec autant de minutie les racines hébraïques auxquelles il me semble que répond le nom de notre liste. Ce n'est point affectation de recherche philologique : c'est, je crois, une précaution indispensable dans le genre hasardeux d'étude auquel j'ai été obligé de me livrer. On n'est que trop porté à supposer une erreur de copiste, une faute du scribe qui a compilé la liste, et à intervertir l'ordre des lettres pour obtenir un rapprochement avec un nom connu ancien ou moderne. En montrant que les lettres égyptiennes transcrites en lettres hébraïques nous donnent des formes régulières ou possibles en hébreu, je m'évite à moi-même, et j'évite peut-être aux savants qui traiteront après moi ce sujet, la tentation d'attribuer à une erreur de scribe la présence de tant de noms inconnus, et la faute de modifier ces noms par interversion ou par substitution d'une articulation à une autre articulation. Si

nos transcriptions en lettres hébraïques nous donnent des mots réguliers, c'est que les scribes égyptiens ont reproduit aussi exactement que leur alphabet le leur permettait les sons qu'ils entendaient en Judée : nous n'avons donc pas le droit de rien changer à leur transcription.

Les n°s 108-110 nous fournissent la première identification absolument certaine que nous ayons dans cette partie de la liste : *Haqaraim Arada,* les deux enceintes d'Arad, et *Rabbit Aradai* רַבַּת עֲרָד. Les deux *enceintes* d'Arad étaient dans le voisinage de la ville d'Arad, et peut-être une exploration du pays plus complète nous en ferait-elle aujourd'hui encore découvrir les traces. J'ai à peine besoin de rappeler que Rabbat-Arad est עֲרָד Arad de la Bible[1], aujourd'hui Tell-Arad تل عراد (n° 112). *Iaourahma* me paraît être identique au יְרַחְמְאֵל Iérahméel, de la tribu de Juda, dont le Négeb fut pillé par David. אֵל manque à la fin du nom égyptien, mais il manque aussi à la fin du nom arabe Ouady-Rahaiméh واد رحيمه qui a succédé au nom hébreu : la chute du nom divin, qui a permis aux Arabes de transcrire comme ils l'ont fait, est sans doute un accident primaire, puisqu'on trouve dans la liste de Sheshonq יְרַחֲמָה Iaourahma. Le n° 111 *Nebatout,* placé entre Rabbat-Arad et Iaourahma, doit être cherché entre Tell-Arad et l'Oued-Rahaîméh, mais aucun des noms connus aujourd'hui ne lui ressemble assez pour qu'on ait lieu de l'identifier. Nabatout paraît être un pluriel נְבָטוֹת d'un mot féminin נְבָטָה, qui serait dérivé de la racine נָבַט *conspexit, vidit.*

1. Brugsch, qui a le premier reconnu Arad, en a séparé le cartouche qu'il lit *Lebat,* et qu'il identifie à בֵּית לְבָאוֹת Bêt-Lébaoth de Siméon (Brugsch, *Geogr. Ins.*, t. II, p. 69-70).

Trois cartouches ont disparu entièrement derrière Nebatout. Le n° 116 *Ari. m.*, est trop mutilé pour rien donner. Le n° 117 *Adora-shirau*, Adora le Petit, par opposition à l'Adora le Grand du n° 100, nous ramène au nord de Iérahméel et d'Arad, probablement dans la partie de la montagne de Juda qui s'étend au sud d'Hébron, mais sans que j'aie la prétention d'en déterminer exactement le site. Le n° 118, lu par Brugsch *Pabia*[1], mais dont le premier signe est laissé indécis par Champollion, m'a paru être plutôt *Zabia :* rien n'est plus facile en effet que de confondre un endommagé avec un. Cette lecture est d'autant plus vraisemblable qu'il n'y a plus de racine פב, mais plusieurs racines צָבָא *prodiit, processit miles in bellum,* d'où צָבָא *exercitus,* צָבָה *prodiit stella,* etc. : *Zabia* serait la transcription exacte du nom צְבִיָּה *dorcas femina,* donné aux femmes, צִבְיָה, צִבְיָא, et qui serait appliqué ici à une localité. Le n° 119 est lu par Champollion *Rahouga, Lahouga,* par Brugsch *Mâhouga.* Comme les racines רָחַק *longe discessit,* לָחַך *linxit,* מָחַק *percussit,* sont là pour appuyer celle des lectures qu'on préférera, l'étude seule de la muraille permettrait de décider entre Champollion et Brugsch. Elle est tellement endommagée aujourd'hui que je n'y ai pu rien reconnaître : peut-être un autre sera-t-il plus heureux. Le n° 120 est évidemment *Ouariouk* avec *oua* pour ב, comme plus haut, soit un nouveau nom dérivé de la racine בָּרַך, peut-être le Kharbét-Barouk خربة باروك, de Guérin[2]. (N° 121) *Fir-*

1. Brugsch, *Geogr. Ins.*, t. II, pl. XXIV, n° 118.
2. Guérin, *Judée*, t. III, p. 164.

timâa renferme, comme plus haut *Fît*[1], une forme dialectale *Fîr* pour בִּיר, בְּאֵר *le puits* : le nom serait בְּאֵר דִּמְעָה *Bér-Diméah,* le puits de la larme, ayant souvent en égyptien la valeur du ד vocalisée en *î* et équivalant à מע. Les noms commençant par *Bîr* sont fréquents aujourd'hui dans la région déserte qui s'étend entre Hébron et la mer Morte, mais aucun d'eux ne rappelle notre Bér-Diméah. (N° 122) *Abilou* est une אָבֵל inconnue, située dans cette région du désert du Juda. (N° 123) *Biar-Rouza, Biar-Louza,* est בְּאֵר לוּז Bér-Louz, Bér-Louzah, le puits de l'amandier, avec l'orthographe ordinaire par B et non plus par V, F. Ce *puits de l'amandier* n'a rien de commun avec les deux Louz de la Bible, dont l'une était le Béthel de Benjamin, et dont l'autre appartenait aux Hittites de la Palestine septentrionale. Le nom suivant est *Bît-Anati,* que j'identifierai comme Brugsch[2] avec la בֵּית־עֲנָת Béthanôth de Juda, aujourd'hui Bêt-Anoun خربة بيت عنون. Bér-Louzah devait se trouver quelque part au sud-est de ce site, sur le versant des montagnes qui descend à la mer Morte.

Bît-Anati est le dernier nom de la liste qu'on puisse placer sur la carte de manière certaine. Au delà, il ne subsiste plus que deux cartouches intacts, et les débris plus ou moins lisibles d'une demi-douzaine de cartouches. (N° 125) *Shalhatou,* se rattache à la racine שָׁלַח, *misit,* d'où vient le nom שֶׁלַח, שִׁלֹחַ de la piscine de Siloéh. Le groupe qui termine le mot est le pluriel *toou* du mot *to,* terre, et ne peut guère être employé ici, dans

1. Voir plus haut, p. 55, 109-110 du présent volume.
2. Brugsch, *Geogr. Ins.*, t. II, p. 70.

la transcription d'un nom étranger, que pour rendre la syllabe *tou, toou :* comme *Shalaha* nous fournit déjà les trois lettres de la racine שלח, la finale *tou* est une flexion grammaticale et l'équivalent du TI T, qui sert à écrire la termination du pluriel féminin. שְׁלָחוֹת *propagines,* répond exactement à *Shalahaoutou*. Le *Livre de Josué* nous fait connaître une ville de nom analogue שִׁלְחִים (*armati*) située dans la partie méridionale de Juda[1]. Le site moderne de Shalahatou ne m'est pas connu. (N° 126) *Alomâten* ou *Armâten* est un nom composé de אֵל et de , qui peut répondre à מִדִּין *Middin*, ou à tout autre forme de la racine דִּין *regere, moderari ;* j'ai cité מִדִּין de préférence parce que c'est le nom d'une ville de la tribu de Juda[2]. Comme Middin était dans le voisinage de la mer Morte, c'est-à-dire dans la région où nous savons que les derniers cartouches de notre liste sont situés, on peut se demander si elle n'est pas identique à notre Alamâten : Middin serait alors l'abréviation d'une forme plus complète El-Middin. On ne connaît pas d'ailleurs l'emplacement de Middin : seul, Saulcy[3] le fixe à قصر مردة Qasr-Mirdéh, le خربة مرد Kharbét-Mird de la carte anglaise, Mird مرد de Robinson[4], ce qui conviendrait assez à la place qu'Alamâten occupe dans notre liste. (N° 127) *Galouna, Garouna* n'est certainement pas, comme Brugsch le pense[5], la גּוֹלָן *Gôlan* de Manassé, qui est trop éloignée du pays où la liste nous oblige à nous maintenir.

1. *Josué*, xv, 32.
2. *Josué*, xv, 61.
3. F. de Saulcy, *Dictionnaire topographique de la Terre-Sainte*, p. 223, s. v. *Meddin*.
4. Robinson, *Biblical Researches*, t. II, p. 270.
5. Brugsch, *Geogr. Ins.*, t. II, p. 70.

Il me semble que nous avons ici une transcription exacte du mot גֹּרֶן, גֹּרְנָה, *area :* je ne trouve sur la carte aucun endroit nommé جَرْن *Djarn* ou جَرِين *Djarîn,* qui serait la forme arabe du nom antique. (n° 123) *Alama.....*, *Arama.....*, renfermant les trois lettres d'une racine אלם, ne peut se compléter que par un suffixe, probablement celui du pluriel, soit le pluriel masculin *Alamam,* soit le pluriel féminin *Alamat.* Il m'est impossible de dire celui qu'on doit préférer ici, car אֲלֻמָּה *merges, manipulus frugum,* qui est le prototype de *Alama,* a les deux pluriels אֲלֻמִּים et אֲלֻמּוֹת. Le nom suivant que Brugsch donne ainsi ..... *lahat* ou ..... *rahat* (n° 129), paraît avoir été , soit אֲרָחוֹת, pluriel de אֹרַח, *via, semita :* je ne sais où cette localité était située. Les numéros ..... *la* (n° 130), *Mâ.....* (n° 131), *El.....* (n° 132) ne sont susceptibles d'aucune interprétation. Le dernier (n° 133) *Iaoura* ..... prête à une hypothèse que je me contente d'indiquer sommairement, après Blau. Si on le complétait *Iaourishalama,* on aurait ici יְרוּשָׁלַם Jérusalem, qu'on s'étonne à bon droit de ne pas rencontrer parmi les villes prises par Sheshonq.

Tel est le résultat de cette étude. Les lacunes dont la liste est criblée ne me permettent pas d'affirmer d'une manière certaine que les villes importantes de Juda ou de la Philistie dont les noms n'ont pas été mentionnés, Ascalon, Ashdod, Gath, Gézer, Hébron, Jéricho, etc., n'y figuraient pas effectivement. Les listes de Thoutmôs III, qui sont in-

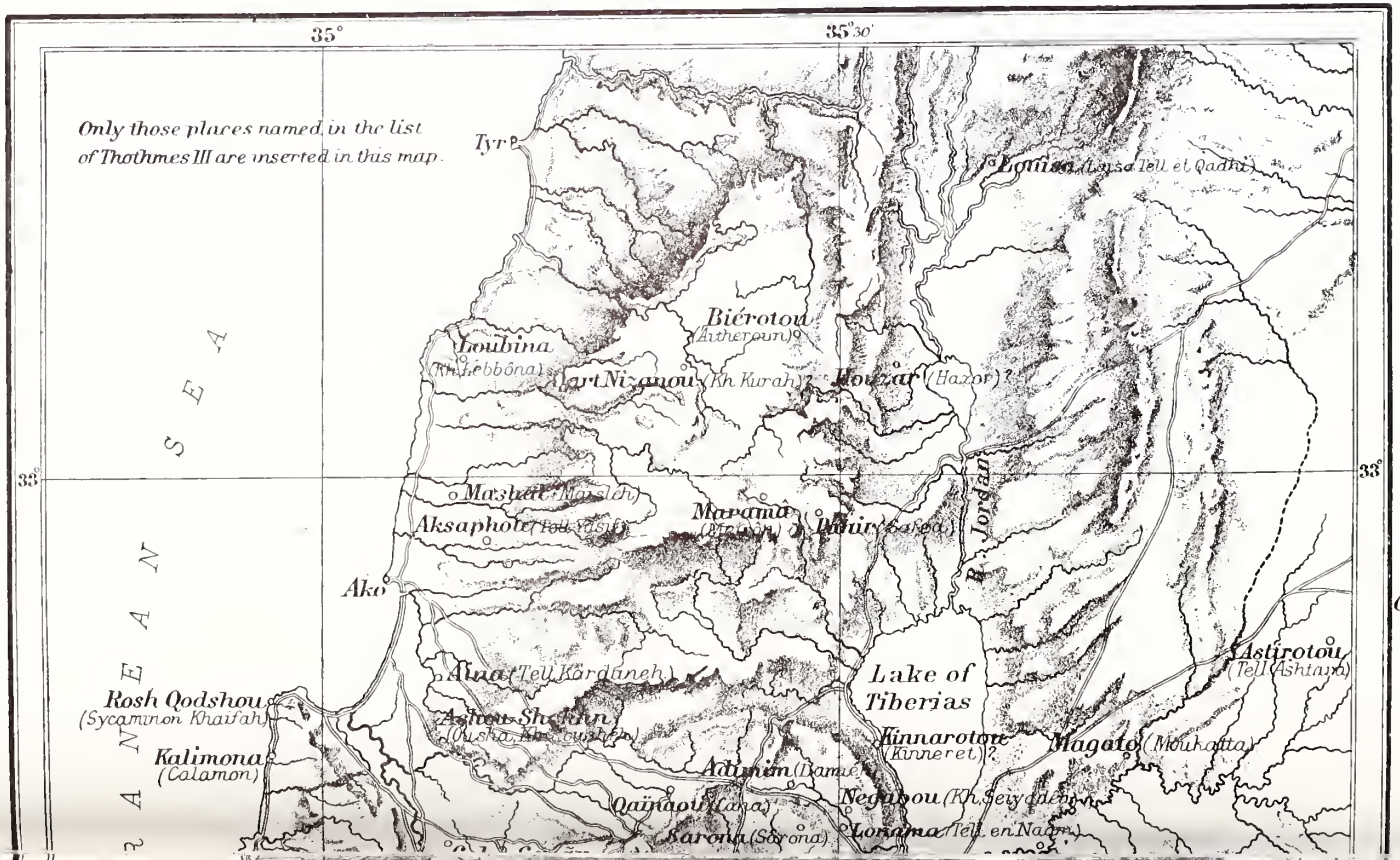
35°
35°30'
33°
Only those places named in the list of Thothmes III are inserted in this map.
Tyr
Louisa (Loisa Tell et Qadhi)
Biérotou (Aitheroun)
Loubina (Kh. Lebbôna)
Tart Nizanou (Kh. Kurah)?
Houzar (Hazor)?
Mashal (Maisleh)
Aksaphou (Tell Yasif)
Maramâ
Dânir (Safed)
R. Jordan
Ako
Ono Rapha (Er-Rafeh)
Astirotou (Tell Ashtara)
Aïna (Tell Kardaneh)
Lake of Tiberias
Rosh Qodshou (Sycaminon Khaifah)
Kalimona (Calamon)
Kinnarotou (Kinneret)?
Magato (Moukatta)
Adimim (Damié)
Qaïnaou (Cana)
Negabou (Kh. Seiyadeh)
Sarona (Sarona)
Lonama (Tell en Naam)
SEA
RANEAN

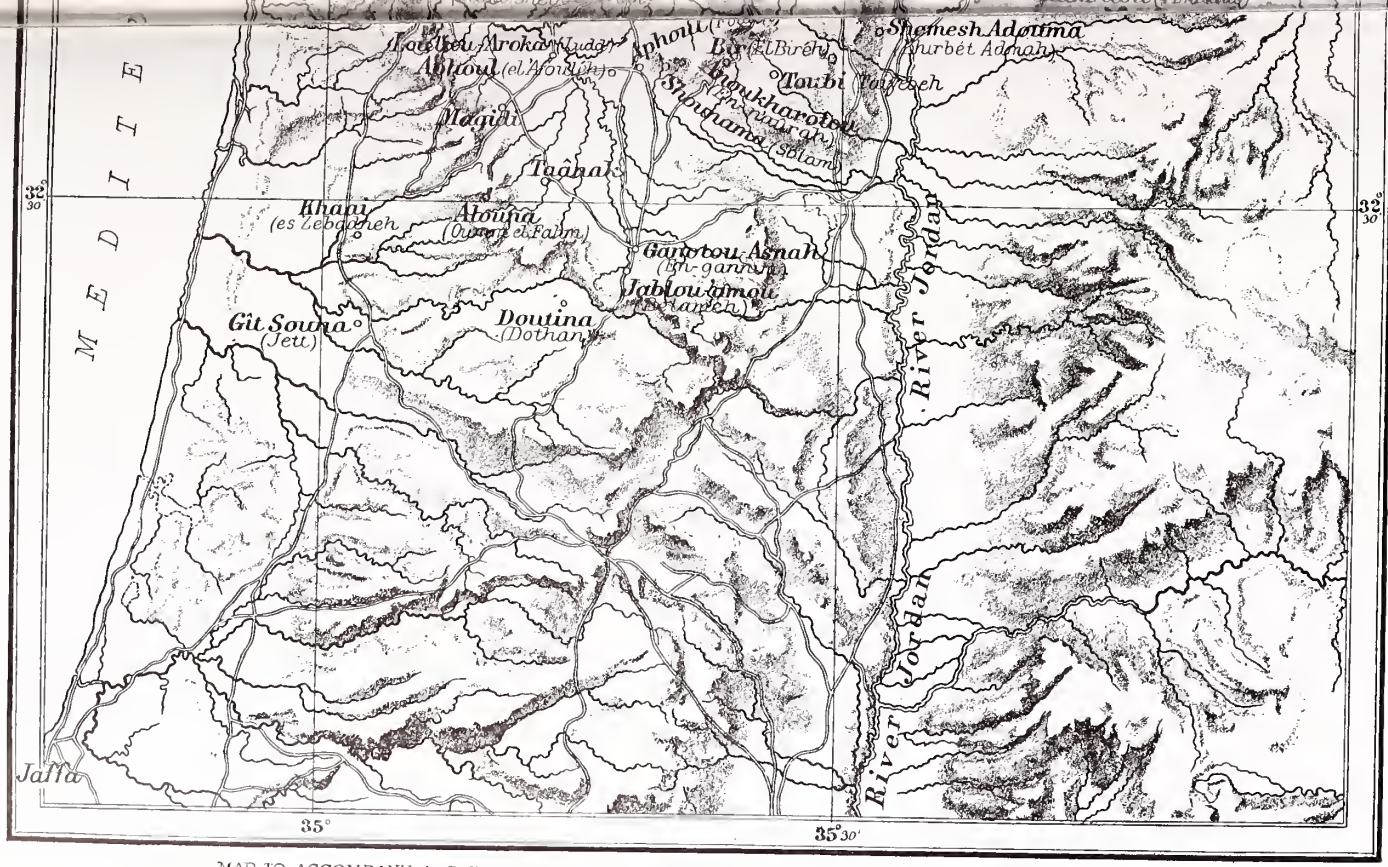

MAP TO ACCOMPANY A PAPER BY M MASPERO, READ BEFORE THE VICTORIA INSTITUTE 1886

tactes, présentent tant d'omissions de ce genre que je suis tout prêt à croire, pour mon compte, qu'elles manquaient réellement à celle de Sheshonq, et que les cartouches aujourd'hui détruits ne devaient à l'origine contenir pour la plupart que des noms de localités insignifiantes, aussi obscures que celles dont le souvenir nous a été conservé. Sheshonq avait une surface déterminée de muraille à couvrir, et il voulait pour cela un nombre déterminé de noms : les bulletins de son armée et les rapports des prisonniers ou des alliés lui fournirent le nombre dont il avait besoin. On dirait que les scribes ont moins eu l'intention d'énumérer les principales villes de leur nouvelle conquête que d'en fixer le contour : les localités qu'ils choisirent forment autour de Jérusalem et du massif de Juda une sorte de cercle, qui semble suivre assez exactement la frontière du royaume. Beaucoup d'entre elles sont complètement inconnues, d'autres ne sont identifiées que sous toutes réserves avec des noms hébraïques ou arabes, le plus petit nombre est placé sur la carte de façon indubitable. Mon travail n'est ici que provisoire ; j'espère le reprendre plus tard, ou, si je ne puis, d'autres le reprendront et le pousseront plus avant.

§ 8

Sur les noms géographiques de la liste de Thoutmôs III qu'on peut rapporter à la Galilée[1]

Je n'ai rien à dire des deux premiers numéros de la liste ; sinon que 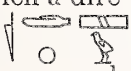 *Qodshou* est pour moi la Qodshou de l'Oronte, non pas la Kadesh de Nephtali[2], et que, malgré

1. Extrait des *Transactions* du *Victoria Institute*, 1886, t. XX.
2. Mariette, *Les Listes géographiques des Pylônes de Karnak*, p. 12-13.

l'autorité de Conder[1], je place *Mâgidi*, à Lejjûn, au pied du Carmel. Pour trouver ensuite un nom dont l'identification soit certaine, il faut descendre jusqu'au n° 9, . *Doutina*, est certainement la Dothaïn de la *Genèse* (XXXVII, 17) דֹתָן, pour laquelle le *IIe Livre des Rois* (VI, 13) nous donne une forme דֹתָן plus rapprochée de l'orthographe hiéroglyphique. Selon les analogies du reste de la liste, c'est donc entre Lejjûn et Tell-Dôthân qu'il convient de chercher la position des six localités intermédiaires, mais doit-on diriger le regard vers les cantons placés au nord du Carmel, ou vers les cantons placés au sud? Les localités situées au nord sont énumérées dans la liste vers le n° 42, autour de *Taânak;* il est donc probable que les nos 3-8 étaient situés, au moins en partie, sur le versant méridional.

Le premier de ces bourgs (n° 3), *Khaaï*, répond assez exactement au mot חַוָּה *vicus*. Je ne trouve qu'une seule localité dont le nom puisse à la rigueur se rapprocher de Khaaï; c'est celui de Deir-el-Haoua, mais je ne connais pas de cas où le son dur ח soit rendu en arabe par ه, et cela suffirait seul à me faire rejeter l'identification. Il ne faut pas non plus, malgré la ressemblance, vouloir y reconnaître les Hivites de la Bible : les Hivites sont un peuple et Khaaï est une ville. Le numéro suivant *Gît-Souna* nous permettra peut-être d'indiquer d'une manière générale le point du compas vers lequel on doit chercher Khaaï. Gît-Souna, transcrit גִּת־סוּן ou גִּת־שׁוּן, est un des noms assez nombreux commençant par l'élément גת; si la seconde partie est tombée, comme c'est parfois le cas dans les composés, Gît-Souna sera l'un des nombreux Djett qu'on rencontre sur la carte de Palestine. Le Djett, qui conviendrait assez bien ici,

1. *Palestine Exploration Fund*, 1881, p. 86-88, 232-234, 319-322.

est celui qui est près de l'Ouady Abou-Nâr, non loin de la grande route qui mène de Kakôn à Lejjûn[1]. Si l'on admet cette identification, Khaaï aura dû être placée quelque part dans l'Ouady Arah, peut-être vers Khan-ez-Zébadnéh, à l'endroit où la route bifurque.

Les numéros suivants sont également incertains. J'avais rapproché le second élément de \\ *An-Shaouï* de שָׁאָה, שׁוּא, *strepuit, fragorem edidit,* ou de שָׁוָה, Chald. שְׁוָא, *planus, æquus fuit*, si bien que An-Shaouï aurait signifié la *fontaine bruyante* ou la *fontaine de la plaine.* Il y avait sur le territoire de Juda une vallée de nom analogue, עמק שוה, où les rabbins préféraient pour שוה, le sens *tomber d'accord*[2]. Quel que soit l'intérêt de ces étymologies, An-Shaouï devait être située comme Djett et Tell-Dothân, à droite ou à gauche de l'Ouady Abou-Nâr (Ouady-Selhab), et c'est dans la même direction qu'on peut s'attendre à rencontrer *Dibkhou, Boumâï,* et *Kamâti.*

Dothain est séparé de *Mâromâ*, qui de l'avis général est Mérom, par deux noms (n° 11) *Roubina* ou *Loubina,* et (n° 12) *Kart-Nizanaou,* la ville des fleurs[3]. La première de ces deux villes a été identifiée par E. de Rougé et par Mariette avec לִבְנָה Lebnah de Juda, ou avec לְבוֹנָה Lebonah de Samarie,

1. Cette identification a été proposée par Conder, *Palestine Expl. Fund*, 1876, p. 93.

2. Reland, *Palæstina*, t. I, p. 356-357; Neubauer, *Géographie du Talmud*, p. 50-51.

3. La lecture Kiriath-Sannah de M. de Rougé et de M. Mariette admet, avec une transcription impossible de ש par , un renversement des deux éléments, ∿∿ et du mot *nizna*. Cf. *Zeitschrift*, 1881, p. 122 et 1885, p. 6[, correspondant à la p. 31 et p. 163 du présent volume].

par Conder avec la לְבֹנָה Λαβανάθ de Galilée. Tout compte fait, il me paraît préférable de rattacher Loubina, et par suite Qart-Nizanaou, au groupe auquel appartient Mérom. Loubina trouvera alors son équivalent dans Kharbét-Loubbân, Kharbét-Lobbouna, qui est situé à quelque distance du Ras en-Nakourah, presque en vue de la mer[1]. L'emplacement de Qart-Nizanaou קִרְתָּ־נָצָן, est encore moins facile à soupçonner que celui de Loubina. Je ne serai pas éloigné cependant de conjecturer que le קַרְתָּה de Zabulon (*Josué*, XXI, 34) est identique à notre ville : si l'on a pu supposer que Gath est une forme écourtée du nom plein Gath-Rimmôn, on peut admettre que Qarta est l'abréviation de Qart-Nizanaou. Malheureusement, la situation de Qarta n'est rien moins que certaine, non plus que celle de מֵרוֹם Mérom, bien que la transcription grecque Μεῤῥάν, Μεῤῥών, semble donner raison aux savants qui proposent de voir dans cette dernière ville le village actuel de Méirôn. Il n'est pas impossible pourtant que le Koura, Kharbét-el-Kourah de Guérin[2] et de la carte anglaise, ait conservé le nom de Qartha, le ه final de l'arabe pouvant répondre au ת de קִרְתָּ. Kharbét-el-Kourah tiendrait assez bien sa place entre Loubbân et Méirôn, mais serait peut-être situé un peu haut pour la Qarta de Zabulon.

La section suivante, du n° 13 au n° 16, nous transporte hors de Galilée. Je n'insisterai donc pas sur les noms qui la composent, *Dimasqou, Damas,* *Adirou* ou *Adilou,* *Aubil, Abila,* *Hamatou,* Hamath de la Gadarène, si ce n'est pour dire que la comparaison d'Adilou avec Édréï, que j'avais acceptée après E. de

1. Guérin, *Galilée*, t. II, p. 171-172.
2. Guérin, *Galilée*, t. II, p. 90. L'identification proposé par Van den Velde avec el-Hartiéh, ne peut être admise, le ح arabe ne répondant pas au ק hébraïque.

Rougé, en 1881[1], ne me paraît plus être possible. Le nom d'Édréï אֶדְרֶעִי renferme un ע, qui n'est pas dans ; pour en avoir l'orthographe exacte, il faudrait une transcription semblable à celle du n° 91 de la liste de Thoutmôs III, . Adirou est du reste, comme Brugsch l'a vu fort bien à propos du nom analogue de la liste de Sheshonq[2], la contre-partie fidèle de l'hébreu אַדִּיר, *amplus, prægrandis, potens*, de la racine אָדַר.

Ici, comme dans plusieurs endroits des listes, une difficulté se présente : faut-il rattacher les n°s 17 et 18, *Iaqidoua*, *Shamânaou*, au groupe de Damas ou au groupe qui commence (n° 19) avec Biérotou ? Ce dernier renferme assez de noms faciles à retrouver sur le terrain pour qu'on puisse en reconstituer l'ensemble avec un certain degré de vraisemblance. Le n° 19 *Biérotou*, n'est certainement pas, comme le veut Mariette, la Beyrouth de Phénicie[3]. Il faut le chercher dans les environs du lac de Tibériade. La Bible ne mentionne aucune בְּאֵרוֹת en ces parages, mais Josèphe, parlant des guerres des Hébreux contre les rois cananéens, nomme comme site de la bataille livrée dans les eaux de Mérom, « Bérotha, ville de la Galilée supérieure, non loin de Ke- » desa », Kadesh de Nephtali[4]. Cette Bérotha de Galilée doit répondre à la Biérotou de Thoutmôs III, mais où la placer ? Parmi les localités voisines de Kadesh une seule offre des traces d'antiquité et un nombre de puits assez considérable pour expliquer l'origine du nom hébreu : c'est Aitharoun. « Ce village, adossé aux flancs d'une haute

1. *Zeitschrift*, 1881, p. 123[; cf. p. 33 du présent volume].
2. Brugsch, *Geog. Inschriften*, t. II, p. 62.
3. Mariette, *Les Listes géographiques*, p. 19-20.
4. Josèphe, *Arch.*, 5, l. 18 ; cf. G. Boettger, *Topographisch-historisches Lexicon zu den Schriften des Flavius Josephus*, p. 55-56.

» colline dont les pentes sont cultivées en oliviers, en vignes, » et en figuiers, est habité par deux cents Métualis. Quel- » ques citernes antiques pratiquées dans le roc leur four- » nissent encore une eau excellente. Quant à celle des nom- » breux puits qui ont été creusés au milieu d'une vaste » dépression circulaire du sol, située au bas du village, elle » est amère, et elle sert seulement à abreuver les animaux, à » laver et à arroser[1]. » L'indice est malheureusement bien faible, et je ne m'en sers que faute de mieux. De toute façon, le voisinage de Biérotou et de Kadesh peut jeter quelque lumière sur la position de Iaqidoua et de Shamânaou. Il y a des chances pour qu'on soit autorisé à y reconnaître des localités de la Galilée supérieure, mais c'est tout ce qu'il est permis d'en dire pour le moment.

Sur les vingt noms suivants, quatorze ne prêtent pas matière à discussion. Ce sont le n° 21 *Sarona*, le שָׁרוֹן d'Isaïe (XXXIII, 9), le Sarôna moderne, à proximité du lac de Tibériade; le n° 22 *Toubi*, probablement el-Taiyebéh, sur le Ouady Ouâdou, à quelque distance au sud de Sârôna; le n° 26 *Quaïnaou*, qui répond pour la forme à קָנָה et est probablement la Kana du Nouveau Testament; le n° 28 *Astiroutou*, la עַשְׁתָּרוֹת, עַשְׁתָּרוֹת־קַרְנַיִם de la Batanée; le n° 29, *Ono-rapha*, אוֹנוֹ־רָפָא la Raphôn, Raphana, Arpha, de la Décapole, aujourd'hui Er-ráféh; le n° 30 *Magato*, la Μαχέδ (Vulg. Mageth) du premier *Livre des Macchabées*, aujourd'hui Moukatta[2]; le n° 31, *Louisa*, et le n° 32, *Houzar*, la לוּז, לוּזָה et חָצוֹר; le n° 34, *Kinnarotou*, la כִּנֶּרֶת; le n° 36,

1. Guérin, *Galilée*, t. II, p. 373-374.
2. E. de Saulcy, *Dictionnaire topographique de la Bible*, p. 216.

Adimim, l'Adami אֲדָמִי de Nephtali, aujourd'hui ed-Damiéh ; le n° 37, *Qasouna*, la קִשְׁיוֹן ; le n° 38, *Shanama*, la שׁוּנֵם ; le n° 39, *Mâshal*, la מִשְׁאָל ; enfin le n° 40, *Aksaph*, qui est אַכְשָׁף.

Les six positions non déterminées sont :

N° 20, 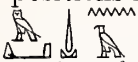 *Mâzana* (cf. שְׁזוֹן, *cibus*, מוּזָן, *pastus*, *pinguis*) ne répond à aucun nom connu ; celui de Madon מְדוֹן que propose Mariette ne renferme pas le ז ou צ de l'égyptien.

N° 23, *Bizana*, répond lettre pour lettre à el-Bizânéh[1], et j'avais identifié les deux localités[2] ; mais cela nous reporterait trop loin au sud, vers Naplouse. D'autre part, un rapprochement avec Beçaânanîm[3], outre qu'il est contraire à l'orthographe de l'égyptien, nous raménerait trop loin vers le nord, aux environs de Kadesh de Nephtali. Le nom de Bessoum, auquel on pourrait songer, n'a que la première lettre de commune avec celui de Bizana. Tout ce qu'il est permis d'admettre, c'est que Bizana s'élevait probablement dans le massif de collines qui sépare le lac de Tibériade de la plaine d'Esdraélon : c'est également la conclusion à laquelle je suis arrivé après avoir étudié le n° 24, *Amashna*, et le n° 25, *Masakha*. Les Messekha, Meskha que je trouve sur la carte, sont trop éloignées de la Galilée pour pouvoir être identifiées avec notre Masakha, Maskha.

La situation du n° 27 *Ârouna* ou *Âlouna* a une

1. *Palestine Expl. F.*, 1881, p. 201.
2. *Zeitschrift*, 1885, p. 123.
3. Reland, *Palæstina*, t. II, p. 663 ; Neubauer, *Géographie du Talmud*, p. 224-225.

grande importance pour le récit de la campagne de Thoutmôs III contre Magidi. Notons d'abord que les deux transcriptions Arouna et Alouna que permet l'orthographe égyptienne (𓇋 = lou, rou) trouvent leur justification en hébreu : עֵרָן est un nom propre en variante de עֵר, et l'on a עֶלְיוֹן, *superior*. On peut donc défendre les deux transcriptions *Arouna* et *Alouna*. Cela dit, les cartes marquent dans la plaine d'Esdraélon, au nord de Djenîn, un village d'Arranéh, dont l'orthographe arabe عرنة répond exactement à l'orthographe égyptienne Arouna : j'ai pensé un moment à identifier les deux localités, et Conder l'a fait sans hésitation[1]. Toutefois le récit de la campagne contre Mageddo ne se plie pas à cette hypothèse. L'armée du roi doit traverser des défilés avant d'arriver à Mageddo. Dans la nuit du 19 au 20, l'armée campe à Alouna-Arouna, et la marche sur Mageddo se fait dans la journée du 20 ; commencée au lever du soleil, elle avait porté le roi au sud de la ville à la septième heure du jour. Le texte est malheureusement mutilé, mais de ce qui en reste, on voit que, tandis que l'arrière-garde égyptienne est encore à Alouna-Arouna, le gros de troupes *sort vers la vallée et remplit les défilés de la vallée.* L'opération était périlleuse, car tandis qu'elle s'exécute, les soldats s'exhortent à bien se soutenir au cas d'une attaque subite des gens du pays. Si on jette un coup d'œil sur la carte, on reconnaîtra que, d'Arranéh à Lejjûn, la route est toujours en plaine ou effleure les dernières ondulations de la montagne ; il faut donc renoncer au site d'Arranéh. L'ensemble des documents tels que je les ai étudiés ailleurs nous oblige d'ailleurs à chercher le tracé de la route à l'ouest et non à l'est de Taanak. M. de Sauley, que ces considérations avaient frappé, mettait Arouna-Alouna dans l'Ouady-Arah, au bourg d'Ararah, mais ce bourg est trop éloigné de Lejjûn pour qu'une armée puisse franchir la distance qui

1. *Palestine Expl. F.*, Quarterly Statement, octobre 1880, p. 223.

sépare les deux villes en sept heures. Il faut donc ramener Arouna-Alouna plus près de Lejjûn, et, si nous nous rappelons que la lecture Alouna est possible, qu'elle nous ramène à un mot Élioun, qui signifie *le plus haut, le plus élevé,* nous sommes tentés de voir dans ce nom d'Alouna un nom significatif, emprunté à la position occupée par le village, et par suite à le chercher dans un site qui domine le pays entier. Le point qui répond le mieux à ces conditions est celui d'Oumm-el-Fahm, que Conder a si bien décrit dans ses rapports[1] : en partant de là, on trouve bien, dans le coude subit de l'Ouady-Arah, la vallée *que remplirent les soldats de Sa Majesté,* et une troupe marchant avec prudence, comme celle que nous représente le texte égyptien, peut gagner aisément en sept heures les bords du torrent auprès duquel est situé Lejjûn. Je lirai donc Alouna-Éliouna, et je chercherai l'emplacement de cette localité à Oumm-el-Fahm même ou dans le voisinage immédiat d'Oumm-el-Fahm.

Pour le n° 33, , deux transcriptions sont également possibles, Pahil et Pahour. La première nous donne un nom identique au nom sémitique de Pella dans la Pérée פחל, l'autre nous ramène au mot פֶּחָר *figulus,* avec cette observation pourtant que la forme arabe فخار nous donne pour le son médial une valeur qui est rendue généralement en égyptien par plutôt que par . J'écarte tout d'abord le site de Pella, qui est trop loin vers le sud et de l'autre côté du Jourdain. La ville de *Pahour-Pahil* est nommée dans une liste de Ramsès II que voici : *Arosa,* *Ako,* *Zamâit,* *Pahiro,* *Bitsharo,* etc. Ici, le voisinage d'Ako nous indique pour Pahir un

1. *Pal. Expl. F.*, 1873, p. 10 sqq.

site galiléen, celui de Bitsharo un site en Samarie. Un troisième document, le *Papyrus Anastasi n° IV*, nomme des objets en bois provenant de Pahiro. Tout cela prouve une certaine importance; malheureusement la Bible ne nous a rien conservé qu'on puisse rapprocher de ce nom, et la nomenclature moderne n'est pas plus instructive que la Bible à cet égard. Ce n'est pas que les noms manquent où entre le mot فخار *fokhâr* : on a Râshayât-el-Fokhar, Kharbét-el-Fakhourâ, Kharbét-Fakhakhîr, etc., mais tout site antique peut recevoir des paysans un surnom formé d'une variante de فخار fokhâr, pourvu qu'il soit jonché de tessons. L'examen de la carte m'a suggéré une hypothèse que je donne pour ce qu'elle vaut. Pahir est placée entre Hazor et Laïs d'une part, entre Kinnéreth, Adami, Qishion de l'autre, c'est-à-dire entre les villes du lac Sammochonités et les villes du lac de Tibériade. La ville principale de cette région est Safed : Pahiro, Phahir, serait-il le nom qui précéda celui de Safed? La position conviendrait fort bien aux données des monuments égyptiens.

Le nom 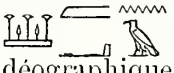 *Shamâna* (n° 35), identique sauf la partie idéographique à celui de 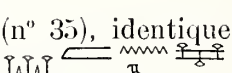 *Shamânaou* que nous avons rencontré plus haut (n° 18), est, comme E. de Rougé l'a vu depuis longtemps, le terme שָׁמָן, سامان, mais je ne trouve aucune Saman, Shemmân, Samnéh, dans les environs du lac de Tibériade. Enfin, la position de Mishéal n'étant pas encore bien certaine, la position de son équivalent égyptien Mâshal (n° 39) entre Shounem et Aksaph ne nous permet guère de faire un choix entre les diverses localités proposées. Si Mâshal appartient au même groupe que Shounem, le village de Misiliéh, مسليه, au sud de Djénin, pourra représenter la ville antique; s'il appartient au groupe d'Aksaph, c'est la ruine de Mais-

léh comme le veut Conder[1]. Cette seconde hypothèse me paraît être plus vraisemblable que la première. Les localités sont toujours groupées dans nos listes par deux ou trois, et si nous rattachions Mâshal à Shounem, Aksaph resterait isolée. J'adopte pour Aksaph le site proposé par Conder[2] à Tell-Yasif, non sans quelque doute : le site d'el-Iksaf proposé par Robinson nous porterait en effet trop au nord.

Parmi les noms qui suivent, on peut considérer comme étant suffisamment identifiés (n° 42) *Taânak;* (n° 43) *Iablouâmou* יִבְלְעָם; (n° 47) *Ako;* (n° 48) *Rosh-Qodshou,* רֹאשׁ־קֹדֶשׁ, *le cap sacré* ou *la cime sacrée,* la ville de Haïpha; (n° 49) *Kalimana, Calamon*[3]. Toute la série comprise entre les n°s 41 et 49 était, comme on le voit, alignée le long du Carmel, et cette observation nous permet de classer presque certainement les points intermédiaires, dont l'identification n'est pas évidente du premier coup.

(N° 41) *Gebâ-Souân,* est une des nombreuses Gebâ, probablement ici Γαβὰ πόλις ἱππέων de Josèphe[4], aujourd'hui Sheikh-Abréik[5]. Le n° 43 *Ganôtou-Asnah*[6], les jardins d'Asnah, אַסְנָה étant un nom d'homme (*Esdras,* II, 50), est probablement une désignation nouvelle de En-gannim, Beth-hag-gân, Γωζία, Djénin. Pour *Routiou* (Loutiou) *Aroka* (Aloka),

1. *Pal. Expl. F.*, 1883, p. 136.
2. *Pal. Expl. F.*, 1881, p. 49-50.
3 *Zeitschrift*, 1879, p. 54-55[; cf. p. 15-18 du présent volume].
4. *Bell. Jud.*, 2, 18, 1 ; 3, 3, 1.
5. Guérin, *Galilée*, t. II, p. 395-397.
6. La variante de Mariette (*Les Listes géographiques*, p. 26-27) est une erreur de copie ; cf. *Recueil de Travaux*, t. VII, p. 94 sqq.

j'avais proposé el-Araka, sur le versant septentrional du Carmel, entre Djenin et Taânak[1]. Il me semble que la première partie Loutiou (Loudiou) nous permet de proposer Loudd, dans la plaine même, sur la rive méridionale du Nahr Moukatta, un peu au nord de Lejjûn. Le n° 46 *Aina* est entre Loudd et Saint-Jean-d'Aere, mais sans qu'on puisse affirmer auquel des nombreux endroits dont le nom commence par Aïn il correspond ; j'inclinerai pourtant en faveur du Tell-Kardanéh, au pied duquel les Oyoun el-Bass donnent naissance au Nahr-Namân.

Des derniers noms qu'on peut rattacher à la Galilée, un seul a un équivalent certain dans l'onomastique de la Bible (n° 52) *Anoukharotou*, אֲנָחֲרָת, dans lequel tous les commentateurs récents s'accordent, peut-être à tort, à reconnaître le village d'En-naourah.

Les autres sont : (n° 50) *Biar, Bir;* (n° 51) *Shemesh-Adouma;* (n°s 53 et 54) *Apourou-Apoulou;* (n° 55) *Khashabou;* (n° 56) *Tisouroti;* (n° 57) *Nekabou;* (n° 58) *Ashou-Shokhn*, et peut-être (n° 59) *Ronamâ*. Avec le n° 60 *Iourza*, commence certainement la liste des villes méridionales.

S'il faut chercher Biar, Bir, dans le voisinage d'Anoukharotou, ainsi que son rang dans la liste le permet, la position d'el-Biréh sur l'Ouady-Biréh conviendra comme son et comme position. Pour Shemesh-Adouma (שֶׁמֶשׁ־אֲדוֹם), si l'on admet que la première partie ait pu tomber, on sera porté à la rapprocher de l'Adamah אֲדָמָה de Nephtali (*Josué*, XIX, 36), dont la position est malheureusement incertaine. Kharbét-Admah cadrerait assez bien avec le rang que

1. *Zeitschrift*, 1881, p. 126[; cf. p. 38 du présent volume].

Shemesh-Adouma occupe dans la liste égyptienne : Kharbét-Admah, sans être en effet dans le voisinage immédiat d'Ennaourah, n'en est pas assez éloignée cependant pour qu'on puisse l'écarter avec assurance. Les deux *Apourou-Apoulou* nous montrent deux villes du même nom placées à côté l'une de l'autre. Les deux lectures Apoulou et Apourou sont possibles : l'une représente עֹפֶל, *tumulus, clivus,* l'autre, עֹפֶר *hinnulus cervæ.* Les égyptologues ont toujours adopté jusqu'à présent la leçon Apourou, et cela les a conduits à voir dans les deux Apouro, les deux Ophrah עֹפְרָה de la Bible, ce qui a l'inconvénient de nous reporter trop au sud de la Galilée. En adoptant la lecture Apoulo et Aphoulo (Ophel), on trouve en pleine Galilée deux villages voisins l'un de l'autre, dont le nom présente une assonance très suffisante pour rappeler les deux noms identiques de la liste égyptienne, el-Afouléh et Fouléh.

Le groupe suivant Khashabou, Tisouroti, Nekabou, Ashou-Shokhn a été généralement placé au delà du Jourdain, dans des régions où les Pharaons n'ont jamais pénétré : l'unique raison que j'en trouve c'est le rapprochement établi à tort entre la Khashabou des Égyptiens et Kheshbôn חֶשְׁבּוֹן des Ammonites. La place qu'elle occupe sur la liste de Thoutmôs III entre Anoukharotou et Iourza nous obligerait pourtant à faire des recherches soit en Galilée, soit en Judée, nullement dans la Péṛée. Le rapprochement très vraisemblable de Nekabou avec la Nekeb נֶקֶב de Nephtali (*Josué,* XIX, 33) me décide pour la Galilée, et les autres noms ne contredisent pas cette hypothèse. Nekeb est Kharbét-Séiyâdéh, ainsi que cela résulte de la glose talmudique qui rend Hannekeb par Ziadatha ציידתא[1] : le nom de Lonamâ (cf. לֹנִים de לוּן) se retrouve probablement dans les ruines voisines de Tell-en-naâm, où le procédé de trans-

1. Reland, *Palæstina,* t. II, p. 717 ; Neubauer, *Géographie du Talmud,* p. 225 ; *Pal. Expl. F.,* 1881, p. 54, article de Conder.

formation moderne est analogue à celui qui a changé Odullam en Aïd-el-ma. La localité Ashou-Shokhn donne lieu à une conjecture bien séduisante. Son nom se transcrit naturellement אִשּׁוֹ־שָׁחַן, et la première partie en correspond au nom de la ville de Ousha אושא, célèbre chez les Juifs de l'époque chrétienne : Ashou-Shokhn serait-il la forme pleine du nom talmudique ? Pour Tisouroti et pour Khashabou, je n'ai rien à proposer.

Telles sont les observations que m'a suggérées une longue étude des listes. J'ai donné ailleurs la justification de mes transcriptions[1] : j'ai essayé d'apporter à mes identifications la même prudence que j'ai mise à nos transcriptions. Les noms énumérés se classent presque tous dans les régions qui entourent Mageddo ; Qodshou, Damas et deux ou trois autres villes à peine appartiennent à des contrées relativement lointaines. Ce résultat, auquel m'a conduit l'étude indépendante des listes, ressort clairement de l'histoire de la campagne telle que nous la fait connaître l'inscription de Karnak. En l'an XXIII, Thoutmôs III, parti de Gaza, franchit le Carmel, battit les confédérés, y compris le prince de Qodshou, sous les murs de Mageddo, assiégea la ville et la prit, puis retourna en Égypte sans pousser plus loin vers le nord. La chute de Mageddo était décisive, car, ainsi que Thoutmôs III le fait observer lui-même, « Tout » chef de tout pays [est enfermé] en elle, si bien que c'est » prendre mille villes que la prise de Magidi » : la guerre terminée, il « réinstalla les chefs en leur dignité », à condition qu'ils payassent le tribut. Le fort de la campagne avait donc porté sur la plaine d'Esdraélon : les troupes égyptiennes y avaient séjourné longuement, et en avaient pillé tout le pourtour, non sans pousser quelques pointes à distance. Au retour, quand Thoutmôs III construisit le pylône de Karnak du butin de cette campagne, il inscrivit sur la

1. *Zeitschrift*, 1881, p. 119-131 [; cf. p. 26-41 du présent volume].

muraille le nom des villes qu'il avait saccagées et qui avaient contribué involontairement à l'achèvement de l'édifice. Le mur était large, et il fallait le couvrir en entier, on prit pêle-mêle tous les noms de la Galilée et de la Syrie méridionale qu'on connaissait, sans s'inquiéter de l'importance de la ville elle-même : un nom en valait un autre pour la circonstance.

Boulaq, le 20 novembre 1885.

§ 9

De quelques localités voisines de Sidon[1]

Sennachérib, dans sa troisième campagne dirigée contre le roi de Sidon, prit successivement les villes suivantes : Sidon la Grande, Sidon la Petite, Bîtzîti, Sarepta, Mahalliba, Oushou, Akzîb, Akko. Voici quelques observations sur les villes les moins connues de cette série.

Sidon la Grande est naturellement la Saïda d'aujourd'hui, mais où placer Sidon la Petite ? M. Gaillardot a découvert, il y a trente ans, dans la montagne à l'est de Saïda, entre Djénîn et Djébaâ, un « *Kharbèt-Seîdône* (ruines de Sidon), » mamelon de sables ferrugineux, couronné par un petit pla- » teau couvert de ruines, n'ayant pas plus de 150 mètres de » côté. Quoique cette localité ne paraisse pas avoir eu une » assez grande importance, en général les habitations qui la » formaient étaient assez grandes, et à en juger par quelques » pans de murailles, par les portes qui émergent des débris, » la construction en était soignée ; les pierres sont grandes » et bien taillées. Je n'y ai rencontré ni traces d'édifices, » ni sculptures, ni ornements, ni inscriptions[2]. » Renan

1. Publié dans le *Recueil de Travaux*, t. XVII, p. 101-103.
2. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 521.

ajoute que ce village « réveille le souvenir d'une trace vague » qui reste d'un Palæsidon » ; — il cite à ce propos la grande et la petite Sidon des inscriptions cunéiformes, et, aussitôt après, cette Kharbét-Sidon, sans songer à rapprocher la petite Sidon assyrienne de la ruine moderne[1]. Il me semble pourtant que l'identification s'impose, et que nous pouvons porter sur la carte Sidon la Petite de l'époque assyrienne, au point où se trouve aujourd'hui la Kharbét-Sidon de Gaillardot.

Le nom de Bitziti a été comparé par Delitzsch à ceux d'Aïn-ez-Zeitoûn et de Mogharèt Aïn-ez-Zeitoûn, qu'on entend à côté l'un de l'autre dans la banlieue de Sidon[2]. J'ajouterai aux témoignages assyriens un passage phénicien d'époque classique et un passage de géographe grec, où il me paraît que la localité appelée Bît-Zîti, la *maison des Olives*, est désignée. Le premier est le fragment n° 17 de Philon de Byblos, conservé par Étienne de Byzance, *s. v.* Ἐλαία ..... Ἐστὶ καὶ πόλις Φοινίκης Ἐλαία μεταξὺ Τύρου καὶ Σιδῶνος ὡς Φίλων[3]. Le second est extrait de Denys le Périégète qui cite « les habitants de Joppé, de Gaza et d'Élaïs, ceux de Tyr » l'antique et de l'agréable Béryte »,

Οἵτ' Ἰόπην καὶ Γάζαν, Ἐλαίδα τ' ἐνναίουσι
Καὶ Τύρον ὠγυγίην, Βηρυτοῦ τ' αἶαν ἐραννήν[4].

La plupart des commentateurs admettent l'identité d'Élaia et d'Élaïs, mais Renan seul, à ma connaissance, a essayé de l'inscrire sur la carte : il corrige ΕΛΑΙΑ en ΕΛΔΙΑ, et il place cette Eldia, qu'il rapproche de Heldua, au site de Khan Khaldi[5]. On sait par les fragments connus des cosmogonies que Philon

1. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 522, 745.
2. Fr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies?* p. 284 ; Renan, *Mission de Phénicie*, p. 516-517.
3. Müller-Didot, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. III, p. 575.
4. V. 910-911, dans Müller-Didot, *Geographi græci Minores*, t. II, p. 160.
5. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 525-526.

de Byblos avait l'habitude de traduire les noms phéniciens en grec : Ἐλαία répond exactement à Bît-Zîti. Au cas où le nom de Aïn-Zeitoûn aurait gardé celui de Bît-Zîti, l'emplacement de cette ville pourrait être cherché au village de Derbessîn, position militaire importante pour la défense de Sidon, où les Latins avaient construit leur château de Franche-Garde[1]; toutefois, il y a, au sud-est de Derbessîn, par delà Maghdoushé, sur une haute colline, un village de Zeita, qui domine un des gués du Nahr-ez-Zaharâni et commande la route de Saïda au Kalaat esh-Shakif sur le Litany[2]. Si, comme je le crois, Zeita, Zêta est Bît-Zîti, le même corps de troupe qui serait allé réduire Sidon la Petite aurait reçu la soumission de Bît-Zîti au retour, en ralliant le gros de l'armée.

L'emplacement de Sarepta étant fixé, il faut admettre pour les villes qui suivent des positions au sud de cette ville. Mahalliba a été rapprochée par Delitzsch de la ville nommée Akhelab par les Juifs, qui était située dans la tribu d'Asser (*Juges*, I, 31; *Josué*, XX, 29) et qu'on y associe à Sidon et à Akzib[3]. Max Müller, corrigeant le texte hébreu, y a rétabli le nom même du récit assyrien מחלב Mahalib[4]. Je ne crois pas qu'aucun assyriologue ait essayé de la noter exactement sur la carte. Le nom s'en retrouve pourtant conservé fidèlement dans celui du خربة المخلب Kharbét el-Mahallib, que Guérin a exploré il y a un quart de siècle. « Je » remarque sur une colline les arasements d'une cons- » truction carrée, bâtie avec des blocs d'assez grandes » dimensions et qui paraît avoir été une ancienne tour do- » minant la plaine. Près de là, sur une surface rocheuse

1. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 517.
2. Guérin, *Galilée*, t. II, p. 516.
3. Fr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies?* p. 284.
4. W. Max Müller, *Asien und Europa nach den altägyptischen Denkmäler*, p. 194, n. 4.

» aplanie, se trouve un beau pressoir antique, consistant en » deux compartiments carrés communiquant ensemble; des » citernes l'avoisinent. Au bas de la colline vers le Nord, » plusieurs grottes sépulcrales creusées dans le roc ont dû » renfermer jadis, sous des arco-solia, des sarcophages qui » ont été enlevés. *Ces ruines s'appellent Kharbèt Maha-* » *lib*[1]. » A dix minutes de distance à l'est, d'autres tombeaux violés et d'énormes sarcophages montrent quelle était l'importance de la localité encore à l'époque romaine. Tout cela est situé à une heure de marche au sud d'une grande enceinte fortifiée tracée au bord du Litany et en commandant les abords, et qui pourrait être l'acropole de Léontopolis, si Léontopolis était réellement dans ces parages[2]. Mahalliba, assise sur les premiers plans de la montagne, couvrait donc la plaine de Tyr au nord-est du côté de la trouée de la Bekâa.

Akzib est au sud de Tyr, sur la côte, au site actuel d'Ez-Zîb : Oushou, qui est nommée après Mahalliba et avant Akzib, doit donc se cacher entre les deux. Un passage d'une inscription d'Assourbanipal nous apprend qu'elle était au bord de la mer[3]. Ce dernier détail nous permet, je crois, de fixer sa position avec un certain degré de certitude. Il n'y a en effet sur la côte, entre Sour et Ez-Zib qu'un point stratégique d'importance dont le nom nous a été transmis par les géographes anciens, celui d'Alexandroschène. On le reconnaît d'ordinaire dans Iskanderouna, qui possède des ruines antiques assez considérables[4], mais l'on convient assez volontiers que le nom d'Alexandroschène a été précédé d'un nom plus ancien qui aura disparu : ce nom ne serait-il pas celui d'Oushou? D'autre part, la ville phénicienne

1. Guérin, *La Galilée*, t. II, p. 516.
2. Renan, *Mission de Phénicie;* Guérin, *La Galilée*, t. II, p. 246-247.
3. Schrader, *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. II, p. 228-229.
4. Guérin, *La Galilée*, t. II, p. 173-176.

d'Oumm el-Awamîd est encore anonyme et, quand même on y reconnaîtrait avec Renan une Laodicée[1], son nom phénicien nous manquerait ; ici encore, le nom ne serait-il pas Oushou ? On peut hésiter entre les hypothèses, mais il me paraît certain que l'Oushou des textes assyriens coïncidait avec l'un ou avec l'autre des deux sites. Le passage difficile des *Échelles tyriennes* était trop important pour avoir été négligé par une armée qui suivait la route côtière, et Sennachérib, qui se rendait de Mahalliba à Akko par la voie d'Akzib, était obligé de s'y engager. L'Oushou maritime devait donc se trouver là quelque part à l'un des deux points qui barraient le chemin ; si son nom a disparu, c'est probablement le souvenir d'Alexandre qui l'a effacé. L'Oushou-shakhan des listes de Thoutmôsis III, que j'ai déjà identifiée avec une Oushou[2], serait-elle la forme pleine du nom de l'Oushou assyrienne, et le *shakhan* final n'aurait-il pas sonné aux oreilles des Grecs de façon à représenter le *schene* final, confondu avec σκηνή la tente, d'Alexandroschène ? Oushou serait alors un nom propre qui aurait été remplacé par celui d'Alexandre[3]. Je n'insiste pas sur cette conjecture, qui est des plus téméraires, mais je crois ne pas trop m'avancer en proposant le site d'Iskanderouna ou celui d'Oumm el-Awamîd, pour notre Oushou. Si, comme Renan est porté à le croire, Alexandroschène se trouvait originairement non à Iskanderouna, mais à Oum-el-Awamîd[4], le site moderne à préférer serait évidemment celui d'Oum-el-Awamîd.

1. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 712-715, 744-745.

2. Maspero, *Sur les Noms de la liste de Thoutmôs III qu'on peut rapporter à la Galilée*, p. 11, 22-23 [; cf. p. 131 du présent volume].

3. Je songerais à celui d'Ousôos, si on ne voyait pas d'ordinaire dans ce nom un équivalent de celui d'Ésaü ; l'*Aoushou* égyptienne avait un ꜣ initial, et se rattache de préférence au mot qui signifie *feu*.

4. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 745.

§ 10

Qadna, Qathna[1]

I. — Les listes égyptiennes renferment une forme [2], [3], transcrite ordinairement *Qadna, Qidan,* et que Max Müller tend à rayer de la nomenclature géographique, pour y reconnaître une transcription fautive des graveurs ou des scribes au lieu de *Qadi, Qode*[4]. J'ai relevé sur deux des tablettes d'El-Amarna, un nom de ville, *Qaṭna*[*ki*][5], et *Qaṭna, Qathna*[6] qui me paraît répondre exactement à l'égyptien . Le premier signe renferme le ק, que l'orthographe *Qadshou, Qodshou*, pour la ville de קֶדֶשׁ, Κάδδης, Κάδης, nous prouve avoir existé dans le syllabique *Qad, Qod, Qid.* Il présente, à vrai dire, pour seconde radicale, un ת ou un ט, ce qui ne concorde pas avec la valeur courante du égyptien ; mais on sait que a pour puissance secondaire, dans les transcriptions, ת *th* à côté de ד *d*, et, par suite, peut répondre aussi bien à un original קט qu'à un original קד.

1. Ce paragraphe et les deux qui suivent ont été publiés dans le *Recueil de Travaux,* t. XIX, p. 64-73, sous le titre commun de *Notes sur la Géographie égyptienne de la Syrie.*

2. Lepsius, *Denkmäler*, III, 129, époque de Séti Ier; Mariette, *Karnak*, pl. 38 *f*, époque de Ramsès II.

3. Lepsius, *Denkmäler*, III, 88 *g*, époque d'Aménôthès III.

4. Max Müller, *Ægypten und Asien nach altägyptischen Denkmäler*, p. 243, note 3.

5. Bezold-Budge, *The Tablets of Tell el-Amarna*, n° 36, p. 74, l. 9.

6. *Ibid.*, n° 36, p. 75, l. 38, 43, et n° 37, p. 78, l. 64, 70.

Je lirai donc [hieroglyphes] *Qaṭna, Qathna,* d'après la forme cunéiforme *Qaṭna, Qathna,* et j'admettrai l'existence d'une ville ou d'un pays de [hieroglyphes] *Qathna,* à côté de celle d'un pays de [hieroglyphes] *Qadi, Qodi. Qathna,* קטנה, קָטָן, peut se rattacher à la racine connue קָטַן, *être petit, court, exigu.* [hieroglyphes] *Qadina, Qathna,* se révèle à nous pour la première fois sur une liste d'Aménôthès III[1], et les deux lettres d'El-Amarna qui nous parlent de [hieroglyphes] *Qaṭhna* sont adressées au même Aménôthès : on peut en conclure presque certainement que les deux noms, l'égyptien et le cunéiforme, se rapportent à la même localité. Qathna était une ville, comme le prouve le déterminatif [hieroglyphes] : elle était la capitale ou peut-être l'unique cité d'un petit état dont le chef s'appelait Akizzi au temps d'Aménôthès III. La lettre n° 36 nous apprend que les pères d'Akizzi obéissaient déjà au Pharaon, et lui-même il se vante d'avoir été toujours, à leur exemple, un vassal fidèle : « Comme mes ancêtres ont été » tes serviteurs, que ce pays-ci est ton pays, que la ville » de Qathna est ta ville, et que, moi-même, je suis à mon » maître, — ô mon maître, lorsque les guerriers et les chars » de mon maître sont venus, on a fait sortir des provisions[2], » des boissons, des bœufs, des moutons, du miel, de l'huile, » en présence des soldats et des charriers de mon maître, » et les grands de mon maître diront à mon maître, — ô » mon maître, [qu']en présence de tes soldats et en présence » de tes chars, le pays entier tremble[3]. » C'étaient les

1. Lepsius, *Denkm.*, III, 88 *g*.

2. *Boushou* ([hieroglyphes]) répond ici exactement au [hieroglyphes] *khitou* égyptien, par lequel on désignait tout ce qui constitue le nécessaire pour un homme (Maspero, *Études égyptiennes*, t. II, p. 121).

3. Bezold-Budge, *The Tablets of Tell el-Amarna*, n° 36, p. 74, l. 7, 17 ; cf. Bezold, *Oriental Diplomacy*, p. 37 ; Halévy, *Correspondance d'Aménophis III et d'Aménophis IV*, dans la *Revue sémitique*, t. I, p. 315, 316, et Winckler, *Die Thontafeln*, p. 254-255.

réquisitions ordinaires auxquelles les sujets de l'Égypte étaient astreints, et les *Annales de Thoutmôsis III* nous fournissent la contre-partie de cette formule, lorsqu'elles nous décrivent la marche des armées à travers la Syrie.

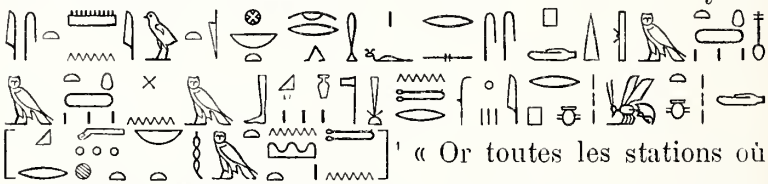

[1] « Or toutes les stations où » arrivait Sa Majesté étaient munies de pains fins, de pains » bis, de liqueur *baqou*, d'encens, de vins, de miel, de fruits, » de toutes les productions agréables de ce pays », si bien que les soldats n'en savaient plus que faire. Après ce préambule modeste, Akizzi raconte qu'Azirou le menace, et que, d'accord avec le roi des Khâti, il a envahi la banlieue de Qathna : les Khâti ont tout mis à feu et à sang, ils ont enlevé les images des dieux, et entre autres celle du « Soleil, dieu de mon père », [2]. Le *père* mentionné ici n'est pas le père charnel d'Akizzi ; c'est, comme souvent ailleurs[3], le Pharaon lui-même, et le *Soleil, dieu de mon père*, n'est autre que Râ ou Amonrâ. Les conquérants thébains établissaient-ils dans chacune des villes soumises une statue de leur Amon dont la présence était un symbole visible de la suprématie égyptienne ? On pourrait le croire d'après plusieurs témoignages ; en tous cas, Akizzi demandait un subside à Aménôthès afin de racheter la statue prisonnière. Dans la lettre n° 37, il n'est plus question d'Azirou, mais le roi des Khâti est encore hostile, et il a soulevé contre Qathna plusieurs princes dont le principal paraît être

1. *Annales de Thoutmôsis III*, l. 12 ; la lacune a été comblée d'après le passage correspondant de la ligne 14.

2. Bezold-Budge, *The Tell el-Amarna Tablets*, n° 36, p. 76, l. 47, 50, 53, etc.

3. Delattre, *Le Pays de Chanaan, province de l'Ancien Empire égyptien*, p. 84-87.

Aitougama[1]. Les rois de Noukhashshi, de Ni, de Zinzar, de Kinanat restent fidèles au suzerain, mais les confédérés font des progrès; ils se sont emparés des contrées d'Oubi et d'Amma, et ils menacent Qathna et Damas. « Seigneur, » ainsi que Timashgi, au pays d'Oubi, vers tes pieds tend » ses mains, ainsi Qathna vers tes pieds tend ses mains avec » anxiété, et, mon maître, en face de ton messager[2], je » demanderai la vie, de même que je n'aurai pas peur en » face des guerriers et des archers de mon maître; quand » les guerriers et les archers de mon maître [arriveront], » comme il m'a été commandé, ils seront introduits dans » Qathna[3]. »

Les deux séries de documents renferment peu de données qui permettent de déterminer exactement le site de Qathna. Le texte d'Aménôthès III ne contient que des noms rangés sans ordre apparent, ceux probablement des peuples avec lesquels l'Égypte avait eu affaire pour un motif ou pour un autre, l'année que le temple de Soleb fut fondé ou décoré.

1. Aitougama n'a plus son titre qui a disparu dans une lacune. Est-il le même que l'Itagama-paouari de Qodshou qui est mentionné dans une des lettres d'Abimilki (Bezold-Budge, *The Tell el-Amarna Tablets*, n° 30, p. 65, l. 59-60)? ou que l'Itakama de la lettre mutilée n° 43 du British Museum (*ibid.*, p. 88-89)? L'identité est rendue vraisemblable par le fait qu'Itakama est associé comme Aitougama, à Arzaouîa, tandis que d'autre part, Itagama-paouari est mentionné à côté de Namyaouîza et d'Arzouîa, comme Itakama. Itakama, Aitougama, Itagama-paouari seraient les trois variantes d'un même nom étranger, celui du prince de Qodshou; la difficulté de le rendre exactement aurait entraîné des orthographes diverses dans les documents émanés des chancelleries différentes.

2. Le texte porte le pronom de la première personne; c'est presque certainement une erreur de scribe.

3. Bezold-Budge, *The Tell el-Amarna Tablets*, n° 37, p. 78, l. 63-70; cf. Bezold, *Oriental Diplomacy*, p. 39-40; Halévy, *Correspondance d'Aménophis III et d'Aménophis IV*, dans la *Revue sémitique*, t. I, p. 316-318, et Winckler, *Die Thontafeln*, p. 260-261. Les dernières lignes sont un peu mutilées, et la traduction n'en est pas certaine.

Qathina y est suivi de qui paraît appartenir au Pouanit, et affronté à Pahira, puis aux Shaousou et à d'autres peuples asiatiques : Pahira était située en Galilée, peut-être sur l'emplacement de Safed[1]. La liste de Séti Ier offre une série *Qodshou*, *Paboukhou*, *Qathna*, *Asi*, *Mannous*, où Qathna est intercalé entre Paboukhou et Qodshou, d'une part, Asi et Mannous, de l'autre. La liste de Ramsès II donne l'ensemble *Tikhisi*[2], *Tounipa*, *Qodshou*, *Qathna*, où Qathna est mis en rapport direct avec Qodshou. Écartant les noms trop lointains, il reste acquis que Qathna était située vaguement dans la même région que Qodshou. Les documents cunéiformes ne sont pas plus précis. Les mentions des Khâti ne doivent pas nous engager à reporter Qathna trop loin vers le nord. Rien n'était plus facile pour un roi de ce peuple que de traverser la Cœlésyrie d'un bout à l'autre et de ravager un territoire situé sur le Haut-Jourdain, même au temps de la plus grande puissance égyptienne : nulle surveillance ne parvenait à prévenir un raid de cette nature, et tout ce que le Pharaon pouvait faire, c'était de rendre la pareille aux Khiti l'année suivante et d'aller ravager leurs cités. Les indications de Ni, de Singar, de Qidshi (Qodshou) nous ramènent

1. Max Müller, *Asien und Europa*, p. 153, 191-192 ; Maspero, *Sur les noms géographiques de la liste de Thoutmôs III qu'on peut rapporter à la Galilée*, p. 8 [; cf. p. 129-130 du précédent volume]; Petrie a repris l'identification avec Pella de la Pérée, que j'avais écartée (*History of Egypt*, t. II, p. 325).

2. L'original donne , erreur du graveur antique ou du copiste moderne.

dans la Cœlésyrie, ainsi que celle de Timashgi (Damas), et c'est avec raison que Delattre[1] a placé Qathna dans la région Damas-Balbeck sans préciser.

Est-il possible d'arriver à un résultat plus satisfaisant en cherchant l'équivalent du nom antique parmi les noms modernes de la contrée? On y trouve en deux endroits un terme de *Qathana* appliqué à des sites qui ont des ruines. Le premier d'entre eux est le Kharbét-Qathana ou El-Qatana, qu'on rencontre sur la rive droite du Jourdain, une heure et un quart environ avant d'arriver au Pont des Filles-de-Jacob; l'autre est au pied même de l'Hermon, à trois heures et demie à l'ouest de Damas, sur la route de Baniás. Kharbét-Qathana ne présente plus qu'« un amas confus de matériaux » basaltiques, restes de maisons renversées sur un monticule. » ..... Sur les ruines de ce village, quelques misérables » habitations sont encore debout, et occupées par une » dizaine de fellahs et de pâtres[2]. » Ces débris commandent la route qui descend au gué du Jourdain, celle qui menait de Galilée à Damas; la position était importante et l'on conçoit qu'une ville élevée en cet endroit ait pu avoir quelque valeur pour les Égyptiens. D'autre part la Qatana de Damas est dans une région écartée du passage ordinaire des armées et où les conquérants thébains ne paraissent pas avoir pénétré souvent. Sans insister plus qu'il ne convient sur ces considérations, je ferai remarquer que, si Qathna était à Kharbét-Qathana, sur la route de Safed à Damas, on comprend pourquoi les documents égyptiens la mettent en rapport avec Pahira et les cunéiformes avec Damas. Sa position sur une voie aussi fréquentée explique les raisons d'intérêt que les princes de Qodshou, d'Amourrou, des Khâti avaient à la prendre ou à la piller; ses souverains à elle

1. Delattre, *Le Pays de Chanaan, province de l'Ancien Empire égyptien*, p. 13, 23.
2. Guérin, *Samarie*, t. I, p. 345.

étaient bien placés pour avoir des renseignements sur ce qui se passait en Cœlésyrie, et pour les communiquer aux officiers de Pharaon. J'incline donc, pour le moment, à reconnaître la Qathna antique dans le Kharbét-Qathana des bords du Jourdain. S'il y a eu, comme le pense Max Müller et comme il paraît résulter de plusieurs textes, identité entre Qathna et Qodi, c'est par une confusion postérieure de ces deux noms, dont l'un désignait une ville somme toute assez obscure, et dont l'autre s'appliquait à un grand pays sans cesse en rapports avec l'Égypte.

§ 11

Lapana

La seconde lettre d'Akizzi renferme un nom de ville [illegible] *Lapana*, qui n'a pas été identifié à ma connaissance. Il est mentionné à deux reprises[1]. La première fois, c'est dans un passage mutilé duquel il résulte que Tiouwatti de Lapana et Arzaouia de Roukhizi se sont unis à Aitougama pour piller les pays soumis à l'Égypte, mais que les rois de Noukhashshi, de Ni, de Zinzar et de Kinnanat sont demeurés fidèles. Le deuxième passage nous apprend d'autres méfaits des mêmes personnages : « Maître, lors-
» qu'Arzaouia de Roukhizi, et Tiouwatti de Lapana eurent
» occupé le pays d'Oubi et que Dasha eut occupé le pays
» d'Amma, sache qu'eux, mon maître, quand Oubi ne fut
» plus à mon maître, chaque jour ils envoyèrent des mes-
» sagers à Aitougama, et ils lui dirent : Viens et t'empare
» d'Oubi en son entier ! »

1. Bezold-Budge, *The Tell el-Amarna Tablets*, n° 37, p. 78, l. 54-60; cf. Bezold, *Oriental Diplomacy*, p. 39; Halévy, *Correspondance d'Aménophis III et d'Aménophis IV*, dans la *Revue sémitique*, t. I, p. 317, 318, et Winckler, *Die Thontafeln*, p. 258-259.

Ces données diverses nous permettent de déterminer l'aire dans laquelle il faut chercher Lapana et Roukhizi. La mention de Ni et de Zingar nous indique l'extrême limite nord, le voisinage de Hamath, tandis que celle d'Oubi nous fournit la limite sud. Oubi est le pays de Damas, ainsi qu'il résulte des dernières lignes de cette même lettre que j'ai déjà citées[1]. Pour que Tiouwatti et Arzaouia aient pu s'emparer d'un territoire relevant de Damas, il faut que leurs états aient confiné à ce territoire. Il convient donc de chercher Lapana et Roukhizi dans la vallée du Haut-Oronte, et je trouve aussitôt pour Lapana un site qui répond assez exactement aux conditions voulues, celui de l'antique Lybon, Lybo, aujourd'hui Lébouéh, El-Lébouéh. Le vieux nom ne nous est guère connu que par les itinéraires romains, mais le site conserve quelques ruines : Lébouéh est au sud de Qodshou, et au pied des montagnes qui couvrent Damas. Roukhizi devait s'élever dans une position analogue le long de l'Oronte, au voisinage de Lapana, mais je ne vois rien dans la nomenclature actuelle qu'on puisse lui comparer.

§ 12

La région du Liban au Papyrus Anastasi n° 1

On rencontre, au début du *Voyage d'un Égyptien*, un paragraphe assez obscur, où le paysage et les localités, pour être dépeints complaisamment, n'en demeurent

1. Cf. p. [143]. Le rapprochement entre Oubi et l'égyptien *Aoubou* que Max Müller indique (*Asien and Europa*, p. 170, note 1, et p. 396), ne peut servir ici que comme indication phonétique, l'Aoubou de la liste de Séti Ier (Lepsius, *Denkm.*, III, 129, complété d'après Champollion, *Monuments de l'Egypte et de la Nubie*, t. II, p. 110, n° 57 et pl. CCXXXIX) n'étant que l'Aoubou des listes de Thoutmôsis III, qui est rangée parmi des villes de Pouanit (n° 67).

pas moins difficiles à placer sur le terrain. Le point de départ s'y trouve à Qodshou sur l'Oronte, le point d'arrivée à Byblos et à Béryte, et le héros traverse le Liban : je veux essayer de déterminer son itinéraire avec plus de précision qu'on ne me parait avoir fait jusqu'à présent, et de porter sur la carte les villes ou les pays qu'il était censé toucher au passage.

La première section du récit nous mène de Qodshou au mont Shaoua par la contrée de Magara, et la description du trajet est ainsi conçue : « Tu ne fais pas expédition vers » Qodshou ni vers Toubakhi ? tu ne vas pas vers les Shaou- » sou[1], avec les archers et les piétons ? tu ne chemines pas » vers le Magara, où le ciel s'enténèbre de jour[2], car le pays » est planté de cèdres, de cyprès qui atteignent le ciel, où » les lions sont plus nombreux que les chacals et que les » hyènes, où la route est infestée de Shaousou ? Tu ne » t'élèves pas vers le mont Shaoua ? Tu ne chemines pas les » deux mains posées sur [le rebord de] ton char, tandis qu'on » fouette avec des cordes tes chevaux qui traînent ?[3] » Qodshou est la Laodicée de l'Oronte, aujourd'hui Tell-Neby-Mindoh. Touboukhi, Toubikhi est nommée dans les lettres d'El-Amarna, où un personnage inconnu écrit que son frère vient de la prendre pour le compte du roi d'Égypte[4]. Elle a

1. Lisez probablement : le graveur moderne n'a pas vu, ou bien il a oublié, le petit hiératique inséré entre les deux .

2. Le texte porte ici les débris de deux , puis une lacune, les traces d'un ⊙ et le trait |, ce que Brugsch avait restitué en , ainsi qu'il résulte de sa traduction (*Voyage d'un Égyptien*, p. 12), adoptée par Erman (*Ægypten und ägyptisches Leben*, p. 510); Max Müller a vérifié sur l'original l'exactitude de la conjecture de Brugsch (*Asien und Europa*, p. 394).

3. *Papyrus Anastasi I*, p. XIX, l. 1-5.

4. Winckler-Abel, *Der Thontafelfund von El-Amarna*, n° 171, p. 143 ;

été rapprochée par E. de Rougé de la Tibkhat, טִבְחַת, Tebakh, טֶבַח, qui est mentionnée dans la Bible, comme étant une des villes d'Hadadézer, roi de Zobah[1]. Le site exact n'en est pas connu, mais on s'accorde à la placer dans le voisinage de Baalbeck, vers les sources de l'Oronte ou vers celles du Litany. Le voyageur est donc descendu du nord au sud entre l'Anti-Liban et le Liban, et c'est vers Toubikhi qu'il rencontre les Shaousou. Ce nom cache, ainsi que Chabas l'a bien vu, ces populations pillardes qui vivaient à cheval sur la plaine et le désert d'une part, la plaine et la montagne de l'autre, et que les Ituréens du Liban représentaient à l'époque gréco-romaine[2]. Ils infestent les bois et les routes du Magara, qu'on devait traverser pour arriver au mont Shaoua. Le mont Shaoua est, ainsi que Max Müller l'a dit le premier, identique au mont Saoui, Saoué, des *Annales de Tiglatphalasar III*[3] : le Magara et le mont Shaoua peuvent-ils être inscrits sur la carte de manière à peu près certaine ?

Chabas avait rapproché le nom du Magara 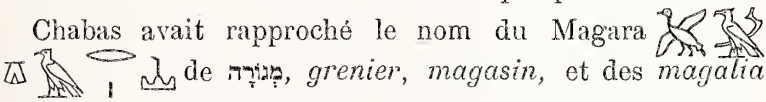 de מְגוֹרָה, *grenier*, *magasin*, et des *magalia* puniques[4] : Max Müller préfère y voir un dérivé de la racine יָגֹר, גּוּר, *avoir peur*, מֹגָר, *ce dont on a peur*, ici *un endroit redoutable*, et cette interprétation convient parfaitement à la description du pays enténébré et infesté de bêtes

cf. Halévy, *Correspondance d'Aménophis III et d'Aménophis IV*, dans le *Journal asiatique*, 1892, t. XX, p. 515-516, et Winckler, *Die Thontafeln*, p. 238-239.

1. *II Samuel*, VIII, 8, où le texte courant בֶּטַח doit être corrigé en טֶבַח, d'après la traduction (μα)τβαχ des Septante, et d'après le passage parallèle de *I Chroniques*, XVIII, 8, où on lit טִבְחַ; cf. E. de Rougé, *Études sur divers Monuments du règne de Thoutmès III*, p. 45-46.

2. Chabas, *Voyage d'un Égyptien*, p. 127.

3. Max Müller, *Asien und Europa nach altägyptischen Denkmälern*, p. 199, note 2.

4. Chabas, *Voyage d'un Égyptien*, p. 126.

sauvages que le scribe nous donne aussitôt[1]. Le rapprochement avec la plaine du Makras, mentionnée dans Strabon[2], ne peut guère se soutenir; le Makras, autant qu'on en doit juger d'après le texte assez obscur du géographe grec, était au voisinage de la mer, par conséquent à l'occident du Liban, et non pas à l'orient, comme le *Magara* des Égyptiens. Les indications de notre auteur placent le Magara au sud de Qodshou et de Toubikhi, à l'ouest de l'Oronte et du Litany, sur les premiers versants du Liban, avant d'arriver au mont Shaoua, c'est-à-dire dans la région qui s'étend à la hauteur de Baalbeck, le long de la partie de la chaîne que dominent le Sannin au sud, le Tizmaroun au nord. D'autre part, les *Annales de Tiglatphalasar III* nomment le mont Saoui au delà des villes de la Phénicie moyenne Ouznou et Siannou[3], qui paraissent avoir été situées au voisinage de la Tripoli actuelle; c'est à peu près, mais en inclinant davantage vers le nord, la même position que le texte égyptien nous suggère pour le Shaoua. Tiglatphalasar définit le Shaoui, *shadi sha ina Labnana,* « une montagne qui est » dans le Liban ». C'était un des pics principaux de la chaîne qu'il prenait comme une limite facile à reconnaître, et de plus nous savons, par le *Papyrus Anastasi,* qu'une route y passait qui conduisait de la Cœlésyrie à la Méditerranée, à Byblos et à Béryte; peut-être cette dernière particularité nous révèlera-t-elle le point exact que nous cherchons.

La route est périlleuse et fatigante, et la description en commence par la peinture du héros sur son char. Le texte est malheureusement mutilé et malaisé à restituer entièrement. Chabas le transcrit :

1. Max Müller, *Asien und Europa nach altägyptischen Denkmälern,* p. 396, note 1.

2. Strabon, XVI, II § 17, p. 755.

3. Schrader, *Inschriften Tiglat-Pilezer's III,* dans la *Keilinschriftliche Bibliothek,* t. II, p. 26-27.

, et il traduit : « N'as-tu » pas cheminé, tes bras posés sur l'arrière de ton char, séparé » de ses attaches par les chevaux qui le traînaient ? » Il a supposé un accident qui forçait le héros à pousser son char devant lui[1]. La version de Chabas ne tient pas compte de la structure propre aux chars égyptiens, et l'auteur s'est laissé tromper, malgré lui, par un rapprochement instinctif avec les voitures modernes. Celles-ci, en effet, ou sont fermées, ou si elles sont ouvertes, elles sont montées sur des roues assez hautes pour qu'on puisse les pousser par derrière sans difficulté en cas d'accident. Au contraire le char était ouvert et pourvu de roues basses qui en mettaient le plancher très près du sol : on le poussait de côté, en appuyant contre un des panneaux pleins ou sur la main-courante qui garnissait la partie supérieure. La restitution de Chabas ne me paraît donc pas répondre à l'idée que le scribe a voulu rendre. Le mot *ouahou*, que le scribe emploie, n'exprime d'ailleurs aucune idée de force déployée, il constate seulement le fait que le personnage a *posé ses deux mains* sur une partie du char, sans impliquer nécessairement aucun effort de sa part : on songe à ces tableaux où l'on voit des princes ou des princesses montés sur un char, qui, pour se garer des cahots autant que possible, ont posé une main sur la paroi antérieure du char et s'y tiennent cramponnés. Ici, dans ce chemin montant, le héros doit subir des secousses plus fortes que sur un terrain plat, et il a *posé les deux mains* sur l'avant du char : la lacune contenait donc soit une forme *hâît, avant*, soit le terme technique, à moi inconnu, qui désignait la main-courante ou le haut de la muraille d'avant du char, l'équi-

1. Chabas, *Voyage d'un Égyptien*, p. 128-130, 155 ; Brugsch, *Voyage d'un Égyptien*, p. 13, et Lauth, *Moses der Hebräer*, p. 90-91, ont adopté dans une mesure diverse l'opinion de Chabas.

valent de l'*antyx* des chars homériques. Il y a somme toute, dans cette première partie, l'indication d'une des positions habituelles du gendarme lorsqu'il ne se battait pas et que le cocher conduisait l'attelage rapidement à travers une contrée accidentée. La suite ne dément point cette idée. La restauration *sakhîti*, due à Chabas, est très bonne, mais le verbe SAKHÎT, SAKHOU(T), et les mots qui en dérivent n'ont pas, à ma connaissance, le sens *briser* : il signifie *frapper, battre, coup, plaie,* ainsi que Chabas l'a montré lui-même[1]. Il faudrait donc traduire *frappant* ou *frappées de cordes, tes cavales à tirer,* en rapportant SAKHÎTI à SOUSÎMOUÎTOU. L'insistance avec laquelle le scribe montre le cocher fouaillant ses bêtes prouve qu'il a voulu décrire un mauvais passage d'une route ardue, où le fouet léger, qui suffisait d'ordinaire, n'aurait plus agi avec assez d'efficacité, mais où il fallait employer des cordes plus lourdes dont chaque coup meurtrissait la bête. Je restituerai donc : (?) « Tu ne chemines pas, tes deux » mains posées sur l'avant (?) de ton char tandis que, » fouaillées de cordes, tes cavalent tirent ? »

C'est la montée du Shaoua qui nous est décrite ainsi, et l'on voit que, si elle est dure aux chevaux, du moins elle n'est pas inaccessible aux chars ; c'est ce que nous appellerions une route carrossable, et nous devrons la chercher parmi les routes rares carrossables qui traversaient le Liban. Mais, avant d'en venir là, il faut voir si la suite ne nous fournit pas quelque indication contradictoire à celle-là. La ligne

1. Chabas, *Voyage d'un Égyptien*. p. 124, 129.

d'après renfermait un nom propre que Chabas, Brugsch et Lauth ont considéré comme étant mutilé au commencement et que Lauth a complété en Hubartha[1]. Je ne suis pas certain qu'il faille ajouter quelque chose au nom. La lacune du papyrus est trop grande d'environ 0,002 millimètres dans le fac-similé, comme on le verra en remplissant la lacune correspondante de la ligne suivante, avec la longueur des groupes à la ligne 6 et à ligne 1 de la même page. D'autre part, la formule , , , introduit, dans notre Papyrus, tantôt le verbe SAZODOU, tantôt le verbe SAKHA : « Allons, viens » que je te rappelle Houzina, quelle est sa citadelle[2] ! » Je choisirai ici le mot SAKHA, tout en admettant que SAZODOU ferait aussi bien l'affaire pour le sens et pour la longueur. Le texte se rétablit donc « Allons, que je te rappelle Birati, et » que tu t'aventures en tremblant dans sa montée sur laquelle » tu exécutes le voyage vers cette ville ! » HOUFIZA peut être l'équivalent de חִפֵּז, *trepidare*, *trem-*

1. Chabas, *Voyage d'un Égyptien*, p. 130 ; cf. Brugsch, *Voyage d'un Égyptien*, p. 13, et Lauth, *Moses der Hebräer*, p. 91.

2. *Papyrus Anastasi I*, p. XXVII, l. 4 ; cf. Chabas, *Voyage d'un Égyptien*, p. 284.

bler, hésiter; l'hésitation, la crainte, que le scribe indique ici, sont justifiées par les mésaventures du héros sur le chemin de la ville. Le pronom de HA-RAF se rapporte nécessairement au nom masculin *montée,* ce qui ne permet pas d'accepter pour KHODOU, le sens *gué* de Chabas, ou le sens *courant* de Brugsch[1]. On sait aujourd'hui que et son contraire s'appliquent par extension aux voyages sur terre[2]; sans m'occuper des modifications que l'exclusion du sens *gué* nous oblige à porter dans plus d'un endroit des traductions reçues, nous sommes délivrés ici de l'obligation de trouver une ville placée sur un gué en plein Liban, entre le mont Shaoua et la côte. On peut chercher sur la côte la ville mentionnée en cet endroit, et la lecture BAÎRATI, BIRATI, suggère aussitôt le nom Beyrout, qui est écrit BAÎROUTI, à la dernière ligne de la page suivante; toute la fin du paragraphe comprendrait la description de la route entre le mot Shaoua et Beyrout.

Je n'aborderai pas ici l'étude des lignes qui suivent ce passage : elles ne renferment aucun renseignement topographique. On y voit seulement que les voleurs infestaient la route, qu'arrivant à la couchée, ils dévalisaient le voyageur, et l'on apprend incidemment, à la quatrième ligne de la page XX, qu'ils étaient des Shaousou, comme ceux qui se trouvaient entre Toubikhi et le mont Shaoua : les Shaousou occupaient les forêts sur les deux versants du Liban, ainsi que les Ituréens plus tard. Si j'insiste sur ces détails, c'est

1. Chabas, *Voyage d'un Égyptien*, p. 104-106; Brugsch, *Voyage d'un Égyptien*, p. 13.

2. Cf. entre autres le passage des *Mémoires de Sinouhit*, où le héros dit qu'il chemina à pied , en allant droit devant lui (l. 15-16).

afin de bien constater qu'il s'agit là, non pas d'une excursion aventureuse par des sentiers mal frayés, et que l'on ne pouvait entreprendre qu'au risque de fracasser les chars, mais d'un voyage sur une voie battue suffisamment pour que l'on pût y circuler à char sans être obligé de mettre pied à terre. On devait rejoindre la mer quelque part entre Byblos et Beyrout, car le paragraphe suivant du *Papyrus Anastasi I* recommence la série des noms par ceux de Kapounou, Goubla, et de Baîrouti, Beyrouth.

Le problème peut donc se poser ainsi : quels sont, dans l'antiquité, les chemins carrossables qui, partant des environs de Baalbeck, franchissaient le Liban auprès d'un pic assez remarquable pour être le Shaoua-Saoui, et aboutissaient à Beyrout d'un côté et à Djebaîl-Byblos de l'autre ? Certaines routes peuvent être écartées *a priori ;* celle qui va de Baalbeck à Beyrout par les Cèdres est trop septentrionale, et celle qui va de Baalbeck à Beyrout par Shtôra et Khan-Mourâd est trop méridionale. Le choix n'est guère possible qu'entre une des routes intermédiaires. Celle de Zahlèh a cet inconvénient qu'avant d'aborder la montagne, elle circule longtemps en plaine le long du Litany, tandis que le scribe nous présente le Magara comme se trouvant presque immédiatement après Toubikhi. Restent deux passages assez élevés, celui du lac Legmiah, qui a été suivi par Lortet en 1875, et celui du lac Yamounéh, qui a été exploré par Renan. De Baalbeck et des régions voisines où Toubikhi devait être située, on arrive, en deux heures et demie ou trois heures, selon le point de départ, sur des pentes boisées aujourd'hui encore, puis en une heure et demie de marche on redescend sur le village de Yamounéh, où fut un sanctuaire important à l'époque romaine. Il y a là un lac qui mesure quatre kilomètres de long sur deux de large, et peut-être s'étonnerait-on que le scribe égyptien ne l'eût pas mentionné, si l'on ne

savait point par divers témoignages que cette nappe d'Yamouněh se rétrécit pendant l'été, et qu'au mois de septembre on ne voit plus dans le bassin qu'un ruisseau abondant et un petit étang d'une limpidité parfaite : le héros égyptien voyage en été ou au début de l'automne, puisqu'il ne mentionne pas les neiges au moment où il franchit la montagne, et cela suffit à écarter l'objection. A Yamouněh, deux routes se présentent. La plus méridionale, celle de M. Lortet, descend vers le sud, longe le petit lac Legmiah, puis tourne brusquement à l'ouest, et arrive au point culminant quatre heures après le départ d'Yamouněh. Du sommet du col, on aperçoit de très près le Sannîn, puis on redescend brusquement sur Afka, où l'on pénètre dans la vallée du Nahr-Ibrahîm. La voie la plus septentrionale, celle de Renan, va plus directement d'Yamouněh à Akoura, et de là à Afka où elle rejoint la voie précédente. Elle « est très peu suivie et » pourtant d'un haut intérêt. Le passage au-dessus d'Akoura » est le plus facile de tous ceux qui traversent le Liban. » Les gens d'Akoura, qui sont assez guerriers, paraissent » tenir à en garder le secret. Le scheikh m'expliqua » comment, avec un petit nombre de fusils, on pourrait » défendre le col au-dessus du village..... C'était là certai- » nement la route d'Héliopolis à Byblos. Étroite et taillée » dans le roc, elle s'élargit ensuite et devient une des plus » belles routes de la Syrie montueuse, jusqu'au moment où » on arrive au versant oriental. Là, la descente est très » mauvaise ; sans doute le sentier moderne a perdu ici la » piste de la voie antique. *Le passage d'Akoura est, selon* » *moi,* une des plus *vieilles routes du monde*, c'est par là » probablement que les conquêtes venant de l'Orient sont » tombées sur la Palestine[1]. »

Je crois qu'on peut admettre, sans trop de témérité, que le Mohar franchit le Liban par ce col d'Akoura. Le Magara,

1. Renan, *Mission en Phénicie*, p. 303-304.

qu'il rencontra au delà de Toubikhi, est le canton boisé qui précède Yamouněh ; le Shaoua-Saoui est le Djebel-Monéitiréh que la route traverse et probablement aussi le Sannîn, dont on aperçoit le sommet dans tous les endroits du parcours où les forêts ne bornent point la vue. Arrivé au delà d'Akoura, l'Égyptien fut forcé de s'arrêter pour passer la nuit, quelque part vers l'Afka, et c'est là que les Shaousou le détroussèrent. Il gagna ensuite la mer vers l'embouchure du Nahr-el-Kelb, s'il alla directement à Béryte ; sinon, il put incliner à l'ouest, au voisinage d'Afka, et remonter vers Byblos en passant à l'embouchure du Nahr-Ibrahîm.

§ 13

Le pays d'Alasia[1]

Le nom de [illegible] *Alashiya* est donné sur deux des tablettes provenant de Tel-Amarna et publiées par MM. Sayce et Budge dans les *Proceedings of the Society of Biblical Archæology* (n° LXXVII, 1888, p. 504-506 ; pl. VIII-IX, p. 564-569 ; cf. p. 546, n°s 37-38). Ce nom m'a rappelé immédiatement le terme géographique égyptien [illegible] que Brugsch plaçait autrefois dans la plaine de Saron même ou dans son voisinage (*Geographische Inschriften*, t. II, p. 40-41), et où Chabas reconnaissait une variante du pays d'Assour (*Voyage d'un Égyptien*, p. 225). Aucune difficulté n'existe pour l'équivalence de [illegible] A avec [illegible] ; la forme bachmourique [illegible] du mot écrit po, *bouche*, dans les autres dialectes, nous montre que l'équivalence [illegible] = [illegible] est légitime, et nous apprend même que cette

1. Publié dans le *Recueil de Travaux*, t. X, p. 209-210.

vocalisation en ⲁ du bachmourique existait déjà sous la XVIIIe dynastie, confirmant ainsi une opinion que j'ai souvent émise sur le caractère archaïque de beaucoup des formes de ce dialecte; enfin [hieroglyphs] se retrouve répondant à [hieroglyph] s égyptienne dans le [hieroglyphs] Khininsi, et dans le [hieroglyphs] = [hieroglyphs] Siyaout des inscriptions d'Assourbanipal pour le Hākhninsou ([hieroglyphs]) et le Siaout [hieroglyphs] des textes égyptiens (Oppert, *Mémoire sur les Rapports*, p. 55, 57). Non seulement la transcription cunéiforme est exacte pour les consonnes, mais elle nous donne des renseignements sur les voyelles et elle confirme certains détails de transcription très généralement méconnus des égyptologues. J'ajouterai que cette identification de *Alashiya* avec *Alsa* ou *Alasia* est encore rendue plus forte par ce fait qu'une des tablettes du Musée de Boulaq, malheureusement inédite, porte au dos une note hiératique de laquelle il résulte qu'elle provenait du roi de [hieroglyphs].

Le pays [hieroglyphs] se trouve mentionné sur une liste du temps de Séti Ier (Lepsius, *Denkm.*, III, 131 *a*; Brugsch, *Geographische Inschriften*, II, p. XIII et p. 40 sqq.) après [hieroglyphs] Khiti, [hieroglyphs] Naharana, et devant [hieroglyphs] Saint-Jean-d'Acre. Dans le récit des batailles de Ramsès III (Greene, *Fouilles exécutées à Thèbes*, pl. II, 16-27), il est dit que Khiti, Qidi, Gargamisha, Aradou, [hieroglyphs] s'étaient coalisés et avaient planté leurs tentes au pays d'Amaourou, c'est-à-dire dans la vallée de l'Oronte supérieur, où d'autres textes placent Qodshou. Les textes de la fin de la XIXe dynastie mentionnent diverses productions : [hieroglyphs]

(*Papyrus Anastasi IV*, pl. 15, l. 2-4), et plus loin :

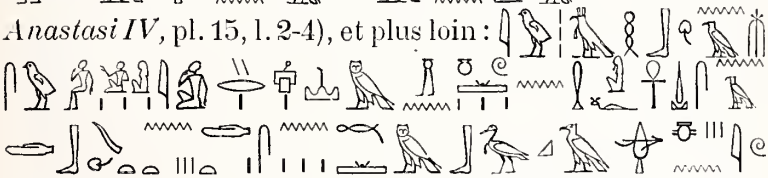

(*ibid.*, pl. 17, l. 7-9). Dans ces énumérations Alasia fournit la liqueur Fidi inconnue (peut-être Zefti, la poix), puis

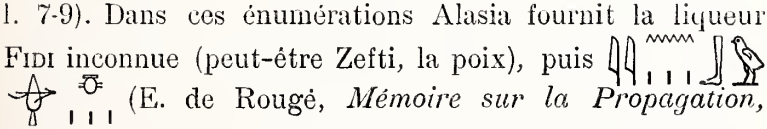
(E. de Rougé, *Mémoire sur la Propagation*, p. 97, عنب) une sorte de vin : « Les cous de ses enfants » sont avec les tribus de Sa Majesté, et les paumes » de leurs mains sont remplies d'huile d'Aoupa (?) », enfin les juments (litt. *les femelles*) d'Alasia sont mises sur la même ligne que les chevaux de Singar, et de Khiti. On remarquera qu'en tous ces passages Alasia est nommée avec des peuples de la Syrie septentrionale d'une part, Khiti, Naharanna, Qidi, Gargamisha, Sangar, avec des peuples de la Syrie moyenne ou méridionale, Acre, Aradus, de l'autre. En même temps, le passage du récit de Ramsès III nous apprend que les peuples dont Alasia faisait partie s'étaient rassemblés en Amaourou. Tout cela nous permet de restreindre peu à peu l'emplacement où il faut chercher Alasia. En plaçant les autres peuples, on reconnaît bientôt qu'il ne reste plus sur la carte d'autre espace libre que celui qui est

occupé par le cours de l'Oronte inférieur et par le massif montagneux situé entre ce fleuve et la Méditerranée, au nord d'Aradus. La géographie égyptienne de la Syrie du nord resterait alors fixée comme il suit : 1° Qidi, la Cilicie de plaine et la Cilicie Trachée dont une province gardait encore à l'époque romaine le nom de Κῆτις ; 2° Khiti, la région de l'Amanus, la Commagène et la Cyrrhestique d'époque romaine : Gargamisha marque l'état dominant de la confédération Khiti ; 3° Naharanna, le pays entre l'Oronte et le Balikh, au sud et à l'est des Khiti, à cheval sur l'Euphrate ; 4° Alasia, la portion nord de la Cœlé-Syrie, à cheval sur l'Oronte, de la mer au désert, au sud des Khiti et du Naharanna ; 5° Aradou et le Zahi, la Phénicie Aradienne et toute la vallée du Nahr-el-Kébir entre la mer et l'Oronte ; 6° Amaourou et Qodshou, la Cœlé-Syrie proprement dite entre le Kafti, la Phénicie Sidonienne et Giblite et le pays de Damas, occupant la vallée supérieure et le cours moyen de l'Oronte, au sud d'Alasia et confinant au Zahi, vers le nord-est. Cette position coïncide avec ce que nous apprennent les monuments égyptiens ; les dépêches publiées et traduites par MM. Sayce et Budge mettent de même Alasia en rapport direct avec les Khiti. Dans le passage du *Papyrus Anastasi n° 1*, pl. 23, l. 6, où il est question du roi 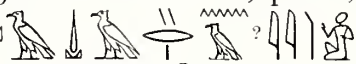 Qazarnaï, je suis porté à croire que 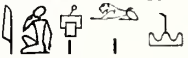 est pour 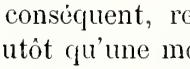 , et qu'il faut, par conséquent, reconnaître une mention du pays d'Alasia plutôt qu'une mention du pays d'Assour.

La valeur ro, rou, que j'attribue au groupe dans le nom du pays d'Amaourou paraît être en contradiction avec la valeur ra, la, que je lui reconnais dans le nom d'Alasia. C'est que le mot ro, en construction, tendait à devenir ra, comme Horou, Har-, etc., et qu'au milieu des mots on considérait le groupe ro comme étant en construction, cela

sans préjudice des cas où il répondait à *r* seule par un artifice que je compte expliquer plus tard. J'admets donc pour deux valeurs différentes : 1° RO, ROU, à la fin des mots, AMAOUROU, ASSOUROU ; 2° RA, LA, au milieu, ALASIA, KHALABOU, ARADOU, avec résolution sur R dans les deux cas.

§ 14

Sur la vocalisation de quelques noms géographiques syriens, d'après les inscriptions assyriennes et égyptiennes[1]

Beaucoup de noms de ville assyriens renferment pour premier élément l'idéogramme ou 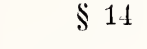 , qui répond à l'égyptien 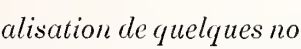 . La vocalisation de cet idéogramme est bien connue : les variantes phonétiques donnent, selon les cas 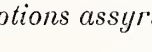 *bi-i-tou*, *bi-i-ti*, et en composition *Bît-* avec chute de la terminaison casuelle : *Bît-Zîti*, *Bît-Dagana*, *Bît-Khoumria*, etc. Si nous analysons le mot égyptien correspondant 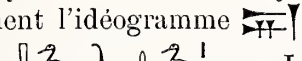 , nous trouvons que les valeurs proposées pour les signes qui le composent concordent avec la vocalisation de l'assyrien. Le groupe 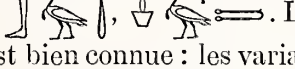 , a la vocalisation *i*, plutôt avec un *î* long (η) qu'avec un *i* bref (*Zeitschrift*, 1882, p. 126, 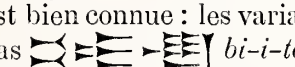 , Τπηβήου), le groupe 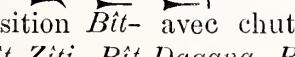 a pour variante 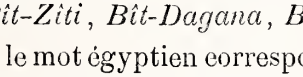 ou 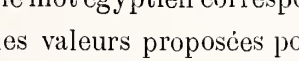 . La lecture du groupe complet serait donc *Bîti ;* mais comme la langue à laquelle appartiennent les noms où entre ce mot est parente de l'assyrien et suit les mêmes règles, l'Égyptien qui écrivait 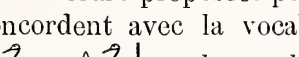 par exemple, avait dû entendre un original *Bît-Anati* (*Bît-Aniti*), et en effet, à côté

1. Extrait de la *Zeitschrift*, 1885, t. XXIII, p. 5-6.

de l'orthographe *Biti*, on rencontre l'orthographe *Bît*. Je transcrirai donc (n° 97) *Bît-ia*, (n° 110) , *Bît-Sharo*, laissant indécise pour le moment la prononciation du groupe .

L'idéogramme se rencontre également au début d'un grand nombre de noms. Les variantes permettent de le lire *Toulou*, plus souvent *Tîlou*, au commencement des noms composés *Tîl* : *Til-Bari*, *Til-Shabtâni*, *Til-Ashourî*, etc. Si donc a la valeur *ti*, comme je le crois, on doit le rencontrer dans les noms géographiques de la Syrie du Nord où entre le mot : nous avons en effet (n° 127) , *Til-Mân[ou]na*. Un autre nom (n° 217) , pourrait renfermer la forme *Toul* du même mot; mais à cette époque initial répond parfois à une valeur *Dou* des noms sémitiques (cf. n° 9, , *Dothaïn*), et le mot pourrait répondre au mot *dour*, qui entre dans tant de noms conservés par les monuments assyriens. serait alors *Dour-Binti*, et cette valeur me paraît d'autant plus vraisemblable que, d'après sa situation dans la liste de Thoutmôs III, la localité qui portait ce nom doit répondre au village fortifié de Déir-el-Banat, le *Castrum-Puellarum* des chroniqueurs de l'Orient latin, à peu près à mi-chemin entre Alep et Antioche. Ajoutons pour en finir avec que ce syllabique répond tantôt à *ti*, tantôt à *di*, dans ces noms étrangers, *ti* étant la valeur la plus proche du *di* sémitique pour une bouche égyptienne. On a ainsi au commencement des mots (n° 13) , ,

, *Dimasqou,* (n° 14) , אדיר, *Adirou* (qui ne saurait être Édréï, faute de ע final), (n° 71), *Magdilou,* et (n° 2) , *Magidi.*

Le mot , , , apparait dans le nom d'une des villes de Chypre mentionnées dans les annales assyriennes, avec la vocalisation *Qar-ti, Qar-ti Khadashti.* Le groupe égyptien se compose en effet de dont la vocalisation en *a* est certaine, et de lettres à valeur connue et . Il faut donc admettre pour (n° 11), une prononciation *Qart-nizna* (*nizana, nizanou*) et non *Kiriath-nizna.* On trouve pour ce mot, dans la liste des villes du Nord de la Syrie, une variante , qui semble indiquer une prononciation dialectale, *Garti* (= *g* comme dans *Gargamish*) ; ainsi (n° 222) , *Gart-Amrouti.*

§ 15

Sur trois villes de la Syrie du Nord[1]

Trois villes de la Syrie du Nord portent des noms qui ne diffèrent que par l'initiale : (n° 189) , (n° 190) , (n° 311) . On sait par Chabas que ce dernier correspond à Alep, Khalabou, Khalbou, en assyrien *Khalvan.* Les deux autres, *Nirab* et *Tirab,* me paraissent pouvoir être identifiés avec les bourgs modernes de *Nérab, Nirab,* à quelques kilomètres à l'est d'Alep, et

1. Extrait de la *Zeitschrift*, 1885, t. XXIII, p. 6.

de *Trab* un peu à l'est de *Tourmanîn* ou plutôt de *Tereb*, l'*Atareb*, le *Cerep* des chroniques du royaume de Jérusalem, au sud de Tourmanîn.

§ 16

Sur le nom[1]

Un des noms sur la prononciation desquels on a le plus disputé est celui de : selon les valeurs qu'on a attribuées dans les derniers temps au signe , on peut le lire *Amasi* ou *Asbi*. Autant que j'en puis juger par les travaux contemporains, la véritable prononciation, celle de E. de Rougé, *Asi*, a été abandonnée à peu près.

Aux raisons de E. de Rougé, on peut en joindre une autre, tirée des analogies graphiques. se compose de posé sur . La plupart des signes longs , , , se montent de même sur les jambes et forment des groupes dont la valeur est connue : = *ti*, = *shé*, = *î*. Le verbe prend la forme grammaticale en préfixe et devient , ou bien on a le verbe , écrit parfois avec la réunion de et de . De même à côté de on trouve le verbe . De même que de la forme on n'a jamais conclu à une lecture *botit* de , de même qu'à côté de on a une forme secondaire , sans pourtant exiger que se lise *mashé*, je ne vois pas pourquoi on prétendrait imposer au signe la lecture *mâsi* parce qu'il y a une forme secon-

1. Extrait de la *Zeitschrift*, t. XXIII, p. 6-7.

daire dans les textes. *mâsi* est à *si*, ce que *mâshe* est à *she*, ce que toutes les formes en préfixe sont aux formes simples d'où elles dérivent. D'ailleurs, la forme phonétique du verbe , , , , et son équivalent copte ⲥⲉ ont été signalés depuis longtemps.

Je suis heureux de pouvoir ajouter une variante nouvelle, d'un texte fort ancien, dans lequel le mot est écrit phonétiquement *si*. C'est dans un des chapitres publiés par Lepsius, *Aelteste Texte*, et dont j'ai retrouvé une copie au tombeau de Horhotpou, le *Chapitre d'amener la barque : Lepsius*, pl. 14, l. 49 : , formule qui revient plusieurs fois et qui est écrite dans *Horhotpou* (l. 433, 463, 477, etc.).

La même forme revient plusieurs fois dans *Horhotpou :* (l. 481-482) , (l. 483-484) , (l. 484-485) , etc., où le texte malheureusement mutilé de Lepsius, semble donner dans le premier cas (pl. 14, l. 55) (*sic*), dans le second (l. 57) , etc.

Quelle que soit la valeur de ces derniers exemples, les premiers ne laissent aucun doute sur l'équivalence = : est le syllabique *ti* placé derrière la syllabe et = , c'est-à-dire sur .

La lecture *Asi* est donc indiquée de toutes les manières

pour le groupe . Le nom sert à indiquer Chypre ; Chypre semblerait donc être un des premiers cantons auxquels se soit appliqué ce nom d'*Asi, Asia*, qui plus tard a été étendu au continent entier.

DISCOURS PRONONCÉ

Le 2 Aout 1887

A LA DISTRIBUTION DES PRIX DU LYCÉE HENRI IV

Messieurs,

Vous aviez eu plus d'un prix d'honneur pour les lettres ou pour la philosophie, mais le prix de mathématiques vous manquait encore : vous l'avez conquis cette année. Les félicitations que vous me permettrez de vous adresser à ce sujet sont d'autant plus sincères qu'elles ne viennent pas d'un ancien camarade. Elles ne me sont pas inspirées par cette complaisance que chacun de nous ressent naturelle pour le lycée d'où il est sorti : elles me sont commandées par une admiration très réelle des succès que vous venez de remporter.

J'arrive de loin pour vous rendre ce témoignage. C'est en Égypte, à Boulaq, dans la grande salle du musée d'antiquités, que j'ai assisté pour la dernière fois, l'an passé, à une distribution des prix. Le décor n'en ressemblait guère à celui qui nous entoure aujourd'hui. Un grand Khéphrên en diorite, de mine hautaine, regardait droit par-dessus la tête du président, un scribe en bois et un hippopotame en serpentine, dressé sur ses pattes de derrière, surveillaient

d'un air maussade la troupe des élèves en calotte rouge, et des milliers de divinités en miniature souriaient béatement à l'assemblée du haut des vitrines. Nous voilà loin de la montagne Sainte-Geneviève, et pourtant, à mesure que j'évoquais ce souvenir et que j'en comparais l'image au tableau que vous composez devant moi, je songeais qu'après tout ce n'est pas simple jeu de la fortune, si le même homme a pu présider, une année, aux prix de quelques petits fellahs, et, l'année d'après, à ceux d'un millier de Parisiens. M. de Lesseps vous disait ici même, il n'y a pas longtemps, ce que la France a fait pour l'Égypte moderne : elle n'a pas fait moins pour l'Égypte ancienne. Depuis l'expédition de 1799, la tradition en est ininterrompue des Français qui ont consacré leur vie à l'étudier, à restituer son passé, à sauver ce qui peut être sauvé de ses lettres, de ses monuments, de son histoire, et qui sait ? il s'en trouve peut-être parmi vous qu'elle attire et qui songent déjà à continuer l'œuvre. Les vocations scientifiques se déclarent de bonne heure : tel de nos savants, non des moindres, a débuté vers quinze ans, tel autre à vingt, et moi-même, s'il faut tout vous dire, je n'avais pas dix-huit ans accomplis que mes camarades m'avaient déjà condamné sans appel à n'être qu'un Égyptologue. Certes, l'Orient n'offre point tout d'abord à des esprits pénétrés de la sève classique les séductions que leur présentent la Grèce et l'Italie. Des statues aux poses raides et contraintes, des bas-reliefs sans perspective, un art sombre et sans joie, — une écriture compliquée où des oies, des singes, des serpents, des figures de toute sorte se poursuivent ou s'associent péniblement pour former un sens, — une langue gutturale, sourde, sans flexions et presque sans grammaire, — une littérature d'hymnes ampoulés et de contes à dormir debout, de recettes médicales et de formules magiques, l'Égypte entière est si loin de nous que nous ne pouvons nous introduire chez elle de plain-pied comme nous faisons dans l'antiquité grecque ou romaine. Il nous faut

toute une éducation pour arriver à la connaître et à l'aimer. Il faut habituer peu à peu notre œil à voir des formes qui ne sont point nos formes, notre esprit à saisir et à enchaîner des idées qui ne sont pas nos idées. Il faut sortir de nos mœurs, de notre religion, presque de notre âme, pour entrer dans les mœurs, dans la religion, dans l'âme d'une civilisation si vieille qu'elle était déjà morte et oubliée avant que nos pères fussent nés à la vie de l'histoire. Le labeur est ingrat, l'initiation lente et pénible, beaucoup se rebutent et rebroussent avant d'être parvenus à moitié du chemin. Ceux qui persévèrent, les jouissances que l'Égypte leur réserve les dédommagent, et au delà, de leurs épreuves.

Voici, en effet, cent ans bientôt qu'on l'explore et la découverte s'y poursuit, non point rare, pénible, incertaine comme aux pays classiques, mais abondante, facile, assurée. La vallée du Nil est une véritable galerie d'antiquités où les temples, les pyramides, les hypogées, les débris de ville, les forteresses se succèdent à perte de vue. De quelque côté qu'on s'y tourne, l'horizon y est toujours borné par une rangée de tombeaux ou par une ruine. Et chacune de ces pierres a une histoire à raconter, un secret de religion ou de mœurs qu'elle révèle à qui veut bien l'interroger de bonne foi. Je ne suis pas allé une fois au temple d'Amon à Thèbes, que je n'y aie trouvé du nouveau, même après Champollion, même après Lepsius, même après Mariette, un nom de roi qu'on n'avait pas relevé à cette place, un tableau qu'on n'avait point remarqué, une chambre dont l'existence n'était connue de personne, un texte qu'on n'avait jamais vu. Là du moins, tout est à ciel ouvert, et la découverte n'exige qu'un peu d'attention. Ailleurs c'est une véritable chasse, avec ses règles de départ, ses défauts, ses reprises, ses triomphes éclatants, et souvent aussi ses déconvenues. Toute piste n'y est point bonne à suivre et l'on doit examiner longtemps son terrain avant d'y rien entreprendre. Ici, le sol se creuse légèrement et ses contours semblent se résoudre en lignes

géométriques comme des murs entrecroisés : est-ce dépression naturelle ou affaissement de terres rapportées sous lesquelles se cachent les fondations d'un édifice? Plus loin, sur une étendue de quelques cents mètres, le sable est mêlé de tessons de poterie, d'éclats de pierres, de grumeaux d'un limon noirâtre, reste des briques effritées au soleil : est-ce une construction antique, ou une fabrique moderne? Les flancs de la montagne laissent apercevoir à mi-hauteur des lits épais de calcaire compact, mais le sable du désert a débordé par-dessus la crête et il masque en partie l'escarpement sous ses talus : les blocs de rochers qu'on aperçoit au pied peuvent provenir d'un éboulis, ou marquer la présence d'une chambre sépulcrale creusée de main d'homme. Mille indices fugitifs sollicitent l'esprit et le tiennent indécis; on élit pourtant le point d'attaque, plutôt par impulsion d'instinct que par une appréciation raisonnée de tous les éléments du problème. Les ouvriers se mettent à la besogne, peu nombreux au début, car il s'agit d'un sondage préliminaire qu'on abandonnera si la fouille ne s'annonce pas bien, une demi-douzaine d'hommes avec leur courte pioche, une vingtaine d'enfants avec de misérables corbeilles d'où les débris s'échappent à mesure qu'on les emporte. Le trou se creuse, le sable disparaît poignée à poignée, le roc résonne sous la pioche, le roc est à nu, une ouverture carrée se dessine : les indices étaient bons, l'endroit bien choisi, mais le puits est-il vierge ou d'autres l'ont-ils ouvert avant nous? Cependant la fouille descend et s'enfonce à deux mètres, à six mètres; les couffins ne manœuvrent plus que hissés péniblement à la cordelle, plus on creuse, plus il semble que le but recule et se dérobe. Enfin la nuit tombe, le travail cesse et l'on s'aperçoit qu'on est là depuis six heures du matin, qu'on n'a rien mangé, qu'on a peu bu, et qu'on emporte avec soi, comme récompense d'une journée si bien employée, un violent mal de tête. N'importe, on recommencera le lendemain et les jours suivants, jusqu'à ce qu'on ait eu raison de tous les

obstacles. Tel puits a quarante mètres de profondeur et l'on s'y glisse au bout d'un câble en fibres de palmier que les fellahs filent main par-dessus main et qui s'allonge visiblement sous le poids du corps. La plupart du temps la tombe a été violée dès l'antiquité, peut-être par ceux-là mêmes qui l'avaient taillée, mais le savant trouve encore son compte après le voleur; si les bijoux et les objets de prix sont perdus, les inscriptions demeurent. C'est un texte qui nous rend un chapitre inédit du Rituel des funérailles, c'est une généalogie qui permet de classer des personnages dont la date était incertaine, c'est un panégyrique où le mort, pour mieux exalter ses vertus, nous raconte incidemment la chronique de deux ou trois règnes glorieux. Plus d'une fois, le hasard heureux d'un coup de pioche a fait jaillir du sol tout un siècle d'histoire.

Si jamais vous avez la curiosité d'examiner les livres dont nous nous servions dans les classes il y a trente ans, vous serez étonnés de voir le peu qu'on y enseignait de l'Égypte. Deux ou trois héros de romans, Khéops, Sésostris, Rhampsinite, y représentaient des lignées entières de Pharaons constructeurs ou conquérants; les dieux s'y manifestaient sous un déguisement hellénique mal ajusté à leur taille, et une date de quinze cents années avant notre ère n'y était inscrite qu'avec réserve, en signe d'antiquité presque fabuleuse. Nous n'en sommes plus là, Dieu merci. Les héros sont retombés dans la légende, les dynasties se sont reconstituées prince à prince, les dieux ont repris leurs titres et leur physionomie d'origine, et les six mille ans qui nous séparent des rois enterrés dans les Pyramides ne font plus reculer personne d'épouvante ou d'incrédulité. N'allez pas croire pourtant que nous ayons épuisé la matière et qu'il ne nous reste rien à faire ou peu de chose. Le champ est si vaste, le nombre des ouvriers a été si restreint, que la partie de la moisson déjà rentrée ne compte guère à côté de ce qui demeure sur pied. Tout n'y est pas bon grain; pour un récit d'histoire ou

pour une page vraiment instructive, on rencontre des milliers de faits sans intérêt ou de déclamations insipides. Aussi bien faut-il savoir s'ennuyer sur l'ouvrage si l'on veut réussir. Beaucoup de documents paraissent vides ou fastidieux parce qu'on ne se force pas à les comprendre : quand on les étudie de près, le sens ressort peu à peu et l'intérêt se développe. Rien n'est plus aride qu'une généalogie hérissée de titres et de noms géographiques : les généalogies nous ont montré que l'Égypte avait une constitution féodale et que son territoire était partagé entre une vingtaine au moins de petits princes héréditaires, aussi turbulents et aussi redoutables aux Pharaons que les barons de France pouvaient l'être à leur suzerain. Les versions différentes d'une formule commune à toutes les inscriptions funéraires nous ont révélé par la comparaison l'idée singulière que les Égyptiens entretenaient de l'âme humaine, âme matérielle, qui vivait dans le tombeau, mangeait, buvait, jouait aux dames, allait prendre le frais sous les palmiers au bord de l'eau, et mourait à l'occasion par la morsure d'une bête féroce ou par la piqûre d'un scorpion. C'est à force de patience que nous pénétrons chaque jour plus intimement dans la civilisation égyptienne, et par elle dans l'histoire des âges moyens de l'humanité. Car ce n'est plus seulement l'homme égyptien, l'homme d'un pays ou d'une race; c'est l'homme que nous entrevoyons derrière le rideau des hiéroglyphes. La pensée de l'Égypte la plus ancienne, c'est, avec des variantes, la pensée des autres peuples contemporains. Elle s'exerçait depuis longtemps déjà quand nous la saisissons pour la première fois sur les monuments. Elle ne s'efforçait déjà plus à chercher la raison de l'univers, à en comprendre l'existence, à en déterminer la figure, à définir les lois qui le régissent : elle avait pour tous les problèmes des solutions que des générations plus anciennes, celles que nous ne connaissons pas encore, avaient longuement élaborées pour elle. Ces solutions sont parfois d'une

naïveté et d'une subtilité qui confond l'imagination ; mais nous n'avons pas le droit d'en rire et de les dédaigner. Elles sont tout ce qu'elles pouvaient être au moment où elles sont venues. Une colonne de soldats qui monte à l'assaut, les premiers rangs tombent dans le fossé : quand ils l'ont comblé, ceux qui ont eu la fortune de marcher derrière eux passent sur leurs corps et s'emparent de la ville. Redescendez dans le fossé jusqu'au point où sont ensevelis les Égyptiens sous les débris des peuples qui leur ont succédé, puis, relevant la tête, voyez à quelle hauteur notre génération est au-dessus des leurs, et ne vous étonnez plus de la grossièreté et de la faiblesse de leur esprit. Ils étaient parmi les premiers de l'avant-garde : ils n'ont pu s'élever plus haut qu'ils ne se sont élevés.

Je m'étais pourtant juré de ne vous parler que de vous-mêmes et de votre présent ; mais on vient de le faire en si bons termes que j'aurais mauvaise grâce à recommencer et peu de succès. Et puis, chacun de nous a ses inclinations qui sont plus fortes que toute volonté ; la mienne m'entraine du côté de l'Orient. Chaque fois que j'ouvre la bouche en public, j'ai beau m'observer, deux minutes ne sont pas écoulées que déjà je suis en Égypte, à trois mille ans d'ici. Une fois parti, mon esprit court, la phrase le suit, et peut-être n'en seriez-vous pas quittes à bon compte, si je ne m'étais rappelé à propos le temps où j'étais à votre place et où j'avais l'habitude de trouver toujours trop longs les discours de distribution de prix. Laissez-moi vous souhaiter d'heureuses vacances et venez recevoir les récompenses que vous avez méritées.

LE VOCABULAIRE FRANÇAIS

D'UN COPTE DU XIIIe SIÈCLE[1]

Le manuscrit copte n° 43, ancien fonds, de la Bibliothèque Nationale, renferme, vers la fin, plusieurs feuillets sur lesquels sont transcrits des mots empruntés à différentes langues, syrien, abyssin, français. La partie française, signalée par Woïde à la fin du siècle dernier, ainsi qu'il résulte d'une note manuscrite placée en tête du volume, a été insérée par Champollion-Figeac, dans son mémoire sur une *Charte de Commune, en langue romane, pour la ville de Gréalou en Quercy; publiée avec sa traduction française et des recherches sur quelques points de l'histoire de la langue romane en Europe et dans le Levant,* Paris, Firmin Didot, 1829, in-8°, XXIII-131 p. L'édition est insuffisante : un tiers au moins des mots a été omis par Champollion-Figeac, beaucoup de ceux qu'il a conservés sont mal copiés ou mal traduits, enfin, le texte parallèle en langue arabe qui, seul, nous permet de comprendre bien des passages, n'a été ni publié, ni même utilisé. Je me propose de donner du tout une édition complète, et, si je puis, plus correcte que la précédente.

Le petit vocabulaire français nous est parvenu à deux

1. Publié dans la *Romania*, 1888, t. XVII, p. 481-512.

exemplaires qu'on a réunis, avec un certain nombre d'autres pièces, au manuscrit n° 43. Le premier, très court, a été transcrit en appendice à la suite d'une *Scala,* rédigée en dialecte thébain et en arabe à l'usage des écrivains et des moines coptes. Les mots français viennent immédiatement après une liste de mots syriaques, et sont introduits par la formule : بسم الموحد بذاته etc. هذه الاحرف افرنجيه اضفناهم الى هذا الكتاب حتى يكمل اسمه سلم الحاوى اى انه حوى كل الفنون وبالله التوفيق « Nous avons adjoint ces mots francs à ce livre, pour justifier son nom de *Scala complète,* car ainsi elle réunit en elle toute connaissance. » La liste n'occupe que trois pages et s'arrête sur le mot ⲗⲁϣϣⲁⲣ الف. L'écriture en est grosse, hardie, bien formée : elle trahit la main exercée d'un libraire de profession. La seconde liste constitue un petit manuscrit indépendant, dont les feuillets ne sont pas numérotés : elle est d'une écriture cursive assez nette, mais moins soignée que celle du manuscrit précédent. Le titre est à peu près conçu dans les mêmes termes que le titre cité plus haut, mais avec une addition peu intéressante : وقد رتب جبل وصار كما دكان عطار وبالله التوفيق Les premières pages renferment les mêmes mots et les mêmes phrases que les pages conservées du manuscrit précédent, avec quelques variantes de copiste sans importance. La date n'est indiquée nulle part, et je ne me hasarderai pas à la déduire de considérations paléographiques : l'étude des écritures arabe et copte n'est pas encore assez avancée pour cela. Le seul point certain, c'est que le premier d'entre eux ne saurait être postérieur aux premières années du XVIe siècle. Le dialecte copte-thébain s'éteignit vers cette époque et céda la place au memphitique : or, la *Scala* dont notre vocabulaire est l'appendice, est, ainsi que je l'ai dit plus haut, une *Scala copte-thébaine.* Le second manuscrit doit être à peu

près contemporain du premier, sans que rien indique s'il a été écrit avant ou après lui.

Ils ne sont, ni l'un ni l'autre, l'original du vocabulaire, mais ils procèdent d'un même original. Pour s'en convaincre, il suffit d'étudier un moment les premières lignes, les seules qui soient conservées dans les deux. D'abord, le titre est identique, sauf pour la phrase additionnelle que j'ai reproduite plus haut. En second lieu, les variantes se bornent à quelques interversions dans l'ordre des mots, et à quelques modifications dans la traduction arabe, mais l'orthographe des mots francs, orthographe arbitraire, réglée sur la manière dont l'auteur entendait et prononçait les sons du français, et, par suite, toute personnelle, est identique à une ou deux lettres près. Les mêmes fautes y reviennent aux mêmes endroits, ce qui indique à la fois et l'exactitude scrupuleuse avec laquelle le scribe a copié une à une les lettres dont se composaient ces mots d'une langue peu intelligible pour lui, et l'existence d'un manuscrit unique d'où proviennent nos deux manuscrits. Le vocabulaire que renfermait ce prototype aujourd'hui perdu n'est pas d'une seule pièce. Il a été formé de plusieurs listes de mots francs avec traduction arabe, qui ont été rédigées en plusieurs fois, sans doute par plusieurs personnes différentes. C'est d'abord un recueil de termes de religion, de formules pieuses, de noms de saints et de dignitaires ecclésiastiques, puis les nombres de 1 à 10.000, puis les jours de la semaine et la notation du temps, enfin un catalogue de noms de métier, que suivent des mots et des phrases usuelles qu'on dirait empruntées à un Guide de la Conversation. Ces quatre chapitres semblent former un tout : le rédacteur paraît avoir voulu y classer d'une façon systématique les documents qu'il avait réunis sur le français. Ce qui vient ensuite n'offre aucune trace d'ordre ni de système : c'est un assemblage de listes plus ou moins longues, renfermant parfois les mêmes mots, et mises bout à bout sans que le copiste se soit donné

la peine d'en éliminer les éléments communs. Chacune d'elles est introduite par une formule arabe des plus naïves من هنا اسم اخر, « à partir d'ici, d'autres noms » — « suivent d'autres mots ». Ce sont comme autant d'alluvions qui sont venues s'ajouter au continent primitif.

On peut se demander quel intérêt un Copte avait à recueillir ces mots, et à qui il s'est adressé pour les obtenir. Alors comme aujourd'hui, les Coptes étaient collecteurs d'impôts, comptables, intendants, secrétaires au service de l'État et des riches particuliers : la plupart des émirs de Saladin et de ses successeurs avaient, pour administrer leur maison, un ou plusieurs Coptes qui les suivaient à la guerre. Ces personnages, intelligents, intrigants et discrets, étaient sans cesse en contact avec les Occidentaux, soit, en Syrie, avec les Francs du royaume chrétien de Jérusalem, soit, en Chypre, avec les vassaux des Lusignan, soit, en Égypte, avec les commerçants, les envoyés, les prisonniers de guerre Européens. Aujourd'hui encore, un *kâteb* copte ou même un simple fellah, mis en rapport avec un Européen, essaie d'apprendre à la volée quelques mots de langue étrangère, qui, une fois entrés plus ou moins correctement dans sa tête, n'en sortiront plus. Ce qui est vrai des Égyptiens de nos jours l'était de leurs ancêtres : les *kâtebs* coptes du moyen-âge dressaient leurs listes de mots français, en mettant d'un côté une transcription dans leur alphabet plus commode que l'alphabet arabe, de l'autre une traduction arabe. Ils prenaient à droite et à gauche, amassant toujours de nouveaux matériaux. Leurs phrases sont souvent mal construites, et représentent moins du français correct que de l'arabe rendu par des termes français juxtaposés. Les mots ne paraissent pas empruntés au même dialecte du français : le plus grand nombre ont la tournure picarde ou normande, mais d'autres semblent se rattacher plus directement à des dialectes méridionaux, même au provençal ou à l'italien, plusieurs

enfin sont des termes arabes francisés et que l'Oriental ne reconnaissait pas sous leur nouveau vêtement. Je me figure volontiers que ces rencontres d'éléments pris à des dialectes différents ne sont pas dues à de simples accidents qui auraient mis un Égyptien en rapport avec un Picard, un Anglo-Normand, ou un Marseillais successivement, mais que la présence en Syrie de gens originaires de toutes les parties de la France avait produit, parmi les basses classes des villes de la côte syrienne, un patois mixte, où l'on trouvait un peu de tous nos patois.

Un philologue, qui ferait l'analyse du français parlé aujourd'hui à Alexandrie, y constaterait des faits analogues à ceux que j'indique, malgré le rôle effacé que jouent les dialectes et les patois provinciaux dans notre langue moderne. De tout ce qui précède, on voit que j'incline à placer la compilation première de nos listes au temps où les Francs étaient encore établis en Syrie : la mention de la ville d'Acre ne pourrait-elle pas indiquer les dernières années du royaume de Jérusalem ? Toutefois, si elles remontent à cette époque, leur mise en œuvre et le vocabulaire qui en résulta doivent appartenir à une époque postérieure. La liste des noms de nombre contient en effet une accumulation d'erreurs et de formes bizarres qu'on ne saurait expliquer, si on la supposait écrite, comme le reste, par un homme qui avait été en contact journalier avec des gens dont il prétendait reproduire le langage. Quelques-uns des mots y sont français, de 1 à 6 et de 9 à 15, mais *onze* y est rendu en arabe par عشرين, *vingt, douze* par ثلاثين *trente, treize* par اربعين *quarante, quatorze* est passé et *quinze* est traduit par خمسين *cinquante*. Les autres nombres sont exprimés par des mots étranges, qui ne sont ni français, ni arabes, et que j'ai cherchés vainement en abyssinien, en turc, en persan, en slave. Appartiennent-ils à un dialecte caucasien ou nubien ? Je ne sais. Mais évidemment on n'a pu les mêler

aux mots français et les tenir pour français qu'en un temps où il n'y avait plus en Égypte de gens ayant intérêt à comprendre cette langue, c'est-à-dire, nombre d'années après la chute de Saint-Jean-d'Aere et la retraite des derniers Francs sur Chypre et sur les côtes de la mer Égée.

Le texte que je publie est celui du second manuscrit, le seul complet, mais j'ai donné en note les variantes du fragment *a*. J'ai mis à droite l'arabe, au milieu le copte, à gauche une transcription en caractères romains de la partie copte : j'ai rejeté en notes la traduction française de cette transcription, et, comme je ne sais pas le vieux français, je me suis cru obligé de donner cette traduction en français moderne, sauf les cas d'absolue nécessité, pensant que les philologues de profession sauront mettre mieux que moi la forme ancienne qui convient. Voici, pour les y aider, la valeur des lettres coptes :

ⲁ a le son de l'**a** ordinaire ; il prend, diphthongué avec ⲓ, ⲁⲓ le son *ai, e,* avec ⲟ, ⲁⲟ le son *o, au*. Il répond parfois à un **e** muet ou non.

ϥ a la valeur **v** dans ϥⲁⲛⲁⲣⲉⲁⲓ, *Vendredi,* ϥⲓϣⲁ, *vive ;* **f** dans ϩⲁϥⲉⲛⲑ, *afin,* ⲛⲉϥ, *bœuf,* etc. ; **b** dans ϥⲉⲛⲉⲑ, *béni*. Le son réel de la lettre est **v**, comme celui du béta grec, et je ne doute pas que l'écrivain copte n'ait cru entendre un son unique **v**, dans tous les mots où il a introduit le ϥ : il percevait et prononçait *vanderedi, havent, bév, venét.*

ⲅ, répond au **g** dur français, ⲗⲁⲅⲁⲣⲥⲉ, *la garce,* ⲗⲉⲅⲁⲣⲥⲟⲩⲙ, *le garçon.*

ⲇ répond, dans presque tous les mots où il se rencontre, à un **d** français : ⲙⲉⲭⲉⲣⲁⲓ, *mercredi.* Une fois seulement, dans ⲇⲓⲣⲁϩ ϫⲁⲣⲟϩ, il parait répondre à notre **t** : mais l'exemple est incertain. Comme le ⲇ est peu employé par les Coptes, notre auteur ne l'a introduit qu'assez rarement. Je l'ai rendu dans la transcription par *d*.

ⲉ répond à tous nos sons **e**, muet, ouvert, fermé : ⲫⲉⲣⲉ,

père, ⲗⲓϭⲉ, *lisez ;* ⲉ ou ⲉⲉ est pour *œu, eu* dans ⲛⲉϩ, *bœuf*, ⲛⲉⲉϩ, *neuf ;* ⲉⲓ est *i*, plus spécialement *î* long, comme ⲏ.

ⲍ répond au son de notre *s* douce, orthographiée *s* ou *z :* ϭⲟⲩⲍⲁⲓ, *jousdi*, *jeudi*, ⲁⲗⲉϩⲟⲩⲍⲉⲛⲉⲛ, *allez-vous-en*. Je l'ai rendu par *z*.

ⲑ est à proprement parler, en copte, un *t* suivi d'une aspirée *h :* aussi l'ai-je rendu par **t'**. Il répond le plus souvent à notre **t** français : ⲡⲣⲁϣⲣⲉ, *prêtre*, ⲙⲉϣⲑⲉⲣ, *moûtier*, ⲥⲁⲩⲑⲉⲣ, *psautier*, ⲑⲱϣ, *tue*, ⲑⲱϣⲑ, *tôt*. On le trouve parfois pour **d** : ⲡⲉⲛⲑⲟⲩⲣ, *vendeur*, ⲙⲁⲗⲁⲑⲉϩ, *malade*, ⲑⲁⲗⲁⲑⲁⲥⲧⲉ, *de la tête*. Ici encore, je crois que le copte entendait et prononçait **t** partout où il écrivait ⲑ : ⲡⲉⲛⲑⲟⲩⲣ était pour lui *bentour*, ⲙⲁⲗⲁⲑⲉϩ, *malate*.

ⲓ répond d'ordinaire à **i** : ⲡⲓⲡⲁⲣϭⲉⲛⲑ, *vif-argent*, ⲗⲓⲡⲁⲛϭⲓⲗⲉ, *l'Évangile*, parfois à **e**, ϕⲁⲗⲗⲓⲥ, *parlez*, parfois à **u**, ϕⲓⲥⲁⲗⲉϩ, *pucelle*, ⲗⲓⲡⲟⲩϩ, *lune*, ϩⲱⲥⲑⲓϩⲙⲓⲣ, *veux-tu venir*.

ⲕ, assez rare, répond d'ordinaire à notre *g* dur : ⲕⲣⲁⲑⲉ, *gardés*.

ⲗ répond à notre **l**. On trouve deux fois la combinaison ⲗⲣ, ⲗⲁⲗⲣϭⲁⲡⲑ, *l'argent*, ⲗⲁⲡⲁⲗⲣⲁⲗⲉ : c'est peut-être pour rendre un **r** grasseyé à la parisienne.

ⲙ est notre **m** : on la trouve parfois employée au lieu de **n** dans des finales nasales ⲗⲉⲅⲁⲣⲥⲟⲩⲙ, *le garçoum* pour *le garçon*, ⲁⲗⲟⲩⲙⲉⲥⲁⲗⲉⲡⲗⲁⲥ, *aloumes à le plas* pour *allons à la place*.

ⲛ est notre **n** ordinaire : on la rencontre une fois pour **l** dans ⲑⲁⲡⲡⲉϩ, *table*.

ϫ, **x**, se rencontre seulement dans les noms de nombre empruntés à cette langue inconnue dont j'ai parlé plus haut.

ⲟ est notre **o** bref ou long : diphthongué avec ⲩ, c'est le plus souvent notre **ou**, mais c'est quelquefois aussi l'équivalent d'un de nos **e** muets, ⲗⲁϩⲁⲣⲧⲟⲩⲣⲟⲩϩ, *la verdure*, ⲗⲁⲗⲓⲡⲟⲩϩ, *la lune*. Les ⲟⲩ mis où nous avons l'habitude de mettre

un **o** et un **u** sont probablement une trace d'influence méridionale, ⲗⲁⲡⲟⲩⲑⲁⲓⲙ, ⲗⲁⲡⲟⲩⲣⲟⲉ, *la putain, la porte.*

ⲡ a régulièrement en copte notre son **b**, aussi l'ai-je transcrit par **b**. Il répond, dans la liste, à **b**, ⲡⲁⲓⲙ, *bain,* ⲡⲁⲗⲁⲛⲥ, *balance,* ⲣⲱⲃⲉϩ, *robe,* ⲙⲁⲣⲡⲣⲉ, *marbre,* ϣⲟⲩⲡⲡⲉϫ, *choubbèque, fenêtre,* ou à notre **p**, ⲁⲡⲟⲥⲧⲗⲉ, *apôtre,* ⲡⲁⲧⲣⲓⲁⲣϣⲟⲩϩ, *patriarche,* ⲡⲓⲛⲥⲉⲓϩ, *pensez;* parfois à **v**, ⲡⲁⲥϫⲟⲩϩ, *vesques, évêque,* ⲥⲉⲡⲟⲩⲥ, *séez-vous,* ou même à **f**, ⲡⲓⲡⲁⲣⲍⲉⲛⲑ, *vif-argent.* Ici encore, je crois que le copte écrivait partout comme il prononçait et comme il entendait, *abostle, batriarche, binsîh, baskhe, sébous, bibarzent.*

ⲣ est notre **r**, sauf dans la variante ϫⲣⲁⲣϫ de ϫⲗⲁⲣϫ, *clerc :* l'échange de ⲗ et de ⲣ est un fait bien connu de linguistique copte, mais il est curieux d'en trouver l'application sur un mot français.

ⲥ est notre **s** dure.

ⲧ a régulièrement en copte notre son **d** : ⲧⲁⲩⲥ, *deux,* ⲧⲁⲓⲍⲟⲙⲉ, *des hommes,* ⲧ, ⲧⲉ, *d', de* dans ⲧⲉⲥⲧⲓⲥ, *d'épices,* ⲧⲉⲗⲁⲑⲉⲗⲉϩ, *de la toile,* ⲧⲟⲩ, *du.* On la trouve souvent aussi pour notre **t**, ⲧⲉϣⲣⲁⲛⲑ à côté de ⲑⲓϣⲣⲟⲛⲑ, *tisserand,* ⲑⲁⲥⲧⲉ, *tête,* etc., mais je crois que notre compilateur prononçait *deshrant, tasde,* etc.

ϯ est un syllabique ayant la valeur **di** et qu'on ne trouve que dans deux mots ϯϣ, *dix,* ⲗⲁϯⲙⲉⲛ, *le dimanche.*

ⲩ n'est employé que dans les diphthongues ⲁⲩ, **au**, ⲟⲩ, **ou**.

ⲫ est un **p** suivi d'une aspirée, aussi l'ai-je transcrit **p'**. Il répond le plus souvent à notre **p** : ⲫⲁⲓⲙ, *pain,* ⲣⲱⲧ, *pot,* ⲫ̀ⲗⲟⲉⲓϩ, *pluie,* ⲫⲟⲩⲛⲉⲛⲑ, *ponent.*

ϫ est transcrit **kh**, et répond le plus souvent à notre **c** dur, **qu** ... ⲡⲁⲥϫⲟⲩϩ, *évêque,* ⲡⲁⲛϫ, *banc,* ϫⲉ, ϫⲓ, *que, qui ;* quelquefois à notre *g* dur, ϫⲁⲍⲓⲟⲩϩ, *gazeau, gazelle.*

ⲱ est **o**, bref ou long, ⲥⲱⲙⲟ, *nous sommes,* ϧⲓⲱⲗⲉϩ, *fiole.*

ϣ, **sh**, répond d'ordinaire à notre **ch**, ⲗⲓⲡⲁⲧⲣⲓⲁⲣϣⲟⲩϩ, *le patriarche,* mais plus souvent encore à **s**, **ss**, **x** : ⲑⲓϣⲣⲟⲛⲑ,

tisserand, ϯⲓⲥ, *dix*, ⲁⲉⲡⲉϣϣⲟⲩϣ, *levez sus*, ⲁⲓⲙⲁⲓϣⲧⲣⲉϩ, *le maistre*.

ϩ, **h**, n'est guères employée qu'à la fin des mots, pour rendre l'aspiration très légère qui accompagne nos voyelles finales, surtout notre **e** muet, ⲡⲓⲣⲁϩ, *verai, vrai*, ϕⲁⲗⲗⲓⲥ, *parlez*, ⲥⲓⲣⲟⲩϩ, *sire*, ⲥⲏⲑⲉϩ, *santé*, ⲣⲓⲡⲉⲣⲉϩ, *rivière*.

ϫ est le même son que l'arabe ص, c'est-à-dire une sifflante dentale, et je l'ai rendu par **s'**. On le trouve d'ordinaire à la place de notre **ch**, ⲗⲁϫⲁⲑⲉϩ, *la chatte*, ϫⲙⲉⲓⲍⲉ, *chemise*, ϫⲉⲛⲟⲩⲥ, *chez nous*, ϫⲁⲛⲟⲉ, *chante*, surtout dans les listes additionnelles. Cette orthographe s'explique fort bien par une prononciation ç de notre *ch*, qu'on entend encore très fréquemment dans les pays d'Orient. Si les Coptes ont écrit ϫⲁⲑⲉϩ, ϫⲙⲉⲓⲍⲉ, ϫⲉⲛⲟⲩⲥ, ϫⲁⲛⲟⲉ, c'est qu'on prononçait autour d'eux *çatte, çmeise, çe nous, çante*. Cette prononciation n'excluait pas une prononciation différente, où le *ch* est marqué par ϯϣ, ⲑϣ, **dsh**, **t'sh**, ainsi, ϯϣⲛⲟⲩⲥ, *dshi nous*, à côté de ϫⲉⲛⲟⲩⲥ, *çe nous*, ⲑϣⲁⲣⲡⲁⲛⲑⲉⲣ, *t'sharpanter, charpentier*, ϯϣⲁⲣ, *dshar, chair, viande*, ϯϣⲓϧⲉⲗⲉ, *dshivele, cheval*, ⲑϣⲁⲙⲉⲗ, *t'shamel, chameau*, etc. Aussi bien, est-il probable qu'une partie au moins des Francs de la côte syrienne prononçaient, comme on faisait dans certaines parties de la France même, et en Angleterre, *tchivèle, tchamèle*, etc.

ϭ échange en copte avec ϫ, et représente un son voisin mais plus affaibli : je l'ai rendu par **z'**. Il est employé, soit dans les mots où nous mettons un **j** ou un **g** doux : ⲗⲓⲡⲁⲛϭⲓⲗⲉ, *l'Évangile*, ⲥⲁⲓϭⲁⲟⲩⲁⲛ, *Saint Jean*, ϭⲟⲩⲍⲁⲓ, *jousdi, jeudi*, ⲗⲁⲗⲣϭⲁⲛⲟ, *l'argent*, ⲉⲗⲡⲓⲛⲁⲣϭⲉⲛⲟ, *le vif-argent*, ⲗⲉϕⲟⲩϭⲉⲍⲉ, *les pougeoises*, ϭⲉⲛⲉ, *jeune*, ϭⲱⲛⲉ, *jaune*, ϭⲓⲛⲟⲓⲗⲱⲙⲉ, *gentilhomme*, ϭⲁⲣⲁⲓⲛ, *jardin*, ϭⲟⲩⲥⲥⲓ, *je suis*, ϭⲓⲛⲟⲩⲉ, *Génois*, ϭⲁⲣⲣⲁ, *jarre*, ϭⲉⲣⲗⲁ, *jerle*; soit dans les mots où l'on entend un **s** doux ou un **z**, ⲧⲁⲓϭⲱⲙⲉ, *des hommes*, ⲣⲁϭⲓⲛ, *raisin*, ⲙⲁϭⲟⲩⲛ, *maison*, ⲗⲓϭⲉ, *lisez*, ⲥⲁⲣⲁϭϭⲓⲛ, *sarrasin*. Nos Coptes prononçait *l'Ibanzile, Sai Zaouan, zousdi, arzent,*

zene, zône, zintil-homme, zardin, zoussi, Zinouê, zarra, zerle.

Deux mots que nous verrons en leur lieu et place renferment une lettre arabe ع, *a'*.

Tels sont et la valeur des lettres coptes, et le système de transcription que j'ai cru devoir adopter. Les Orientaux ont grand peine à saisir certains sons complexes de la langue française, et notre auteur a rendu assez maladroitement la plupart d'entre eux. Les combinaisons **lle**, **gne** entre autres l'ont gêné beaucoup : une fois il met ⲗⲁϩⲉⲛⲉ, *la veîie* pour *la vieille,* une autre fois, ⲗⲓⲙⲓⲁⲣⲑ, *li bïart'* pour *le vieillard,* ⲗⲁϕⲓⲛⲓⲉϩ, *la p'inieh* pour *le peigne,* etc. Je n'ai point pensé qu'il fût nécessaire de réunir systématiquement tous ces faits. Les philologues les trouveront chacun à sa place dans la liste et les expliqueront aisément.

A nou dou p'oure	ⲁⲛⲟⲩⲧⲟⲩϕⲟⲩⲣⲉ	بسم الاب
E dou vil — e dou saina (*sic*)	ⲉⲧⲟⲩϩⲓⲗ. والابن ⲉⲧⲟⲩⲥⲁⲓⲛⲁ (*sic*)	والروح
Isbrit'is — ament'	ⲉⲓⲥⲡⲣⲓⲑⲏⲥ	القديس الله ⲁⲙⲉⲛⲑ[1] الواحد

1. Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Le fragment *a* coupe les mots un peu différemment : ⲉⲧⲟⲩⲥⲁⲓⲛⲁ والروح ⲉⲓⲥ القديس ⲡⲣⲓⲑⲏⲥ الله ⲁⲙⲉⲛⲑ الواحد. ⲥⲁⲓⲛⲁ est une faute pour ⲥⲁⲓⲛⲑ. Ailleurs *saint* est transcrit ⲥⲁⲓⲛ sans ⲑ, mais c'est, ou bien lorsque *saint* n'est suivi d'aucun autre mot ⲗⲓⲥⲥⲁⲓⲛ, ou bien lorsqu'il est devant des mots commençant par une consonne; ⲉⲓⲥⲡⲣⲓⲑⲏⲥ commençant par une voyelle, le *t* final sonnait et a dû être rendu par un ⲑ. On se demande pourquoi le copte donne *Isbrit'is* au lieu d'*Isbrit'*. Je remarquerai d'abord que l'article suivant ⲛⲟⲩⲥⲟⲥⲓⲣⲟⲩϩ est suivi du mot *Christ* écrit en abrégé Ⲭ̅ⲥ̅ : je suppose que, dans le manuscrit original d'où nos deux copies

Noust' sirouh. $\overline{\text{Xs}}$.	ⲛⲟⲩϫⲓⲣⲟⲩϩ. $\overline{\text{ⲭⲥ}}$.[1]	المسيخ
Nout'rouh sin-	ⲛⲟⲩⲑⲣⲟⲩϩⲓⲛ	الربّ الله
iour.— La khrouish	ⲓⲟⲩⲣ ⲁⲗⲗ'[2] ⲗⲁϫⲣⲟⲩⲓϣ[3]	خادم شماس
Lou mest'er.	ⲗⲟⲩⲙⲉⲥⲑⲉⲣ[4]	الكنيسة
Li p'ain venet'.	ⲗⲓⲫⲁⲓⲛϧⲉⲛⲉⲑ[5]	القربان
Li badriarshouh	ⲗⲓⲡⲁⲧⲣⲓⲁⲣϣⲟⲩϩ	البطريرك الاسقف

dérivent, l'autre nom *Jésus* était écrit également en abrégé, $\overline{\text{ⲓⲏⲥ}}$ ou $\overline{\text{ⲓⲥ}}$, derrière ⲉⲓⲥⲡⲣⲓⲑ. La disposition des deux lignes était la suivante :

ⲉⲓⲥⲡⲣⲓⲑ	$\overline{\text{ⲓⲏⲥ}}$	القديس الله	ⲁⲙⲏⲛⲑ	الواحد
ⲛⲟⲩϫⲓⲣⲟⲩϩ. $\overline{\text{ⲭⲥ}}$				المسيخ

Comme la première ligne était encombrée de mots, un des scribes aura serré les lettres coptes, de manière à joindre $\overline{\text{ⲓⲏⲥ}}$ à ⲉⲓⲥⲡⲣⲓⲑ, le même ou un autre aura passé et supprimé la barre d'abréviation, ce qui était d'autant plus facile qu'il ne comprenait pas les mots tracés sous ses yeux, comme le prouve la traduction arabe الواحد, *l'unique*, misc en face de ⲁⲙⲏⲛⲑ, *amen ;* ⲉⲓⲥⲡⲣⲓⲑ. $\overline{\text{ⲓⲏⲥ}}$ sera devenu ⲉⲓⲥⲡⲣⲓⲑⲏⲥ. La nasale *en* de *Amen* est transcrite ⲉⲛⲑ, *ent' :* nous aurons de même plus loin ϩⲁⲛⲉⲛⲑ ϫⲉ, *afin que*.

1. Notre sire. Le fragment *a* passe le monogramme du Christ $\overline{\text{ⲭⲥ}}$ et répète deux fois المسيخ المسيخ, *le Messie*.

2. Notre seigneur. Le fragment *a* coupe ainsi les mots : ⲛⲟⲩⲑⲣⲟⲩⲓⲛ ⁘ الله . الله ⲓⲟⲩⲣ الله.

3. La croix, pour « le porte-croix » : le texte arabe donne en effet pour équivalent de ce mot خادم, شماس, *le diacre*. Le fragment *a* reporte ⲗⲁϫⲣⲟⲩⲓϣ plus bas à côté de ⲗⲓⲡⲣⲁⲥⲟⲣⲉ.

4. Le moustier, l'église, comme le montre l'arabe الكنيسة.

5. Le pain bénit, rendu en arabe par القربان, la victime eucharistique, l'hostie ou plutôt le pain qui, chez les Coptes, remplace notre hostie.

Li baskhouh	ⲗⲓⲡⲁⲥⲕⲟⲩϩ [1]	المطران البابّ
Biôn p'ere	ⲡⲓⲱⲛⲫⲉⲣⲉ [2]	يا ابونا يا ايها الاب
Libanz'ile	ⲗⲓⲡⲁⲛⲅⲓⲗⲉ [3]	الانجيل
Sam Bire	ⲥⲁⲙⲡⲓⲣⲉ [4]	مار بطرس
Sain T'ômas	ⲥⲁⲓⲛⲑⲱⲙⲁⲥ [5]	مار توماس
Sain Mat'e	ⲥⲁⲓⲛⲙⲁⲑⲉ [6]	القديس متى
Sai (*sic*) Z'aouan	ⲥⲁⲓⲅⲁⲟⲩⲁⲛ (*sic*) [7]	القديس يوحنا

1. Le patriarche; li vesques, l'évêque. Le fragment *a* fournit pour ces deux mots une traduction arabe plus exacte que celle de l'autre manuscrit :

ⲗⲓⲡⲁⲧⲣⲓⲁⲣϫⲟⲩϩ البطريرك البابّ

ⲗⲓⲡⲁⲥⲕⲟⲩϩ المطران الاسقف

Il traduit le premier par *le patriarche, le pape*, le second par *l'évêque*. Au-dessus de ⲗⲓⲡⲁⲥⲕⲟⲩϩ, en haut de la page ⲥⲙⲍ, on lit, tracée de la même main qui a écrit le reste du manuscrit, la glose الرقيب, *l'observateur, le guetteur, le gardien*, qui répond au sens radical de ἐπίσκοπος.

2. *a*, ⲡⲓⲟⲛⲫⲉⲣⲉ, ابونا الاب, *bion bere*. Ⲡⲓⲱⲛ est un compromis entre ⲡⲱⲛ, bon et ⲡⲓⲱ, *beau :* la forme *beau père, biau père*, étant plus conforme à l'usage, je crois qu'il faut lire *Bio p'ere* et traduire *Beau père*, en s'adressant à un religieux. ⲫ est là pour donner la valeur *p* au ⲫ copte qui a la valeur *b*.

3. L'Évangile.

4. Saint Pierre. Le fragment *a* met ici, entre ⲗⲓⲡⲁⲛⲅⲓⲗⲉ et le nom des saints, les mots ϫⲓϫⲣⲁⲣϫ *(sic)* القمّض, ⲗⲓⲡⲣⲁⲥⲣⲱⲉ القسيس, ⲗⲁϫⲣⲟⲩϣ الشمّاس, puis il dispose les noms des saints dans l'ordre suivant : ⲥⲁⲙⲡⲓⲣⲉ, ⲥⲁⲓⲅⲁⲟⲩⲁⲛ, ⲥⲁⲙⲙⲁⲑⲉ, ⲥⲁⲡϫⲟⲩⲗⲟⲩϩ, ⲥⲁⲓⲛⲑⲱⲙⲁⲥ.

5. Saint Thomas.

6. Saint Mathieu.

7. Saint Jean. La suppression de ⲛ dans ⲥⲁⲓⲅⲁⲟⲩⲁⲛ n'est pas probablement une faute du copiste. Les deux sons *ain* et *j* étaient de pronon-

Sain Khoulouh (*sic*)	ⲥⲁⲓⲛⲭⲟⲩⲗⲟⲩϩ (*sic*)[1]	القديس لوقا
Li brast're	ⲗⲓⲡⲣⲁⲥⲧⲣⲉ[2]	قسيس
Khi khlarkh (*sic*)	ⲭⲓⲭⲗⲁⲣⲭ (*sic*)[3]	قمص
Nouh t'e bi	ⲛⲟⲩϩⲑⲉⲡⲓ[4]	الله يبارك عليك
t'e bart'ou shoei	ⲑⲉⲡⲁⲣⲑⲟⲩϣⲟⲉⲓ	الله يبارك عليك
khi bart'ou nam	ⲭⲓⲡⲁⲣⲑⲟⲩⲛⲁⲙ	الله يعطينا معونه

ciation difficile, et les Syriens ou les Égyptiens du XIIIe siècle devaient prononcer *Saint-Jean* de la même manière que font ceux d'aujourd'hui *Sai-Zan*.

1. Corriger ⲥⲁⲓⲛⲗⲟⲩⲭⲟⲩϩ, comme l'indique l'arabe قديس لوقا. Il n'y a pas là interversion volontaire ou involontaire de ⲗ et de ⲭ, mais simple faute de copie, amenée par la ressemblance de ⲗ et de ⲭ dans l'écriture cursive des Coptes.

2. Le prêtre.

3. Corriger ⲗⲓⲭⲗⲁⲣⲭ, *le clerc :* la leçon de *a* ⲭⲓⲭⲣⲁⲣⲭ nous donne, à côté de la faute ⲭ pour ⲗ, un bon exemple d'échange de ⲣ et ⲗ, comme en Copte.

4. Les trois lignes suivantes ⲛⲟⲩϩⲑⲉⲡⲓ ⲑⲉⲡⲁⲣⲑⲟⲩϣⲟⲉⲓ ⲭⲓⲡⲁⲣⲑⲟⲩⲛⲁⲙ répondent dans l'arabe à الله يبارك عليك, *Dieu te bénisse*, répété deux fois en entier, et à une autre formule de sens analogue : الله يعطينا معونه *Dieu nous assiste!* La phrase française qui se cache sous les lettres coptes est très mutilée. Le début ⲛⲟⲩϩⲑⲉ se laisse assez aisément résoudre en *nous te*.... : le verbe arabe يعطينا nous donne la justification du pronom de la première personne du pluriel ⲛⲟⲩϩ dans le texte français, et l'on rencontre plus loin ⲁⲗⲉϩⲟⲩⲭⲙⲉϫⲉ-ⲛⲉⲡⲟⲩⲉⲓⲱϩ, où le pronom *vous* est écrit ϩⲟⲩ et ⲛⲟⲩ sans *s* finale comme ici ⲛⲟⲩϩ, *nouh* pour *nous*. Le reste n'est pas malheureusement aussi facile à deviner. Je ne sais que faire de ⲡⲓ, *pi*, *bi*, *vi*, *fi*, qui suit ⲛⲟⲩϩⲑⲉ, *nous te*..., ni des deux autres lignes. On peut lire : ⲑⲉ *de* ⲡⲁⲣ *par* ⲑⲟⲩ *tous* ϣⲟⲉⲓ, *ceux*, et ⲭⲓ *qui* ⲡⲁⲣ *par* ⲑⲟⲩⲛⲁⲙ *ton âme*, mais je ne vois pas le moyen de concilier ces mots l'un avec l'autre. Un fait est bien certain : le copiste ne comprenait plus ce qu'il écrivait, et il a mutilé la

Noms de Nombre. اسما العدد

Aounouh	ⲁⲟⲩⲛⲟⲩϩ	ⲁ̅ [1]	واحد
E daus	ⲉⲧⲁⲩⲥ	ⲃ̅ [2]	اثنين
Deaish (*sic*)	ⲧⲉⲁⲓϣ (*sic*)	ⲅ̅ [3]	ثلاثه
Kadreh	ⲕⲁⲧⲣⲉϩ	ⲇ̅ [4]	اربع
Sinkh	ⲥⲓⲛϫ	ⲉ̅ [5]	خمسه
Shish	ϣⲓϣ	ⲋ̅ [6]	سته
Masash	ⲙⲁⲥⲁϣ	ⲍ̅ [7]	سبع
Aikuriaks	ⲁⲓⲕⲩⲣⲓⲁⲕⲥ	ⲏ̅	ثمانيه
Neeb	ⲛⲉⲉϧ	ⲑ̅ [8]	تسعه
Dish	ϯϣ	ⲓ̅ [9]	عشره
Ounzouh	ⲟⲩⲛϫⲟⲩϩ	ⲓⲁ̅ [10]	عشرين
Doùzouh	ⲧⲟⲩϫⲟⲩϩ	ⲓⲃ̅ [11]	ثلاثين

phrase originale, comme il a fait en plusieurs autres endroits, où son erreur est plus aisée à réparer qu'elle ne l'est ici.

1. A une.
2. Et deux.
3. Corriger ⲧⲣⲁⲓϣ *draish*, trois, par confusion entre un ⲣ mal écrit et un ⲉ.
4. Quatre.
5. Cinq.
6. Six.
7. Sept et huit sont dans cette langue inconnue dont j'ai parlé, p. [179].
8. Neuf.
9. Dix.
10. Onze : le copte ⲓⲁ̅ et l'arabe donnent عشرين, *vingt*.
11. Douze : le copte ⲓⲃ̅ et l'arabe donnent ثلاثين, *trente*.

T'raiz	ⲑⲣⲁⲓⲍ	ⲙ̅ [1]	اربعين
Jenzeh	ⲓⲉⲛⲍⲉϩ	ⲛ̅ [2]	خمسين
Mazzin	ⲙⲁⲍⲍⲓⲛ	ⲝ̅ [3]	ستين
Anoup'r	ⲁ̀ⲛⲟⲩⲫⲣ	ⲟ̅	سبعين
T'arkeshe	ⲑⲁⲣⲕⲉϣⲉ	ⲡ̅	ثمانين
Vait'ans	ϧⲁⲓⲑⲁⲛⲥ	ϥ̅	تسعين
Osmas	ⲱⲥⲙⲁⲥ	ⲣ̅	مايه
Iôkt'ars	ⲓⲱ̀ⲕⲑⲁⲣⲥ	ⲥ̅	مايتى
Moukait'	ⲙⲟⲩⲕⲁⲓⲑ	ⲧ̅	ثلاثمايه
Sarban	ⲥⲁⲣⲡⲁⲛ	ⲩ̅	اربعمايه
Aut'exa	ⲁⲩⲑⲉϫⲁ	ⲫ̅	خمسمايه
Mazkas	ⲙⲁⲍⲕⲁⲥ	ⲭ̅	ستمايه
Sabalt'r	ⲥⲁⲡⲁⲗⲑⲣ	ϯ̅	سبعمايه
Daup'ou	ⲧⲁⲩⲫⲟⲩ	ⲱ̅	ثمنمايه
Aiara'	ⲁⲓⲁⲣϩ		
Lashshar	ⲗⲁϣϣⲁⲣ [4]	ϣ̅	تسعمايه
Shonvi	ϣⲟⲛ̀ⲃⲓ	ϩ̅	الف
Shograovi	ϣⲟⲩⲣⲁⲟ̀ⲃⲓ	ⲓ̅	عشره الف

1. Treize : le copte ⲙ̅ et l'arabe donnent اربعين, *quarante*.

2. Quinze, peut-être par erreur de copiste pour ⲕⲉⲛⲍⲉϩ, *kenzeh*. Le copte ⲛ̅ et l'arabe donnent خمسين, *cinquante*.

3. A partir de cet endroit, tous les nombres sont écrits dans cette langue inconnue dont j'ai parlé plus haut, p. [179].

4. Avec ⲗⲁϣϣⲁⲣ se termine le fragment du manuscrit *a*.

Noms des jours.		اسما الايام
La dimen	ⲁⲁϯⲙⲉⲛ[1]	الاحد
Lioundi	ⲁⲓⲟⲩⲛⲇⲓ[2]	الاثنين
Mardi	ⲙⲁⲣⲇⲓ[3]	الثلاثة
Mekherdi	ⲙⲉϫⲉⲣⲇⲓ[4]	الاربع
Z'ouzdi	ⲥⲟⲩⲍⲇⲓ[5]	الخميس
Vanderedi	ϧⲁⲛⲇⲉⲣⲉⲇⲓ[6]	الجمعه
Samadi	ⲥⲁⲙⲁⲇⲓ[7]	السبت
La soumine	ⲁⲁⲥⲟⲩⲙⲓⲛⲉ[8]	جمعه
Li mes	ⲁⲓⲙⲉⲥ[9]	الشهر
Li an	ⲁⲓⲁⲛ[10]	السنه
Lous arn	ⲁⲟⲩⲥⲁⲣⲛ[11]	
L'aut'arnan	ⲁⲁⲩⲑⲁⲣⲛⲁⲛ	عشرة سنين
La masat'rinan	ⲁⲁⲙⲁⲥⲁⲑⲣⲓⲛⲁⲛ	مايه سنه

1. La dimaine, dimanche.
2. Lundi.
3. Mardi.
4. Mercredi.
5. Jousdi, jeudi.
6. Vendredi.
7. Samedi.
8. La semaine.
9. Le mois.
10. L'an.
11. Les deux termes *Lous arn* et *L'aut'arnan* sont rendus par la même expression arabe عشرة سنين, *dix ans*. Le premier est formé de l'article pluriel *lous* et de *arn*, an, année, dont l'*r* ne peut s'expliquer que par une faute de copie : l'un des scribes l'aura intercalé sous l'influence des mots suivants, *l'aut'arnan*, où l'on retrouve la combinaison

Noms des métiers, chacun selon son nom.		اسما الصناع كل واحد بسمه
Li bent'our	ⲗⲓⲡⲉⲛⲑⲟⲩⲣ	البياعين
D'esbis	ⲧⲉⲥⲡⲓⲥ	العطّارين
De rrôbeh	ⲧⲉⲣⲣⲱⲃⲉϩ [1]	البزازين
Deshrant'	ⲧⲉϣⲣⲁⲛⲑ [2]	القزازين
Li vedreh	ⲗⲓϧⲉⲧⲣⲉϩ	الحدّادين
L'olvidreh	ⲗⲟⲗϧⲓⲧⲣⲉϩ [3]	الضياغ

arn. L'aut'arnan me paraît se ramener à *l'autre an.* La transcription *t'ar* est analogue à *dar* pour *tre* qui se rencontre dans *Dar zène, Dar boan,* très jeune, très bon : la réduplication de la finale *an* est analogue à celle de *en* dans *ale-vouz-enen* pour *allez-vous-en.* Le troisième terme, *La masat'rinan* est rendu en arabe par مايه سنه, cent ans. Autant que je puis voir, il contient l'expression précédente *aut'arnan*, modifiée en *at'rinan*, et le mot *masse :* il signifierait donc *la masse des autres années*, et peut-être, dans l'esprit du scribe qui traduisait *l'aut'arnan* par *dix ans*, la *masse des dix années*, le siècle. Mais tout ceci n'est qu'une conjecture. Le seul fait certain c'est que l'écrivain copte a rendu à faux les deux phrases arabes, soit qu'il ait confondu ses notes, soit que son interlocuteur franc n'eût pas compris sa question.

1. Les trois premières lignes de ce paragraphe sont disposées de manière à ce que le mot de la première soit répété devant chacun des deux mots suivants : *Li vendour*, *d'espices*, *des robes*. L'arabe donne devant *li bent'our* البياعين, *les vendeurs*, devant *d'esbis* العطّارين, *les parfumeurs*, devant *de rrôbeh* البزازين *les marchands d'étoffes.*

2. ⲧⲉϣⲣⲁⲛⲑ *Deshrant'*, tisserand, est écrit plus loin ⲑⲓϣⲣⲟⲛⲑ, *t'ishront' :* l'arabe indique qu'il s'agit ici des tisserands de soie.

3. Les deux mots ⲗⲓϧⲉⲧⲣⲉϩ, ⲗⲟⲗϧⲓⲧⲣⲉϩ, renferment une faute, la substitution du ⲧ au ⲡ qui vient de la forme spéciale que le ⲧ prend dans l'écriture cursive copte. Il faut lire ⲗⲓϧⲉⲡⲣⲉϩ, ⲗⲟⲗϧⲓⲡⲣⲉϩ, *li cebreh*, *l'olvibreh,* ce qui répond exactement à l'arabe الحدّادين, les fèvres, les forgerons, الضياغ, l'orfèvre.

Meshrôbeh	ⲙⲉϣⲣⲱⲡⲉϩ[1]	النحاسين
Li t'sharbant'er	ⲗⲓⲑϣⲁⲣⲡⲁⲛ	التجاجرة (*sic*)
Li sourmour	ⲑⲉⲣ نجار[2] ⲗⲓⲥⲟⲩⲙⲟⲩⲣ[3]	المزارع

1. ⲙⲉϣⲣⲱⲡⲉϩ est en face d'un mot النحاسين, qui sert à désigner les ouvriers qui travaillent le cuivre, et qui, par conséquent, serait mieux placé à côté de الضياغ *le bijoutier* ou de الحدادين *les forgerons*. ⲙⲉϣⲣⲱⲡⲉϩ ne me rappelle aucun mot français répondant au sens de l'arabe : il faut le décomposer très probablement en ⲙⲉϣ et ⲣⲱⲡⲉϩ, *robe*, qu'on a quatre lignes plus haut. Cela posé, je me suis demandé si l'erreur du copiste copte ne provenait pas d'une faute qu'il aurait commise dans la lecture du mot arabe qui correspondait à ⲙⲉϣⲣⲱⲡⲉϩ au manuscrit original. Le mot الضياغ, moins les points diacritiques الصياع, que les copistes suppriment fréquemment, se prête aisément à la confusion avec le mot *teinturier*, الضبّاغ. Je ne serais pas étonné qu'il y eût, dans l'original, quelque chose comme

ⲗⲟⲗϧⲓⲣⲉϩ	النحاسين	الضياغ
ⲙⲉϣⲣⲱⲡⲉϩ		الضاغ

Le copiste, trompé par l'absence des points diacritiques, aura pris الضاغ = الضبّاغ pour une mauvaise répétition de الضياغ, *l'orfèvre :* le mot ⲙⲉϣⲣⲱⲡⲉϩ aura représenté pour lui النحاسن, et ⲗⲟⲗϧⲓⲣⲉϩ الضياغ. Quant à l'équivalence ⲙⲉϣⲣⲱⲡⲉϩ = الضبّاغ = *le teinturier*, ce serait une faute du compilateur original, qui, dans une phrase comme *celui qui teint mes robes* ⲙⲉϣ ⲣⲱⲡⲉϩ, aura pris les deux derniers mots ⲙⲉϣⲣⲱⲡⲉϩ pour un nom الضبّاغ, *le teinturier*. Le ⲥ de *mes* sera devenu ϣ sh, comme le ⲥ de *tisserand* ⲧⲉϣⲣⲁⲛⲑ, de *sus* ϣⲟⲩϣ, etc.

2. Le charpentier.

3. *Li sourmour* est *le semeur* comme le prouve l'arabe المزارع.

L'or L'ômen	ⲁⲱⲣ ذهب[1] ⲁⲱⲙⲉⲛ[2]	فلاحين
L'alrz'ant'	ⲁⲁⲗⲣⲥⲁⲛⲑ (*sic*)[3]	فضّه
Le p'ouz'eze	ⲁⲉⲫⲟⲩⲥⲉⲍⲉ[4]	الفلوس
El bibarz'ent	ⲉⲗⲡⲓⲡⲁⲣⲥⲉⲛⲑ[5]	الزيبق
Lou mouskhliat'	ⲁⲟⲩⲙⲟⲩⲥⲭⲗⲓⲁⲑ[6]	المسك
La bna vame	ⲁⲁⲡⲡⲁϩⲁⲙⲉ[7]	مرّة جدة

1. L'or.

2. *L'ômen* est rendu par فلاحين *les paysans.*

3. L'argent.

4. Les pougèses, les pougeoises, monnaie de cuivre.

5. Le vif-argent.

6. Le muscliat, muglias, musguelias, « suivant les uns le musc, suivant les autres le muguet ou la muscade » (Godefroy, *Dict.*, t. V, p. 443). L'arabe, المسك, prouve que c'est le musc qu'on désignait sous ce nom.

7. La bonne femme, est rendu en arabe par مرّة, *la femme*, suivi de جدّة *l'aïeule*, féminin de جدّ *l'aïeul*. Le mot *la vamet'* est traduit رجل *homme*, جدّ *le grand-père*. Mais le copte nous donne, au lieu du mot *homme* qu'on attendrait, ⲁⲁ ϩⲁⲙⲉⲑ, qui renferme le mot ϩⲁⲙⲉ, *femme*, précédé de l'article féminin ⲁⲁ et suivi de ⲑ *t'*, qui équivaut probablement à *de*. Tenant compte et de l'arabe et du copte, il me semble que l'erreur du copiste peut s'expliquer aisément. *La bonne femme* était suivie du *bon homme*, comme on le voit par l'introduction des mots رجل جدّ ; d'autre part, *la bonne femme* signifiant plus spécialement une vieille femme, une grand-mère, il était tout naturel que le scribe oriental tînt à savoir comme on disait *femme*, *épouse*, مرة, en français. Je suppose donc que l'original de notre vocabulaire devait porter, au lieu de deux articles, les trois articles suivants :

مرة جدّة	ⲁⲁⲡⲡⲁϩⲁⲙⲉ	La bonne femme
مرة	ⲁⲁϩⲁⲙⲉⲑ	La femme de...

La vamet'	ⲗⲁϧⲁⲙⲉⲟ	رجل جدّ
Li ssain	ⲁⲓⲥⲥⲁⲓⲛ[1]	قديس
el oume daiz'ôme	ⲉⲗⲟⲩⲙⲉⲧⲁⲓϫⲱⲙⲉ[2]	رجل نحس شرير
La veiie radousheed	ⲗⲁϧⲉⲓⲉⲣⲁⲧⲟⲩϣⲉⲉⲧ[3]	العجوز المرة

رجل جدّ [ⲗⲉⲡⲱⲙⲱⲙⲉ Le bonhomme]

Un des copistes, ne comprenant plus le français, et retrouvant plus loin la mention ⲉⲗⲟⲩⲙⲉ ⲧⲁⲓϫⲱⲙⲉ, aura jugé inutile de conserver les mots qui lui paraissaient faire double emploi. Quant à l'erreur qui a transporté à ⲗⲁϧⲁⲙⲉⲟ la mention رجل جدّ, elle doit tenir à une simple disposition graphique. L'original portait sans doute

ⲗⲁⲡⲙⲁϧⲁⲙⲉ	مرة جدّة
ⲗⲁϧⲁⲙⲉⲟ	رجل جدّ

écrits de façon que les mots arabes ne fussent pas exactement en face des mots coptes. Si رجل جدّ était plus rapproché de ⲗⲁϧⲁⲙⲉⲟ que de [*le bonhomme*], le scribe aura pu croire que ces mots se rapportaient à ⲗⲁϧⲁⲙⲉⲟ, et que ⲗⲁϧⲁⲙⲉⲟ était, en français, une expression signifiant *le bon homme*.

1. Les saints.

2. Le texte arabe traduit *l'homme, des hommes*, par رجل نحس شرير homme fatal, funeste, malfaisant. Le scribe copte passe sans doute quelque mot français que rendait cette idée, *le mauvais homme*, *le méchant homme*.

3. Les lettres coptes se décomposent en deux groupes, dont le premier ⲗⲁϧⲉⲓⲉ est évidemment *la vieille*, et dont le second ⲣⲁⲧⲟⲩϣⲉⲉⲧ reparaît plus bas sous la forme ⲣⲁⲧⲟⲩϣⲉⲣⲧ, *Radousherd*, légèrement différente. Ⲣⲁⲧⲟⲩϣⲉⲣⲧ est traduit en arabe par المتحنى *le courbé*, *le penché*, *l'incliné*, de la racine حنى, الاحدب, *le bossu*. ⲗⲁϧⲉⲓⲉ ⲣⲁⲧⲟⲩϣⲉⲉⲧ ou ⲣⲁⲧⲟⲩϣⲉⲣⲧ signifie donc véritablement *la vieille courbée par l'âge*, ce que la glose arabe rend simplement par العجوز, *le vieux*. Je ne connais pas de mots français qui se rapproche de *radousherde*.

La garse	ⲗⲁⲩⲁⲣⲥⲉ[1]	بنت	بكر هى
P'isaleh	ⲫⲓⲥⲁⲗⲉϩ	بكر	بنت
De garsoum	ⲧⲉⲩⲁⲣⲥⲟⲩⲙ[2]		طفل
Dar z'ene	ⲧⲁⲣϫⲉⲛⲉ[3]		صغير
La sbouzira	ⲗⲁⲥⲃⲟⲩⲍⲓⲣⲁ[4]		العروسة
Li biart'	ⲗⲓⲃⲓⲁⲣϕ[5]		الشيخ الكبير
L'orbe	ⲗⲟⲣⲃⲉ[6]		الاعما
Radousherd	ⲣⲁⲧⲟⲩϣⲉⲣⲧ[7]		المتخنى الاحدب
Le maishdreh	ⲗⲉⲙⲁⲓϣⲧⲣⲉϩ[8]		المعلم
Se-bous	ⲥⲉⲃⲟⲩⲥ[9]		اقعد

1. ⲗⲁⲩⲁⲣⲥⲉ *la garse* et ⲫⲓⲥⲁⲗⲉϩ *pucelle*, répondent l'un et l'autre à بنت, *fille*, بكر, *vierge*.

2. ⲧⲉⲩⲁⲣⲥⲟⲩⲙ *degarsoum* est probablement une faute de scribe pour ⲗⲉⲩⲁⲣⲥⲟⲩⲙ, *le garçon*. ⲧ se confond aisément avec ⲗ et ⲙ avec ⲛ dans l'écriture cursive : cf. ⲧⲉϫⲛⲟⲩⲉ pour ⲗⲉϫⲛⲟⲩⲉ, *le génois*.

3. La traduction *très jeune* de ⲧⲁⲣϫⲉⲛⲉ est assurée par l'arabe صغير, *petit, jeune*. Nous verrons plus loin *très* rendu également par ⲧⲁⲣ dans ⲧⲁⲣⲛⲟⲩϥ, *très bon* (p. 197).

4. L'épousée.

5. Le vieillard.

6. ⲗⲟⲣⲃⲉ est rendu en arabe par الاعما *les aveugles*, au fig. *les insensés, les ignorants*. C'est le vieux mot *orbe, ourbe, orp*, aveugle.

7. Voir plus haut, p. 194, note 3.

8. Le mot *maître* est pris ici dans le sens de *professeur*, ou de maître dans un métier, comme le prouve l'arabe المعلم.

9. ⲥⲉⲃⲟⲩⲥ ⲧⲙⲛⲟⲩⲥ réunis forment une seule phrase, *Seyez-vous chez nous* اقعد عندنا. Nous rencontrerons plus bas (p. 206) *chez nous* rendu par ϫⲉⲛⲟⲩⲥ *ces nous*.

Dshi-nous	ⲧϣⲓⲛⲟⲩⲥ			عندنا اقعد
Rain (*sic*) Dshar	ⲣⲁⲓⲛ (*sic*)[1]	الخبز	ⲧϣⲁⲣ[2]	اللحم
Raz'in Vieis	ⲣⲁⲥⲓⲛ[3]	العنب	ϧⲓⲉⲓⲥ[4]	التين
Li miel	ⲗⲓⲙⲓⲉⲗ			العسل النحل
Oïh	ⲱⲓϩ[5]	نعم		ابيك
Lou mouloun dard	ⲗⲟⲩⲙⲟⲩⲗⲟⲩⲛⲧⲁⲣⲧ (*sic*)[6]			البطيخ الاحضر
Le mouloun z'ône	ⲗⲟⲩⲙⲟⲩⲗⲟⲩⲛⲥⲱⲛⲉ			البطيخ الاصفر
Le khoukhou·mere	ⲗⲉⲭⲟⲩⲭⲟⲩ.ⲙⲉⲣⲉ (*sic*)[7]			الفقوس
Ledeshshoush	ⲗⲉⲧⲉϣϣⲟⲩϣ (*sic*)[8]			قم بنا

1. Corrigez ⲫⲁⲓⲛ, *pain*, le ⲫ mal bouclé tournant aisément à ⲣ.
2. Chair.
3. Raisin.
4. Fies, figues.
5. Oui.
6. Corrigez ⲗⲟⲩⲙⲟⲩⲗⲟⲩⲛⲡⲁⲣⲧ *lou mouloun bard*, le melon vert, par opposition au melon jaune qui vient immédiatement après.
7. الفقوس, le concombre allongé.
8. Ici encore le scribe a mis un ⲧ pour un ⲛ, et il faut lire ⲗⲉⲡⲉϣϣⲟⲩϣ *lebeshshoush :* l'arabe nous donne en effet قم بنا qui nous oblige à reconnaître dans ⲗⲉⲡⲉ l'impératif *levez*. Nous trouvons plus loin (p. 205) ⲗⲉϧⲉϣϣⲟⲩϣ, ou le ϧ est plus près de la forme française que le ⲛ, employé ici. La finale ϣϣⲟⲩϣ, ϣⲟⲩϣ est certainement le mot *sus*, et le redoublement de ϣ dans ⲗⲉⲡⲉϣϣⲟⲩϣ répond à l'emphase mise sur *s* initiale de *sus*. Il faut donc lire ⲗⲉⲡⲉϣϣⲟⲩϣ, ⲗⲉϧⲉϣⲟⲩϣ, *levez sus*. Ce membre de phrase forme avec les mots suivants comme le canevas d'une petite scène dont l'arabe nous a conservé le développement : قم بنا السوق هدة بنت وهدا رجل محتشم « Allons au marché (ⲗⲉⲡⲉϣϣⲟⲩϣ ⲁⲗⲟⲩⲙⲉⲥⲁⲗⲉⲡⲗⲁⲥ, levez sus, allons à la place), celle-ci est une fille de mauvaise vie (ⲗⲁ ⲡⲟⲩⲑⲁⲓⲛ), et celui-ci est un homme de distinction (ⲗⲓ ⲥⲓⲛⲟⲓⲗⲱⲙⲉ, le gentilhomme) ». Après avoir montré les gens à l'étranger, on les salue et nous avons les formules de politesse

Aloumes a le blas	ⲁⲗⲟⲩⲙⲉⲥⲁⲗⲉⲡⲗⲁⲥ	السوق
La bout'ain	ⲗⲁⲡⲟⲩⲑⲁⲓⲛ	هده بنت خطا
Li z'int'ilôme	ⲗⲓϩⲓⲛⲑⲓⲗⲱⲙⲉ	وهدا رجل محتشم
Adi salious	ⲁⲇⲓⲥⲁⲗⲓⲟⲩⲥ[1]	سلام الرب
Moudein	ⲙⲟⲩⲇⲉⲓⲛ[2]	سلام عليكم
Dar boun	ⲧⲁⲣⲡⲟⲩⲛ[3]	حضره تزهه
Mounnoute e.n	ⲙⲟⲩⲛⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉ.ⲛ[4]	طلع زرع خيل
Salious Oust'ias	ⲥⲁⲗⲓⲟⲩⲥ السلام ⲟⲩⲥⲑⲓⲁⲥ[5]	على الخيران

employées dans diverses circonstances, depuis ⲁⲇⲓⲥⲁⲗⲓⲟⲩⲥ, jusqu'à ⲕⲣⲁⲑⲉⲣⲟⲩⲥⲱⲙⲟ qui termine le paragraphe.

1. ⲁⲇⲓⲥⲁⲗⲓⲟⲩⲥ se décompose en ⲁⲇⲓ et ⲥⲁⲗⲓⲟⲩⲥ, qu'on trouve plus loin répondant à l'arabe السلام et par conséquent au français *Salut*, *saluts*. ⲁⲇⲓ est donc l'équivalent du complément الرب, *le maître*, *Dieu*, qui accompagne ici سلام, et nous donne *Adieu*.

2. L'arabe se traduit *Salut à vous :* ⲙⲟⲩⲇⲉⲓⲛ est-il *mon Dieu ?*

3. Très bon ; cf. ⲧⲁⲣⲑⲉⲛⲉ, p. 195, note 3.

4. Le manuscrit est taché en cet endroit et l'avant-dernière lettre est illisible. Le tout est rendu en arabe par طلع, il est *monté,* avec cette double glose زرع *semailles*, *grain,* et خيل *cheval ;* c'est afin de montrer que l'on emploie le même mot en français pour dire *le grain monte* et *monter à cheval.* ⲙⲟⲩⲛⲛⲟⲩⲧⲉ est donc *monte,* rendu plus loin ⲙⲟⲩⲛⲟ. Je ne sais quel mot se cachait sous les trois lettres ⲉ.ⲛ, qui viennent derrière ⲙⲟⲩⲛⲛⲟⲩⲧⲉ.

5. ⲟⲩⲥⲑⲓⲁⲥ est rendu en arabe par على الخيران, c'est-à-dire par un souhait de prospérité ; le même mot, légèrement altéré, ⲱⲥⲑⲓⲁⲥⲓⲁ, reparaît plus loin (p. 198) avec le même souhait de prospérité خيرانه et de longue vie عيشوه بشى. Les deux formes ⲟⲩⲥⲑⲓⲁⲥ, ⲱⲥⲑⲓⲁⲥⲓⲁ doivent cacher quelque juron ou quelque formule de bienvenue, peut-être « *Ostes*, *osteis*, exclamation employée pour repousser l'idée d'une chose » (Godefroy, *Dict.*, t. V, p. 657).

Birah Viva	ⲡⲓⲣⲁϩ صدق[1]	ϧⲓϧⲁ[2] عاش	
Ost'iasia	ⲱⲥⲑⲓⲁⲥⲓⲁ	خيرانه عيشوه بشى	
Dirah kharoh	ⲁⲓⲣⲁϩⲭⲁⲣⲟϩ[3]	لبسوه حلة الهيكل	
Di da sint'eh	ⲧⲓⲧⲁⲥⲛⲑⲉϩ[4]	سلام الرب	
Krat'erou sômo	ⲕⲣⲁⲑⲉⲣⲟⲩⲥⲱⲙⲟ (*sic*)[5]	يحفظنا	

1. Verai, vrai, comme le prouve le mot arabe صدق.

2. Viva, vive.

3. L'arabe met en face de ⲁⲓⲣⲁϩ ⲭⲁⲣⲟϩ les mots لبّسوه حلة الهيكل, *qu'on le revête des ornements de chœur*, qui sont empruntés à l'arabe chrétien liturgique et signifient qu'on a habillé le prêtre pour la messe. Je ne vois pas trop comment le français peut répondre au copte, si l'on n'admet point que le copiste de notre manuscrit a commis une faute. L'erreur la plus facile à découvrir est, dans le cas présent, celle qui résulte de la substitution du ⲭ à ⲗ : nous avons déjà eu ⲭⲟⲩⲗⲟⲩϩ pour ⲗⲟⲩⲭⲟⲩϩ, *Luc*, nous aurons ⲗⲁⲭⲓⲙⲟⲩϩ pour ⲗⲁⲗⲓⲙⲟⲩϩ, *la lune*, nous pouvons avoir ⲭⲁⲣⲟϩ au lieu de ⲗⲁⲣⲟϩ, c'est-à-dire, l'article ⲗⲁ *la* suivi des lettres ⲣⲟϩ. Le substantif répond à حلة, *ornement, parure*, ce qui nous indique ici une seconde faute : le copiste a passé la syllabe ⲡⲉ du mot ⲣⲟⲡⲉϩ, plus haut ⲣⲱⲡⲉϩ, qui répond à *robe*. Si ces corrections sont admises, ⲁⲓⲣⲁϩ doit être un verbe répondant à لبّسوه : la finale ⲁϩ peut répondre à notre *e* comme dans ϧⲓϧⲁ, *vire*, et ⲁⲓⲣⲁϩ, *dire*, être un impératif du verbe *tirer*. L'on aurait de la sorte ⲁⲓⲣⲁϩ ⲗⲁⲣⲟⲡⲉϩ pour ⲁⲓⲣⲁϩ ⲭⲁⲣⲟϩ, *trais, tire la robe*, ce qui donne un sens opposé à celui du texte arabe qui ne dit pas *tirez-lui la robe*, mais *mettez-lui la robe*. Ce ne serait pas la première fois que pareil fait serait signalé dans notre texte, et nous venons de voir ⲗⲁϩⲁⲙⲉⲥ, *la femme de ...* rendue par *le bonhomme*. Peut-être aussi *tirer, traire*, avait-il le sens de *tirer sur soi, mettre sur soi*, dans le patois corrompu des villes franques de la côte syrienne.

4. L'arabe a ici la même formule سلام الرب que pour ⲁⲛⲓⲥⲁⲗⲓⲟⲩⲥ.

Je crois pourtant reconnaître dans ⲧⲓⲧⲁⲥⲛⲑⲉ, *Dis ta santé, dis-nous comment tu te portes*.

5. ⲕⲣⲁⲑⲉⲣⲟⲩⲥⲱⲙⲟ signifie d'après يحفظنا, *nous sommes gardés, con-*

Suivent d'autres noms. من هنا اسما اخر.

La masse	ⲗⲁⲙⲁⲥⲥⲉ[1]	البدوس
Li dshivele	ⲗⲓⲧϣⲓϩⲉⲗⲉ[2]	الفرس الحصان
L'aheneh	ⲗⲁϩⲉⲛⲉϩ[3]	الحمار
La s'at'eh	ⲗⲁϫⲁⲑⲉϩ[4]	القط قط
Li rrat'	ⲗⲓⲣⲣⲁⲑ[5]	الفار فار
Li t'shendi	ⲗⲓⲑϣⲉⲛⲇⲓ[6]	كلب. الكلب

servés, par Dieu, ce qui est une bonne réponse à la phrase précédente, *dis ta santé*. ⲥⲱⲙⲟ devrait être écrit ⲥⲱⲙⲉϩ ou plutôt ⲥⲱⲙⲟⲩϩ d'après la façon dont sont rendues les terminaisons en *e* du français dans notre manuscrit : le scribe aura sans doute oublié ⲩϩ. ⲥⲱⲙⲟⲩϩ est évidemment *sommes*, *nous sommes*, du verbe *être*. La première partie ⲕⲣⲁⲑⲉ, *kratè*, *gratè* est pour ⲕⲁⲣⲑⲉ, *kartè*, *gardè;* la syllabe du milieu renferme une faute, soit du copiste, ⲣⲟⲩ pour ⲛⲟⲩ. Je lis donc ⲕⲣⲁⲑⲉⲛⲟⲩⲥⲱⲙⲟⲩϩ, *krat'enousômouh*, correctement *gardès nous sommes*, ce qui est la traduction de l'arabe. Plus bas dans ϫⲁⲛⲇⲓⲛ, *jardin*, nous aurons la faute inverse ⲛ pour ⲣ.

1. La masse d'armes, la massue : ⲗⲁϧⲁⲥⲥⲉ, *la vache*, que donne Champollion-Figeac en cet endroit est une faute, et la lecture ⲗⲁⲙⲁⲥⲥⲉ, comme le sens de *massue*, est assurée par l'arabe البدّوس.

2. Le cheval.

3. L'âne.

4. La chatte, où la chuintante au lieu d'être rendue par ϣ, ⲧϣ ou ⲑϣ, comme dans ⲧϣⲓϩⲉⲗⲉ, ⲑϣⲁⲙⲉⲗ est rendue par ϫ, ص, *s* dure.

5. Le rat.

6. Le chien. La forme copte ⲗⲓⲧϣⲉⲛⲇⲓ renferme une finale ⲇⲓ, *di*, qui n'a point de raison d'être apparente. En comparant ⲗⲓⲧϣⲉⲛⲇⲓ avec ⲗⲁϧⲁⲙⲉⲑ que nous avons eu plus haut, je suis tenté de voir dans ⲇⲓ l'équivalent du ⲑ déjà expliqué, et de comprendre ⲗⲓⲧϣⲉⲛⲇⲓ *le chien de* ..., comme ⲗⲁϧⲁⲙⲉⲑ *la femme de* ... Est-ce le *di* italien ?

Li ounzi	ⲁⲓⲟⲩⲛϫⲓ[1]	ذيب · ذياب
Li rrounsin	ⲁⲣⲣⲟⲩⲛⲥⲓⲛ[2]	مهر · مهرة
Li lioun	ⲁⲓⲗⲓⲟⲩⲛ[3]	سبع · اسد
Li louv	ⲁⲓⲗⲟⲩϧ[4]	غول · ضبع
Li molh	ⲁⲓⲙⲟⲗϩ[5]	بغل
La milasse	ⲁⲙⲓⲗⲁⲥⲥⲉ[6]	بغال · بغلة
Li t'shamel	ⲁⲓⲑϣⲁⲙⲉⲗ[7]	جمال · جمل · ناقة

Suivent d'autres noms. ومن هنا اسامى اخر بذاتها

Laa mer (*sic*)	ⲁⲁⲙⲉⲣ[8] (*sic*)	البحر · النهر ·
La belkha (*sic*)	ⲁⲡⲉⲗϫⲁ (*sic*)[9]	السفن الكياس
La barkhen (*sic*)	ⲁⲡⲁⲣϫⲉⲛ (*sic*)[10]	المركب الغراب

1. L'once. Le mot arabe ذيب qui correspond signifie pourtant *loup :* il est vrai que ⲁⲓⲗⲟⲩϧ, *li louv,* est rendu plus bas par غول, *goule,* ضبّع, *hyène.*

2. Le roncin, le runcin, rendu par مهر, *le poulain,* مهرة, *la pouliche.*

3. Le lion.

4. Le loup, cf. plus haut, note 1.

5. Le mulet.

6. La mulasse.

7. Le chameau.

8. La mer.

9. La barque, la chaloupe, la caillasse, comme il résulte de la comparaison avec l'arabe السفن الكياس. ⲗ de ⲡⲉⲗϫⲁ est pour ⲣ, par cette confusion de ⲣ et de ⲗ que j'ai déjà signalée dans le copte (cf. p. 182).

10. La barque, le vaisseau.

La ridereh (*sic*)	ⲗⲁⲣⲓⲧⲉⲣⲉϩ (*sic*)[1]	الساحل · المنيا
La p'liouh	ⲗⲁϕⲗⲓⲟⲩϩ[2]	الشتا
Le verent' (*sic*)	ⲗⲉϩⲉⲣⲉⲛⲑ (*sic*)[3]	الهوى الاهوية
L'ist'ed	ⲗⲓⲥⲑⲉⲇ[4]	الصيف
Li vardourouh	ⲗⲓϩⲁⲣⲧⲟⲩⲣⲟⲩϩ[5]	الربيع الخضرة
Vos-t'i vinir ô bain	ϩⲱⲥⲑⲓϩⲓⲛⲓⲣⲱⲡⲁⲓⲛ[6]	قوم نروح الحمام
Vos-t'i vinir ô z'an-din	ϩⲱⲥⲑⲓϩⲓⲛⲓⲣⲱϫⲁⲛ-ⲁⲓⲛ[7]	قوم نتفرج فى البستان
Li t'ishront' de la t'eleh	ⲗⲓⲑⲓϣⲣⲟⲛⲑ ⲧⲉⲗⲁⲑⲉⲗⲉϩ[8]	تعلى نروح للقزاز الخامى

1. L'arabe الساحل, المينيا, signifie *le rivage*, *le port* : il faut donc corriger ⲗⲁⲣⲓⲧⲉⲣⲉϩ *la ridèreh* en ⲗⲁⲣⲓⲡⲉⲣⲉϩ *la ribèreh*, la *rivière*, la *marine*.

2. La pluie, écrit plus loin ⲗⲁϕⲗⲟⲉⲓϩ, *la p'loeih* (cf. p. 210).

3. Le vent, écrit plus loin correctement, ⲗⲓϩⲉⲛⲑ (cf. p. 211). L'arabe l'interprète par l'hiver. Je ne vois pas d'où provient la syllabe ⲉⲣ que le scribe a intercalée ici.

4. L'été.

5. La verdure, mais prise dans le sens de *légumes*, *fourrage*, et de *printemps*, comme l'indique l'arabe الربيع, الخضرة.

6. Veux-tu venir au bain ?

7. Veux-tu venir au jardin ? Plus haut, dans ⲕⲣⲁⲑⲉⲣⲟⲩⲥⲱⲙⲟⲩϩ (cf. p. 198, note 5), nous avions la confusion graphique de ⲛ avec ⲣ : ici nous avons la confusion inverse de ⲛ avec ⲣ, ϫⲁⲛⲁⲓⲛ au lieu de ϫⲁⲣⲁⲓⲛ que devait porter l'original. La correction ϫⲁⲣⲁⲓⲛ est justifiée par l'arabe, qui donne البستان, *le jardin*, pour le mot correspondant à ϫⲁⲛⲁⲓⲛ.

8. Le tisserand de la toile. Le texte arabe تعلى نروح للقزاز الخامى « Viens, que nous allions au tisserand », nous montre que les mots sont

Bale mere khouzei-	ⲡⲁⲗⲉⲙⲉⲣⲉϫⲟⲩϫⲓ-	يا امى خيطى هذا
meh·ma s'meise	ⲙⲉϩ.ⲙⲁϫⲙⲉⲓϫⲉ[1]	القميص
Z'ou ssi·malat'eh	ϭⲟⲩⲥⲥⲓ.ⲙⲁⲗⲁϯⲉϩ[2]	انا ضعيف مريض
Binseih t'e mih	ⲡⲓⲛⲥⲉⲓϩ ϯⲉⲙⲓϩ ⲁϩⲉⲛⲟ-	افكروا لا اموت
avent' kher z'e	ϫⲉⲣϭⲉⲛ[3]	سرعة
na baz'e ll'aut'ra	ⲁⲛⲁϭⲉⲗⲗⲁⲩⲧⲣⲁ-	اسعه اهج اهيم
mount'e	ⲙⲟⲩⲛⲧⲉ	على راسى· الى اخر الدنيا

extraits d'une phrase analogue aux précédentes ϩⲱⲥⲟⲓϩⲓⲛⲓⲣⲁⲗⲓⲟⲓ-ⲩⲣⲟⲛⲟ ⲧⲉⲗⲁⲟⲉⲗⲉϩ « Veux-tu venir chez le tisserand ». *Tisserand* était écrit plus haut ⲧⲉⲩⲣⲁⲛⲟ (p. 191) : l'addition *de la toile* répond à الخامى de l'arabe, qui vient de خام, *écru, toile écrue.*

1. Belle-mère, cousez-moi ma chemise.

2. Je suis malade, en arabe انا ضعيف, *je suis affaibli, sans force,* مريض, *malade.*

3. Le sens de cette longue phrase est assuré par deux phrases arabes افكروا لا اموت سرعةً, « Songez [à moi dans vos prières] pour que je ne meure promptement! » et اسعه اهجّ اهيم على راسى الى اخر الدنيا « [Songez à moi pour que je ne] coure (اسعه de سعى), je n'aille en pèlerin (هجّ), que je n'erre à l'aventure (هام) droit devant moi, — jusqu'au bout du monde, à l'autre monde ». Il est facile de retrouver dans les lettres coptes tous les éléments de l'arabe. **Ⲡⲉⲛⲉⲥⲓϩ ⲟⲉ ⲙⲓϩ**, *Pensez de* [*à*] *moi* **ⲁϩⲉⲛⲟϫⲉⲣϭⲉⲛⲁⲡⲁϭⲉ**, *afin que* (ϫⲉⲣ pour ϫⲉ) *je ne voise* (**ⲡⲁϭⲉ**, *vase*), **ⲗⲗⲁⲩⲣⲁⲙⲟⲩⲛⲟⲉ** *en l'autre monde.* Peut-être *en* est-il réellement exprimé, mais le *e* se sera confondu avec *e* de *voise*, et *n*, assimilée à *l* de *l'autre*, ne sera plus indiquée que par le premier ⲗ : il faudrait couper alors **ⲡⲁϭ ⲉⲗ ⲗⲁⲩⲣⲁ**..... vois[e e]l l'autre..... Le subjonctif *voise, vase*, paraît avoir gêné le scribe, car il l'a rendu par trois verbes différents اسعه, اهج, اهيم. Les deux phrases arabes nous

Suivent d'autres noms. ومن هنا اسما اخر

Le lioun	ⲗⲉⲗⲓⲟⲩⲛ[1]	الاسد
L'ours	ⲗⲟⲩⲣⲥ[2]	الدواب الدابة
Le bev	ⲗⲉⲛⲉϧ[3]	البقر عجلة بقرة
Li khaziouh	ⲗⲓϫⲁⲍⲓⲟⲩϩ[4]	غزلة الغزلان
Lou mout'oun	ⲗⲟⲩⲙⲟⲩⲑⲟⲩⲛ[5]	غنم ضان

Suivent des mots divers. من هنا كلام منثور

P'a p'ouert'e (*sic*)	ⲫⲁϥⲟⲩⲉⲣⲑⲉ[6]	بيت دار
La p'ouert'an	ⲗⲁϥⲟⲩⲉⲣⲑⲁⲛ	بيوت دور ابواب

donnent donc, la première le sens général de la phrase française, la seconde la traduction littérale du passage difficile *que je ne voise en l'autre monde.*

1. Le lion (cf. p. 200).
2. L'ours.
3. Le bœuf.
4. L'arabe nous donne pour ce mot la traduction غزلة, *gazelle*. D'après la transcription copte ⲗⲓϫⲁⲍⲓⲟⲩϩ, le mot devait être passé en français de Syrie sous la forme *gazeau*, *gaziau*, parallèle à *gazel*, comme *anneau* l'est à *annel*.
5. Le mouton.
6. **Ⲫⲁϥⲟⲩⲉⲣⲑⲉ** est une faute pour **ⲗⲁϥⲟⲩⲉⲣⲑⲉ**, que l'arabe traduit par *maison* بيت, دار. **ⲗⲁϥⲟⲩⲉⲣⲑⲁⲛ** qui suit est traduit également par *maison*, mais au pluriel, بيوت, دور, et de plus par *portes* ابواب. D'après ces traductions, **ⲗⲁϥⲟⲩⲉⲣⲑⲉ**, plur. **ⲗⲁϥⲟⲩⲉⲣⲑⲁⲛ**, serait, en partie au moins, un doublet de **ⲗⲁⲙⲁⲥⲟⲩⲛ**, *la maison*, البيت الدار. La valeur ابواب, *portes*, donnée en troisième ligne pour **ⲗⲁϥⲟⲩⲉⲣⲑⲁⲛ**, montre que ce mot équivaut à *puerte, porte*.

La maz'oun	ⲗⲁⲙⲁⲥⲟⲩⲛ	الدار البيت
Mount' la mount'	ⲙⲟⲩⲛⲟ ⲗⲁⲙⲟⲩⲛⲧ[1]	اطلع قوم البيت
Liz aniôh	ⲗⲓⲍⲁⲛⲓⲱϩ[2]	حلقة الحلق
La p'eine	ⲗⲁⲫⲉⲓⲛⲉ[3]	فروة نطع
La kharbit'e	ⲗⲁⲭⲁⲣⲃⲓⲧⲉ	كساء وردة بساط
Li vousht	ⲗⲓⲃⲟⲩϣⲧ[4]	خشب شقف
Li p'ot'	ⲗⲓⲫⲱⲧ[5]	كيسط . كوز شربة
St'an bash	ⲥⲟⲁⲛⲛⲁϣ[6]	اسكت

1. Il semble qu'il y ait dans le copte *monte là*, *monte*, avec l'impératif du verbe *monter*, écrit plus haut ⲙⲟⲛⲛⲟⲩⲧⲉ (p. 197, note 4), deux fois répété; mais le texte arabe dit اطلع قوم البيت, *monte à la maison*, et je crois que le second ⲙⲟⲛⲟ est une inadvertance du scribe pour ⲙⲁⲥⲟⲩⲛ. Il faut rétablir ⲙⲟⲛⲟ ⲗⲁⲙⲁⲥⲟⲩⲛ, *monte la maison*, où le verbe français régit directement son régime ⲗⲁⲙⲁⲥⲟⲩⲛ, comme le verbe arabe fait le sien البيت.

2. Les anneaux, qu'il s'agisse de bagues ou des anneaux d'une chaîne.

3. Les deux mots arabes qui répondent à ⲗⲁⲫⲉⲓⲛⲉ signifient l'un فروة, *une pelleterie, une étoffe en poil de chameau*, l'autre نطع, *un tapis de cuir*. Le français *la peine, la pîne*, doit donc avoir un sens analogue à celui du mot suivant ⲗⲁⲭⲁⲣⲃⲓⲧⲉ *le tapis* بساط, *le vêtement* كساء, *la peau de lion ou d'une bête fauve*, وردة.

4. Le fust, le bois; le second mot arabe شقف signifie *un esquif, un navire*.

5. Le pot, dans tous ses sens, y compris celui de pot-au-feu, potage, comme l'indique le troisième mot arabe شربه.

6. Le mot ⲥⲟⲁⲛⲛⲁϣ est rendu en arabe par اسكت, *tais-toi*. Je suis tenté d'y reconnaître une expression composé : ⲁⲛⲛⲁϣ, répondrait alors à *en paix*, et ⲥⲟ pourrait être le reste d'un verbe régissant *en paix*. *Reste en paix* est peut-être l'origine de ⲥⲟⲁⲛⲛⲁϣ, soit que le copte ait

La z'erla	ⲗⲁϭⲉⲣⲗⲁ	القسط الجرة
La z'arra	ⲗⲁϭⲁⲣⲣⲁ[1]	المطر الجرة
La nat'e	ⲗⲁⲛⲁⲑⲉ[2]	حصيرة
S'e-nous	ϫⲉⲛⲟⲩⲥ[3]	غنا اغنا
S'ant'e-nous	ϫⲁⲛⲑⲉⲛⲟⲩⲥ[4]	غنى لنا
Liz'e	ⲗⲓϭⲉ[5]	اقرا
Dourmir	ⲧⲟⲩⲣⲙⲓⲣ[6]	الرقد النوم
Lebe-shoush	ⲗⲉⲡⲉϣⲟⲩϣ (*sic*)[7]	استنبه انتبه استيقظ
Lez'e biah	ⲗⲉϭⲉⲛⲓⲁϩ[8]	اقرا مليح
Alouz ou moust'er	ⲁⲗⲟⲩⲍⲟⲩⲙⲟⲩⲥⲑⲉⲣ[9]	قوم الكنيسة

passé la syllabe ⲣⲉ, ⲥⲁⲛⲛⲁϣ, soit que cette première syllabe ⲣⲉ grasséyée et fortement affaiblie dans la bouche de son interlocuteur *restenpaix,* n'ait pas été saisie par lui. Ou est-ce de l'italien mêlé au français : *tiens-toi*, *sois en paix.*

1. La jerle; le mot arabe قسط désigne une mesure de grain. La jarre; le mot مطر signifie *la pluie* (cf. p. 210).

2. La natte.

3. Chez nous, prononcé ici *çe nous.* Nous avons eu plus haut, p. 196, ϯϣⲛⲟⲩⲥ, *tchi-nous*. L'arabe اغنا غنا, devrait se trouver à côté du mot suivant ϫⲁⲛⲑⲉⲛⲟⲩⲥ. Je crois qu'il y a là une simple erreur cléricale, et que le scribe a mis غنا, pour عندنا, qui répond à ϫⲉⲛⲟⲩⲥ.

4. Chante-nous avec la prononciation ç de la chuintante : *çante-nous* comme *çé-nous.*

5. Lisez.

6. Dormir.

7. Levez sus; cf. p. 196, note 8.

8. Lisez bien.

9. Allons au moustier.

Ei ni liz' ba bin	ⲉⲙⲓⲗⲓϩⲛⲁⲃⲓⲛ[1]	ما هو يقرا مليح
Alez a la dile (*sic*)	ⲁⲗⲉⲍⲁⲗⲁⲧⲓⲗⲉ (*sic*)[2]	قوم روح البلد
Ale-vouz en-en	ⲁⲗⲉϧⲟⲩⲍⲉⲛⲉⲛ[3]	قم سافر
Lebe-shoush bat'e-leh	ⲗⲉϧⲉϣⲟⲩϣⲛⲁⲑⲉⲗⲉϩ[4]	اشيله اقتله
Ale-vouz en-en	ⲁⲗⲉϧⲟⲩⲍⲉⲛⲉⲛ	قوم روح عنا
S'e-nous	ϫⲉⲛⲟⲩⲉ	قم الخيل روح
Ale-vou	ⲁⲗⲉϧⲟⲩ[5]	انهض قم
Ale-vou khi ne z'e ne bou t'iôh	ⲁⲗⲉϧⲟⲩϫⲓⲛⲉⲍⲉⲛⲉⲃⲟⲩⲑⲓⲱϩ[6]	قم من هنا لا اقتلك

1. Il ne lit pas bien.

2. Corrigez ⲁⲗⲉⲍⲁⲗⲁⲛⲓⲗⲉ, avec ⲛ au lieu de ⲧ, et lisez : *Allez à la ville*, comme l'exige le texte arabe روح البلد.

3. Allez-vous-en, avec *en* deux fois répété.

4. Levez sus, battez-le. Le texte arabe traduit ici *battez-le* par اقتله, *tue-le*. Pour *levez sus*, ⲗⲉϧⲉϣⲟⲩϣ cf. p. 196, note 8, et p. 205, note 7.

5. Allez-vous. Le *z* final ne sonnant que devant une voyelle, le copte a écrit ici ⲁⲗⲉϧⲟⲩ sans ⲍ. Le scribe n'a pas compris ce qu'il copiait. L'original portait probablement ⲁⲗⲉϧⲟⲩⲍⲉⲛⲉⲛⲑⲉϫⲉⲛⲟⲩⲉ قوم روح عنا *allez-vous-en de chez nous*, puis ⲁⲗⲉϧⲟⲩ expliqué قم الخيل روح *montez à cheval, allez-vous-en*, et انهض قم *levez-vous, marchez contre*. Il a mal réparti son texte : il a mis ⲁⲗⲉϧⲟⲩⲍⲉⲛⲉⲛ à côté de قوم روح عنا, ϫⲉⲛⲟⲩⲉ (pour ⲑⲉϫⲉⲛⲟⲩⲉ) à côté de قم الخيل روح, et ⲁⲗⲉϧⲟⲩ à côté de انهض قم.

6. Allez-vous [en] que je ne vous tue, ce qui est la traduction exacte de la phrase arabe. Le scribe a répété deux fois la négation ⲛⲉ autour du pronom, ⲛⲉ ⲑⲉ ⲛⲉ.

P'allis	ϕⲁⲗⲗⲓⲥ[1]	اتكلم اثكلم
P'arramah	ϕⲁⲣⲣⲁⲙⲁϩ	خدثنى حدثنى (*sic*)
Li mizrim	ⲗⲓⲙⲓⲍⲣⲓⲙ[2]	الميزير المحزم
Li saut'er	ⲗⲓⲥⲁⲩϭⲉⲣ[3]	الكتاب
La s'art're	ⲗⲁϫⲁⲣϕⲣⲉ[4]	الورقة
Li bankh	ⲗⲓⲃⲁⲛϫ[5]	الكرسى
La viôleh	ⲗⲁϧⲓⲱⲗⲉϩ[6]	البرنية
La marbre	ⲗⲁⲙⲁⲣⲃⲣⲉ[7]	الرخام
Li t'est'	ⲗⲓϭⲉⲥⲥⲉ[8]	الشقفة
Li nat'e	ⲗⲓⲛⲁϭⲉ[9]	السقف

1. Ⲫⲁⲗⲗⲓⲥ est rendu par اتكلم *parle*, et ϕⲁⲣⲣⲁⲙⲁϩ par حدثنى *conte-moi, dis-moi :* il faut donc traduire ϕⲁⲗⲗⲓⲥ, *parlez*, et ϕⲁⲣⲣⲁⲙⲁϩ *parle à moi, parle-moi*. Dans le premier cas, le scribe a assimilé *r* à *l*, ϕⲁⲗⲗⲓⲥ, *pallez*, dans le second au contraire *l* à *r*, ϕⲁⲣⲣⲁⲙⲁϩ, *parre à moi* (cf. p. 202, note 3, *en l'autre* devenant ⲗⲗⲁϭⲣⲁ).

2. Les deux mots arabes qui accompagnent ⲗⲓⲙⲓⲍⲣⲓⲙ viennent de ازر *couvrir d'un voile*, et حزم *ceindre :* المحزم, *la ceinture, la partie du corps du cheval sur laquelle on pose la sangle*. Je ne vois aucun mot français qui réponde à ce double sens : *mizrim* n'est peut-être que la transcription d'une forme de l'arabe ميزير.

3. Le psautier, rendu en arabe الكتاب *le livre*.

4. La charte, le papier.

5. Le banc.

6. La fiole.

7. Le marbre.

8. Le tesson de pot.

9. D'après l'arabe السقف, *le toit, la toiture;* cf. سقيفه, *estrade, banquette, planche, ais*.

La balans	ⲁⲗⲁⲗⲁⲛϩ[1]	الميزان
Li vourses	ⲁⲓϩⲟⲩⲣⲥⲥⲥ[2]	المقص
La kaeineh	ⲁⲕⲁⲉⲓⲛⲉϩ[3]	حق السكيكين (*sic*)
Le khalemar	ⲁⲉϫⲁⲗⲉⲙⲁⲣ[4]	الدواة
Le p'eneh	ⲁⲉϕⲉⲛⲉϩ[5]	القلم
La t'abneh	ⲁⲁⲑⲁⲃⲛⲉϩ[6]	اللوح
La balrade	ⲁⲗⲁⲗⲣⲁⲇⲉ[7]	الزير الكوز
Eessivle	ⲉⲉⲥⲥⲓϩⲗⲉ[8]	الماجور
La khourde	ⲁⲗϫⲟⲩⲣⲧⲉ[9]	الحبل
La p'inieh	ⲁⲗⲫⲓⲛⲓⲉϩ[10]	مشط القزّاز

1. La balance.
2. Les forces, les ciseaux.
3. La gaîne, d'après l'arabe plus spécialement, *le fourreau, la gaîne des couteaux.*
4. L'encrier, le calemard, le galimard.
5. Les pennes, les plumes à écrire.
6. La table.
7. L'arabe donne deux mots dont l'un الزير sert à désigner en Égypte un grand vase de terre poreuse à rafraîchir l'eau, et l'autre الكوز marque une autre espèce de vase en terre cuite. Je ne vois pas à quel mot français répond la forme *balrade*, que donne le copte.
8. Le ماجور est un pot à fleurs ou un vase en terre vernissée qu'on met sous le *zîr* الزير, pour recevoir l'eau fraîche qui en découle. Le copte ⲉⲉⲥⲥⲓϩⲗⲉ renferme au moins une faute ⲉⲉ pour ⲗⲉ; il faut lire ⲗⲉⲥⲥⲓϩⲗⲉ, *le ssivle*, mais je ne connais pas l'original français du mot copte. ⲥ est redoublé par emphase comme dans ⲗⲓⲥⲥⲁⲓⲛ (p. 194), ⲗⲉⲥⲥⲟⲩⲗⲉⲓⲗ (p. 210).
9. La corde.
10. ⲁⲗⲫⲓⲛⲓⲉϩ est rendu par مشط القزّاز, le peigne du tisserand, et

La p'i t'a la t'aste	ⲗⲁϥⲓⲑⲁⲗⲁⲑⲁⲥⲧⲉ	مشط الراس
La sist'arne	ⲗⲁⲥⲓⲥⲑⲁⲣⲛⲉ[1]	الجب والبير
Khalemeleh	ϫⲁⲗⲉⲙⲉⲗⲉϩ[2]	القصب الحلو كله
Le mir	ⲗⲉⲙⲓⲣ[3]	الحيط الحيوط
L'arkh	ⲗⲁⲣϫ[4]	القوس
Li p'ilet'esh	ⲗⲓϥⲓⲗⲉⲑⲉϣ[5]	النشاب
L'aubalasdre	ⲗⲁⲩⲡⲁⲗⲁⲥⲧⲣⲉ[6]	قوس الرجل
Le mankaniôh	ⲗⲉⲙⲁⲛⲕⲁⲛⲓⲱϩ[7]	المنجنيق الكبير
La kharaboug'a	ⲗⲁϫⲁⲣⲁⲡⲟⲩϩⲁ	المنجنيق الضغير

l'article suivant ⲗⲁϥⲓⲑⲁⲗⲁⲑⲁⲥⲧⲉ par مشط الراس, *le peigne de la tête*. Cette dernière forme est évidemment fautive, et l'on s'attendrait à trouver ⲗⲁϥⲓ[ⲡⲓⲉϩ]ⲑⲁⲗⲁⲑⲁⲥⲧⲉ, mais il n'est pas certain que la faute soit le fait du copiste. Le rédacteur primitif du vocabulaire avait pu mal saisir le son, assez étrange à son oreille, du *gne* français et transcrire comme il croyait entendre *la pi ta la tasde*.

1. La citerne.

2. ϫⲁⲗⲉⲙⲉⲗⲉϩ est traduit en arabe par roseau, canne à sucre et toute espèce de canne sucrée القصب الحلو كله. C'est le vieux français « *Chalemele*, s. f., roseau, poinçon pour écrire, — chalumeau ». (Godefroy, *Dict.*, t. II, p. 39.)

3. Le mur, comme le prouve l'arabe الحيط.

4. L'arc.

5. Les flèches, avec *i* intercalé entre les deux consonnes initiales et une prononciation *flètches* pour la finale.

6. L'arbaleste.

7. Le mangonneau, traduit المنجنيق الكبير, *le grand mangonneau*, par opposition au mot suivant ϫⲁⲣⲁⲡⲟⲩϩⲁ, المنجنيق الضغير, *le petit mangonneau*. Ce dernier mot renferme un ع *aîn;* c'est encore un emprunt du patois de Syrie aux langues orientales.

La venestre	ⲗⲁϧⲉⲛⲉⲥⲧⲣⲉ [1]	الطاق
La shoubbekh	ⲗⲁϣⲟⲩⲃⲃⲉϫ [2]	الروشن
La ssiel	ⲗⲁⲥⲥⲓⲉⲗ [3]	السموات
La steleh	ⲗⲁⲥⲧⲉⲗⲉϩ [4]	الكواكب
La khinouh (*sic*)	ⲗⲁϫⲓⲛⲟⲩϩ [5]	القمر
Le ssouleil	ⲗⲉⲥⲥⲟⲩⲗⲉⲓⲗ [6]	السموات الشمس
Liz apost'le	ⲗⲓⲍⲁⲡⲟⲥⲧⲗⲉ [7]	الملايكة
La p'loeih	ⲗⲁⲫⲗⲟⲉⲓϩ [8]	المطر
Li t'roun	ⲗⲓⲑⲣⲟⲩⲛ [9]	الرعد

1. La fenêtre.
2. Le scribe a mis en face de ⲗⲁϣⲟⲩⲃⲃⲉϫ un mot d'origine persane, الروشن qui signifie *fenêtre*. Or *fenêtre* se dit en arabe commun شوبك *shaubâk*, *shoubak*, شوباك *shoubbâk*, شبّاك *shibbâk*. Notre mot *shoubbekh* ϣⲟⲩⲃⲃⲉϫ est évidemment la transcription d'une des formes de شوبك, et pourtant il est donné comme français : c'était un des nombreux termes arabes qui avaient dû se glisser dans le patois franc de Syrie. Aujourd'hui encore, les Français d'Égypte ont l'habitude de galliciser beaucoup de mots arabes ; ils disent couramment *une shounèh* pour un magasin, un entrepôt de marchandises, *un rêïs* pour un patron de barque, *un sarrâf* pour un changeur, *un boïagi* pour un décrotteur, *une mousharabièh*, *un farache*, *un zir*, etc. Les Francs de Syrie disaient *une shoubbèque* pour une fenêtre.
3. Le ciel.
4. L'étoile.
5. Au lieu de ⲗⲁϫⲓⲛⲟⲩϩ, lire ⲗⲁⲗⲓⲛⲟⲩϩ la lune, par substitution graphique du ϫ à ⲗ, cf. p. 198, note 3.
6. Le soleil.
7. Les apôtres.
8. La pluie, transcrit plus haut, p. 201, ⲗⲁⲫⲗⲓⲟⲩϩ.
9. Le tonnerre.

Li vent'	ⲁⲓϩⲉⲛⲑ[1]	الريح
Li lamp'	ⲁⲓⲗⲁⲙϕ[2]	البرق
Auriant'	ⲁⲩⲣⲓⲁⲛⲑ[3]	الشرق
P'ounent'	ϕⲟⲩⲛⲉⲛⲑ[4]	الغرب
L'Osht'	ⲗⲱϣⲑ[5]	قبلى
Alòshereh	ⲁⲗⲱϣⲉⲣⲉϩ	بحرى
Khourr	ϫⲟⲩⲣⲣ[6]	اجرى
P'a t'òst'	ϕⲁⲑⲱⲥⲑ[7]	امشى قوى
Li savran	ⲁⲓⲥⲁϩⲣⲁⲛ[8]	الزعفران
De z'inoue	ⲧⲉϭⲓⲛⲟⲩⲉ[9]	الشعب الجنوى

1. Le vent, transcrit plus haut, p. 201, ⲁⲉϩⲉⲣⲉⲛⲑ, par erreur.
2. L'éclair.
3. Orient.
4. Ponent.
5. Après avoir eu l'Orient et le Ponent, on s'attendrait à trouver le Sud et le Nord, et de fait l'arabe donne après الشرق et الغرب, قبلى *le sud*, et بحرى *le nord*. La partie française ne concorde pas avec l'arabe : elle enregistre en face du Sud قبلى, ⲗⲱϣⲑ, *l'Ouest*, ce qui est évidemment une faute, et, en face du Nord بحرى, ⲁⲗⲱϣⲉⲣⲉϩ qui ne donne aucun sens. Je crois que ce mot est une mauvaise transcription de la locution *à l'Ourse*, qui indique l'étoile polaire et par conséquent le Nord : le scribe au lieu d'écrire ⲁⲗⲱⲣϣⲉϩ comme il aurait dû, a renversé l'ordre de ϣ et ⲣ, ⲁⲗⲱϣⲣⲉϩ et intercalé, comme font souvent les Arabes dans les mots étrangers, une voyelle entre les deux consonnes consécutives ⲁⲗⲱϣⲉⲣⲉϩ.
6. Cours.
7. Va tôt, comme le montre la locution arabe امشى قوى : le *o* français est rendu ici ϕ par exception.
8. Le safran.
9. Le Gênois.

Akhreh	ⲁϫⲣⲉϩ[1]	مدينة عكا
Saraz'z'in	ⲥⲁⲣⲁⲥⲥⲓⲛ[2]	عربى الجنس مسلم

كمل ما وجد من الكلام الفرنجى سلام الرب امينً

C'est un véritable *Manuel de la Conversation* que nous avons sous les yeux. J'aurais voulu pouvoir le traduire en entier, mais certains mots ont échappé à toute explication, et d'autres n'ont pu être interprétés qu'au moyen d'hypothèses plus ou moins ingénieuses. Si le lecteur trouve mon commentaire par trop hardi, je le prierai de songer à la nature du document que je publie et d'oublier pour un moment la rigueur des règles philologiques. J'ai vécu journellement, en Égypte, avec des gens du peuple, musulmans ou Coptes, qui me servaient comme domestiques, cuisiniers, matelots, ouvriers, et qui tous baragouinaient un peu le français aussi mal que je baragouinais moi-même l'arabe. Dès le début, la façon qu'ils avaient de rendre notre langage m'a rappelé souvent les procédés du scribe copte dont les manuscrits de la Bibliothèque nationale nous ont conservé le glossaire. *Bonsoir* devenait dans leur bouche *bonnesovar; un lebin* servait à désigner selon le cas *un lapin, du pain,* ou *un bain,* dans ces deux derniers mots avec double article *un* et *le; une oie* était *unzoi* pour se distinguer d'*une noix* prononcée *unoi :* j'ai recueilli par manière de passe-temps un plein calepin de mots et de phrases à désespérer un linguiste dans quelques siècles d'ici, si jamais on s'occupe de le publier comme je fais ce vocabulaire. C'est cette longue expérience du patois moderne qui m'a déterminé à prendre quelques libertés avec le patois du XIIIe siècle.

Paris, le 30 Juillet 1888.

1. La ville d'Acre.
2. Sarasin, musulman.

LES TOMBEAUX DE SIOUT

ET DE DÈR-RIFÉH[1]

M. Griffith, après avoir prêté une aide précieuse aux explorateurs de l'*Egypt Exploration Fund,* a songé enfin à ses propres intérêts et il s'est décidé à publier le résultat de ses recherches particulières[2]. Les inscriptions de Siout et de Dêr-Riféh ne forment qu'une partie du pécule qu'il s'est amassé en Égypte. Elles sont publiées avec un soin minutieux et avec un désir de rendre justice aux travaux plus anciens qu'on ne rencontre pas toujours en égyptologie, ni même dans d'autres branches moins excentriques de la science. Les tombeaux de Siout ont été souvent copiés dans notre siècle, d'abord par les membres de l'Expédition française[3], puis par Arundale en 1837 pour le compte du savant Hay, puis par Brugsch, par Mariette[4], par E. de

1. Extrait de la *Revue critique* du 9 décembre 1889, t. XXVIII, p. 413-422. Tirage à part de 12 p.

2. *The Inscriptions of Siût and Dêr Rifeh*, collected by F.-L. Griffith of the British Museum, Late Student of the Egypt Exploration Fund, Londres, Trübner et C°, 1889, in-4°, 12 p. et 21 pl. autographiées.

3. *Description de l'Égypte*, *Antiquités*, t. IV, pl. 43-49.

4. Mariette, *Monuments divers*, pl. 64-69; Maspero, *Texte*, p. 21-28.

Rougé[1], par Dümichen. Une partie d'entre eux ont été détruits et n'existent plus que sur les dessins, hélas! trop fautifs, de Jomard, de Jollois et Devilliers et de leurs compagnons; par bonheur, la copie d'Arundale que M. Griffith a eu le mérite de découvrir dans les riches dépôts du British Museum nous permet de suppléer en partie à la perte des originaux. Quelques autres inscriptions, mieux interprétées par Mariette et par E. de Rougé, se sont laissé reconstituer presque entièrement par les procédés philologiques. M. Griffith a eu la patience de collationner tous ces documents sur les originaux, quand les originaux existaient encore, puis de copier, au milieu de difficultés sans nombre, tout ce que ses prédécesseurs n'avaient pas pu transcrire. Il a été récompensé de sa peine par d'importantes découvertes, comme on le verra dans l'introduction du livre dont je rends compte, et dans un long article qu'il a inséré, il y a quelques mois, au *Babylonian and Oriental Record*[2]. La principale est celle qu'il a faite dans la plus grande des tombes de deux cartouches d'Ousirtasen Ier, et qui permet de rendre à ces monuments la place chronologique qui leur appartient dans la série des hypogées de l'Égypte. Presque tous les savants ont voulu en faire descendre l'exécution jusqu'à la XIIIe dynastie : diverses considérations de langue et d'archéologie m'avaient porté à les placer dans la Xe ou la XIe. Il résulte du travail de M. Griffith[3], que les plus modernes sont de la XIIe dynastie, les plus anciennes de la Xe héracléopolitaine, c'est-à-dire d'une époque de l'histoire

1. E. et J. de Rougé, *Inscriptions recueillies en Égypte*, pl. CCLXXI-CCXCIX.

2. F.-L. Griffith, *The Inscriptions of Siût and Dêr Rîfeh* dans le *Babylonian and Oriental Record*, t. III, p. 121-129, 164-168, 174-184, 244-252.

3. Griffith, *The Inscriptions of Siût and Dêr Rifeh*, dans le *Babylonian and Oriental Ricord*, t. III, p. 165-166.

d'Égypte dont on croit généralement ne posséder aucun monument d'importance.

Cinq seulement des tombes qui subsistent encore renferment des inscriptions. Elles se partagent en deux groupes dont le premier seulement, comprenant les tombes III, IV, V, remonte aux dynasties héracléopolitaines. L'ordre dans lequel il convient d'en ranger les possesseurs antiques n'est pas entièrement certain de prime abord, M. Griffith les classe comme il suit : 1° Téfabi, tombe n° III ; 2° Khîti, fils de Téfabi, tombe n° IV ; 3° Khîti II, tombe n° V. « Il » semble, dit-il, qu'il y ait comme un développement poli- » tique marqué dans les inscriptions de leurs tombes. Téfabi » est à demi indépendant. L'Égypte est en pleine confu- » sion : Téfabi est engagé dans une guerre civile avec le » Sud et s'emploie à rendre la tranquillité au pays au moyen » de soldats ou de gendarmes. Khîti, fils de Téfabi (IV), a » vu la fin de cette guerre civile et dépend plus complète- » ment du roi qui lui remet la tâche pacifique de recons- » truire le temple de Siout. Khîti (V) est élevé à la cour » et voue son existence à l'amélioration du pays par l'agri- » culture : il est comme un héraut qui annonce les grands » travaux publics de la XIIe dynastie. C'est peut-être le » goût des souverains d'Héracléopolis pour l'agriculture » qui les amena à mettre en rapport le bassin avoisinant du » Fayoum. » La succession de Téfabi (tombe n° III) et de Khîti (tombe n° IV) me parait être certaine, comme à M. Griffith. Le texte nous dit formellement que le personnage enterré dans l'hypogée n° IV est *Téfabi si Khîti*, Khîti, fils de Téfabi. On pourrait objecter que la seule femme mentionnée dans le tombeau porte justement le nom de Téfabi, ainsi que le prince du tombeau n° III : comme le lien de parenté, qui la rattache à Khîti, n'est indiqué nulle part, cette femme peut être la mère et non la femme de Khîti, et alors l'expression *Téfabi si Khîti*

signifierait Khîti, fils de *la dame* Téfabi, ce qui romprait le lien de succession entre Khîti et le prince Téfabi. Je me hâte de dire que cette objection ne tient pas devant l'examen des faits. La filiation par les femmes est marquée d'ordinaire sur les monuments du Moyen Empire par les termes *mosou* ou *iri* accompagnés du nom de la mère et toujours placés derrière le nom du fils : *Hapizoufi, né de la dame Adi la grande* s'exprime par *Hapizoufi mosou ni Adi âit* ou *Hapizoufi iri ni Adi âit*, et non pas *Adi âit mosou* (ou *iri*) *Hapizoufi*, encore moins par *Adi âit si Hapizoufi*. Au contraire, on rend la filiation par les hommes au moyen du mot *si, fils*, avec renversement dans l'ordre des personnages : Khnoumhotpou fils de Nouhri, Thothotpou fils de Gaï, nous donnent en moyen égyptien *Nouhri si Khnoumhotpou*, *Gaï si Thothotpou*[1]. Téfabi si Khîti ne peut donc pas être Khîti, fils de la dame Téfabi; il est nécessairement Khîti, le fils du prince Téfabi, ce qui justifie le classement de M. Griffith sur ce point.

Mais la place que M. Griffith attribue au Khîti de la tombe n° V ne me paraît pas être également certaine. Le raisonnement historique dont M. Griffith s'appuie pour le mettre au troisième rang est très ingénieux, mais est-il concluant? Des considérations diverses, qu'il serait trop

1. Ce fait de grammaire généalogique, reconnu par Champollion et par ses élèves immédiats, méconnu plus tard, a été établi définitivement par M. Lieblein, *Ueber Nehera-sa-Numhotep und Ki-sa-Thothhotep*, dans la *Zeitschrift*, 1874, p. 11-12.

long de développer, me portent à croire que ce Khîti est le père de Téfabi et le grand-père de Khîti de la tombe n° III. L'aspect des lieux montre que les trois tombes ont dû appartenir nécessairement à une même famille : elles sont serrées de si près l'une contre l'autre qu'elles forment comme un tout inséparable. D'autre part, il m'a semblé, quand j'étais sur place, qu'on pouvait rétablir, rien que par des indices matériels, détails de construction, style de décoration, etc., l'ordre dans lequel elles ont été creusées. Le Khîti du n° V se serait installé à l'extrémité septentrionale de la terrasse sur laquelle elles s'ouvrent actuellement. Téfabi (n° III) à l'extrémité sud, Khîti, fils de Téfabi (n° IV) entre les deux : comme l'espace dont ce dernier disposait était assez restreint, il ne conserva entre son hypogée et les deux hypogées voisines qu'une épaisseur de rocher qui suffisait tout juste à assurer la solidité des plafonds et à les empêcher de s'écrouler. Les considérations purement matérielles nous fournissent donc pour l'achèvement des tombeaux et, par suite, pour la succession chronologique des personnages qui les possédaient l'ordre suivant : Khîti (n° V), Téfabi (n° III), Khîti, fils de Téfabi (n° IV). La récurrence du nom de Khîti au premier et au troisième degré de la série est de nature à nous montrer que Khîti (n° V) était le grand-père de Khîti (n° IV), le petit-fils portant généralement en Égypte le nom de son aïeul paternel ou maternel ; le second Khîti aurait alors pris soin de réunir le nom de son père au sien, et de former des deux une expression complexe, *Téfabi si Khîti,* pour distinguer son monument de celui de son grand-père, où le nom de Khîti n'était accompagné d'aucun complément. C'est ainsi que, dans la famille royale, le premier souverain d'un nom s'appelle simplement Amenemhaït, Ousortasen, Thoutmôs, Ramsès, Psamétik, tandis que ses successeurs se distinguent par une épithète ou par

l'adjonction constante du cartouche-prénom de leurs prédécesseurs homonymes.

Les documents relatifs à la période héracléopolitaine sont si rares, ou plutôt ont été si mal classés jusqu'à présent, qu'un examen même rapide des inscriptions gravées dans les tombeaux de nos trois personnages ne peut manquer de nous apprendre bien des faits nouveaux. Le tombeau de Khîti Ier (n° V) a beaucoup souffert : ce qui en reste nous montre un personnage puissant et bien en cour[1]. Khîti n'était pas, du reste, le premier de sa race qui eût régné sur le nome de Siout. Un passage d'une inscription de Khîti II (n° IV), interprété très ingénieusement par M. Griffith[2], semble dire que ce dernier connaissait cinq membres de sa famille avant lui qui avaient été princes de Siout : Khîti Ier aurait donc eu au moins trois prédécesseurs du même rang que lui[3]. Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, on doit admettre qu'il jouissait d'une autorité incontestée. M. Griffith a remarqué avec beaucoup de justesse qu'il semble s'occuper surtout de travaux d'irrigation. « Je m'inscris en faux, » dit-il, contre tout individu qui n'est pas de bonne foi et » qui ne rapporte pas ce que j'ai fait à la face de [cette terre » entière] ....[4], car j'ai fait à cette ville un présent que » n'usurperont point les gens du Nord, et sur lequel ne » s'abattront point les gens du Sud en ce que j'ai fait une

1. Griffith, *The Inscription of Siût and Dêr Rifeh*, pl. XV.

2. A la ligne 11 de sa stèle, il parle de redevances établies *par ses pères* sur la principauté de Siout.

3. Griffith, *Babylonian and Oriental Record*, t. III, p. 161.

4. *Abait-i ni-sa nib em-gorg em toumou-nif iri aouti irit-n-i-nib khaft ni to poun r-zorouf*, lit : « Je m'oppose à tout individu à l'état de faussaire, à l'état de qui n'a pas fait registre (?) de ce que j'ai fait à la face de cette terre entière. »

» fondation de ...[1] » Les lacunes du texte ne nous permettent pas, malheureusement, de suivre jusque dans le détail le développement de la pensée ; on voit pourtant que Khîti Ier se vantait d'avoir maîtrisé les eaux et de les avoir dirigées comme il lui plaisait. « [Où il n'y avait autrefois que sol » aride], j'ai substitué un canal de dix coudées ; je l'ai » creusé dans le terrain charâki[2], j'ai fabriqué une grande » porte[3] .... [Chacun a désiré devenir] citoyen de ma » ville, car j'ai fait mon sujet mangeur de froment, donnant » des eaux au milieu du jour au petit comme au [grand][4], » j'ai transformé le cours d'eau de la ville du Midi en une » montagne[5] qui n'a plus vu l'eau, et j'ai fermé sa frontière. » [En revanche, j'ai arrosé mon pays[6]], j'ai transformé ses

1. 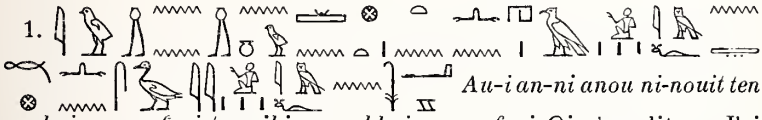 *Au-i an-ni anou ni-nouit ten an haiou am-f ni to mihi an sokhniou am-f ni-Qimâou*, lit : « J'ai apporté un apport à cette ville, point envahissants en lui (*f* se rapporte nécessairement au dernier mot masculin exprimé *anoui*) du pays du Nord, point de se posant en lui du pays du Midi. »

2. Les terrains *charâki* sont ceux qui restent, soit perpétuellement, soit accidentellement, au-dessus du niveau des crues annuelles et ne reçoivent l'eau qu'à bras d'homme ou à l'aide de machines.

3. Le mot *grand* n'est pas certain : on pourrait lire *f* et traduire *sa porte*. C'est, à ma connaissance, la première mention qu'on rencontre, dans une inscription, des barrages qu'on élevait alors comme aujourd'hui à la tête des canaux d'irrigation ; le nom en est maintenant encore *bab*, porte, *bab et-torâ'h* « porte du canal », dans le langage populaire du Saïd.

4. 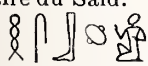 , *Hobsou* est l'homme qui paie la redevance annuelle, le contribuable. Khîti se vante d'avoir enrichi si bien les contribuables, qu'ils pouvaient manger du froment au lieu de se nourrir de dourah et de céréales grossières comme ils faisaient à l'ordinaire.

5. Le mot *montagne* est incertain.

6. J'indique ici le mouvement général du morceau, sans avoir la prétention de traduire les débris de mots qui se voient dans la lacune.

» terrrains hauts[1] en marais, et j'ai fait que le Nil submer-
» geât les iles; item, j'ai transformé les charâki en [terrains
» toujours atteints par] l'eau; tous les endroits qui avaient
» soif [j'ai fait monter sur eux] le Nil au gré de leur cœur,
» donnant l'eau à leurs habitants pour qu'elle demeurât à
» leur disposition[2]. J'ai été le riche en froment[3], et, la terre
» étant en ordre, nourrissant la ville avec des mesures de
» blé, j'ai donné que le vassal emportât pour lui du blé
» ainsi que sa femme, la veuve ainsi que son fils, et je leur
» ai remis toutes leurs redevances que j'avais trouvées
» établies par mes frères .....[4]. Je suis le riche en taureaux,
» en vaches, en bœufs ....., j'ai richement doté le temple
» [du dieu, reconstruisant ce qui était en ruine, agrandis-
» sant] ce que j'avais trouvé existant, doublant les liturgies.
» Je suis le favori [de mon maître à cause de ma vaillance];
» je suis le fort par mon arc, le vaillant par mon épée, le
» redoutable par mes gens, car j'ai levé de la grosse infan-

La ville du Midi est Thèbes et la principauté du Midi est la Thébaïde, avec laquelle les Héracléopolitains étaient en guerre. De là l'opposition entre la sécheresse que Khîti a produite sur le pays du Midi, en détruisant les digues pendant ses incursions et en en faisant écouler l'eau sur son domaine de Siout.

1. Restituez ⊿ [ ], *qaïou*, avec les déterminatifs et le signe du pluriel.

2. Lit. : « Tout endroit en altéré (j'y fis monter) le Nil au gré de son cœur, donnant l'eau à ses hommes pour qu'elle s'unisse à eux. » Le verbe *hotpou*, s'unir, marque partout, dans les locutions de ce genre, une réunion durable, définitive.

3. , *Mihiou*, lit : « blé du nord ». J'ai cru reconnaître que le blé du nord était plus spécialement le froment, le blé du sud, la dourah.

4. Comme j'ai déjà traduit cette partie de l'inscription dans le texte que j'ai joint aux *Monuments divers de Mariette* (p. 21-22), je me dispense de justifier la traduction que je donne ici, sauf sur les points où elle diffère de l'ancienne.

» terie [par centaines de l'élite de la terre du Nord], des » archers par milliers de l'élite des pays du Sud[1]. J'ai pos- » sédé de beaux vaisseaux [et par là j'ai ravi le roi quand il » descendait le fleuve], et je lui ai plu quand il le remontait. » J'ai épié ses moindres paroles[2], et j'ai été inébranlable dans » les années de détresse. Aussi j'ai eu une haute syringe et » un large escalier pour mon tombeau[3]. Moi j'ai été l'ami » du roi, du nombre de ses barons, de ses soutiens au pays » du Midi, il m'établit prince parce que j'étais équitable; il » me mit à la tête des courtisans revêtus des étoffes royales; » il me fit apprendre à nager avec les enfants royaux. Je » suis reconnaissant, exempt de rébellion contre mon maître » qui m'a élevé quand j'étais enfant; aussi Siout se réjouit » sous ma règle, Hnès m'adore, le pays du Midi et la terre » du Nord disent : « Les ordres du Chef ce sont les ordres » d'Horus! » Toute l'histoire du personnage se devine à travers la phraséologie de l'inscription. Il appartenait à la famille princière de Siout, car il parle des redevances établies par ses pères sur la principauté. Le roi d'Héracléopolis, dont le nom est malheureusement passé sous silence, le choisit dès l'enfance et le fait élever dans la familiarité des princes royaux avec lesquels il apprend

1. Le déterminatif du premier mot représente le soldat armé du grand bouclier et de la pique ou de la massue, tel qu'il est dessiné dans la tombe n° IV (cf. *Description de l'Égypte*, *Antiquités*, t. IV, pl. 46, 3-4); celui du second mot représente un archer. C'est l'opposition perpétuelle entre la grosse infanterie et l'infanterie légère, qui devait se compliquer ici du contraste entre les deux parties de l'Égypte, le nord et le sud.

2. Lit : « Moi, le vigilant de tête pour ce qu'il a dit, le rassemblant son cœur dans les années misérables. »

3. Ce passage semble indiquer que le tombeau a été édifié sur un plan développé, par ordre et faveur spéciale du roi, pour récompenser Téfabi de sa fidélité; nous avons beaucoup d'exemples de pareille récompense accordée par un Pharaon à un grand seigneur qui l'avait loyalement servi.

à nager. Il ne dit pas qu'il fût là comme otage, mais tout indique qu'il l'était réellement. Les rois avaient toujours sous la main quelques enfants des grandes familles princières qui recevaient leur éducation à la cour : ils répondaient de la fidélité de leurs parents, et, en même temps, l'intimité dans laquelle ils vivaient avec les princes royaux les préparait à être les serviteurs fidèles de la maison régnante quand ils seraient hommes et chefs de leurs fiefs héréditaires. Khiti Ier, investi de la principauté de Siout, demeura le serviteur dévoué de la dynastie héracléopolitaine aux jours de détresse. Les phrases dans lesquelles il décrit sa puissance militaire ne sont pas un simple développement de rhétorique. Par sa position, Siout était et est encore aujourd'hui la clef de la Haute Égypte. Selon qu'elle penchait vers le prince qui régnait à Thèbes ou vers celui qui régnait à Héracléopolis, elle assurait la prépondérance à l'une ou à l'autre de ces deux villes. Il faut croire qu'elle entretenait une jalousie particulière contre Thèbes, car deux ou trois passages de l'inscription de Khiti parlent avec une certaine animosité de *la ville du Midi*. Cette position intermédiaire entre les deux cités rivales obligeait Khiti à entretenir des forces relativement considérables sur terre et sur le fleuve. Il ne dit pas qu'il fit la guerre, mais l'inscription qui nous a été conservée n'était pas la seule qui se trouvât dans son tombeau. Un fragment que M. Griffith nous a fait connaître[1], appartenait à un long texte où le mot *roi* est plusieurs fois répété; peut-être y aurait-on trouvé quelque allusion à des guerres soutenues contre les princes rebelles de Thèbes. Dans son état actuel, on ne peut rien en tirer.

Les inscriptions de la tombe n° III assignent à Téfabi un rôle analogue à celui de Khiti Ier[2]. La principale, qui ne

1. Griffith, *The Inscriptions*, pl. XV, I, 25-40.

2. Griffith, *The Inscriptions*, pl. XI-XII. J'ai traduit et analysé cette inscription comme j'avais fait la précédente, dans le texte des *Monuments divers*, p. 22-23.

comptait pas moins de quarante lignes, renfermait un récit poétique des guerres contre Thèbes auxquelles Téfabi avait pris part au service du roi de Hnès. Elle fut recouverte de stuc dès l'antiquité et une autre inscription tracée en surcharge : le stuc est tombé par places et l'inscription primitive a reparu en grande partie. Les lacunes de ce mur palimpseste sont malheureusement considérables à l'endroit le plus intéressant, et c'est tout au plus si l'on arrive à donner une analyse à peu près suivie du récit qu'il portait. « Je vous dis [ce que j'ai fait en vérité. O vous qui viendrez » après moi pour savoir mes actions, faites-moi] le salut et » écoutez-les telles qu'elles sont, car moi, certes, j'ai été le » généreux qui a donné à tout le monde de ce qu'il avait » à lui, sans [jamais rien refuser de ses biens à] celui » qui l'aimait. J'ai été le sage en ses desseins, utile à » sa ville, celui qui a toujours été accessible aux plaignants, » [celui qui n'a jamais enlevé le bien des] enfants et qui ne » se tient pas sur la portion de la veuve pour détruire ses » ressources. Je suis le favori [de son père, l'aimé de sa mère, » le chéri] de ses vassaux, qui repousse l'insolent et est » agréable à tout le monde, l'exempt d'arrogance ? ..... [Je » suis le vigilant], qui détruit toute calamité produite par les » gens batailleurs, soit qu'ils fussent des soldats réguliers, » soit qu'ils fussent des notables influents [et je n'ai pas été » indulgent pour le violent] qui a réussi disant : « Vois, » d'autres ont fait de même ». J'ai égalé mes pères[1] ..... » Dans les membres de phrases qui suivent, il exalte l'ardeur qu'il a déployée à maintenir l'ordre dans sa principauté, et il ajoute : « Quand la nuit venait, quiconque couchait sur les » routes me bénissait parce qu'il était comme un homme » dans sa propre maison, car la terreur que répandaient

1. *Pahou-ni iatfou-i*, lit. : « J'ai atteint mes pères ».

» mes soldats le protégeait, les bestiaux restaient aux champs
» [comme à l'étable]; le voleur était comme l'abomination
» du dieu et il n'opprimait plus le vassal, si bien que
» celui-ci ne se plaignait plus jamais, mais payait la rede-
» vance exacte de son domaine par amour pour Siout. Aussi
» j'agrandis le zèle[1] du vassal qui usa de la prérogative
» excellente de se choisir sa maison sous mon autorité.
» Aussi quand je m'en allai au loin[2] et que mon fils fut en
» ma place, mon entourage lui marqua son dévouement,
» pensant qu'il devait régner en homme équitable, et sa
» ville se réjouit de lui se rappelant mon excellence, car
» tout noble qui fait le bien aux gens et qui passe en le
» faisant, lorsqu'il a reçu les honneurs (?) dans la nécropole,
» son fils est établi fermement en la place de son père, sa
» mémoire est bonne dans la cité et les enfants nés dans sa
» maison rendent un culte à sa statue ! — La première fois
» que mes fantassins combattirent avec les nomes du Sud
» qui étaient venus réunis tous ensemble depuis Éléphantine
» au Midi, jusqu'à Gaou (?) au Nord, [je battis ces nomes,
» je les ravageai] jusqu'à la frontière Sud, je parcourus en
» tous sens[3] la rive gauche du Nil. Quand je venais à une
» ville, j'abattais [les murs, je prenais son chef, je l'envoyais]

1. *Saouoskhouni isit sarfit ni nozisou;* la locution *isit safit*, ardeur, zèle, se trouve ici pour la première fois à ma connaissance.

2. *I-ni âaou*, s'en aller au loin, paraît être ici une façon détournée d'exprimer l'idée de mort.

3. *Shonou[-ni Amen]ti*, lit : « J'enveloppai, j'entourai la rive gauche du Nil. » La restitution est justifiée, tant par la forme des débris de signes que par la présence de *abti*, rive droite, au passage parallèle de la ligne 19.

» aussitôt à la prison du port[1], et lui il me donnait un
» domaine, sans que je lui rendisse sa ville. [Quand j'en avais
» fini avec la rive gauche et que] je [n'y rencontrais plus]
» personne qui eût le cœur à se battre[2], j'atteignais la rive
» droite, remontant en barque [vers] un autre chef comme
» un lévrier à la course rapide .....[3] [j'isolais les adversaires
» et quand j'avais séparé un chef] de l'autre, un corps de
» soldats du prochain, je m'avançais contre lui tout à la
» fois[4], et il n'y avait personne qui bondît [vers moi pour
» me résister, personne qui] courût à la bataille, comme les
» troupes choisies du nome de Siout, car j'étais comme un
» taureau qui se rue [au jour du combat, et mes ennemis
» tombaient devant mon] arc (?). [Je naviguais par] le vent
» du Nord comme par celui de l'Est, [par celui du Sud
» comme par celui de l'Ouest, et quiconque j'abordais, je
» triomphais de lui] bien complètement; il tombait à l'eau,
» ses bateaux étaient jetés contre terre, ses soldats étaient
» comme des taureaux [sur lesquels le lion se précipite;
» je cernais sa ville] d'un bout à l'autre, j'emportais ses

1. Peut-être faut-il entendre ici le port de Siout, el-Hamrah, qui est à plus d'un kilomètre de la ville, sur les bords du Nil : peut-être faut-il entendre ici le port de la ville que Téfabi prenait. La prison d'autrefois aurait été, comme celle d'aujourd'hui, dans la plupart des petites villes de la Haute Égypte, sur la berge du fleuve ou dans le quartier avoisinant la berge. Le pronom *f* suppose un mot comme *chef*, *prince*, *haqou*, dans la lacune de la ligne 18.

2. *Kimou hâti-f*, lit. : « Un qui trouve son cœur », un brave, un homme qui trouve le courage de se battre, comme *Kimou ro-f*, signifie : « Un qui trouve sa bouche », un bavard, un parleur.

3. Complétez *aou* [*ratou*] ou *aou* [*ioutou*], lit. : « large d'enjambées » ou « large de marche », quelqu'un qui marche à grands pas.

4. Restituez *m* [*sopou*] *ouâ*, en une seule fois.

» biens et je les jetais au feu. » Grâce à ces mesures énergiques, il réussit : « je détruisis la révolte par le conseil » et selon les plans d'Ouapouaïtou, le dieu de Siout ..... » quiconque faisait un acte de sagesse pour moi je le mettais » à la tête des soldats. » Dans la fin du récit, Téfabi renouvelle l'assurance « qu'il a renversé le bonheur de toute » place qui combattait contre le roi », que la terre d'Égypte a été sous le coup de « ses incursions et qu'il n'y a pas eu » canton au désert à l'abri de ses terreurs », qu'il a promené « le feu dans les nomes du Sud », ce qui, du reste, ne l'a pas empêché de « faire prospérer les temples et de donner » des liturgies aux dieux ». C'est la seule inscription de ce genre que nous ayons du Moyen Empire. Si nous en possédions d'autres, il est probable que nous pourrions compléter la plupart des formules qu'elle renferme et combler les lacunes. Telle qu'elle est, elle nous montre tout ce qui se passait dans les guerres que les rois de la Xe dynastie avaient à soutenir contre les princes de Thèbes. Ces derniers n'ont pas ici l'avantage et le prince de Siout s'attribue le grand rôle dans leur défaite; on sait qu'ils finirent par l'emporter, et, qu'après avoir régné dans le Sud de l'Égypte, ils étendirent leur autorité sur le pays entier et formèrent une dynastie nouvelle, la XIe de Manéthon. C'est donc un épisode de leur histoire que Téfabi nous fait connaître en même temps qu'un épisode de l'histoire de Siout et d'Héracléopolis. On ne saurait trop regretter qu'il n'ait nommé ni le souverain qu'il défendait, ni le prince thébain qu'il traita si rudement.

Sous Khiti, fils et successeur de Téfabi, les Héracléopolitains sont encore tout puissants, au moins jusqu'à Siout. Les premières lignes de la grande inscription qui nous a conservé son panégyrique sont entièrement détruites. Le peu qui subsistait au commencement du siècle ne nous était plus connu que par une copie très imparfaite de Jollois,

Rozière et Devilliers[1]. M. Griffith a eu fort à faire de reconstituer le texte, et il n'y serait point arrivé sans l'heureuse découverte de la copie d'Arundale[2]. L'inscription avait la forme d'un discours adressé à Khiti II. Elle renfermait un nom de roi (1, 3 et 9), Kamiriri, le seul des Pharaons héracléopolitains qui nous soit connu autrement que par les listes royales. A la ligne 5, l'auteur, après avoir introduit le nom de Hnès, disait à Khiti : « Tu abats les rebelles, la » gloire [du souverain tu la consolides, tu l'établis] maître » des deux rives du Nil, lui, le Dieu qu'on aime, le pro- » tecteur de la terre entière, [car tu es le prince héréditaire, » la chair] de cinq princes, fils de prince, fils d'une fille de » prince, un rejeton d'une lignée antique[3], un noble sans » pareil dont la joie suprême est de posséder l'affection du » roi Kamiriri[4] ; [aussi tu t'es concilié son cœur par] tes » exploits, tu as répandu la terreur sur la terre d'Égypte, » et tu as châtié le pays du Sud, pour le compte du roi ; à toi » seul tu as fait que, lorsqu'il remonta le fleuve, il a » rendu la sérénité au ciel[5] et que la terre entière a été avec » lui ; les commandants du Sud, les archontes de Hnès » [leurs] jambes [vacillent quand l'uræus royale], régente

1. *Inscriptions de l'Égypte, Antiquités*, t. IV, pl. 49, 2.
2. Griffith, *The Inscriptions*, pl. 13-40 et 26.
3. Le texte renferme un mot *qarahit*, qui est nouveau pour moi et qui reparaît à la ligne 1 de la même inscription, *qerahit ou nti ro kou ri*. C'est le copte ⲕⲁⲗⲁϩⲏ, *T.*, *uterus* : la traduction littérale serait « ventrée de l'antiquité (*asout*) », et celle du passage de la ligne 1 « ventrée du temps de Râ », ce qui est une forme mythologique d'exprimer la même pensée.
4. *Zobaît nte sapou* (corrigez ainsi au lieu de ⊙ Râ) *tapou*. La *première fois* est le moment de la création, la première fois où le soleil se met en marche.
5. *Kofaou-nif pit*, lit. : « Il a dévoilé le ciel. »

» du pays, vient pour repousser le désordre ; la terre trem-
» ble, le pays s'enfuit en barque, tous les hommes courent
» éperdus ; les villes qui résistent, la crainte descend dans
» leurs membres, les familiers du Pharaon ont peur, les
» intimes du roi sont sous l'effroi de Hnès, la terre brûle
» des feux de cette uræus ; c'est détresse pour celui contre
» lequel elle se manifeste..... Comme lui (Khiti) il est
» l'amour du suzerain[1], jamais on ne vit convoi de vaisseaux,
» dont la tête allait à Shashatpou tandis que la fin s'éten-
» dait jusqu'à Hou au Sud, marcher avec des vents du Nord
» plus favorables, descendre sur l'eau[2] ; abordé à Hnès,
» la ville vint en joie de son seigneur..... les femmes
» pêle-mêle avec les hommes, les vieillards avec les
» enfants. » La fin du texte traite du temple et du tombeau qui a été construit à Khiti par ordre du roi Kamiriri, que Phtah a bâti de ses doigts, et dont Thot a établi les fondations. A travers toutes les mutilations, on distingue des faits analogues à ceux que nous révélaient les inscriptions des tombes précédentes, l'hostilité des princes thébains, la fidélité du prince de Siout au roi d'Héracléopolis, l'affection intéressée que celui-ci porte à Khîti. La suite du texte ne nous apprend rien de plus à ce sujet ; elle ne contient que la répétition des formules déjà connues, sans intérêt pour l'histoire générale du temps, ni même pour l'histoire particulière de la principauté de Siout.

Voilà les faits que l'étude rapide de ces trois tombeaux nous révèle jusqu'à présent. Ils sont de la plus haute

1. , lisez : *Ati*.

2. Autant qu'on peut comprendre la suite des idées à travers les lacunes, il semble que Khîti II, à l'occasion d'une révolte où les gens de Hnès eux-mêmes étaient compromis, avait rassemblé une flotte si considérable qu'elle couvrait plusieurs lieues sur le Nil, et ramené le Pharaon triomphant dans sa capitale. Il y a là une hyperbole évidente, à moins qu'on ne veuille comprendre que l'avant-garde et l'arrière-garde de la flotte, séparées du gros, étaient aux deux points indiqués.

importance, car ils nous apprennent quel était l'état de l'Égypte sous l'une de ces mystérieuses dynasties héracléopolitaines qui semblaient jusqu'à présent se soustraire à toutes nos recherches. Il ne reste plus qu'à fixer au moins approximativement la place qu'ils occupent dans la série chronologique. Ainsi que j'ai eu l'occasion de l'indiquer ailleurs, l'avènement des dynasties héracléopolitaines coïncide à peu près avec les débuts à Thèbes de la famille princière qui devint plus tard la XIe dynastie. Je me figure volontiers l'histoire d'Égypte entre la VIe et la XIIe dynastie comme une époque analogue à celle qui sépare la XXe de la XXVIe. Les éléments assez disparates dont se composait l'Égypte s'y séparèrent peu à peu et l'on eut pendant plusieurs siècles une véritable anarchie; plusieurs familles portèrent à la fois les titres royaux, soit qu'elles les eussent usurpés, soit que leur parenté les autorisât à les prendre, et celle qui représentait officiellement la succession directe des Pharaons ne fut peut-être pas toujours la plus forte. Les monuments de la VIe dynastie nous montrent déjà la Haute Égypte aux mains d'une féodalité fortement organisée. Nous connaissons déjà pour le temps des Pépi des princes héréditaires d'Hermopolis, de Miniéh, d'Antæopolis, d'Akhmîm, d'Abydos, de Kasr-es-sayad, d'El-Kab et d'Assouân; il y en avait bien certainement à Siout, à Shashotpou, à Thèbes, et dans d'autres endroits, dont nous n'avons encore aucun monument. Pépi II est pour nous le dernier souverain qui ait fait acte d'autorité directe à la première cataracte, et c'est pour cela peut-être que Manéthon, ou les historiens indigènes qu'il compila, arrêta peu après lui la VIe dynastie. Les rois Memphites qui vinrent plus tard ne surent pas plus se faire respecter de leurs vassaux que les rois de la XXIe et de la XXIIe dynastie ne surent se faire respecter des leurs, et on eut probablement, comme à l'époque éthiopienne, une vingtaine de principautés échelonnées le long des rives du Nil. De temps en temps, un prince plus énergique saisissait

le pouvoir, et, comme Tafnakhti ou Bocchoris, cherchait à imposer sa domination aux autres. S'il échouait, rien n'était changé à l'ordre ou plutôt au désordre de choses existant ; s'il réussissait, il fondait une dynastie nouvelle dont la suzeraineté s'étendait pour quelques années sur l'Égypte. C'est ainsi que la tradition manéthonienne nous a conservé le souvenir de l'Achthoès qui établit la IXe dynastie héracléopolitaine. Roi, il domina le pays entier, mais ses successeurs ne surent pas probablement soutenir son œuvre, et le Midi, c'est-à-dire les nomes placés sous l'influence thébaine, lui échappa à peu près. Il y a, dans l'histoire de la famille des Antouf, trois moments qui sont marqués sur les monuments d'une façon assez nette : 1° ils sont princes sans prétentions, comme les autres princes de nomes, et reconnaissent plus ou moins effectivement l'autorité du Pharaon officiel. Cinq d'entre eux au moins, trois Antouf et deux Montouhotpou sont dans cette situation ; 2° ils se rendent indépendants et prennent tout le protocole pharaonique, le double cartouche, l'urœus, la double couronne. Toutefois leur autorité ne s'étend pas au delà des limites de leur ancien domaine princier, et c'est tout au plus si elle va jusqu'à Akhmîm et Abydos ; le reste de l'Égypte ne reconnaît pas leur suprématie. Ce sont les huit ou dix Antouf et Montouhotpou dont les monuments reparaissent de plus en plus nombreux au Gebel Silsiléh et au Ouady Hamamât ; 3° ils demeurent seuls Pharaons et pendant quarante-trois ans sont les maîtres officiels de l'Égypte. Dans les listes de Manéthon, cette histoire correspond autant que je puis voir à trois changements de dynastie. Quand les Antouf ne sont que princes, Manéthon nous donne la IXe dynastie héracléopolitaine ; quand ils deviennent rois du Midi, il note ce changement par l'introduction dans ses listes d'une nouvelle dynastie héracléopolitaine, la Xe, qui n'est au fond que la IXe régnant sur une partie seulement de l'Égypte ; quand ils sont seuls rois, il fait d'eux une dynastie nouvelle, la XIe thébaine. Les tombes de Siout

ne sont pas de cette dernière époque, puisque les princes qui y furent déposés étaient encore élevés à la cour des Pharaons héracléopolitains et les servaient fidèlement. A bien peser les renseignements qu'elles nous fournissent, on voit qu'elles ont dû être creusées en un temps où les rois d'Héracléopolis maintenaient, bien qu'avec peine, leur domination sur Thèbes. Le pays du Midi y est l'ennemi qu'on ne cesse de combattre, ce qui se comprend aisément, donné le site de Siout : il n'est pas encore de taille à triompher entièrement, et pourtant il est assez fort pour que Khîti Ier, Téfabi et Khîti II aient à faire à lui l'un après l'autre, bien que les deux derniers se vantent de lui avoir porté des coups terribles. Il me paraît résulter de ces considérations qu'ils vivaient au milieu ou peu s'en faut de la période héracléopolitaine. Khîti Ier aura été contemporain des derniers souverains de la IXe dynastie ou des premiers de la Xe, et Kamiririî doit être probablement classé dans le premier tiers de la Xe, sur le même rang à peu près que le troisième ou le quatrième des Antouf ou des Montouhotpou qui eurent la dignité royale.

Les tombes I et II nous révèlent un état de choses bien différent. La principale des inscriptions qu'elles contiennent a été plusieurs fois traduite; je n'ajouterai rien à ce qu'on en a déjà dit, Hapizoufi Ier et Hapizoufi II ne paraissent plus avoir le rôle militaire prépondérant qu'avaient leurs prédécesseurs; ils sont administrateurs avant tout. C'est qu'Amenemhaït Ier avait passé par là, « détruisant le mal et rétablissant ce qui était dans les temps anciens », en d'autres termes, reconstituant l'unité de l'Égypte telle qu'elle était à la Ve dynastie. Les princes féodaux, tenus en main par lui et par ses successeurs, ne sont plus guère que des gouverneurs héréditaires surveillés de très près par le suzerain. A leurs monuments, M. Griffith a joint les inscriptions qu'il a recueillies dans la nécropole voisine de Dêr-Riféh. Les maîtres de la principauté de Shashotpou y

étaient enterrés. Shashotpou, située à quelques kilomètres à peine au sud de Siout, avait ses princes indépendants qui ne jouèrent jamais un grand rôle et qui demeurèrent toujours en état de vassalité vis-à-vis des princes de Siout. M. Griffith a relevé les inscriptions de sept d'entre eux dont les uns vivaient vers la XIIe, les autres vers la XIXe dynastie. Elles n'offrent pas autant d'intérêt que celles de Siout; elles n'en mériteraient pas moins une étude approfondie, que M. Griffith leur consacrera un jour, je l'espère. J'ai dû me borner à noter ici ce qu'il y a de plus nouveau dans son livre. Qu'on me permette en terminant de le féliciter, une fois encore, du soin qu'il a mis à publier ces textes et surtout de l'heureuse idée qu'il a eue de s'attaquer aux restes des tombes de Siout. La tâche n'était pas facile, mais la récolte qu'il a faite l'a dédommagé amplement des difficultés contre lesquelles il a dû lutter pour l'accomplir.

LE MUSÉE ÉGYPTIEN[1]

Mariette avait fondé le recueil qu'il appelait les *Monuments divers*, pour y publier les principaux parmi les objets d'antiquité égyptienne qui viennent enrichir journellement le Musée de Boulaq. J'avais préféré les livrer au public, immédiatement après la découverte, dans la *Zeitschrift* de Lepsius ou dans les volumes de mon *Recueil de Travaux*. M. Grébaut est revenu aux pratiques de Mariette et il vient de lancer, sous les auspices et aux frais du gouvernement égyptien, le premier numéro d'une sorte de journal intitulé le *Musée égyptien*[2]. Chaque fascicule se composera régulièrement de vingt planches, où les monuments seront reproduits par la phototypie, et de quelques feuilles de texte explicatif, où les circonstances et le lieu de la découverte seront décrits, avec un bref commentaire scientifique. M. Grébaut, pressé de mettre au jour cette première livraison, n'a pas voulu attendre que le texte et l'une des planches, qui était d'une exécution difficile, fussent achevés d'imprimer : il a préféré la livrer incomplète à la critique plutôt que de

1. Publié dans la *Revue critique*, 1890, t. XXX, p. 409-417. Cet article remanié servit, en 1900, de texte aux planches de cette première livraison du *Musée égyptien* qui est annoncée ici.

2. E. Grébaut, *le Musée égyptien*, recueil de monuments choisis et de notices sur les fouilles en Égypte, publié par E. Grébaut, directeur général du service des Fouilles, E. Brugsch-Bey et G. Daressy, conservateurs, t. I, fasc. 1. Le Caire, 1890, in-4°, 19 pl. — Prix : 17 fr.

retarder, pour longtemps peut-être, le moment où il pourrait la faire apparaître.

L'objet qu'il poursuit est double. En premier lieu, il veut placer à la disposition des savants le texte authentique des inscriptions les plus importantes que le Musée possède. Ensuite, il désire fournir aux archéologues des reproductions exactes des statues, bas-reliefs, peintures, menus objets en bois, en pierre ou en émail, qui lui paraîtront de nature à laisser une idée avantageuse de l'art ou de l'industrie des anciens Égyptiens. On sait combien peu l'archéologie égyptienne est connue en dehors du petit monde des égyptologues. Le nombre des monuments que nos Musées renferment, la façon incommode dont ils sont exposés, les difficultés qu'on éprouve à obtenir la permission de les tenir entre les mains pour les examiner de près, ont découragé bien des personnes qu'un penchant naturel entraînait vers cette étude. M. Grébaut a donc raison de songer à munir cette immense partie des savants ou des amateurs, qui n'a pas le maniement des monuments eux-mêmes, de fac-similés exacts qui suppléeront, jusqu'à un certain point, à l'absence des originaux. C'est ce que j'avais tenté de faire dans les *Monuments de l'art antique* de Rayet, et les admirables planches de Dujardin, si bien tirées par Eudes, ont décidé le public éclairé à rendre pleine justice à plusieurs des meilleures œuvres que l'antiquité égyptienne nous a léguées. Malheureusement, M. Grébaut n'a point Dujardin pour le seconder dans sa tâche. Il a pour collaborateur — peut-être le lui a-t-on imposé — Bæckmann de Carlsruhe, dont les phototypies laissent singulièrement à désirer. Le tirage est flou, la teinte des encres terne et un peu sale d'apparence, et ce qui est plus grave, la retouche des clichés est indiscrète et grossière. Le malheureux Khéphrén de la planche VIII et le Pharaon anonyme de la planche XII sont comme balafrés des coups de gouache qu'ils ont reçus, et la trace du pinceau est visible partout sur leur coiffure, sur leurs vi-

sages, sur leurs mains. C'est sans doute une raison d'économie qui a déterminé le choix de l'imprimeur. Il est probable, en effet, que la maison Bæckmann ne prend pas cher, mais il me semble que n'importe qui, dans n'importe quel pays, aurait été capable, pour le même prix, de faire aussi mal que la maison Bæckmann. Je citais, il n'y a qu'un moment, les *Monuments de l'art antique*. Chaque livraison de quinze planches in-folio, accompagnées de quinze à vingt feuilles de texte in-folio, coûtait 25 francs, contre les 17 fr. 50 des fascicules in-4° du *Musée égyptien*. Tout compte fait, le bon marché de Bæckmann est plus coûteux que la cherté de Dujardin. J'espère que M. Grébaut sera libre de choisir un meilleur *phototypiste*, et dont l'habileté rende justice aux monuments qu'il reproduit.

Cela dit, on ne saurait qu'approuver et le choix que M. Grébaut a fait parmi les monuments et la façon dont il les a assemblés. Cette première livraison donne comme un résumé de ce qu'on peut s'attendre à rencontrer en Égypte, des dynasties memphites à l'époque gréco-romaine. Le premier groupe, qui couvre six planches, appartient à la chapelle que M. Grébaut attribue à Ouazmôs, mais qui me paraît avoir servi pour plusieurs des personnages secondaires de la famille de Thoutmos Ier. Elle fut découverte à Gournah, un peu au nord du Ramesséum, par M. Grébaut, vers le milieu de février 1887, et déblayée par lui avec grand soin : le plan, relevé par M. Daressy, a été reproduit sur la planche IV et en montre la disposition. Ce n'était pas seulement un sanctuaire ; on y trouve, à côté des pièces consacrées au culte, des chambres d'habitation, dont une au moins a servi de cuisine et conservait son foyer presque intact. C'est le premier exemple certain qu'on puisse étudier sur le terrain de ces monuments funéraires, si nombreux dans la nécropole de Thèbes au témoignage des papyrus et qu'on appelait *Khirou*. Comme les mosquées-sépulcres des sultans mamelouks au Caire, c'étaient des établissements com-

posites, contenant une partie sacrée, des dépôts d'objets destinés à l'offrande, des chambres pour les gardiens et les domestiques attachés à la maison du mort, souvent un logement complet pour les prêtres. Le *Khirou* d'Ouazmôs avait environ vingt mètres de largeur sur trente-cinq de profondeur. On y rencontre un pylône à demi détruit, puis une cour fermée au fond par un mur. Le mur est percé en son milieu d'une porte, à laquelle donne accès un escalier à rampe unie, flanquée de deux portées de cinq marches assez larges mais fort basses. La porte franchie, on pénètre dans une salle peu profonde, sur laquelle s'ouvrent trois niches ou trois sanctuaires. C'était la chapelle proprement dite : sur la gauche et sur le derrière s'entassaient les magasins et les chambres réservées au personnel. Le tout est construit en briques crues, simplement crépies de blanc dans la partie d'habitation, revêtues de plaques en calcaire et en grès dans le sanctuaire, comme l'indique la multitude de petits fragments répandus dans les décombres. Beaucoup de stèles consacrées par les prêtres du prince défunt ont été brisées et sont éparses sur le sol : quelques monuments à peine ont échappé à la destruction et sont venus enrichir les collections du Musée de Boulaq.

Le plus important est une statue en grès, de grandeur naturelle, qui représente une reine assise, les mains sur les genoux, les chairs peintes en jaune, les vêtements en blanc (pl. I). Elle fut trouvée encore en place, adossée au mur qui sépare le sanctuaire central de celui de droite, au point marqué F sur le plan de M. Daressy (pl. IV). Elle était intacte : seuls un petit morceau du menton et le bout du nez ont été brisés par la chute d'une brique ou d'une poutre. Elle représente l'une des femmes de Thoutmôs Ier, Moutnofrît, mère de Thoutmôs II, et elle a été consacrée par ce prince. Sans parler de la valeur artistique réelle qu'elle possède, elle nous a permis d'éclaircir définitivement un des points les plus délicats de l'histoire du temps. J'avais

émis l'hypothèse que les deux successeurs de Thoutmôs Ier, ses deux fils Thoutmôs II et III, avaient dû s'effacer, pour un temps au moins, devant leur sœur Hâtshopsitou, parce qu'ils n'avaient pas autant de droits qu'elle à la couronne, du chef de leur mère. Le hasard des fouilles a fait une vérité démontrée de ce qui n'était qu'une conjecture. Les inscriptions du linceul de Thoutmôs III nous ont appris qu'il avait pour mère une simple concubine, Isis, étrangère à la famille royale. Celles de la statue nous révèlent que Thoutmôs II avait pour mère une femme légitime du roi, apparentée, par conséquent, à la famille royale, mais d'assez loin. Hâtshopsitou avait au contraire pour mère, la reine Ahmas, fille d'Amenhotpou Ier et de la reine Ahhotpou II : elle avait donc du côté maternel des droits supérieurs à ceux de ses frères, nés de femmes moins illustres. Deux stèles intactes sortirent des ruines en même temps que la statue. L'une d'elles (pl. VI) porte un taureau, armé de larges cornes en croissant, debout, et regardant attentivement devant lui un objet qui paraît être une botte de fourrage. Son nom est écrit au-dessus du dos, dans le cintre de la tête : il s'appelle *Pi-montou Pekmout*, et il faut peut-être traduire *Celui* (le taureau) *de Montou, Pekmout,* en considérant le premier groupe comme le titre de la bête. C'est, ou bien le taureau sacré de la ville voisine d'Hermonthis, qui, en effet, était voué à Montou, le grand dieu de la plaine thébaine, ou bien un animal sacré de rang secondaire, adoré dans la nécropole. Le style est celui des dynasties saïtes, tendant plutôt vers le style des Ptolémées que vers celui des Éthiopiens. Les habitants de ce quartier funéraire de Thèbes étaient d'ailleurs très portés au culte des animaux : c'est d'eux que nous viennent ces proscynèmes à l'hirondelle, aux serpents, aux chats, aux oies que les musées de l'Europe possèdent en abondance[1], et, de fait, la

1. Maspero, *Notes sur quelques points de Grammaire et d'Histoire*, dans le *Recueil de Travaux*, t. II, p. 108 sqq.

seconde stèle découverte par M. Grébaut (pl. III) nous montre dans le centre une chatte, la *Chatte de la dame du ciel,* c'est-à-dire la chatte de Mout, et l'*Excellente oie d'Amon* affrontées l'une à l'autre, à une proximité qu'on ne peut s'empêcher de trouver dangereuse pour l'oie divine. Au second registre, le fils royal Ouazmôs est assis à gauche, et reçoit le bénéfice d'une adoration aux deux divinités du cintre, Amon et Mout, que fait le *Chef des travaux dans la Place de Vérité (la nécropole de Thèbes), Pashodou.* Un Pashodou, *domestique de la Place de Vérité*, nous a laissé beaucoup de monuments que j'ai eu l'occasion de réunir ailleurs[1] : peut-être notre Pashodou lui est-il identique. En tout cas, il vivait sous la XXe dynastie, et son ex-voto nous est un exemple de plus de la fidélité avec laquelle les Égyptiens continuaient à rendre un culte à leurs princes de longs siècles après la mort.

Plusieurs des fragments retrouvés au cours du déblaiement se rattachent à des cultes du même genre. Ainsi, sur la planche V, le débris de stèle où l'on voit, au premier registre, le personnage Nofirsokhrou, celui-là peut-être dont le tombeau est dans le voisinage, agenouillé devant le serpent de la déesse Ranouit, la *Dame des offrandes,* et au second registre la femme de Nofirsokhrou et son fils Monmenou-hît *(Monkhiou(?) -hît)* rendant hommage à deux petits serpents au moins. Quelques-uns de ces fragments proviennent certainement d'autres édifices, comme celui qui est reproduit sur la même planche V, et qui porte les restes d'un jardin funéraire planté de doums et de sycomores : au-dessous on lit les restes d'un proscynème où un personnage, dont le nom a disparu, implorait Osiris et Anubis pour le compte de son père Jâhît, attaché à la personne d'une reine, et de sa mère. Un fragment, qui, lui, appar-

1. Maspero, *Rapport sur une Mission en Italie*, dans le *Recueil de Travaux*, t. II, p. 175-176.

tient certainement à la chapelle d'Ouazmôs, porte le nom de ce prince, mis en rapport avec un comte-nomarque de Thèbes, inconnu d'ailleurs, et qui semble avoir eu pour père un *Nourricier des enfants royaux du harem du Pharaon Thoutmôs Ier* (pl. VII). Toutefois, le plus intéressant de ces monuments, celui dont la mutilation m'inspire le plus de regrets, est une stèle en calcaire publiée sur la planche II. Les morceaux en ont été partie ramassés sur place, partie achetés à Louqsor, chez un marchand d'antiquités : quelques débris encore inédits sont venus depuis 1887 s'ajouter au premier fonds. Le tableau du cintre, conservé en entier, représente le roi Thoutmôs III, assis, derrière lequel le fils de Thoutmôs Ier, Ouazmôs, se tient debout. Le texte, qui comptait bien une trentaine de lignes verticales et horizontales, commence derrière Thoutmôs III par une date de l'an XXI de ce prince, le 25 du 3e mois de Pirit. Un certain Sonmôsou, Syrien d'origine, raconte qu'il vécut au service d'Ouazmôs (vivant?) avec sa femme Houzarou, puis au service d'Ouazmôs mort, en qualité de *khrihabi*, maitre des cérémonies dans le culte funéraire. Lorsque sa femme Houzarou fut vieille, il semble qu'il se maria une seconde fois et que cela lui occasionna quelques difficultés avec ses enfants, dont les noms étaient énumérés à la ligne 3, sa fille Taari, sa fille Sitamon, etc. On dirait qu'il y eut litige au sujet de l'héritage de Houzarou, et que l'un des fils de cette femme le cita en justice pour le forcer à partager ses biens avec lui. Au cours de ce procès, il fut accusé de s'être approprié les objets précieux et les revenus de la tombe d'Ouazmôs dont il avait la garde. Un des lambeaux de phrase échappés à la destruction contient le récit d'une altercation entre lui ou un de ses fils et un autre personnage où celui-ci lui dit : « Je ne puis rester dans une même ville avec toi : je suis » nègre et tu es Syrien », phrase curieuse, car elle nous montre l'introduction d'éléments étrangers d'origine diverse dans la population thébaine, dès les premiers rois de la

XVIIIe dynastie. L'affaire, portée devant le nomarque, se termina à l'avantage de Sonmôsou, qui fut confirmé dans ses charges, reçut l'assurance qu'elles passeraient à ses enfants, et consacra, dans la chapelle de son maître Ouazmôs, une stèle où il racontait ses tribulations et sa victoire. Tout cela est tellement mutilé que je n'oserais affirmer que j'ai bien compris la suite du récit. Une étude longue et minutieuse pourra seule nous révéler le sens certain du monument[1]. D'autres objets découverts dans la chapelle et déposés aujourd'hui au Musée de Boulaq n'ont pas été publiés dans la présente livraison : des poids, des émaux de la XVIIIe dynastie, cinq ciseaux en bronze au nom de *Thoutmôs III dans sa maison d'Occident* (son temple funéraire), enfin une statue de Sonmôsou, où l'origine syrienne de ce personnage est rappelée. Tout cela prêtera à M. Grébaut la matière d'un mémoire intéressant.

La campagne de 1887 lui a fourni également la plupart des monuments très curieux qu'il a reproduits sur les planches XV-XX. La planche n° XV porte deux stèles, l'une de Gournah, où deux personnages de la même famille, le *Domestique d'Amon, Houi*, et le *prêtre suppléant Smantoouï*, adorent les deux rois Ahmôs Ier, Amenhotpou Ier et la reine Ahmas-Nofritari. La seconde stèle a été trouvée dans le temple de Louxor et a été consacrée sous le règne de César Tibère. Une stèle de Gébéléïn[2] est d'époque impériale comme la précédente (pl. XVI). Le corps en est encore égyptien, mais de travail grossier : quant à l'inscription, elle est grecque et nous donne en deux lignes le nom du dédicateur et la date de l'an XII de Trajan Νεχουθης Πετεαρουηρις ανεθηκεν στηλην Ισιδος Θεας (lig. 2) μεγιστης Παθυρις L ιβ Τραιανου του κυριου Τυβι ις. Pathyris ou Pi-Hathor est le nom égyptien de

1. Un des petits fragments a été renversé par erreur sur la planche II.
2. L'inscription en a été publiée par Daressy, dans le *Recueil de Travaux*, t. X. p. 140.

l'Aphroditêspolis à laquelle le village de Gébéléïn a succédé. Les deux planches XVII et XVIII nous ramènent à trois mille ans et plus avant Trajan. La stèle de la planche XVII, qui est d'un travail très soigné et très délicat, est sortie de la nécropole d'Akhmîm; l'inscription en est un extrait de la formule funéraire d'Abydos à la XIe et à la XIIe dynastie, qu'on possède presque complète sur la stèle C 3 du Louvre. Elle est dédiée au sire d'Akhmîm, *Chef des prophètes, des animaux sacrés, des servants des deux sexes* (du dieu Minou), *Prince du nome Panopolite, Antouf, né de la dame Boutou*, et à sa femme *Didit*, fille de la dame *Didit*. Ils sont assis sur un siège à deux places, devant un monceau d'offrandes que leurs enfants leur apportent. Comme la plupart des familles égyptiennes, celle d'Antouf était nombreuse : elle ne comptait pas moins de sept enfants encore vivants au moment de la mort du père, quatre fils, dont l'aîné Khomsitou (?) était général des troupes du nome, et trois filles. Au bas du monument, un boucher découpe une victime, et différents domestiques apportent des offrandes. La stèle de la planche XVII, prise à Gournah, est un bon spécimen de ce qu'était l'art thébain sous les premiers Antouf, vers la IXe ou la Xe dynastie. Elle est travaillée avec une minutie qui n'a d'égale que la maladresse de l'ouvrier. Les lignes à l'encre qui servent à carrer les signes n'ont pas été effacées, mais le ciseau n'a pas été aussi habile que le calame, et les hiéroglyphes sont semés assez irrégulièrement entre les lignes. De même, les deux figures du mort et de sa femme ont été sculptées sur un réseau de lignes à l'encre encore visibles. La mise au carreau, assez large pour le buste et les membres, devient d'une finesse extrême pour la tête : le profil est divisé perpendiculairement en huit parties égales, du bas de la coiffure à la naissance du cou. Le monument est des plus curieux pour l'histoire du dessin en Égypte. Le mort était un certain Antouf, fils de Khouou, dont les titres ne sont pas énumérés. La formule présente quelques particu-

larités intéressantes. « O vivants qui êtes encore sur terre, qui aimez la vie et détestez le trépas, quand vous passerez en ce tombeau, comme vous voulez aimer la vie et détester le trépas, si vous m'offrez de ce qui est avec vous, ce sera bien ; mais si vous n'avez rien avec vous, vous n'aurez qu'à dire de votre propre bouche : « *Milliers de pains, de* » *liquides, de gâteaux, de bœufs, d'oies, d'étoffes, milliers* » *de toutes choses pures au double du féal Antouf, fils de* » *Khouou*[1]. » Car j'ai donné du pain à l'affamé, des vêtements aux nus, et j'ai traversé ceux qui avaient fait naufrage sur mon propre bateau, moi-même. J'ai été, moi, le chancelier de mon maître, son favori authentique, son ami de cœur, j'allais en toutes ses places secrètes, et je rendais compte à mon maître de toutes ses affaires. »

Les trois monuments portés sur la planche XX sont donnés comme venant de Coptos. Ils ont été achetés à des indigènes qui ont indiqué, comme lieu d'origine, les ruines de cette ville, et cette indication, très probable pour la tête du Pharaon Ramsès IV, n'est pas douteuse pour le fragment de statue au nom d'un Ramsès de la XXe dynastie. Le personnage qu'elle représentait est en effet un certain Amenemânit qui est *Chef des prophètes* et *premier prophète* de la déesse Isis, la maîtresse de Coptos; de plus, les débris du proscynème donnent au Ramsès qui y était nommé l'épithète *aimé de Minou de Coptos*, et ils qualifient les dieux de *résidents dans Coptos*. Le troisième morceau me paraît être étranger à cette localité. C'est un fragment de mosaïque en terre et en pierre émaillées, représentant un prisonnier asiatique, les bras liés derrière le dos. La planche, qui est la plus mauvaise peut-être comme exécution de celles de Bæckmann, est malheureusement très floue et ne permet guère de distinguer, par les valeurs relatives, le ton des divers émaux. Il semble pourtant qu'il y en ait d'au moins cinq et peut-être

1. Le graveur a répété deux fois en cet endroit les mots *Si Antouf*.

de six couleurs différentes. Le faire me parait être identique à celui des prisonniers analogues que possèdent le Louvre et le Musée de Boulaq, et qui proviennent de Tell-el-Yahoudiyéh dans le Delta. Le fragment publié par M. Grébaut n'a que 0m40 environ de hauteur : des monuments beaucoup plus considérables que celui-là voyagent d'un bout de l'Égypte à l'autre, sur les bateaux de blé, de foin ou de sucre. J'ai vu souvent un marchand d'antiquités indigène m'offrir à Louqsor, comme trouvé récemment dans la nécropole, un objet qu'un Bédouin des Pyramides m'avait voulu vendre six mois auparavant au Caire, comme découvert au Fayoum. Coptos est un nom que les fellahs de la Haute Égypte invoquent, comme ceux de la Basse Égypte le Fayoum, pour toutes les antiquités dont on leur demande la provenance. Je ne doute pas que le fragment d'émail de M. Grébaut n'ait été arraché à la décoration murale du temple de Ramsès III à Tell-el-Yahoudiyéh. Le très beau cercueil en bois de la planche XIX n'est pas, lui, d'origine indécise : il a été déterré à Ouardân, et le style indique immédiatement le voisinage de Memphis et la période Saïte, ou plutôt le début des temps ptolémaïques.

J'ai réservé pour la fin les monuments de Memphis. Ils couvrent les planches VII-XIII, et ils sont tous sortis des ruines du grand temple de Phtah, de la partie située près du Kom Abou-Khanzir. Un seul est de l'époque thébaine, un morceau de bas-relief sur calcaire (pl. VII), d'un style fin et délicat, comparable à ce que les sculpteurs de l'Ancien Empire nous ont laissé de meilleur. On y voit au centre deux formes de Phtah adossées, et devant Phtah Ris-anbouf *maître d'Onkhtooui*, le roi Amenhotpou III présenté au dieu par la déesse Sokhit dont le corps est détruit, mais dont le nom est conservé : une autre déesse, probablement une variante de Sokhit, amenait Amenhotpou au Phtah de gauche. La figure du roi, très douce, est d'une grâce un peu mélancolique ; celle du dieu est copiée sur celle du roi et présente

les mêmes traits, mais moins souriants. Tous les autres monuments datent de l'Ancien Empire, les uns de la IVe, les autres de la Ve dynastie. L'un d'eux, fruste et grossier (pl. XIII), représente un simple particulier, lourd, trapu, agenouillé, l'échine tassée sur elle-même, la tête pendante en avant comme entrainée sous son propre poids, les mains allongées sur les genoux. Les cinq qui se succèdent de la planche VIII à la planche XII représentent des Pharaons Memphites, et ils forment une série de vieux rois égyptiens, unique, jusqu'à présent, dans tous les musées. Ils ont été découverts au mois de juillet 1888, dans une petite chambre du temple, avec un certain nombre de belles pièces : elles représentent Khéphrên, Menkaourî (Mycérinus), Sahouri, Ousirnirî, Menkaouhor, plus un roi dont le nom n'a pas été tracé, et un vase cordiforme en granit noir marbré et veiné de blanc, haut de 0m80, d'un travail très soigné et d'un poli remarquable. Mycérinus est qualifié *aimé d'Hapi* sur le siège de sa statue, et cette particularité avait un moment fait espérer à M. Grébaut la découverte d'un sanctuaire consacré aux Apis de l'Ancien Empire. Cette épithète s'explique très naturellement si l'on se souvient que l'Hapi habitait, de son vivant, une partie du temple de Phtah à Memphis; un roi d'Égypte, dédiant une statue de lui dans cette partie, avait le droit de s'intituler *aimé d'Hapi*, comme il se serait intitulé *aimé de Phtah* ou *aimé de Sokhit* dans les parties où l'on adorait plus spécialement Phtah et Sokhit. Peut-être la place où l'on a déterré les statues de Boulaq marque-t-elle le site où il faudrait fouiller pour mettre au jour les restes de la chapelle des Apis vivants, de leur étable et des logis occupés par leurs prêtres.

La plus belle de ces statues est celle de Khéphrén, en un albâtre blanc très fin, sonore comme le cristal, très semblable à l'albâtre de la carrière découverte au delà de Tourah par le Dr Schweinfurth. Le type de la figure est, autant qu'on peut en juger (pl. VIII), identique à celui des statues

recueillies jadis par Mariette dans le temple du Sphinx, ce qui achèverait de prouver, s'il en était besoin encore, que les statues égyptiennes sont des portraits réels. Il semble, — mais je n'en saurais répondre, car cette planche est une de celles qui ont été le plus gâtées par les retouches, — que la facture en est inférieure à celle des Khéphrên de Mariette. Le modelé en est plus mou et l'expression plus banale : ce n'en est pas moins un bon morceau de sculpture et qu'un musée européen s'estimerait heureux de posséder. La statue anonyme (pl. XII) est celle qui approche le plus du Khéphrên pour le fini de l'exécution. Elle est en albâtre, et le type en est presque celui de Khéphrên, mais plus ferme. On dirait, — mais ici encore l'indiscrétion des retouches m'empêche de rien affirmer, — qu'elle sort du même atelier que la précédente. J'inclinerais assez à croire qu'elle représente Khéops. Le Mycérinus (pl. IX) est en diorite, et ceux qui l'ont vu en original affirment qu'elle est assez bonne. La planche lui donne l'apparence d'une figurine en sucre, qu'on aurait trempée dans l'eau de manière à en fondre l'épiderme, puis qu'on aurait glacée de caramel par longues traînées noirâtres. Autant que j'en puis juger, la facture en est molle et banale. Je préfère pour mon compte l'Ousirnirî de granit rose (pl. X), un peu fruste, mais d'un contour précis et d'une expression énergique, mal rendue sur la planche. Menkaouhor (pl. XI) est en albâtre, et il a souffert plus que ses confrères en royauté et du temps et des retouches au pinceau. Il s'était fait représenter en Osiris, avec le bonnet blanc de la royauté, les mains croisées sur la poitrine et tenant la houlette et le fouet : sa tunique est très courte et ne lui descend pas jusqu'aux genoux.

On comprendra par cette courte analyse l'intérêt que présente la première livraison du recueil publié par M. Grébaut. Je dois ajouter, pour rendre justice à qui de droit, que les frais en sont payés par le gouvernement égyptien. Une somme une fois donnée permettra d'établir les deux ou trois

premières livraisons, et le produit de la vente servira à payer les livraisons suivantes. Les savants et les amateurs d'antiquités égyptiennes tiennent donc dans leurs mains les destinées du nouveau recueil : il vivra ou il mourra selon qu'ils consentiront ou non à l'acheter. Je pense que M. Grébaut, instruit par l'expérience de cette première livraison, exigera des *phototypistes* qu'il emploie plus de goût, plus de soin, une retouche plus sobre, un tirage moins grossier, l'emploi d'une encre moins terne et d'aspect moins lugubre. Ce qu'il fait est si utile, le choix des objets reproduits si judicieux et si ingénieux, que je voudrais voir le succès couronner ses efforts. Sans doute ses planches, telles qu'elles sont, auraient paru fort suffisantes il y a trente ans, à une époque où l'on n'était pas très difficile. Aujourd'hui, les procédés de reproduction mécaniques sont tellement perfectionnés et les *imprimeurs d'art* nous ont si bien habitués à nous donner des reproductions presque parfaites à bon marché, que nous ne souffrons plus la médiocrité. Si le *Musée égyptien* était un recueil d'épigraphie destiné aux seuls égyptologues, l'exécution serait très suffisante; du moment que M. Grébaut s'adresse aux archéologues et veut leur donner des reproductions des œuvres de l'art égyptien, elle ne suffit plus. Je résumerai mon sentiment en deux mots. Dans cette première livraison, M. Grébaut a été trahi par son collaborateur de Carlsruhe : sa part du travail, choix des monuments, agencement des planches, etc., est excellente. Si l'on songe de plus que tous les objets ont été par lui découverts, on reconnaîtra qu'il a bien mérité de la science, et on souhaitera longue vie à son *Musée égyptien*.

LETTRE DE M. MASPERO A M. HEUZEY

SUR

UN FRAGMENT DE SCHISTE ACQUIS PAR LE LOUVRE[1]

Mon cher Confrère et Ami,

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur le curieux fragment qui appartient au Musée du Louvre et que vous avez interprété dans le dernier numéro de la *Revue*. Il m'avait été déjà montré en Égypte[2], ainsi qu'un autre morceau de bas-relief sur même matière et de même style, qui se trouve aujourd'hui dans une collection particulière. Il provenait, disait-on, soit de Saqqarah, soit d'Abydos, et il me fut offert avec plusieurs menus objets trouvés dans la nécropole araméenne et persane de Saqqarah, entre autres un cylindre de style égyptien, avec inscription cunéiforme, des pions pour jeu de dames en verre strié, enfin un pion en lapis-lazuli artificiel, portant quatre lettres araméennes, que j'ai communiqué à la Commission du *Corpus inscriptionum semiticarum*.

La matière sur laquelle il est sculpté, un schiste assez dur, se trouve en Égypte et elle y servait à faire des statuettes,

1. Publié dans la *Revue archéologique*, 3e série, 1890, t. XV, p. 334-337.

2. Par l'antiquaire Allemant, qui vendit l'autre fragment de même type à Tigrane Pacha, et qui m'affirma qu'ils provenaient d'Abydos. — 1911.

de petites stèles et de menus objets pour le ménage ou pour l'offrande : je ne me rappelle pas avoir vu un seul bas-relief de style égyptien pur taillé dans cette sorte de pierre. Autant que je puis en juger, le fragment devait appartenir à une plaque de grandes dimensions, une sorte de table d'offrande ou une énorme palette de scribe. La disposition du sujet me porte à croire qu'il y avait deux rangées de godets. Une ligne de personnages aurait alors couru en dehors de la deuxième rangée, le long du bord de la partie perdue, et serait venue déboucher en face du guerrier qui pose une flèche sur la corde de son arc ; elle aurait été terminée probablement par un guerrier de même type et de même pose, faisant face au guerrier qui seul subsiste aujourd'hui. Dans cette hypothèse, les personnages situés au-dessous du godet auraient appartenu à une procession défilant sur une ou deux lignes entre les deux rangées de godets. L'autre morceau que j'ai vu portait, si j'ai bonne mémoire, des scènes variées sur les deux faces. Ce fragment du Louvre est, au contraire, uni par dessous et sans ornementation d'aucun genre : il devait être posé à plat, sur le sol ou sur un autel, comme les tables d'offrandes ordinaires.

Le quadrillage qui indique la coiffure des personnages est de même nature que celui qu'on voit sur les monuments égyptiens ; il marque une disposition en petites boucles étagées, soit de la chevelure naturelle, soit de la perruque qui souvent en Égypte remplaçait la chevelure. La plume simple ou double est un ornement si intimement lié en Égypte à l'idée de milice, que tous les termes qui servent à désigner un soldat ou un corps de troupe ont pour déterminatif un petit personnage ainsi coiffé :

Le jupon est bien le jupon égyptien ; mais la ceinture qui l'attache diffère des ceintures égyptiennes par son épaisseur

et par son apparence striée. La peau de bête qui pend par derrière rappelle immédiatement ce qu'on appelle d'ordinaire la queue de lion, en réalité une queue de chacal, que les Pharaons et les grands seigneurs s'attachaient aux reins dans les cérémonies d'apparat, en souvenir du temps où le pagne était une peau de bête ajustée à la taille. Les armes sont également les armes égyptiennes, l'arc contourné des peuples du midi de l'Égypte, qu'on voit dans la panoplie du mort sur les peintures des cercueils et des tombes de la XIIe dynastie, et dont les variantes , forment un des signes courants de l'écriture égyptienne, les flèches coupantes dont plusieurs formes , , (ce dernier signe est un harpon de pêche) font également partie du système graphique, la *masse blanche* à tête de pierre , , le boumerang , , la hache courbe, la lance à large pointe métallique. Un des boumerangs, celui du troisième guerrier, me paraît avoir la forme de serpent, fréquente en Égypte pour cette arme. Les deux enseignes sont complètement égyptiennes. La première consiste en un épervier à tête ronde, non un aigle dont la tête est plate, posé sur un perchoir garni d'une plume d'autruche recourbée et d'une cravate qui flotte au vent ; c'est le signe de l'Ouest si fréquent sous cette forme dès la IVe dynastie, et qui de tout temps a servi d'étendard en Égypte. La seconde enseigne est le signe de l'Est, dont les variantes sont nombreuses , , etc. Il est curieux de voir les deux troupes entre lesquelles les guerriers sont répartis marcher, l'une sous le drapeau Occidental, l'autre sous le drapeau Oriental. J'ajouterai que la priorité donnée à l'Occident sur l'Orient est un fait égyptien. Les Égyptiens s'orientant vers le Sud, l'Occident était pour eux le côté droit et l'aile droite

de l'armée ; les soldats et les officiers placés à l'Occident du roi avaient le poste d'honneur.

Les animaux, l'ibex et le lièvre à longues oreilles, sont bien des animaux d'Égypte. Le lièvre à longues oreilles 𓃹 est un des hiéroglyphes fondamentaux du syllabaire ; le rendu anatomique est ici identique à celui qu'on reconnaît chez les lièvres de même genre représentés sur les parois des hypogées, tant de l'époque memphite que de l'époque thibétaine.

Voilà pour les détails de costume, d'armement, etc., qu'on peut relever sur ce curieux fragment. Si j'examine le faire, j'y remarque une analogie frappante avec le faire des figures égyptiennes, non pas celui des bas-reliefs soignés qu'on étudie seuls d'ordinaire, mais celui des innombrables sculptures de style grossier qu'on voit dans les hypogées provinciaux ou sur les cercueils de toute époque. Dans ces derniers, comme sur la plaque, les pieds sont coupés carrément à l'extrémité, le modelé du genou et du mollet est indiqué par une ou deux lignes qui l'exagèrent et lui donnent une apparence brutale, bien différente de celle que présente le modelé délicat des belles œuvres de même époque. La silhouette du visage se découpe d'une seule pièce de la naissance des cheveux à la pointe du nez, tantôt suivant une ligne droite, tantôt selon une ligne courbe qui prête à tous les personnages un aspect aquilin des plus étranges. Un sculpteur égyptien consciencieux et maladroit n'aurait pas fait autrement la procession qui se déroule sur la plaque du Louvre : le seul détail qui ne soit pas franchement égyptien, c'est l'incrustation de l'œil. Les Égyptiens rapportaient les yeux des statues en bois, en pierre, en bronze : je ne me rappelle pas avoir vu un bas-relief où ils ne les aient rapportés.

Le premier aspect du monument m'avait fait songer au curieux bas-relief moabite donné par Sauley au Musée du Louvre ; j'ai cru ensuite que nous avions ici une œuvre asiatique. J'inclinerai maintenant à y voir un morceau

d'origine libyenne. Les tribus libyennes, placées dans la dépendance politique de l'Égypte, étaient également sous la dépendance artistique de ce pays. Si, comme vous le pensez, il fallait décidément reconnaître dans notre fragment la main d'un Asiatique, ce serait en tout cas d'un Asiatique dominé entièrement par l'influence égyptienne. Le costume, l'armement, les insignes, les procédés techniques sont ceux des ouvriers égyptiens, et la matière elle-même est de celles que les Égyptiens ont pu employer. Si, comme on me le disait, le monument a été trouvé dans la nécropole d'Abydos, sa présence en cet endroit n'aurait rien d'incompatible avec l'idée que vous défendez dans votre article. Les Syriens ont, de date ancienne, fréquenté les sanctuaires et les oracles qui se trouvaient dans cette localité. Dès le Xe siècle, Sheshonq Ier y avait institué des fêtes commémoratives en l'honneur de son aïeul Namrouti, où des esclaves et des prêtres cananéens jouaient un grand rôle. Notre monument remonterait à cette époque et aurait été consacré par un de ces étrangers que je n'en serais pas étonné. C'est là toutefois une conjecture trop hardie, et je ne veux retenir qu'un fait de ce rapprochement : la présence, à Abydos, de Syriens investis de fonctions religieuses et qui pouvaient par conséquent fabriquer des objets de diverse nature, où l'art de la Syrie se mêlait à celui de l'Égypte. A Memphis, où les étrangers étaient bien plus nombreux qu'à Abydos, les mêmes mélanges de faire n'étaient pas rares, et il est probable que si nous connaissions mieux les ruines du Delta, nous y trouverions en quantité des monuments du style mêlé.

Veuillez agréer, mon cher confrère, l'expression de mes sentiments d'amitié dévouée,

Paris, le 17 mai 1890.

G. MASPERO.

TELL-EL-YAHOUDÎYÉH[1]

Le site antique de Tell-el-Yahoudiyéh était peu exploré jusqu'en 1868, époque à laquelle les collectionneurs européens et les marchands d'antiquités du Caire en commencèrent la destruction. Le pillage en était à peu près terminé en 1870, au moment où Mariette obtint enfin les fonds nécessaires pour le faire explorer et pour transporter à Boulaq ce qui pouvait encore être transporté. La disparition de ces ruines est d'autant plus regrettable qu'elles renfermaient l'exemple, unique jusqu'à présent en Égypte, d'un temple décoré entièrement d'une mosaïque en terre émaillée de diverses couleurs. Ce temple construit ou réparé sous Ramsès III n'était ni très grand, ni de très bon style. Il contenait pourtant, avant la démolition, des bas-reliefs entiers et de longues lignes d'inscriptions, dont quelques débris seulement ont pu être sauvés et sont dispersés aujourd'hui dans les musées et les collections particulières de l'Europe et de l'Amérique. Le désastre était complet quand M. Naville vint s'établir sur les lieux, en février 1887[2], et en commença l'exploration. Les fouilles ne lui ont rendu aucun objet antérieur de façon certaine à la XIXe dynastie.

1. Publié dans la *Revue critique*, 1891, t. XXXI, p. 41-46.

2. Ed. Naville et Ll. Griffith, *The Mound of the Jew and the City of Onias;* Belbeis, Samanood, Abousir, Tukh-el-Karmus, 1887, by Ed. Naville; *The Antiquities of Tell-el-Yahûdiyeh*, and Miscellaneous Work in Lower Egypt during the Years 1887-1888, by F. Ll. Griffith (7th Memoir of the Egypt Exploration Fund, Extra Volume for 1888-1889), in-4°. Londres, Kegan Paul, Trench, Trübner and C°, VI-76 p. et XXVI pl. — Prix : 31 fr. 50.

Le premier monument qui puisse être daté est de Séti Ier. Ramsès II y avait un colosse et un groupe que j'avais résolu de transporter au Musée de Boulaq : les travaux furent interrompus malheureusement par la mort de l'entrepreneur et ne furent point repris après mon départ. Un piédestal, à moitié enfoui dans le voisinage du site occupé jadis par le temple émaillé, a compensé largement pour M. Naville l'insignifiance des premiers résultats. Il y découvrit la représentation et les cartouches d'un roi Ousirmarî-sotpounîamon, Miamon-Sibastit-Aoupouti, où il reconnut immédiatement, à grand raison, le roi Aoupouti de la stèle de Piânkhi l'Éthiopien, qui occupait les villes de Tentramiou et de Taânto. Le second cartouche renferme un signe que M. Naville déclare être le *cynocéphale assis* et qu'il lit *â*, pour en faire la première lettre du nom royal. J'y reconnais une forme plus ou moins altérée du signe de la *femme assise à tête de lionne* qui représente la déesse Bastit, et j'y vois le déterminatif du nom de cette déesse. Quoi qu'il en soit de cette lecture, le nom du roi est certain, et la découverte de M. Naville nous rend un monument contemporain d'une des époques les plus obscures qu'il y ait encore dans l'histoire d'Égypte. Par malheur, aucun débris ne nous indique le nom de la cité où il s'est rencontré, et c'est par induction seulement que M. Naville a pu reconnaître dans nos ruines le Pirâ ii mehtit Aounou, la *maison de Râ* au nord d'Héliopolis, qui est mentionnée au Grand Papyrus Harris.

Désespérant de plus rien tirer de la ville, M. Naville chercha la nécropole, et il la trouva à quinze cents mètres de distance, sur la frontière du désert. Un certain nombre de tombes appartenaient à des Juifs, comme le montrent les noms encore lisibles sur quelques rares épitaphes échappées à la manie de destruction des Bédouins du voisinage, Mikkos, Nethaneus, Barchias, Salamis, Eléazar. Les formules

qui accompagnent ces noms renferment des locutions dont le sens hébraïque n'est pas douteux ; ainsi l'épitaphe de Somoêdos, avec son πίστις ἡδὲ χάρις. D'autres tombes ont cependant renfermé des Égyptiens de race pure ou des Grecs égyptianisés. Les corps étaient déposés dans des cercueils momiformes en terre cuite rougeâtre, analogues à ceux que j'ai rapportés d'Assouân et de l'isthme de Suez en 1882, et qui sont déposés au Musée de Boulaq. On avait placé à côté d'eux des poteries grossières dont un grand nombre sont de fabrication chypriote. L'ensemble révèle une population assez pauvre et d'origine mêlée. Tous ces faits réunis portent M. Naville à admettre comme légitime l'identification proposée de longue date entre Tell-el-Yahoudîyèh et l'Onion de l'époque ptolémaïque, l'ancienne ville ruinée que Ptolémée Philomètor donna au pontife Onias, et où celui-ci bâtit un temple rival du temple de Jérusalem. Il admet également avec Jomard que Tell-el-Yahoudîyèh représente les *Scenæ Veteranorum* mentionnées dans l'*Itinéraire d'Antonin* et dans la *Notitia Dignitatum*. On voit qu'à tout prendre, M. Naville a été heureux dans ses fouilles : si l'emplacement ne lui a rendu aucun de ces monuments dont la découverte fait époque dans la science, il lui a donné matière à plusieurs trouvailles intéressantes, et qui seront utiles à la géographie et à l'histoire des époques classiques, aussi bien qu'à la géographie et à l'histoire des époques pharaoniques.

Le reste du mémoire de M. Naville est un assemblage de notes recueillies dans une demi-douzaine de localités du Delta où nulle recherche suivie n'a pu encore être entreprise. A Belbéis, quelques fragments d'inscriptions lui permirent de confirmer l'identification que Brugsch a proposé d'établir entre cette ville et la Barisit ou Pi-Barisit des documents hiéroglyphiques. A Samanhoud, Sébennytos, un débris de statue assise lui révéla le nom d'un certain Akanousha, prince héréditaire et premier prophète du dieu local Anhourî-Shou, fils

de Râ, qui vivait sous Psamétik Ier et était, par conséquent, le petit-fils ou l'arrière petit-fils de l'Akanousha, prince de Samanhoud, de Behbéit et de Damiette au temps de l'Éthiopien Piânkhi, presque un siècle auparavant. Abousir, l'ancienne Busiris du Delta, a fourni un bloc au nom de Darius, et un fragment qui nous a conservé peut-être la mémoire d'un Sheshonq, prince de cette ville sous Piânkhi. A Toukh-el-Qarmous, autre souvenir de la même époque. Cette fois, c'est un vase en terre cuite couvert d'émail bleu, et dédié à Isis pour le double du Chef des Libyens Tahonou Paouarma, par ses fils Harouza et Penhma, en l'an XXXIII. Paouarma est le nom d'un des généraux de Piânkhi dans sa campagne contre Tafnakhti : le Paourma de notre vase, s'il n'est pas identique à ce personnage, appartient peut-être à la même famille que lui. On voit, par ce compte rendu rapide, quel avantage on trouverait à parcourir les villes modernes du Delta en relevant les inscriptions tracées sur les débris de monuments ou sur les menus objets qui s'y rencontrent : ce serait l'histoire entière de l'époque saïte qu'on y découvrirait pièce à pièce [1].

M. Griffith fut le compagnon de M. Naville en 1887, pendant les fouilles de Tell-el-Yahoudiyéh. Le mémoire qu'il publie à cette occasion est rempli de petits faits minutieusement observés, minutieusement exposés, et dont beaucoup sont de grande importance pour l'archéologie égyptienne. Il attribue à la XIIe dynastie, sur le témoignage toujours incertain des scarabées, des tombes que M. Naville affirme être d'époque saïto-grecque. La description de la nécropole donne une grande quantité de détails que nul n'avait songé à recueillir jusqu'à présent, et les planches qui l'accompagnent (pl. X-XVI) complètent de la manière la plus heureuse ce que la description, même la plus longue, laisse toujours subsister d'in-

1. Un rapport préliminaire sur ces fouilles avait été publié par M. Naville dans le *Recueil de Travaux*, t. X, p. 50-60.

décision dans l'esprit du lecteur. Toutefois c'est dans l'hiver de 1887-1888 que M. Griffith, voyageant seul à travers le Delta, a recueilli le plus de butin et de la meilleure qualité. Un temple d'époque ptolémaïque à Terranéh ne lui a rendu que des débris insignifiants ainsi que le site d'Héliopolis. Je noterai en passant que les fragments cherchés en vain dans cette dernière localité, par M. Griffith, n'ont pas été détruits comme il le pense. C'étaient deux morceaux d'une statue en calcaire d'un Mnévis, que j'ai fait transporter au Musée de Boulaq : M. Griffith les a vus bien souvent dans la cour du Musée, mais sans les regarder, car ils ne payaient pas de mine, malgré l'importance qu'ils avaient comme portrait, unique jusqu'à présent, d'un des taureaux sacrés d'Héliopolis.

La petite ville d'El-Arish, à la frontière de l'Égypte et de la Syrie, possède un grand naos en granit noir, de quatre pieds de haut, que les habitants ont transformé en abreuvoir pour les animaux. Guérin l'avait signalé il y a longtemps, dans un de ses voyages, mais il n'avait pas pu l'estamper[1] : M. Griffith résolut de l'aller chercher et entreprit un long voyage rien que pour en copier les inscriptions. Il a été récompensé de sa peine, car le monument, bien qu'étant assez mutilé, présente un grand intérêt pour l'histoire fabuleuse de l'Égypte. Il se dressait originairement à Saft-el-Hînéh, mais il a été transféré à El-Arish, on ne sait à quelle occasion. M. Griffith pense que le transport se fit après la chute du paganisme : je croirais plutôt qu'il eut lieu vers l'époque des Antonins, au moment où l'oracle du mont Casios était en renom. Les sacerdoces locaux, n'ayant pas d'artisans assez habiles pour se fabriquer un beau naos, s'en procurèrent un en Égypte : l'enlèvement et la mise en place du monolithe qu'ils prirent à Saft n'étaient rien à côté des travaux que les architectes contemporains exécutaient, lors-

1. Guérin, *La Judée*, t. II, p. 241.

qu'on leur commandait d'expédier un obélisque à Rome ou dans quelque autre ville du monde romain.

Les sculptures dont il est couvert en partie représentent les principaux édifices qui formaient le temple de Saft, *At-nobsou* (l'île du Napéca) ou *Qosmou* (Qesem). Les inscriptions sont un extrait prétendu authentique des chroniques les plus anciennes de l'Égypte, et renferment les passages de ces chroniques relatifs aux embellissements et aux agrandissements successifs du temple sous les rois de la Ire dynastie divine. Les Égyptiens plaçaient, au début des temps, une dynastie composée des cinq dieux de l'Ennéade héliopolitaine, Râ, Shou, Sibou, Osiris et Sit, qui, après avoir gouverné l'Égypte successivement, avaient cédé la place à des dieux inférieurs puis à des hommes. Ils reportaient jusqu'à ces souverains surnaturels la fondation de leurs villes et de leurs temples principaux. Le grand temple d'Héliopolis, par exemple, était l'antique château de Râ, où ce dieu résidait quand il était sur terre, et il en avait conservé le nom de *Hâït Sarou* « Château du prince » qu'il portait officiellement. Le temple d'At-nobsou avait été, lui aussi, fondé sous le règne de Râ, mais notre texte nous montre qu'on dut le réparer et l'agrandir sous le règne de Shou. La ville s'élève à la frontière orientale de l'Égypte et elle avait été de tout temps en butte aux attaques des Bédouins. Ceux-ci, les enfants d'Apophi le maudit, descendaient la nuit sur son territoire et le ravageaient. Râ leur avait fait une guerre perpétuelle et il avait remporté de grandes victoires sur eux : Shou releva les remparts, fortifia les bourgs voisins, construisit des édifices nouveaux dans le temple, et assura la sécurité de cette marche sans cesse menacée. Quand il eut quitté notre monde de façon assez mystérieuse, son fils Sibou lui succéda. Le premier soin du nouveau roi fut de se rendre au pays d'At-nobsou pour inspecter les postes de la frontière. Il semble résulter de notre

texte que la principale défense en était un certain nombre de talismans mystérieux, analogues à ceux que nous connaissons par les histoires du Pseudo-Callisthènes et des écrivains arabes. Sibou voulut en essayer la puissance sans prendre les précautions nécessaires. Il ouvrit la boîte qui renfermait l'un d'eux, le serpent créé et donné par Râ lui-même : « Le serpent souffla son haleine contre la Majesté du » dieu Sibou, à son grand dommage, car ceux qui accom- » pagnaient le dieu moururent, et la Majesté du dieu lui- » même en fut brûlée. Quand Sa Majesté courut au nord » d'At-nobsou toute brûlée par le serpent, voici qu'on arriva » auprès du *hennèh*, sa brûlure n'était pas encore passée. » Les dieux qui l'accompagnaient lui dirent donc : « Prends » cette mèche de cheveux de Râ qui est là, afin que Ta » Majesté aille et qu'elle la voie, elle et ses vertus mysté- » rieuses, et Ta Majesté sera guérie dès que tu l'auras posée » sur toi. » La Majesté de Sibou fit donc prendre la mèche » talismanique de Piarit (le temple de la mèche), pour la- » quelle on a fait ce grand reliquaire en pierre dure qui est » caché au lieu secret de Piarit, dans le canton de la Mèche » divine du souverain Râ — et voici que la brûlure s'en » alla des membres de la Majesté de Sibou. Et beaucoup » d'années après cela, quand on reporta cette mèche du dieu » Sibou à Piarit à At-nobsou, et qu'on la porta au grand » lac sacré de Piarit dont le nom est *At-tostes* » (la demeure des vagues) pour la purifier, voici que cette » mèche devint un crocodile ; elle s'envola à l'eau et devint » Sovkou (le crocodile divin) de At-nobsou. En effet, au » temps que la Majesté de Râ Harmakhis (le premier roi » d'Égypte) luttait contre les impies en cette eau d'At- » tostes, et que les impies ne prévalaient point contre Sa » Majesté, Sa Majesté s'était jetée en cette eau nommée » At-tostes (pour y atteindre les ennemis qui se dissimu- » laient dans des corps de poissons), sous sa forme de cro- » codile de Sovkou, avec une tête d'épervier surmontée des

» cornes d'un taureau, et elle avait frappé les impies dans » At-tostes en At-nobsou ; la boucle de la Majesté de Si- » bou fit comme avait fait la Majesté de ce dieu (Râ), elle » aussi. »

C'est là un bon exemple des légendes au moyen desquelles les Égyptiens prétendaient expliquer le nom de leurs temples, la naissance des dieux secondaires et l'origine des reliques et des talismans qu'on y vénérait. La suite du récit nous apprend que Sibou avait comblé de ses dons le temple d'At-nobsou, autant que ses prédécesseurs ; les lacunes du texte et le mauvais état du monument l'interrompent brusquement et nous dérobent la fin de cette chronique. Tous les temples en avaient de semblables dont les unes traitaient des dieux-rois et les autres se référaient plus modestement aux rois-hommes des premières dynasties : c'est ainsi que M. Wilbour a découvert à Sehel, dans la première cataracte, le récit d'une famine qu'on mettait au temps de Zosiri, le troisième roi de la IIIe dynastie. On sait que les listes de Manéthon nous donnent pour ces anciennes époques la mention de prodiges survenus en Égypte, de gouffres ouverts soudainement, d'une année où le Nil aurait roulé du miel, de famines et de guerres : divers savants, et récemment encore M. L. Stern[1], ont refusé d'admettre que ces légendes provinssent de l'ouvrage de Manéthon et ils ont préféré y reconnaître des additions dues aux abréviateurs grecs du prêtre égyptien. La découverte de monuments tels que la stèle Wilbour et le naos d'El-Arish prouve que les Égyptiens tenaient pour authentiques des légendes semblables et qu'au besoin ils les consignaient sur leurs monuments. Je ne vois donc aucune raison de rejeter celles qu'on lit dans les extraits de Manéthon : c'est de l'histoire fabuleuse, mais l'histoire fabuleuse telle que les Égyptiens eux-mêmes la contaient, sans avoir besoin des Grecs pour la leur suggérer.

1. *Die Randbemerkungen zu dem manethonischen Kœnigscanon*, dans la *Zeitschrift*, 1885, p. 87 sqq.

DEUX PAPYRUS HIÉROGLYPHIQUES
DE TANIS[1]

Les deux papyrus que l'*Egypt Exploration Fund* vient de publier[2] appartiennent à un dépôt, qui fut découvert par M. Petrie en 1884, à Tanis, dans les ruines de la ville antique. « Il parut à M. Petrie que les maisons qui sem-
» blaient avoir été détruites par un incendie fourniraient
» probablement les résultats les plus profitables. En pareil
» cas, le propriétaire sauve hâtivement ce qu'il a de plus
» précieux, et laisse la plus grande partie de son mobilier
» en proie aux flammes. La maison en s'écroulant recouvre
» les objets de gravats, où le malheureux ne songe guère à
» venir chercher sa vaisselle brûlée ou brisée, ses outils, ses
» papyrus. La terre et les briques trahissent le site à l'ex-
» plorateur moderne par leur couleur rouge, et un travail
» de quelques jours dans des décombres friables et faciles
» à remuer lui rend tout ce que le feu a épargné. M. Petrie
» mettant cette théorie en pratique se procura de la sorte
» une large collection de poteries et d'autres antiquités,
» ainsi qu'une quantité de papyrus. Dans certains cas, les

1. Publié par la *Revue critique*, 1891, t. XXXI, p. 121-124.

2. Griffith et Petrie, *Two Hieroglyphic Papyri from Tanis* : 1. — The Sign Papyrus (a Syllabary) by F. Ll. Griffith ; 2. — The Geographical Papyrus (an Alamanak), by W. M. Flinders Petrie, with remarks by Professor Heinrich Brugsch (15 plates of facsimile and Introductory Remarks). Extra-Memoir of the Egypt Exploration Fund, Londres, 1890, in-8°, 25 pl. et 15 pl. Prix : 6 fr. 25.

» papyrus, serrés sans soin dans un coin de la maison, » avaient été endommagés de telle sorte qu'on n'en peut » rien sauver..... D'autres, sans être entièrement brûlés, » avaient été cuits, pour ainsi dire, par la chaleur de l'in- » cendie; ensevelis dans une couche moins compacte de » décombres, ils avaient mieux résisté aux infiltrations des » marais voisins..... Ils sont d'un brun jaunâtre, mous, » avec une tendance à s'émietter quand on les manie. On » peut, cependant, détacher de la masse de larges par- » celles, de façon à rendre les couches d'écriture visibles » successivement, mais les parcelles ne peuvent être pré- » servées. Il faut donc qu'un égyptologue se tienne à côté » de l'opérateur et prenne copie des fragments au fur et à » mesure qu'on les sépare de l'ensemble » (p. 1-2). Les deux papyrus hiéroglyphiques ont été trouvés dans la maison d'un certain Bakakhouiou, qui paraît avoir vécu à Tanis au temps des Antonins[1].

Le premier d'entre eux, que M. Griffith s'est chargé de publier, était divisé en trente-trois pages, non numérotées, mais dont les fragments ont pu être classés exactement à l'exception d'un seul. Chaque page est à son tour subdivisée en colonnes séparées par des lignes verticales. La première de ces colonnes contient pour chaque ligne un hiéroglyphe très minutieusement dessiné; la seconde renferme la transcription hiératique du même signe, puis un mot ou une courte phrase également en hiératique, qui explique la nature du signe hiéroglyphique et parfois son emploi. C'est, en fin de compte, une manière de *Croix de par Dieu* pour apprendre aux jeunes Égyptiens à se servir de leur syllabaire. Le titre et le début manquent; dans ce qui suit les signes sont classés, comme dans les catalogues que nous en dressons pour l'enseignement, par ordre de figures, d'abord les figures d'hommes, puis celles de femmes, puis celles des

1. M. Petrie a raconté l'histoire de ce personnage et donné l'inventaire des objets trouvés dans sa maison, *Tanis*, Ist Part, p. 41 sqq.

animaux, puis les parties du corps de l'homme et des animaux, et ainsi de suite. C'est le premier syllabaire qu'on découvre en Égypte, et, tout mutilé qu'il est, il nous montre, ce qu'on admettait déjà, l'existence, — je ne dirai pas d'une littérature grammaticale, le mot serait trop ambitieux, — mais de livres analogues aux syllabaires de l'Assyrie. Ces ouvrages devaient être nombreux dans un pays où l'instruction était assez répandue, et si nous n'en avions découvert aucun jusqu'à présent, cela tient à ce que les Égyptiens employaient une matière fragile, le papyrus, où les Assyriens en étaient encore à se servir de l'argile cuite. On a usé beaucoup d'ingéniosité et de belles phrases à démontrer par l'absence de documents que les Égyptiens ne possédaient ni chronologie, ni histoire, ni grammaire écrites, et par suite qu'ils n'avaient ni sens historique, ni esprit de précision; toutes les spéculations auxquelles on s'est livré à ce sujet sont au moins hasardeuses, et le progrès constant des découvertes les détruit l'une après l'autre avec une rapidité qui devrait décourager les faiseurs d'hypothèses.

M. Griffith s'est acquitté avec beaucoup de soin de sa tâche d'éditeur. Les fac-similés qu'il donne sont très nets et rendent bien la physionomie particulière de l'écriture : ce n'était point chose facile, à cause du mauvais état des fragments. Il a transcrit en hiéroglyphes et commenté rapidement ce qui subsiste des vingt premières pages. On voit par ses traductions que les Égyptiens donnaient à chaque signe le nom de l'être ou de l'objet dont il était le dessin : ce procédé est si naturel que les égyptologues l'ont appliqué d'instinct aux besoins de l'enseignement, et qu'ils disent aujourd'hui que tel signe est l'*homme âgé* ou l'*homme qui marche à reculons,* comme les Égyptiens d'autrefois. Aussi préférerai-je des traductions concrètes à beaucoup des traductions abstraites que M. Griffith propose des définitions de son papyrus. Par exemple, il rend les mots *Aaou* (non

Aati, le signe final est non pas le *t* et le *trait*, comme le pense M. Griffith, mais un *ou* coupé en deux par une cassure), *Qa*, *Sokhdou*, *Ahou*, *Douaouï*, *Anou*, *Qadiou* (nos 7-13 de la page 1) respectivement par *Old age, High, Fall, Speak, Adore, Turn back, Build* : je traduirai plutôt par les mots concrets qui dérivent le signe hiéroglyphique, *le vieillard, l'homme qui lève (les deux bras), l'homme renversé (tête en bas), l'homme qui acclame, l'homme qui adore, l'homme qui marche à reculons* (ou plutôt *qui marche en retournant la tête et les bras vers la personne dont il s'éloigne), l'homme qui bâtit (un mur).* L'écart entre les deux procédés est assez sensible : la traduction de M. Griffith suggérerait plutôt au lecteur européen l'idée d'une collection d'idéogrammes dont on donne le sens; la mienne, celle d'une collection de signes qu'on décrit matériellement sans préjuger le sens qu'ils ont. J'ai de plus relevé çà et là quelques légères méprises, qui pourront être corrigées dans une seconde édition de cet excellent ouvrage. Ainsi à propos du *prêtre* (p. IV, n° 3), M. Griffith dit (p. 4) : « le scribe a commis une erreur en répandant l'eau sur le » dos du petit personnage au lieu de la répandre sur ses » mains. » M. Griffith s'est laissé tromper par la forme que le signe en question a d'ordinaire dans le très médiocre type hiéroglyphique de Berlin. Le dessin du papyrus n'est pas faux, loin de là; on le trouve fréquemment sur les monuments de toutes les époques, et le type hiéroglyphique de Paris en a trois variantes qui portent les nos 211 , 213 , 214 , au *Catalogue des Signes hiéroglyphiques de l'Imprimerie Nationale* (2e édit., 1873). De même, M. Griffith transcrit le mot qui définit le signe n° 5 de la page IV, TOUT ÂAT, *Great Statue,* à la suggestion de M. Naville. Le signe que M. Naville et M. Griffith rendent par l'adjectif ÂAT, *grand,* est simplement la

forme que prend, à l'époque gréco-romaine, dans l'hiératique, *la momie* ou *la statue debout sur ses pieds :* le mot doit donc se transcrire TOUTOU (déterminé par la *momie debout* et par le signe HEH), et se traduire par *l'image, la statue.* En revanche, le signe que M. Griffith rend, à la ligne suivante, dans le mot SÂHOU, par cette *momie debout*, est réellement la forme gréco-romaine du déterminatif de *la statue assise sur un fauteuil*. A la page x, n° 2, je traduirai la glose ZOBÂ QMAMOU par *le doigt qui fabrique,* et j'y vois le nom d'un instrument en forme de doigt, dont les potiers de pierre se servaient pour travailler l'albâtre et les pierres dures. A la même page, n° 9, au lieu de MÂOU, *urinare,* je lis MÂZAOU, *le phallus.* La définition du signe NOUTIR, p. xv, n° 2, qui embarrasse M. Griffith, AOUF-QARSOU, *il embaume,* me paraît pouvoir s'expliquer assez simplement. Il ne s'agit pas ici de NOUTIR, *dieu* (la *hache*), mais du mot BODOU qui est écrit par la *hache placée sur un grain d'encens* et qui désigne une des substances employées dans l'embaumement. Au lieu de lire comme M. Griffith, NOUTIR (la *hache simple*) AOUF QARSOU *Embalmed?* je lirai BODOU (la *hache sur le grain*) AOUF QARSOU, le *signe de la hache* (désignant la matière) *qui embaume.* Immédiatement après vient le signe de la *hache simple,* mais au pluriel NOUTÎROU, *les dieux,* pour mieux le distinguer du précédent. Ce ne sont là que des divergences d'opinion sans importance, qui ne m'empêchent nullement de reconnaître l'intérêt et la valeur réelle de l'œuvre de M. Griffith.

Le *Papyrus géographique* a été fac-similé par M. Petrie

avec la même exactitude que le *Papyrus des Signes* l'a été par M. Griffith. L'état extrême de mutilation dans lequel il est n'a pas permis à l'éditeur d'en donner une interprétation complète. Il résulte, toutefois, de ses recherches et de celles de M. Henri Brugsch que le livre qu'il contenait était un livre mystérieux composé par le dieu Thot. Le scribe qui l'avait copié racontait, dans un passage à moitié détruit, la manière dont il l'avait trouvé. « Je vous dis à [vous, » hommes qui êtes sur terre et à vous], hommes qui serez » [par la suite], scribes de la *maison de Vie*, savants [qui » êtes instruits] des choses divines, [j'allai à] la nécropole, » je détruisis [le mur ? d'un tombeau, j'en ouvris] toutes » les portes scellées, et j'y trouvai la coudée de Thot par » terre au [pied de la statue d'un] défunt du [temps du] roi » Khéops. » Le livre était au nombre des objets que contenait le tombeau, et il était rempli « des paroles de Râ lui- » même pour répartir » les dieux, les génies, les hommes par tous les nomes de l'Égypte. On sait que les Égyptiens faisaient remonter l'organisation civile, religieuse et militaire de leur pays à Râ lui-même, c'est-à-dire, au Soleil, premier roi de la première dynastie qui domina sur l'Égypte aux temps fabuleux. Cette organisation s'était transmise au second roi de cette première dynastie, à Shou, fils de Râ, et de lui aux rois divins et humains. L'ouvrage conservé dans notre papyrus était censé reproduire en une série de tableaux le détail de cette organisation. S'il était complet, il nous ferait connaître tous les rouages de l'administration du pays, les noms des nomes, de leurs villes, de leurs temples principaux, des dieux et des animaux adorés dans le temple, des bois sacrés, des animaux ou des objets proscrits dans chaque nome, du serpent ou de l'Agathodémon protecteur, les fêtes et la date de chacune d'elles et mille autres faits qu'il serait non moins curieux de posséder. Les monuments d'époque ptolémaïque et romaine nous ont conservé des inscriptions nombreuses où tous les éléments contenus dans ce livre sont

mis en œuvre. L'étude comparative en permettra peut-être de rétablir au moins en ses parties principales le texte de notre papyrus. Si jamais on y parvient, le mérite principal devra en être attribué au soin avec lequel M. Petrie a reproduit, jusque dans les plus petits fragments, les débris misérables du manuscrit qu'il avait eu la bonne fortune de découvrir parmi les ruines de Tanis.

EL-AMARNA[1]

§ 1

La trouvaille de Tell-el-Amarna

La trouvaille de Tell-el-Amarna peut passer à bon droit pour un des incidents les plus curieux des fouilles entreprises récemment en Égypte par les marchands d'antiquités indigènes. Personne ne s'attendait à trouver dans un village perdu une collection de tablettes cunéiformes, et l'annonce de la découverte souleva d'abord des doutes dans l'esprit des directeurs de musée européen. Les doutes étaient mal fondés. Les tablettes sont d'une authenticité incontestable et la nature des documents qu'elles portent leur donne une importance particulière. Elles ne sont rien moins que les débris de la correspondance officielle entretenue entre deux des Pharaons de la XVIIIe dynastie, Amenhotpou III et Amenhotpou IV (Khouniaton), avec les gouverneurs et les princes de Syrie qui reconnaissaient la suzeraineté de l'Égypte. On en rencontre même parmi ces lettres qui émanent des rois d'Assyrie et de Chaldée, indépendants, mais encore trop faibles pour ne pas souhaiter être en bons termes avec Pharaon. Le ton en est assez humble et ce sont probablement des pièces de ce genre qui, accompagnées de présents, permettaient à Thoutmôs III et à ses successeurs d'inscrire dans leurs annales la mention des tributs d'Assourou et de

1. Publié dans la *Revue critique*, 1889, t. XXVIII, p. 382-383.

Singara. La plupart des dépêches n'ont qu'un intérêt médiocre : elles font allusion à des affaires qui probablement n'eurent dans le temps même qu'une importance secondaire, et qui n'ont certainement aucune valeur pour l'histoire générale. Prises en bloc, elles confirment ce que nous savions déjà par les monuments égyptiens, que la domination des Pharaons sur la Syrie ne s'exerçait pas au moyen d'Égyptiens, mais que les conquérants laissaient aux indigènes le soin de s'administrer eux-mêmes à la condition de payer un tribut proportionné à leur richesse : des *messagers du roi aux pays du Nord*, égyptiens d'origine pour la plupart, passaient de temps en temps chez les tributaires pour surveiller l'exécution des traités, et les armées égyptiennes faisaient presque chaque année des courses à travers le pays pour réprimer les tentatives d'insurrection et pour réduire les villes ou les peuples encore insoumis. Un seul fait est entièrement nouveau, mais il est d'une importance capitale; l'écriture cunéiforme était l'écriture officielle des tribus syriennes.

Bien que les textes ne soient pas encore publiés pour la plupart, plus d'une brochure a déjà paru sur cette trouvaille. Le travail de M. Delattre est, comme les autres, un simple travail d'attente[1]. Les quelques dépêches transcrites y sont commentées très ingénieusement, les opinions des autres savants sont discutées et corrigées dans ce qu'elles ont d'excessif. L'article de M. Delattre est certainement un des plus sages et en même temps des plus complets que nous ayons sur cette matière : il gardera une partie au moins de sa valeur, même quand la publication des textes nous aura permis de porter un jugement définitif sur les documents découverts à Tell-el-Amarna.

1. A. Delattre, S. J., *La Trouvaille de Tell-el-Amarna* (Extrait de la *Revue des Questions historiques*, janvier 1889). Bruxelles, 1889, in-8°.

§ 2

La correspondance d'El-Amarna[1]

Les deux volumes réunis dans cet article forment au fond un seul ouvrage en deux sections qui se complètent l'une l'autre[2]. Le premier volume est pour la plus grande partie de M. Bezold; le second lui appartient tout entier. L'activité de M. Bezold et son œuvre commencent à être connues depuis quelque temps déjà en dehors du cercle très restreint des assyriologues : il a procédé ici encore selon la méthode qu'il avait adoptée au début de sa carrière et dont l'application, surtout dans son très utile traité de littérature ou plutôt de bibliographie chaldéo-assyrienne, a soulevé des critiques d'une violence immodérée. M. Bezold paraît avoir été fort sensible à des attaques souvent mal justifiées, et le ton qu'il a adopté vis-à-vis de ses contradicteurs est parfois d'une virulence qui lui attirera sans doute des représailles. J'ai toujours pensé pour mon compte que ces passes d'armes entre des savants de grand mérite sont au moins inutiles. Elles n'intéressent personne en dehors des deux adversaires et d'une demi-douzaine d'amis ou d'élèves; en revanche, elles tiennent de la place, et la place dans nos livres orientaux c'est presque toujours beaucoup d'argent. Au prix où

1. Publié dans la *Revue critique*, 1893, t. XXXV, p. 421-426.

2. Bezold et Budge, *The Tell-el-Amarna Tablets* in the British Museum, with autotype facsimile; printed by Order of the Trustees. London, 1892, in-4°, XCIV-157 p. et 24 planches. Bezold, *Oriental Diplomacy*, being the transcribed text of the Cuneiform Despatches between the Kings of Egypt and Western Asia in the XVth Century before Christ, discovered at Tell-el-Amarna, and now preserved in the British Museum, with full Vocabulary, Grammatical Notes, etc. — Luzac and C°, London 1893, in-8°, XLIV-124 p.

les éditeurs de livres assyriens nous comptent le papier, la moindre polémique se chiffre immédiatement pour l'acheteur en un nombre de francs ou de marks notable, et payer pour payer, je préfère quant à moi lire les recherches de chaque assyriologue dans le domaine où il est maître, plutôt que de connaître son opinion candide sur ceux de ses confrères qui ont la malechance de ne pas être de son avis. Nous ne devrions jamais oublier d'ailleurs, tant assyriologues qu'égyptologues, que le public en général, celui qui n'entend rien ou pas grand'chose aux hiéroglyphes ou aux cunéiformes, n'a encore qu'une confiance modérée aux résultats de nos travaux : quand deux d'entre nous se cherchent querelle et échangent des aménités philologiques, il est toujours porté à y ajouter foi et à croire impartialement que chacun d'eux dit vrai de l'autre. Ce sont nos sciences qui souffrent le plus de notre mauvaise confraternité et de nos discordes.

Le premier ouvrage comprend les fac-similés en phototypie des originaux et la transcription en caractères d'impression; le second ajoute la transcription dans notre alphabet du texte cunéiforme. M. Bezold n'a pas cru devoir y joindre la traduction dans une langue européenne sinon de tous les documents, au moins des principaux : il estime qu'on ne pourrait en l'état actuel de la science les interpréter avec assez de certitude pour contenter entièrement l'assyriologue de profession ou le lecteur non initié. Je n'ai pas qualité pour juger du sentiment des assyriologues, mais en tant que lecteur du commun, je puis assurer M. Bezold que des traductions, même aussi fragmentaires que le sont celles de M. Halévy dans le *Journal asiatique*, m'auraient été fort agréables. Sans doute la perfection serait à souhaiter vivement, mais qui s'obstine à la vouloir réaliser en égyptologie comme en assyriologie risque de ne jamais rien publier. Il faut savoir s'exposer à l'erreur, si l'on désire que la science avance, et bien des gens, même du métier, auraient pardonné à M. Bezold ses contresens, s'il avait consenti à leur

dire bravement ce qu'il voit ou croit voir dans les documents qu'il a publiés avec tant de soin. Il l'aurait pu faire plus aisément qu'il ne le pense, à en juger par la minutie avec laquelle il en a analysé la grammaire et les particularités dialectales. Ce qui me frappe dans les pages qu'il consacre à la phonologie, c'est l'influence assez considérable que les hiéroglyphes paraissent avoir exercée sur le syllabaire cunéiforme transporté en Syrie : la multiplication des compléments phonétiques et la manière dont ils s'allient à leurs syllabiques sont des faits courants dans les écritures égyptiennes. L'intercalation derrière les idéogrammes des groupes qui en fournissent la valeur phonétique était sans doute une précaution prise par les scribes syriens pour éviter des erreurs ou des difficultés de lecture aux interprètes de Pharaon, dont ils avaient sans doute leurs raisons pour n'admirer qu'à demi la science linguistique. J'indiquerai seulement en passant, pour ne pas trop sortir de mon terrain propre, le chapitre consacré à la morphologie : plusieurs des faits que M. Bezold signale d'après les tablettes sont identiques à ceux que l'analyse des noms de villes conservés en hiéroglyphes m'avait incliné à regarder comme caractéristiques des dialectes sémitiques parlés en Syrie à cette époque. Certains détails m'ont fait un plaisir sensible; ainsi la remarque que les scribes n'essayaient pas encore de distinguer entre les sons de *i* = *e* et de *i*, et que les signes où l'on rencontre plus tard *i* = *e* exclusivement s'échangent indifféremment avec ceux où l'on a l'*i*. « Il est donc impossible, ajoute M. Bezold, que le nom de » la reine d'Égypte ait été prononcé *Te-i-e*[1] », et il lit *Ti-i-i* : de fait, l'orthographe égyptienne est soit en deux syllabes *Ti-yi*, soit en une seule *Tyi*. La variante Timashgi du nom de Damas se rapproche à tel point de l'orthographe égyptienne, *Timasqou*, *Timasqi*, qu'on est tenté de la consi-

1. Bezold, *Oriental Diplomacy*, p. XI.

dérer comme émanant d'un scribe qui connaissait cette ville par des documents officiels égyptiens plutôt que par des documents purement asiatiques. J'espère examiner ailleurs ce que la lecture Nibmoua*ria*, par exemple, a d'important pour la prononciation du mot *Râ* à la fin des noms propres.

La partie égyptologique du sujet a été généralement bien traitée. La reine Tiyi n'a pas eu de chance, selon son habitude. L'un des deux auteurs, — est-ce M. Bezold, est-ce M. Budge? — nous raconte à propos d'elle que « la tombe » d'une reine Thi, qui est qualifiée *royale fille, royale* » *sœur, royale mère, royale épouse, grande dame, régente* » *du Nord et du Sud*[1], fut ouverte vers le commencement » de ce siècle à Thèbes. On ne saurait guère douter que ce » ne fût la tombe de l'épouse principale d'Aménophis III. » Le portrait de cette dame[2] nous la montre avec un teint » blanc et des yeux bleus; la couleur de la peau est celle des » gens originaires de la Syrie du Nord-Est. Thi fut la mère » d'Aménophis IV. Elle donna aussi naissance à une fille, » Set-Amen[3]. Le British Museum possède un pot à kohol » de faïence bleu[4] et un double étui à kohol en bois[5] au » nom d'Aménophis et de Thi. Ils formaient probablement » part du nécessaire de toilette déposé dans la tombe à » l'usage de la reine[6]. » Il y a là une erreur si souvent combattue qu'on devrait la croire morte : si elle l'est, elle appartient à la catégorie de ces morts qu'on ne tue jamais entièrement et qui reparaissent dès qu'ils en trouvent l'occasion. La reine enterrée à Thèbes, au Bab-el-harim, n'a rien de commun avec Tiyi, pas même le nom. Elle s'appelle

1. Brugsch, *Recueil de Monuments égyptiens*, t. II, pl. LXIII, 1.
2. Rosellini, *Monumenti Storici*, pl. XIX, n° 21.
3. Ainsi qu'en fait foi une inscription gravée sur un morceau de bois conservé au British Museum, n° 5899 *a*.
4. N° 2572 *b*, Quatrième salle égyptienne, Galerie du Nord, vitrine E.
5. N° 2598 *a*, Quatrième salle égyptienne, Galerie du Nord, vitrine E.
6. *The Tell-el-Amarna Tablets in the British Museum*, p. XIX-XX.

Titi, elle appartient, à en juger par le style de son tombeau, à la XIXe et peut-être à la XXe dynastie, elle n'a pas les yeux bleus : le dessin de Rosellini, auquel on renvoie d'ordinaire, lui donne des yeux noirs, et les prunelles bleues qu'on lui prête sont un cadeau de Prisse d'Avennes, dont on ne voit point trace sur le monument. Quant à la couleur rose dont les chairs sont teintées, j'ai déjà eu l'occasion de montrer par de nombreux exemples qu'elle a été en faveur à plusieurs reprises pendant l'époque thébaine : les hommes et les femmes se fardaient de manière à éclaircir l'apparence de leur peau, et l'on aurait tort de voir un indice d'origine dans ce qui est pur caprice de mode. C'est pourtant sur des assertions de ce genre qu'on a bâti toute une histoire de la reine Tiyi, de ses origines asiatiques, de l'influence religieuse qu'elle aurait exercée sur son fils et qui aurait été prépondérante dans la tentative faite par Amenhotpou IV pour supplanter Amon thébain par Atonou, le disque solaire. En réalité, rien n'indique que Tiyi n'ait pas été d'origine purement égyptienne : son nom est égyptien comme ceux de son père Jouia et de sa mère Touiou. J'ai cherché à comprendre par quelle série de déductions la plupart des savants qui se sont occupés de ces tablettes sont arrivés à déclarer qu'elle était fille et sœur des rois de Mitanni : aucun des passages où elle est mentionnée ne prête à cette interprétation, à moins qu'on ne veuille voir une marque de parenté réelle dans ces qualifications de *frère* et de *sœur* que les souverains échangeaient entre eux alors comme aujourd'hui. Les documents syriens confirment ce que les documents égyptiens nous avaient appris de la grande autorité dont Tiyi jouit sous Amenhotpou III et sous Amenhotpou IV : ils ne nous en expliquent point la raison et ils n'avancent en rien la solution du problème assez complexe que les origines de cette reine soulèvent jusqu'à présent.

Les analyses que MM. Bezold et Budge ont données de

chaque pièce permettent d'en apprécier la valeur pour l'histoire du temps. Il me paraît, d'une manière générale, que l'on n'a pas toujours bien interprété le sens de cette correspondance adressée par les princes asiatiques aux souverains de l'Égypte. Les assyriologues, qui ont été naturellement les premiers à s'en servir, ont été frappés surtout de l'agitation perpétuelle qu'elle trahit, et ils ont tiré des luttes, des révoltes, des brigandages qu'elle rapporte, des conclusions que je ne puis accepter. Dans le cas présent, voici en résumé comment MM. Bezold et Budge envisagent la question : « Amenhotpou III ne fut pas, disent-ils, un grand conquérant comme » son aïeul Thoutmosis III, mais les monuments égyptiens » constatent qu'il soumit Kadesh, Tunip, Sankar, Carchemish, et la Mésopotamie du Nord-Ouest[1]..... Le règne » d'Amenhotpou IV fut comparativement court et ne dura » environ que douze ans. Bien que les peuples de Syrie et » d'Éthiopie lui payassent tribut, son autorité sur ces » contrées ne put être très stable[2]..... Un grand nombre » des tablettes sont adressées au *Roi d'Égypte*, soit Amenhotpou III, soit Amenhotpou IV. Elles contiennent » presque toutes la nouvelle de désastres subis par la puissance égyptienne ou d'intrigues dirigées contre elle avec » succès, ainsi que des demandes pressantes de secours, » tous faits qui impliquent un état de désordre et de faiblesse en Égypte. Que certaines aient été adressées à » Amenhotpou III, probablement dans ses années de déclin, » on peut l'inférer de cette circonstance que les dépêches » du gouverneur de Katna (nos 36, 37) à ce roi sont conçues » dans une donnée pareille ; mais il est probable que la plupart d'entre elles appartiennent au règne suivant et nous » rendent l'écho des troubles qui résultèrent, nous le savons, » de la lutte engagée entre Amenhotpou IV et le vieux

1. *The Tell-el-Amarna Tablets in the British Museum*, p. xx.
2. *Ibid.*, p. xxii.

» sacerdoce[1]. » Je crois bien que cette page n'aurait jamais été écrite si MM. Bezold et Budge s'étaient figuré, plus exactement qu'on ne fait d'ordinaire, ce qu'était cet empire égyptien de la XVIIIe dynastie. Les textes hiéroglyphiques nous l'apprenaient déjà, et je demande la permission de citer quelques phrases d'un livre publié en 1875, longtemps par conséquent avant la découverte d'El-Amarna, et qui nous dépeignent l'empire de Thoutmosis III. « On ne peut guère » se représenter la domination égyptienne comme quelque » chose d'analogue à ce que fut plus tard la domination » romaine. La Syrie, l'Arabie, l'Éthiopie ne furent jamais » des provinces.... Elles gardèrent leurs anciennes lois, » leurs anciennes religions, leurs anciennes coutumes, leurs » dynasties, restèrent en un mot ce qu'elles étaient avant » la conquête. C'était une sorte d'empire féodal. Les vassaux » devaient hommage au souverain, lui payaient tribut, » accordaient à ses troupes et refusaient à ses ennemis » l'accès de leur territoire. Pour le reste, ils étaient maî- » tres chez eux et pouvaient batailler les uns contre les » autres, signer la paix entre eux, chercher des alliances, » régler à leur guise leurs affaires intérieures, sans que le » suzerain songeât à s'y opposer. Un empire constitué de » la sorte n'était pas des plus solides. Tant que le pouvoir » suprême était aux mains d'un prince énergique, ou plutôt, » tant que le souvenir de la défaite restait assez vivant dans » l'esprit des vaincus pour étouffer l'esprit d'indépendance, » les chefs syriens demeuraient fidèles à leur vasselage et » payaient l'impôt. Mais la mort du souverain régnant et » l'avènement d'un souverain nouveau, un échec ou sim- » plement le bruit d'un échec subi par les généraux égyp- » tiens, le moindre événement suffisait à soulever une » révolte générale. Chacun refusait d'acquitter sa contribu- » tion, royaumes et cités se déclaraient indépendants,

1. *The Tell-el-Amarna Tablets in the British Museum*, p. XXIII.

» l'Égypte était réduite en quelques jours à son seul terri-
» toire. Il fallait alors recommencer tout à nouveau.....
» Après avoir conquis le pays pendant la durée de chaque
» règne, on le perdait au commencement du règne suivant,
» pour le reconquérir et le reperdre plus tard, sans arriver
» jamais à rien créer qui durât. » Les tablettes d'El-Amarna nous montrent en action par le détail les révolutions et les querelles de tout genre dont les monuments égyptiens nous avaient permis de retracer le tableau général. Toute la correspondance de Rib-adda, prince de Byblos, ne donne pas, comme le pensent MM. Bezold et Budge, la preuve de l'état de désorganisation du pays sous Amenhotpou IV : elle fait passer sous nos yeux les luttes et les rivalités qui en étaient l'état normal sous la domination de tous les Pharaons égyptiens. L'indifférence d'Amenhotpou IV n'est pas une preuve de faiblesse : elle caractérise toute la politique égyptienne qui trouvait son compte aux querelles de vassaux syriens. Tant qu'ils se disputaient, c'était la paix pour Pharaon. D'ailleurs l'affaiblissement de l'Égypte, les troubles, les lutte des prêtres contre Amenhotpou IV sont autant de légendes courantes en égyptologie, mais sans fondement sérieux : tout ce que nous savons de ce prince paradoxal et de son successeur Aï nous prouve qu'ils furent des Pharaons vigoureux, heureux dans leurs entreprises. Les troubles et la faiblesse vinrent après eux, sous les souverains presque inconnus qui séparent le règne d'Aï de celui d'Harmhabi.

L'historien aura beaucoup à apprendre dans ces deux volumes : M. Bezold lui aura rendu le travail facile par le soin avec lequel il a publié, transcrit, analysé la grammaire de ces textes. Le vocabulaire dans lequel il a réuni tous les mots cités sur les tablettes d'El-Amarna est particulièrement précieux. Quelques expressions échappées çà et là me donnent lieu de croire qu'il prépare un ouvrage analogue sur les tablettes

du même fonds qui se trouvent à Berlin et à Gizéh : je souhaite qu'il ne nous le fasse pas attendre trop longtemps[1].

1. Le nom de Tell-el-Amarna, qu'on donne à la localité d'où les tablettes proviennent, n'existe pas. Il y a, dans la plaine où Khouniaton construisit sa capitale, trois noms distincts, ceux d'Hagi-Kandîl, d'el-Tell et d'Amarna ou el-Amarna ; Tell-el-Amarna est né de la confusion établie par les égyptologues entre el-Tell et Amarna. Peut-être la fréquentation des Européens a-t-elle amené les habitants à employer cette dénomination hybride : ils ne la connaissaient pas en 1885, dernière époque où je me suis arrêté dans ces parages.

NOTES AU JOUR LE JOUR[1]

---

§ 1. — [Cette première note a été réimprimée dans ces *Mélanges*, t. III, p. 423-426].

§ 2. — J'ai indiqué ailleurs[2] les preuves de la lecture , , pour [3]. Le texte d'Edfou, publié par Naville il y a vingt ans, en donne une preuve nouvelle. Il raconte les luttes que Har-houditi d'Edfou eut à soutenir contre Sit dans le nome typhonien d'Oxyrrhynchos, et chacun des épisodes de la bataille lui sert à expliquer par allitération le nom d'une des localités divines de ce nome :

1. Publiées dans les *Proceedings of the Society of Biblical Archæology* de 1891 à 1898. Tirage à part à 25 exemplaires.

2. *Zeitschrift*, 1883, p. 69, 1885, p. 9.

3. Cf. dans les *Proceedings*, 1887, p. 314, une note de M. Le Page Renouf, qui considère ces variantes comme une erreur du scribe ou du graveur ancien.

« Quand Harhouditi fut sorti contre les maudits avec ses
» compagnons, muni de tout son harnois de bataille, il fit
» un grand carnage parmi eux; il prit trois cent quatre-
» vingt-un maudits, et il les égorgea en face de la barque de
» Rā, puis il remit chacun d'eux à un de ses compagnons.
» Et voici, Typhon se manifesta d'une voix orageuse (NEHA)
» proférant des hurlements, à cause de ce qu'avait fait Har-
» houditi en tuant les maudits. Rā dit donc à Thot : « N'est-ce
» pas là *les bouches de l'orageux* (MĀ PEN ROOU NEHAHA) qui
» lève la voix à cause de ce qu'a fait Harhouditi contre lui ? »
» Thot dit à Rā : « Soit-il appelé *celui des bouches orageuses*
» (PEN NA ROOU NEHAHA) à cause de cela, jusqu'à ce jour!
» Et puisque Harhouditi a livré bataille ( ) avec le
» maudit un moment, et qu'il a lancé sa lance contre lui et
» qu'il l'a terrassé en cette place, soit dite cette place Oxyr-

1. Naville, *Le Mythe d'Horus*, pl. XV, l. 4-8.

» rhynchos jusqu'à ce jour ». Quand donc Harhou-
» diti fut venu amenant le maudit, le carcan de bois au cou,
» la corde aux mains, courbé, la lance de Hor lui fermant la
» bouche, il le présenta à son père Rā, et Rā dit : « Grand est
» l'effort (OUIROUI DONDEN) que tu as fait quand tu as purifié
» (SOUÂBOU) cette place ». Rā dit à Thot : « On nommera
» *Maître de la place pure* (NIB AÏT OUÂB) le palais d'Harhou-
» diti, à cause de cela, jusqu'à ce jour, et on nommera *Grand*
» *de l'effort* (OIROU DONDEN), le prêtre à cause de cela jusqu'à
» ce jour ». Le texte continue sur le même ton longtemps encore ; j'en ai cité assez pour qu'on saisisse la façon dont il procède. La question de Rā, « N'est-ce pas là les bouches de
» l'orageux? » est donnée comme l'origine du nom ; le prêtre s'appelle OIROU DONDEN, et la localité NIB AÏT OUÂB, parce que Rā avait employé dans sa conversation avec Thot les mots OUROUI DONDEN et SOUÂBOU-NAK AÏT-TEN. Le nom d'Oxyrrhynchos, PIRRAHOU, ne peut s'expliquer, comme le fait notre texte, par la phrase qu'à la condition que dans le signe ait été prononcé AHOU, AHE, AH, et ait eu l'orthographe que je lui ai signalée ailleurs : l'allitération est, comme on voit, entre le verbe composé IRI-AHOU, ER-AHOU, ER-AHE, et le nom PIRRAHOU, PIRRAHE.

§ 3. — Un des textes du *Papyrus Anastasi IV*, où la supériorité du scribe sur le militaire est exaltée, se termine par la mention suivante : [1], qui manque dans le duplicata du *Pa-*

1. *Papyrus Anastasi IV*, p. 10, l. 1.

pyrus Anastasi III : là, le texte s'arrête sur les mots , « son serviteur se sauve[1] ». La clausule d'*Anastasi IV* a été reliée au développement du texte par les égyptologues qui l'ont étudiée, et, récemment encore, M. Erman l'a traduite : « *Darum, o Schrei-* » *ber, kehre um bei deiner Meinung vom Glücke des Schrei-* » *bers und des Offiziers*[2] ». Je ne crois pas qu'elle se rattache au texte primitif. C'est une glose du professeur égyptien qui a dicté le *Recueil de morceaux choisis à l'usage des classes* que nous possédons sous le nom de *Papyrus Anastasi IV;* un écolier l'aura introduite dans le corps même du volume, et elle aura été dès lors copiée et recopiée sans critique. Je pense qu'il y a un passé entre les deux derniers mots, et je lis : , où nous trouvons le renversement des mots par lesquels commence le morceau : « Qu'est-ce que » cela de dire que l'homme d'ar- » mes est plus heureux que le scribe[3] ». La traduction littérale de la phrase ainsi corrigée est : « Le scribe Ennana est » revenu sur le chapitre de *Plus heureux est le* » *scribe que l'homme d'armes* ». Le scribe Ennana avait traité à plusieurs reprises le sujet, et le professeur le rappelait à l'élève. Je ne sais si c'est une allusion au morceau conservé dans *Anastasi III*[4], ou à quelque morceau inconnu jusqu'à ce jour.

1. *Papyrus Anastasi III*, p. 6, l. 2.
2. Erman, *Ægypten*, p. 722.
3. *Papyrus Anastasi IV*, p. 9, l. 4.
4. *Papyrus Anastasi III*, p. 6, l. 2, sqq. Le fait que ce papyrus attribue ce morceau au scribe Aménophis ne prouverait rien contre cette identification : plusieurs morceaux qu'*Anastasi III* donne à ce scribe sont d'Ennana d'après *Anastasi IV*.

Le Ouâou n'est pas un officier, comme on le dit, et comme je l'ai dit moi-même ; c'est, je crois, l'homme d'armes héréditaire, le μάχιμος, le *timariote,* celui des enfants qu'un possesseur de terres assujéties à la servitude militaire élevait pour la guerre, afin de pouvoir conserver son fief. Ici, il sert dans les troupes à pied, ailleurs, il est παραιβάτης, combattant à char : dans les deux cas, on le prend dès l'enfance pour le dresser à son métier.

§ 4. — Derrière la formule que je viens de traduire, on lit un petit texte[1] dont voici d'abord la transcription :

1. *Papyrus Anastasi IV*, p. 10, l. 1-5.

Heath est le premier égyptologue qui se soit occupé de ce texte[1]. Bientôt après, Brugsch traduisit dans ses *Nouvelles Recherches* la seconde ligne presque entière à l'appui du sens, alors nouveau, qu'il prêtait aux noms des saisons et [2]. Presque en même temps, Goodwin donnait une interprétation incomplète encore, mais plus exacte que celle de Heath[3]. Depuis lors, Chabas, Brugsch et d'autres ont cité quelques passages en discutant le sens de certains mots égyptiens; mais personne n'a essayé, à ma connaissance, de montrer le sens de l'ensemble.

Le début a été rendu par Goodwin : « May Amen deliver » me from the cold season, when the sun does not shine, the » winter comes instead of summer, the month is stormy, the » hours shortened (?) ». Il s'agirait, comme on voit, d'une saison froide pour l'Égypte, et, dans cette hypothèse, la traduction de Goodwin présente une suite d'idées assez logique. Elle repose malheureusement sur une confusion de deux mots qui n'ont rien de commun, et : , que porte notre texte, n'a jamais signifié *froid*, comme le montra Chabas, qui fit la critique de la traduction de Goodwin sans la citer[4]. Chabas, qui reconnait à notre mot le sens *faible, impuissant, fâcheux, mauvais,* traduit lui-même de façon assez différente : « Amon, délivre-moi de la saison mauvaise, pendant la-

1. Heath, *The Exodus Papyri*, p. 222.
2. Brugsch, *Nouvelles Recherches sur la Division de l'Année des anciens Égyptiens*, 1856, p. 10.
3. Goodwin, *Hieratic Papyri*, dans les *Cambrige Essays*, p. 258, 259.
4. Chabas, *Le Voyage d'un Égyptien*, p. 138, 139.

» quelle le soleil paraît mais ne brille pas, l'hiver vient en été, » les mois deviennent rétrogrades, les heures confuses ou » difficiles[1] ». Chabas précise le détail ; mais, tout en modifiant les nuances, il conserve la donnée générale de Goodwin, qu'il s'agit d'*une saison*, et le sens de *saison* est si bien ancré dans son esprit que, citant de mémoire le passage, il met au lieu de , que porte l'original, [2]. C'est bien certainement à Chabas que Brugsch a emprunté pour son *Dictionnaire*[3] l'exemple , qu'il traduit *die Zeit des Unglücks, Gebeugtsein's*, avec un renvoi à *Sallier I*, 7, qui est inexact : la page 7 de *Sallier I* ne renferme pas cette locution. On le voit, toutes ces traductions reposent sur une mauvaise lecture et sur une mauvaise traduction, ou , *saison mauvaise* ou *temps de malheur*, d'une portion de phrase qui se lit sans aucun doute possible TA RONPIT GABE, avec le mot féminin RONPIT, *année*, et non pas avec le mot masculin TAOUROU, TAROU, *saison*. La traduction exacte est donc : « Amon, délivre-moi, débarrasse-moi de » l'année », et la définition du sens que nous devrons donner à l'épithète GABE ressortira de l'examen des faits exposés dans la seconde ligne, et qui constituent l'idée que les Égyptiens qualifiaient ainsi.

Or, tous ces faits sont des faits astronomiques. 1° « Le » dieu Shou devient ne se levant plus »

1. Cette traduction est formée par le rapprochement de divers passages de Chabas, *Voyage*, p. 28, 138, 139, etc.
2. Chabas, *Voyage*, p. 138.
3. Brugsch, *Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 1510.

; 2° « la saison PIRIT s'en vient à l'état de » saison SHOMOU » ; 3° « les mois » deviennent marchant en s'éloignant » ; 4° « les heures sont brouillées » . Ce ne sont pas là des développements de pure rhétorique, mais on reconnaît de prime abord plusieurs assertions d'aspect très précis. Ainsi, « la saison PIRIT qui » s'en vient à l'état de saison SHOMOU » est une réalité dans la constitution de l'année égyptienne. Cette année vague, qui perdait un peu plus d'un jour tous les quatre ans, entraînait des déplacements constants de saisons. Tous les quatre ans, le 1er du premier mois de PIRIT avançait d'un jour, si bien qu'au bout d'un temps mathématiquement calculable, le premier mois de PIRIT avait envahi la saison où se trouvait auparavant le dernier mois de SHOMOU, et que, le mouvement continuant, toute la saison de SHOMOU se trouvait transportée à la place où était auparavant la saison de PIRIT : comme le dit notre papyrus, , « la saison PIRIT s'en venait à l'état de saison » SHOMOU ». Comme conséquence naturelle, les mois s'éloignaient du point qu'ils occupaient, et notre texte les représente s'en allant processionnellement en retournant la tête et le buste pour saluer des deux mains l'endroit qu'ils quittent . Ces deux explications absolument certaines nous obligent à chercher dans la même direction d'idées l'interprétation du premier et du dernier membre de la phrase. Le premier se traduit littéralement : « le dieu Shou devient qui ne se » lève plus », en d'autres termes, « le dieu Shou cesse de se » lever ». Je traduis avec intention *le dieu* SHOU, et non pas comme on a fait jusqu'à présent le *soleil*. Il s'agit en effet

ici d'un fait mythologique et non pas d'un fait d'astronomie naturelle. SHOU était, à l'époque des Ramessides et plus tard, le dieu du soleil solstitial, du soleil d'été, comme Brugsch l'a montré fort ingénieusement[1]. Or, si les mois et les saisons de l'année égyptienne s'en vont, les saisons naturelles restent immobiles. Il arrive donc nécessairement un moment où, la saison de PIRIT ayant reculé devant la saison de SHOMOU, l'été réel se trouve correspondre à ce qui est la saison d'hiver de l'année vague. On peut alors émettre deux hypothèses : 1° SHOU, qui est le dieu-soleil de l'été, a émigré avec les mois qui forment la saison d'été de l'année vague et arrive dans une saison réelle où il n'a plus sa raison d'être ; 2° SHOU, qui est le dieu-soleil de l'été, demeure à sa place astronomique, tandis que les mois défilent devant lui, et il finit par se trouver envahi par les mois qui composent la saison d'hiver, et dans lesquels il n'a plus sa place. Des deux manières, le scribe a le droit de dire que SHOU *devient qui ne se lève plus*, ou qu'*il cesse de se lever*. Le soleil d'été ne peut conserver son nom de Shou, ou comme disaient les Égyptiens, *se lever à l'état de* Shou, qu'à la condition que le temps de l'été réel coïncide plus ou moins exactement avec la saison de SHOMOU ; passé ce temps, il perdait pour ainsi dire ses droits au lever et presque à l'existence. La dernière phrase 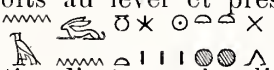 me paraît contenir, elle aussi, une mention d'astronomie religieuse. Les *heures* qui se brouillent ne sont pas celles du calendrier naturel, ce sont celles du calendrier religieux, celles qui réglaient le service des *prêtres de l'heure*, 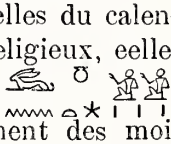 , OUNOUITIOU, dans les temples. Le déplacement des mois entraînait le déplacement des heures consacrées au culte de certaines divinités, telles qu'Isis-Sothis ou Osiris-Orion, ou Shou-soleil solstitial, pour ne prendre que ces exemples :

1. Brugsch, *Religion und Mythologie*, p. 120 sqq., p. 432, etc.

ces heures, ne coïncidant plus avec les moments astronomiques où le culte des divinités auxquelles elles appartenaient était attaché, passaient à d'autres moments qui étaient reliés de la même façon au culte d'autres divinités, si bien que , « les heures du culte se » brouillaient ».

L'année était donc, dans la pensée du scribe qui rédigea notre texte, une des années où le désaccord commençait à devenir complet entre l'ordre naturel et l'ordre calendrique des saisons. On peut comprendre le trouble que cette dissociation de l'année usuelle et de l'année astronomique devait jeter à la longue dans un pays où les faits principaux de la vie civile et de la vie agricole étaient liés pour la plupart à des jours de dénomination fixe. L'année égyptienne était comme ces horloges qui retardent d'une quantité de minutes déterminée par chaque jour : celui qui se réglerait machinalement sur elles pour l'emploi de sa journée verrait bientôt toutes ses occupations se détraquer et ses affaires s'en aller à vau-l'eau. Lorsqu'on a le malheur de posséder un chronomètre pareil, et qu'on ne sait comment le régler exactement, on ne s'amuse pas à calculer pour lui un cycle qui permet d'attendre le moment où, de retard en retard, il sera retombé sur l'heure juste : on tolère son irrégularité tant que la vie réelle n'en souffre pas, puis, quand le désaccord devient incommode, on ramène l'aiguille d'un coup de pouce au point du cadran qui répond à peu près à l'heure exacte, et l'on recommence l'opération chaque fois qu'il est nécessaire, sans règle précise. Il en était, je crois, de même de l'année égyptienne, jusqu'à une époque très voisine de notre ère. Elle s'en allait à travers les saisons, retardant de plus en plus, jusqu'au jour où le désaccord devenant trop considérable, le roi ou les autorités constituées prenaient le parti de donner à la machine un coup de pouce pour la

remettre au point. Le décret de Canope nous apprend ce que fut une de ces opérations, qui étaient purement empiriques et ne revenaient point à la date fixe, du moins rien ne le prouve jusqu'à présent. Jusqu'à quel point les années troubles qui précédaient un raccord et le rendaient nécessaire étaient redoutées des Égyptiens, la ferveur de la prière contenue dans notre texte *Anastasi* le prouve suffisamment. L'insertion dans un papyrus datant du règne de Séti II montre peut-être, qu'en l'an II de ce règne, on commençait à entrer dans une de ces périodes de trouble que le désaccord entre la notation officielle et l'année naturelle produisait sans cesse.

Le début de notre texte peut donc se traduire : « Viens à » moi, Amon, me délivrer de l'année fâcheuse, où le dieu » Shou ne se lève plus, où l'hiver vient où était l'été, où les » mois s'en vont hors leur place, où les heures se brouillent, » où les grands t'appellent, ô Amon, où les petits te cher- » chent, où ceux même qui sont encore dans les bras de leur » nourrice, ceux-là [crient] : « Donne les souffles ! » La suite est assez difficile, car l'écolier qui nous a légué le papyrus ne nous a transmis qu'un texte incorrect. Le mouvement général du morceau exige qu'après l'invocation vienne un développement où l'on montre le dieu exauçant la prière qu'il vient de recevoir ; ainsi, dans le poème de Qadshou, l'arrivée d'Amon sur le champ de bataille suit brusquement l'appel désespéré de Ramsès II. Ici, l'action du dieu est exprimée d'abord par des termes généraux [ ] *Amon trouve,* [ ] *Amon entend,* évidemment *celui qui l'implore.* Au delà, le texte est corrompu. L'exemplaire que le copiste de notre manuscrit avait sous les yeux, ou portait en cet endroit une surcharge, ou bien avait été lui-même copié sur un manuscrit surchargé où quelques lettres, passées puis mises entre les lignes par un copiste distrait, n'avaient pas été bien lues par ceux qui les

reproduisirent et avaient été fac-similées tant bien que mal. Le groupe de signes qui suit renferme d'abord un en ligature avec deux traits verticaux un peu endommagés. Le est certain, car partout dans notre papyrus (p. 10, l. 10, 11, etc.) le verbe SOTMOU a un déterminatif qui est le rouleau. Dans le groupe qui suit, je reconnais le mot OUZA mal tracé, et au delà, recommence une autre phrase « le souffle » délicieux [marche] devant lui ». Cette constatation nous contraint, je crois, à prendre comme étant en parallélisme avec les mots QIMOU et SOTMOU, désignant comme eux une des qualités d'Amon : les deux traits qui le précèdent et qui sont en surcharge seraient alors un équivalent du nom , probablement le pronom . Le tout se lirait donc « Amon trouve, Amon écoute, il est le » sain devant qui marche le doux souffle (qui vivifie), il » donne que je sois comme l'aile du vautour, comme la » palette chargée des formules des esprits..... »

Les derniers mots de cette phrase ne peuvent se comprendre qu'à la condition qu'on ait déjà expliqué la fin du morceau, et la fin du morceau présente des difficultés de texte qu'il faut résoudre de prime abord. On y remarque, au passage de la quatrième à la cinquième ligne, une locution un peu mutilée. Le parallélisme des derniers mots nous montre qu'il y a là un nom de métier qui s'exerce à la campagne, comme celui des *blanchisseurs* ou des *gardes-champêtres* cités ensuite s'exerce sur l'eau ou dans le désert. Or ce nom nous est donné par plus d'un texte hiéroglyphique ou hiératique; c'est celui des *bergers*, et les restes de signes qu'on lit à la fin de la

ligne 4 concordent assez exactement avec l'orthographe que le mot *berger* a au *Papyrus magique Harris* par exemple[1], pour qu'on puisse rétablir ici en toute sécurité le groupe ou . Le parallélisme me porte même à croire que le texte original portait ici l'article pluriel qui se rencontre devant et devant . On devra donc traduire : « La » palette chargée des paroles des esprits aux bergers dans » les prés, aux blanchisseurs sur le douet, aux gardes-» chasse..... » Ces *paroles des esprits* sont les formules magiques que les bergers prononçaient pour se défendre eux et leurs troupeaux, que les blanchisseurs récitaient avant de se mettre à l'eau pour écarter d'eux les crocodiles, ainsi que les chasseurs avant de s'enfoncer dans le désert. Dans ce dernier membre de phrase, il y a une petite faute de copiste pour , qui s'explique aisément par le choc dans la prononciation de préposition avec finale du verbe : ajoutons enfin que MOUROU est le mot qui désigne le *laçage*, la chasse au lasso, et nous traduirons, « ...aux gardes-chasse qui » sortent au canton des gazelles pour chasser au lasso ». On remarquera ici que le scribe souhaite devenir l'instrument de protection et non pas seulement le protégé, la palette MASITI au moyen de laquelle on trace les formules magiques, l'aile de vautour qui se déploie et enserre la personne divine ou humaine que la déesse vautour entend préserver de tout mal.

Il ne me reste plus qu'à donner la traduction suivie du texte dont je viens d'expliquer le sens et le développement littéraire. « Viens à moi, Amon, me délivrer de l'année

1. Chabas, *Le Papyrus magique Harris*, pl. A, l. 1, pl. B, l. 1.

» fâcheuse, où le dieu Shou ne se lève plus, où vient l'hiver
» où était l'été, où les mois s'en vont hors leur place, où les
» heures se brouillent, où les grands t'appellent, ô Amon,
» où les petits te cherchent, où ceux même qui sont encore
» dans les bras de leur nourrice, ceux-là [crient] : « Donne
» les souffles ! » — Amon trouve, Amon écoute, Amon est
» le sain devant qui marchent les souffles agréables; il me
» donne d'être comme l'aile du vautour, comme la palette
» chargée des discours des Esprits pour les bergers dans
» les champs, pour les laveurs sur la berge, pour les gardes-
» chasse qui sortent au territoire des gazelles afin de lacer
» [le gibier]. »

§ 5. — L'étude des signes hiéroglyphiques nous permet de pénétrer dans les profondeurs de l'antiquité égyptienne beaucoup plus avant que ne font les textes les plus anciens. Les signes ont gardé souvent en effet les formes d'objets qui étaient en usage aux premiers temps de l'écriture, puis qui cessèrent d'être employés à mesure que la civilisation perfectionnait son outillage. Le *bras armé* me paraît offrir un bon exemple du fait que j'avance.

Le *bras armé* est l'abrégé d'un signe plus complet où l'homme entier tient à une seule main ou à deux mains le même objet qu'on voit dans le poing fermé du bras seul. On dit d'habitude que cet objet est une massue, un casse-tête, formé d'une branche ou d'une tige taillée court et terminée par un nœud. J'ai examiné sur les monuments mêmes des milliers d'exemples du signe en question, et j'ai été frappé de voir que, là où il était tracé avec soin, l'instrument que tient la main n'est pas certainement un morceau de bois. C'est un objet assez court terminé en haut par un bulbe simple ou légèrement séparé en deux, bref un os d'animal, l'os d'une jambe de bœuf ou de mouton. L'arme que tient le *bras armé* est donc un gros os d'animal,

et le signe nous reporte à un temps où, pour l'Égyptien, l'arme de main la plus commune était un os d'animal, longtemps par conséquent avant l'époque monumentale.

On croit peut-être qu'une arme pareille devait être peu redoutable : ce serait une erreur de l'imaginer. Quand on feuillette les rapports de police, on constate que beaucoup des rôdeurs de barrière les plus dangereux portent sur eux, dans leur poche, quand on les arrête, un os de mouton, court et de forme semblable à celui que les Égyptiens mettaient dans la main du *bras armé*. Les agents ne s'y trompent pas; ils y reconnaissent un casse-tête, qui, manié par un voleur adroit, assomme aussi certainement son homme que l'instrument le plus perfectionné. L'os des Égyptiens, qu'il fût un os de bœuf ou qu'il appartint à un quadrupède d'une espèce plus petite, était donc une arme réelle, assez meurtrière et assez répandue aux temps primitifs pour devenir dans l'écriture le déterminatif naturel des idées de lutte et de violence.

§ 6. — Les textes ptolémaïques nous donnent fréquemment l'orthographe au lieu de . Les variantes ptolémaïques ne sont pas souvent, comme on le croit d'ordinaire, de pures fantaisies des scribes et des graveurs; elles ont été déterminées presque toujours, au moins dans les premiers temps, par la valeur vocalique des signes qu'elles employaient, et elles peuvent parfois nous donner des renseignements précieux sur la prononciation de l'époque. Ainsi la variante de l'article masculin singulier nous montre quelle était la vocalisation de cet article. répond à l'antique , *ciel;* mais, sous les Ptolémées, le *t* féminin a disparu depuis longtemps de la prononciation et n'est plus qu'une survivance orthographique. Les transcriptions coptes nous montrent au lieu du groupe ancien la prononciation πε, *T.*, φε, *M.*, et en composition, selon les

dialectes -πε, -πι, , πεκιπε, ϧεκιπε, *T.*, ϧεκιπι, *M.* Si on a choisi ce signe , prononcé *pe, pi*, pour remplacer le signe , c'est que l'article singulier masculin ne possédait plus une prononciation *pa;* il avait pris déjà la prononciation πε, πι, qu'il a en copte suivant les dialectes. Et de fait on trouve le nom , variante , transcrit sur la stèle bilingue de Turin, Πετεμένωφις, avec = *pe*[1]. Si, dans les textes ptolémaïques, on trouve à côté de , c'est que avait alors la même prononciation que . Or, des exemples comme ceux de , *la ville,* transcrit en copte ϯⲙⲓ, *M.*, ϯⲙⲉ, *T.*, nous donnent une prononciation MI, ME, selon les dialectes, pour le groupe , , , aux derniers temps de l'écriture hiéroglyphique. d'autre part est l'expression du verbe *aimer,* où le final du antique peut tomber dans l'usage courant : est le copte ⲙⲉ, ⲙⲉⲓ, si bien que l'orthographe nous ramène comme l'orthographe à une prononciation MITIT, METET, ou plutôt avec chute du *-t* féminin final, MÎTI, MÊTÉ, dont les nuances répondent probablement aux différences des dialectes de la dernière époque égyptienne.

Si nous remontons à l'autre extrémité de l'histoire de la langue, nous trouvons dans les textes des Pyramides des faits analogues à ceux que je viens de rappeler, et qui semblent indiquer pour le groupe , et surtout pour la conjonction , une prononciation MI, au moins dans le dialecte usité aux environs de Memphis. La conjonction est écrite assez fréquemment dans ces textes , qu'on ne

1. San Quintino, *Iscrizione bilingue sopra una mummia Egizia,* t. I-II.

doit pas décomposer en M + : est un syllabique formé d'une consonne et d'une voyelle, et, selon l'usage des syllabiques, il peut s'écrire à volonté avec son expression phonétique complète , ou avec l'un ou l'autre des éléments qui entrent dans sa composition , , . A cette conjonction vient souvent se joindre la préposition intercalée entre elle et le mot auquel s'applique l'idée de comparaison expliquée par . Ainsi : « Pepi prend là sa » couronne comme Horou, fils de Toumou[1] ». Or, à l'époque des Pyramides, l'usage ne défendait pas aux scribes comme plus tard, de réunir en un même syllabique des lettres appartenant à deux particules grammaticales formant d'ordinaire deux mots distincts, et de même que répond à sous les Ptolémées, et avec le prothétique répondent à , , sous les Memphites.

Pepi II l. 245-247 :

Ounas, l. 68-69 :

Harhotpou, l. 176-177 :

Tu donnes que les deux terres se courbent devant le mort

(*sic*)

1. *Pyramide de Pepi Ier*, l. 162.

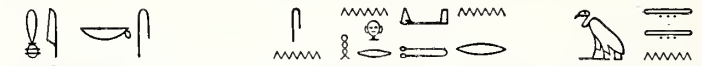

comme elles se courbent devant Horou, *tu donnes que les deux terres [aient un effroi respectueux*

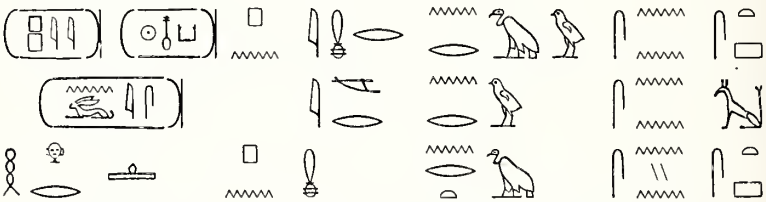

pour le mort comme elles ont un effroi respectueux pour Sit.

Pepi II (inédit) :

Pepi Ier, l. 194 :

Mihtimsaouf, l. 367 :

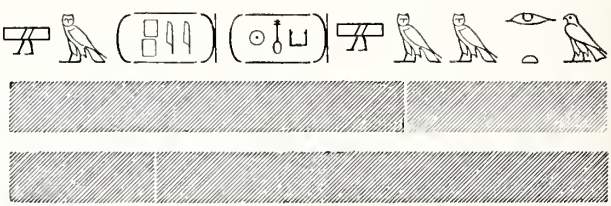

Pepi Nofirkeri *marche les marches de l'*Œil d'Horou

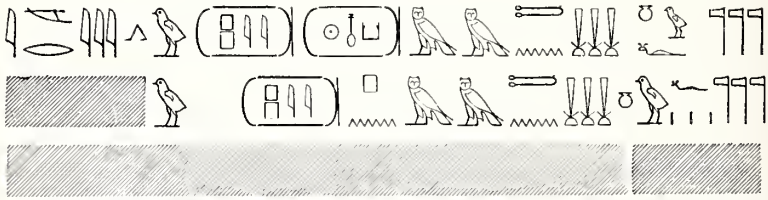

comme va Pepi Nofirkeri *parmi vous ses frères les dieux ;*

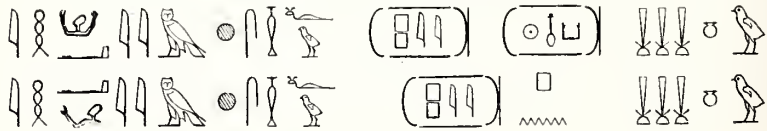

et se réjouissent au rencontrer PEPI *ses frères*

les dieux comme se réjouit HOROU *à rencontrer son* ŒIL.

Il est inutile de multiplier les exemples : on rencontrera ou pour dans plusieurs autres passages des Pyramides. Qu'on me permette pourtant de citer encore une phrase de PEPI II curieuse, parce qu'elle donne la vocalisation complète en lettres alphabétiques de la locution que nous étudions en ce moment : . Le groupe MI-R est l'équivalent exact de MIR, employé comme expression graphique de , et nous avons du même coup la prononciation MIR pour *aimer*, la prononciation MI pour , dans le dialecte memphitique de cette époque reculée. L'orthographe s'explique par ce fait que préposition avait une voyelle finale qui était parfois I : cet se heurtant au de IOU, *aller*, donnait probablement lieu à une sorte de diphthongaison AMIRI-IOU ou plutôt d'I mouillé.

§ 7. — Le nom du dieu invoqué dans la *Stèle de Naples* est toujours écrit par un idéogramme, un homme accroupi à tête de bélier, couronné ou non du disque solaire, tenant ou ne tenant pas un sceptre à la main . Brugsch, qui a le premier attiré l'attention des savants sur ce curieux monument[1], a transcrit ce nom KHNOUMOU, et son opinion a fait loi jusqu'à ce jour. Je crois que c'est une erreur et qu'il faut le transcrire partout dans la stèle par HARSHAFIOU. Je ne prétends pas discuter ici les théories de Brugsch sur le dieu Khnoumou et sur l'identité de tous les dieux égyptiens béliers ou à tête de bélier[2] : la réfutation m'entraînerait trop loin. Ce que je veux établir pour le moment, c'est que le dieu invoqué dans la *Stèle de Naples* l'était sous le nom de HARSHAFIOU, en d'autres termes, que l'idéogramme de la stèle et ses variantes était prononcé HARSHAFIOU, non pas KHNOUMOU, par les Égyptiens qui rédigèrent, gravèrent, et lurent ce texte. J'en ai trois preuves de valeur inégale.

a. La première, qui est la moins forte pour des lecteurs modernes, résulte de la teneur de l'inscription en général. Samtooui-Tafnakhti, qui l'a fait graver, était un dévot qui attribuait à la protection efficace du dieu de Hninsou tous les succès qu'il avait remportés au cours de sa longue carrière. « Je suis ton hiérodule, lui dit-il, mon cœur a été

1. Brugsch, *Geogr. Inschriften*, t. I, pl. LXVIII, et *Thesaurus*, p. 632. Une autre reproduction en a été donnée dans une brochure, aujourd'hui introuvable, de L. Vassalli ; elle présentait sur la première copie de Brugsch l'avantage d'avoir en tête la représentation des treize personnages divins en adoration devant le dieu à tête de bélier. Le même Vassalli a publié une traduction de notre texte dans une autre brochure in-4°, où il a réuni deux mémoires : le second, intitulé *Di alcuni Monumenti del Museo Egizio di Napoli*, contient la traduction en question.

2. Brugsch, *Religion und Mythologie*, p. 290 sqq.

» dans tes eaux, et j'ai empli mon cœur de toi..... Tu m'as » protégé dans la guerre des Grecs, lorsque tu repoussas » les Asiatiques : tandis qu'ils massacraient des milliers à » mes côtés, pas un d'eux ne leva la main contre moi. Puis » ensuite comme, tandis que mes deux yeux dormaient, la » Sainteté me dit (, ϫω, ϫε, pour) : « Rends-toi » à Hninsou, je serai avec toi ! » j'ai couru à travers les pays » étrangers tout seul, je me suis embarqué sur mer, sans » craindre le naufrage et sans transgresser en rien ce que tu » avais dit, je suis parvenu à Hninsou. » Là, il éleva sa stèle en l'honneur du dieu qui l'avait sauvé, et il se servit d'une dalle, détachée d'un bloc arraché à un monument de l'époque des Psamitik[1]. C'est évidemment au dieu de Hninsou que ce dévot consacre l'inscription qui rappelle les bienfaits du dieu de Hninsou à son égard, et c'est en effet l'image du dieu de Hninsou qui est figurée dans le tableau d'en haut. Or le dieu de Hninsou n'est pas Khnoumou, c'est , Harshafiou, comme chacun sait[2]. Il y a donc de ce chef une très forte probabilité que l'idéogramme doit se lire HARSHAFIOU, et non pas KHNOUMOU, comme on l'a fait jusqu'à présent sur la foi de Brugsch.

b. Les dieux égyptiens, au moins les plus importants, ont chacun une ou plusieurs épithètes caractéristiques, qui

1. Vassalli, *op. l.*, p. 19-20.

2. M. Brugsch dans son *Thesaurus*, p. 643, n° 19, donne Khnoumou comme maître d'Héracléopolis, et semble avoir pour lui l'autorité des listes égyptiennes. Quand on y regarde d'un peu près, on s'aperçoit que, des deux listes dont sa page 643 paraît donner la traduction, l'une, celle de la page 619, est mutilée au n° 19, l'autre, celle de la page 621, donne *Harshafi*, pour le nom du dieu d'Héracléopolis. C'est donc de sa propre autorité, en vertu de l'hypothèse d'après laquelle Harshafi n'est autre que Khnoumou, que Brugsch a attribué aux listes la mention d'un Khnoumou, seigneur d'Héracléopolis : les listes qu'il cite ne portent rien de pareil.

leur appartiennent en propre et qui accompagnent leur nom sur la plupart des monuments qui leur sont consacrés. Ainsi SIBOU est ROPÂÏ NOUTÎROU, tandis qu'Amon est SOUTN-NOUTÎROU, σουνθήρ. Voyons quelles sont les épithètes qui suivent l'idéogramme dans notre stèle, et auquel des dieux béliers ou à tête de bélier elles appartiennent en propre. Or, dans notre stèle, partout où revient le nom , il est accompagné soit de SOUTN-TOOUI, roi des deux terres, soit du titre plus développé SOUTN-TOOUI HIQOU ATBOUOU. Or ce sont les épithètes caractéristiques du dieu HARSHAFIOU, celles qu'on trouve sur ses monuments[1] ; ce ne sont pas celles du dieu Khnoumou. Le de notre stèle n'est donc pas Khnoumou, mais HARSHAFIOU, « le maître des dieux, roi des » pays du Nord et du Sud, régent des terroirs de l'Est et » de l'Ouest », en d'autres termes, maître des quatre *maisons* du monde, maître du monde entier.

c. Les prêtres attachés au culte de chacun des dieux féodaux avaient des titres qui leur étaient propres, et que nous commençons à connaître assez exactement. Ainsi les prêtres du Khnoumou authentique de la cataracte s'appelaient l'un TAS-RÎ, l'autre HON-NOUTIR HÂPI[2] ; ceux du dieu bélier d'Héracléopolis, Harshafiou, s'appelaient SOUTON, SI-MIRIF, et HIQOU ÂRQOU, selon qu'ils s'adressaient au dieu vivant ou au dieu mort, à qui son fils rendait les devoirs funéraires. Or notre stèle se termine par une invocation aux prêtres du dieu à tête de bélier, où les

1. Mariette, *Monuments divers*, pl. 21a ; Pierret, *Recueil d'Inscriptions*, I, p. 15, etc.
2. Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 1374.

titres de ces prêtres sont énumérés ainsi que Brugsch lui-même l'a reconnu[1] :

« O vous tous prêtres qui ser-
» vez ce dieu vénérable, roi des deux pays du Nord et du
» Sud, Harmakhis-Nibzorou, bélier créateur dans Hninsou,
» Toumou dans Nârit, — SOUTON, prêtre-roi du bélier
» Shâfi-hâou, prophète du bélier Ka-siti (mari fécondant),
» régent-achevé HIQOU-ÂRQOU du [dieu] régent des
» terroirs de l'Est et de l'Ouest HIQOU-ATBÒUOU, fils-
» qui-l'aime SI-MIRIF, du [dieu] roi des pays du
» Midi et du Nord SOUTN-TOOUI, — vous qui entrez au
» ciel [dans le Saint des Saints du temple] et y contemplez
» son habitant, roi des pays du Midi et du Nord, Toumou
» dans le coffre funéraire, et qui joignez le dieu grand dans
» la salle d'audience, le roi Ounnofri, etc. ». Les titres des prêtres indiqués comme étant ceux du dieu invoqués dans l'inscription sont, comme on voit, , , , c'est-à-dire ceux des prêtres de Harshafiou, non pas ceux des prêtres de Khnoumou : donc le de l'inscription doit se lire HARSHAFIOU et non KHNOUMOU.

Tout dans le texte que je viens d'étudier tend à prouver que le dieu invoqué l'est sous le nom de Harshafiou, par suite que la *Stèle de Naples* est un monument du culte de

1. Brugsch, *Thesaurus*, p. 671.

Harshafiou, non pas un monument du culte de Khnoumou. La question de savoir si le dieu bouc ou bélier d'Héracléopolis est le même que le dieu bouc ou bélier de la cataracte, si Harshafiou est identique originairement à Khnoumou, ou bien si la confusion des deux dieux n'est qu'une invention des théologiens égyptiens de la basse époque, est trop complexe pour que je me hasarde à l'aborder en quelques pages : j'ai voulu seulement montrer que la *Stèle de Naples* ne saurait être citée, ainsi qu'on l'a fait jusqu'à présent, comme prouvant que le dieu féodal d'Héracléopolis, HARSHAFIOU, était adoré officiellement à Héracléopolis même sous le nom de KHNOUMOU.

§ 8. — On lit au *Papyrus Anastasi IV*[1] une assez longue lettre dont voici d'abord la transcription :

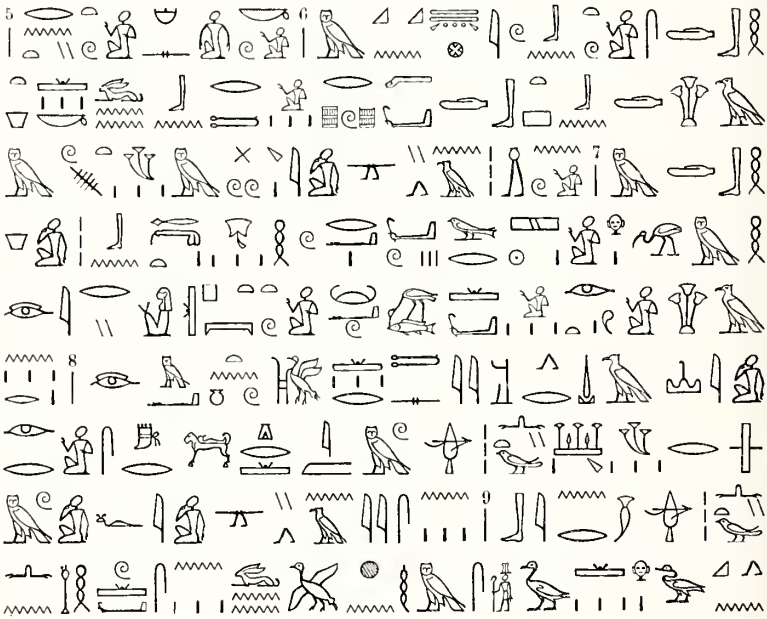

1. *Papyrus Anastasi IV*, pl. 12, l. 5, à pl. 13, l. 8.

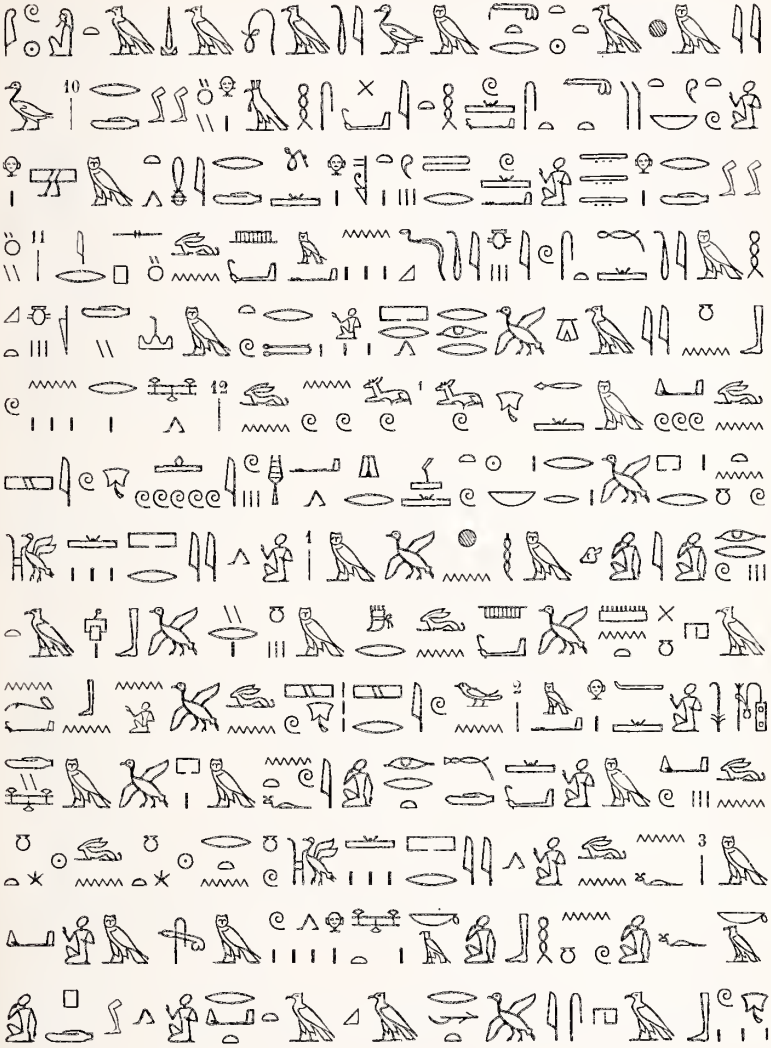

1. Le manuscrit porte ici un caractère indécis , qui me paraît être la reproduction, mal comprise par le scribe, du signe , écrit très cursivement dans l'original qu'il copiait.

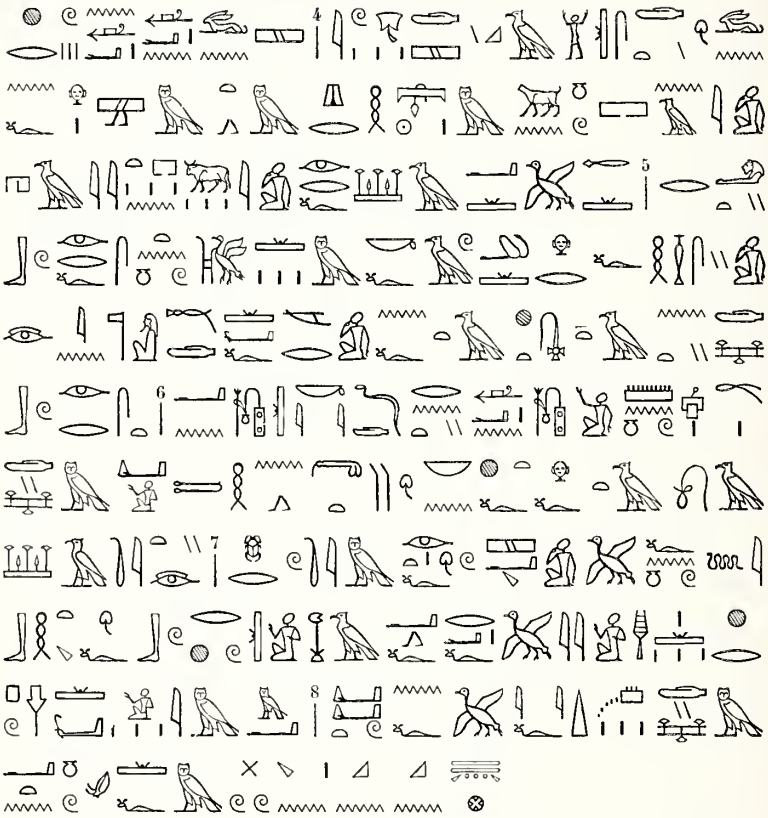

Une autre version du même texte existait, comme je l'ai montré il y a longtemps, dans la partie mutilée du *Papyrus Anastasi V*[1]. Il n'en subsiste plus que quelques mots, qui servent à combler une petite lacune de notre texte. C'est d'abord une ligne, qui correspond à partie de la ligne 6

1. *Papyrus Anastasi V*, pl. XCIX.

de notre texte *Anastasi IV*, puis un autre fragment [illegible] qui correspond à partie de notre ligne 11. Le texte a été traduit pour la première fois par Goodwin[1], puis plus complètement dans le *Genre épistolaire*[2]. Cette dernière traduction a été adoptée dans l'ensemble jusque dans ces derniers temps[3]; toutefois, comme elle remonte à vingt ans bientôt, il n'est pas inutile de la revoir et d'y introduire les changements que les critiques de quelques égyptologues et une étude nouvelle m'ont suggérés.

Le début se compose de petites phrases exprimant l'inaction de l'écrivain et les causes de cette inaction. Je les traduirai d'abord isolément sans rechercher le lien qui les rattache. C'est en premier l'indication de la localité : « Je suis » installé (lit. assis, *homsou*) à [illegible] ». Le nom est bien écrit comme je l'indique en cet endroit; à la fin de la lettre nous trouverons [illegible], qui est, je crois, la vraie forme. [illegible] est une simple abréviation graphique : le scribe, au lieu de placer sous chaque [illegible] le trait horizontal qui représente [illegible] en hiératique, l'a prolongé sous le second [illegible]. Le site de la localité est inconnu, et c'est sans grand motif que Brugsch l'a indiqué comme voisin de l'une ou l'autre des oasis du désert Libyque[4]. Le second membre de phrase contient le factitif [illegible] du verbe [illegible] *dobhou*, qui signifie, entre autres sens, *fournir, approvisionner* de ce qui est nécessaire : le [illegible] suffixe est la forme défective du [illegible] *koui* de la première personne. Le tout si-

1. Dans son mémoire *Hieratic Papyri* (*Cambridge Essays*, 1858), p. 259-260.

2. Maspero, *Du Genre épistolaire*, p. 20-22.

3. Dümichen dans Moldenke, *Ueber die in altägyptischen Texten erwähnten Bäume*, p. 43-44; Erman, *Ægypten*, p. 171.

4. Brugsch, *Dict. Géogr.*, p. 851-852.

gnifie : « Je ne suis pas approvisionné, je manque de tout ce » qui est nécessaire, car il n'y a point d'hommes pour mou- » ler la brique, point de paille dans le canton » : le mot , TEHAMOUT, me paraît être une faute pour , *tohaout*, ⲧⲟϩ, *M.* ⲧⲱϩ, *T. palea, pabulum, fœnum*. Ce qui suit, a été traduit de manière très différente. La façon la plus simple de l'entendre est, ce me semble : « Quand ( ) viennent (» *si*) les apports de moi en approvisionnements, point d'ânes, » se gâter eux ». Comme ce membre de phrase vient après celui où l'auteur déclare qu'il n'y a point de paille dans le canton où il est, je pense qu'il exprime une idée analogue : quand l'employé inactif essaie de se faire fournir de la paille du dehors, comme il n'a point d'ânes pour la transporter, elle se gâte et se détruit . Toutes ces petites phrases s'expliquent donc assez aisément dans le détail, mais faut-il les traduire isolément comme on a fait jusqu'à présent? Les formes grammaticales qui les régissent *au ben toui*..... *ouonen ben*..... sont celles que l'égyptien de l'époque emploie pour introduire les propositions subordonnées : on ne voit de forme marquant franchement la proposition principale qu'à partir de la ligne 7, *ourshou-i*..... Tout le début de cette lettre me paraît donc être une longue période, commençant par une série de propositions circonstantielles, et dont voici le calque littéral en mots français : « Je suis installé (lit. *assis*, , ⲉⲧⲁⲓϩⲙⲟⲟⲥ, ⲛ̄ⲧⲁⲓϩⲙⲟⲟⲥ) à Qonqentooui, étant je n'ai rien de ce qui est nécessaire, car point n'est d'hommes pour mouler la brique, point n'est de

» paille dans le canton, quand viennent mes arrivages de ce » qui est nécessaire, point n'est d'ânes et ils se gâtent, je » passe mon temps à regarder..... » Mettant ce mot-à-mot barbare en langage courant, on obtient la traduction que voici : « Depuis que je suis installé à Qonqentooui, comme » je manque de tout, — car il n'y a point d'hommes pour » mouler la brique, il n'y a point de paille dans le canton, » et quand mes convois de ce qui m'est nécessaire arrivent, » ils se gâtent faute d'ânes (pour les charroyer), — je passe » mon temps à regarder..... »

Les lignes suivantes contiennent l'énumération des passe-temps divers par lesquels notre fonctionnaire s'efforce de tromper son ennui. En premier lieu, dit-il, . Bien que le mot composé *ari-pit* n'ait pas ici de déterminatif significatif, Brugsch propose de le traduire *oiseau*, comme aux endroits où il est accompagné de [1]. Peut-être vaudrait-il mieux donner ici au composé un sens plus général, et traduire « *à contempler tout ce qui est au ciel* », les oiseaux comme le reste. J'admets pourtant l'interprétation de Brugsch avec d'autant moins de scrupule, que nous avons en français une expression *bayer aux corneilles*, qui répond assez convenablement au sens, sinon à la lettre même, de la locution égyptienne employée ici, *contempler aux oiseaux*. Le second amusement est OUHÂOU, la pêche et la chasse au filet sur les étangs. En troisième lieu . Le verbe *Hanro*, qui exprime ici l'action de l'œil, se rencontre employé de la même fa-

1. Brugsch, *Dict. hiér.*, *Suppl.*, p. 101.

çon dans une épître d'Amenemânit à Pentaoïrit[1] : « L'indi-
» vidu sans cœur est là à ses vils travaux manuels
» son œil est fixé sur eux jusqu'à en
» souffrir. » Le sens est le même ici : « Mon œil s'attache
» obstinément aux chemins ». Le mot *tosi* a la terminaison *i* des noms d'agent, et me semble signifier non pas *monter, s'élever*, mais *l'homme qui monte, l'homme qui s'élève :* l'employé inactif se fatigue la vue à suivre les voyageurs qui montent le chemin de *Za,* dont le site n'est pas connu. Le nom est légèrement mutilé, et il semble à première vue qu'il y ait un intercalé entre et . Un dans cette position est assez invraisemblable; j'ai constaté d'ailleurs que parfois dans notre papyrus le trait inférieur en retour du se relève plus haut que d'habitude jusqu'à former .. On a des exemples de cet à la page 13, l. 7, dans , à la page 15, l. 5, dans , l. 8, dans , etc. Il faut donc lire *Za,* et je me demande si nous n'avons pas ici une faute de copie *Za,* pour *Zahi :* le bourg de Qonqentooui serait alors sur la frontière orientale du Delta, au voisinage du château de Ramsès décrit dans un des morceaux précédents. La phrase suivante nous mène dans les jardins et en décrit le misérable état. « Je
» fais la sieste sous des vergers qui n'ont point de fruits à
» manger, car, lorsque viennent leurs dattes, rien
» [2], ils n'en produisent pas, car il y a (lit. étant) l'oi-

1. *Papyrus Sallier I*, p. 5, l. 9.
2. Je rapprocherai ce sens de *anti, atti, at,* dont j'ai plu-

» seau nommé au lever du Soleil, l'oi-
» seau à midi, l'oiseau » :
le contexte prouve qu'ici le scribe a passé un ou plusieurs mots et qu'il faut compléter la phrase, comme je l'ai fait ailleurs, par *au soir*, ou par une locution de même sens[1]. Ces oiseaux mangeaient évidemment les dattes avant qu'elles n'arrivassent à maturité. M. Brugsch rapproche *khnomsou* du copte ϣολⲙⲥ, κώνωψ, *culex, cousin, moustique*, mais cette traduction ne me paraît guère convenir ici : quiconque a vécu en Égypte sait par expérience que les moustiques ne bornent pas au matin le temps de leurs opérations. D'après des souvenirs et des observations personnelles, je suis tenté de croire que cet oiseau n'est autre qu'une espèce de huppe, probablement l'*Upupa epops*, qui est en effet très friande de dattes et qui repose au fort du jour : le déterminatif s'explique par la présence dans le mot de la syllabe *masou, mosou*, qui, dans le dialecte des tribus berbères voisines de la vallée du Nil, signifie *chef, prince* (cf. ⊙] *mas*, en touareg) et que j'ai signalé ailleurs sur quelques monuments égyptiens. Brugsch[2] rapproche avec doute *Zaouati*, de *Zaït*, qui désigne dans les reliefs de l'Ancien Empire une grande espèce de héron : les deux mots sont

sieurs exemples, de l'emploi du même mot dans les calculs pour exprimer l'idée de notre Zéro (cf. E. de Rougé, *Chrestomathie*, II, p. 126).

1. M. Dümichen ne croit pas pourtant qu'il soit nécessaire d'admettre une faute du copiste. Voici sa traduction d'après Moldenke (*Ueber die in Altägyptischen Texten erwähnten Bäume*, p. 43-44 : « Denn es ist » der Wespenschwarm drüber her bei Sonnenaufgang, das Insekt » *T'aouata* am Mittag, und das Insekt *Chemi* (der Vernichter) die » Füsse reckend (*ruṭui ḥer neḥes*) streckt aus die Fülhörner. »

2. Brugsch, *Dict. hiér.*, *Suppl.*, pp. 1389 et 1392.

vocalisés de façon trop différente pour être identique, et le ⲁ du féminin antique ne se transforme jamais en *ti*, à ma connaissance. Je ne sais pas quelle est cette espèce d'oiseau non plus que celle qu'on appelle *khomi*, à moins que ce dernier ne soit le copte ϩⲏⲙⲓ, ϩⲙⲓ, ϩⲙⲉ, le pélican. Le dernier genre d'amusement est la promenade, dont la description occupe plusieurs membres de phrase. Le premier est indéterminé, , « les jambes à se détirer, traînant elles tout » muscle », en d'autres termes, « Quand les jambes s'étirent » et que tous les muscles les entraînent », par quoi l'auteur me paraît marquer ce fourmillement des jambes et cette impatience qui s'empare d'elles après un long repos, le repos décrit dans la phrase précédente. Le reste du passage montre l'emportement avec lequel l'écrivain se livre à la marche, et ne présente aucune difficulté : « alors je vais » comme un homme vigoureux des os, je fais le tour des » terres plates à pied ». Mettant bout à bout les membres de phrase expliqués isolément, on obtient pour cette partie de la lettre : « Je passe mon temps à regarder aux oiseaux ; » je pêche et je chasse au marais ; mon œil s'attache à suivre » sur la route quelqu'un qui monte vers *Za*[*hi*], je fais la » sieste sous des vergers où on n'a point de fruits à manger, » mais au temps où leurs dattes viennent, rien, ils n'en » produisent pas, car il y a la huppe au lever du soleil, la » *Zaouati* à midi, le pélican [au soir] ; quand les jambes » s'étirent et que leurs muscles les entraînent, comme je » marche ainsi qu'un homme vigoureux des os, je cours » par la plaine à pied. »

Jusqu'à présent le scribe a dépeint les passe-temps qu'il peut se procurer à lui seul, sans compagnons. Dans le paragraphe suivant, il parle d'une sorte de plaisir qui lui est commun avec les gens de la localité et que les chiens indigènes lui gâtent de leur mieux. Le morceau commence par

deux propositions circonstantielles. « Quand parfois on ouvre » des bouteilles pleines de bière de Qodi et lorsque les » gens sortent pour faire carousse au dehors..... » La forme absolue *mtou*, qui marque la succession subordonnée des deux membres de phrase, revient assez souvent, une fois entre autres de façon très significative dans une lettre du même *Papyrus Anastasi IV* : « S'il en est ainsi vrai- » ment ni Râ ni Phtah ne feront rien entendre » contre ces criailleries qu'on entendra, lorsque ce gouver- » neur mandera »[1]. La locution *iri pa kaï* signifie littéralement *faire la cruche*. est employé ici à peu près de la même manière que dans l'expression bien connue, *iri himit*, lit. *faire femme*, prendre femme, se marier : est *faire la cruche*, prendre la cruche, faire la fête, faire carousse. Derrière cette introduction plusieurs incises s'accumulent : « Étant deux cents mâtins avec » trois cents chiens-loups, en tout cinq cents chiens qui se » tiennent tout le long du jour à la porte de ma maison[2], » chaque fois que je sors..... » A partir de cet endroit, la construction devient obscure et les difficultés qu'elle offre se compliquent de la présence d'un mot nouveau , *ta sabiro*, que son orthographe nous invite à rattacher aux langues sémitiques. Transcrit en hébreu, il nous donne, avec le ש pour ס, שָׁבַר, *fregit*, *confregit*, d'où le

1. *Papyrus Anastasi IV*, p. 10, l. 10-11.

2. *pa* est, comme le copte ⲡⲁ, le pronom de la première personne, par chute de dans la langue courante. Cf. *Études égyptiennes*, t. I, p. 153.

nom שֶׁבֶר, *fractio, fractura.* Le substantif שֶׁבֶר est mis en rapport avec les cruches à vin, dans un passage talmudique cité par J. Lévy, et où il est dit qu'il faut, dans un cas déterminé, que l'amphore soit שלום מן השבר שלום מן השפיכה sans brisure, et non entamée[1]. Ce sens convient au contexte de notre passage : l'Égyptien aura pris une forme féminine שברה, que je ne retrouve dans aucun dictionnaire, pour en faire , *ta sabiro, ta sabira*, et aura joint au mot le déterminatif des vases ☵, parce qu'il s'agissait du bris des cruches de bière de Qodi destinées à la fête. se traduira donc exactement : « lorsqu'ils (les gens qui sortent » pour faire carousse au-dehors) font le bris (de la cruche) » et quand le minot (de bière) est ouvert ». Les cruches de vin, de bière ou de liqueur, qu'on gardait dans les celliers sous le sceau du propriétaire, ne se débouchaient pas comme chez nous : on en brisait le cou lorsqu'on voulait les ouvrir, et on trouve partout, dans les ruines des villes, de ces cous d'amphore qui portent encore le bouchon de terre cuite ou de bois, recouvert de terre glaise peinte en jaune, en bleu ou en rouge[2]. Le parallélisme nous obligeant à couper la phrase après , il ne reste plus qu'à considérer , *hanou*, comme formant à lui seul une proposition elliptique, que l'on peut traduire soit par un infinitif soit par un substantif pris absolument. Le sens premier de *hanou* est *écarter avec la main, rejeter, exclure,* par suite *faire un geste de la main,* et, d'une manière générale, *faire un geste,* soit avec le bras, soit avec la tête,

1. J. Lévy, *Neuhebräisches und chaldäisches Wörterbuch,* t. IV, p. 502.

2. Il y en avait au Ramesséum de Thèbes, dans cet amas de tessons que M. Wiedemann a décrit, *Ein Fund Thebanischer Ostraka* (*Zeitschrift*, 1882, p. 33-35).

d'où le sens *annuere*, approuver de la tête ou de la main, et toutes les valeurs qui en dérivent. Ici, le sens *écarter, exclure*, est celui qui me paraît convenir le mieux : « écar-
» tement, exclusion, point à moi le petit chien-loup
» de Mahihou, le scribe royal qui demeure avec moi dans
» ma maison, c'est lui qui me délivre
» d'eux », désignant ici les cinq cents chiens dont il a été question au début.

En résumé, tous les membres de phrase qui précèdent *hanou* étant construits avec des formes verbales de subordination, c'est *hanou* et le reste qui forment la proposition principale. Réunissons dans un mot-à-mot rigoureux toutes les parties éparses de cet ensemble, et nous aurons : « Quand parfois on ouvre bouteilles pleines
» de bière de Qodi et que les gens sortent pour faire ca-
» rousse au-dehors — étant deux cents grands mâtins, avec
» trois cents chiens-loups, en tout cinq cents, qui se tiennent
» tout le long du jour à la porte de ma maison, — chaque fois
» que je sors , quand on fait le bris
» et que le minot a été ouvert, — écartement, exclusion,
» point à moi le petit chien de Mahihou, le scribe royal qui
» demeure dans la maison, c'est lui qui me sauve des autres
» chiens ». Il reste à expliquer les mots *em pa khinomou,* pour avoir le sens complet du morceau. On sait que *khinomou* est le copte ϩⲓⲛⲓⲙⲟⲩ, ⲡⲓ *M.* ϩⲓⲛⲏⲙ, ϩⲓⲛⲏϥ, ⲡ *T. somnus*. Le premier mouvement est donc de traduire « chaque fois que je sors du sommeil » ; mais cette traduction ne s'accorde pas avec le contexte général du morceau. On voit en effet, par ce qui suit, que l'écrivain parle d'une sortie qu'il fait pendant la nuit, pour aller à la

fête « au bris des amphores et à l'ouverture du minot ». Il y a donc ici nécessité de traduire [illegible] *sortir pendant le sommeil, sortir quand tout dort,* de même qu'on traduit [illegible] par *sortir dans le jour, sortir pendant le jour*. En résumé notre personnage fait allusion ici à une de ces fêtes de soir, où l'on se rassemblait pour boire de la bière jusqu'à une heure avancée, comme aujourd'hui encore les gens des villages du Saïd et de la Nubie, pour boire la *bouzah*, la bière douce des Berbérins. Je puis donc maintenant donner de notre passage une traduction complète, où je me suis efforcé d'être intelligible sans trop changer aux tournures de l'original. « Si parfois » on ouvre bouteilles pleines de bière de Qodi et que les gens » sortent pour faire carousse au dehors, — comme il y a bien » deux cents grands mâtins et trois cents chiens-loups, cinq » cents en tout, qui se tiennent tout le long du jour à la porte » de ma maison — chaque fois que je sors tandis qu'on dort, » quand on casse le cou aux bouteilles et qu'on ouvre le mi- » not, je serais exclu [de la fête], si je n'avais le petit chien- » loup de Mahihou, le scribe royal qui demeure avec moi » dans ma maison : c'est lui qui me sauve d'eux ». Les cinq cents chiens n'ont probablement pas été recensés, mais le nombre, pour être rond, n'en est pas exagéré. Il faut se figurer la maison de notre fonctionnaire située, comme beaucoup des divans des villes et villages de l'Égypte actuelle, sur une place irrégulière, ou plutôt sur une sorte de terrain vague où les chiens du quartier campent soir et matin : pour peu que la bourgade de Qonqentooui fût importante, les chiens s'y comptaient par centaines, et le chiffre de cinq cents ne devait pas être fort éloigné de la vérité. Ils ne disent rien pendant le jour, mais la nuit, quand on les dérange pendant leur sommeil, ils harcèlent le passant et se mettent en bande pour le reconduire à force aboiement, et, s'ils le peuvent, à coups de dents, hors de leur terri-

toire. L'expression « pendant le » sommeil » s'applique aussi bien à eux qu'aux habitants humains de la bourgade.

La fin du développement montre comment le petit chien s'y prend pour délivrer notre héros et contient une description des gros chiens redoutables. Les premiers mots en sont aisés à comprendre : « Heure et heure chaque fois que » je sors, il est avec moi comme guide, comme éclaireur, sur » le chemin ; voici il aboie, voici je cours don- » nant du bâton et de la courbache », sur les chiens errants que le petit chien signale par ses aboiements. Dans les phrases suivantes, la difficulté résulte d'un usage peu remarqué de la conjonction , et d'un brusque changement de nombre dans les pronoms des personnes, qui passent du pluriel *ou* au singulier *-f*. La conjonction *khor*, jointe à un pronom suffixe des personnes, commence assez souvent des phrases auxquelles il semble que cette tournure donne un sens emphatique. Un seul exemple me suffira, parce qu'il est de nature telle qu'on n'en saurait contester la valeur. Un petit texte funéraire, qu'on trouve souvent sur les momies de basse époque, débute par ou , pour les hommes ou pour les femmes dont le nom est précédé du titre masculin , ou , pour les femmes identifiées, selon l'usage du temps, avec la déesse Hathor. Notre répond exactement au ou de ces papyrus. Je le traduirai littéralement : *Quand à eux de un et un de ces chiens-loups,* ou en français intelligible : « C'est qu'en effet ces chiens-loups, un à un..... » Les mots

sont des épithètes de ces chiens : « roux, la queue haute ». Le verbe *ouonnouf* a pour sujet *les chiens,* bien que son pronom soit du singulier. La présence de s'explique aisément par l'expression *un et un :* le scribe en a retenu l'idée du dénombrement des chiens un par un, et c'est le souvenir de cette forme qui l'a entraîné à substituer partout dans la suite le pronom singulier au pronom pluriel , qui commençait la phrase. Cette difficulté levée, le reste se traduit aisément : « Ils rôdent de » nuit dans les parcs à bœufs ; quand ils commencent à mar- » cher , comme il vient d'être dit, les grands en » avant (corriger en) point ils ne se séparent » en arrière, leur face fascinatrice, c'est le dieu qui » incante qui lui plaît, la flamme celle qui reste et qui n'a » point de pitié ». *hosi* est employé de tous les animaux que les Égyptiens croyaient fasciner par le regard, le lion, l'onyx, la gazelle, ici une espèce de chien. Le sens de *shodou,* dans le membre de phrase suivant, est en rapport avec celui de *hosi :* le dieu qu'on compare au chien fascinateur est nécessairement un dieu qui agit par un pouvoir analogue, un dieu incantateur *shodou,* un dieu magicien. Quant à , *ânou,* c'est, malgré son premier déterminatif , l'équivalent de ⲁⲛⲁⲓ, *bonus esse,* ou plutôt, avec le renversement ordinaire à ces sortes de racines , ⲛⲁ, *T.* ⲛⲁⲓ, *M.* ⲛⲉⲉⲓ, *B. misereri.* Tous ces membres de phrase réunis en traduction suivie donnent le sens suivant : « A quelque » heure que je sorte (litt. : *heure et heure, chaque fois que* » *je sors*), il est avec moi en éclaireur sur le chemin ; dès » qu'il aboie, vite je me mets à courir en jouant du gourdin » et de la courbache. C'est qu'en effet un chacun de ces

» chiens-loups, roux, haut la queue, s'en va la nuit dans » les parcs des bœufs; quand ils se mettent en branle les » grands en avant sans qu'aucun d'eux se sépare (et traîne) » en arrière, la face fascinatrice, on dirait le dieu qui frappe » d'enchantement qui lui plaît, la flamme qui s'attache et » ne pardonne point. »

Le postscriptum, comme beaucoup de postscriptums des lettres modernes, contient peut-être en peu de mots le véritable objet de la lettre. Il y est question d'un scribe de l'enregistrement qui est atteint de maladies hideuses. Il a d'abord un *tic douloureux* « tous les muscles de sa face tressautent ». Une seconde maladie que notre auteur appelle *ta ouashatiti*, lui attaque l'œil. Ce mot ne figure pas au *Papyrus Ebers :* on peut en conclure qu'il ne désigne pas une forme fréquente de ces maladies ou qu'il n'est pas le terme technique employé par les médecins. C'est cette dernière hypothèse qui me paraît être la plus vraisemblable, donné le soin avec lequel le compilateur du *Papyrus Ebers* a rassemblé les recettes contre les maladies de l'œil. Il me semble que *ouashatiti* est une forme secondaire en *-iti,* de la racine *ouashot, ouashit, meiere :* *ouashatiti* serait littéralement *le pissement* de l'œil, et la grossièreté du terme en ferait le nom populaire d'une maladie caractérisée par un larmoiement abondant. Le signalement répond à celui de la conjonctivite lacrymale, dont j'ai eu à soigner des cas nombreux, durant des mois et même des années, pendant mes séjours dans la Haute Égypte. A ces deux agréments, ce scribe en joignait un troisième, que notre auteur désigne ainsi *oushâ pa fonou aoubhitouf,* « le ver consume ses dents ». Il ne faut pas, je

pense, songer à une plaie des gencives ou de la bouche dans laquelle les parasites se seraient mis : il s'agit d'une simple carie des dents. C'est une croyance répandue de tout temps en tout pays, que le mal de dents est causé par un ver qui mange les dents du malade[1]. On la trouve en Grèce, à Rome, et notre passage montre qu'elle courait en Égypte. La conclusion de ce tableau est forcée, c'est une demande de mise en retraite : *bou rokhou-i khaâ-f er-tootouf pai-i âhâou khorpouou*. Les *khorpouou* sont ces employés dont j'ai essayé de définir ailleurs[2] le rôle actif : ils formaient autour de leur chef, l'auteur de notre lettre, un *âhâou*, lit. *un monceau d'hommes*, un *personnel* qui l'aidait à administrer sa circonscription[3]. La phrase fournit un des exemples les plus anciens que je connaisse de la construction ⲉⲧⲟⲟⲧ si fréquente en copte. *er-tootou-f*, est en effet l'équivalent exact de ⲉⲧⲟⲟⲧϥ ; seulement, tandis que ⲉⲧⲟⲟⲧϥ se relie au mot suivant avec la préposition ⲛ̄, ⲙ̄, selon l'usage copte, ici se relie à sans préposition, par simple apposition, selon l'usage de l'égyptien ancien. La phrase d'*Anastasi IV*, *Bou rokhoui khaâf ertootouf païi âhâou khorpouou*, nous offre le type égyptien d'après lequel ont été construits plus tard les phrases coptes ⲁϥⲓ ⲉⲧⲟⲧⲟⲩ ⲛϩⲁⲛⲥⲏⲱⲟⲩⲓ[4], ⲙⲡⲉⲕⲧⲁⲁⲧ ⲉⲧⲟⲟⲧϥ

1. Cf. dans *Much Ado about Nothing* (III, 2), le dialogue de don Pedro et de Leonato : « What ! sigh for the toothache ? — Where is but a humour *or a worm ?* »

2. Maspero, *Études égyptiennes*, t. II, p. 181.

3. Voir un autre exemple de *âhâou* appliqué à des hommes dans *Anastasi IV*, p. 7, ll. 1-2 : , « le personnel des maraîchers ».

4. *Luc*, x, 30.

ⲙⲡⲭⲁⲭⲉ[1], et, de même que celles-ci se traduisent : « il vint » à leurs mains de certains voleurs, il tomba aux mains de » certains voleurs », et « tu ne m'as pas remis à sa main de » l'ennemi, tu ne m'as pas livré à l'ennemi », celle-là se traduit : « Je ne sais le laisser à sa main de mon personnel » d'employés, je ne puis le laisser au nombre de mes em- » ployés ». On propose donc de le mettre à la retraite : « Qu'on lui donne ses rations de blé . » Ce dernier membre de phrase se retrouve à peu près dans un passage du Grand Papyrus Harris, que Brugsch a cité[2] : « J'ai tiré tout individu de son crime, je » lui ai donné les souffles, je l'ai délivré de la force brutale » qui pesait sur lui, ». Toutefois je n'admets pas, dans ce cas au moins, les sens divers que Chabas[3] et Brugsch donnent à *maoudenou :* j'y vois l'origine du copte ⲙⲟⲩⲛ *T.* ⲙⲟⲧⲉⲛ, *M. quiescere, sanus esse, bene valere, tranquille vivere*, et je traduis : « je mis chaque individu sur son repos, » sur sa tranquillité, dans leurs villes, j'assurai à chaque indi- » vidu la tranquillité dans sa ville », et « demeurant sa tranquillité dans le » canton de Qonqentooui ». Peut-être *maoudnouf* est-il un de ces adjectifs en final que j'ai signalés ailleurs, et doit-il se traduire simplement par *tranquille :* « Je fis chaque individu tranquille (lit. *à* tranquille) » en sa ville », et « demeurant tranquille, en non-activité, » dans le canton de Qonqentooui ». L'ensemble du postscrip-

1. *Psaumes*, XXX, 9.
2. Brugsch, *Dict. hiér.*, *S.*, p. 585 ; cf. p. 160.
3. Chabas, *Mélanges égyptologiques*, 3e Série, t. II, p. 102.

tum dit donc à peu près : « Autre sujet. Un scribe de l'en-
» registrement qui demeure avec moi, tous les muscles de
» sa face dansent, le catarrhe s'est mis dans ses yeux, le ver
» lui ronge les dents, et je ne puis le laisser au nombre de
» mes employés. Qu'on lui serve ses rations de blé et qu'il
» reste en non-activité dans le canton de Qonqentooui. »

Il me reste à donner la traduction suivie de notre morceau. « Depuis que je suis installé à Qonquentooui, comme
» je manque de tout, — car il n'y a point d'hommes pour
» mouler la brique, il n'y a point de paille dans le canton,
» et quand mes convois de ce qui est nécessaire m'arrivent,
» faute d'ânes (pour les charrois), ils se gâtent, — je passe
» mon temps à regarder aux oiseaux, je pêche et chasse au
» marais, mon œil s'attache à suivre un [voyageur] qui monte
» vers Za[hi], je fais la sieste sous des vergers où on n'a
» point de fruits à manger, mais au temps où leurs dattes
» devraient venir, rien, ils n'en donnent plus, car il y a la
» huppe au lever du soleil, la *Zaouati* à midi, le pélican [le
» soir]; quand les jambes s'étirent et que leurs muscles les
» entraînent, comme je marche ainsi qu'un homme aux os
» solides, je cours à pied par les terres. Si parfois on ouvre
» des bouteilles pleines de bière de Qodi et que les gens
» sortent pour faire carousse au-dehors, comme il y a bien
» deux cents grands mâtins et trois cents chiens-loups,
» cinq cents en tout, qui se tiennent tout le long du jour
» à la porte de ma maison, — chaque fois que je sors au
» milieu du sommeil [général], quand on casse le cou [aux
» bouteilles] et qu'on ouvre le minot, — je serais exclu [de
» la fête], si je n'avais le petit chien-loup de Mâhihou, le
» scribe royal, qui reste avec moi dans ma maison ; c'est lui
» qui me sauve des chiens : à quelque heure que je sorte, il
» est avec moi sur le chemin, dès qu'il aboie, vite je me
» mets à courir en jouant du gourdin et de la courbache.
» C'est qu'en effet un chacun de ces chiens-loups, roux,
» haut la queue, s'en va la nuit par les parcs des bœufs;

» quand ils se mettent en branle, les grands en tête sans
» qu'aucun d'eux traîne en arrière, la face fascinatrice, on
» dirait un dieu qui frappe d'enchantement qui lui plaît,
» la flamme qui s'attache et ne pardonne pas. — Autre
» sujet. Un scribe de l'enregistrement qui demeure avec
» moi, tous les muscles de sa face dansent, ses yeux lui cou-
» lent, le ver lui ronge les dents, je ne puis le laisser au nom-
» bre de mes employés : qu'on lui alloue ses rations de blé, lui
» restant en non-activité dans le canton de Qonqentooui. »

Si on compare cette traduction aux traductions précédentes, on sera frappé surtout de la longueur des phrases qu'elle renferme. J'ai tenu compte en effet de toutes les indications que l'emploi des différentes formes de la conjugaison fournit sur le jeu des propositions différentes. C'est un des points de la syntaxe égyptienne que j'étudie depuis longtemps et dont je cherche le plus soigneusement les exemples. En attendant que je puisse formuler les quelques règles auxquelles il me semble que je suis arrivé, je compte publier de temps à autre la traduction raisonnée des textes qui m'ont servi à les établir. On saisira mieux les lois de position des membres de la période égyptienne en les observant sur le vif de la langue : les axiomes et les formules grammaticales viendront plus tard, s'il y a lieu.

§ 9. — Dans une note précédente (§ 4, p. 292) j'ai indiqué que le mot , *mourou*, signifiait *prendre au lasso, lacer* un animal, au passage que j'étudiais, la gazelle, J'ai commis en cela une légère erreur qu'il importe de rectifier.

Les Égyptiens se sont servis, pour prendre les animaux qu'ils voulaient conserver vivants, de deux armes de jet fort différentes, le *lasso* et les *boules*, qui, toutes les deux, sont encore en usage dans l'Amérique du Sud par exemple. La *boule* se composait chez eux d'une seule pierre arrondie, attachée à une courroie ou à une corde de cinq à six mètres de long. La pierre lancée, la corde allait s'enrou-

ler autour des jambes, du museau, du cou de la bête poursuivie, et y formait un nœud sur lequel on pesait à grand effort de bras et d'épaules jusqu'à ce qu'elle s'affaissât. Il n'y a pas de pierre au lasso, mais un nœud coulant préparé à l'avance, et l'adresse pour le chasseur consiste à le passer à la volée au cou de la victime, qui, s'ébrouant, le serre elle-même et retombe sur le sol à moitié étranglée. Ces deux armes et la manière de s'en servir sont représentées sur les monuments. Ainsi, à Béni-Hassan, on voit un bœuf à moitié sauvage que la boule a frappé. La corde tombe sur la corne gauche, frappe le museau, et s'enroule autour du cou : le chasseur a passé l'autre extrémité derrière sa nuque et se prépare à se raidir au moment où la bête partira. Une autre scène des mêmes tombeaux représente une gazelle prise de la même façon. Wilkinson a remarqué les deux scènes et les a reproduites[1]; seulement il a méconnu la nature de l'arme employée. Il l'appelle *the noose*, le nœud coulant, et ajoute : « The noose was very similar » to the *lasso* of South America. » Ce n'est pas au lasso que ressemble l'arme représentée à Béni-Hassan, c'est aux *boules*. Le lasso réel, avec son nœud coulant, est représenté fort souvent au début du sacrifice royal. On voit par exemple Séti Ier lançant le nœud sur le taureau qu'il va offrir aux dieux[2], et j'ai fait remarquer ailleurs combien ce détail nous reporte haut dans le passé de l'Égypte : il remonte l'institution du rite célébré par le roi jusqu'au temps où le bœuf était encore au moins à demi sauvage, et où il fallait aller le prendre à la chasse pour pouvoir le sacrifier. Ceci

1. Wilkinson, *Manners and Customs*, 2e édition, t. II, p. 87, fig. 352, 353. L'erreur a passé de Wilkinson aux différents savants qui se sont occupés de la matière, en dernier lieu, à Erman (*Aegypten*, p. 332), qui, tout en décrivant l'arme exactement, la qualifie improprement de lasso.

2. Mariette, *Abydos*, t. I, pl. 53.

en passant : le fait à retenir pour le moment, c'est que les Égyptiens employaient concurremment les deux armes, les boules et le lasso.

Or, nous connaissons le mot employé pour la chasse au lasso ; c'est , , , *sophou*. Brugsch, qui a enregistré le mot[1], lui a donné le sens général de *einfangen, fesseln, fangen um in Banden zu legen*, mais d'autres égyptologues ont vu le sens plus précis de *prendre au lasso, lacer*[2]. On voit, en effet, au-dessus de la scène représentée dans Mariette, et où le roi Séti Ier lance le nœud coulant, la légende , , qui, donnée l'action, ne peut se traduire autrement que : « Lacer le taureau du Sud par le roi, le roi lace le » taureau du Sud ». La traduction *lacer, chasser au lasso,* que j'ai donnée pour *mourou*, ne convient donc pas ; c'est , *sophou*, et non *mourou*, qui est le terme technique pour la chasse au lasso. Il faut chercher pour *mourou* un sens différent. Or *mourou* est le ⲙⲟⲣⲣ, ⲙⲟⲣ, ⲙⲣ, *T. M.*, *ligare*, comme Brugsch l'a vu depuis longtemps[3], et, par conséquent, signifie une action qui se fait sur le gibier au moyen d'un lien. Je crois que c'est *la capture au moyen des boules*, celle même que Wilkinson prenait pour *la capture au moyen du lasso ;* toutefois je ne considérerai ce sens comme définitif que lorsque j'aurai trouvé une scène de chasse aux *boules*, accompagnée d'une légende où le mot *mourou* figurera.

C'est donc avec un très léger doute que je traduirai la phrase

1. Brugsch, *Dict. h.*, p. 1203 ; cf. S. Levi, *Vocabolario*, p. 12.
2. E. Naville, *Les quatre Stèles orientées du Musée de Marseille*, 1880, p. 11 ; Maspero, *Ounas*, l. 509.
3. Brugsch, *Dict. h.*, 671, *Suppl.*, p. 617-618.

, « les gardes-chasse qui sortent au terri-
» toire des gazelles pour chasser aux boules ».

§ 10. — Le Louvre possède un scarabée[1] au cartouche d'un roi Miribrî, qu'on place ordinairement entre la XIIe dynastie et les Pasteurs[2]. Il faut le remettre dans la XIe ou dans la Xe dynastie, comme le prouve la légende d'un monument dont j'ai annoncé la découverte, il y a quelque temps[3]. C'est un petit vase en bronze qui porte sur le pourtour, tracée de droite à gauche, la légende . Le roi Miribrî avait pour nom propre Khiti.

Or ce nom Khiti se rencontre sur les fragments 47 et 48 du Papyrus royal de Turin[4], suffisamment bien conservés pour qu'on les reconnaisse sur le champ. Ces débris, dont voici le fac-simile un peu réduit, au fragment 48 , et au fragment 47, , on les a transcrits de différentes manières, selon la lecture qu'on prêtait au signe : M. Brugsch[5] khedi, Lieblein, Golénischeff, Lauth[6], khroti, khereti. La transcription réelle est Khiti, variante connue par plus d'un exemple[7] du nom , dérivé d'une épithète d'Ho-

1. Pierret, *Catalogue de la Salle historique*, p. 106; le scarabée est publié dans Petrie, *Historical Scarabs*, pl. 11, n° 332.
2. Wiedemann, *Ægyptische Geschichte*, p. 281.
3. *Bulletin des Musées*, t. II, p. 38.
4. Lepsius, *Auswahl*, pl. IV.
5. Brugsch, *Histoire d'Égypte*, 1er édit., pl. V, n° 60.
6. Lieblein, *Recherches sur la Chronologie égyptienne*, p. 44, 46, etc.; Golénischeff, *Le Papyrus n° 1 de Saint-Pétersbourg*, dans la *Zeitschfrit*, 1876, p. 108; Lauth, *Manetho*, 1865, p. 211.
7. Lieblein, *Dictionnaire des noms propres*, p. 51, n° 168, 95, n° 293.

rus, *celui qui est dans le ventre*. Il est question d'un des KHITI dans le *Papyrus n° 1 de Saint-Pétersbourg*, dont M. Golénischeff prépare la publication, mais il ne me paraît pas qu'on puisse reconnaître l'un d'eux, comme le voudrait M. Wiedemann[1], dans le cartouche d'une stèle de Vienne dont M. de Bergmann nous a donné le texte[2] : dans ce dernier endroit, je lirai plutôt RÂ, le nom du dieu Râ adoré sous sa forme royale comme c'est parfois le cas. Tous les égyptologues s'accordent à placer le nom de KHITI entre la VIe et la XIe dynastie; seulement les uns, comme Brugsch et Lieblein, font de ce prince un roi de la VIIIe dynastie Memphite, tandis que les autres, comme Lauth, le classent parmi les dynastes héracléopolitains de la IXe dynastie. Ce sont ces derniers qui ont raison, car un second monument trouvé avec le vase, très probablement dans des tombes voisines de Siout, porte la légende du MIRIKARÎ, qui nous est connu par les inscriptions du Stabl-Antar, et qui appartient aux dynasties héracléopolitaines. Je ne sais s'il ne serait pas possible d'identifier ce cartouche ou avec les restes du cartouche mutilé qui, au fragment 47 du *Papyrus de Turin*, occupe le troisième rang après le premier KHITI. Le soleil ⊙ manque au commencement du cartouche, mais il est figuré souvent par un point fort petit, qui a pu disparaître ou être oublié par le dessinateur moderne : devrait se compléter alors en . Cela toutefois n'est qu'une conjecture à laquelle il n'y a pas lieu de s'arrêter longtemps. Le fait important est la présence de nos deux rois dans une même trouvaille, ce qui semble bien in-

1. Wiedemann, *Ægyptische Geschichte*, p. 221.

2. E. de Bergmann, *Inschriftliche Denkmäler*, dans le *Recueil de Travaux*, t. VII, p. 183-184.

diquer qu'ils appartenaient à la même famille et n'ont pas dû vivre à long intervalle l'un de l'autre. Le second Khiti, que je reconnais avec M. Lieblein au fragment 48 du *Papyrus royal*[1], ne serait très éloigné ni du premier Khiti, ni de Mîrikarî.

Voici donc les dynasties héracléopolitaines qui commencent à prendre de la réalité : c'est à elles, je crois, qu'appartiennent les belles tombes découvertes en 1887-1888, un peu au nord-ouest de Siout, et dont quelqu'un devrait nous donner la description avec le même scrupule d'exactitude que M. Griffith pour le Stabl-Antar[2].

§ 11. — Le commentaire du second verset du chapitre XVII du *Livre des Morts* renferme, dans la Vulgate, une curieuse mention d'Héracléopolis Magna, que voici, d'après un des textes qui me paraissent être le plus corrects :

« Je suis Râ en ses » levers lorsqu'il a commencé le principat qu'il a exercé. » — Qu'est cela, ce Râ en ses levers lorsqu'il a commencé » le principat qu'il a exercé ? — Ce Râ a commencé de se » lever dans Héracléopolis qu'il a faite..... quand ne s'étaient » pas produits encore les soulèvements de Shou étant sur » l'escalier des habitants de Khmounou. » Le sens de la glose est clair, malgré les deux mots que je n'ai pas tra-

1. Lieblein, *Recherches chronologiques*, p. 46, 47.

2. J'apprends au dernier moment que les deux monuments, jusqu'à présent uniques, dont il est question dans cet article, viennent d'être acquis par le Louvre pour un prix relativement modéré.

duits. Elle est introduite par le *m* paragogique, et le commentateur y déclare que le Râ en question est le Râ qui s'est levé dans Héracléopolis, avant que Shou n'eût soulevé le ciel. Or nous savons, par le *Récit de la destruction des hommes*, que le soulèvement du ciel par Shou n'eut lieu que longtemps après les débuts de la création, à la fin du règne de Râ, au commencement de celui de Shou, le second roi de la Ire dynastie et de la première Ennéade Héliopolitaine divine. Mais la tradition héliopolitaine, à laquelle Râ appartient nécessairement, nous montre Râ paraissant et résidant à Héliopolis dans le *Château du chef* , qui fut plus tard le grand temple de la ville, tandis que la glose de notre verset placerait la première apparition de Râ à Héracléopolis, dont il n'était pas le dieu féodal. La mention d'Héracléopolis indique-t-elle en cet endroit l'incorporation voulue au texte d'une tradition héracléopolitaine, indépendante de l'héliopolitaine, ou bien est-elle une interpolation accidentelle, sans valeur pour l'histoire religieuse de l'Égypte ? C'est ce que les variantes des manuscrits vont nous apprendre.

Remarquons en premier lieu que nul des textes du Moyen Empire que nous connaissons pour ce chapitre, ne contient notre glose. Comme plusieurs d'entre eux sont écrits sur des monuments Memphites[1], et les autres sur des monuments Thébains[2], cet accord entre des manuscrits provenant de deux localités éloignées semble bien prouver qu'il n'y a pas là une omission accidentelle ; la glose, ou bien n'existait pas encore au moment où ces textes furent tracés à Thèbes ou à Memphis, ou, si elle existait, elle n'était pas encore admise officiellement dans le corps du chapitre. On ne saurait donc, en tout cas, considérer l'interpolation voulue

1. Maspero, *Quatre années de fouilles* dans les *Mémoires de la Mission française*, t. I.

2. Lepsius, *Aelteste Texte*, p. 27, 28 ; Maspero, *Quatre années*, etc.

ou accidentelle du nom d'Héracléopolis comme remontant de façon courante au Moyen Empire.

Pour le Nouvel Empire, l'introduction de la glose est chose faite, et la belle édition de Naville nous fournit le moyen d'en établir solidement le texte. Je laisserai de côté les petites différences qui n'attaquent que les parties faciles à comprendre, et je me bornerai à examiner les variantes qui portent sur le membre de phrase où nous sommes accoutumés à lire le nom d'Héracléopolis. Les quinze manuscrits dont M. Naville a publié la collation, se divisent à cet égard en trois groupes. Le premier groupe formé de *Da*, *La*, *Ap*, *An*, renferme le nom de la ville ; le second qui se compose de *Aa* seul remplace le nom de la ville par 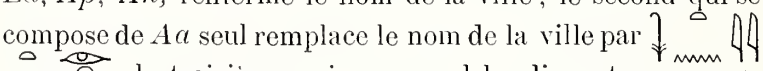 ; le troisième qui comprend les dix autres manuscrits le remplace par 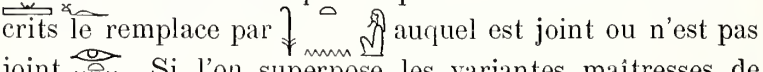 auquel est joint ou n'est pas joint 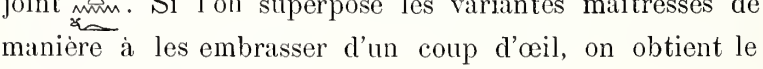 . Si l'on superpose les variantes maîtresses de manière à les embrasser d'un coup d'œil, on obtient le schème suivant :

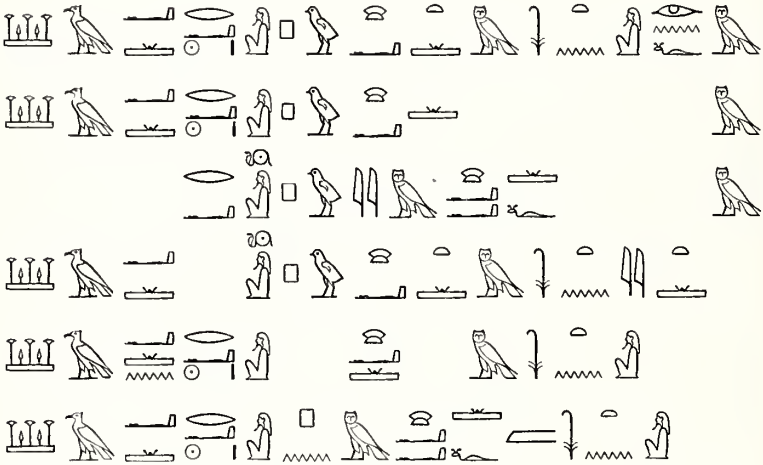

Pour bien comprendre la valeur de ces variantes, il faut se rappeler le verset dont cette phrase est la glose : . Le commentaire consiste : 1° à fondre l'un dans l'autre les deux membres de phrase, en les transportant de la première personne à la troisième, ce qui donne au lieu de , la proposition ; 2° à remplacer le régime par un régime de même construction, mais où la racine joue le même rôle que a dans le verset, et alors ce régime est tantôt le nom de la royauté *soutnit,* tantôt le titre du roi *souton,* tantôt le nom de la ville d'Héracléopolis qui commence par dans l'écriture. Prenons d'abord la variante *soutnit,* et examinons le sens qu'elle présente dans le contexte : « Je » suis Râ en son lever en son commencer *le principat*

qu'il a exercé. — *(Glose) :* Ce Râ a commencé à » se lever en *la royauté* *qu'il a exercée.* » La glose est ici purement lexicographique : le commentateur se borne à substituer au mot qui désignait l'autorité du soleil, un autre mot . Le titre *souton* a été en effet le titre officiel des rois d'Égypte, titre supérieur à celui de *hiqou,* à partir de l'époque historique : le commentateur en expliquant *hiqit,* le *principat,* par *soutnit,* la *royauté,* montre par là au mort qu'il ne doit pas considérer le pouvoir de Râ, comme ayant été celui d'un prince *hiqou,* mais comme ayant été celui d'un roi *souton,* et que Râ, pour être dit n'exercer que le principat, n'est pas l'inférieur des dieux qui, comme Amon, par exemple, se proclament *rois* des dieux. La variante *souton,* rentre dans la même donnée, seulement elle présente au concret *en roi,* ce que la leçon précédente présentait à l'abstrait *en royauté.* La clausule s'explique encore aisément, car *iri,* suivi d'un nom d'agent, répond exactement au latin *agere, remplir le rôle de :* *agere regem, jouer le rôle de roi,* *en roi qu'il faisait, en roi dont il jouait le rôle.* Quant à la troisième variante, celle qui contient le nom d'Héracléopolis, elle n'offre avec le texte qu'elle est censée éclaircir qu'un rapport lointain, un rapport d'assonance mais non de sens, et la finale y convient si peu, puisque Râ n'a pas *fait* Héracléopolis, qu'un des quatre

manuscrits la supprime. La leçon a paru si peu satisfaisante aux Égyptiens eux-mêmes qu'un des manuscrits la combine avec la leçon [illegible] et écrit : « Ce Râ commence son » lever *en roi qu'il était* [illegible] *dans Héracléo-* » *polis* [illegible] ».

Je crois pouvoir conclure de cet examen, qu'à une époque indéterminée, entre la XIIe et la XIIIe dynastie, on crut nécessaire d'expliquer aux morts la signification exacte du mot [illegible] *hiqit,* qui, dans le vieux texte primitif, désignait l'autorité suprême exercée par Râ au début de la création. On introduisit donc à la suite du verset 2 la glose [illegible] où la formule *soutnit irit-naf* [illegible] est calquée exactement sur celle qu'elle explique [illegible]. Cette version qui me paraît être la rédaction primitive, la seule exacte, ne subsiste plus que sur un des manuscrits de Naville et fut remplacée d'abord par la version voisine [illegible], moins juste puisque [illegible] n'est plus le décalque du texte [illegible], mais suffisamment compréhensible encore. S'il faut tout dire, j'attribue à cette variante une origine purement grammaticale. [illegible] était un mot féminin vocalisé selon les dialectes *soutnit* ou *soutnét.* Or le [illegible] *t* du féminin était déjà tombé dans la prononciation de la XIXe dynastie, et la chute en avait commencé beaucoup plus tôt : le [illegible] *soutnit, soutnét,* antique, était donc devenu dans la prononciation courante du Nouvel Empire *soutni, soutné.* D'autre part le mot [illegible] *souten, roi,* s'il n'était pas vocalisé avec un *i* final, donne naissance au nom d'agent [illegible] *soutni,* ou au terme [illegible] *soutni,* qu'on trouve dans l'expres-

sion fréquente *soutn soutni,* le roi faisant fonction de roi. C'est la confusion entre le mot *soutnit,* prononcé *soutni,* et le mot *soutni, le royal, l'agissant en roi,* qui me paraît avoir amené la leçon dans notre texte. Cette leçon une fois introduite, quelque scribe qui ne la comprenait plus voulut la corriger et, soit qu'il crût que était le commencement de *Hininsoutn,* soit pour toute autre raison qui nous échappe aujourd'hui, il inséra dans le texte le nom d'Héracléopolis, qui n'avait aucun droit à y figurer à l'origine.

Là ne s'arrêtent pas les modifications que le texte a subies. Après *iritnaf,* la glose continuait par un membre de phrase fort clair, « la royauté qu'il a exercée au temps qu'il existait sans que » se fussent produits encore les soulèvements de Shou ». En effet, comme je viens de le rappeler, il existait et régnait avant que Shou n'eût soulevé le ciel, mais cette tradition était peu connue des scribes du commun qui copiaient les exemplaires du *Livre des Morts,* car beaucoup d'entre eux n'ont point compris la phrase, et ils ont modifié le texte pour le rendre intelligible et le mettre d'accord avec la version qu'ils avaient adoptée pour le membre de phrase précédent. Plusieurs ont supprimé la négation devant , et ils ont écrit *(Pd, Cc),* « en roi, lorsque existaient déjà les soulè- » vements de Shou », *(An),* « dans Héracléopolis alors qu'exis- » taient déjà les soulèvements de Shou », et même *(Ia),* « en per- » sonnage de roi qu'il faisait alors qu'il était sur les soulè-

» vements de Shou », ce qui est un véritable contresens mythologique, puisque le règne de Râ sur la terre a eu lieu avant le soulèvement du ciel. C'est, comme on voit, le membre de phrase , qui a gêné les scribes. Comme il ne s'enchaînait plus très exactement avec les variantes qui donnaient et au lieu de , ils sont allés jusqu'à vouloir y reconnaître un nom de ville et ont écrit *(Ag)*, « se levant en roi dans » Ounou, sans être sur les soulèvements de Shou », *(Le)*, « qui se lève en roi qu'il a été dans Ounou, quand les sou- » lèvements de Shou n'existaient pas encore ». Cette correction leur paraissait probablement d'autant plus justifiée que le nom de , Khmounou, se rencontre dans la phrase qui complète la glose, et que Khmounou est le nom sacré d'Ounou : ils plaçaient le lever du soleil comme roi dans la même ville où Shou souleva le ciel. Un scribe plus sot que les autres a combiné la leçon avec la leçon , sans s'apercevoir que les deux se contredisaient, et a écrit cette phrase monstrueuse : *(Ap)*, « le lever du soleil en Héra- » cléopolis qu'il a fait en Hermopolis, alors que les soulè- » vements de Shou n'existaient pas encore ».

Cet examen me conduit donc à rétablir le texte primitif de la glose en ces termes : , « Ce Râ a commencé à se lever en la royauté qu'il a exercée » en être vivant alors que les soulèvements de Shou ne » s'étaient pas produits encore ». L'apparition du nom d'Hé-

raeléopolis, comme celle du nom d'Hermopolis, est tardive et due à l'étourderie ou à l'inintelligence des scribes qui copiaient les *livres des morts*. Je crains donc que toutes les conséquences, parfois subtiles, qu'on a tirées pour la mythologie, de notre texte et de la mention d'Héracléopolis qu'il renferme, ne soient bien compromises : ce n'est pas le seul passage où l'on puisse relever pareille erreur, et l'admirable édition que Naville a donnée du *Livre des Morts* nous forcera souvent à reconnaître une fausse leçon ou une sottise de copiste, où nous avions cru trouver la trace d'un dogme ou d'un fait mythologique.

§ 12. — Depuis quelque temps déjà j'avais identifié pour mon usage particulier le *noubsou* des textes égyptiens avec l'arbre que les Arabes appellent نبق *nabq*, quand, en étudiant l'opuscule de M. Moldenke[1], je constatai que M. Dümichen était arrivé de son côté à la même identification. Voici les raisons qui m'avaient amené à penser de la sorte ; comme elles portent sur des points auxquels M. Dümichen n'a point touché, je crois qu'il n'est pas inutile de les énoncer.

Le *nabq* نبق, ou *napéca*, qui est aussi appelé *sidr* سدر par les Arabes, est un arbre de l'espèce des jujubiers, *Zizyphus Spina Christi*, Desf., *Rhamnus Spina Christi*, Linn., *Rhamnus napeca*, Forsk. La description s'en trouve un peu partout dans les ouvrages relatifs à l'Égypte. Je n'ai besoin d'en retenir ici que quatre points : 1° les épines dont ses branches sont hérissées, peuvent disparaître quand il vieillit[2] ; 2° son tronc peut atteindre des dimensions énor-

1. Ch.-E. Moldenke, *Ueber die in altägyptischen Texten erwähnten Bäume*, Leipzig, 1887, p. 108, 109, ; cf. Lüring, *Die über die medizinischen Kenntnisse der alten Ægypter berichtenden Papyri*, 1888, p. 156, 157.

2. « Le *nabèca* en Égypte varie beaucoup.....; les grands *nabècas*

Fig. 1. — Le Noubsou de Thot, d'après un bas-relief du temple de Dakkèh, en Nubie.

mes, et l'on en cite qui ont un mètre de diamètre[1] ou cinq mètres de circonférence[2]; 3° il produit un fruit, que l'on compare volontiers à une cerise ou à une petite pomme, et qui est ordinairement du volume d'un gros grain de raisin ou d'une belle olive. Ce fruit, très acerbe quand il est vert, devient sucré et agréable au goût en mûrissant : il est alors d'une teinte qui passe, selon l'état plus ou moins avancé de maturité, du jaune clair au jaune brun sombre; 4° il se rencontre partout en Égypte, dans les jardins, dans les champs, au bord de l'eau, sur la lisière du désert. Il est fréquent en Nubie, et Cailliaud l'a signalé dans ses *Voyages* au delà de la seconde cataracte[3]. Ses branches, souvent tortueuses au voisinage du tronc, se raidissent bientôt et deviennent assez droites pour fournir des bois de pique ou de flèche estimés.

J'ai naturellement cherché à trouver la représentation du *noubsou* sur les monuments égyptiens, et naturellement aussi je l'ai trouvée. La plus expressive est celle que voici (fig. 1), et que j'emprunte au petit temple de Dakkéh[4]. C'est le *noubsou*, qui avait donné son nom à la ville nubienne de Pnoubsou, et qui, en sa qualité d'arbre sacré, avait atteint

sont sans épines, comme les grands *acacias nilotica*, tandis que ces arbres jeunes forment des buissons hérissés de piquants » (Raffeneau-Delisle, dans la *Description de l'Égypte*, XIX, p. 272).

1. Ainsi *l'arbre de l'Obéissance* des couvents nitriotes (Jullien, *L'Égypte*, p. 50).

2. Ainsi *l'arbre de la Sainte Famille*, à Belbéis, qui fut détruit pendant les travaux du Canal d'eau douce (Figari, *Studj scientifici sull' Egitto*, t. II, p. 183).

3. Cailliaud, *Voyage à Méroé*, t. IV, p. 378.

4. J'ai fait le dessin joint à cet article d'après une photographie que M. Golénischeff a bien voulu me donner. J'ai retranché seulement un vase à libation, et le jet d'eau qui en sortait pour venir arroser le pied de l'arbre et qui traversait le rameau bas, à la droite du spectateur, en face le taureau.

une assez forte taille : Thot de Pnoubsou est assis sous l'arbre en sa forme de singe Ostanés[1]. L'arbre reproduit sur le bas relief est le portrait fidèle de plusieurs *napécas* sous lesquels je me suis reposé certaines fois, à Akhmîm, à Saqqarah, sur le chemin de Kom-el-Ahmar (Hiéracônpolis), et c'était cette ressemblance qui, me frappant en Égypte, sur les lieux mêmes, m'avait porté à les identifier avec le *noubsou* ancien. La grosseur du tronc et la rareté des épines sur le *noubsou* sacré de Dakkéh s'expliquent par la vieillesse de l'arbre; les branches du *noubsou* se tordent puis se redressent comme celles du *napéca*. Il y avait là une ressemblance de physionomie et de port assez remarquable pour mériter l'examen; aussi m'efforçai-je de trouver dans les tableaux funéraires une représentation peinte des fruits du *noubsou*, afin de voir si la taille et la couleur en répondaient à la taille et à la couleur des fruits du *napéca*. Les fruits du *noubsou* figuraient sur la table des morts en deux formes différentes : comme fruits, et comme pain. Comme pain, c'est le *tiou noubsou*, que Dümichen compare aux pains de lotos africain cités par Athénée[2]; comme fruits, on le mangeait frais ou sec, et on voit, dans certains mastabas de Saqqarah, soit les greniers qui les renferment à l'état sec, soit les tas qu'on en formait. Ces tas sont presque toujours à ma connaissance peints de couleur jaune[3], une fois seulement rouge brun;

1. Sur cette identification, que je crois parfaitement exacte, voir Goodwin dans la *Zeitschrift*, 1872, p. 108, 109.

2. Moldenke, *op. l.*, p. 110. C'était probablement un gâteau analogue à la pâte que les habitants du Darfour fabriquaient avec les fruits secs du nabq, et qui leur servait de provisions dans leurs voyages (Browne, *Nouveau Voyage*, etc., trad. française, t. II, p. 37).

3. En voir un exemple dans les *Mémoires de la Mission archéologique française*, t. I, p. 207.

en d'autres termes, ils ont cette teinte jaune claire ou jaune brun tirant sur le brun rouge qu'on connaît aux fruits du *napéca*. Terminons cette série d'observations en faisant remarquer que le *noubsou* est un arbre aussi répandu dans l'Egypte ancienne que le *nabq* l'est dans l'Égypte moderne. M. Moldenke a montré, d'après Dümichen, que le *noubsou* était considéré comme arbre sacré dans seize nomes de l'Égypte[1]. L'ordre dans lesquels les arbres sacrés se suivent est : 1° le *sonti*, l'acacia *sonth*, vénéré dans vingt-quatre nomes ; 2° l'*ashdou*, vénéré dans dix-sept ; 3° le *noubsou*, après lequel l'arbre le plus respecté est le *qabsou*, qui n'est que dans trois nomes. Toutes ces raisons m'engagent à maintenir, comme fait Dümichen, l'identification de *noubsou* avec le نبق *nabq* : c'est aussi l'opinion de M. Loret[2], et de plusieurs autres égyptologues.

M. Moldenke avait préféré reconnaître un *sebestenia*, le *Cordia myxa*, dans le *noubsou*, et mettait le *nabq* à côté de l'*ashdou* antique : Dümichen renversa la proposition, et donna le *Cordia myxa* pour correspondant de l'*ashdou*[3]. Mais ici l'étude des représentations monumentales m'a inspiré une opinion différente. Les figures de l'*ashdou* sont assez nombreuses sur les monuments. Elles nous montrent toutes un arbre élevé, à tige droite, lisse, se ramifiant en longues branches garnies de feuilles d'un bout à l'autre, et dont quelques-unes sont assez flexibles pour se courber sous leur propre poids. Le fruit, toujours représenté plus gros que nature, afin de permettre l'inscription d'un cartouche, a une forme de cœur, d'œuf, ou, si

1. Moldenke, *op. l.*, p. 16 ; Lüring, *op. l.*, p. 756.
2. Voir Loret, *La Flore pharaonique*, p. 44, 45.
3. Moldenke, *op. l.*, p. 102-107 ; Lüring, *op. l.*, p. 147.

l'on veut, d'amande régularisée. Nulle part on ne voit d'épines dans les tableaux que j'ai eu l'occasion d'examiner[1].

Depuis longtemps j'avais été frappé de la ressemblance qu'offrait cette représentation avec le *Balanites Ægyptiaca;* mais, persuadé que Sylvestre de Sacy[2] et Raffeneau-Delisle[3] avaient eu raison d'identifier cet arbre avec le Perséa, je m'étais rejeté vers d'autres explications, le pin d'abord, puis l'abricotier. Quand Schweinfurth eut démontré que le Perséa était un *Mimusops*[4], ma première pensée me revint plus forte que jamais. Comme l'*ashdou* antique, « le *balanites* est un arbre haut de six à huit mètres, très » rameux..... Plusieurs branches sont effilées et s'élèvent » d'abord perpendiculairement pour se recourber d'elles-» mêmes..... Les nouvelles pousses sont sans épines à la » partie supérieure de l'arbre, tandis qu'il produit à sa base » des branches sur lesquelles les épines sont aussi nombreuses » et plus longues que les feuilles..... L'ovaire fécondé se » change en une drupe ovoïde qui acquiert la grosseur du » doigt et une longueur de trente millimètres[5]. » Ici encore on pourrait être gêné par la présence des épines, et de fait, une des objections que Dümichen a faites au rapprochement de l'*ashdou* avec le *nabq* est l'absence sur les représentations de l'*ahsdou* des épines qui hérissent le *nabq* dans la nature. Raffeneau-Delisle semble indiquer dans le passage ci-dessus que le *balanites* perd ses épines en vieillissant comme le *nabq;* de toute façon, la plupart des auteurs qui l'ont vu insistent sur ce fait que les feuilles cachent presque entièrement les épines. « Spinis armantur longis, » dit Wesling, « peracutis,

1. Voir entre autres le tableau reproduit par Wilkinson, *Manners and Customs*, t. III², pl. XLIII, p. 203, et qu'il a emprunté à Burton, *Excerpta*, pl. XLVI.
2. S. de Sacy, *Relation de l'Égypte par Abdallatif*, p. 47 sq.
3. *Description de l'Égypte*, t. XIX, p. 263 sq.
4. Dans *Nature*, t. 29, p. 110, 111.
5. Raffeneau-Delisle, dans la *Description*, t. XIX, p. 265-267.

» firmis, perennantibus, *quorum horridum agmen adsita* » *proprius folia plurimum obumbrant*[1] ». Je crois donc que l'absence des épines sur les tableaux égyptiens n'est pas un obstacle à l'identité du *balanites* avec l'*ashdou*. Or, le *balanites* est l'ancien *lébakh* لبخ des Arabes, comme Sylvestre de Sacy l'a démontré, et tout ce que les écrivains arabes nous disent du *lébakh* s'applique aux représentations de l'*ashdou*. Abdallatif compare le *lébakh* au *sidr* ou *napéca :* la silhouette générale de l'*ashdou* ressemble beaucoup, en effet, à celle du *noubsou* de Dakkéh, que j'ai reproduit plus haut. Le fruit du *lébakh* se servait avec les dattes et le dessert : on voit par les tables d'offrandes que les fruits de l'*ashdou* sont classés avec ceux du *noubsou* et d'autres arbres à la suite des gros mets de viandes, de volailles et de pâtisseries, dans ce qui répond à notre dessert. Le fruit du *lébakh* ressemble à la datte : cette ressemblance avait frappé aussi les anciens Égyptiens, car ils avaient fait du mot 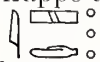 *ashdou* un terme générique comprenant la datte et les autres fruits analogues à la datte, et ils souhaitaient au mort d'avoir

, « toute espèce de confiseries de la » maison des fruits confits[2] ». Makrizî dit que ce fruit a plutôt la forme d'une amande verte, et Raffeneau-Delisle le décrit comme une drupe ovoïde : les bas-reliefs accusent pour le fruit de l'*ashdou* la forme de grosse amande ou d'œuf[3]. Les peintures des tombeaux de l'Ancien Empire nous

1. J. Veslingii, *de Plantis Ægyptiis Observationes et notæ ad Prosperum Alpinum,* Padoue, 1638, p. 61, 62. Delisle a montré que Vesling décrit, par erreur, sous le nom de *Myrobalan Chébule*, le *balanites* qu'il avait vu dans un jardin du Caire (*Description*, t. XIX, p. 267, 268).

2. Moldenke, *op. l.*, p. 103; le passage est dans Dümichen, *Resultate*, t. I, pl. VII. Cf. Maspero, *Études égyptiennes*, t. II, p. 249.

3. Tous les passages arabes relatifs aux *Balanites Ægyptiaca* et au *lébakh* ont été réunis et discutés par S. de Sacy, *Relation de l'Égypte*, p. 47 sq.

montrent des tas d'*ashdou*, comme ils nous avaient montré des tas de *nabq*, mais la couleur en est variable, noire[1], rouge brun, jaune brun, ce qui peut répondre aux différents états du fruit. Mûr, il a la grosseur d'une datte « d'une couleur brune et orangée[2] »; moins avancé, il est vert-sombre tirant sur le noir. Tous s'accordent à lui reconnaître une saveur sucrée quand il est mûr, amère et styptique avant maturité, et des propriétés médicales analogues à celles que les fruits de l'*ashdou* ont au Papyrus Ebers. Ajoutons que Schweinfurth a signalé, parmi les débris rapportés d'une tombe de la XIe dynastie à Drah-abou'l-Neggah, deux noyaux de fruits du *balanites*[3].

J'identifie donc jusqu'à nouvel ordre l'*ashdou* des anciens Égyptiens avec le *Balanites Ægyptiaca* Del., l'*héglig* ou le *lébakh*. Quand je dis *lébakh*, je n'entends pas désigner l'espèce d'acacia qu'on désigne sous ce nom de nos jours en Égypte, mais le *lébakh* des anciens écrivains arabes, dont Makrizi signale la disparition à peu près complète de son temps. Aujourd'hui ce *lébakh*, fort rare en Égypte, se trouve fréquemment en Nubie et dans les pays voisins[4].

§ 13. — [Cette note a été réimprimée dans ces *Mélanges*, t. III, p. 302-304].

§ 14. — La ville où régnaient les princes de Béni-Hassan, *Monâit-Khoufoui*, a été presque jusqu'à ces derniers temps identifiée avec Minièh. Comme beaucoup de notions vraies ou fausses, qui passent pour être plus récentes, celle-ci remonte haut dans la science.

1. *Mémoires de la Mission française*, t. I, p. 207.
2. Browne, *Nouveau Voyage*, t. II, p. 38.
3. Schweinfurth, *Ueber Pflanzenreste aus altägyptischen Gräbern*, dans le *Bericht der deutschen botanischen Gesellschaft*, 1884, p. 326.
4. Schweinfurth et Ascherson, *Illustration de la Flore d'Égypte*, dans les *Mémoires de l'Institut égyptien*, t. II, p. 58.

Étienne Quatremère[1], trouvant dans les lexiques coptes de la Bibliothèque nationale l'équivalence de ⲧⲙⲟⲟⲛⲉ, ⲧⲙⲱⲛⲏ, avec une ville arabe nommée المنية Al-Monyéh, crut reconnaître celle-ci dans la grande ville de منية ابن خصيم Miniêt ibn-Khasim. Champollion adopta l'idée de Quatremère[2], puis il assimila *Monâit-Khoufoui* à cette ⲧⲙⲟⲟⲛⲉ, c'est-à-dire à Miniéh, dès qu'il connut les inscriptions de Béni-Hassan[3]. Cette identification, accueillie sans contrôle, se retrouve dans tous les ouvrages des égyptologues jusqu'à Brugsch[4] et Dümichen[5]. Eisenlohr en modifia un peu l'expression en affirmant que la ville ancienne se trouvait sur la rive droite du Nil, juste en face de la moderne[6]. Le doute me vint pour la première fois en 1884, lorsqu'au lieu d'étudier isolément les inscriptions de Béni-Hassan, j'étudiai parallèlement celles de Bershéh, de Zaouiét-el-Maiêtin, de Kom-el-Ahmar, de toutes les nécropoles situées dans cette partie de la montagne Arabique. Je remarquai en effet que des divinités différentes, par suite, des noms différents de sanctuaires et de villes, se rencontrent dans chaque groupe de tombeaux. J'en arrivai promptement à reconnaître dans Miniéh la ville antique de Hibonou, 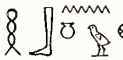 , et Monâit-Khoufoui dans les ruines connues sous le nom de Médinét-Daoud[7]. Des recherches analogues ont conduit d'autres égyptologues à des résultats analogues, et M. Édouard Meyer, dans sa remarquable *Histoire d'Égypte*, s'était déjà élevé contre l'identification de Monâit-Khoufoui et de

1. Et. Quatremère, *Mémoires sur l'Égypte*, t. I, p. 243-246.
2. Champollion, *L'Égypte sous les Pharaons*, t. I, p. 298, 299.
3. Champollion, *Notices manuscrites*, t. II, p. 432, 433.
4. Brugsch, *Geogr. Ins.*, t. I, p. 224, *Dict. géogr.*, p. 255, 256, 1173.
5. Dümichen, *Geschichte Ægyptens*, p. 191, 192.
6. Eisenlohr, *Ober-Ægypten*, p. 3.
7. *Proceedings*, 1890, p. 157, note 2.

Miniéh[1]. Il n'est pas inutile d'exposer les raisons qui m'ont décidé, et d'examiner les conséquences que ce changement de position peut avoir pour la géographie de l'Égypte.

Jomard avait fait observer que les tombes de Béni-Hassan avaient dû être creusées par les gens d'une ville située à peu de distance. « D'après la remarque générale que j'ai » eu occasion de faire plusieurs fois, à côté d'une ville an- » cienne on est sûr de trouver, dans la montagne voisine, » des carrières et des catacombes; et réciproquement, dès » qu'on trouve quelque part des hypogées, c'est le signe » d'une ancienne ville placée dans le voisinage. Ceux de » Beny-Hasan doivent donc avoir appartenu à quelque » grande ville des environs ; et comme les ruines de *Beny-* » *Hasan le vieux* sont trop petites pour répondre à l'étendue » et à l'importance de ces catacombes, que l'espace compris » entre la montagne et le Nil est lui-même trop étroit pour » qu'il ait pu jamais renfermer une ville un peu étendue, j'en » conclus qu'il faut chercher celle-ci en face de la mon- » tagne, là même où sont les ruines de Médinét-Daoud[2]. »

J'avais été frappé de ce passage de Jomard, et j'en vérifiai l'exactitude, en février 1884. Je vis comme lui, du haut de la colline de Béni-Hassan, les ruines auxquelles il fait allusion, mais je les trouvai fort amoindries depuis son temps : les fellahs avaient travaillé de leur mieux à les démolir, pas assez cependant pour qu'il fût impossible d'y retrouver tous les éléments de sa description. « Le nom d'*el-A'nbagé* » العنبجا (ou *el-A'nbagyé* العنبجيه) est donné à des ruines incon- » nues et d'une étendue fort considérable, situées dans la rive » gauche du Nil, en face des grottes sépulcrales de Beny-Ha- » san, entre le village de Koum-el-Zohayr et celui de Men- » chât-Da'bes. La longueur totale de cet espace depuis Koum-

1. Ed. Meyer, *Geschichte Ægyptens*, p. 157, note 2.

2. Jomard, *Description des antiquités de l'Heptanomide*, dans la *Description*, t. IV, p. 349, 350.

» Beny-Dâoud, au nord, jusqu'à l'extrémité sud, n'a pas » moins de cinq mille mètres. Trois buttes élevées se re- » marquent dans cet intervalle; le terrain qui les sépare, » quoique moins exhaussé, domine encore sur la plaine, et il » est recouvert lui-même de décombres et de débris..... » Aujourd'hui la grande route passe par le milieu de ces » ruines, qu'on traverse pendant plus d'une heure, sans ren- » contrer un seul village..... La plus étendue des buttes de » ruines est celle du sud : on y trouve beaucoup de pierres » taillées, et des briques cuites, d'une grande dimension. J'ai » vu un mur, enfoui bien avant sous les décombres, large » d'un mètre et demi; il est bâti très solidement, et formé » avec ces grandes briques. A mesure qu'une colline s'abaisse » et que l'inondation atteint jusqu'au sol (ce qui arrive par » l'exhaussement croissant du fond du Nil), on y introduit la » charrue, on ensemence, et les ruines disparaissent[1]. »

Jomard conjecturait que ces ruines appartenaient à Théodosioupolis : l'idée me vint aussitôt qu'elles marquaient le site de Monâit-Khoufoui. Toutefois, comme Monâit était déjà attribué à Miniéh, il fallait avant tout montrer que Miniéh portait dans l'antiquité un nom différent de celui de Monâit. Ici encore Jomard me mit sur la voie : « On ne saurait affirmer », dit-il, en parlant de Miniéh, « qu'il y ait eu en cet endroit une ancienne ville » égyptienne; cependant les hypogées de Zâouyet-el-Maye- » teyn et les carrières de Sâouâdeh, qui sont presque en face, » pourraient le faire présumer, d'après les motifs que j'ai » développés plus haut..... Si ma conjecture sur la ville qui » était opposée à Beny-Hasan est fondée, celle que je pré- » sente ici est également vraisemblable, d'autant plus qu'il y a » assez loin d'el-A'nbagé à Minyeh, pour qu'il y ait eu en cet » endroit une ancienne position sans un trop grand rappro-

1. Jomard, dans la *Description*, t. IV, p. 347, 348.

» chement de l'une à l'autre[1]. » L'idée était d'autant plus séduisante qu'aujourd'hui encore les habitants de Miniéh enterrent leurs morts à Zaouiét-el-Maiêtîn, au pied même des hauteurs dans lesquelles sont creusés les tombeaux antiques. Or les occupants de ces tombeaux antiques, dans la formule de leurs stèles, s'adressent à Osiris, comme d'habitude maître de Mendès, 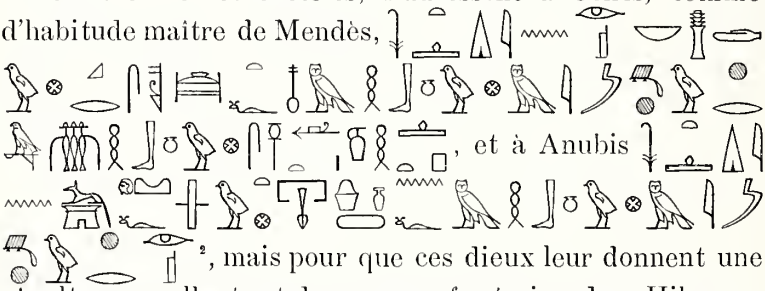 , et à Anubis [2], mais pour que ces dieux leur donnent une sépulture excellente et des revenus funéraires dans Hibonou, ainsi qu'il convient à un féal du dieu maître d'Hibonou. Brugsch et Dümichen, — celui-ci avait le premier relevé ces passages, — en ont conclu que la ville de Hibonou devait être cherchée dans les environs de Zaouiét-el-Maiêtîn[3] : ils ont rapproché le nom égyptien du nom grec Ibiu, Ibion, Nibis, d'une des villes mentionnées dans les géographes romains[4]. Le géographe peut hésiter entre deux positions : 1° Hibonou est Kom-el-Ahmar ; 2° Hibonou est Miniéh.

Examinons en premier lieu l'hypothèse d'après laquelle Hibonou serait Kom-el-Ahmar. « Sur la rive droite du Nil, » un peu au sud [de Zaouiét], est une grande hauteur cou- » verte de ruines, appelée du nom banal de *Koum el Ahmar,* » ou *la Butte rouge;* dénomination qui provient de la cou- » leur des éclats des vases dont les décombres sont couverts. » Ces ruines sont situées au pied de la chaîne arabique, et bai-

1. Jomard, dans la *Description*, t. IV, p. 368.

2. Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. 111, *c*, *g*, Tombeau 14 de Zaouiét-el-Maiêtîn.

3. Brugsch, *Dict. géog.*, p. 1252.

4. Dümichen, *Geschichte Ægyptens*, p. 192, 193, et p. 195, note 1.

» gnées par le fleuve ; la longueur est d'environ sept cents » mètres, et la largeur de trois à quatre cents. Au milieu des » poteries brisées, il y a beaucoup de morceaux d'albâtre » poli, provenant d'anciens vases..... Du côté du fleuve il reste » beaucoup de murs de briques bien conservés. Ces briques » sont crues et de grande dimension, comme toutes celles qui » sont l'ouvrage des anciens Égyptiens. On reconnaît dans » tous ces débris les restes d'une ancienne bourgade égyp- » tienne, et, en considérant la montagne percée de grottes et » d'hypogées, on en est pleinement convaincu[1]. » Les ruines sont aujourd'hui encore à peu près en l'état où Jomard les vit : on y retrouve la brique, les débris d'albâtre, les restes de maisons et de murailles, et l'on a le droit de dire que la ville ancienne qu'elles représentent nous est arrivée suffisamment intacte pour qu'on puisse juger de sa condition. Or, ce qui frappe en elle à première vue, c'est l'absence non seulement d'un temple, mais d'un emplacement où il soit permis de supposer qu'il y ait eu jadis un temple. Le bourg antique qui s'élevait en cet endroit n'était donc pas un centre religieux, et cette simple observation suffit pour écarter l'hypothèse d'après laquelle il représenterait Hibonou. Cette ville était en effet la métropole du nome, et en cette qualité elle possédait un temple, petit ou grand, je n'en sais rien, mais en tout cas un édifice en pierre où l'Horus local était adoré : l'inscription d'Edfou fournit le nom du grand-prêtre, l'image du dieu et certains autres détails qui sont malheureusement perdus aujourd'hui[2]. La même raison me paraît suffisante pour exclure les autres sites du voisinage qui portent des ruines antiques, et il ne reste plus qu'à en revenir à l'hypothèse de Jomard, que les personnages enterrés à Zaouiét el-Maiêtin avaient vécu dans une ville située sur l'emplacement de Miniéh. Comme les textes nomment leur

1. Jomard, dans la *Description*, t. IV, p. 354, 355.
2. Naville, *Mythe d'Horus*, pl. XIV.

ville ⊗ Hibonou, Hibonou est l'ancien nom de Miniéh. C'est ce que j'admets volontiers : la Miniéh moderne a recouvert et absorbé les monuments de l'Hibonou antique, comme Girgéh a dévoré ceux de Thinis. Ajoutons que ces monuments n'ayant jamais été fort considérables, la destruction n'en a dû être ni longue ni difficile. J'ai cherché si les mosquées de Miniéh n'en contenaient pas des fragments, et j'ai en effet remarqué des débris d'hiéroglyphes sur plusieurs pierres de la mosquée en ruines construite ou reconstruite, — car je n'ai pas déchiffré de façon bien certaine l'inscription arabe qui s'y trouve — par le sultan Negm-ed-dîn نجم الدين. Jomard en avait vu davantage[1]. Quant au nom ⲧⲁⲙⲟⲛⲉ il ne me paraît pas nécessaire qu'il ait une origine ancienne : c'est peut-être la transcription en copte de l'arabe المنية, el-Moniéh, y compris l'article arabe. Si pourtant il est ancien, n'est-il pas permis de penser que le voisinage d'une ville florissante que les Arabes appelaient el-Moniéh, el-Miniéh, a suffi à détacher le nom ⲧⲁⲙⲟⲛⲉ de la localité ruinée qui le portait ?

Du moment que Miniéh est ⊗ Hibonou, rien ne s'oppose plus à ce qu'on revienne à l'hypothèse si naturelle de Jomard, que les ruines d'el-Anbagé représentent la ville des personnages ensevelis à Béni-Hassan. Comme la ville de ces personnages s'appelait Monâit-Khoufoui, le nom ancien d'el-Anbagé était Monâit-Khoufoui. L'histoire approximative de cette localité peut se déduire de son nom même. J'ai montré ailleurs que le nom de Monâit, *la nourrice,* était donné à des domaines ou à des fiefs, dès l'Ancien Empire, accompagné d'un nom d'homme qui est tantôt le nom du propriétaire, tantôt celui

1. Jomard, dans la *Description*, t. IV, p. 368.

du Pharaon sous lequel vivait le premier possesseur[1]. Le domaine de Monâit-Khoufoui dut être constitué sous le Pharaon Khéops, pour ou par le prince de Mâhit alors régnant : la ville qui s'y développa devint, sous la XIe et sous la XIIe dynastie, la capitale d'une branche de la famille princière d'Hermopolis. Le domaine qui dépendait d'elle était à l'orient du Nil, et il me paraît nécessaire d'examiner ici quelques-uns des passages qui le concernent et qui me semblent avoir été mal compris jusqu'à présent.

La grande inscription de Béni-Hassan décrit en ces termes un des épisodes de l'histoire de la famille de Khnoumhotpou : « Quand le roi Amenemhâit m'établit

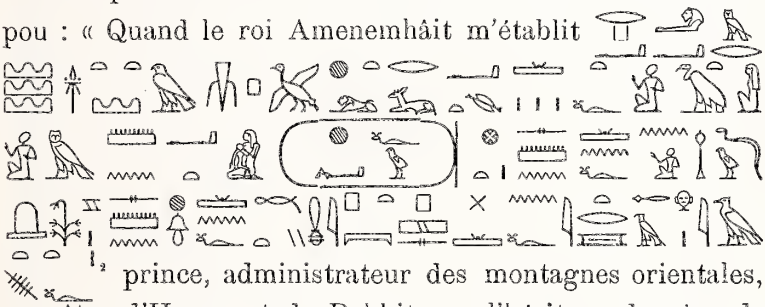

prince, administrateur des montagnes orientales, » prêtre d'Horou et de Pakhit, sur l'héritage du père de » ma mère dans Monâit-Khoufoui, il m'établit une stèle au » midi, il me bâtit celle du nord [solide] comme le ciel, il me » divisa le grand bras du Nil (litt.) sur son dos. » La même investiture avait été donnée au père de sa mère par un décret d'Amenemhâit Ier, et la description du territoire, qui est faite dans les mêmes termes, ajoute un dernier membre de phrase, grâce auquel nous apprenons un détail de plus, que la rive ainsi cédée, était

« la rive orientale du bras principal du Nil, celle du Khouti- » Horou, qui va jusqu'à la montagne Orientale »[3]. Le Nil

1. *Proceedings*, 1890, p. 246.
2. Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. 124.
3. Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. 124. J'admets la correction

forme bien la frontière occidentale de la principauté nouvelle, car, lorsque le grand-père de Khnoumhotpou reçut ensuite d'Amenemhâït Ier l'investiture du reste du nome de Mâhit, l'inscription dit expressément que la partie ainsi donnée est celle qui est limitée par le grand bras du fleuve, avec ses eaux, ses champs, ses bois, ses sables, « jusqu'aux montagnes occidentales[1] ». La principauté de Monâit-Khoufoui étant tout entière à l'est du grand bras du fleuve, la capitale Monâit-Khoufoui doit elle aussi être située entre le fleuve et la chaîne Arabique, sur la rive droite du Nil. Or, el-Anbagé est sur la rive gauche, comme Miniéh du reste. Comment concilier avec le texte de Béni-Hassan l'identification nouvelle que je viens de proposer?

L'examen du pays, et, à défaut, un coup d'œil jeté sur la carte, suffisent à résoudre la question. La partie du territoire située sur la rive droite du Nil, dans l'ancien nome de la Gazelle, entre Sheikh-Tmaié شيخ تماى, qui marque la frontière du sud et el-Aouartah العوارتي, qui marque à peu près la frontière du nord, n'est qu'une bande de terrain étroite. Le Nil court presque partout fort près de la montagne : quand il s'en écarte, c'est pour laisser le champ libre aux sables. La population assez rare des villages qu'on rencontre le long de la rive est misérable et cultive quelques carrés de céréales, qui, avec le produit des palmiers et des maigres troupeaux de moutons, la nourrissent à peine. L'idée qui

Khouit-Horou, proposée, je crois, par Dümichen, et adoptée par Krebs (*de Chnemothis inscriptione*, p. 21). Le nom de , *horizon d'Horus*, donné au nome de Mâhit, domaine du dieu Horus, aura pu servir de modèle au nom de Khouit-Aton, *Horizon d'Aton*, qu'Amenhotpou IV donna plus tard, dans les mêmes parages, au nome nouveau d'El-Amarna.

1. Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. 124, l. 53.

vient naturelle à l'esprit, quand on compare la pauvreté du pays actuel avec la richesse décrite et représentée dans les tombes, est que le Nil a dû se déplacer depuis l'antiquité et se porter vers l'est plus qu'il ne faisait. L'état de la plaine comprise entre le fleuve actuel et le Bahr-Yousouf confirme cette impression. Jomard, décrivant el-Anbagé, constata que « un assez grand canal, qui a des levées très hautes, arrosait » autrefois le pied des décombres ; il est aujourd'hui comblé. » Les habitants regardent ces levées comme une partie des » ruines ; mais il est visible qu'elles appartiennent à un ancien » canal ; elles ont servi depuis à former la digue de Men- » hary[1]. » En examinant de plus près la plaine, on y reconnait, à l'ouest d'el-Anbagé, une dépression assez sensible qui forme un large lit de fleuve, s'embranche sur le Nil actuel, entre Sinbellaouïn سنبالوين ou Minchat-Dabes منشات دعبس et Safaïéh سفاى, se dirige sur Thanasa طهنسا et Béni-Ahmed-el-Mansourah بنى احمد المنصورة, et se rejoint à l'un des nombreux canaux du nom de Bathen بطن qui traversent la plaine en cet endroit. Sur bien des points, ce n'est plus qu'une ondulation de terrain à peine sensible ; ailleurs, le tracé du lit est nettement marqué et se dessine parfaitement. Il faudrait une étude de quelque jours pour en relever le parcours complet, mais ce qu'on en voit de primesaut prouve qu'aux temps anciens, un bras important du fleuve passait à l'ouest d'el-Anbagé, c'est-à-dire à l'ouest de Monâit-Khoufoui. Or, le texte de Béni-Hassan dit formellement que la principauté dont Monâit-Khoufoui était la capitale couvrait la rive orientale du fleuve, et avait pour limite le grand bras du Nil . Donc, le cours d'eau dont on voit encore le lit à l'ouest d'el-Anbagé (Monâit-Khoufoui) était le 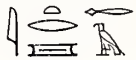 grand bras du Nil sous la XIIe dynastie.

1. Jomard, dans la *Description*, t. IV, p. 348, 349.

Voilà pour le site de Monâit-Khoufoui : que dire maintenant de celui de Hibonou ? Hibonou était la capitale du nome de la Gazelle ; si elle avait été enfermée dans la partie orientale de ce nome, elle aurait appartenu aux princes de Monâit-Khoufoui, et ceux-ci auraient certainement mentionné une ville de cette importance. J'en conclus que Hibonou n'était pas sur la rive droite du fleuve, mais se trouvait, comme aujourd'hui Miniéh, sur la rive gauche. Le grand bras qui coulait à l'ouest de Monâit-Khoufoui rejoignait donc le lit actuel du fleuve au sud de Miniéh, et l'examen que j'ai fait de la rive me porte à croire que la jonction se faisait dans la dépression qu'on remarque aujourd'hui entre el-Haouasliah الحواصلية et Minshât-et-Targoumân منشات الترجمان, presque en face de Zaouiét-el-Maiêtîn : la grande boucle que fait le fleuve entre Sefaiéh et Nazlét-Mataharah n'aurait pas existé dans l'antiquité. La principauté de Monâit-Khoufoui avait de la sorte un territoire suffisant pour que ses princes ne fussent pas exposés à vivre aussi misérablement que leurs sujets.

Puisque j'en suis à parler du nome de la Gazelle, autant vaut indiquer de suite un certain nombre d'identifications que m'a suggérées une longue étude de son histoire. Le dieu Khnoumou et la déesse Hiqit y étaient adorés, ainsi qu'Osiris dans la ville de [illegible] [1]. M. Jacques de Rougé a démontré l'identité de ce nom avec celui de [illegible] [2], ce qui a été admis par Brugsch [3]. La lecture était Harouirit, puis, par chute de [illegible] médiale et de [illegible] féminin, Haouîri, Haouri, Hâour. Brugsch avait

1. Brugsch, *Geogr. Ins.*, p. 224.
2. J. de Rougé, *Textes géographiques du Temple d'Edfou,* dans la *Revue archéologique,* deuxième Série, t. XXIII, p. 73-74.
3. Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 153, 524-525, 1131-1132.

d'abord pensé qu'elle pouvait être identique à Hibonou, ce qui nous forcerait à la mettre sur l'emplacement de Miniéh. Il a cité depuis un texte qui tend à la placer dans la partie sud du nome, du côté d'Hermopolis et au nord de cette dernière ville. J'ai depuis longtemps identifié Haouri, Haouiri, avec le bourg moderne de Hour هور, situé sur le Bahr-Yousouf, et qui possède des ruines antiques. Le changement du ϩ en ه est perpétuel dans les noms qui renferment cette lettre, comme le prouvent les formes صنهور, دمنهور, Senhour, Damanhour, etc. ; il n'y a donc de ce chef aucune objection au rapprochement de هور Hour avec Haouîrit, Haouri, Haour. Hour répond d'ailleurs, comme Quatremère l'a indiqué[1], au copte ϩⲟⲩⲱⲣ qui avait donné son nom à la montagne voisine ⲡⲧⲱⲟⲩ ⲡϩⲟⲩⲱⲣ[2]. Près de Hour s'élèvent les ruines d'un ancien couvent, دير ابو فانه Déir abou-Fâméh, le monastère de la Croix, adossé à une grande butte couverte de débris de vases et de briques : les morceaux de granit gris travaillés abondent en cet endroit, et indiquent la présence dans le voisinage d'un ancien temple égyptien. « C'est » à l'est de Déir abou-Fâméh que se trouvent deux villages » contigus appelés *el-Qasr* et *Hour* : le premier, sur la rive » droite du canal de Joseph, et l'autre un peu à l'est[3]. » Le site était assez important encore au XVIIIe siècle pour que le père Sicard ait songé à y placer Oxyrrhynchos[4]. Il répond fort bien à l'indication que fournit le Papyrus de Turin, qui met Haouîrit à peu de distance au nord d'Hermopolis ; car il n'est guères qu'à neuf kilomètres au nord-ouest d'Eshmounéin. Le bourg, aujourd'hui très pauvre, a un aspect fort

1. Et. Quatremère, *Observations sur quelques points de la Géographie de l'Égypte*, p. 29, 30.
2. Zoega, *Catalogus codicum*, p. 546.
3. Jomard, dans la *Description*, t. IV, p. 329.
4. D'Anville, *Mémoires géographiques sur l'Égypte ancienne*, p. 170.

engageant pour un chercheur d'antiquités ; je ne serais pas étonné que la butte assez peu élevée, mais abrupte, d'el-Qasr renfermât encore les débris d'un temple, peut-être le temple de Khnoumou et de Hiqit, qui existait dès la XIIe dynastie[1] ; la butte du Déir abou-Fâneh répondrait peut-être en ce cas au temple d'Osiris. De toute manière, il y a par dela le Déir, à côté du cimetière chrétien moderne, une nécropole ancienne assez considérable, qui monte jusque sur les versants de la chaîne Libyque. Ce serait la nécropole de 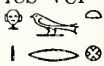 Haouîrit[2].

Reste la ville de 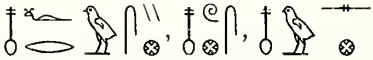 Nofrousi, Nofrous, qui a existé depuis l'Ancien Empire jusqu'à l'époque romaine. L'Hathor qu'on y adorait était célèbre, et elle y était unie à un dieu que Brugsch pense être Khnoumou de Haouîrit. Brugsch s'appuie sur une légende qu'il a citée comme étant tantôt d'Esnéh[3], tantôt d'Edfou[4], tantôt d'Erment[5] : , etc., et qu'il traduit : « Chnum, der Kyrios von Hiruer, » [der Herr von Apollinopolis Magna], Kyrios von Nefrus, das » ist nämlich der Gott Suteb (Beinamen des Qeb), etc. » Il me semble que le passage doit être interprété autrement que

1. Le prince de Mâhit, Khîti, se vantait d'y avoir travaillé (Champollion, *Notices*, t. II, p. 354).

2. Deux autres noms modernes auraient pu être à la rigueur rapprochés de Haouîrit, celui de إهريت Ihrit, et celui de el-Aouartah. Mais Ihrit est trop au nord dans la province de Bahnésa, et les villages nommés el-Aouartah (par un *ain*) sont tous deux sur la rive droite, l'un dans le nome Hermopolite.

3. Brugsch, *Geogr. Ins.*, t. I, p. 223, 224.

4. Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 341 ; *Thesaurus*, p. 753, n. 21.

5. Brugsch, *Religion und Mythologie*, p. 559. C'est à ce dernier ouvrage que j'ai emprunté la traduction, me bornant à y intercaler, d'après les *Geogr. Ins.*, t. I, p. 224, la traduction du titre *Khonti-Tasou-Hor*, que l'auteur avait passé par inadvertance.

ne le fait Brugsch. *Khonti Tasou-hor* est un nom divin formé comme *Khont-Amentit*, *Khonti-Hosrit*, etc., s'appliquant comme ceux-ci, à un dieu déterminé dont il définit la nature et ne s'appliquant qu'à lui seul. Lorsque ce nom se rencontre dans une série de noms divins, c'est à lui que les titres suivants se rattachent jusqu'à ce qu'on rencontre un nom nouveau, et non pas aux noms qui le précédent. Or Khonti Tasou-hor est un des noms de l'Horus d'Edfou, et c'est par conséquent à l'Horus d'Edfou que se rapporte l'épithète de *dieu grand maître de Nofrousi*, non pas à Khnoumou. La légende ne doit pas se traduire, comme le fait Brugsch, « Khnoumou [qui est] maître de Hirouer, [qui est le dieu » d'Apollinopolis Magna, qui est] le maître de Nefrous », en faisant des mots qui suivent *Khnoumou* autant de titres, indépendants l'un de l'autre du dieu Khnoumou ; on doit la traduire : « Khnoumou, maître de Hirouer, [qui est] Khonti » Tasou-Hor, dieu grand maître de Nofrousi. » L'inscription établit une identité dont je n'ai pas à apprécier ici la valeur entre deux divinités qui, l'une, Khnoumou, règne dans la ville de Haouirit du nome de la Gazelle, l'autre, *Khonti-Tasou-Hor*, c'est-à-dire l'Horus d'Edfou, règne sur une autre ville, Nofrousi, qui appartient également au nome de la Gazelle. Nous savons en effet que les prêtres d'Edfou considéraient le dieu épervier, l'Horus, du nome de la Gazelle, comme une forme de leur Horus à eux[1]. Cette discussion, un peu subtile, nous permet d'écarter le texte introduit par Brugsch, et l'identité de Haouirit et de Nofrousit, qu'on pourrait être tenté d'admettre sur ce témoignage. Au lieu des cultes de Khnoumou et d'Hathor, que

1. J. de Rougé, *Textes géographiques*, dans la *Revue archéologique*, 2e Série, t. XXIII, p. 72 sq.

Brugsch donne comme ayant prévalu à Nofrousit, il faut substituer ceux d'Horus et d'Hathor, tant que de nouveaux documents ne seront pas venus modifier l'état de la question.

Il faut pourtant retenir un point de l'examen de ce texte : le parallélisme entre les deux villes de Haouîrit et de Nofrousit, où chacune des deux divinités recevait un culte. Le même parallélisme se rencontre dans un passage malheureusement mutilé de l'inscription de Piânkhi (ll. 6, 7). La meilleure restitution est probablement :

« Nimrouti, prince d'Hermopolis, sire de Haouî-
» rit, après avoir démantelé (litt. : Étant il a démantelé)
» Nofrousit, et avoir ruiné sa propre ville lui-même, par peur
» que Tafnakhti ne la lui prît en allant assiéger une autre
» ville, le voici qui va pour être l'esclave de Tafnakhti. » C'est comme seigneur de Haouirit que le roi Nimroti d'Hermopolis démantèle Nofrousit, et le mot *nouit-if*, « sa ville », qui suit, ne peut s'appliquer qu'à Nofrousit, car nous voyons par la suite du contexte qu'Hermopolis, qui, elle aussi, était la ville de Namrouti, loin d'être ruinée, a ses murs intacts, et oppose une résistance vigoureuse aux armées de Piânkhi. Le passage nous apprend, en résumé : 1° que Hâouîrit était détachée à cette époque de la partie nord du nome de la Gazelle, et était rattachée au petit royaume d'Hermopolis, ce que sa proximité de cette ville

1. Cf. l. 70, « le prince de Hnès Pefzââbastit ».

explique suffisamment ; 2° que Nofrousit dépendait également d'Hermopolis, et, d'après le mouvement général des idées, que c'était comme , *sire d'Hâouîrit,* que Nimroti la possédait ; 3° que c'était alors une place forte entourée de murailles ; 4° et aussi, par induction, qu'elle était située sur le Nil. Les termes mêmes employés par le scribe éthiopien sont en effet des plus curieux. Nimroti détruit les murailles de Nofrousit, mais ne détruit pas celles d'Hermopolis ; Hermopolis, ayant une importance plus grande que Nofrousit, il faut qu'il y ait un motif spécial qui rende le démantèlement de Nofrousit nécessaire, et ne s'applique pas au site d'Hermopolis. Le scribe indique en effet ce motif. Si Nimroti détruit sa place forte, c'est de peur que le conquérant saite Tafnakhti ne la prenne, lorsqu'il ira enlever d'assaut une autre des villes qui sont situées plus au sud ; mais, pourquoi la même raison ne vaudrait-elle point pour Hermopolis, et pourquoi Tafnakhti ne serait-il pas tenté de prendre Hermopolis dans sa marche vers le midi, comme il aurait été tenté de prendre Nofrousit?

Si l'on étudie la marche générale des opérations pendant cette guerre, on saisira immédiatement les motifs qui ont guidé le roi Nimroti dans sa conduite. Les deux adversaires, Tafnakhti comme Piânkhi, opèrent de préférence sur le bras principal du Nil et sur ses berges. Tafnakhti occupe, par ses fantassins et par sa flotte, les deux rives du fleuve jusqu'aux environs de Miniéh, et pendant ce temps peut assiéger impunément Hnès : la libre possession du Nil assure ses communications, et, comme la possession du Nil dépend de la possession des forteresses riveraines, c'est sur les cités riveraines qu'il met la main de préférence. Piânkhi de même bloque Hermopolis, mais remonte plus haut pendant la durée du blocus et s'empare, lui aussi, des places situées au delà. Ses soldats prennent successivement *ta-*

Tehni, aujourd'hui Tehnéh[1], qu'il trouvèrent 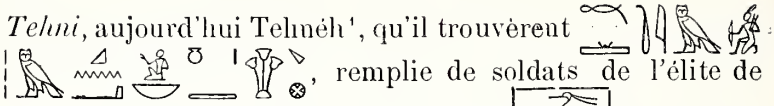 , remplie de soldats de l'élite de tous les braves de l'Égypte du nord, puis Habonou, qui l'une et l'autre commandaient le cours du Nil : du moment qu'ils tiennent la voie d'eau, ils peuvent laisser derrière eux sans inconvénient les villes les plus importantes. Or, nous savons qu'Hermopolis est à une certaine distance du Nil, et n'est pas en mesure d'en fermer directement la navigation : il importe donc peu à Tafnakhti que cette ville soit fortifiée ou non, du moment que le prince reconnaît sa suzeraineté. Quand bien même Nimroti se serait révolté sur ses derrières, il n'aurait pu d'Hermopolis même empêcher les escadres saites de circuler librement sur le Nil : il ne démantèle donc pas Hermopolis, parce qu'Hermopolis, n'étant pas sur le Nil, n'en commande point la navigation. Renversons maintenant le raisonnement pour l'appliquer à Nofrousit. Nimroti démantèle lui-même, en se soumettant, cette ville qui lui appartient, de peur que Tafnakhti ne la prît 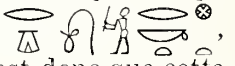 , *pour donner l'assaut à une autre ville :* c'est donc que cette ville était sur le chemin qu'aurait dû suivre l'armée de Tafnakhti pour aller vers toute autre ville au sud d'Hermopolis, et, comme ce chemin est nécessairement le Nil, c'est que Nofrousit était sur le Nil et en commandait le cours.

Cela posé, et donné l'importance religieuse de Nofrousit, deux hypothèses se présentent : 1° Nofrousit est identique à Hibonou, en d'autres termes Nofrousit est Miniéh. Tout ce que nous savons jusqu'à présent va contre cette identification. Hibonou est consacrée à un dieu Horus, Nofrousit au contraire appartient à la déesse Hathor, et d'une façon

1. *Mélanges d'Archéologie*, t. II, p. 292. L'identification que j'ai proposée alors ayant été admise par J. de Rougé, par Brugsch, par Dümichen, peut être considérée aujourd'hui comme définitive.

presque exclusive : la différence des cultes principaux entraine nécessairement la différence des villes. De plus, les textes tiennent, comme je l'ai dit, Haouirit en parallélisme perpétuel avec Nofrousit, et ne la mettent jamais en parallélisme avec Hibonou : c'est évidemment que Hibonou et Nofrousit sont dans deux parties distinctes du nome de la Gazelle et, comme Haouirit est au sud, sur la frontière hermopolitaine, Nofrousit est également au sud sur la frontière hermopolitaine, seulement tandis que Haouirit est sur le Bahr-Yousouf, Nofrousit est sur le Nil même. 2° A la hauteur à peu près de Hour, on remarque deux sites où les restes antiques abondent : « *Koum el-Rahâleh* كوم الرحاله, à l'est de » Hour, auprès du Nil ; butte de ruines, couverte de joncs, de » briques et de débris de poteries : on y trouve aussi des » pierres ruinées parmi lesquelles les habitants de Sâkyet- » Mousy viennent chercher des matériaux. Ces ruines ont » environ quatre cents mètres de longueur. Au sud, est une » autre butte semblable, reste d'une habitation très an- » cienne, au rapport des habitants. *Etlidem* اتلدم, un peu au » nord, gros village où l'on trouve des ruines. Vers le nord » du village j'ai vu sept colonnes de granit rouge, et une » qui est de granit noir. Une de ces colonnes est encore » debout : celle-ci est d'ouvrage grec ou égyptien ; les autres » ont été altérées par un travail grossier. Parmi les colonnes » couchées, on en remarque une très mal travaillée, qui » présente une partie plane, couverte d'étoiles égyptiennes [1] : » c'est évidemment un fragment de plafond d'un temple » d'Égypte, qui devait être fort somptueux, si l'on juge par » les apparences : on a taillé et arrondi, tant bien que mal, » ce fragment. Toutes ces colonnes de granit forment une » mosquée aujourd'hui ruinée, qui avait succédé à une église » dans le temps de l'introduction de l'islamisme. Du côté

1. Voyez *Description*, t. IV, pl. 67, 5.

» de l'est, on voit beaucoup de débris de briques cuites : on » les trouve abondamment en fouillant un petit canal, et les » habitants d'Etlidem s'en servent pour bâtir[1]. » Un coup d'œil jeté sur la carte montrera que le site Etlidem-Kom-er-rahaléh convient à tout ce que nous savons de Nofrousit. Il est au sud du nome, près d'Eshmounéin, comme Nofrousit près d'Hermopolis ; il est voisin et comme parallèle de Hour de la même manière que Nofrousit était voisin et comme parallèle d'Haouirit ; il commande directement le Nil, comme Nofrousit, et le courant principal passe sous ses berges ; on trouve à Etlidem les restes d'un grand temple, qui est probablement celui de l'Hathor de Nofrousit ; enfin la ville s'est prolongée jusqu'à l'islamisme, et nous savons que Nofrousit et son culte d'Hathor existaient encore sous les Romains. Je ne crois pas m'avancer beaucoup en affirmant que Nofrousit occupait l'emplacement d'Etlidem ou de Kom-er-rahaléh.

La plupart des autres localités mentionnées comme appartenant au nome de la Gazelle ont été déjà identifiées par divers égyptologues. M. J. de Rougé a émis l'idée que le nom de MÂHIT, qui est à proprement parler celui du nome , s'applique parfois à la capitale, par suite, que le temple de HÂ-MÂHIT est le temple du dieu dans la capitale à Hibonou[2]. Brugsch ne se prononce point : c'est, dit-il, le « nom de la localité où se trouve le temple du dieu » local du XVIe nome de la Haute Égypte (avec la métropole Ḥebenu) »[3]. La première partie de l'opinion de M. de Rougé est prouvée par le grand texte d'Edfou qui, décri-

1. Jomard, dans la *Description*, t. IV, p. 329, 330.
2. J. de Rougé, *Textes géographiques*, dans la *Revue archéologique*, 2e Série, t. XXIII, p. 73 et 75.
3. Brugsch, *Dict. géog.*, p. 288.

vant le dieu local, dit de lui que c'est « Horus sous forme d'épervier sur le » dos de la gazelle, reposant en son château (en son temple) » de MÂHIT » : MÂHIT est évidemment ici l'équivalent de HIBONOU, et puisque Hibonou est Miniéh, Mâhit est également Miniéh. Les deux noms sont mis du reste en parallélisme complet au *Papyrus de Boulaq n° 3*[1]; « Il vient » à toi Horus maître de Hibonou, dieu grand chef de Mâhit, » et il t'apporte une bandelette fabriquée dans Mâhit, un » phylactère de toile fabriqué dans Hibonou ». Toutefois, je crois qu'il y a lieu de distinguer entre Mâhit et Hâmâhit. Ce dernier nom est celui de cet endroit du nome qui était en rapport avec le culte de la nécropole[2] : il se trouve englobé dans la même série que le Azamout de Thèbes, le d'Hermopolis, le Ta-ouit d'Ha-bonou, l' Anroudouf d'Héracléopolis, le Ankhtaoui de Memphis. Or, il semble bien résulter des textes et de l'examen du terrain, que ces localités étaient, ou bien à l'entrée même de la nécropole comme Azamout et Anroudouf, ou bien à l'endroit de la ville d'où l'on partait pour se rendre à la nécropole. A Miniéh, les deux sites possibles sont assez éloignés l'un de l'autre et séparés par le Nil. Si Hâmâhit marquait un temple funéraire situé près de la ville même, l'emplacement devait en être au sud, non loin de l'embou-

1. Mariette, *Papyrus de Boulaq*, t. I, pap. III, pl. X, l. 13, 14; cf. Maspero, *Mémoire sur quelques papyrus du Louvre*, p. 49.

2. C'est pour cela que Brugsch a désigné les localités de ce type comme *nécropoles* dans son *Dictionnaire géographique*, p. 1362.

chure du canal, à l'endroit où j'ai vu les convois funèbres s'embarquer pour l'autre rive. Si Hâmâhit est auprès de la nécropole même, il faut le chercher au voisinage de Zaouiét-el-Maiétin, à proximité des cimetières anciens et modernes de Miniéh. Les plus importants sont celui des chrétiens à Nazlét-es-Saouâdéh نزلة السوادة, et celui des Musulmans à Zaouiét-el-Maiétin même. C'est à Nazlét-es-Saouâdéh que je placerai de préférence HÂ-MÂHIT. Les Égyptiens, devenus chrétiens, continuèrent en effet d'enterrer leurs morts aux endroits où leurs pères païens étaient ensevelis, même après la conquête arabe; c'est ainsi qu'à Akhmim, par exemple, les tombes chrétiennes du VIIIe, IXe, Xe siècles touchent aux tombes païennes du IIe, IIIe, IVe siècles, mais ne sont mêlées à aucune tombe musulmane. Si les musulmans de Miniéh choisirent le site de Zaouiét-el-Maiétin, c'est donc que la nécropole indigène ne s'étendait pas jusque-là, et n'occupait comme aujourd'hui que les alentours de Saouâdéh. Jomard signale en effet à Nazlét-es-Saouâdéh un grand hypogée d'époque romaine qui fut converti en église, une église ancienne, un couvent[1]. On voit çà et là dans les murailles des fragments des blocs antiques qui doivent avoir appartenu au temple, mais le temple, qui devait être assez petit, a été démoli au profit des édifices chrétiens.

Le village de Béni-Hassan est, depuis d'Anville, considéré comme étant le Spéos Artemidos romain[2]. La vallée, ou plutôt le ravin qui s'ouvre près de Béni-Hassan, renferme le spéos de la déesse Pakhit, lionne ou femme à tête de lionne, identifiée par les Grecs à leur Artémis. Le site du bourg ancien n'est pas à Béni-Hassan même,

1. Jomard, dans la *Description*, t. IV, p. 365 sq.; Champollion, *Notices manuscrites*, t. II, p. 437, 438.
2. D'Anville, *Mémoires géographiques sur l'Égypte*, p. 176-178.

qui est d'origine moderne, je le placerai un peu au sud de Béni-Hassan, et vers l'entrée du ravin, où l'on rencontre la butte de décombres signalée par Jomard[1], et portée d'après ses indications sur la carte française. Champollion reconnut que la grotte était le Spéos qui avait donné son nom à la localité grecque[2], puis Brugsch[3] remarqua que la localité répond à la ville pharaonique de , PAKHIT, ou PI-PAKHIT. Le ravin s'appelait tantôt simplement ANIT, la vallée[4] ou , la bouche de la vallée, tantôt , , , SAIT, *la coupure*[5]. C'est là qu'était la nécropole des chats, dévalisée l'an dernier par un industriel qui transporta près de deux cent mille chats momifiés en Angleterre : le spéos était *le château divin de la Vallée,* le temple de la Vallée[6]. On pourrait être tenté de rattacher au même ensemble une localité de , , qui est mentionnée plusieurs fois à Béni-Hassan[7]. Ainsi la femme du prince Amoni-Amenemhâit était « Prophétesse d'Hathor, dame de Nofrousit, régente des » deux terres, — féale à Hathor dans ARIT en toutes ses » places, — prophétesse de PAKHIT, dame de SAIT[8] ». La dame Arihotpou, mère de Nakhtinoutirou, est

1. Jomard, dans la *Description*, t. IV, p. 334.
2. Champollion, *Notices manuscrites*, t. II, p. 461.
3. Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 225, 226, 1024.
4. *Ibid.*, p. 46, 1104.
5. *Ibid.*, p. 659, 660.
6. Champollion, *Notices manuscrites*, t. II, p. 462-464.
7. Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 46.
8. Champollion, *Notices manuscrites*, t. II, p. 434; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. 142, *e*, *g*.

, prophétesse de Hathor dans Arit, et porte un nom qui semble être dérivé de celui de sa déesse , « la déesse d'Arit s'unit [à elle] ». Le nom Hathor dans Arit ne s'est jusqu'à présent rencontré que dans les inscriptions du nome de la Gazelle, et doit marquer une divinité locale. La façon dont il est introduit en parallélisme avec celui d'Hathor dame de Nofrousit et de Pakhit, — la princesse Hounouit étant féale à Hathor d'Arit parce qu'elle est prophétesse d'Hathor de Nofrousit et de Pakhit dame de Sait, — suffit à nous faire écarter le rapprochement avec l'Alyi de l'Itinéraire d'Antonin qui est située plus au nord[1] : on doit chercher Arit dans le voisinage de ces deux localités. De même, en effet, que les rives du Bahr-Yousouf appartiennent à Khnoumou de Haouîrit, de même celles du Nil propre sont le domaine de Hathor, sous son nom général de Hathor à Nofrousit, sous son nom local de Pakhit au Spéos Artemidos. Arit n'est pas un second nom de la ville de Spéos, car elle a pour divinité Hathor même et non Pakhit : elle n'est pas non plus sur la rive droite, qui est tout entière occupée par le culte de Pakhit. A la chercher sur la rive gauche, je ne saurais y voir non plus un doublet de Nofrousit ; mais je ne puis m'empêcher de remarquer que Monâit-Khoufoui[2] n'a jamais une mention de divinité attachée à son nom, dans les monuments de la XIIe dynastie qui nous font connaître son histoire. Ses princes et ses princesses sont prêtres ou prêtresses de Khnoumou de Haouîrit, de Pakhit, d'Hathor de Nofrousit ou d'autres dieux, jamais d'un dieu qui soit propre à leur capitale. Le

1. Ce rapprochement a été proposé par Brugsch dans son *Dict. géogr.*, p. 130.

2. Le Pi-monâi, des basses époques, où Brugsch propose avec doute de reconnaître Monâit-Khoufoui (*Dict. géogr.*, p. 1173), est probablement une ville différente.

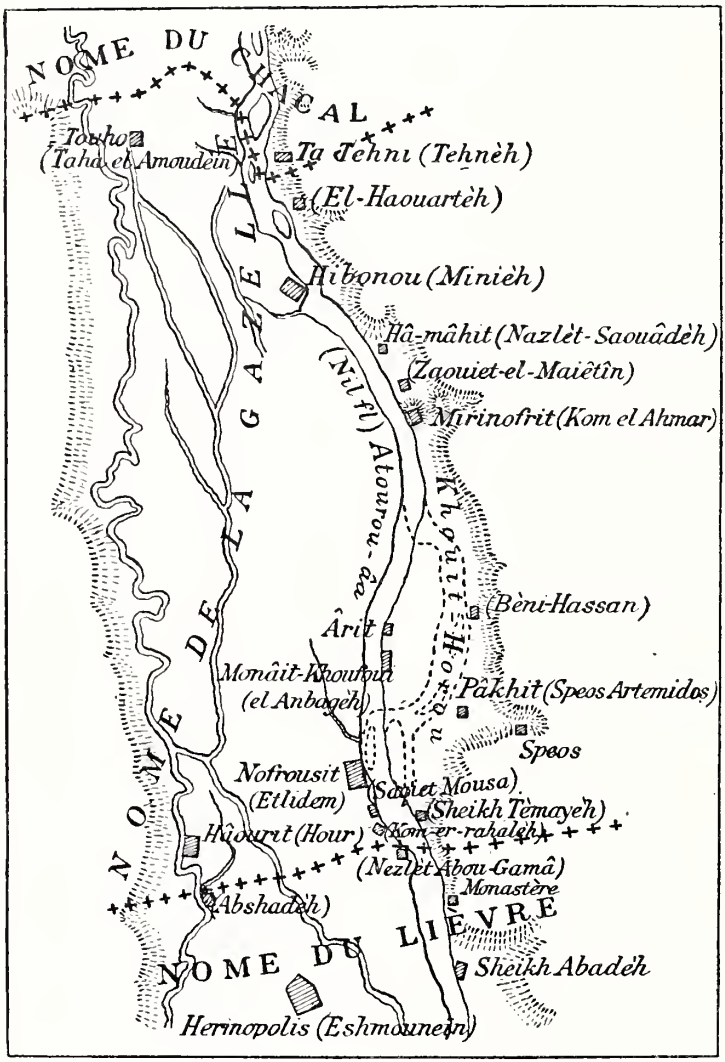

Fig. 2. — Essai de restitution de la carte du nome antique de la Gazelle.

fait s'explique aisément par ce que j'ai dit de son origine : un domaine n'avait pas de dieu qui lui fût propre, mais le dieu de la ville ou de la bourgade voisine. 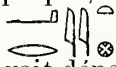 ARIT, serait-il le nom de la bourgade de laquelle avait dépendu le domaine de Monâit-Khoufoui ? On comprendrait alors pourquoi son Hathor, toute insignifiante qu'elle fût, était intercalée parfois entre l'Hathor de Nofrousit et la Pakhit de Sait : elle était la déesse du bourg dont Monâit-Khoufoui dépendait religieusement. Son site devrait alors être cherché sur l'une des buttes que Jomard signale dans le champ de ruines d'el-Anbagéh. Si, comme je le crois, Monâit-Khoufoui est la butte du sud qu'on appelle à proprement parler el-Anbagéh ou Médinét Daoud مدينه داود, Arit pourrait être le tertre de ruines situé vers le nord, et qu'on nomme Kom-Béné-Daoud كوم بنى داود[1].

Je ne me souviens pas qu'on ait essayé de déterminer de façon précise les limites des nomes égyptiens ; la chose est possible pour certains d'entre eux et même pour le nome de la Gazelle (fig. 2). La frontière méridionale est déterminée très nettement, quand on a vu les lieux. Sur la rive droite, tout le terrain au sud de Béni-Hassan forme jusqu'à Sheikh-Timaiéh شيخ تماي une dépendance nécessaire du bourg du Spéos-Artemidos. A Sheikh-Timaiéh la montagne se rapproche du Nil au point de ne laisser aucun espace cultivable sur une longueur de plusieurs kilomètres ; elle ne s'éloigne de nouveau qu'un peu au nord de Sheikh-Abadéh, près d'un monastère ruiné situé presque en face de Galandoul قلندول[2]. La frontière du nome de la Gazelle et celle du nome Hermopolite devait passer entre Sheikh-Timaiéh et ce couvent, et j'ai eu l'impression qu'elle était au delà des tom-

1. Jomard, dans la *Description*, t. IV, p. 348, 349.
2. *Ibid.*, p. 330 sq.

beaux de Sheikh-Timaiéh, à cheval sur les carrières. Sur la rive gauche, Nofrousit était ville frontière, et, si nous la mettons à Etlidem ou à Kom-er-rahaléh, la limite des deux nomes oscillera nécessairement entre Saqiét-Mousa ساقية موسى et Nazlét-abou-Gama نزلة ابو جامع. De même l'identification d'Haouirit avec Hour, nous oblige à placer la séparation vers Abshadah الشادة et Bené-Khaled بنى خالد. En traçant une ligne à peu près droite de Sheikh-Timayéh à Bené-Khaled, on aura à peu près exactement la frontière méridionale du nome de la Gazelle, septentrionale du nome du Lièvre. Au nord, la limite entre le nome de la Gazelle et celui du Chacal est déterminée sur la rive droite par la position relative de Tehnéh et de Minièh. Nous savons en effet que Tehnéh est l'Acoris des auteurs grecs[1], et que l'Acoris des auteurs grecs était située dans le nome Cynopolite, qui est celui du Chacal; la limite des deux provinces devait donc être un peu au sud de Tehnéh, à l'endroit où la montagne se rapproche du fleuve, et sépare le petit bassin de Tehnéh du petit bassin d'El-Aouartah. Sur la rive gauche, la direction de la ligne dépend de la solution qu'on donne à une question que je ne puis débattre ici, la position de la ville copte de Touho, Théodosiopolis. J'admets avec Quatremère, Champollion, J. de Rougé, Dümichen, Brugsch[2], que Touho est la Tahâ-el-Amoudéin طحا العمودين de nos jours, et cette assimilation, qui me paraît être certaine, permet de fixer la frontière des deux nomes sur la

1. D'Anville, *Mémoires géographiques sur l'Égypte*, p. 176.

2. E. Quatremère, *Mémoires sur l'Égypte*, t. I, p. 367, 368; Champollion, *L'Egypte sous les Pharaons*, t. I, p. 299, 300; J. de Rougé, *Textes géographiques*, t. XXIII, p. 72; Dümichen, *Geschichte Ægyptens*, p. 193, 194; Brugsch, *Geogr. Inschriften*, t. I, p. 226, *Dict. géogr.*, p. 1252.

ligne qui, au temps de l'expédition d'Égypte, séparait de ce côté la province d'Atfiéh de celle de Miniéh, vers la digue de Tahâ.

Encore un mot avant de terminer, sur la localité que le texte de la grande Inscription de Béni-Hassan appelle [illegible] HÂIT-SHOTPIBRÎ, le Château d'Amenemhâït Ier. M. Dümichen y voit la forme complète du nom de Touho (Théodosiopolis)[1]. M. Ed. Meyer émet l'opinion, qu'elle pourrait bien être identique au [illegible] Château de Pépi, mentionné dans les titres des princes de Gazelle[2]. J'ai pensé que c'était un fief de la dame Boqit, qu'elle avait apporté en dot à son mari[3], et M. Krebs en fait la résidence de Nouhri, père de Khnoumhotpou[4]. C'est lui qui a raison, comme le prouve le texte même de la phrase où il est dit que Bokit « alla, pour être princesse héréditaire en qualité de » fille du prince de Mâhit, au CHÂTEAU D'AMENEMHÂÏT Ier, » afin d'y épouser le prince NOUHRI », qui était prince d'Hermopolis, comme je l'ai dit ailleurs[5]. Il en résulte que le *Château d'Amenemhâït* Ier devait être dans le nome Hermopolitain, et je ne chercherai pas ici quel site il occupait. De même, le [illegible] CHÂTEAU DE PÉPI était dans le nome Hermopolitain, et c'est là que siégeaient, sous la VIe et la VIIe dynastie, ces princes dont quelques-uns sont enterrés à Sheikh-Said[6]. J'ai exposé dans un mémoire précédent[7], ce qu'était le [illegible] *Château* dans une principauté de l'Égypte.

1. Dümichen, *Geschichte Ægyptens*, p. 192-194.
2. Ed. Meyer, *Geschichte Ægyptens*, p. 157, note 4.
3. *Recueil de Travaux*, t. I, p. 170.
4. Krebs, *de Chemothis Inscriptione*, p. 26.
5. *Recueil de Travaux*, t. I, p. 177, 178.
6. Lepsius, *Denkmäler*, II, p. 112.
7. *Proceedings*, t. XII, p. 247 sq.

Cette résidence seigneuriale, qui tantôt pouvait être dans une ville, tantôt demeurait isolée ou devenait elle-même le point de ralliement d'un village ou d'une ville nouvelle, devait changer fréquemment de nom, au caprice du roi régnant ou du prince qui la possédait. Je crois donc l'hypothèse de M. Ed. Meyer parfaitement justifiée : le CHÂTEAU DE PÉPI de la VIe et VIIe dynasties et celui de Shotpibrî de la XIIe ne font qu'un pour moi. L'inscription de Béni-Hassan nous montre Amenemhâit Ier parcourant l'Égypte, réglant les questions de frontières entre les nomes et distribuant les fiefs, après avoir « écrasé le péché ». Au début d'une dynastie, les princes féodaux, qui avaient été plus ou moins mêlés aux événements des années précédentes, devaient recevoir du Pharaon nouveau une investiture nouvelle qui les confirmât dans les territoires, titres et charges qu'ils avaient reçus des Pharaons de la dynastie précédente. C'est évidemment à la suite de cette tournée d'investiture, que le prince d'Hermopolis, établi ou confirmé dans sa baronnie par Amenemhâit Ier, donna au château qui servait de résidence aux seigneurs du nome Hermopolitain entier, ou de la partie du nome Hermopolitain dont il était maître, le nom de HÂIT-SHOTPIBRÎ, Château d'Amenemhâit Ier. Le nom de CHÂTEAU DE PÉPI Ier avait dû tomber en désuétude à la chute des dynasties Memphites. Il rappelait évidemment une investiture analogue donnée par Pépi Ier aux princes hermopolitains de son temps, à la suite des événements inconnus qui avaient amené l'élévation de la VIe dynastie. C'est ainsi, qu'à défaut d'autres documents, des noms de villes ou de châteaux nous permettent de jalonner certaines parties de l'histoire féodale de l'Égypte. J'ajouterai qu'un titre des princes d'Hermopolis 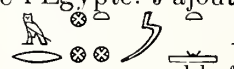 *Mir nouitou mait, directeur des domaines nouveaux*, semble faire allusion à la création en cette région par Pépi Ier ou l'un de ses prédécesseurs immédiats de fiefs ou nouveaux ou nou-

vellement réorganisés ; on dirait qu'il s'agit là d'une reconstitution, vers la VIe et la XIIe dynastie, des circonscriptions féodales de la Moyenne Égypte.

L'inscription de Béni-Hassan nous apprend que le père de Khnoumhotpou, Nouhri, s'était fait construire dans le bourg de MIRINOFRIT, une chapelle funéraire en pierre bonne et blanche. Si, comme je le pense, le Nouhri dont Nestor Lhôte a signalé le tombeau près de Kom-el-Ahmar[1] est le même que Nouhri, père de Khnoumhotpou, il y a grand chance pour que MIRINOFRIT ou MINOFRIT soit le nom ancien des ruines que Jomard a signalées à Kom-el-Ahmar, au sud de Zaouiét-el-Maiêtîn[2]. Cette identification, si elle était admise, compléterait la nomenclature du nome de la Gazelle. Les princes de Mâhit étant une branche de la famille des princes d'Hermopolis, il n'y a rien d'étonnant à ce que le tombeau d'un prince d'Hermopolis se trouve sur le territoire de Mâhit.

§ 15. — M. Stern avait signalé sur un cercueil du Musée de Berlin, dans la *Zeitschrift*, 1885, p. 89, note 1, un cartouche *Mirikarî*, qu'il attribuait à Téti de la VIe dynastie. J'ai cru au contraire y reconnaître le cartouche du roi héracléopolitain des tombeaux de Siout, et j'ai prié M. Erman de m'envoyer copie des inscriptions de ce cercueil. Il l'a fait avec son obligeance habituelle, mais, comme il se propose de les publier lui-même, je me borne à extraire des textes qu'il m'a communiqués, les renseignements indispensables pour compléter ce que j'ai dit au § 10 de ces *Notes*. Le propriétaire du cercueil, *Api-ônkhou*, avait, entre autres titres, celui de , qu'il joignait à celui de . Il ressort de ce pas-

1. Nestor Lhôte, *Manuscrits*, t. III, folio 247 verso.
2. Jomard, dans la *Description*, t. IV, p. 354, 355.

sage que le roi héracléopolitain était enterré dans une pyramide, comme ses prédécesseurs memphites ; malheureusement le nom de la pyramide est détruit.

M. Erman m'écrit qu'il pense comme moi qu'il s'agit ici du roi héracléopolitain. Mon impression est que le cercueil d'Apiônkhou est de la XIIe dynastie, ainsi que celui du personnage de même nom que Lepsius avait publié dans les *Denkmäler* comme étant de la Ve : ils viennent, je crois, l'un et l'autre, de la même partie de Saqqarah, où j'ai découvert une nécropole des premiers temps de la XIIe dynastie.

§ 16. — On sait quelles difficultés les premiers égyptologues éprouvèrent à se reconnaître au milieu de l'obscurité qui enveloppait l'histoire des successeurs de Thoutmosis I. Champollion, après avoir essayé de combinaisons diverses et fort compliquées où Rosellini persista jusqu'à la fin[1], était arrivé dans les derniers temps de sa vie à déclarer que Thoutmosis III, ou Mœris, était le petit-fils de Thoutmosis Ier, probablement le fils de Thoutmosis II[2]. Hincks donna, dès 1838, la solution du problème qui a prévalu jusqu'à nos jours[3]. Un monument du British Museum, la statue du prince Anebni[4], lui apprit que Thoutmosis III était

1. Rosellini, *Mon. Stor.*, t. III, parte I, p. 129 sq.

2. Cela résulte, comme beaucoup d'observations que la mort empêcha Champollion d'achever ou de publier lui-même, des divers passages de ses *Notices* où il appelle *Mœris*-Thoutmès III, tantôt petit-fils de Thoutmès Ier, tantôt fils de son prédécesseur immédiat.

3. Hincks, *On the Years and Cycles used by the Ancient Egyptians*, dans les *Mémoires de l'Académie de Dublin*, t. XVIII, 2e partie, p. 192 ; le texte d'Anebni est cité dans la longue note qui va de la page 193 à la page 195. Il ne faut pas confondre ce mémoire avec celui que Hincks publia, plus de vingt ans plus tard, en 1865, sous un titre analogue, dans le même recueil.

4. Sharpe, *Egyptian Inscriptions* (1837), pl. 56, Bonomi and Arundale, *Egyptian Antiquities in the British Museum* (1842-1843), pl. 51, fig. 179 ; Lepsius, *Auswahl* (1842), pl. XI. La statue est mentionnée

le frère d'Hatshopsitou 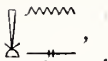 , et son opinion, adoptée aussitôt par Birch[1] puis par Lepsius et Bunsen[2], a prévalu malgré une protestation isolée de Lesueur[3], et les hésitations prolongées de Brugsch[4]. Aujourd'hui, il est acquis pour tout le monde que le cadre généalogique de la famille de Thoutmosis Ier peut se dresser comme il suit[5] :

THOUTMOSIS Ier

HATSHOPSITOU Ire	THOUTMOSIS II	THOUTMOSIS III
née d'AHMOSOU IIe	né de NOFRIMOUT	né d'ISIS

et que Hatshopsitou, Thoutmosis II et Thoutmosis III, sont tous trois des enfants de Thoutmosis Ier, nés de trois mères différentes.

Le fait est certain pour Hatshopsitou et Thoutmosis II; l'est-il également pour Thoutmosis III ? Aujourd'hui encore, après cinquante ans de recherches et de fouilles, nous n'avons d'autre témoignage direct que celui que Hincks avait découvert sur la statue d'Anebni. Cette statue : avait été faite pour Anebni par faveur spéciale de la bonne déesse Mâkeri et de son

pour la première fois dans le catalogue de la vente Salt, annexé à G. d'Athanasi, *A Brief Account of the Researches and Discoveries in Upper Egypt*, p. 247, n° 1114.

1. Birch, adoptant les vues de Hincks dans le texte des *Egyptian Antiquities*, p. 77, avait paru en faire honneur à Wilkinson. Hincks ayant réclamé, dans son mémoire *On the Defacement of the Egyptian Monuments*, p. 4 du tirage à part, Birch reconnut aussitôt ses droits dans une note de l'article *On the Obelisk on the Almeidan at Constantinople*, p. 4 du tirage à part.

2. Bunsen, *Ægyptens Stelle*, t. III, p. 79 sq.

3. Lesueur, *Chronologie des Rois de l'Égypte*, p. 148 sq.

4. Brugsch, *Reiseberichte*, p. 185-186, et *Histoire d'Egypte*, p. 93.

5. Brugsch, *Die Ægyptologie*, p. 478.

frère, le dieu bon Menkhopirrî ; le premier cartouche a été martelé, mais le nom est encore visible sous les mutilations. Thoutmosis III est appelé frère de Hatshopsitou ; or Hatshopsitou est la fille de Thoutmosis Ier, donc Thoutmosis III est fils de Thoutmosis Ier. Le raisonnement de Hincks était excellent et devait nécessairement l'emporter, à moins qu'un monument d'autorité supérieure n'en détruisît les prémisses et ne convainquit d'erreur le prince Anebni ou le scribe qui rédigea son inscription. Lesueur crut trouver ce monument à Karnak. C'est un colosse de Thoutmosis II, situé en avant du troisième pylône du sud, et qui porte, entre autres, une inscription publiée de la sorte par Rosellini : [1]

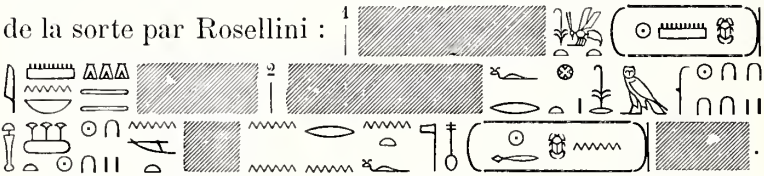

Cette inscription [1] avait été singulièrement interprétée par Birch, qui, adoptant l'opinion exprimée par Hincks, considérait Thoutmosis III comme étant le fils de Thoutmosis Ier. « Le premier des quatre colosses, représentant le monarque » Thothmès I (dont le nom se trouve sur la ceinture), placé » à main gauche, devant la porte du troisième propylée qui » conduit hors du côté sud du grand temple de Karnac (sur » lequel [2] le monarque Thothmès II est représenté debout » entre deux divinités), porte sur le dos l'inscription suivante, » mutilée : *Le roi du haut et bas pays, le Soleil stabiliteur* » *des êtres*, [Thothmès III], *aimé d'Amenrâ, seigneur des* » *trônes du monde*, [*a exécuté ceci avec*, ou *en-dehors de ses* » *constructions*] *en la région méridionale, le 22 de Thoth, en* » *sa quarante-deuxième année... ; au nom de son père le dieu*

1. Rosellini, *Mon. Stor.*, t. 3, *Parte I, tav. annessa alla pagina* 124.
2. C'est-à-dire, sur le côté sud du grand temple de Karnak.

» *bon, le Soleil, le plus grand des êtres créés*, [Thothmès I][1].»
Les cartouches gravés sur la ceinture du premier colosse, celui qui porte notre inscription, sont 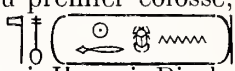 etc., c'est-à-dire les cartouches de Thoutmosis II; mais Birch, prévenu par l'opinion courante, n'a pas fait attention aux hiéroglyphes, et il a traduit deux fois Thothmès I là où le texte de Rosellini lui donnait Thoutmosis II. Lesueur, plus exact, a reconnu les cartouches de Thoutmosis II, comme Champollion et Rosellini l'avaient fait tout d'abord; puis il a tiré de l'inscription la conclusion que Thoutmosis III était le fils de Thoutmosis II, et, comme il ne connaissait à Thoutmosis II d'autre femme que Makerî, il tenait Thoutmosis III pour le fils de Makerî et de Thoutmosis II. La généalogie de la famille se serait donc dressée de la sorte :

THOUTMOSIS Ier

THOUTMOSIS II ∓ MÂKERÎ

THOUTMOSIS III

Il persistait d'ailleurs à voir dans l'Amenenthé de Champollion, le prétendu second mari de la reine Mâkerî, régent pendant la minorité de Thoutmosis III.

Il semblerait qu'un témoignage aussi positif que celui de ce monument eût dû faire hésiter les égyptologues, et ils auraient hésité sans doute, si le texte avait été établi d'une manière certaine; malheureusement il ne l'était pas, et le cartouche, que Rosellini donne comme étant intact, était mutilé vers le bas, c'est-à-dire dans la partie qui distingue le prénom de Thoutmosis II 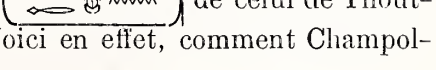 de celui de Thoutmosis Ier 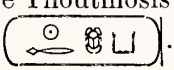 . Voici en effet, comment Champol-

1. Birch, *Observations on the Statistical Tablet of Karnak*, p. 3 et 4 du tirage à part.

lion, compagnon de voyage de Rosellini et qui vit le monument en même temps que lui, copie l'inscription : 1 2 [1]. Comme la fidélité de la copie de Champollion est justifiée, au moins en ce qui concerne le second cartouche, par Lepsius[2], E. de Rougé[3], Mariette[4], on comprend que le raisonnement de Lesueur, appuyé sur le témoignage douteux de Rosellini, n'ait pas prévalu contre le témoignage positif de Hincks et du prince Anebni. E. de Rougé, le seul à ma connaissance qui ait examiné attentivement la question dans ces trente dernières années, estimait que la lecture de Rosellini était une restitution suggérée par la présence du cartouche de Thoutmosis II sur le ceinturon. « Quatre colosses », dit-il, « se trouvaient en avant des propylées. Le premier à gauche » porte le nom de *Taḥutmès II* sur sa ceinture. Sur le dos » de ce colosse on lit une inscription où *Taḥutmès III* cons- » tate qu'il a élevé ce monument, dans la quarante-deuxième » année de son règne, à son père . Le dernier » signe étant effacé, ceci pouvait appartenir au cartouche » de *Taḥutmès I* ou de *Taḥutmès II,* qui commencent de » même, mais l'un se termine par ⊔ et l'autre par ∿∿. On » a tout d'abord attribué ce cartouche à *Taḥutmès II,* dont » le nom se rencontrait déjà sur la ceinture du colosse, et » c'est en vertu de ce document qu'on avait d'abord pris

1. Champollion, *Not. Mon.*, t. II, p. 184.
2. Lepsius, *Denkmäler,* III, pl. 16, *c*.
3. E. de Rougé, *Étude des Monuments du Massif de Karnak*, dans les *Mélanges*, t. I, p. 46.
4. Mariette, *Karnak,* pl. 38, *b* 2.

» *Taḥutmès II* pour le père de *Taḥutmès III*. Mais en » examinant l'inscription sur le monument, on s'aperçoit » facilement que la partie effacée du cartouche exige un » caractère, tel que le ⊔, qui occupe plus de place en hau- » teur que le ∿∿. On a du reste maintenant la preuve que » c'était bien *Taḥutmès Ier* qui était le père de *Taḥut-* » *mès III*, ce dernier n'était que le frère de *Taḥutmès II*[1]. »

J'avoue que le raisonnement de M. de Rougé avait laissé subsister quelques doutes dans mon esprit, lorsque j'examinai la question au moment de rédiger mon mémoire *Sur les Momies royales de Déir-el-Bahari*. Si la lacune est trop forte pour ∿∿, elle peut convenir aussi bien à ou à 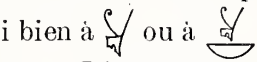 qu'à ⊔, et une restitution ou [2], aussi vraisemblable matériellement que la restitution 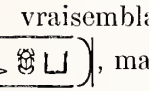 , maintiendrait sur le colosse le nom de Thoutmosis II. Du reste, Rosellini n'est pas le seul à avoir vu ou restitué le prénom de ce roi : Brugsch l'a vu ou restitué comme lui en 1853, quinze ans après la découverte de Hincks, et au moment où celle-ci venait d'être popularisée par le succès du grand ouvrage de Bunsen. « Au milieu de » la ceinture », dit-il, « se trouve l'inscription : *Le dieu bien-* » *faisant Ai-cheper-en-Râ, qui donne la vie éternelle, fils* » *du Soleil Thoutmès II.* » Le même nom reparaît sur le côté droit du siège ; par contre, à la partie postérieure on lit l'inscription suivante à moitié détruite, en deux colonnes :

1. E. de Rougé, *Étude des Monuments du Massif de Karnak*, dans les *Mélanges*, t. I, p. 45-46.

2. Voir les variantes rassemblées par Lepsius, *Königsbuch*, pl. XXIV, n° 344, *c-d*.

1re COLONNE.	2e COLONNE.
Le roi	son..... dans le pays du Sud,
Thoutmès III,	en l'an 42,
l'aimé	le 22 (?) du mois de Thot,
d'Amon,	à cause de l'amour, qu'il avait
maître	pour son père,
des trônes	le dieu bienfaisant
des deux mondes	Ai-cheper-en-Râ.

Toutefois ce dernier cartouche n'est pas celui de son père, mais celui de son frère, de même que dans l'inscription de la ceinture, si bien que nous tombons ici dans les difficultés suivantes :

« 1. — Le roi Thoutmès III dit expressément, qu'il a élevé » cette statue dans sa quarante-deuxième année à son père » Thoutmès II.

» 2. — D'après l'arbre généalogique dressé par Lepsius » (voir Bunsen, *Ægyptens Stelle in der Weltgeschichte,* » t. III, p. 79), Thoutmès II est le frère non le père de Thout- » mès III ; celui-ci a pour père le premier Thoutmès.

» 3. — L'hypothèse, d'après laquelle Thoutmès II avait » falsifié le nom par substitution de *n* à *k*, est intenable, » car il mourut avant Thoutmès III, et la statue n'a été élevée » qu'après son règne, dans la quarante-deuxième année de » Thoutmès III.

» Deux éventualités seulement sont donc possibles, ou » Thoutmès II est le père de Thoutmès III, ou Thoutmès II » est le frère et alors l'inscription était ainsi conçue : » [Thoutmès III a élevé cette statue] à son [frère] à cause de » l'amour pour son père[1]. »

Le langage de Brugsch est embarrassé et il ne conclut pas de façon nette. Mais Brugsch était sur les lieux quand il écrivait ce passage, il connaissait la théorie de Hincks par Lep-

1. Brugsch, *Reiseberichte aus Ægypten,* p. 185-186.

sius, puisqu'il la discute et l'oppose au témoignage de l'inscription ; si donc il admet que le second cartouche est celui de Thoutmès II, c'est qu'il a cru lire comme Rosellini, ou , dans la partie mutilée et non pas . Plusieurs années après, tous les doutes que ce fait soulevait en son esprit n'étaient pas encore levés, car il écrivait dans la première édition de son *Histoire :* « La question la plus importante est de » savoir si Tothmosis III était le fils ou le frère de Tothmo- » sis II. N'ayant pas les moyens de pouvoir résoudre cette diffi- » culté, nous préférons de continuer l'histoire de ce temps, en » remarquant encore une fois, que les listes monumentales » excluent la reine, et font suivre Tothmosis II par le troi- » sième roi portant le même nom[1]. » Plus tard cependant, il renonça à sa lecture, sans doute devant le témoignage unanime de Lepsius, E. de Rougé, et Mariette, car je lis dans l'édition allemande de son *Histoire* la traduction suivante du même texte : « [Le maître des deux pays et] roi Thout- » mès III, l'adorateur d'Ammon Thébain [a fait réparer ce mo- » nument qui avait été mutilé, lorsqu'il entra] dans la ville » Ni (Thèbes) du Midi, en l'an 42, le 22 du mois de Thot, afin » que subsiste à jamais *le nom de son père Thoutmès pre-* » *mier.* » Et il ajoute : « A côté du père se trouve la petite » image de sa fille, la fille royale et royale épouse jusqu'à pré- » sent inconnue, l'adoratrice de son père Mout-nofer-t[2]. » Nous savons depuis les découvertes de M. Grébaut que la reine Moutnofrit fut la mère de Thoutmosis II, par suite la femme de Thoutmosis Ier[3], et cela m'avait paru peu favorable à l'identification du roi mentionné dans le second cartouche avec Thoutmosis Ier ; toutefois, l'accord des égyp-

1. Brugsch, *Histoire d'Égypte,* p. 98.
2. Brugsch, *Geschichte Ægyptens*, p. 371.
3. Grébaut, *Le Musée égyptien*, t. I, pl. 1 ; cf. Maspero, *Les Momies royales de Dêir-el-Bahari*, dans les *Mémoires de la Mission française*, t. I, p. 633 sq.

tologues à refuser la lecture de Rosellini, et le témoignage, en apparence positif de la statue d'Anebni, m'avaient déterminé à supprimer mes doutes pour le moment, et à conserver l'arrangement proposé par Hincks.

Voici pourtant un monument qui apporte un document décisif. Au commencement de cette année, M. Boussac, élève de notre *Mission du Caire*, chargé de copier le tombeau d'Anna, le fit déblayer entièrement et mit au jour les deux stèles de la première salle. M. Bouriant les copia et me les envoya sans tarder : la plus importante a été publiée aussitôt dans le *Recueil*[1]. « A la ligne 16, fait-observer M. Bouriant, » il est dit que Thoutmès II étant mort, *son fils* lui succéda. » Si, comme tout porte à le croire, le successeur de Thout- » mès II est bien Thoutmès III, il faut admettre désormais que » celui-ci était le fils et non le frère de Thoutmès II ; de plus, » le lien de parenté qui unit Hâtshopsitou à ces deux princes » se trouve défini autrement qu'il a été jusqu'à présent admis, » et l'on peut décider que l'énergique princesse était la sœur » de Thoutmès II, et, par suite, la tante de Thoutmès III. » L'inscription raconte en effet comment Anna, après avoir joué un grand rôle sous Thoutmosis Ier, dont le nom est d'ailleurs détruit, joua un non moins grand rôle sous Thoutmosis II . Quand ce roi (je traduis librement) « régna sur Kimit, devint prince sur la Terre Rouge, » prit les deux terres en juste de voix, moi je remplis le cœur » du roi en toutes ses places, et grand fut ce qu'il me fit plus » que [ce qu'on avait fait pour] les ancêtres ; j'atteignis la » vaillance des féaux, étant dans la faveur du roi..... Toutes » mes affaires se réglaient en santé et vie selon ce que » disait le roi lui-même en ma faveur :

1. *Recueil de Travaux*, t. XII, p. 105-107.

« Puis quand, sortant au ciel, il eut joint les dieux, que son » fils se tint en sa place comme roi des deux pays et qu'il » fut prince sur le siège de celui qui l'avait engendré, — et » que sa sœur la divine épouse HÂTSHOPSITOU fit office » d'administrateur du pays, que les deux terres furent sous » ses destins, que Kimit travailla pour elle humblement », Anna jouit pendant le règne nouveau d'une faveur égale à celle qu'il avait eue sous les règnes précédents. Le texte est formel. C'est Thoutmosis II qui monte au ciel et joint les dieux, selon l'euphémisme par lequel on désignait la mort des rois; comme il est le seul sujet exprimé précédemment, c'est à lui que s'appliquent les pronoms de , peut-être de , c'est de lui Thoutmosis II que le nouveau roi est fils, et de lui Thoutmosis II que la reine, devenue par veuvage *épouse divine*, est sœur. Je ne pense pas qu'on veuille intercaler après Thoutmosis II un roi, même éphémère, qui aurait été fils de Thoutmosis II, et sous lequel Hâtshopsitou aurait été régente comme elle le fut au début du règne de Thoutmosis III. Il faut donc admettre que notre Anna savait ou croyait Thoutmosis III fils et non frère de Thoutmosis II, et renverser d'un seul coup l'échafaudage généalogique construit depuis cinquante ans par Hincks et par plusieurs générations d'égyptologues.

La question est telle: d'un côté Anna dit que Thoutmosis III est fils de Thoutmosis II, de l'autre Anebni affirme qu'il est frère d'Hâtshopsitou, lequel des deux a raison, et n'auraient-ils pas raison l'un et l'autre? Remarquons d'abord qu'on ne peut pas les soupçonner de parler d'événements ou de personnes qu'ils connaissent mal et par conséquent de nous

tromper en se trompant eux-mêmes. Anna était de son vivant un gros personnage, ayant accès au palais en vertu de ses emplois, et toute l'inscription de sa stèle nous montre qu'il entretenait des rapports personnels avec les souverains ; il connaissait directement Thoutmosis II, la régente Hâtshopsitou, savait les liens qui les rattachaient, et quand il dit que le jeune successeur de Thoutmosis II, le pupille d'Hâtshopsitou, était le fils de Thoutmosis II, c'est que Thoutmosis III était réellement le fils de Thoutmosis II et non son frère. D'autre part, Anebni était « Suivant de son maître en ses » courses aux pays du midi et du nord, fils royal, chef des » soldats étrangers, intendant des armes du roi ».

Quand un personnage qui approchait d'aussi près Thoutmosis III dit que ce roi est le frère de Hâtshopsitou, on ne peut admettre un instant qu'il se trompe. Rejeter la faute sur les artistes qui ont reproduit les inscriptions est également impossible. Dans Anna, le texte développe assez verbeusement l'idée pour que l'hypothèse d'une inadvertance soit inadmissible ; le successeur de Thoutmosis II n'est pas seulement 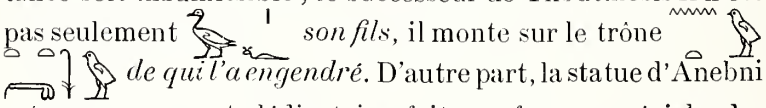 *son fils*, il monte sur le trône *de qui l'a engendré*. D'autre part, la statue d'Anebni est un monument dédicatoire fait par faveur spéciale des deux souverains, et dont par conséquent l'exécution fut soignée et la gravure surveillée ; une faute dans la parenté de Thoutmosis III et de Hâtshopsitou aurait été trop choquante dans l'espèce pour ne pas être remarquée et corrigée au moment de la livraison du monument. Si donc Anna intitule Thoutmosis III fils de Thoutmosis II, et qu'Anebni le salue frère de Hâtshopsitou, ils avaient chacun leurs raisons pour cela, et les deux qualités devaient se concilier sans peine dans l'esprit des contemporains.

Elles se conciliaient en effet, si l'on admet que la parenté

indiquée était réelle dans un cas, fictive dans l'autre. Ce n'est point certainement la filiation de Thoutmosis III à Thoutmosis II qui est fictive. Si l'inscription parlait simplement d'un hommage de Thoutmosis III *à son père* Thoutmosis II, on pourrait hésiter, car les rois égyptiens traitaient couramment de *père* certains de leurs prédécesseurs qui vivaient longtemps avant eux; ainsi Ousirtasen Ier de la XIIe dynastie consacrait une statuette *à son père* OUSIRNIRÎ ANOU, de la Ve dynastie, qui n'était ni son père, ni son grand-père, ni peut-être même son ancêtre réel [1]. On dirait qu'Anna veut indiquer nettement le lien de parenté exacte qui rattache Thoutmosis III à son prédécesseur, car non content de le traiter de *son fils*, il insiste en lui parlant de *celui qui l'a engendré*, et le mot OUTOUT marque de la manière la plus expressive ce que les deux rois étaient l'un à l'autre. Si la filiation indiquée au tombeau d'Anna ne comporte aucune fiction, en est-il de même de la relation présentée sur la statue d'Anebni ? Remarquons d'abord qu'Anebni, ni aucun de ses contemporains, ne dit nulle part que Thoutmosis III était le fils de Thoutmosis Ier ni que celui-ci l'eût *engendré :* il dit seulement que Thoutmosis III était le frère de Hâtshopsitou. Or les mots *frère* et *sœur* n'indiquent pas toujours en égyptien la relation de frère à sœur de sang comme chez nous. Ils marquent des rapports d'amour entre amants ou époux comme au *Papyrus Harris n° 500,* ou de fraternité métaphorique entre deux souverains alliés ; les rois de Babylone et de Ninive, même de petits princes syriens, donnaient

1. Lepsius, *Auswahl,* t. IX, *a-b-c.*

du frère à Amenhotpou III et IV dans les dépêches officielles de Tell-el-Armana, et c'était cette sorte de parenté diplomatique que le rédacteur du traité entre Ramsès II et Khitisarou désigne par le terme *fraterniser*. Les souverains étaient frères et sœurs dans l'antiquité comme de nos jours, quel que fût d'ailleurs le degré de parenté réelle qui existât entre eux. En Égypte, la cour de Pharaon renfermait des *frères royaux*, qui, à Napata du moins, eurent le privilège de fournir des souverains au royaume d'Éthiopie[1]. Le mot *frère* n'exprimait donc pas nécessairement la relation exacte qui existait entre Thoutmosis III et la reine Hâtshopsitou ; il pouvait marquer le rapport de fraternité royale, nous dirions plus exactement de confraternité, qui s'était établi entre les deux souverains. Cette fraternité pouvait paraître d'autant plus nécessaire à constater que Thoutmosis III avait une origine relativement humble. Sa mère Isis n'était pas de sang royal ; ce n'était probablement qu'une femme de condition inférieure, peut-être une suivante de Hâtshopsitou, pour laquelle le souverain avait eu un caprice. Thoutmosis III ne l'a jamais représentée ni même nommée dans les monuments officiels que nous possédons de lui. Hâtshopsitou recueillit l'enfant que cette femme avait eu, et qui était le représentant mâle le plus direct de la lignée pharaonique ; elle le plaça sur le trône, et lui donna la consécration légitime en le mariant à sa propre fille à elle, fille comme lui de Thoutmosis II, mais née de parents ayant l'un et l'autre le sang solaire dans les veines, Hâtshopsitou II. La relation de parenté entre Thoutmosis III et sa tante, se compliquant des relations que la régence avait mises entre eux, rendait difficile le choix d'un terme qui répondît exactement à la situation des deux souverains. Thoutmosis III, n'étant que le beau-fils de Hâtshop-

1. Maspero, *Études égyptiennes*, t. II, p. 14-15.

sitou, ne pouvait l'appeler sa mère; comme il n'était que son demi-neveu, le terme de tante ne convenait guère et d'ailleurs les locutions ordinaires , *sœur de son père* ou *fils de son frère* étaient assez compliquées pour être incommodes. Les termes *frère*, *sœur*, étaient seuls assez élastiques pour convenir, et c'est ceux que l'on employait officiellement parmi les gens qui faisaient, comme Anebni, partie de l'entourage immédiat des deux souverains : ainsi la reine Tii qui n'était pas la sœur de son mari Amenhotpou III, le traite néanmoins de *frère* , sur la table d'offrandes de M. Petrie (*Illahun*, pl. XXIV). On a donc :

THOUTMOSIS Ier

1° AHMÈS II | 2° MOUTNOFRIT

HÂTSHOPSITOU Ire = THOUTMOSIS II = ISIS

HÂTSHOPSITOU II = THOUTMOSIS III

AMÉNÔTHÈS II

Cet agencement tient mieux compte que les précédents des faits qui rendirent possible et même nécessaire la régence de Hâtshopsitou. Si Thoutmosis III avait été le fils de Thoutmosis Ier, même en admettant qu'il eût été âgé d'un an seulement à la mort de son père, et que le règne de Thoutmosis III eût été de cinq à six ans au plus, comme la régence d'Hâtshopsitou dura près de vingt ans, l'addition de tous ces chiffres minimum donnerait déjà près de trente ans : il est peu probable qu'un homme du tempérament actif de Thoutmosis III ait supporté aussi longtemps la tutelle d'une femme. Si au contraire il est le fils de Thoutmosis II, en admettant qu'il soit né peu avant la mort de son père, c'est comme enfant de deux ou trois ans qu'il monte sur le trône, son jeune âge rend la longue régence

plus vraisemblable, et on peut fixer aux environs de sa vingtième année le moment où il devint seul roi, soit par la mort, soit par la retraite, soit par la déposition de Hât-shopsitou. Les cinquante-quatre ans de son règne marqueraient à un ou deux ans près la durée de sa vie.

Il faut, avant d'en finir, revenir une fois encore sur le colosse de Karnak dont il a été si souvent question dans cette note. Au fond, la vraie raison qui empêchait les égyptologues d'accepter la lecture de Rosellini et de Brugsch, c'est moins la difficulté de combler la lacune avec 𓈖, 𓋴 ou 𓋴 au lieu de 𓊪, que la conviction où l'on était d'avoir par ailleurs un témoignage incontestable de la parenté de Thoutmosis Ier et de Thoutmosis III. E. de Rougé dit implicitement que cette considération prévaut dans son esprit contre toute autre : « *On a du reste maintenant la preuve* que » c'était bien *Taḥutmès I* qui était le père de *Taḥutmès III ;* ce » dernier n'était que le frère de *Taḥutmès II* ». Du moment que cette preuve est écartée, il faut examiner si les circonstances accessoires ne permettent pas de revenir sur une question qui paraissait être résolue et de rendre le colosse et l'inscription à Thoutmosis II. Mariette reconnaît expressément que le colosse représente Thoutmosis II. « Que ce roi ne » soit pas Thoutmès II, c'est ce qu'il semblerait difficile d'ad- » mettre. La pratique des monuments enseigne en effet que » le nom inscrit sur la boucle de ceinture des statues est » toujours celui du personnage dont la statue est l'image[1]. » Or c'est le nom de Thoutmès II que reproduit l'inscrip- » tion *b* I. [de la planche 38 de *Karnak*]. Peut-être les » inscriptions *b* 2 et *b* 3 pourraient-elles faire une diffi- » culté. L'une en effet semblerait nous mettre en présence

1. « La belle statue royale de Turin (Lepsius, *Auswahl,* pl. 11) porte sur la ceinture le nom de Thoutmès Ier, qui est le nom du roi auquel elle a été dédiée par Thoutmès II. »

» de Thoutmès Ier comme le roi dont la statue offre la re-
» présentation; une mauvaise coupure de l'autre pourrait
» faire croire que par les mots , le texte
» entend également parler du père de Thoutmès II, qui
» est Thoutmès Ier. Mais la légende *b* 2 ne se rapporte pas
» nécessairement à l'érection de la statue, et peut avoir été
» gravée après coup sur la plinthe par Thoutmès III, à la
» suite de quelque événement en rapport avec le souve-
» nir de Thoutmès Ier que la mutilation du texte ne permet
» plus de préciser. Quant à la légende *b* 3, elle prouve tout
» simplement que l'auteur de la statue [Thoutmès II] place
» le monument qu'il érige sous la sauvegarde d'Ammon,
» dieu de Karnak et du ciel[1]. » Le grand sens archéologique de Mariette lui a permis de reconstituer l'histoire du colosse. Celui-ci représente Thoutmosis II qui grave son nom sur la ceinture (*b* 1), le consacre à Amon (*b* 3), et place à côté de la jambe droite la figure et le nom d'une petite princesse Moutnofrit (*b* 4), que Mariette croyait être la fille du souverain, mais que nous savons aujourd'hui être sa mère. En l'an 42, Thoutmosis III grave une inscription nouvelle (*b* 2) que Mariette, suivant l'exemple de Rougé, croit être adressée *à son père Thoutmosis Ier*. Mais nous savons par Anna que Thoutmosis III était le fils de Thoutmosis II; le nom de père donné à Thoutmosis Ier en pareil cas ne serait qu'un titre général ne marquant pas la relation exacte de père à fils. On doit observer cependant que Thoutmosis III, réparant en l'an XXII le colosse voisin d'Aménôthès Ier[2] qui, à ce compte, était aussi bien son père que Thoutmosis Ier, ne le traite pas de *père*. Il y a lieu de conclure de cette différence d'expression que si Thoutmosis III, s'appropriant par une inscription les colosses de ses prédécesseurs, a mis

1. Mariette, *Karnak*, texte, p. 59-60.
2. Mariette, *Karnak*, pl. 38, *c* 2; texte, p. 60.

sur celui-là seul qui représentait Thoutmosis II la locution [illegible] où il insère [illegible] *père* devant le cartouche aujourd'hui mutilé, c'est que ce colosse, colosse de Thoutmosis II, figurait réellement son père charnel. Quand donc Rosellini et Brugsch, entraînés par leur instinct archéologique, lisaient ou croyaient lire dans le cartouche mutilé le prénom de Thoutmès II, ils avaient raison, et je rétablirai le dernier signe soit [illegible] comme Rosellini [illegible], soit, en tenant compte des observations de Rougé, [illegible] ou [illegible].

§ 17. — Je lis dans le mémoire fort intéressant que M. Steindorff a consacré à la transcription des noms propres égyptiens dans les textes cunéiformes, le passage suivant : « *8 mU-na-mu-nu*. Col. I, l. 97. — Roi de la ville de *Na-* » *at-ḫu-u*. Ce nom propre de personne ne peut être expliqué » pour le moment. On ne doit pas penser à le rapprocher du » nom divin [illegible] *ímn* (ⲁⲙⲟⲩⲛ, Ἄμμων)[1]. » J'avais, il y a vingt ans, proposé de comparer OUNAMOUNOU à l'égyptien OUN-AMON, OUN-NI-AMON[2]. Le nom de [illegible] est assez fréquent à partir de la XXe dynastie, et j'en ai relevé plus de dix exemples sur les stèles du Musée de Boulaq. Toutefois, comme ces monuments sont encore inédits, je me bornerai à renvoyer à un objet du Musée de Leyde, qui nous a conservé le souvenir d'un [illegible][3]. Le nom signifie *Amon*

1. *Beiträge zur Assyriologie*, t. I, p. 350.

2. *Revue critique*, 1869, t. II, p. 376 : « *Unamunu* répond peut-être à » *Un-Amen* ou bien *Un-n-A-men*, l'être d'Ammon. » Lauth avait proposé [illegible] Honamoun, qui a une aspirée de trop.

3. Leemans, I, A, pl. 7, 602 *a* et *d*.

existe, et appartient à une série dont je connais plusieurs exemples : OUNOUPHTAH à Boulaq, OUNHAR-PEKHROUDI à Leyde[1].

La transcription assyrienne OUNAMOUNOU est des plus exactes. La vocalisation OUN du verbe s'est conservée en copte ⲟⲩⲛ, à côté de ⲟⲩⲟⲛ, ⲟⲩⲁⲛ, ⲟⲩⲉⲛ. L'orthographe AMOUNOU montre qu'au VIIIe et au VIIe siècle avant notre ère le nom avait conservé sa voyelle finale : AMOUNOU est analogue à HOUROU, que les mêmes transcriptions nous ont conservé pour , , et à ANOUPOU, TOUMOU (ATOUMOU), SHOUSHINQOU . Je laisse de côté la question d'accent dans les composés que soulève la comparaison d'OUNAMOUNOU , et de TANDAMANI[E] : je me borne à remarquer que la finale , ⲉ, OU, n'était pas la seule qui subsistât encore à cette époque. Les transcriptions PATOURISI, KOUSI de , nous montrent l'I \\, encore subsistant à la finale : l'I de POUTOUBISHTI est l'I du féminin, dégagé, par la chute du final, au moment où l'antique BAISTIT, BASTIT, BISTIT, féminin de BASITI, *celui qui est le léopard*, ou *celui qui appartient au léopard* , devint BASTI[T][2]. Dans TAFNAKHTI[E] la

1. Leemans, I, A, pl. 9, 971 *c*.

2. En revanche, l'objection soulevée par MM. Erman et Steindorff (*Beiträge*, I, p. 354), contre la présence du nom de la déessse *Mout* dans le nom *Ishpimatou*, que « das auslautende *t* von *Pshĕmaut* » sich unmöglich in dieser späten Zeit des Assurbanapal-Annalen noch » erhalten haben konnte », ne me paraît pas devoir être reçue. Les noms propres conservent souvent des formes que la langue courante avait

voyelle finale s'est aussi maintenue, et par suite, l'Égyptien devait prononcer les noms en , final, , , TAFNAKHTI, , , NAMROUTI, NAMROTI, ainsi que je l'ai fait depuis longtemps.

§ 18. — Le seul mot que les textes égyptiens nous aient rendu jusqu'à présent pour désigner le carquois est [1], [2], ASPATI, [3], ASPATOU, ASPOUTOU, où l'on a d'un commun accord reconnu un terme d'origine sémitique, אַשְׁפָּה *c. suff.* אַשְׁפָּתוֹ *pharetra*[4]. Le mot est masculin en égyptien quoiqu'il soit féminin en hébreu et en assyrien (pluriel ISHPATI, Sennachérib, *Prisme de Taylor,* V, l. 56) : ces changements de genre se rencontrent par ailleurs, au passage des langues sémitiques dans l'égyptien. L'exemple le plus ancien que je connaisse du mot jusqu'à présent est celui qui nous est fourni par le texte d'Aménôthès II :

laissé tomber. Tandis que *Maout,* nom commun, perdait son *t* final selon la règle et devenait ⲙⲁⲩ, ⲙⲁⲁⲩ, , nom de déesse, le conservait et sonnait encore Μούθ pour les Grecs. Manéthon transcrit d'ailleurs Ψάμουθις le nom du Pharaon . Si, au IVe siècle, le *t* final sonnait encore dans ce nom, à plus forte raison devait-il sonner trois cents ans plus tôt.

1. *Papyrus Anastasi n° 1,* p. XXV, l. 8.

2. Dümichen, *Hist. Ins.,* t. I, pl. XV ; un autre passage où Dümichen (pl. IV) donne me paraît renfermer une faute, soit du copiste moderne, soit du graveur ancien, pour , qu'indique le complément phonétique .

3. E. et J. de Rougé, *Inscriptions hiéroglyphiques,* pl. CLXXVI, l. 9. Le déterminatif a une forme que ne possède pas le type de Berlin dont on se sert pour imprimer cet article.

4. Brugsch, *Dict. h.,* p. 124, et *Suppl.,* p. 146.

« deux arcs, *un carquois plein de flèches,* avec son baudrier » de cuir[1] ». C'est le butin fait par le roi lui-même dans une escarmouche contre les Syriens.

L'introduction du mot en Égypte est-elle antérieure à la XVIIIe dynastie? Le fait serait possible en lui-même, et, si les textes des Pyramides nous fournissent des transcriptions en hiéroglyphes de mots comme قمح *froment,* je ne vois pas pourquoi d'autres textes de même époque ne pourraient pas nous fournir un mot comme אַשְׁפָּה : l'objet fabriqué en Syrie aurait importé son nom avec lui, selon une règle presque constante en pareil cas. Toutefois, comme aucun des textes jusqu'à présent connus ne contient ce mot, la question doit être déplacée un peu si l'on veut lui donner une solution : il convient de rechercher dans les tableaux la représentation des carquois, et de voir quel est le nom écrit à côté de l'objet. Dans les scènes de l'Ancien Empire qui nous ont été conservées, il n'y a aucune bataille, mais l'hiéroglyphe des soldats archers , même exécuté soigneusement et avec un grand luxe de détails, ne possède point de carquois ; les chasseurs, qui sont assez nombreux sur les murs des tombeaux, n'ont jamais non plus de carquois, mais tiennent à la main droite, tout en bandant l'arc, les flèches dont ils vont se servir. Pour l'époque du Moyen Empire, les documents sont plus fréquents. A Béni-Hassan, l'un des étrangers asiatiques qui sont amenés à Khnoumhotpou porte un véritable carquois pendu au dos[2], mais il est le seul : aucun des soldats égyptiens figurés dans les tombeaux de Khiti et de Bokit n'est équipé comme lui. Les archers ont pour la plupart des paquets de flèches attachés aux deux bouts, ou bien des étuis

1. Maspero, *Notes sur Quelques points de Grammaire et d'Histoire,* dans la *Zeitschrift,* 1879, p. 57-58.

2. Champollion, *Monuments,* t. IV, pl. CCCXXI, sq. ; Rosellini, *Mon. storici,* pl. 26-28 ; Lepsius, *Denkm.,* II, pl. 131, 132, 133.

sans couvercle, sans courroie, qu'ils portent à la main droite ou appuyés contre l'épaule durant la marche : pendant le combat, ils couchent le paquet ou l'étui sur le sol, ou parfois le plantent droit devant eux, la pointe en terre [1]. En résumé, il semble, d'après les peintures, que le véritable carquois n'ait pas été, je ne dirais pas connu — l'étranger de Béni-Hassan prouverait le contraire à lui seul — mais employé en Égypte, à la XIIe dynastie, et que les Égyptiens, chasseurs ou soldats, aient eu l'habitude de porter à la main leurs flèches, soit liées en faisceaux, soit enroulées dans une garde de peau ou de linge, soit enfermées dans un étui. Les flèches déposées comme offrandes avec les morts, et qu'on voit peintes sur les cercueils et sur les parois des tombeaux, étaient empaquetées, sans carquois [2]. Les textes littéraires qui remontent à peu près à cette époque ajoutent peu à nos connaissances sur ce sujet. Pourtant le *Conte de Sinouhit* confirme le témoignage des monuments figurés. Sinouhit se préparant à combatre « banda son arc, dégagea ses flèches [3] », et le verbe que je traduis *dégager* OUDOU, signifie réellement *jeter*, *lancer*, ce qui exprime l'action qui devait nécessairement précéder toute bataille : le soldat défaisait son paquet de flèches et le jetait à terre devant lui, ainsi que je l'ai dit plus haut. Ici, comme le combat n'a lieu que le lendemain, OUDOU marque seulement que Sinouhit *dé-*

1. Voir les exemples dans Champollion, *Monuments*, t. IV, et dans Rosellini, *Mon. Civili*, pl. CXVII, sq. C'est cet étui que Champollion appelle le carquois, *Notices*, t. II, p. 351, etc.

2. Lepsius, *Ælteste Texte*, pl. 8 et 38 (où le paquet de flèches paraît s'appeler), pl. 27 (où le nom n'a pas été écrit); Maspero, *Trois années de Fouilles*, dans les *Mémoires de la Mission du Caire*, t. I.

3. Lepsius, *Denkm.*, VI, pl. 105, l. 127, 128; cf. Maspero dans les *Mélanges*, t. III, p. 144.

gagea ses flèches, les délia ou les tira de l'étui pour les avoir à sa portée au moment de s'en servir : sans doute, il comptait les tenir à la main, à la façon des chasseurs représentés sur les monuments. D'autre part l'adversaire de Sinouhit a un bouclier, une lance, une brassée de javelines. Le combat s'engage : Sinouhit qui n'a pas de bouclier fait passer autour de lui et par-dessus lui les dards de son ennemi, par ces mouvement rapides de corps qu'exécutent si souplement les peuples qui, aujourd'hui encore, emploient l'arc et la javeline, puis saisissant un moment où l'adversaire se découvre, le perce d'une flèche . On pourrait illustrer le passage entier avec des scènes tirées du tombeau de Khîti à Béni-Hassan.

Il me semble que ces faits nous permettent de répondre à la question que je posais au début. Les Égyptiens ne possédaient pas encore le carquois complet avec couvercle et courroie de support sous le Moyen Empire : ils le connaissaient bien certainement, puisque les tribus voisines l'avaient et l'emportaient avec elles lorsqu'elles pénétraient à Béni-Hassan, mais ils préféraient ne pas l'employer. A partir de la XIXe dynastie son nom sémitique, ASPATI, apparaît dans les textes, et dès lors nous le voyons sur tous les monuments où des archers égyptiens sont représentés combattants. Les Égyptiens avaient donc appris à en apprécier l'utilité, quand ils se trouvèrent en lutte journalière, non plus avec des maraudeurs, mais avec des armées régulières qui l'avaient. Je crois pour mon compte qu'il leur vint avec les Hyksos, comme le cheval et le char de guerre : l'invasion qui les soumit à un peuple mieux équipé qu'eux les obligea, par contrecoup, à perfectionner leur armement pour triompher ensuite de leurs vainqueurs. C'est donc très légitimement que le carquois a un nom sémitique en égyptien et n'a que lui : il était un objet d'importation sémite, et il s'introduisit aux bords du Nil entre 2400 et 1800 avant notre ère. Les Sémites

eux-mêmes l'avaient-ils inventé, ou le tenaient-ils d'un autre peuple, de celui, par exemple, qui leur amena le cheval? Ceci est une question à laquelle je me dispenserai de répondre, parce qu'elle n'est pas du domaine de l'égyptologie.

§ 19. — Le nome de la Gazelle, dont j'ai traité au long, au § 14 de ces *Notes*[1], tantôt a été incorporé en tout ou en partie au nome du Lièvre, tantôt a été gouverné par une des branches de la famille princière de ce nome : c'était le cas à la XIIe dynastie, et l'histoire des deux fiefs est si bien entremêlée, qu'on ne peut guère étudier celle de l'un sans étudier celle de l'autre. J'ai donc été amené, il y a longtemps déjà, à examiner les monuments relatifs au canton d'Hermopolis, et surtout à tâcher de fixer exactement les limites de ce canton (fig. 3).

La limite septentrionale est suffisamment indiquée par ce que j'ai dit au § 14 de la limite méridionale du nome de la Gazelle : elle allait d'Abshadéh sur la rive gauche au voisinage de Sheikh-Timayé sur la rive droite. M. Brugsch a supposé que ce dernier bourg a tiré son nom de DIMIT qui était le nom indigène d'Antinoé[2]; à la ruine de cette ville, le terme qui aurait servi à la désigner se serait déplacé et serait remonté au nord dans la direction de Béni-Hassan. Le fait est possible, bien que 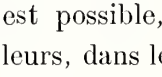 ⲧⲁⲓ, ⲧⲁⲉ, soit rendu ailleurs, dans le nom de DAMANHOUR par un D ⲇ initial ⲇⲁ et non par un T : il serait vrai, que je ne me croirais pas autorisé à changer mes conclusions antérieures et à placer la limite des deux nomes au nord de Sheikh-Timayé, de façon à faire dépendre le bourg d'Antinoé, et, par suite, Sheikh-Timayé, du nome Hermopolite. Sheikh-Timayé fait partie de l'ensemble de terrains qui se rattache à Béni-Hassan : il marque l'extrémité sud de la plaine, aujourd'hui fort

1. Voir plus haut, p. 342-369 du présent volume.
2. Brugsch, *Dict. géographique*, p. 945-946.

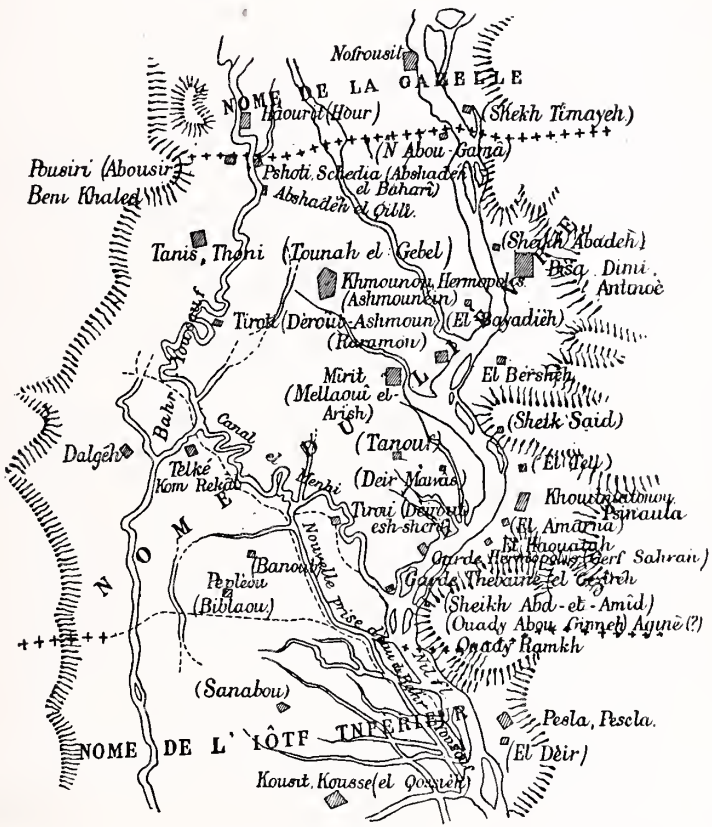

FIG. 3. — Essai de restitution de la carte du nome du Lièvre.

étroite, jadis assez large, qui formait la moitié orientale du nome de la Gazelle, et la nature l'a séparé d'Antinoé par un obstacle très malaisé à surmonter. « Entre l'enceinte ap-
» pelée *Deyr*, qui est au nord d'Antinoé, et le village de
» Cheykh-Tmay, le Nil est encaissé par la montagne ara-
» bique, ou plutôt par une chaîne plus basse, haute de cent
» pieds seulement : un large plateau, qui a douze cents
» mètres, la sépare de la chaîne proprement dite ; c'est le che-
» min des caravanes. A un certain endroit, la montagne est
» ouverte en forme d'anse, et les Égyptiens y ont bâti un
» mur épais de 1m3 en briques crues, arrangées de champ
» et à plat. Une large crevasse par où s'écoule un torrent
» pendant l'hiver, et devant laquelle est placée la muraille
» antique, fait présumer l'origine de celle-ci. L'anse a vingt-
» sept mètres de large environ ; elle se comble de plus en
» plus par les dépôts de limon. Auprès est une excavation,
» mais qui paraît naturelle. Il n'y a au loin à la ronde au-
» cune espèce d'habitation[1]. » — « Le plateau intermédiaire
» de la montagne, qui sert de chemin aux caravanes, est
» couvert d'éclats de pierres provenant de l'exploitation.....
» Le chemin, qui dans cet endroit longe le Nil, est souvent
» coupé par ces ravins profonds, très difficiles à traverser,
» mais dont le lit est fort uni, à cause des sables fins que
» les eaux charrient avec elles[2]. » Un coup d'œil jeté sur les lieux montre que l'aspect n'a pas dû en changer sensiblement depuis l'antiquité, que le Nil a toujours passé en cet endroit au pied de la montagne, et que la difficulté de communiquer était aussi grande alors qu'aujourd'hui entre Antinoé et Sheikh-Timayé : la limite des deux nomes passait donc vers le point où je l'ai placée, au sud de Sheikh-Timayé, au nord du Déir.

1. Jomard, *Description de l'Heptanomide,* dans la *Description,* t. IV, p. 325-326.
2. Jomard, *ibid.*, p. 332.

Au sud, la frontière du nome du Lièvre coïncidait avec celle de l'arbre *Iotf*-Inférieur , et il serait d'autant plus précieux de la déterminer avec exactitude qu'au temps des Ptolémées elle a divisé la Haute Égypte de l'Heptanomide nouvellement créée. Sur la rive droite, je crois qu'on peut indiquer l'endroit où elle passait, grâce à une stèle du Pharaon Khouniaton, Ce prince raconte comment il délimita le nome où il avait fondé sa capitale nouvelle de Khouitniaton, et fit graver sur des rochers les stèles qui jalonnaient la ligne de démarcation entre ce nome et les nomes voisins. Deux de ces monuments ont été retrouvés dans la montagne qui borne au sud et au sud-est la vallée d'El-Amarna ; un autre en face, sur la rive gauche, marque au Gebel-Tounah l'extrémité nord-est du territoire nouveau. En examinant la carte, on verra qu'au sud de la montagne où les deux premières stèles sont gravées, le Nil range assez étroitement la chaîne Libyque, d'El-Haouatah jusqu'aux environs d'Ed-déyr ou Médinet-el-Kaisar مدينة القيصر : « Depuis el-Deyr jusque très loin vers le Nord, la mon- » tagne arabique est, dit Jomard, escarpée à pic et baignée » par le Nil [1]. » Le seul endroit où elle laisse une petite plaine, à Ed-déir, fait front à Sanabou et à Qousiéh, c'est-à-dire au territoire du nome de l'arbre *Iotf*-inférieur : il y a donc grand chance pour que nous devions l'attribuer à ce nome. Et de fait, les rares monuments que j'ai eu l'occasion de rencontrer dans cette région de la montagne montrent que le culte principal n'en était pas celui d'Hermopolis, Thot ou ses compagnons, mais celui de la déesse adorée à Qousiéh dans l'antiquité, Hathor. Tout donc se réunit pour faire croire que la petite plaine d'Ed-déir n'était pas comprise dans le nome du Lièvre, la délimitation vers El-Haouatah du nome de Khouitniaton que le Pharaon réformateur avait taillé

1. Jomard, dans la *Description*, t. IV, p. 307.

pour la partie sud dans celui d'Hermopolis, la position naturelle du canton par rapport à Qousiéh, la différence des cultes. Aussi n'hésité-je pas à considérer que Khouniaton avait fait coïncider la limite méridionale de son territoire avec la limite méridionale du nome du Lièvre et que les stèles de lui qui subsistent encore nous donnent de ce côté la frontière méridionale du nome antique. Je la place un peu au sud d'El-Haouatah soit vers le Sheikh Abd el-Aamîd شيخ عبد العمد où il y a « les traces d'un mur de » briques isolé, très ancien, que le sable enfouit tous les jours » et dont on ne devine point l'objet », soit vers l'Ouady Ramkh وادى رمخ[1], qui, au temps de la Commission, servait de limite aux provinces de Siout et d'Ashmounéin.

Sur la rive gauche du Nil, la solution du problème ne s'impose pas tout d'abord avec la même netteté. On peut cependant déclarer d'une manière générale que la frontière doit aboutir soit à l'embouchure ancienne du Bahr-Yousouf, soit un peu plus au sud, à celle d'un des nombreux canaux secondaires qui se jettent dans le fleuve dans ces parages. Les inscriptions de Bersbéh nous signalent en effet, comme étant sur le territoire du nome Hermopolitain, un bourg du nom de Tirôti 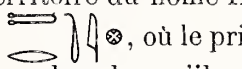 , où le prince Thothotpou vient recevoir la statue colossale qu'il se faisait dresser dans le temple de Thot, et qui arrivait probablement des carrières voisines du Gebel Abou-Fédah. J'ai montré, il y a quelques années[2], que 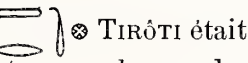 Tirôti était l'origine du nom moderne Τερωτ, Déirout, auquel on a donné tant et de si étranges

1. Jomard, dans la *Description*, t. IV, p. 308.

2. *Transactions of the Society of Biblical Archæology*, t. VII, p. 23, note 43. L'identification a été admise par Dümichen, *Geschichte Ægyptens*, p. 190. Dans son *Dictionnaire géographique* (p. 1127-1128), Brugsch dérive encore τερωτ de l'égyptien 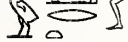 ouârit, avec l'article féminin incorporé.

significations. Le nom Déirout paraît deux fois dans le pays, une fois à l'ouest d'Hermopolis à Déirout-Ashmoun, appelée aussi Déirout Omm-Nakhlah, une autre fois au sud d'Hermopolis, sur le Bahr-Yousouf à Déirout-esh-Shérif, appelée aussi Déirout-Sarbâm. C'est cette dernière localité qui répond au Tirôti des inscriptions de Bershéh, ainsi que je l'ai dit ailleurs. Cette identification nous oblige à placer la frontière au delà du cours du Bahr-Yousouf, et alors nous avons le choix entre deux tracés. La plupart des digues maîtresses qui séparent aujourd'hui les grands bassins d'irrigation dans la Moyenne Égypte suivent encore les mêmes lignes que suivaient les digues anciennes : plusieurs même de celles qui sont construites partiellement en maçonnerie, conservent encore par place un noyau de briques ou de pierres antiques. Les nécessités sont aujourd'hui ce qu'elles étaient autrefois, et le soin jaloux avec lequel les habitants des villages établis dans un bassin veillent à ce que les limites de leur bassin ne soient point modifiées par les gens de l extérieur, a garanti depuis les temps les plus reculés l'intégrité des bassins et des digues. Or, il y a aujourd'hui entre Déirout-esh-Shérif et Qousiéh deux digues maîtresses. La première, plus rapprochée de Déirout, est moderne en partie. Elle court obliquement en travers de la vallée en suivant tantôt l'ancien Bahr-Yousouf, tantôt la prise d'eau nouvelle de ce bras du Nil. C'est cette section qui est récente, de Déirout-esh-Shérif à l'embouchure : l'ancienne levée épousait les contours du Bahr-Yousouf d'autrefois, de Déirout au Nil. La seconde digue traverse la plaine, du Nil à la montagne, presque en ligne droite, au sud de la précédente et se confond à l'est avec sa portion extrême. Elle est très importante et a conservé par endroits des restes de maçonnerie antique. C'est cette seconde levée qui me paraît avoir marqué la limite méridionale du nome Hermopolitain. Supposons en effet que cette limite eût été à la première, c'est-à-dire au vieux Bahr-Yousouf : Déirout-

Tirôti aurait été par là même en dehors du nome où nous savons qu'il était. Cela admis, il est difficile de ne pas reporter la frontière sur la seconde digue, qui forme une sorte de limite naturelle, et n'est pas assez distante de la première pour que le territoire enfermé dans l'entre-deux ait pu être aisément divisé. Admettant ce tracé, la frontière de la rive gauche continue presque en ligne droite, de l'est à l'ouest, celle de la rive droite.

La difficulté d'arriver à une solution ferme de ce côté du Nil provient de ce fait que le nome de l'Iotf-inférieur semble n'avoir jamais eu une vie bien personnelle. D'abord partie du nome Lycopolite, il a été rattaché tantôt à ce nome, tantôt au nome du Lièvre, et il a toujours été une marche disputée entre deux principautés nettement définie : cette indécision s'est perpétuée presque jusqu'à nos jours, et sa capitale Qousiéh a oscillé sans cesse entre les provinces d'Oshmounéin-Miniéh et celles de Manfalout-Siout. On comprend que, dans ces conditions, le témoignage des documents puisse ne pas être toujours probant : selon les temps, tel village a pu être donné comme étant du nome d'Ashmounéin qui était réellement du nome de Qousiéh. Néanmoins, la ligne tracée plus haut donne une frontière si franche et si naturelle quand on l'étudie sur le terrain, qu'elle ne doit pas différer beaucoup de la frontière réelle, si elle ne coïncide pas entièrement avec elle. Je considère donc comme étant dans le nome du Lièvre toutes les localités situées au nord de cette ligne, quand même les textes où elles sont mentionnées ne joindraient point au nom du village le nom du nome dont il dépendait. C'est le cas de Pépléou, Pouplou, qui est cité dans les actes de saint Jean de Phanisoit, ⲟⲩ ϯⲙⲓ ⲉⲥⲥⲁⲣⲏⲥ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲉⲡⲉϥⲣⲁⲛ ⲡⲉ ⲡⲉⲡⲗⲉⲩ[1]. Depuis Étienne Quatremère[2], tous les savants

1. Amélineau, *Un document copte du XIIIe siècle,* p. 35-36 du tirage à part.

2. Et. Quatremère, *Mémoires géographiques et historiques sur*

qui ont interprété ce passage ont identifié ⲡⲉⲡⲗⲉⲩ Pépléou avec le village arabe de Béblaou بلاو : Béblaou, étant au nord de la ligne indiquée plus haut, devra se trouver dans le nome Hermopolitain. Béblaou, dit Jomard, « était » fort considérable, il y a quarante ans : on y voyait plus » de mille chrétiens. Des guerres intestines ont détruit ces » familles : les chrétiens en sont sortis, et ceux qui ont sur- » vécu sont employés partout à la direction des fours à » poulets; industrie héréditaire, qui confirme l'ancienneté » de cette position, inconnue comme tant d'autres à la géo- » graphie[1] ». Je ne trouve dans les textes hiéroglyphiques aucun nom qui réponde à celui-là, non plus qu'à celui de ⲥⲧⲁⲗⲗⲟⲩ qu'un fragment copte extrait par Zoega[2] met expressément dans le nome Hermopolitain. Il faut entendre par cette expression le canton situé sur la rive gauche du Nil, car les écrivains récents désignent d'ordinaire celui de la rive droite sous le nom de nome d'Antinoé. Rien ne permet de porter Stallou sur la carte. En revanche, les relevés modernes nous rendent plusieurs noms comme Banoub بنوب ظهر الجمل, Abousir, etc., qui sont évidemment anciens et qui ont conservé le souvenir de localités antiques dont les monuments ne nous parlent point. Abousir nous est connu par les documents de Vienne, dont M. Krall a donné l'analyse sommaire dans les *Mittheilungen aus der Sammlung des Erzherzogs Rainer :* plusieurs personnages y sont nommés ⲡⲉⲣⲱⲙⲉ ⲙⲡⲟⲩⲥⲓⲣⲉ ϩⲁ ⲡⲧⲟϣ ⲡϣⲙⲟⲩⲛ ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ gens de Bousiré dans le district de Schmoun-la-ville[3].

l'Égypte, t. I, p. 260-261 ; Champollion, *L'Égypte sous les Pharaons,* t. II, p. 208-209.

1. Jomard, *Description de l'Heptanomide* dans la *Description,* t. IV, p. 304.

2. Zoega, *Catalogus,* p. 550.

3. Krall, *Mittheilungen,* 1887, p. 64.

C'est évidemment la Bousir près Ashmounéin, dont parle Ibn-Haukal à propos de la mort du Khalife Merwân, et dont Quatremère a discuté la position[1]. Il la place « à » l'occident d'Aschmouneyn, à peu de distance de Hour », et il ajoute que le P. Sicard y « aperçut les fondements d'un » long aqueduc de briques ». C'est le site de Bené-Khaled el-Qadîm, بنى خالد القديم et d'Anville met le nom d'Abousir en cet endroit sur sa carte de l'Égypte moderne. Jomard y décrit les « ruines d'une ancienne bourgade à huit mille » mètres au nord-ouest d'Achmouneyn, qui paraît avoir » été assez considérable. Ces ruines sont un peu dans les » sables. L'espace qu'elles occupent est de trois cent quatre-» vingts mètres sur cent trente; les murailles subsistantes » sont en briques crues. On y trouve avec des éclats de » poterie et des amas de briques, des morceaux de vases » ou d'albâtre. Il y a trois générations que ce village est » ruiné; il était uniquement composé de chrétiens : mais » la tradition rapporte qu'auparavant il y avait en ce même » endroit une position très ancienne[2]. » « J'ai demandé » aux habitants [de *Hour*], s'ils connaissaient le nom de » *Bousyr*, qui appartient d'ailleurs à plusieurs lieux de » l'Égypte, et j'ai trouvé ce nom parfaitement inconnu.. .. » Il parait que, par le laps de temps, cette position a tout » à fait disparu[3]. » Il résulte d'observations prises en 1884 à Tounah et à Ashmounéin que le nom est connu encore et qu'il s'applique tantôt à Bené-Khaled, tantôt aux ruines voisines. Le ⲡⲟⲩⲥⲓⲣⲉ des actes de Vienne nous rend donc un

1. Quatremère, *Mémoires*, t. I, p. 111 sq.; et *Observations sur quelques points de la Géographie de l'Égypte*, p. 37 sq. Champollion (*L'Égypte sous les Pharaons*, t. I, p. 294) a adopté l'identification proposée par Quatremère.

2. Jomard, *Description de l'Heptanomide* dans la *Description*, t. IV, p. 327.

3. Jomard, *ibid.*, p. 329.

P-OUSIRI, qui existait là dans l'antiquité. Cette localité était située, comme on voit, à l'extrême nord du nome du Lièvre, contre la frontière du nome de la Gazelle.

L'onomastique de toute cette partie du pays est donc fort pauvre. En dehors des noms que je viens d'indiquer et de la ville même d'Hermopolis, elle nous a fourni jusqu'à présent deux **Τερωτ** et une demi-douzaine de bourgs d'époque copte, la mention du port d'Hermopolis, et celle de deux postes fortifiés d'époque grecque, l'*Hermopolitana Phylakê* et la *Thebana Phylakê*. Le port d'Hermopolis est rappelé dans la stèle de Piânkhi. Tandis que les soldats du roi éthiopien, croyant Hermopolis rendue ou sans défense, demeuraient « sur le fleuve, au *miri* » du nome de OUNOU, le roi Nimrod se jeta dans la place à » l'improviste et la mit en état de défense[1] ». E. de Rougé[2] a traduit *sur la rive du nome d'Ounou*. Brugsch a proposé la valeur plus exacte de *port*, mais avec une nuance qui me paraît fausser le sens du passage de Piânkhi : « *Le port de* » *Ouon* désigne tout généralement le port au canal qui appar- » tenait à la ville Hermopolis. *Les soldats de Sa Majesté* (*se* » *trouvèrent*) *sur le fleuve en face du port du nome de Ouon* » ou « *de la métropole du nome de Ouon*[3] ». M. Brugsch comprend, autant que j'en puis juger, que les soldats de Piânkhi demeurèrent *sur le fleuve* en face d'un port qui était, comme il dit, *au canal*, c'est-à-dire situé non pas sur le fleuve même, mais sur le canal qui va du fleuve à Ashmounéin, par suite dans l'intérieur des terres : le port d'Hermopolis aurait été une partie d'Hermopolis ou des faubourgs baignée par le canal, et où s'arrêtaient les barques qui remontaient du Nil à la ville. Mais le texte dit *sur* le

1. Mariette, *Monuments divers*, pl. II, l. 22-23.
2. E. de Rougé, *Chrestomathie égyptienne*, 4e fasc., p. 19-20.
3. Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 147-148.

port; comme il précise en indiquant que les soldats étaient en même temps *sur* le fleuve, il faut en conclure que *le port d'Ounou*, où se trouvaient les soldats qui étaient sur le fleuve, était sur le fleuve même, à distance d'Hermopolis, et non pas sur un canal, auprès d'Hermopolis. La plupart des grandes villes égyptiennes situées loin du fleuve avaient, comme Siout aujourd'hui, un port qui portait ce nom de MIRIT : la stèle de Piânkhi mentionne elle-même plus bas le port de Memphis , à l'est de Bédréshéin, sous le bois de palmiers qui ombrage à présent la rive du fleuve[1]. Le mot MIRIT augmenté d'une épithète avait passé en copte sous la forme ⲙⲓⲣⲱ, ϯ, et ce mot sert à désigner, pour Hermopolis, la localité même où s'arrêtèrent les soldats de Piânkhi. Les serviteurs de Jules, qui recueillirent le corps de saint Épimé, remontèrent le fleuve jusqu'à ce qu'ils arrivèrent au port de Shmoun ⲙⲁϯⲡⲉⲙⲣⲱ ⲛ̀ⲧⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲩⲛ, puis continuèrent leur voyage par un itinéraire assez difficile à expliquer[2]. L'emplacement précis du port de Shmoun peut être déterminé sans trop de peine. Les tombeaux des princes d'Hermopolis et la nécropole sont aux environs de Sheikh-Said et d'El-Bershéh, où aujourd'hui encore les chrétiens de Mellaoui et de Bayadiéh viennent enterrer leurs morts[3] : c'est donc en face de Bershéh et de Sheikh-Said qu'il faut chercher le point où les momies s'embarquaient pour leur dernier voyage, et par con-

1. Mariette, *Monuments divers*, pl. III, l. 94; cf. Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 259. Un passage mutilé (l. 90) renfermait certainement la même expression, et on lit plus haut (l. 87) l'expression équivalente .

2. Quatremère, *Mémoires*, t. I, p. 257; Champollion, *L'Égypte sous les Pharaons*, t. I, p. 294.

3. Jomard, dans la *Description*, t. IV, p. 331.

séquent la place du port d'Hermopolis. On pourrait hésiter entre trois sites, Bayadiéh البياضيه, Raramon الرمون et Mellaoui ملاوى العريش. Bayadiéh est mis hors de cause par le large canal qui s'interpose entre ce village et Ashmounéin, et Raramon n'a pris d'importance que dans ces derniers temps ; seule Mellaoui a une position et des antiquités qui la rendent propre à une identification avec le port d'Hermopolis. « Meylâouy el-A'rych est située à deux lieues environ au » sud d'Eshmouneyn : autrefois placée sur le Nil (et elle » l'était encore en 1720), cette ville était la capitale de la » province moderne ; son port servait à la réunion des grains » destinés pour la Mecque, et recevait en échange les produits » de l'Arabie, dont elle était l'entrepôt. Mais le fleuve a » abandonné ses murailles[1]... » Elle est à l'embouchure de l'ancien Bahr-Yousouf, et ce canal la mettait en communication directe avec Ashmounéin : elle n'a même remplacé cette ville que lorsque la diminution progressive du volume d'eau apporté par le Bahr-Yousouf força les habitants à déserter leurs demeures et à se rapprocher du Nil. « La » moitié occidentale de la ville est bâtie sur des ruines, où » l'on trouve des colonnes, des pierres taillées, des morceaux » de marbres, de granit, etc....., dès qu'on vient à y faire des » fouilles. Il en est de même d'une partie de la plaine à » l'ouest[2]. » J'ajouterai que le nom actuel me paraît avoir conservé le nom ancien. Le mot ⲙⲣⲱ fait au pluriel thébain ⲙⲉⲣⲟⲟⲩⲉ, ⲙⲣⲟⲟⲩⲉ ; mais on employait à Ashmounéin, comme le prouvent les papyrus de Vienne[3], un dialecte ana-

1. Jomard, *Description des Ruines d'Achmounéyn,* dans la *Description,* t. IV, p. 163.

2. Jomard, *Description de l'Heptanomide,* dans la *Description,* t. IV, p. 315. Jomard y découvrit un beau naos dont il a donné le dessin, *Antiquités,* t. IV, pl. 67.

3. Krall, dans les *Mittheilungen aus d. S. d. Pap. Erzh. Rainer,* 8, V, p. 23 sq. : *die Koptischen Papiere der erzherzoglichen Sammlung wohl fast durchgehends aus Schmûn stammen.* On y relève les formes

logue au soi-disant bashmourique où ⲣ devient ⲗ et ⲟ devient ⲁ. ⲙⲣⲱ y serait *ⲙⲗⲱ et ⲙⲉⲣⲟⲟⲩⲉ, *ⲙⲉⲗⲁⲩⲓ : ⲙⲉⲗⲁⲩⲓ est la transcription exacte de ce *ⲙⲉⲗⲁⲩⲓ et a conservé à travers le copte son nom ancien de Mirit, Milit.

Les postes que les géographes classiques signalent au voisinage d'Hermopolis, l'*Hermopolitana Phylakê* et la *Thebana Phylakê* ont donné lieu à quelques discussions. Agatharchide, qui en parle le premier, compte le nome Hermopolitain comme étant le troisième de la Haute Égypte après Memphis, et il ajoute que le quatrième est appelé par les uns Phylakê, par les autres Schédia ; c'est là en effet qu'on taxe les bateaux qui apportent les produits du haut fleuve et qu'on leur fait payer les droits d'entrée [1]. L'indication de la Phylakê comme formant un nome distinct est due peut-être à une distraction de Photius, mais l'importance de ce poste de douanes fluviales est confirmée par Strabon, qui dédouble le nom de Phylakê et distingue deux Phylakai, dont la première, l'Hermopolitaine (Ἑρμοπολιτικὴ Φυλακή) est considérée par d'Anville comme étant Mellaoui [2], et par Jomard, qui combat d'Anville, comme étant identique avec Darout Omm-Nakhléh, qui s'appelle aussi Darout-Ashmoun [3]. D'Anville s'appuie d'abord sur le géo-

comme ⲗⲱⲙⲓ pour ⲣⲱⲙⲉ, ⲙⲉⲗⲓⲧ à côté de ⲙⲉⲣⲓⲧ, ⲗⲁⲓϣ ⲉⲗⲁⲕ à côté de ⲣⲟⲉⲓⲥ ⲉⲣⲟⲕ, ϫⲁⲉⲓⲥ à côté de ϫⲟⲉⲓⲥ, ϭⲁⲟⲩⲁⲏ à côté de ϭⲁⲟⲩⲟⲏ, ϩⲁⲟⲩ à côté de ϩⲟⲟⲩ. Krall cite (*ibid.*, p. 58) ⲗⲉϩⲉⲕⲁⲩⲓ pluriel de ⲗⲉϩⲉⲕⲏ d'après les mêmes papyrus, et ⲁⲩⲓ est une forme régulière du pluriel dans ce dialecte comme ⲟⲩⲉ, ⲟⲟⲩⲉ en thébain.

1. Agatharchide dans Müller, *Geographi Græci Minores*, t. I, p. 122 : « ... τέταρτος ὁ Ἑρμουπολίτης, πέμπτος ὃν οἱ μὲν Φυλακὴν, οἱ δὲ Σχεδίαν καλοῦσιν. Ἐν ταύτῃ τῶν ἄνωθεν καταγομένων εἰσπράττονται καὶ τιθέασι τὸ τέλος. »

2. D'Anville, *Mémoires géographiques sur l'Égypte*, p. 173-174.

3. Jomard, *Description des Ruines d'Achmounèyn*, dans la *Description*, t. IV, p. 184-299. Jomard a insisté à plusieurs reprises sur cette identification.

graphe Ptolémée, qui, en effet, réunit les deux postes en un seul terme pluriel Φυλακαὶ, et les met tous deux à l'est d'Hermopolis, par 28° 15′ de latitude, par conséquent sur le grand bras du Nil, tandis qu'il place Hermopolis par 28° 26′. Il discute ensuite le témoignage de Strabon, rappelle que ce géographe distingue l'*Hermopolitana* de la *Thebaica Phylakê*. « Ce qu'il ajoute au sujet de ce » dernier poste, nous fait découvrir sa situation, et con- » séquemment celle du précédent. C'est qu'en ce lieu est » un canal, qui conduit à Tanis. Or, il faut être informé, que » le *Khalitz-il-menhi*, ce qui signifie le canal fermé, sortant » du Nil près de *Tarut*, surnommé *Eshsherif*, ou le Noble, » coule à quelque distance au-dessous, près d'un lieu nommé » *Tauna*, qui conserve entre autres vestiges d'antiquité » un temple consacré au soleil [1], et dans ce lieu nous retrou- » vons cette Tanis, dont il n'est mention que dans Strabon » seul. De là il suit que la Garde Thébaine occupant Tarut- » eshsherif, il faut se rapprocher d'Ashmunein pour trouver » la Garde Hermopolitaine; et je ne vois point de lieu plus » convenable que celui de Melaúi, où le Nil détache une » branche de canal qui va joindre l'autre. » Jomard essaie d'infirmer le témoignage de Ptolémée, qu'il rejette en note, en disant que la distance de 11′, plus de 20 kilomètres, qu'indiquent les latitudes données par le géographe, convient bien à Darout-eshsherîf où il place la Thebaica Phylakê. « Ptolémée, qui n'indique pas particulièrement l'un » ou l'autre de ces deux postes, avait en vue, selon moi, ce » dernier. Le passage ne renferme que le mot de *Phylace*, » sans l'épithète d'*Hermopolitana*. » Jomard suppose que Strabon vint d'Oxyrrhynchus par le Bahr-Yousouf, et que, par conséquent, la *Garde Hermopolitaine* qu'il signale

1. C'est l'ensemble de bas-reliefs de Gebel-Tounah; les missionnaires, chez qui d'Anville se renseignait, avaient pris ces curieux monuments pour les restes *d'un temple consacré au soleil*.

après cette ville (ἑξῆς) était, elle aussi, sur le Bahr-Yousouf. « Le village de Darout Omm-Nakhléh, qui s'appelle aussi *Da-* » *rout-Aschmoun*, et dans le voisinage duquel nous venons de » voir qu'il y avait des vestiges d'antiquités, pourrait bien être » dans l'emplacement du château ou poste hermopolitain, » comme Darout-el-Cheryf (ou selon les Chrétiens, Darout- » Sarâbâm), situé à l'embouchure du canal était le poste thé- » baïque. » Plus loin, Jomard précise ses conclusions : « Je » conclus que le château-fort dont parle Strabon sous le nom » de *Thebaica Phylace,* était placé, non à Darout même, » ou plutôt Dérouet el-Cheryf, mais à Déroueh Sarâbamoun, » où était une ancienne habitation, et non loin du couvent » actuel appelé par abrévation *Deyr Abou-Sarâbâm*. L'autre » position, appelée par les Grecs *Hermopolitana Phylace*, » était, selon ma conjecture, soit à Quasr-Hour, soit à Da- » rout-Achmoun, qu'il faudrait appeler *Derouet-Achmoun ;* » ce mot paraît signifier, en effet, *enceinte Hermopolitaine*[1]. » Jomard a dû croire que Ptolémée n'a voulu parler que d'une Phylakê. Mais le texte du géographe alexandrin porte Φυλακαὶ au pluriel, et, à moins de l'accuser d'erreur, il faut bien reconnaître que la latitude qu'il indique s'applique aussi bien à la Garde Hermopolitaine qu'à la Garde Thébaine. Le raisonnement de Jomard et l'identification qu'il propose, adoptés généralement depuis lors, tombent donc d'eux-mêmes, et d'Anville a raison de chercher la Garde Hermopolitaine sur le Grand bras du Nil, comme il y cherchait la Garde Thébaine. Toutefois d'Anville commet deux erreurs qu'il aurait pu éviter en pesant plus exactement les données des auteurs grecs. En premier lieu, l'indication d'une même latitude pour les *Gardes* de Ptolémée prouve que les deux endroits devaient être assez rapprochés l'un de l'autre, pour que le géographe ne crût pas nécessaire de leur donner une mention distincte à chacun : or Melâoui est à vingt et

1. Jomard, dans la *Description,* t. IV, p. 189-190.

un kilomètres de Déroût-esh-Shérif. En second lieu, le texte de Strabon énumère d'abord la Garde Hermopolitaine, puis la Garde Thébaine, puis le canal qui conduit à Tanis, εἶτα ἡ Θηβαϊκὴ Φυλακή, καὶ διώρυξ φέρουσα ἐπὶ Τάνιν, c'est-à-dire, met la Garde Hermopolitaine *au nord* du canal de Tanis; or Déroût-esh-Shérif est *au sud* de ce canal. D'ailleurs Déroût-esh-Shérif est assez éloigné du fleuve, dans une position qui ne permet pas qu'un poste, installé en cet endroit, ait jamais pu être un point d'arrêt pour les bateaux qui montaient ou descendaient le Nil. Il me paraît donc que l'opinion d'Anville, bien que préférable à celle de Jomard, n'est pas entièrement exacte.

Si nous cherchons à préciser les termes du problème, voici à peu près les éléments dont nous disposons pour le résoudre : 1° D'après Ptolémée, les deux postes sont voisins l'un de l'autre, ce que le récit de Strabon confirme, car il les énumère d'une seule venue, les séparant seulement par ce renseignement, qu'à partir de la Garde Hermopolitaine on commençait à compter par schœnes de soixante stades chacun, jusqu'à Syène et Éléphantine. 2° D'après l'ordre suivi par Strabon, la Garde Hermopolitaine était au nord de la Garde Thébaine, et celle-ci au nord du canal el-Menhi, prise d'eau du Bahr-Yousouf, qui mène à Tanis-Tounah. 3° Les deux Gardes étaient au sud d'Hermopolis, car Agatharchide énumère le canton où elles étaient situées en cinquième nome, au delà d'Hermopolis qu'il désigne comme quatrième nome au voyageur qui va du nord au sud. 4° Les deux postes étaient sur le Nil même, et on payait à l'Hermopolitana Phylakê un péage pour les objets importés, par bateaux, de la Thébaide dans l'Égypte moyenne, τελώνιόν τι τῶν ἐκ τῆς Θηβαΐδος καταφερομένων. Strabon ne dit pas ce qu'on faisait dans la Garde Thébaine, mais on peut le conclure de ce qui se passait à la Garde Hermopolitaine : on devait y percevoir un droit de péage sur les marchandises importées de la Basse et de la Moyenne Égypte. Je ne me rappelle pas

qu'on ait essayé d'expliquer pourquoi on avait choisi le nome Hermopolitain pour en faire un bureau de douane. La raison en est, je crois, facile à deviner. Le commerce du Soudan arrive partie par le Nil et Assouan, partie par le désert et Siout : un poste établi au nord de Siout, à la frontière du nome *Iotf*-inférieur, qui était lui-même un prolongement du nome *Iotf*-supérieur ou Lycopolite, se trouvait donc au point où les deux courants d'importation réunis pénétraient en Égypte. Les marchandises venues par le désert s'embarquaient à Siout et descendaient le Nil : la *Garde Hermopolitaine* était là pour les frapper des droits de péage, à leur sortie du territoire Lycopolitain et à leur entrée dans le grand courant du commerce égyptien. Cette façon d'envisager le rôle des *Gardes* établies au sud d'Hermopolis nous permet de mieux comprendre la position dans laquelle elles se trouvaient l'une par rapport à l'autre : elles sont comme ces gares de frontières qui, situées à quelques minutes de distance, servent à percevoir les droits de douane et à faire ces visites de bagage dont les voyageurs se réjouissent tant. Si je cherche sur les cartes ordinaires, celle de la Commission ou celle de Linant, je ne trouve aucune position qui réponde aux données signalées plus haut : il n'y a aucun site antique, même peu important, sur les bords du Nil, entre Mellaoui et l'embouchure du Bahr-Yousouf, et les seuls qu'on ait signalés sont, comme Déroût, placés trop loin du fleuve et au sud du canal. Pour ne pas prolonger le débat, je dirai que la solution devient claire si, au lieu de se fier aux cartes anciennes, on prend la carte dressée, il y a quelques années, par les ingénieurs du Ministère de l'Intérieur égyptien. On y voit que Déroût 1° n'est plus au sud, mais au nord du canal ; 2° qu'il est beaucoup plus rapproché du Nil qu'il ne l'était sur la carte de l'expédition et surtout sur celle de Linant. Je n'en conclus pas que les auteurs de ces cartes se sont trompés ou ont donné des tracés faux : ils ont relevé ce qui existait de leur temps, mais le Nil et ses canaux se

déplacent vite, comme je l'ai montré en étudiant le nome de la Gazelle, et leurs relevés ne sont plus exacts aujourd'hui. Le Nil était aussi capricieux dans l'antiquité qu'il l'est à présent ; il a dû s'éloigner et se rapprocher aussi souvent de Déroût, pendant les trois ou quatre siècles pour lesquels Agatharchide et Ptolémée nous autorisent à constater l'existence des *Gardes*, qu'il l'a fait de la fin du XVIIIe siècle jusqu'à nos jours. Les variations perpétuelles devaient obliger les *Gardes* à se déplacer sans cesse pour rester sans cesse au bord du courant, et elles n'ont point par conséquent laissé sur le sol de traces durables. Les quelques maisons qui les composaient ont dû être balayées par les eaux, comme des monuments autrement importants l'ont été, à Ombos, par exemple, ou à Qaou-el-Kèbir. La Garde Thébaine était donc au confluent du Nil et du Bahr-Yousouf, sur la rive nord comme l'indique Strabon, et elle suivait le déplacement de l'embouchure de manière à pouvoir en commander le passage, et empêcher les barques d'échapper aux péages en passant *par le canal qui mène à Tanis*. La Garde Hermopolitaine était un peu plus bas vers le Nil. Je dirai que les deux *Gardes* occupaient respectivement le site des villages modernes d'El-Géziréh et de Gerf-Sarhăn, جرف سرحان, mais sans rester comme eux attachées au sol : leur fonction étant de surveiller le cours de la rivière, elles suivaient la marche des berges en conservant toujours leur distance.

Le Bahr-Yousouf était bordé alors de localités florissantes qu'il enrichissait par son trafic. La plus importante paraît avoir été celle que Strabon appelle Tanis, et dont les ruines sont appelées Déir دير, *le couvent*, par les habitants du village voisin de Tounah تونه[1]. La forme hiéroglyphique du nom

1. C'est par suite d'une fausse assonance que plusieurs auteurs, et dernièrement encore Eisenlohr (*Ober-Ægypten*, p. 4), croient reconnaître

n'est pas connue, mais le copte nous donne ϑωπε[1], ϑωπ, analogue à la prononciation arabe, et qui indique pour la forme ancienne une orthographe et une origine différentes de celles du nom de la Tanis de la Basse Égypte. Les papyrus de l'Archiduc Régnier nous ont rendu quelques noms que je crois pouvoir placer sûrement dans les mêmes parages : un des personnages qu'ils citent était ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲡϣⲱⲧⲉ de Pshoté, un autre [ⲡ]ⲣⲱⲙⲉ ⲧⲗ̅ⲕⲉ ϩⲙ̅ ⲡⲧⲟϣ ⲛ̅ϣⲙⲟⲩⲛ de Telké dans le canton de Shmoun[2]. ⲧⲗⲕⲉ Telké est évidemment la دلجاه Dalgéh des cartes modernes. Le bourg ancien à qui Dalgéh a succédé n'était pas tout à fait au même endroit que le moderne : il était au « *Deyr el-Garâdâouy*, ou *Nazlét Abou Khalaga*, » ruines assez étendues au nord de Koum Rekab, sur la rive » droite du canal. L'endroit a été entièrement détruit trente » ans avant notre expédition, par les *Galadaouy*[3], ou gens » de Dalgéh, grosse bourgade à l'ouest. Auprès d'un santon » ou dôme, il y a six colonnes debout, saillantes de deux » mètres hors des décombres ; cinq sont en granit rouge, » une en grès... . Ces colonnes paraissent avoir été tirées de » morceaux plus considérables par les anciens chrétiens ; et » le nom de *Deyr* fait penser qu'ils avaient sans doute une » église en cet endroit..... La butte de ruines est peu élevée : il » paraît qu'on l'a aplanie pour la culture ; ce qui a réduit » l'étendue des vestiges, qui ont encore cependant quatre à » cinq cent mètres : elle est recouverte de briques cuites et de » débris de poteries. De même que l'église chrétienne avait » succédé à un temple païen, une petite mosquée a succédé à

Tanis de la Haute Égypte dans le bourg de Tanouf, تنوف : Tanouf est en pleine terre, à distance du Nil, du Menhi et du Bahr-Yousouf.

1. Krall, dans les *Mittheilungen*, 1887, p. 66.

2. Krall, *ibid.*, 1887, p. 66.

3. « Ce nom vient du mot *Dalgeh*, qu'on a retourné comme ont coutume de le faire les *fellâh*. »

» l'église chrétienne[1]. » Le nom hiéroglyphique de la localité est inconnu. Telké était située au sud : Pshoté s'élevait au nord, sur la frontière du nome. C'est bien certainement le gros bourg d'Abshadéh ابشادة, qui se divise en deux hameaux, Abshadéh du nord ابشادة البحرى, et Abshadéh du sud ابشادة مقلى : la forme arabe est la transcription nécessaire du nom copte, et la Pshati, Pshadi, ⲡϣⲁϯ du Delta est rendue de même par ابشادة[2] Abshadéh. Le nom hiéroglyphique ne m'est pas connu, mais je crois qu'on peut en retrouver la forme grecque. Agatharchide dit en effet que le cinquième canton de l'Égypte moyenne est appelé par les uns Phylaké, par les autres Schédia Σχεδία, à cause des péages qu'y paient les bateaux. Le même nom s'appliquait au bourg où les bateaux, allant de Memphis à Alexandrie, s'arrêtaient pour payer un droit de péage[3]. Je soupçonne que le mot grec cache un mot égyptien servant à désigner soit le droit de péage, soit le lieu où l'on percevait ce droit, et comme ϣⲓⲧⲉ *T.*, ϣⲓϯ *M.*, *exigere, repetere pretium,* SHITOU, répond à ce sens, je pense que ⲡϣⲟⲧⲉ, ou sans l'article ϣⲟⲧⲉ, est l'original de Σχεδία, et que la Schédia d'Agatharchide est le ⲡϣⲟⲧⲉ des Coptes, l'Abshadéh d'aujourd'hui. La division moderne du village répond peut-être à une division ancienne : de même qu'il y avait sur le Nil deux Gardes, l'Hermopolitaine et la Thébaine, il y avait sur le Bahr-Yousouf deux Schédiæ, dans lesquelles on exécutait les mêmes opérations de douane. La raison de fisc qui avait

1. Jomard, *Description de l'Heptanomide*, dans la *Description*, t. IV, p. 313-314.

2. Voir, sur cette ville, Et. Quatremère, *Mémoires géographiques*, t. I, p. 420 sq., dont l'opinion, adoptée par Champollion, *L'Égypte sous les Pharaons*, t. II, p. 182 sq., a passé chez tous les égyptologues.

3. Strabon, l. XVII, p. 800.

décidé la création des *Gardes* rendait en effet nécessaire la création de ces Schédiæ. Les *Gardes* commandaient l'une le Nil, l'autre l'entrée du *canal, qui mène à Tanis ;* mais il aurait été inutile de surveiller ces points, si on laissait les bateaux circuler librement de Siout à Oxyrrhynchos par le Bahr-Yousouf, et tourner, au moins pendant les hautes eaux, les ports du Nil. Il fallait, pour compléter le système, établir une douane sur le Bahr-Yousouf, et le site d'Abshadéh était des mieux choisis. Il se trouve en effet au delà du point où le canal de Tanis, le Menhi, vient rejoindre le Bahr-Yousouf, de plus au nord d'Hermopolis : les bateaux qui auraient essayé de faire la contrebande par cette voie, étaient donc arrêtés au passage, et forcés de payer, comme ceux qui descendaient le grand bras. Si Schédia-Pshoti n'eut pas la valeur des *Gardes*, c'est que le Bahr-Yousouf, difficile à naviguer en tout temps, et impraticable à la navigation pendant une partie de l'année, n'a jamais été le véhicule que d'un commerce assez restreint : le gros du trafic s'écoulait par le Nil. Si le texte d'Agatharchide n'a pas été altéré ou mal compris par Photius, nous devons croire qu'au IIe siècle avant notre ère, ces postes de douane avaient été jugés assez importants pour qu'on en fît un gouvernement spécial, qui s'interposait entre l'Hermopolitain et le Lycopolites, et, s'étendant de Schédia aux *Gardes*, barrait la vallée dans toute sa largeur. La durée de ce nome, s'il exista vraiment, ne se prolongea pas au delà de la période ptolémaïque.

Le ⲧⲉⲣⲱⲧ ϣⲙⲟⲩⲛ des Coptes est évidemment le Déroût Ashmoun دروت اشمون ou Déroût Omm-en-nakhléh دروت ام النخله moderne[1] que Jomard identifiait, sans raison je crois, avec la Garde Hermopolitaine. C'était un 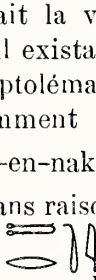 ⊗ Diroti, Tiroti, comme Déroût-esh-shérif, mais nous ne le trouvons pas mentionné dans les textes hiéroglyphiques. Les papyrus

1. Champollion, *L'Égypte aux Temps pharaoniques*, t. I, p. 297-298.

de l'Archiduc Régnier[1] citent encore des villages que je ne sais où placer ⲡⲥⲟⲩϧⲁϊ ou ⲯⲟⲩϧⲁϊ, Psoubaï, ⲁϫⲓⲛⲉ, Aginé, qui peut-être a donné naissance au nom ابو جنّه Abou Ginnêh d'un Ouady qui s'ouvre sur la rive droite du Nil, presque à la frontière méridionale du nome. Je passerai rapidement sur les villes et villages situés de ce côté du fleuve. La ville de Khouniatonou fut appelée par ce prince 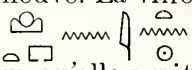 Khouit-ni-atonou, mais nous ignorons le nom qu'elle avait auparavant et qui différait peut-être de celui de Psinaula, sous lequel elle est mentionnée à l'époque romaine[2] ; Quatremère y a reconnu en toute sûreté le ⲡϫⲓⲛⲓⲗⲁ, ⲡϫⲓⲛⲉⲗⲁ des écrivains coptes[3]. Je n'insisterai pas non plus sur Antinoé, qui fut distraite du nome d'Hermopolis et forma une circonscription indépendante : le nom de Bésa, que cette ville portait avant Hadrien, ne nous est encore connu par aucune inscription hiéroglyphique. Pescla, étant située à Deyr[4], était en dehors du nome d'Hermopolis, et n'en fit partie que fort tard, lorsqu'il engloba une partie du nome de l'Iotf-inférieur. Præsentia, où campait la *Legio Tertia Diocletiana*, était au sud d'Hermopolis : c'était sans doute pour fermer la voie qui s'enfonce à travers le désert, et alors la position qui conviendrait le mieux serait celle de Kom-Rekab كوم ركب ou de Kom-el-Kharbéh كوم الخربه, sur le canal de Menhi, presque au débouché de ce canal dans le Bahr-Yousouf[5]. Le nom est d'ailleurs complètement latin d'apparence et on ne peut guère deviner s'il cache ou non une vieille désigna-

1. Krall, dans les *Mittheilungen*, 1887, p. 65-66.
2. Jomard, *Description de l'Heptanomide*, dans la *Description*, t. IV, p. 308 sq.
3. Et. Quatremère, *Mémoires géographiques*, t. I, p. 42-43, et *Observations*, p. 35 ; Krall, dans les *Mittheilungen*, pl. 87, p. 65.
4. Jomard, dans la *Description*, t. IV, p. 304 sq.
5. Jomard, dans la *Description*, t. IV, p. 313.

tion égyptienne. Enfin, Quatremère a montré que le nom ϫⲟⲩϩⲟⲩⲣⲉ n'est pas, comme Champollion le pensait, un nom de village, mais un nom d'homme[1] ; c'est donc à tort que Brugsch l'a rapproché du nom *Sab-ouirou*, où *s* ne saurait répondre à ϫ, et qui d'ailleurs appartient à une contrée et à une catégorie de noms différentes de celles qui nous occupent. Il ne l'a pas maintenue du reste dans son *Dictionnaire*[2].

Peut-être pourrait-on retrouver sur le site de Nefs-Ashmounéin, l'endroit précis où était le tertre Qaï de Khmounou, célèbre dans les traditions mythologiques; mais une discussion sur la topographie de cette ville m'entraînerait trop loin. Je renonce de même à rechercher pour le moment le site probable de deux ou trois châteaux mentionnés à Sheikh-Said, à Bershéh, et à Béni-Hassan, et que je crois avoir appartenu au nome du Lièvre. Il me suffit d'avoir fixé brièvement les limites du nome originel et d'y avoir placé sur le terrain un certain nombre des villages que nous savons y avoir été compris.

§ 20. — Le texte du *Papyrus Anastasi n° IV*, dont j'ai publié la transcription au § 8 de ces *Notes*[3], contient un nom de scribe dont le premier groupe peut se lire, dans l'écriture un peu lourde du manuscrit, soit MÂ soit NA. J'avais adopté la première lecture, guidé par l'analogie du nom MÂHOU[4] fréquent à partir de la XXe dy-

1. Et. Quatremère, *Observations*, p. 33-34; Champollion, *L'Égypte sous les Pharaons*, t. I, p. 287.

2. Brugsch, *Geogr. Ins.*, t. I, p. 222; *Dict. geogr.*, p. 673. De même le nom qu'il lit *Ta-roud* et qu'il identifie avec ⲧⲉⲣⲱⲧ dans les *Geogr. Ins.*, t. I, p. 221, doit se lire *A-roudi*, et n'est pas dans le nome du Lièvre.

3. Cf. p. 305, 315, 316, 321, du présent volume.

4. Lieblein, *Dictionnaire des Noms hiéroglyphiques*, p. 262, n° 763, etc.

nastie, et j'avais transcrit MÂHIHOU, dont il n'y avait jusqu'alors aucun exemple. J'ai trouvé récemment sur un monument du Musée de Leyde la mention d'un certain NAHIHOU[1]; c'est, avec un renversement, le même qu'on lit 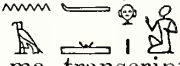 dans Lepsius[2]. Il faut donc remplacer dans ma transcription MÂ*hihou* par 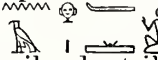 NA*hihou* : c'est NAHIHOU que s'appelait le scribe dont il est question au *Papyrus Anastasi n° IV*.

§ 21. — Une brochure récente de M. Marucchi a de nouveau attiré mon attention sur un passage d'une des inscriptions de l'obélisque de Latran à Rome, où le roi Thoutmosis IV raconte comment il a été amené à faire dresser ce monument[3]. On le lit d'ordinaire comme il suit : 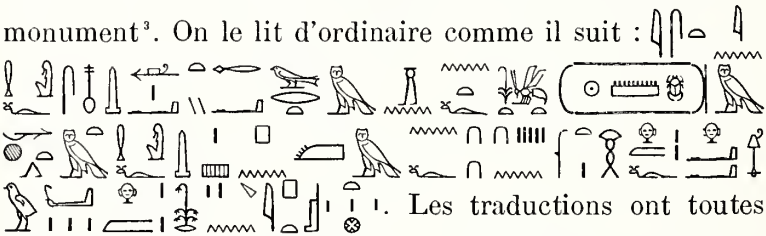 . Les traductions ont toutes été faites d'après ce texte. On trouve ainsi dans Birch : « His » Majesty ordered that a very great obelisk should be com- » pleted which had been brought by his father RA-MEN- » KHEPER (THOTMES III) after His Majesty died. This obelisk » remained 35 years and upwards in its place in the hands » of the workmen at the Southern Quarters of Thebes. My » father ordered it should be set up. I his son seconded him[4]. »

1. Leemanns, *Monuments*, IIe partie, pl. XVI, 67 *a*.

2. Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. 240; cf. Lieblein, *Dictionnaire*, p. 317, n° 984.

3. O. Marucchi, *Alcune Osservazioni sugli Obelischi di Roma*, p. 10 sq.

4. Birch, *Obelisk of the Lateran*, dans les *Records of the Past*, 1re Sér., t. IV, p. 15.

M. Marucchi traduit de même : « Ecco sua Santità fece » abbellire un obelisco grandissimo che offrì al padre il re » TOTMES III° dopo la morte di sua Santità. Questo obelisco » restó 35 anni continui nel luogo suo sulle braccia dei » lavoranti nel quartiere meridionale di Tebe[1]. »

Sans être absolument impossible, le tour de phrase que ces traductions supposent est d'une grammaire si étrange, qu'il ne peut qu'inspirer des soupçons. Au lieu d'accepter le texte couramment admis, je me reportai aux fac-simile plus ou moins exacts que nous possédons du monument, et je m'aperçus aussitôt que la vulgate renferme une faute de copie. L'obélisque de Latran était brisé en plusieurs morceaux, quand le pape Sixte V ordonna qu'on le relevât, et l'architecte Fontana, qui fut chargé de l'opération, dut rogner les fragments pour les mettre en état de se raccorder. « Præter » palmos quatuor, quos a pede obelisci recisos narrat Merca- » tus, et fidem faciunt effigies quæ ibi cernuntur dimidiatæ, » non pauca desiderantur in superficie circa imam partem, » præsertim in angulis, quos veteris stylobatæ fragminibus » refecit Fontana, et frustrato labore oneravit characteribus » pseud-ægyptiis. *Idem evenit circa commissuras frustorum* » *trium,* in quæ disruptus fuerat obeliscus, *quorumque* » *extremæ oræ comminutæ fuerunt*[2]. » Les divisions des fragments ne sont pas données dans la planche de Kircher[3], mais elles sont figurées sur celle d'Ungarelli[4]. La principale des cassures tombe, dans la colonne d'inscription qui nous occupe, entre les mots 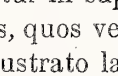 et . On voit de plus, au-dessus du mot , les restes d'un signe que MM. Birch et Marucchi ont interprété comme étant *les deux jambes*

1. O. Marucchi, *Alcune Osservazioni,* p. 10, 11.
2. Zoega, *de Origine et Usu Obeliscorum,* p. 67.
3. A. Kircher, *Œdipus Ægyptiacus,* t. III, planche vis-à-vis la page 161.
4. Ungarelli, *Interpretatio Obeliscorum Urbis,* Tabulæ, t. I.

d'homme en marche ⅄, déterminatif de ⅄. Mais si l'on examine le texte d'Ungarelli, texte qui est établi d'après les copies de Champolion, on verra que ces débris, loin de représenter les jambes humaines ⅄, sont très nettement deux pattes d'oiseau légèrement fléchies au milieu, et rattachées à un corps d'oiseau en partie perdu aujourd'hui dans une lacune. La forme des pattes et de ce qui subsiste du corps, la présence de derrière le signe, ne permettent pas de douter que nous ayons là le groupe bien connu QIMIT, QIMOUT : un point seulement reste incertain, qu'on pourrait probablement éclaircir en étudiant l'original, s'il y a place pour ⅄ ou non derrière et s'il faut rétablir ou bien ⅄. A cela près, qui n'a aucune importance, nous avons sous les yeux une phrase construite sur un modèle des plus connus : « Or Sa Majesté fit achever l'obélisque unique » et très grand qu'avait amené le père roi MENKHOPIRRÎ, après » que Sa Majesté eut trouvé que cet obélisque était resté » trente-cinq ans couché sur le côté aux mains des artisans, » au côté sud d'Apitou : selon l'ordre de mon père, je le lui » dressai, car je suis son fils qui le défend ! »

§ 22. — Le sens des noms AMON-HI-KHOPSHOUF, PHRÂHIKHOPSHOUF, MONTOUHIKHOPSHOUF, et autres de même formation, est déterminé très clairement par plusieurs des scènes où l'on voit

un roi recevant, des mains du dieu, le sabre recourbé qui portait en Égypte le nom de Khopshou. Prenons, par exemple, les tableaux publiés par Dümichen[1]. Dans le premier, Amonrâ, maître de Karnak, tend la harpé à Ramsès III, mais une harpé surmontée, comme on le voit ci-contre, d'une tête de bélier couronnée du disque et de l'uræus. Cette tête est l'emblème qu'on voit à l'avant et à l'arrière de la barque sacrée d'Amon, l'image du dieu lui-même, Amon criocéphale : ce que la divinité donne au roi c'est donc *Amon sur sa harpé* Amonhikhopshouf, c'est-à-dire la représentation matérielle du nom qu'il s'agit d'expliquer. La position relative des parties ne laisse subsister aucun doute. La tête de bélier d'Amon, et par suite Amon lui-même, est bien *sur* le sabre recourbé Khopshou du dieu : comme le sabre du dieu passe au roi, et devient le sabre de celui-ci, le pronom change également de maître, et, après avoir désigné le premier propriétaire de l'arme, le dieu, est transféré au propriétaire du nom, au personnage qui le porte. Amonhikhopshouf, après avoir signifié *Amon est sur son propre sabre*, peut donc signifier *Amon est sur le sabre de celui à qui on donne le nom.*

Je ne me souviens pas avoir rencontré Râ ou Montou livrant leur sabre dans les mêmes conditions. Voici pourtant un exemple qui montre que les noms de ce type où ils sont désignés, doivent s'expliquer de même. Amonrâ-Harmakhis donne lui aussi sa harpé à Ramsès III, et, en sa qualité d'Horus, il est représenté avec la tête d'épervier traditionnelle. Or, la harpé qu'il remet au Pharaon est surmontée de la tête d'éper-

1. Dümichen, *Historische Inschriften*, t. I, pl. XI-XII.

vier, coiffée du disque solaire[1]. Râ, accomplissant la même cérémonie, ne pourrait être représenté autrement et la vignette ci-jointe est comme l'illustration du nom Phrâhikhopshouf, assez rare d'ailleurs. La tête de Râ, et par suite Râ lui-même, est bien ici encore *sur* la harpé que le dieu tend au roi.

On voit que ces images écartent toutes les interprétations mystiques qu'on aurait pu tirer de nos noms avec un peu de bonne volonté. C'est presque toujours le cas, lorsqu'au lieu de chercher en soi-même, on cherche sur les monuments figurés l'explication des choses de l'Égypte.

§ 23. — On connait le tableau qui représente une déesse allaitant un roi. La déesse a le plus souvent la forme humaine, quelquefois une forme animale, celle de la vache Hathor. Elle est souvent debout, parfois assise, parfois accroupie, et le roi est debout, ou assis sur ses genoux pour lui prendre le sein. On interprète d'ordinaire la scène par une identification du personnage royal avec Horus; ce n'est pas, dit-on, le roi homme-fait, c'est le roi enfant que la déesse nourrit de son lait, comme elle avait fait son propre fils pendant les premières années de sa vie. Le tableau n'est qu'une figure de style qui a pris corps, une métaphore qui s'est animée, et qui n'a d'autre réalité que celle qu'il a plu au sculpteur et au peintre de lui attribuer.

Il faut observer tout d'abord que, sur un point au moins, l'interprétation est évidemment fausse. On dit que c'est toujours le roi enfant qui met dans sa bouche le sein de la déesse, mais en vérité c'est très souvent le roi homme-fait. Nous savons la façon dont les Égyptiens représentaient un roi enfant : Ramsès II sur un fragment du Louvre, Amènothès III à Louxor, nous l'ont appris. Nus ou habillés, ils

1. Dümichen, *Historische Inschriften*, t. I, pl. XVI-XVII ; cf. Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. 210.

ont une coiffure spéciale, la grosse tresse de cheveux battant sur l'oreille, et la tête nue ou ceinte d'un bandeau léger. Au contraire, beaucoup des souverains qui tètent la déesse sont vêtus en roi, avec la masse à la main et les insignes de la royauté, surtout avec le casque de guerre ou l'une des couronnes au front : de tresse, il peut n'en être point question pour eux avec les coiffures, et la marque distinctive de l'enfance leur manquant, ils ne sont plus des enfants. Les discours de la déesse à son royal nourrisson ne sont qu'une simple constatation de fait. Elle dit : « Je suis ta mère Anoukit, dame » d'Abou, qui te nourris dans mes bras » ; ou bien « Je suis ta mère Isis, dame de Nubie, » et je t'ai donné les panégyries d'avènement avec mon bon » lait, afin qu'elles entrent en tes membres, en vie et » force[1] ». Quelquefois pourtant, elle ne décrit pas l'opération de l'allaitement, mais en constate seulement le résultat : « Je t'accorde, » dit Miritskro, dame de l'Ouest, le divan de Tanen, les » royautés de Hor dans Pou[2] ».

Le nourrisson étant un homme fait, ou, comme c'est le cas pour Hâtshopsitou, une femme, l'ancienne explication tombe et il faut en chercher une nouvelle. On oublie trop, quand on cherche à comprendre l'histoire et les gestes des dieux, que leurs mœurs sont après tout identiques à celles des gens qui les adorent : si les dieux, comme disait Voltaire, ont fait l'homme à leur image, l'homme le leur a bien rendu

1. Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. 177, *f*, *g*.
2. Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. 218, *e*.

et il leur a prêté ses lois et ses habitudes. Nous pouvons donc nous demander, dans le cas présent, si l'usage qu'avaient les déesses de donner le sein à un roi parvenu depuis longtemps à l'âge mûr, ne répondrait pas à quelque coutume ou à quelque cérémonie de la vie ordinaire, où une femme devait accomplir le simulacre de nourrir un homme depuis longtemps sorti de nourrice. L'Égypte ne me fournit rien pour le moment ; mais, si nous cherchons chez les peuples étrangers anciens ou modernes, nous y trouverons l'explication très plausible du cas des déesses. On sait l'importance que prennent les nourrices dans la famille orientale : le seul exemple que j'en veuille citer pour le moment nous transporte dans la Mingrélie contemporaine. Là, dès le jour qu'un enfant a été confié à une nourrice, « elle, son mari, les » frères et sœurs de lait du nourrisson, ses petits et arrière- » petits enfants même, deviennent des êtres cent fois plus » chers que les père et mère et les membres de la famille » naturelle. En revanche toutefois, sa fidélité est à jamais à » toute épreuve, et si, par principe, une Mingrélienne donne » sa vie pour son nourrisson, celui-ci, devenu grand, n'ou- » bliera pas la dette sacrée qu'il a envers sa nourrice et les » siens et l'acquittera toujours.

» *Cette exigeante alliance, cette parenté autrement respec-* » *tée que celle que créent les liens du sang, se contracte aussi* » *souvent entre grandes personnes* et est fort recherchée. » Après en avoir d'abord envoyé solliciter humblement la » faveur par son *matzikouki*, c'est-à-dire un ami commun ou » une connaissance influente, qui en est l'intermédiaire » nécessaire, une paysanne arrive un jour suivie de son mari, » de ses enfants, de ses parents, les mains pleines de cadeaux » et traînant un bouc. *Elle vient demander à quelque prin-* » *cesse l'honneur de l'avoir pour nourrisson. Celle-ci, qui a* » *d'avance accepté, mord alors légèrement le sein de la pay-* » *sanne, et la consécration est terminée.* Désormais il y a » alliance qui est scellée, après des félicitations et des remer-

ciements mutuels, par un échange de libéralités réciproques.

» Bien plus, et quelque extraordinaire que cet usage puisse » nous paraître, *des jeunes filles même consentent à cette » épreuve et, recherchant cette parenté fictive, acceptent vo- » lontiers des jeunes gens comme nourrissons.* Je me hâte » d'ajouter qu'en offrant leur sein, elles le couvrent chaste- » ment d'un voile. La jeune nourrice improvisée devient » une sœur sacrée qui a droit à jamais à toute la protec- » tion et à tous les égards du jeune homme qu'elle a accepté » ou qu'elle a choisi [1]. »

Il y a d'autres exemples de ce genre d'adoption, et chez quelques peuples, en Abyssinie par exemple, on l'a étendu à l'adoption par l'homme, en le modifiant pour la circonstance. « Lorsqu'un homme désire se faire adopter comme le » fils d'une personne de rang supérieur, il lui prend la main et, » *lui suçant un des doigts, se déclare son fils adoptif;* son » nouveau père est alors forcé de l'assister dans la mesure de » ses moyens [2]. » Comme je n'ai pas à étudier ici l'ensemble des faits relatifs à cette matière, je me bornerai à relever les points qui concordent entre ceux que j'ai cités et les données des tableaux égyptiens. Il me semble que l'analogie est frappante. Comme la femme ou la fille mingrélienne, la déesse égyptienne donne son sein à un homme; la cérémonie accomplie, la déesse devient la mère de celui qu'elle a traitée si libéralement, comme aussi la femme mingrélienne. Or, en

1. Mourier, *L'État religieux de la Mingrélie,* dans la *Revue de l'Histoire des Religions,* t. XVI, p. 90, note 2.

2. Parkyns, *Three Years' Residence in Abyssinia,* p. 198. [J'ai su depuis que la succion du sein est parfois opérée même quand il s'agit d'un homme. Chez les Gallas-Arousi, celui qui demande la protection d'un chef influent fait avec lui le rite du *Tout-lidj :* il « prend entre » ses lèvres les seins de son protecteur et devient son enfant d'adop- » tion » (J. Borelli, *Voyage dans l'Éthiopie méridionale,* p. 124-125). Cf., dans un conte berbère recueilli par Basset (*Nouveaux Contes berbères,* p. 81), un jeune musulman qui saisit le sein de l'ogre pour se faire adopter par celui-ci. — 1911.]

Mingrélie, ce cérémonial constitue la forme légale de l'adoption, et ceux entre qui existe le lien du lait ne font plus qu'une seule famille : ne pouvons-nous pas en conclure la même chose pour l'Égypte, et dire : 1° que le tableau d'allaitement d'un roi par une déesse est une cérémonie d'adoption de ce roi par cette déesse; 2° reportant sur terre ce que les Égyptiens en avaient enlevé pour le transporter dans le ciel, que l'adoption en Égypte exigeait un cérémonial, où la femme qui adoptait faisait le simulacre de nourrir au sein l'homme qu'elle prenait pour fils ?

Il y aurait lieu peut-être de rechercher si les nombreuses grandes dames de l'époque thébaine qui portent le titre de MÔNÂIT SOUTEN, *nourrices royales, nourrices du roi*, ne seraient pas des nourrices par cérémonial, comme celles dont il est parlé plus haut. Les nobles et les courtisans égyptiens ne pouvaient pas fournir tous des nourrices réelles au Pharaon, mais, si vraiment il y avait un moyen légal d'assurer à leur femme, par suite à eux-mêmes et à leurs enfants, le bénéfice de la position privilégiée dont la nourrice réelle jouissait dans la famille pharaonique, nous comprendrions mieux la surabondance de *nourrices royales* que les tombeaux nous font connaître : la plupart d'entre elles seraient des nourrices par adoption, qui auraient fait le simulacre d'allaiter le roi selon la loi des déesses. Ajoutons que les maris de ces nobles nourrices sont parfois qualifiés eux-mêmes de *nourrice* MONÂI, ce qui ne laisse pas que d'être singulier pour un homme. On aurait la solution de ce petit problème, si l'on consentait à admettre que ces *nourriciers* étaient unis à leur royal nourrisson par une cérémonie analogue à celle qui se célébrait il y a peu de temps, et sans doute se célèbre encore, en Abyssinie : le roi faisait semblant de leur mordre le sein ou le doigt, et cela suffisait pour établir entre eux le lien du lait.

Voilà, en résumé, l'opinion que m'a inspirée jusqu'à pré-

sent l'étude des tableaux d'allaitement et des faits qu'on en peut rapprocher.

§ 24. — Les musées égyptiens renferment tous en assez grande quantité de petites plaques en pierre de différente nature, calcaire, grès, schiste, basalte, taillées en biseau sur tout le pourtour à l'une de leur face, munies à l'autre face d'une cavité carrée ou ovale formant godet, et dont les contours sont d'une régularité parfaite. On y reconnait ordinairement de petits mortiers sur lesquels les scribes broyaient leurs couleurs et leurs encres. Il est probable, en effet, que plusieurs d'entre elles ont servi à cet usage : les molettes en pierre qui les complétaient ont tantôt la forme d'un petit pilon, tantôt celle d'un pion de dames égyptiennes, parfois celle d'une hache mignonne, tranchante à l'une des extrémités, arrondie à l'autre. L'emploi de ces monuments n'était pas restreint aux scribes, et, si l'antiquité égyptienne ne nous a pas renseigné suffisamment sur eux jusqu'à présent, l'antiquité classique nous permet d'en apprécier l'utilité générale.

M. l'abbé Thédenat a montré, en effet, qu'à l'époque gréco-romaine, ils servaient de mortiers aux médecins oculistes. On y broyait « certaines substances destinées soit » à entrer dans la composition des collyres, soit à soulager » directement les malades. On en faisait aussi usage pour » l'application des collyres. Les collyres secs étaient de petits » bâtonnets minces, composés d'une pâte que l'on marquait » d'une empreinte à l'aide du cachet, avant de la laisser dur- » cir. Pour les appliquer, l'oculiste les broyait dans les *coti-* » *culæ,* puis y versait, selon la nature du collyre et de la ma- » ladie, un liquide adoucissant ou astringent qui servait de » véhicule au collyre sec pulvérisé.....[1] Plusieurs fois, on a » trouvé dans les fouilles des *coticulæ* avec des cachets d'ocu-

1. H. Thédenat, *Petit mortier en marbre de l'époque romaine* (Extrait du *Bulletin monumental,* 1890), p. 10 du tirage à part.

» listes[1]. » Ce qui n'empêche pas d'ailleurs que les Grecs et les Romains ne les aient employées à des usages divers. « On » les a classées parmi les molettes sur lesquelles les peintres » broyaient leurs couleurs; les objets avec lesquels plusieurs » d'entre elles ont été trouvées dans les sépultures permettent » de supposer que les femmes en possédaient parmi leurs » objets de toilette, et les employaient à écraser le fard ou le » noir pour les yeux. » Je crois qu'une comparaison du mortier publié par l'abbé Thédenat et des mortiers analogues connus pour l'époque classique avec nos mortiers égyptiens, suffira à montrer l'identité des deux classes de monuments et par suite l'identité de leurs emplois. En Égypte, comme à Rome, ils servaient à triturer non seulement les couleurs du scribe, mais le fard des femmes et les drogues de l'oculiste.

L'identité de forme et d'emploi trahit-elle une communauté d'origine ? Je le crois volontiers, et je pense que les oculistes grecs et romains ont emprunté leurs petits mortiers aux oculistes égyptiens. La médecine des yeux était une des branches les plus importantes de la pratique égyptienne : il suffit de voir la place que les maladies des yeux occupent dans les papyrus médicaux[2] pour s'en convaincre. Les Égyptiens d'autrefois avaient imaginé et essayé nombre de remèdes, que leurs médecins communiquèrent aux étrangers. Les Grecs ne furent pas des derniers à les leur emprunter : une bonne partie des formules usitées à l'époque gréco-romaine sont identiques aux formules de nos papyrus, et paraissent avoir été prises de toutes pièces à l'Égypte[3]. Il est naturel que l'outillage matériel nécessaire à les prépa-

1. H. Thédenat, *Petit mortier en marbre*, p. 5.

2. Ebers, *Das Kapitel über die Augenkrankheiten* (Extrait des *Abhandlungen der phil.-hist. Classe der Kön. Sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften*, t. XI), p. 201 sq.

3. Voir les exemples réunis dans Hirschberg, *Ægypten, geschichtliche Studien eines Augenarztes*, p. 61 sq.

rer ait émigré avec elles, et que les formes traditionnelles du mortier et du pilon d'oculiste égyptien se soient perpétuées chez les oculistes européens.

Je n'ai pas encore retrouvé dans les textes le nom hiéroglyphique du petit mortier et de son pilon.

§ 25. — Il n'est peut-être pas inutile de définir exactement le sens des mots et qui désignent l'œil en égyptien. Tout le monde est d'accord sur le sens du premier : c'est le mot qui sert à indiquer l'organe de la vision chez l'homme et les animaux, l'*œil* du langage courant. La lecture IRIT, qui avait jadis le dessus, en a été remplacée chez plusieurs égyptologues, par la lecture MIRIT, au duel MIRITI, MIRAÏTI. Je crois pour ma part que ces deux prononciations ont un fonds commun et cachent une même racine. J'ai eu l'occasion d'étudier, en 1877 et 1878, dans mes cours au Collège de France, la préformante M, MÂ, de l'égyptien, et de montrer qu'un certain nombre de mots qu'on croyait simples sont en réalité des composés de cet M et d'un autre mot. Entre autres exemples, j'avais cité dès lors le titre MIROU, dont l'orthographe nous ramenait au titre RO, déjà connu alors par les composés RO-HIR, signalé mais mal interprété par Chabas, RO-PÂIT, etc. : MIROU est un développement en M initial du mot RO dont une autre forme paraît avoir été ARI[1]. Je rattachais de

1. C'est ce titre que M. Piehl expliquait vers le même temps (*Recueil de Travaux*, t. I, p. 133, note 1) « comme composé de la préposition et du substantif : *celui qui est dans la bouche* des individus

même MIRITI à IRIT, par la préfixion de M à ce mot. L'objection, qu'on me fit alors, que les préformatives et en général les particules grammaticales ne s'unissent pas aux lettres du mot qu'elles affectent pour former un syllabique, est tombée depuis devant les exemples du fait que les textes des Pyramides renferment. Je suis plus convaincu que jamais que MIRITI est la forme en M initiale du mot IRIT.

OUZAIT est appliqué d'ordinaire aux deux yeux du ciel, le Soleil et la Lune, et lorsqu'il s'agit de cette dernière, c'est la pleine Lune qu'on qualifie OUZAIT. Je passe sur les interprétations diverses qu'on a données du terme : l'analyse de l'expression suffit pour nous en fournir une explication plus simple et, par suite, plus satisfaisante. La partie phonétique OUZAIT est un féminin régulier de l'adjectif OUZA, le copte ⲟⲩⲟⲁ, *T.M.*, *sanus esse, bene valere,* ⲟⲩⲁⲓ, *T.M.*, ⲟⲩⲁⲉⲓ, *B.*, *sanari*, comme on le sait depuis longtemps. Elle signifie donc *la saine, la bien portante,* et, avec référence tacite à l'objet dont on constate la santé, ici l'*œil,* qui est en effet du féminin en égyptien, IRIT MIRIT : OUZAIT était primitivement une épithète adressée à l'œil, et qui est devenue un nom, tout en conservant le genre du mot sur lequel elle s'appuyait. Le déterminatif représente *l'œil sain, l'œil bien portant,* par opposition à l'œil ordinaire, et les traits qui le distinguent de ce dernier signe sont là sans doute pour représenter les marques de la santé de l'œil. Or, si l'on compare le dessin du signe à certaines représenta-

» qui lui sont subordonnés ». Plus tard M. Piehl a reconnu la véritable étymologie et ramené le initial de à son origine (*Zeitschrift,* 1883, p. 128).

tions de l'Ancien Empire, on verra que le tracé en est identique à l'apparence que présente l'œil des personnages cerné d'une bande de fard. Sur les statues de Sepa au Louvre[1], sur le portrait de la dame Hathornofirhotpou à Boulaq[2], on voit le sourcil accentué, le pourtour des yeux avivé de kohol, la partie inférieure de l'œil enduite d'un fard vert, qui s'arrête à la ligne naturelle que l'arête de l'os décrit sur la joue ; le petit appendice qui pend du larmier dessine la traînée de poudre que l'humidité de l'œil trace le long du nez des Égyptiens modernes qui emploient le kohol, et qui descend souvent jusqu'à l'aile du nez. Le signe est donc l'œil humain fardé à la mode égyptienne, et le nom OUZAIT, qui est propre à l'œil ainsi fardé, nous montre que ce maquillage de l'œil était considéré comme étant pour lui une garantie de santé. Et de fait, les Égyptiens ont prétendu de tout temps que l'usage du *kohol* n'était pas seulement pour eux affaire de coquetterie, mais de santé des yeux. Lane l'a constaté[3], et tous les Égyptiens que j'ai interrogés à ce sujet en sont convenus. Il en était de même dans l'antiquité, et une bonne partie des remèdes que les papyrus nous font connaître sont des kohols à base d'antimoine, qui teignent le pourtour des yeux en noir, ou des collyres à base de sels de cuivre, qui teignent le pourtour des yeux en vert. L'association d'idées entre l'œil fardé et l'œil bien portant était donc naturelle en Égypte, et l'on

1. E. de Rougé, *Notice sommaire des Monuments égyptiens,* 1855, p. 50, A 36, 37, 38.

2. Maspero, *Guide du Visiteur,* p. 212, 213, n°s 991 et 1000.

3. Lane, *An Account of the Manners and Customs of the Modern Egyptians,* 5th ed., t. I, p. 45-46 ; cf. pour l'époque classique les passages que M. l'abbé Thédenat a réunis dans sa curieuse brochure intitulée : *Note sur un étui à collyre égyptien conservé au Musée du Louvre* (Extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France,* t. XLI), p. 10 sq. du tirage à part.

conçoit que les Égyptiens aient attribué l'épithète OUZAIT *le bien portant* à *l'œil fardé.*

Et maintenant quel motif avaient-ils d'appeler le Soleil et la Lune *les deux yeux bien portants?* Le Soleil et la Lune sont, comme chacun sait, les deux yeux de *la face divine* ou du ciel. Or cette face est soumise à des maladies, comme la face humaine, et naturellement aux maladies de la face humaine qui sont le plus fréquentes en Égypte, aux maladies des yeux. De ces deux yeux, l'un le Soleil était en bon état à l'ordinaire, et ne souffrait que d'éclipses passagères ; la Lune au contraire était atteinte d'une maladie périodique, dont les accès l'éteignaient progressivement, mais n'empêchaient pas qu'elle recouvrât la plénitude de sa santé chaque fois. La Lune n'était donc *saine et fardée* qu'au moment de son plein ; cela ne l'empêchait pas d'être appelée OUZAIT comme son associé solaire, et ses vicissitudes de santé et de maladie, attribuées aux attaques d'autres dieux, ont contribué largement à nous faire connaitre son OUZAIT mieux que nous ne connaissons l'OUZAÎT du Soleil[1].

§ 26. — J'ai cherché à me rendre compte du nombre d'hommes que les Égyptiens employaient à décorer un édifice ou une partie d'édifice, ainsi que du temps qu'il leur fallait pour compléter la décoration. L'examen du temple d'Abydos m'a fourni, je crois, un moyen fort simple et assez sûr de faire ce calcul. J'avais été frappé des différences que présente un même signe, dans des parties appartenant au même mur d'une même salle et qui ont été sculptées en même temps. En y regardant d'un peu près, je reconnus que ces différences, loin d'être disséminées au hasard, sont

1. Cette explication a été déjà indiquée dans le *Recueil*, t. XII, p. 86, note 3. Je ne me souviens pas de l'avoir vue antérieurement.

réparties régulièrement. Pour mieux me faire comprendre, je prendrai un exemple fort court, soit un bout de formule de la Table d'Abydos, 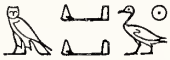 , et j'analyserai, non tous les signes dont il se compose, mais deux d'entre eux qui prêtent par leur forme à de légères variations, la chouette initiale et l'oie .

En examinant la chouette, je remarque tout d'abord que

les principales différences de rendu portent sur l'aile, dans la partie du couloir qui contient la *Table*. Dans un premier endroit, la chouette est toujours tracée comme il suit :

Les plumes de l'aile sont marquées par un semis de petites lignes tracées horizontalement dans le champ de la sculpture et assez lourdes. Dans sept colonnes de suite toutes les chouettes sont sculptées de la sorte, puis viennent deux colonnes où le rendu de l'aile est différent :

Les rangs de plumes sont marqués par des lignes continues qui s'étagent horizontalement du haut en bas de l'aile. Dans les deux colonnes suivantes, la disposition des signes qui simulent les plumes est la même que dans le premier cas, seulement les lignes sont plus légères.

Si je passe à l'examen de l'oie, je remarque d'abord une simple silhouette, dans laquelle les contours de l'aile et des

pattes sont indiqués à peu près comme dans le caractère usuel de notre imprimerie. Dans les deux colonnes suivantes, les plumes de l'aile sont marquées par des raies longitudinales à la partie supérieure, transversales à la partie inférieure, avec chevauchement des lignes longitudinales sur les lignes transversales au point de contact des deux systèmes. Dans les deux lignes suivantes le travail de silhouette presque sans détail reparaît un peu plus

lourd, pour être remplacé dans sept autres colonnes par un appareil de lignes analogues à celui que j'ai signalé plus haut, mais avec des différences dans la disposition des parties. J'ajouterai que les scarabées reproduits dans les cartouches sont taillés eux aussi avec des variantes curieuses. Les trois scarabées qui se trouvent sous les sept dernières colonnes ont la tête ainsi faite, avec les parties arrondies et le corselet réuni aux élytres par une pointe. Sous les deux lignes précédentes, la bouche, les yeux, et leurs appendices sont taillés carré par en haut et s'enfoncent en pointe dans le corselet ; le corselet, au contraire, est arrondi à la partie qui se rattache aux élytres. On remarquera que les variantes sont concordantes, c'est-à-dire que là où la chouette change de forme, l'oie en change également, et que le scarabée se modifie là où l'oie se modifie. De plus, les altérations sont constantes en leur variété, c'est-à-dire que la forme une fois adoptée se perpétue pendant un certain nombre de lignes, sept, deux, deux, sept. J'avais recueilli d'autres exemples dans les diverses chambres du temple de Séti Ier, mais je les ai laissés au Musée en quittant l'Égypte et n'ai pas réussi à les recouvrer depuis lors. Mes recherches avaient porté principalement sur les oiseaux, sur les aigles , sur les éperviers , sur les poussins , sur les ibis , et sur les grues de diverses espèces, , , , etc. J'avais retrouvé partout la même alternance des variantes et la même concordance que j'ai signalée plus haut.

La conséquence de ces observations s'impose d'elle-même. Chacun des ouvriers-sculpteurs égyptiens avait sa manière, apprise à l'école ou qu'il s'était enseignée à lui-même, de figurer le détail des divers hiéroglyphes. Les uns représen-

taient les plumes d'une façon, les autres d'une autre, mais une fois que cette façon leur était passée dans la main et devenue instinctive, ils l'appliquaient toujours et partout dans les inscriptions qu'ils sculptaient : elle était leur marque de fabrique, et comme leur signature à laquelle on peut reconnaître leur ouvrage. Les sept premières lignes que j'ai citées plus haut sont donc l'œuvre d'un même ouvrier, qui faisait ses chouettes et ses oies comme je l'ai montré. Les deux suivantes sont l'œuvre d'un second ouvrier, qui ciselait ses chouettes et ses oies de manière différente. J'ai gardé l'impression que les deux lignes suivantes étaient du premier ouvrier qui, étant plus pressé par le temps, aurait attaqué plus rapidement et plus légèrement la pierre ; mais, à près de dix ans de distance, et n'ayant plus qu'une petite partie des notes prises sur les lieux, je n'ose rien affirmer. Bref, il m'avait paru reconnaître dans ce couloir *la patte* de huit et peut-être de dix ouvriers qui l'auraient sculpté d'un bout à l'autre. Le dessinateur, le 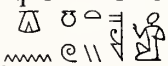 GANOUTI, traçait l'inscription et les figures à l'encre sur la muraille; le dessinateur en chef revoyait et corrigeait l'épure au rouge, puis il répartissait la surface à chacun, selon son habileté probablement, sept lignes à celui-ci, cinq à celui-là, deux à un autre, et tous attaquaient la muraille à la fois, chacun dans la partie qui lui avait été attribuée, en commençant d'ordinaire par le haut des colonnes. Quand ils avaient fini — ce qui devait varier selon la rapidité d'exécution qu'ils avaient — ils recevaient la commande d'un certain nombre d'autres lignes, et ainsi de suite, jusqu'à ce que la paroi entière fût décorée.

Reste la question de temps. Les Égyptiens travaillaient fort vite, et la rapidité avec laquelle l'obélisque de la reine Hatshopsitou fut taillé, transporté, sculpté, dressé, est merveilleuse. Si, en divisant le plus possible les surfaces à orner, et, par suite, en multipliant le nombre des ouvriers qui

pouvaient les travailler à la fois, on arrivait à avoir vite raison du granit rose le plus dur, la tâche devaît paraître singulièrement plus facile quand il s'agissait d'une pierre tendre comme le calcaire. Il y a, à Louxor, un certain nombre de faussaires très habiles, la plupart coptes, qui fabriquent des stèles et des statues pour les touristes. Ces braves gens travaillent avec des outils et selon des procédés fort analogues à ceux des anciens dont ils copient les œuvres. Après avoir dessiné sur une pièce de calcaire des hiéroglyphes aussi détaillés que ceux du temple de Séti Ier à Abydos, je la remis à l'un d'eux : en un jour et demi, une demi-colonne de vingt grands signes était achevée, non certes en aussi beau style que les signes du modèle, mais avec une minutie et une conscience dignes de tous les éloges. Je n'ai pas la prétention de déduire de cette expérience une évaluation de temps précise : il me paraît seulement en résulter que l'Égyptien ancien, plus habile et mieux dressé que l'Égyptien moderne, aurait mis moins de temps à exécuter la même quantité d'hiéroglyphes, un tiers en moins peut-être, soit deux heures où l'autre en exigeait trois. Dans cette condition, une colonne d'hiéroglyphes, du genre de celles auxquelles j'ai emprunté mes exemples dans le temple d'Abydos, pouvait exiger entre deux ou trois jours de travail à un ouvrier habile, ainsi que l'étaient les sculpteurs employés par Séti Ier. Le couloir entier, réparti entre huit ou dix ouvriers par parois, n'aurait pas exigé plus d'un mois de travail. Je considère que les tableaux, offrant de grandes surfaces blanches, ne devaient pas exiger plus de temps que n'en auraient demandé le nombre de lignes d'inscription entre lesquelles l'espace occupé par eux aurait été disposé. Je donne ces calculs pour ce qu'ils valent : le point à en retenir c'est que la décoration des monuments égyptiens, de même que la construction, a dû exiger beaucoup moins de temps et moins d'hommes qu'on ne l'imagine généralement. C'était un service d'état ou de ville, organisé régulièrement,

avec ses corps d'ouvriers sans cesse entretenus et dressés dès l'enfance à leur genre de travail, dirigés par des contremaîtres et des chefs possédant à fond la pratique traditionnelle de l'emploi : tout s'y faisait avec un ordre et avec des méthodes éprouvées de longue date, et qui, épargnant les tâtonnements et le gaspillage des forces, épargnaient le temps.

La même méthode, appliquée aux monuments de toute époque, tombeau de Ti, pyramide de Pépi Ier, inscription de la bataille de Mageddo, temple de Déir-el-Médinéh, tombeaux d'el-Kab, m'avait donné des résultats concordants, perdus avec mes papiers. Presque partout, il m'a été possible de reconnaître des variantes régulières de rendu dans les hiéroglyphes, et, par suite, la main d'ouvriers différents. Les indices sont parfois si légers et si fugitifs, surtout quand c'est le cas des hiéroglyphes découpés en silhouette sans détail intérieur, que je n'ose me flatter de les avoir bien appréciés partout et toujours. Je me borne à indiquer la méthode, pour que d'autres puissent la vérifier et reconnaître jusqu'à quel point on peut l'appliquer à la généralité des monuments.

§ 27. — On rencontre dans les musées beaucoup de petits amulettes, le plus souvent en cornaline, qui représentent la partie antérieure d'un serpent : une bélière, ménagée à l'extrémité opposée à la tête, servait à suspendre l'amulette au cou de la personne qui le portait ou à le coudre sur le maillot funèbre. Je ne me rappelle pas qu'on en ait fourni l'explication complète. Celle que j'en ai admise dans le catalogue du Musée de Boulaq [1] ne couvre qu'une partie des faits. Ils étaient en effet destinés à protéger les vivants et les morts contre la piqûre des serpents et des scorpions, mais ce n'est là qu'une partie de leur emploi. Ce sont surtout

1. Maspero, *Guide du Visiteur*, p. 279, n° 4195.

des armes et des instruments mystiques qu'on donnait au mort, et qui lui servaient dans diverses occasions de sa vie d'outre-tombe. Les Égyptiens employaient en effet à la chasse, outre le boumérang ordinaire, un bâton de jet qui a exactement la forme d'un demi-serpent, c'est-à-dire celle de notre amulette[1]. La présence de cet objet minuscule sur le mort lui assurait la possession réelle de l'arme qu'il représentait, et lui donnait le moyen de chasser à son gré aux oiseaux d'eau. La baguette magique des prêtres égyptiens, le *oîr hikaou*, qui d'ordinaire présente un demi-serpent à tête de bélier, surmontée ou non d'une uræus[2], a quelquefois elle aussi la forme d'un serpent complet : c'est elle qu'employaient les magiciens de Pharaon dans leur lutte contre Moïse et les Hébreux.

La forme de serpent prêtée à une arme du genre du boumérang se comprend fort bien, quand on a vécu dans des pays où les serpents sont plus nombreux et plus vifs de mouvements qu'ils ne sont chez nous. Les Égyptiens, qui avaient une crainte fort vive des reptiles, comme le montrent les très anciennes conjurations que les textes des Pyramides nous ont conservées, et qui avaient, plus souvent sans doute qu'ils ne l'eussent désiré, l'occasion d'observer leurs mœurs, avaient été fort frappés de la façon soudaine dont le céraste ou l'uræus enroulée se détend brusquement, se jette en fouettant l'air sur sa proie, et la frappe en s'enlaçant autour d'elle pour paralyser ses mouvements. La détente du bras lançant le boumérang, la marche onduleuse de l'arme à travers les airs, la manière dont elle semble se replier sur

1. En voir des exemples dans Wilkinson, *Manners and Customs*, 2nd ed., t. II, p. 108, n° 366 ; Nestor Lhôte, *Lettres écrites d'Égypte*, p. 48 et note 1. « On voit dans quelques collections d'antiquités égyp- » tiennes des têtes de serpent en bronze, autrefois emmanchées à des » bâtons destinés à la chasse. »

2. Th. Dévéria, *Le Fer et l'Aimant*, dans les *Mélanges*, t. I, p. 5, 8, 9.

le cou de l'oiseau qu'elle atteint, leur rappela si vivement l'attaque du serpent, qu'ils donnèrent à leurs bois de jet la forme du reptile, ou plutôt, comme le boumérang était d'ordinaire assez court, celle d'un céraste coupé par le milieu.

§ 28. — Les verbes qui expriment l'idée de porter, , , , etc., ont un déterminatif , auquel on donne depuis longtemps la valeur *d'un pied de balance*[1]. Cette valeur est bien prouvée par la forme même de l'objet, mais, si l'on étudie l'histoire du signe, on s'aperçoit bientôt qu'il apparaît, surtout dans les textes du Nouvel Empire, comme transcription rectifiée d'un signe hiératique, qui servait de déterminatif aux différents mots que j'ai indiqués, et dont la forme la plus usuelle est dans les textes d'écriture soignée . Cette forme hiératique elle-même ne répond pas à un même signe; si l'on recherche, dans les textes des Pyramides, les déterminatifs des mots en question, on remarquera qu'ils diffèrent toujours entre eux. FA, *porter*, dont le déterminatif usuel est un homme portant le panier sur sa tête , ou qui s'écrit même semi-idéographiquement , a pour déterminatif dans PEPI Ier et MIRINRÎ le chevet, et dans PEPI II, le pieu fourchu sur lequel s'emboîte la hampe du gouvernail des barques égyptiennes, déterminatifs fort bien appropriés à la signification du verbe, puisque l'un des objets porte la tête du dormeur, l'autre le poids de la rame-maîtresse. Quant à TOSOU, ou plutôt OUTSOU, le déterminatif usuel à l'époque des Pyramides est une branche d'arbre qu'on a dépouillée des rameaux secon-

1. E. de Rougé, *Chrestomathie égyptienne*, t. I, p. 87, *t.* 10.

daires , et qu'on a plantée dans un petit monticule de terre ou de ciment pour la tenir en place . Les variantes montrent des formes diverses du bâton et du monceau, mais elles se ramènent toutes aux types dont je viens de donner le dessin. Les lignes du *chevet* ou du *pieu* d'une part, celles du *rameau planté en terre* de l'autre, tracées en abrégé par une main hâtive, devaient aboutir à des formes voisines l'une de l'autre et qui se mêlèrent en un seul type hiératique, celui dont j'ai montré quelques spécimens au commencement de ce paragraphe. Mais l'usage du *chevet* ou du *pieu* après FA, celui de *la branche dressée en terre* après OUTSOU, ne semblent pas avoir survécu longtemps à l'Ancien Empire, si bien qu'on confondit l'un avec l'autre les signes que les formes hiératiques recouvraient, et, qu'essayant de les interpréter ensuite, on les traduisit en hiéroglyphes par le *pied de la balance* , qui lui aussi s'appelait OUTSOU. C'est un exemple de plus à noter de ces erreurs involontaires ou voulues qui ont défiguré nombre de signes anciens, et qui ont tiré des valeurs et des formes de l'écriture cursive des valeurs et des formes nouvelles pour l'écriture monumentale.

§ 29. — [Cette note a été réimprimée dans ces *Mélanges*, t. III, p. 398-402].

§ 30. — On rencontre parfois, dans les textes de toutes les époques, le signe , comme idéogramme ou comme déterminatif. Un exemple, emprunté à la pyramide de Pépi II, suffira à en montrer l'emploi (l. 957) : « Ce » taureau-là qui sort du parc, ce serpent-là qui sort du Soleil ». Le signe n'est ni un collier, ni une suite de gouttes d'eau

comme on l'a dit quelquefois : c'est un cercle de grosses pierres fichées en terre et formant un parc pour les bestiaux. Les bergers en élèvent encore de ce genre dans certaines parties de l'Égypte, et j'en ai vu beaucoup qui étaient tout récents à l'entrée de l'Ouady du Shéikh-Saboun, à l'est d'Akhmîm.

Les parcs du voisinage d'Akhmîm sont de petites dimensions ; mais ailleurs il y en a de fort grands, et qui répondent entièrement aux *nawâmîs* du Sinai et aux parcs à bétail encore en usage dans beaucoup de pays de l'Afrique et de l'Asie. « Quand une tribu a choisi un site pour y cam-
» per, le bétail est rassemblé en un même endroit, et les
» tentes ou les huttes s'élèvent en cercle tout autour ; le tout
» est enfermé ensuite d'un mur en pierre assez bas, dans le-
» quel on plante des touffes épaisses d'acacia épineux, dont
» les branches emmêlées et les pointes allongées forment au-
» tour du campement une haie parfaitement impénétrable. On
» les appelle *douar*, et je ne doute guère qu'il faille y recon-
» naître les *Hazeroth* en usage chez les tribus pastorales que
» la Bible mentionne[1]. »

Le signe est employé sous une de ses formes secondaires dans l'inscription d'Ouni (l. 42), au récit d'une guerre contre les Hiroushâitou, les *maîtres des sables*, les Bédouins, apparentés peut-être à ceux qui ont bâti les enceintes si bien étudiées par M. Palmer. « Cette armée alla
» en paix *(bi 's-salamah)* et démolit les *douar* des Bé-
» douins ». Le déterminatif nous montre une ellipse assez régulière, qui répond au cercle qu'on voit plus haut. Le mot OUNIT, OUANIT, paraît s'être conservé, avec changement

1. E.-H. Palmer, *The Desert of the Exodus*, p. 321, 322.

2. Le signe de l'original donne un homme qui démolit un mur avec une pioche.

de genre, dans le copte ⲟⲩⲁⲓ, *M.* ⲡⲓ, χῶμα, *terra, pulvis, terra aggesta, agger*. Les Hiroushâitou vivaient donc, si cette explication est exacte, d'une façon analogue à celle des tribus dont M. Palmer a retrouvé les tombes et les villages dans son exploration du Sinai. Ils avaient des *douar*, des *ronds* de pierres, cultivaient la vigne et le figuier, et la description qu'Ouni fait de leur pays répond bien à celle que M. Palmer donne des parties du Négeb, situées sur la lisière méridionale du désert de Tih, autour d'Ain-Gadis, et au delà. On pourrait, d'après cela, fixer leur habitat, au moins celui des tribus auxquelles Ouni eut à faire, dans les régions jadis fertiles, aujourd'hui ruinées, qui s'étendent au delà de l'Ouady el-Arîsh. Le pays de TIBA, au nord du pays des Hiroushâitou, et qu'Ouni atteignit en bateau, serait la contrée entre el-Arîsh et Gaza.

§ 31. — La Stèle de Piônkhi-Miamoun mentionne un bourg de 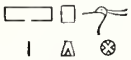 Pipouga[1], dont le site ne me paraît pas avoir été déterminé de manière exacte. E. de Rougé en rapprochait le nom de celui de l'*ouou* d'Abydos, ce qui ne cadrait nullement avec les conditions du récit[2]. Lauth reconnut que c'était une localité située au voisinage d'Héracléopolis, et l'identifia avec Poushîn-Boush[3]. Brugsch enfin croit qu'il s'agit du village d'el-Beka البكا, el-Beki البكى, situé au nord-ouest de Feshn[4]. Les circonstances dans lesquelles Pipouga est nommé me paraissent contraires à cette dernière identification.

Il résulte en effet du contexte que l'armée et la flotte éthiopienne, marchant au secours d'Héracléopolis qui était

1. Mariette, *Monuments divers*, pl. 2, l. 20.
2. E. de Rougé, *La Stèle du roi éthiopien Piânkhi-Meriamen*, p. 18, note 3.
3. Lauth, *Die Pianchi-Stele*, 1870, p. 38.
4. Brugsch, *Dictionnaire géographique*, p. 228.

menacée par les forces de Tafnakhti, arrivèrent *ar khonît ni Khanensou* pour offrir la bataille aux ennemis (l. 17). Ceux-ci l'ayant acceptée furent battus et perdirent leurs vaisseaux sur le fleuve . « Lors-
» qu'eut passé le reste des vaincus, abordant à l'Occident au
» lieu de Pipouga, le lendemain, à l'aube, les soldats de Sa
» Majesté passèrent vers eux », et une seconde bataille s'engagea, cette fois sur terre, comme le prouve la mention des chevaux tués (l. 20-21). Les expressions dont le scribe s'est servi permettent de rétablir l'ordre des faits et la physionomie de la bataille. Les Éthiopiens rencontrent l'ennemi « en avant de Khanensou », et les deux flottes se mêlent. Lorsque la bataille est perdue, les restes des Égyptiens se sauvent par le fleuve ZAOU, et ils abordent *moni* à l'Occident , au lieu de Pipouga *m-haou pi-pouga* : le lendemain à l'aube, les Ethiopiens les suivent par la même voie *Zaou-ne-manfiou ne-honou-f*, et la bataille s'engage de nouveau. Il résulte de là : 1° que l'endroit considéré par les Égyptiens comme étant l'*avant* de Khanensou était sur le Nil en avant de Pipouga, et assez près de ce lieu pour qu'on pût y arriver le même jour après la bataille ; 2° que Pipouga était sur la rive gauche du Nil et auprès du fleuve, puisqu'on pouvait aborder *m-haou* dans son voisinage immédiat. Or ce dernier trait suffit à écarter le site moderne d'el-Beky. El-Beky البكى est en effet, non point sur le Nil, mais sur le Bahr-Yousouf, à dix ou onze kilomètres du fleuve, comme on le verra aisément en consultant la carte à grande échelle de la Commis-

sion d'Égypte[1]. L'identification de Brugsch, convenable si l'on ne considère que la similitude des noms, devient donc impossible, du moment qu'on fait entrer en balance les circonstances du récit.

Je veux essayer de montrer ce que les Égyptiens entendaient par l'*avant de Khanensou* , et par suite, de fixer l'emplacement de Pipouga. Brugsch a fort bien montré que le terme *khonît* signifie l'*avant* d'un objet quelconque, sa partie extrême, et qu'appliqué à un territoire, il en désigne *le commencement*[2], surtout le commencement vers le sud, du côté où les Égyptiens s'orientaient. Or, le *commencement* du nome Héracléopolitain au sud, direction d'où venait l'armée éthiopienne, est assez aisé à marquer sur la carte de façon générale. Ce nome, compris entre le Nil, le Bahr-Yousouf, et des canaux qui réunissaient les deux bras principaux du fleuve, formait une sorte de grande île, et les géographes grecs, Strabon et Ptolémée, le définissent une île[3]. Jomard, qui avait étudié la question sur les lieux, plaçait la pointe méridionale de l'île à Harabshent, et il considérait le canal d'Harabshent comme délimitant le côté sud[4]. L'*avant de Khanensou*, ou, si l'on préfère, le *commencement de Khanensou* , est donc au point où l'*île* héracléopolitaine *commençait*, soit vers Harabshent, et peut-être la dernière partie du nom actuel, qui n'a rien d'arabe, renferme-t-elle ce terme de *p-khenti=b-shent*. Pi-pouga, situé un peu au delà

1. *Description de l'Égypte*, Atlas, f. 16.
2. Brugsch, *Dictionnaire hiéroglyphique, Supplément*, p. 947.
3. Strabon, XVII, I, § 35, p. 809; Ptolémée, *Géogr.*, I, l. IV, p. 120.
4. Jomard, *Description de l'Heptanomide, Sᵒⁿ IV*, dans la *Description de l'Égypte*, t. III, p. 400-402. Il songe aussi au canal de Bibéh, qui est à quelques kilomètres au nord, mais il préfère celui d'Harabshent (cf. p. 420).

du *commencement de Khanensou*, doit donc se trouver dans l'île même, près de la rive, à petite distance au nord d'Harabshent, et de fait, je rencontre sur la carte, à deux kilomètres de ce point, un bourg d'*el-Fokâi* الفقاعى, qui répond fort bien aux conditions du récit. Le *pi* initial est tombé, ce qui arrive fréquemment dans les transcriptions arabes, ainsi dans Tell-Bastah pour Boubastis. Ici d'ailleurs la chute n'est peut-être qu'apparente, et il est probable que l'article ال *el* répond au *pi* égyptien confondu avec l'article copte ⲡⲓ, ⲡ. Le □ *p* est rendu par le ف *fa*, et le ⊿ par le ق *ka ;* le ع *aîn* final, qui n'a pas d'équivalent dans *pouqa*, s'explique par une étymologie populaire, qui aura déduit le nom *El-Fokai*, de l'arabe فقَعَ, فُقُوعٌ, *flavus fuit*, فَقِعَ *ruber fuit*.

Je placerai donc le lieu de la première bataille sur le Nil, un peu au sud et en vue d'Harabshent, celui de la seconde et le site de *Pi-pouga* à El-Fokâi.

§ 32. — L'inscription de l'*Obélisque* raconte que, « dans » l'an X^e de son règne, pour la huitième fois, Salmanasar III » passa l'Euphrate. Je m'emparai des villes de Sangar de » Gargamish ; je m'avançai vers les villes d'Aramé, je m'em- » parai d'Arné, sa ville royale, et de cent de ses villes. Dans la » onzième année de mon règne, pour la neuvième fois, je » passai l'Euphrate, je m'emparai de villes sans nombre. Je » descendis vers les villes du prince du pays d'Amat, je » m'emparai de quatre-vingt-neuf villes. Dadda-idri, roi du » pays d'Imérîshou, et douze rois du pays de Khatti se ran- » gèrent aux côtés les uns des autres : je les défis[1]. » Les historiens ont admis jusqu'à présent qu'il s'agissait ici d'Aramé

1. *Inscription de l'Obélisque*, l. 85-89.

Ourartaya, d'Aramé l'Ourardien, et que la seconde partie de la campagne entreprise par Salmanasar en l'an X de son règne avait eu pour théâtre une partie quelconque de l'Arménie[1].

Les mêmes événements sont racontés dans l'*Inscription des Taureaux*, mais avec des particularités qui ont excité l'attention de la critique. Les deux campagnes de l'an X et de l'an XI y sont décrites de telle façon qu'elles paraissent avoir eu la même marche du commencement jusqu'à la fin, et n'être qu'un doublet l'une de l'autre dans la plupart de leurs détails :

An X.	An XI.
Dans la Xe année de mon règne,	Dans la XIe année de mon règne, je partis de Ninive, pour
pour la huitième fois je franchis l'Euphrate.	la neuvième fois je franchis l'Euphrate dans son plein.
Je renversai, détruisis, livrai aux flammes les villes de Sangar de Gargamish.	Je m'emparai de 97 villes de Sangar.
Je quittai les villes du roi de Gargamish, je m'avançai vers les villes d'Aramé. Je m'emparai d'Arné, sa ville royale, je la renversai, la détruisis, la livrai aux flammes avec 100 villes des alentours.	Je m'emparai de 100 villes d'Aramé, je les renversai, les détruisis, les livrai aux flammes.
	Je pris le long de l'Amanus, je franchis la montagne d'Yarakou et je descendis aux villes du prince d'Amat; je m'emparai d'Ashtamakou avec 99 autres villes;
Je leur tuai du monde, je leur pris du butin.	je leur tuai du monde et leur pris du butin.

1. Tiele, *Babylonisch-assyrische Geschichte*, p. 187, 201 ; Winckler,

AN X.

Alors Dadda-Idri, roi du pays d'Imérishou, Irkhoulini du pays d'Amat, avec douze rois du littoral de la mer, se confièrent mutuellement dans leurs forces et se jetèrent à ma rencontre, pour me livrer combat et bataille. Je combattis avec eux et leur infligeai une défaite.

Je leur pris leurs chars, leurs chevaux, leur matériel de guerre : pour sauver leur vie, ils gagnèrent la montagne[1].

AN XI

Alors Dadda-idri, roi du pays d'Imérishou, Irkhoulini du pays d'Amat, avec douze rois du littoral de la mer, se confièrent mutuellement dans leurs forces et se jetèrent à ma rencontre, pour me livrer combat et bataille. Je combattis avec eux et leur infligeai une défaite ; je fis tomber sous mes armes 10.000 de leurs soldats. Je leur pris leurs chars, leurs chevaux, leur matériel de guerre.

A mon retour, je m'emparai d'Apparazou, ville forte d'Aramé. Je reçus alors le tribut de Garparoundi, le Patinien, de l'argent, de l'or, de l'étain, des chevaux, des bœufs, des moutons, des étoffes de lin.

Je gravis l'Amanus et j'y coupai des madriers de cèdre[2].

Le texte actuel de la campagne de l'an X contient un membre de phrase, *je leur tuai du monde et leur pris du butin*, qui ne se raccorde pas logiquement à celui qui le précède. Un coup d'œil sur la partie correspondante de la campagne de l'an XI montre qu'il appartenait originairement à un épisode qui a été enlevé : le scribe, en retranchant les lignes relatives à l'itinéraire et aux progrès de l'armée assyrienne, a respecté maladroitement la mention du carnage et du butin qui les complétait. Les faits relatifs

Geschichte Babyloniens und Assyriens, p. 197. Hommel passe cette expédition sous silence dans son histoire.

1. *Inscription du Taureau, n° I*, l. 29-34.
2. *Inscription du Taureau, n° I*, 35-41.

au retour de Salmanasar, après sa rencontre avec la ligue damasquine en l'an XI, ont été supprimés dans la version que le *Taureau n° 2* donne de cette campagne, et cette omission augmente encore la ressemblance qu'on remarque entre le récit des deux expéditions. Il est évident que le scribe qui avait rédigé la chronique écrite sur les deux taureaux a reproduit deux fois l'histoire des mêmes faits sous deux dates différentes. Son erreur a été reconnue par les historiens modernes, et ils admettent, à l'exemple de Tiele, qu' « il a pris deux rédactions diverses du même » document, qui comprenait deux années de guerre, pour » deux documents comprenant chacun une année de guerre » différente, et qu'il les a mises bout à bout ». Il faut en ce cas, pour corriger cette inadvertance, se laisser guider par le texte de l'*Obélisque*, reléguer sous la date de l'an X la campagne contre Sangar et contre Aramé, et ne considérer comme ayant appartenu à l'an XI que la campagne dirigée contre la ligue damasquine[1].

On ne saurait douter que le rédacteur de l'inscription des *Taureaux* n'ait reproduit deux fois de suite le même récit, mais son erreur porte-t-elle sur la première partie, celle qui raconte les mésaventures de Sangar et d'Aramé, comme le veut Tiele, ou porte-t-elle sur la seconde partie, celle qui raconte le choc entre Assyriens et Damasquins ? Prenons les deux notices de l'*Obélisque* et des *Taureaux*, puis comparons-les l'une à l'autre. Voici d'abord pour l'an X :

Obélisque.	Taureaux.
Dans la Xe année de mon règne, pour la huitième fois, je franchis l'Euphrate.	Dans la Xe année de mon règne, pour la hutième fois, je franchis l'Euphrate.
Je m'emparai des villes de Sangar de Gargamish.	Je renversai, détruisis, livrai aux flammes les villes de Sangar de Gargamish.
	Je quittai les villes du roi de

1. Tiele, *Babylonisch-assyrische Geschichte*, p. 201-202.

Obélisque.	Taureaux.
Je m'avançai vers les villes d'Aramé. Je m'emparai d'Arné, sa ville royale,	Gargamish, je m'avançai vers les villes d'Aramé. Je m'emparai d'Arné, sa ville royale, je la renversai, la détruisis et la livrai aux flammes avec 100 villes des alentours.
et de 100 de ses villes.	Je leur tuai du monde, je leur pris du butin. Alors Dadda-idri, roi du pays d'Imérishou, Irkhoulini, roi du pays d'Amat, avec douze rois du littoral se confièrent mutuellement dans leurs forces, etc.

Le récit des *Taureaux* est, en ce qui concerne Sangar et Aramé, identique à celui de l'*Obélisque :* il n'en diffère que par quelques fleurs de rhétorique assyrienne, intercalées entre les mots nécessaires à l'exposition sommaire des faits. Mais, à partir de la phrase *Je leur tuai du monde, etc.*, l'*Obélisque* ne présente plus l'équivalent du texte des *Taureaux*. Or, une guerre avec les Damasquins était trop importante pour être passée entièrement sous silence, surtout une guerre heureuse, comme celle que l'*inscription des Taureaux* ajoute en cet endroit. Il est donc certain que le scribe s'est trompé, et qu'il a mis en l'an X une partie des événements de l'an XI.

Passons maintenant à la campage de l'an XI et confrontons les deux récits qu'en donnent l'*Obélisque* et les *Taureaux*, de la même manière que nous avons fait pour la campagne de l'an X.

Obélisque	Taureaux.
Dans la XIe année de mon règne, pour la neuvième fois, je franchis l'Euphrate.	Dans la XIe année de mon règne, je partis de Ninive, pour la neuvième fois, je franchis l'Euphrate en son plein.

Obélisque.	Taureaux.
Je m'emparai de villes sans nombre; je descendis aux villes du Khâti	Je m'emparai de 97 villes de Sangar; je m'emparai de 100 villes d'Aramé, je les renversai, les détruisis, les livrai aux flammes.
	Je pris le long de l'Amanus, je franchis la montagne d'Yarakou, et je descendis aux villes du
et du prince d'Amat; je m'emparai de 89 villes	prince d'Amat; je m'emparai d'Ashtamakou avec 99 autres villes; je leur tuai du monde et leur pris du butin.
Dadda-idri, roi du pays d'Imérishou, et douze rois du pays de Khatti, se rangèrent aux côtés les uns des autres :	Alors Dadda-idri, roi du pays d'Imérishou, Irkhoulini du pays d'Amat, avec douze rois du littoral de la mer, se confièrent mutuellement dans leurs forces et se jetèrent à ma rencontre, pour me livrer combat et bataille.
je leur infligeai une défaite.	Je combattis avec eux et leur infligeai une défaite : je fis tomber sous mes armes 10.000 de leurs soldats. Je leur pris leurs chars, leurs chevaux, leur matériel de guerre.
	A mon retour, je m'emparai d'Apparazou, ville forte d'Aramé, etc.

Ici, on le voit, le récit de la guerre contre Sangar et Aramé, tel qu'il est donné par l'*inscription des Taureaux,* trouve son équivalent sur l'*Obélisque;* les 97 villes de l'un et les 100 villes de l'autre sont *les villes sans nombre* dont Salmanasar s'empara, après avoir franchi l'Euphrate et avant de *descendre aux villes du prince d'Amat.* Ce début de campagne n'est pas, somme toute, plus abrégé que le récit de la bataille livrée à Dadda-idri. Il y a donc là trois

moments, distingués nettement sur les deux documents : 1° prise de villes (Sangar et Aramé) du pays des Khati, entre les gués de l'Euphrate et la frontière d'Amat ; 2° succès dans le pays d'Amat (Amanus, Yarakou, Ashtamakou); 3° bataille entre les Assyriens et les Damasquins; l'*inscription des Taureaux* ajoute 4° au retour, une razzia contre Aramé, le tribut de Garparoundi, une pointe vers l'Amanus pour couper des cèdres. En résumé, la campagne de l'an XI renferme des opérations contre Sangar et contre Aramé comme celle de l'an X, et de plus que celle-ci, des opérations contre la ligue damasquine. Le scribe a été trompé par la récurrence des mêmes noms d'Aramé et de Sangar sous les deux dates consécutives, et il a appliqué à l'an X le récit complet des événements de l'an XI. Son erreur ne provient donc pas, comme on le pense généralement, de ce qu'il a pris les deux versions d'un document, contenant le récit des événements de deux années, pour deux documents différents contenant chacun le récit d'une année. Elle résulte plutôt de ce que deux années consécutives lui offraient le même enchaînement de combats livrés contre les ennemis : il a été entraîné à répéter deux fois la mention de la bataille contre Dadda-idri, parce qu'il trouvait deux fois la mention d'Aramé et de Sangar en l'an X et en l'an XI. Sa faute n'est pas d'avoir mené Salmanasar deux fois de suite contre Aramé et contre Sangar, mais de l'avoir opposé deux fois de suite à Dadda-idri.

Ainsi, en l'an X, campagne contre Sangar et contre Aramé, puis retour à Ninive; en l'an XI, campagne contre Sangar et contre Aramé, puis invasion en Amat et bataille avec Dadda-idri, puis au retour, collision nouvelle avec Aramé, tribut de Garparoundi, visite à l'Amanus : voilà le sommaire des événements pour deux ans. La suite des faits s'explique-t-elle naturellement si l'on admet qu'Aramé est le roi d'Ourartou? Non certes, car en l'an XI, on ne

comprendrait pas les mouvements d'une armée qui, ayant passé l'Euphrate et ayant pillé le royaume de Carchémis, se trouverait ensuite en Arménie sur le territoire d'Aramé, reparaîtrait aussitôt après aux bords de l'Oronte pour y triompher de la ligue damasquine, puis au retour pillerait une nouvelle ville d'Arménie, Apparazou, y recevrait le tribut du prince de Patinou, et s'en irait d'Arménie abattre des cèdres sur l'Amanus, avant de rentrer à Ninive. Les mouvements sont trop décousus, et les localités trop dispersées, pour qu'on puisse se contenter de l'explication courante. Cet Aramé, dont on pille les états après ceux de Sangar le Gargamishien à l'aller vers Amat, dont on quitte le territoire pour monter dans l'Amanus et dans les domaines du prince d'Amat (Hamath), qui est assez voisin du Patinou pour que le pillage d'une de ses villes décide Garparounda à payer tribut, il doit être un prince syrien différent d'Aramé, le roi d'Ourartou, et, certes, l'histoire de cette époque nous fait connaître un second Aramé, Aramé prince d'Agousî, qui paya tribut à Salmanasar en l'an I[1], en l'an VI[2], et qui lui fit de nouveau la guerre en l'an XXV[3]. Il me paraît difficile de ne pas reconnaître ce personnage dans l'Aramé des campagnes de l'an X et de l'an XI.

L'Agousî ou, par chute de l'*aleph* initial, le Gousî, était un des États araméens qui prennent leur nom soit de l'éponyme de la tribu, soit du fondateur de la dynastie : son sobriquet de Bît-Agousî n'empêchait pas le nom réel, Iakhanou, Akhanou, de subsister dans la mémoire du peuple[4]. Le site de cette localité n'a pas été fixé exactement sur la carte : Schrader se contente de dire qu'il est entre l'Amanus et

1. *Inscription du Monolithe,* col. II, l. 12-13.
2. *Inscription du Monolithe,* col. II, l. 83.
3. *Inscription de l'Obélisque,* l. 120-131.
4. *Annales d'Assournazirabal,* col. III, l. 71-77 ; cf. Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung,* p. 207, note 1.

l'Euphrate, Tiele près de l'Amanus[1], Delattre aux sources du Karasou et de l'Afrîn[2]; Hommel répète à son sujet les termes mêmes dont se sert Schrader[3], Winckler enfin lui assigne Arpad pour capitale dès le temps de Salmanasar II[4], et Rost le fait limitrophe du Samalla[5]. La façon même dont les textes de Tiglatphalazar III parlent de l'Agousî donne raison à Winckler : Arpad était dans l'Agousî. Je crois même que l'analyse des inscriptions nous permet d'indiquer une partie des frontières du pays au temps d'Assournazirabal et de Salmanasar III. Assournazirabal, parti de Gargamish, passe entre les monts Mounzigani et Khamourgâ, *il laisse sur la gauche le pays d'Akhanou,* et s'approche de Khazaz, ville du Patinou, puis, allant toujours de l'avant, il franchit l'Aprî, établit un camp fortifié, s'approche de Kounouloua, la ville royale de Loubarna, roi du Patinou, la force et reçoit sous les murs de cette cité le tribut de Gousî, prince d'Iakhanou; il traverse enfin l'Oronte[6]. Pour aller de Carchémis à Khazaz, Assournazirabal a suivi la route actuelle de Djêrâbis à Azzâz, telle qu'elle est marquée sur la carte de Rey, par Zembour, Karageuz-keui, Ayash, Tatar-keui, Taibouk. Les monts Mounzigani et Khamourgâ, entre lesquels il chemine, doivent être les rangées de collines basaltiques basses qui commencent au delà du Sadjour entre Karageuz-keui et Tel-Ar[7], et qui prêtent à cette partie de la contrée un aspect caractéristique. C'est au sortir de cette région, soit vers Tatar-keui, qu'il laisse sur sa gauche, c'est-à-dire au sud de sa route, le pays d'Iakhanou, pour pousser droit à

1. Tiele, *Babylonisch-assyrische Geschichte,* p. 176.
2. Delattre, *L'Asie Occidentale dans les Inscriptions assyriennes,* p. 52-53.
3. Hommel, *Geschichte Babyloniens und Assyriens,* p. 581, note 1.
4. Winckler, *Altorientalische Forschungen,* p. 85, note 2.
5. Rost, *Die Keilschrifttexte Tiglat-Pilasers,* III, p. XVIII, note 3.
6. *Annales d'Assournazirabal,* l. 70-79.
7. Sachau, *Reise in Syrien,* p. 454.

Khazaz : c'est en effet entre Tash-euyuk et Tatar-keui que la route de Khazaz se détache de celles qui mènent à Alep, et, dans l'antiquité, à Arpad. De ces diverses observations, on peut déduire les points suivants : 1° Khazaz étant la première ville du Patinou, et Assournazirabal n'indiquant aucun changement de souveraineté avant cette ville, les Assyriens marchèrent jusqu'auprès d'elle sur le territoire de Gargamish, et, en fixant la frontière des deux États, Gargamish et le Patinou, vers le Kowéik, on ne risque guère de se tromper beaucoup; 2° Assournazirabal laissant sur sa gauche le Iakhanou, entre Tatar-keui et Azzaz, on ne risque pas non plus de se tromper beaucoup en plaçant la frontière du royaume de Gargamish et celle du Iakhanou sur une ligne tracée à faible distance de la route, par Kayîbéh, Turkman-keui, Taboût, Djibrîn, Kefer-Khasse; bien entendu, je cite ces localités pour donner la direction générale de la ligne, sans prétendre que la limite passât exactement par aucune d'elles. L'Agousî confinait donc vers le nord-est à la principauté de Carchémis, vers le nord-ouest à celle de Patinou. La proximité de l'Afrîn rend probable qu'à l'ouest cette rivière servait de limite au Patinou et au Bît-Agousî sur une petite partie de son cours, jusque vers Tell-Berki ou Remadi, puis, de l'un ou l'autre de ces endroits, une ligne arbitraire tirée du fleuve et filant quelque part entre Alep et Tourmanin. Somme toute, le Bît-Agousî répondait en gros à la Chalybonitis des temps gréco-romains.

Si ces conclusions sont admises, on comprendra mieux le rôle important qu'Arpad joue pendant le VIIIe siècle. Sa puissance ne serait pas née vers l'époque de Rammânnirari, comme on l'a cru le plus souvent, mais elle était déjà en pleine floraison un siècle plus tôt, sous Assournazirabal. La principauté à qui elle servait de capitale, l'Agousî, était, ce que fut Alep beaucoup plus tard, la clef de la Syrie Septentrionale, et elle résista presque aussi longtemps que Damas aux attaques répétées des Assyriens.

§ 33. — Dans sa vingt-troisième année, Salmanasar III franchit l'Euphrate pour la vingt et unième fois et descendit au Tabal. Il y reçut le tribut de vingt-quatre rois, puis il se rendit au mont Tourat, une montagne d'argent, une montagne de *moulou*, une montagne de pierre *shamoulli (gishshirgal)*[1]. Le nom de la montagne est écrit de façon ambigue : le signe initial *tou*, est tracé à la fin de la ligne 106, et le signe final *rat*, au lieu d'être reporté sur la même face au début de la ligne 107, se lit en retour, sur la face C de l'Obélisque, au début de la ligne 134, séparé du texte de cette ligne par un trait vertical[2]. C'est ce qui explique que, chez plusieurs assyriologues, et notamment chez Winckler[3], le nom soit donné comme incomplet, *Tou...*

Je ne trouve dans la région cilicienne aucun nom de montagne qu'on puisse rapprocher de celui que le texte assyrien a conservé, mais le renseignement qui nous est fourni sur les produits du sol peut nous servir à fixer la localité : où nous trouverons deux carrières de pierre rare et une mine d'argent, là sera le Tourat. Une seule chaîne réunit ces conditions, dans les régions où Salmanasar III nous mène, celle qui domine au nord la plaine de Marash. « On » connaît aussi à Marach, dit Vital Cuinet[4], *une mine d'ar-* » *gent* et une mine de fer non exploitées, et *deux belles* » *carrières, l'une de marbre rose, l'autre de marbre noir.* » Et il répète la même assertion un peu plus loin : « Une autre mine » de fer est connue ainsi qu'*une mine d'argent*, mais elles ne » sont pas exploitées. *Il y a aussi dans les environs une car-* » *rière de beau marbre rose et une autre de marbre noir*[5]. »

1. *Inscription de l'Obélisque,* l. 104-107.
2. Amiaud-Scheil, *Les Inscriptions de Salmanasar II*, p. 62-63.
3. Winckler, *Inschriften Salmanassar's II*, dans Schrader, *Keilinschriftliche Bibliothek,* t. I, p. 142-148.
4. V. Cuinet, *La Turquie d'Asie,* t. II, p. 138.
5. V. Cuinet, *La Turquie d'Asie,* t. II, p. 231.

Le mont Tourat serait donc l'Aghir-dagh, le Kour-dagh, le groupe de montagnes où Cuinet signale la mine d'argent et les deux carrières : Salmanasar, après avoir parcouru une partie du pays des Tabal, se serait rabattu sur Marash, par la vallée du Pyramos, et il aurait regagné l'Euphrate par la plaine de Bazardjik.

Les deux espèces de pierre mentionnées dans le texte assyrien seraient donc l'une un marbre rose, l'autre un marbre noir.

§ 34. — La stèle C 55 du Louvre, dont l'inscription nous donne le type d'une des formules les plus intéressantes du Nouvel Empire, contient le passage suivant : [illegible][1] qu'on traduit : « que je me rafraîchisse sous mes sycomores, que je » mange *les fruits de leurs branches*[2] », ou « May I refresh » my face beneath my sycamores, may I eat *bread of their* » *giving*[3] ». J'aurai occasion d'analyser ailleurs les procédés de composition employés par le rédacteur de la formule, et je me bornerai à dire ici, sans insister, que les deux membres de phrase cités se rattachent au membre de phrase précédent : « mon âme se pose (*ou* plane) sur les branches » du jardin que je me suis fait, et je me rafraîchis sous mes » sycomores, je mange des pains qu'ils donnent ». Je ne veux interpréter pour le moment que le sens religieux du passage.

Il rappelle immédiatement une scène qui est figurée souvent sur les peintures des cercueils et des papyrus funéraires. Le mort, arrivé aux confins de la terre cultivée et

1. Prisse d'Avennes, *Monuments égyptiens*, p. XVII, l. 6.

2. Pierret, *Recueil d'Inscriptions inédites*, t. II, p. 90, avec la faute du copiste [illegible], litt. *bras, mains*, au lieu de [illegible].

3. Budge, *Notes on Egyptian Stelæ, principally of the XVIIIth Dynasty*, dans les *Transactions*, t. VIII, p. 301, 507-508.

du désert, rencontre un sycomore des branches duquel la déesse Nouît, ou une déesse analogue, Hâthor surtout, jaillit pour lui tendre, d'une main, un plateau chargé de pains, de gâteaux et de fleurs, de l'autre un vase à libations regorgeant d'eau fraîche. Le mort qui buvait et mangeait devenait le féal de la déesse, et désormais, selon une idée commune à beaucoup de peuples, il ne pouvait plus quitter le service des dieux de l'autre monde auquel il s'était attaché de la sorte, pour reprendre sa place sur terre parmi les vivants[1]. Les variantes graphiques du tableau sont nombreuses. Le plus souvent la déesse est figurée debout dans le feuillage de l'arbre, ou sortant à mi-corps du tronc et des rameaux; quelquefois un corps humain est le tronc même d'où les branches jaillissent, comme c'est le cas sur un beau sarcophage d'époque saite, conservé au Musée de Marseille[2]; plus souvent le bras divin est seul visible et paraît au-dehors du tronc pour y rentrer aussitôt, de la même manière que les têtes ou les bras qui sortent des haches, des caisses, et des divers objets animés qui sont figurés en si grand nombre au *Livre de savoir ce qu'il y a dans l'Hadès*[3].

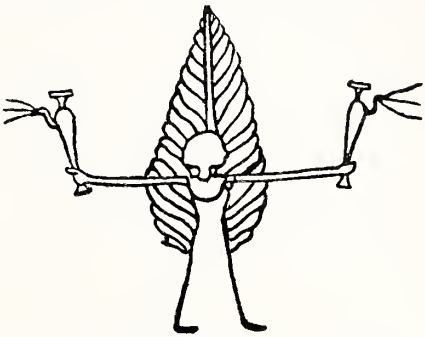

1. Maspero, *Études de Mythologie*, t. II, p. 225-227.

2. Maspero, *Catalogue du Musée Égyptien de Marseille*, p. 52, où c'est le mort lui-même, divinisé, qui, après avoir reçu l'eau de Nouît, se transforme en sycomore et reverse l'eau à ses âmes.

3. *Études de Mythologie*, t. II, p. 104-105, 108, 124, 126, 130, 134, 135, 136, 138.

Ce premier goûter symbolique, le mort s'attendait à le renouveler aussi souvent qu'il lui plairait dans l'autre vie, et les tableaux peints ou sculptés dans les hypogées thébains le montrent souvent assis, accroupi ou debout auprès de son bassin, devant ou sous un sycomore d'où la déesse lui tend un vase ou un plateau. L'ensemble des détails prouve qu'alors on a voulu le représenter, non plus aux limites des deux mondes, mais sur notre terre, dans son jardin qu'il visite et où il vient s'ébattre à volonté pendant le jour. Ainsi, dans le tableau copié par Rosellini[1], le sycomore est posé auprès d'un de ces bassins en T, encombrés de plantes aquatiques et peuplés d'oiseaux et de poissons, qui se rencontraient dans la plupart des villas égyptiennes. Les exemples de cette scène sont si nombreux et si connus qu'il me suffit d'avoir cité celui-là, pour que tous ceux qui ont vu ou étudié les tombeaux de Sheikh Abd-el-Gournah se les rappellent aussitôt.

Le texte du passage cité de la formule doit donc être pris au pied de la lettre et interprété matériellement, comme dans la plupart des cas où nous voulons comprendre exactement la pensée des Égyptiens. Le mort, une fois installé dans ce jardin funéraire qu'il s'était préparé lui-même, pouvait s'y rafraîchir à volonté, sous ses propres sycomores, de l'eau que la déesse cachée dans leur tronc lui versait, et s'y rassasier aux pains que ces arbres lui donnaient sur le plateau que la déesse lui tendait. Le sycomore avait été choisi à cause de son ombre et de ses figues, et pour les raisons naturelles que j'ai exposées ailleurs. La déesse qui animait chacun d'eux n'était pas toujours visible dans la ramure, mais le mort, quand il désirait la voir paraître avec ses provisions, devait l'évoquer en prononçant la prière qui avait pouvoir sur elle. Elle sortait alors, entière ou en partie seulement, puis, sitôt qu'il avait eu d'elle ce qu'il souhai-

1. *Monumenti Civili*, pl. CXXXIV, 1.

tait, elle rentrait dans sa demeure, et son arbre la résorbait ou, pour employer l'expression brutale qu'affectionnaient les scribes en pareil cas, il la *mangeait*[1].

§ 35. — Le sens général de l'expression est connu depuis longtemps, et on la traduit par à-peu-près, *Salut à toi...*, *Hommage à toi...*, *Honneur à toi...*, et autres formules analogues, qui suffisent dans la plupart des cas. J'en ai donné, à diverses reprises, depuis vingt ans, dans mes Cours du Collège de France, une explication que je n'ai point publiée, et que je ne me rappelle avoir rencontrée nulle part.

La locution est formée du verbe et du substantif . Le verbe se lit , AZ[2], puis ANZ[3], puis NZ. Le signe lui-même est, ainsi que M. Soldi l'a bien vu[4], non pas un maillet, mais un foret, l'instrument à frotter ou à percer le bois, par suite à faire le feu : il est composé de la tige centrale qui agit, et de la corde qui manœuvre la tige . Le verbe qui est écrit par cet instrument peut donc répondre au sens *percer*, si l'on considère une des actions du vilebrequin, au sens *frotter*, si l'on considère une autre de ces actions, le frottement sur le bois et l'inflammation qui en résulte : il faut, pour choisir entre les deux, chercher un autre emploi du mot qui ne laisse pas prise au doute. Or NZ veut dire également, ainsi qu'on le sait depuis longtemps, *broyer*, *écraser*, ⲛⲟⲩϯ *T. M.*, *molere*, d'où , ⲛⲟⲩϯ *M.*, ⲛⲟⲉⲓϯ *T.* ⲛ, ⲛⲓ, *farina*, ⲛⲟⲩϯ *T.* ⲛ, *mola*, et cet emploi du verbe oblige à préférer le sens *écra-*

1. *Études de Mythologie*, t. II, p. 104-105.
2. *Ounas*, l. 575, *Papi I*, l. 192, *Mirinrî*, l. 53, 57, 364, 407.
3. *Teti*, l. 278.
4. *La langue sacrée*, p. 213, 215-218. M. Soldi pense que le vase qui suit le mot est un déterminatif d'idée, les vases en pierre dure étant forés et évidés par l'outil qu'ils déterminaient.

ser, ou plutôt le sens *frotter*. Il convient en effet, si l'on veut préciser la nuance, de se rappeler comment les Égyptiens procédaient pour se procurer la farine. L'ouvrier, presque toujours une femme, étalait quelques poignées de grains sur une pierre oblongue, qui offrait une surface concave inclinée légèrement, puis il les écrasait avec une pierre plus petite, en forme de molette, qu'il mouillait par intervalles. Il pesait des deux mains sur la molette et lui faisait subir un faible mouvement de rotation : le grain était réduit en poudre par le frottement continu, non par la concussion. Ajoutons que le branle circulaire imprimé à la molette justifie l'hypothèse de Brugsch, d'après laquelle ✓NZ aurait eu pour sens primitif *tourner, wenden, drehen :* l'allume-feu NOUZOU, AZOU, aurait été à l'origine *le tourneur*, et le sens *frotter, écraser,* serait un sens secondaire, dérivé du mouvement de la femme qui fabrique la farine. Secondaire ou non, le sens *frotter, écraser par frottement,* existe, et c'est celui qui prévaut à l'époque historique lorsqu'il s'agit de préparer la farine, les couleurs, les poudres médicinales extraites des végétaux, des minéraux et même des animaux.

AZOU-HOROU, peut donc signifier *frotter la face*, et, s'il le signifie réellement, quel rapport y a-t-il entre l'opération que cette traduction indique et l'idée de salut? On sait combien les gestes de salut et de prière sont variés dans le monde barbare. Chez tel peuple, on saisit entre le pouce et l'index le nez de la personne qu'on veut saluer[1]. Chez tel autre, les deux interlocuteurs s'embrassent, se frottent le nez, crachent dans leurs mains puis se frottent mutuellement la face de leur paume mouillée[2]. Je ne multiplierai pas les exemples, car je ne

1. La tribu américaine des Arapahoes tirait son nom de cette habitude (Blackmore, dans les *Transactions of the Ethn. Society*, 1869, p. 310).

2. Ainsi chez les Esquimaux d'après Kotzebue, *Voyages*, trad. angl.,

crois pas qu'il faille chercher dans cette direction l'explication de la formule. Le possesseur d'un talisman magique, lorsqu'il veut évoquer l'esprit qui y est attaché, frotte l'objet, quel qu'il soit, qui représente le talisman. Pour ne citer que des faits familiers à tous dès l'enfance, les héros des contes rassemblés dans les *Mille et une Nuits* frottent l'anneau ou la lampe merveilleuse, et cette action est si efficace que, si une personne ignorante, comme la mère d'Aladin, frotte la lampe trop rudement, le génie apparait furieux à plus grand bruit que d'ordinaire[1]; ils frappent encore du doigt des signes tracés sur un tambour de cuivre, et tous les esprits de l'univers se tiennent à leur disposition[2]. Le mécanisme de l'opération est facile à deviner. Un esprit a été tantôt logé dans un objet, tantôt attaché simplement à cet objet par la force des paroles et des opérations magiques : tant qu'on ne le suscite pas, il demeure inerte et caché, mais, sitôt qu'on le provoque en frottant l'objet ou un point déterminé de l'objet, il répond à l'appel. Le plus souvent il se rend visible, mais parfois aussi, comme pour le tambour d'Asem, pour la pierre historiée d'Alaeddin Abou-shamat, il ne se dévoile pas et ne se manifeste que par ses effets : dans tous les cas, le frottement est nécessaire pour produire l'intervention du pouvoir occulte contenu dans le talisman.

Je rattache à cette même idée l'origine de l'expression 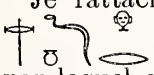 ANZ-HR. Il ne s'agit pas d'un geste de supplication par lequel on caresse la figure de la statue divine, car le verbe NOUZOU signifie *frotter rudement,* à la façon dont on broie le grain pour le réduire en farine : il s'agit

t. I, p. 193-195, et chez les Comanches (Bancroft, *Native Races,* t. I, p. 519).

1. Cf. l'histoire du Second Calender, 47e-48e Nuit, celle du faux Khalife, 192e-193e, celle d'Ali Djohary, 519e Nuit.

2. Histoire d'Asem et de la reine des esprits, 456e-457e Nuits.

au contraire d'un geste dur et presque violent. Le dévot frotte avec force la face de l'image divine, afin d'attirer l'attention de l'esprit qu'elle contient et de le rendre attentif à ses prières. C'est un moyen brutal et dont l'emploi nous reporte à une époque très ancienne : plus tard, on préféra oindre la face d'huile ou de graisse parfumée en la caressant d'un seul doigt. Le geste original disparut de bonne heure, mais l'expression en subsista dans le langage religieux, chaque fois qu'on voulut s'adresser à un dieu, ou à un roi, fils du Soleil et chair de dieu, et *frotter-ta-face* devint l'équivalent de *Salut à toi, Hommage à toi,* ou plus exactement *Appel-à-toi!* NOUZOU-HAROU forma un mot composé, qu'on employa dans tous les sens dérivés auxquels prêtait la signification primitive. Le *frottement de face,* l'appel, était accompagné d'une offrande destinée à excuser ce que le procédé avait de brutal, à justifier le trouble apporté à la quiétude du dieu invoqué, et à payer son aide. NOUZOU-HAROU s'élève alors à la puissance de substantif et devient NOUZOUÎT-HAROU, litt. *le frottement de face,* l'hommage, le cadeau qu'on fait au dieu, ou au mort divinisé et pourvu de statues de double, lors de la cérémonie du *frottement de face :* le mort divinisé voit alors *le bœuf d'hommage* et *l'hommage qu'on lui amène de ses domaines éternels* ; il compte cet hommage et il en suppute la valeur exacte lorsqu'on le lui apporte dans son tombeau .

Il me paraît qu'on peut rapporter au même sens *frotter* un certain nombre de ces expressions composées avec le verbe NOUZOU. D'abord NOUZOU-RO, litt. *frotter la bouche,* par métaphore, *discuter, causer, s'entretenir* avec quelqu'un. Y a-t-il une image comme chez nous,

lorsqu'on dit de deux personnes qui se sont disputées qu'elles ont eu *une prise de bec*, ou qu'*elles se sont prises de bec?* ou bien y a-t-il la marque d'une cérémonie employée dans la discussion ou dans la conversation polie à une époque très ancienne? Je penche vers cette dernière interprétation, qu'on peut appuyer de quelques exemples, mais je me borne à l'indiquer ici[1]. De ce premier sens, métamorphique ou non, dérivent par analogie les expressions comme , puis, par report sur le verbe NOUZOU isolé, du sens qui résulte de l'ensemble de l'expression composée, le sens *inspecter, prendre soin*, etc. Le terme NOUZOU, qui désignait l'action purement matérielle d'*écraser en frottant*, *frotter*, passe au sens abstrait, comme dans nos langues latines, le terme matériel *discutere* au sens abstrait du français *discuter*, *discussion*.

§ 36. — D'après la tradition hermétique, Démocrite d'Abdère, « arrivé en Égypte, y fut initié aux mystères par » le grand Ostanès, dans le sanctuaire de Memphis, par lui » et ses disciples, prêtres d'Égypte. Tirant de lui ses prin- » cipes, il composa quatre livres de teinture sur l'or et l'argent, » sur les pierres et sur la pourpre. Par ces mots *tirant ses* » *principes*, j'entends qu'il écrivit d'après le grand Ostanès. » Car cet écrivain est le premier qui ait émis les axiomes : *la* » *nature est charmée par la nature* et *la nature domine la* » *nature*, et *la nature triomphe de la nature*, etc. » D'après ce passage, il semble bien qu'Ostanès soit un Égyptien, mais bientôt Synésios ajoute : « [Démocrite], en parlant du grand » Ostanès, atteste que celui-ci ne s'est pas servi des projections

1. Il y aurait en ce cas le souvenir d'un cérémonial fort ancien, d'après lequel le chef ou la personne qui voulait donner la parole à quelqu'un lui frottait la bouche avec ses doigts. La mère ou la nourrice frotte les lèvres d'un tout petit enfant qui commence à parler pour lui faire dire les quelques mots qu'il sait : le cérémonial aurait été imité de cette habitude instinctive. — 1911.

» des Égyptiens, ni de leurs procédés de cuisson; mais qu'il » opérait sur les substances avec des enduits placés au dehors, » et faisant agir le feu il effectuait la préparation. » Et il ajoute : « *C'est l'usage chez les Perses d'opérer ainsi*[1]. » Voilà donc Ostanès rattaché par ses procédés opératoires à la tradition persane, et considéré comme un adepte des mages. Une tradition très ancienne, rapportée déjà par Pline[2], faisait décidément de lui un Persan et un mage. Une légende, racontée par Diogène Laerce, assurait que Xerxès avait laissé à Abdère, chez son père Hégésistrate, des mages et des Chaldéens pour enseigner au jeune Démocrite la théologie et la magie : Ostanès aurait été un de ces mages, précepteurs de Démocrite. On a identifié Ostanès le mage avec l'Ostanès d'Hérodote, qui fut le beau-père de Xerxès[3]. Je n'insiste pas sur cette confusion : l'important c'est de constater qu'il y avait dans l'antiquité deux courants d'information opposés, l'un d'après lequel Ostanès aurait été un Égyptien, l'autre d'après lequel il aurait été un Chaldéen ou un Perse[4].

Prenons, dans les écrits attribués à Démocrite lui-même, ce qui a rapport à son prétendu maître Ostanès, et voyons ce que dit le philosophe. Le début des *Questions naturelles et mystérieuses* est en assez mauvais état, mais les fragments qu'on y lit[5] peuvent se compléter pour le sens, par le dialogue de Synésios que j'ai cité plus haut, et par le commentaire de Zozime. Démocrite vient en Égypte, à Memphis; il y est accueilli par le grand Ostanès et par ses disciples, dans le sanctuaire de la ville, c'est-à-dire dans le temple de Phtah, qui était devenu le laboratoire principal

1. Berthelot, *Collection des anciens Alchimistes grecs,* t. I, p. 57-58, t. II, p. 61-62.
2. *Hist. nat.,* XXX, 11.
3. Berthelot, *Les Origines de l'Alchimie,* p. 163-167.
4. Diogène Laerce, IX, 34.
5. Berthelot, *Collection des Alchimistes grecs,* t. I, p. 42-43, t. II, p. 44-45; cf. *Les Origines de l'Alchimie,* p. 150-154.

de la science égyptienne. Ostanès mourut pourtant avant de l'avoir initié, sans lui laisser les livres où il avait condensé les résultats de ses expériences. « Il avait, à ce qu'on » prétend, pris un poison pour séparer son âme de son corps, » ou bien, à ce que dit son fils, il avait avalé du poison par » mégarde. Or, avant sa mort, il comptait montrer les livres » à son fils seulement, quand celui-ci aurait dépassé le pre- » mier âge. Aucun de nous ne savait rien de ces livres. » Démocrite aurait évoqué son maître de l'Hadès, en lui adressant directement ces mots : « Par quels dons récom- » penses-tu ce que j'ai fait pour toi? » Comme Démocrite revenait plusieurs fois à la charge, Ostanès lui répondit qu'il ne pouvait parler sans la permission du Génie — δαίμονος — et il ajouta : « Les Livres sont dans le temple ». On les y chercha donc, mais sans rien trouver, et le philosophe se donna un mal terrible pour savoir comment exécuter les opérations nécessaires. Il les accomplit tant bien que mal, puis, « le temps étant venu d'une cérémonie dans le temple, » nous fîmes un festin en commun. Donc, comme nous » étions dans le naos, tout d'un coup, une certaine colonne » s'ouvrit, mais nous n'y vîmes rien à l'intérieur. Or, ni le » fils d'Ostanès ni personne ne nous avait dit que les livres de » son père y eussent été déposés. S'étant avancé, il nous con- » duisit à la colonne : nous étant penchés, nous vîmes avec » surprise que rien ne nous avait échappé, sauf cette formule » précieuse que nous y trouvâmes : *La nature jouit de la* » *nature; la nature triomphe de la nature; la nature maî-* » *trise la nature*. Nous fûmes très surpris qu'il eût rassemblé » en si peu de mots tout son écrit. »

Ce qui frappe dans ce récit, c'est la couleur franchement égyptienne de la mise en scène. Le lieu de l'action est un temple égyptien, celui de Phtah à Memphis. L'ouvrage cherché se manifeste dans le temple par un effet de la volonté divine, comme ç'avait été le cas pour beaucoup des écrits mystiques de l'Égypte pharaonique, pour le chapi-

tre LXIV du *Livre des Morts*, découvert à Hermopolis sur une brique d'albâtre[1], pour le traité de médecine, apparu à Coptos sous Khéops, par une nuit de lune[2]. Le nom d'Ostanès lui-même est, comme Goodwin l'a montré, il y a vingt-cinq ans, la transcription exacte d'un des noms du dieu Thot , *Austanou, Ostané*. Cet Ostané était à l'origine un des cynocéphales qui formaient l'ogdoade hermopolitaine, puis il s'était confondu avec Thot lui-même. Les Égyptiens dérivaient son nom du verbe *satanou, satonou :* il était le *satanou-tooui, le nomenclateur des deux Terres, qui est Thot*[3]. A l'époque ptolémaïque, cette variante de Thot prit de l'importance et elle fut représentée assez souvent dans les temples. Ostané avait ses livres comme Thot, remplis de prescriptions minutieuses[4], et il jouissait des mêmes prérogatives que son prototype : on peut donc admettre légitimement qu'aux temps Alexandrins, Thot fut connu aux Grecs sous sa forme Ostanou-Ostané comme sous sa forme Tahouiti, sous la figure d'Ostanès comme sous celle d'Hermès. La transformation d'Ostanès-dieu en Ostanès, prêtre memphite, est toute naturelle et trouve ses analogies dans la littérature mystique ou scientifique des âges plus récents : les dieux Thot, Shaï, Isis y deviennent de même les dieux-philosophes Hermès et Agathodémon et la prophétesse Isis. Démocrite, personnage historique, ne pouvait prendre directement des leçons d'un dieu, mais rien ne l'empêchait d'en avoir reçu d'un

1. *Livre des Morts*, édit. Lepsius, ch. LXIV, pl. 30-32.

2. Birch, *Medical Papyrus with the name of Cheops*, dans la *Zeitschrift*, 1871, p. 61-64.

3. Goodwin, *On the name Astennu*, dans la *Zeitschrift*, 1872, p. 101-109.

4. Dümichen, *Resultate*, pl. XXXVII, l. 13.

sage égyptien. Ce sage avait hérité naturellement toute la science du dieu qu'il avait été : on l'appelait le grand Ostanès, comme on disait l'Hermès deux fois ou trois fois grand, et s'il était capable de professer la magie et les opérations chimiques de transmutation qu'elle comporte, c'est que Thot-Ostanou les avait inventées et pratiquées en sa qualité de dieu.

La version égyptienne de la légende de Démocrite et d'Ostanès forme donc un tout parfaitement homogène, et dont les détails sont confirmés par le témoignage des documents purement indigènes ; qu'en est-il maintenant de la version perse ou babylonienne ? On y remarque tout d'abord un fait curieux. Bien que, d'après la tradition, Démocrite ait voyagé en Chaldée, en Perse, même dans l'Inde, comme en Égypte, ce n'est pas dans le pays d'origine qu'il rencontre son maître de magie, à Babylone ou à Suse, mais celui-ci se déplace pour venir à lui : selon les uns, c'est en Grèce même que l'initiation a lieu, pendant l'expédition de Xerxès, et selon les autres elle s'accomplit en Égypte, mais Ostanès est un mage qui a quitté sa patrie pour enseigner aux bords du Nil. A bien le prendre, il semble que cette version persane ou babylonienne repose sur l'idée préconçue, qu'Ostanés était et ne pouvait être qu'un nom persan. La forme Ostanou-Ostané du dieu Thot n'était point connue hors de l'Égypte, et les Grecs en ignoraient l'existence. Au contraire, quiconque avait lu l'histoire des Achéménides connaissait divers grands personnages du nom d'Ostanès, un fils de Darios Nothos, un satrape de Parétacène, contemporain d'Alexandre, sans parler de ceux qui modifiaient en Ostanès, le nom Otanès du beau-père de Xerxès[1]. La donnée d'après laquelle Démocrite aurait eu un Ostanès pour maître entraînait donc, dans l'esprit de ceux qui la répétaient, la notion complé-

1. Justi, *Iranisches Namenbuch*, p. 52, s. v. *Austanes*.

mentaire que, le nom d'Ostanès étant un nom perse ou mède, le personnage qui le portait était nécessairement un perse ou un mède, mage ou chaldéen de son métier.

Il me semble qu'en tenant compte des considérations que je viens d'exposer sommairement, on peut rétablir ainsi l'histoire de la légende d'Ostanès et de son développement :

1° Démocrite va en Égypte s'instruire aux sciences sacrées pour lesquelles les Égyptiens étaient célèbres : il les apprend dans le temple de Phtah, à Memphis, d'Ostanès, qui est en réalité un dieu, une forme de Thot, mais que la tradition grecque considère comme un homme, l'un des inventeurs de l'alchimie ;

2° Le nom d'Ostanès rappelant surtout aux Grecs des Perses de haut rang, Ostanès devient un Perse par la vertu de son nom, et par suite un mage, un chaldéen, d'où la variante qui lui donne une origine babylonienne ;

3° La tradition primitive constatant que Démocrite avait fait ses études de sciences occultes en Égypte, une partie des écrivains n'hésite pas à la suivre, en se bornant à déclarer qu'Ostanès était un mage venu dans ce pays, et qui s'y trouvait établi au moment où le philosophe y arriva;

4° D'autres, qui avaient été frappés de la contradiction qu'il y avait à donner un Persan comme le prototype de la science égyptienne, préférèrent supposer que Xerxès avait laissé des mages à Abdère, au retour de Salamine, pour instruire le fils de son hôte, qu'Ostanès était un de ces mages, et par suite, que Démocrite avait reçu sa science d'un Ostanès, mais à Abdère, non pas en Égypte. Il y avait dans leur récit un anachronisme un peu fort, mais une erreur de dates n'était pas pour les gêner ;

5° Comme pourtant la tradition était constante qui faisait séjourner Démocrite en Égypte, on prêta au philosophe, en place de l'Ostanès dont on le privait, un nouveau pré-

cepteur du nom d'Apollobêkhés ou Appollobêx de Coptos[1]. Est-ce un dieu humanisé comme Ostanès, Horus-l'épervier ainsi que Wiedemann le pense? Est-ce un homme réel? Le fait est qu'il ne réussit pas à déposséder complètement Ostanès.

Tel est, je crois, la série d'opérations inconscientes qui ont transformé le dieu 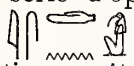 AOUSDANOU-OSTANOU-OSTANÉ et le Thot égyptien, maître fabuleux de Démocrite, en un mage persan du nom d'Ostanès.

1. Pline, *Hist. nat.*, XXX, II.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Fragments d'une Étude sur la Géographie égyptienne de la Syrie (avec trois planches hors texte) 1-166

§ I. La Syrie avant l'invasion des Hébreux, d'après les monuments égyptiens. Conférence faite à la Société des Études juives le 26 mars 1887 1-15

§ II. Sur un groupe de villes énumérées dans la liste de Thoutmôs III 15-18

§ II[a]. Sur le nom d'un roi de Dor 18

§ III. Entre Joppé et Mageddo 19-26

§ IV. Analyse de la liste géographique de Thoutmôs III à Karnak 26-48

§ V. Première analyse des noms de la liste de Sheshonq à Karnak 49-58

§ VI. Sur les noms de la liste de Thoutmôs III qu'on peut rapporter à la Judée 59-85

§ VII. La liste de Sheshonq à Karnak 86-121

§ VIII. Sur les noms géographiques de la liste de Thoutmôs III qu'on peut rapporter à la Galilée 121-135

§ IX. De quelques localités voisines de Sidon 135-139

§ X. Qadna, Qathna 140-146

§ XI. Lapana 146-147

§ XII. La région du Liban au Papyrus Anastasi n° 1. 147-157

§ XIII. Le pays d'Alasia 157-161

§ XIV. Sur la vocalisation de quelques noms géographiques syriens, d'après les inscriptions assyriennes et égyptiennes 161-163

§ XV. Sur trois villes de la Syrie du Nord..... 163-164
§ XVI. Sur le nom 164-166
Discours prononcé le 2 août 1887 à la Distribution des prix du Lycée Henri IV..... 167-173
Le vocabulaire français d'un Copte du XIIIe siècle.. .. 175-212
Les tombeaux de Siout et de Dêr-Riféh..... 213-232
Le *Musée égyptien*..... 233-246
Lettre de M. Maspero à M. Heuzey sur un fragment de schiste acquis par le Louvre..... 247-251
Tell-el-Yahoudîyéh..... 253-260
Deux Papyrus hiéroglyphiques de Tanis..... 261-267
El-Amarna.
§ I. La trouvaille de Tel-el-Amarna..... 269-270
§ II. La correspondance d'El-Amarna..... 271-279
Notes au jour le jour (avec trois planches hors texte)... 281-466
§ I. Voir t. III de ces *Mélanges* (p. 423-426)..... 281
§ II. La lecture *ah* du signe 281-283
§ III. Une formule du *Papyrus Anastasi IV*..... 283-285
§ IV. *L'année fâcheuse*, d'après *Anastasi IV*..... 285-294
§ V. L'origine du *bras armé* 294-295
§ VI. syllabique pour 295-299
§ VII. Khnoumou ou Harshafiou?..... 300-304
§ VIII. Une lettre du *Papyrus Anastasi IV*.. 304-323
§ IX. Le lasso et les boules 323-326
§ X. Le roi Khîti Miribrî, héracléopolitain..... 326-328
§ XI. Héracléopolis au ch. XVII du *Livre des Morts*.. 328-336
§ XII. Le *noubsou* et l'*ashdou*..... 336-342
§ XIII. Voir t. III de ces *Mélanges* (p. 302-304)..... 342
§ XIV. Monâit-Khoufoui et le nome de la Gazelle... 342-369
§ XV. Le roi Mirikari du cercueil d'Api-ônkhou 369-370
§ XVI. La parenté des trois premiers Thoutmôsis.... 371-386
§ XVII. Ounamounou..... 386-388
§ XVIII. L'origine sémitique du carquois égyptien .. 388-392
§ XIX. Le nome du Lièvre 392-413
§ XX. Le nom Nahihou..... 413-414
§ XXI. Un passage de l'obélisque de Latran 414-416

§ XXII. Les noms Amonhikhopshouf, Phrahikhopshouf, Montouhikhopshouf 416-418
§ XXIII. L'adoption par allaitement en Égypte 418-423
§ XXIV. Le mortier à collyre et à fard 423-425
§ XXV. *irît* et *ouzait* 425-428
§ XXVI. Un moyen d'évaluer le nombre de sculpteurs employés à la décoration d'un édifice 428-433
§ XXVII. L'amulette en forme de demi-serpent 433-435
§ XXVIII. Le déterminatif des verbes qui expriment l'idée de porter 435-436
§ XXIX. Voir t. III de ces *Mélanges* (p. 398-402)... 436
§ XXX. Les *douars* du désert Sinaitique 436-438
§ XXXI. Où était le bourg de Pipouga? 438-441
§ XXXII. Les campagnes de Salmanasar III en l'an X et en l'an XI de son règne 441-451
§ XXXIII. Le mont Tourat 451-452
§ XXXIV. La déesse dans le sycomore 452-455
§ XXXV. Le salut par frottement de la face 455-457
§ XXXVI. Thot-Ostanès, maître de Démocrite 457-465

CHALON-SUR-SAÔNE IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND 655

PJ1025 .B58 v.27
Bibliotheque egyptologique : comprenant
Princeton Theological Seminary-Speer Library
1 1012 00085 0158